



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





Vet. Fr. II B. 773

THE
DAVENANT BOOKSHOP
NEW AND SECOND HAND BOOKS
41, HIGH STREET OXFORD



Ac

7/6

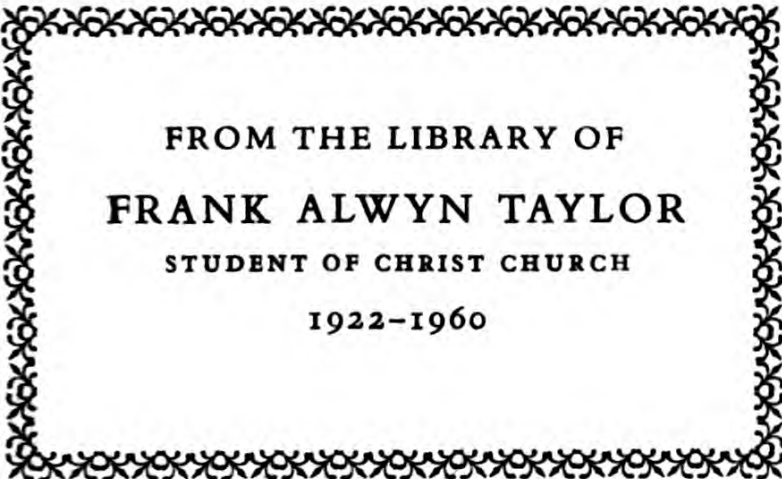
u

W.

cl^o

Fa Taylor
Christ Church

Oxford.

A decorative rectangular border with a repeating floral or geometric pattern surrounds the central text.

FROM THE LIBRARY OF
FRANK ALWYN TAYLOR
STUDENT OF CHRIST CHURCH
1922-1960

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the upper middle section of the page.

Handwritten text, possibly a date or a short note, located below the first block of text.

POESIES
DE
MALHERBE,

RANGÉES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE;

AVEC

Un DISCOURS sur les obligations que
la Langue & la Poésie Françoise ont à
MALHERBE, & quelques REMARQUES
historiques & critiques.



A PARIS,

De l'Imprimerie de JOSEPH BARBOU,
rue Saint Jacques, aux Cicognes.

M D C C L V I I.



X V.

S T A N C E S.

Paraphrase d'une partie du Pseaume CXLV.

N'espérons plus, mon AME, aux promesses du monde ;
 Sa lumiere est un verre, & sa faveur une onde
 Que toujours quelque vent empêche de calmer.
 Quittons ces vanitez, lassons-nous de les suivre ;
 C'est Dieu qui nous fait vivre,
 C'est Dieu qu'il faut aimer.



En vain pour satisfaire à nos lâches envies,
 Nous passons près des Rois tout le temps de nos vies
 A souffrir des mépris & ployer les genoux.
 Ce qu'ils peuvent n'est rien ; ils sont, comme nous sommes,
 Véritablement hommes,
 Et meurent comme nous.



*

Ont-ils rendu l'esprit , ce n'est plus que poussiere ,
Que cette majesté si pompeuse & si fiere
Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'Univers ;
Et dans ces grands tombeaux , où leurs ames hautaines
Font encore les vaines ,
Ils font mangez des vers.



Là se perdent ces noms de maîtres de la terre ;
D'arbitres de la paix , de foudres de la guerre ;
Comme ils n'ont plus de sceptre , il n'ont plus de flatteurs ;
Et tombent avec eux d'une chute commune
Tous ceux que leur fortune
Faisoit leurs serviteurs.

F I N

DES POESIES DE MALHERBE.

DISCOURS

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

AVANT que d'indiquer quelques corrections nécessaires, il est bon d'avertir qu'en se rapprochant, dans l'impression des Poësies de Malherbe, de l'Ortographe aujourd'hui la plus commune, on a cru devoir suivre en quelque chose celle de ce Poète même, ou du moins des premières éditions de ses Œuvres.

1°. C'est pour s'y conformer, qu'on n'a point mis d's à la fin de la première personne du singulier du Présent & du second Parfait des Verbes Actifs, come *je li, je lû*, pour *je lis, je lûs*; & quelquefois à l'Imparfait, come *j'aimoi* pour *j'aimois*. Ce n'est que depuis Malherbe que l'on a fini communément ces premières personnes par une *s*, que nos Poètes suppriment encore au Présent dans quelques Verbes, quand cela leur est commode.

2°. Les premières éditions des Œuvres de Malherbe & toutes les Poësies imprimées du même tems font voir que l'on vouloit alors rimer pour les yeux aussi-bien que pour l'oreille; ce qui fait que l'Ortographe ordinaire de quelques mots s'y trouve de tems en tems altérée. On a conservé quelques-uns de ces mots orthographiés pour la rime, come une preuve de l'ancien usage: mais on en a conservé très peu, parce que l'on a craint que la multitude n'en fût choquante. On trouvera donc *empraintes* rimant avec *saintes*; *civille* ou *serville* rimant avec *ville*; *fidelle* avec *immortelle* ou *éternelle*, & quelques autres.

3°. Malherbe écrivoit indifféremment *trouver, éprouver & treuver, éprouver*: mais il n'emploie jamais à la rime qu'*éprouver & treuver*. C'est pourquoi l'on les a fait imprimer ici beaucoup plus souvent qu'*éprouver & trouver*.

Passons aux corrections.

DANS LES POÉSIES:

PAGE 39, STANCE I, Vers 4; N'est jamais, *lisés*: jamais n'est.

P. 70, ST. II, V. 3; Que l'on, *lisés*: Qu'on.

P. 116, ST. II, V. 2; M'emporte, *lisés*: me porte.

P. 165, ST. II, V. 15; leur; *lisés*: leurs.

P. 173, ST. I, V. 2; fais; *lisés*: faits.

P. 180, ST. II, V. 5; A la foi, *lisés*: en la foi.

P. 200, ST. I, V. 8; La terre, *lisés*: Leur terre.

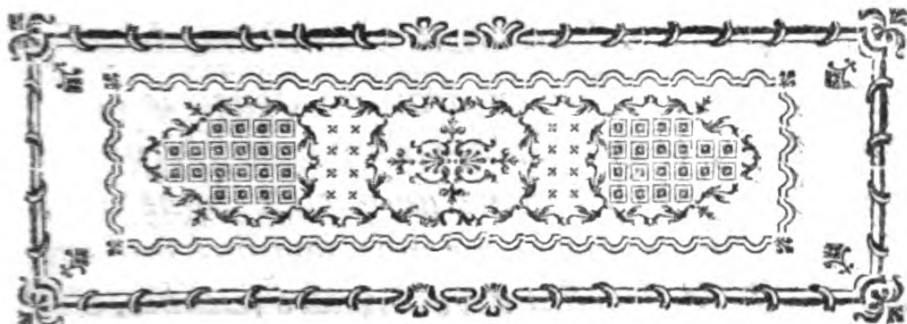
- P. 217, ST. II, V. 1; de beautez & de vertus, *lisés* : des beautez & des vertus.
 P. 228, ST. I, V. 7; pour, *lisés* : par.
 P. 245, ST. I, V. 1; fans, *lisés* : par.

DANS LE DISCOURS, &c.

- NOTA. Come dans ce *Discours* & dans la *Table raisonnée* les pages sont entremêlées de Prose & de Vers, on comte ici les lignes de Prose & les Vers séparément.
 P. 345, NOTES, COLONE I, ligne 14; con raires; *lisés* : contraires.
 P. 370, N. COL. I, l. 3; omme il le; *lisés* : somme il ne.
 P. 374, TEXTE, l. dernière; ce n'est la; *lisés* : si ce n'est la.
 P. 382, TEX. l. 11; il n'y a donc; *lisés* : il n'y done.

DANS LA TABLE RAISONNÉE.

- P. 429, V. 16; Esfluere; *lisés* : Effluere.
 P. 431, COL. I, l. 32; de feu; *lisés* : du feu.
 P. 434, V. 15; procedit; *lisés* : præcedit.
 P. 439, TITRE I, l. 1; 1664; *lisés* : 1604.
 P. 454, COL. I, l. 4 & 5; effacés ces mots : V. 2. Me porte, &c.
 P. 460, ST. XXIV, V. 3; Au, *lisés* : A. V. 5; A, *lisés* : Au.
 P. 464, TIT. IV, COL. II, l. 4; Il me paroît; *lisés* : Je le trouve.
 P. 473, COL. II, l. 3; ajoutés : Les doubles Titres, qui sont à chaque Stance de la première, m'ont été fournis par la *Relation* dont je viens de parler.
 IBID. TIT. I, COL. I, l. 2; effacés : en.
 P. 476, TIT. II, COL. II, l. 6; suam; *lisés* : suum.
 P. 482, TIT. III, V. 3; proferri; *lisés* : præferri.
 P. 489, COL. I, l. 21; après guères; ajoutés : Malherbe a fait usage de cette liberté dans le mot *même* employé come Adverbe & signifiant *etiam* en latin; lequel étant alors indéclinable ne devoit jamais avoir d's à la fin. Nos anciens cependant y en mètoient une ordinairement. On lit ici : P. 71. ST. I, V. 4; *Dont mêmes au berceau les enfans*, &c. Dans d'autres endroits des *Poësies* on trouvera *mêmes* Adverbe, fans que la nécessité de la mesure obligeât d'y mettre une s pour éviter l'élision. Je l'ai conservé parce qu'il est ainsi dans toutes les éditions de Malherbe.



AVERTISSEMENT.

LES Larmes de Saint Pierre, par lesquelles Malherbe se fit connoître dès 1587, ne promettoient rien moins qu'un Poète, né pour éclairer parmi nous la Poésie du flambeau de la Raison, & pour apprendre à l'Imagination à soumettre ses caprices aux loix du Bon-Sens. Il a falu que l'âge, les connoissances, les réflexions & le travail mûrissent le jugement & perfectionassent le goût d'un jeune home, qui ne s'étoit annoncé que come aiant un talent décidé pour la Versification, & come aiant entrevu de quelle ressource il est pour écrire de bien connoître le génie de sa Langue. Les éditions multipliées de ce premier Ouvrage sont des garans du succès qu'il eut en son tems; & le mépris, que Malherbe en fit lui-même dans la suite, est une preuve de la supériorité, que sa raison lui donoit sur les approbateurs d'un essai si peu digne de louanges.

Mais coment parvint-il à cette supèriorité de raison , qui le mit en droit de doner le ton à son siècle , & qui seule a du porter Despréaux à nous le proposer come un modèle digne d'être imité. C'est ce que je me suis imaginé que cette édition de ses Poësies devoit rendre sensible. C'est en même tems un projet , qu'il étoit plus facile de concevoir , que d'exécuter.

Je n'avois point encore alors entre les mains ce qui m'a depuis fourni de quoi faire le Discours , dont je parlerai plus bas ; & parmi les moiens , qui s'offroient à mon esprit , aucun ne me paroïssoit avoir tout ce qu'il falloit pour me fixer. Je communiquai mes vues & mon embaras à M. de Bombarde , qui m'engagea de ranger les Poësies de Malherbe par ordre chronologique.

Je n'apporterai point ici d'autres raisons de cet arrangement , que celles qu'il emploïa pour m'y déterminer.

Votre dessein n'est pas , me dit-il , de faire uniquement connoître Malherbe , come Poète. Vous voulés le peindre come le Restaurateur de la Langue & de la Poësie Françoise. Qu'y auroit-il de mieux , que de doner ses Poësies dans l'ordre qu'il les a composées , & d'y joindre les Variantes des éditions postérieures ? Vous mètrés le Lecteur en état de comparer Malherbe avec lui-même ; de démêler & de suivre les nuances de ses progrès. Telle Rime , tel Mot , tel Tour se

trouvent employés par Malherbe en 1600. Ils sont condamnés & proscrits en 1604. Ce sera, pour ainsi dire, l'historique de la révolution, qu'il a produite dans le Langage & dans la Poésie.

Cette idée me frapa. Je me sentis seulement arrêté par la difficulté de trouver la pluspart des dates & de rassembler les Variantes. Il m'indiqua plusieurs sources, où je pouvois puiser & qui m'en devoient découvrir d'autres; il m'offrit les Livres & les Recueils de son Cabinet; & parvint à me déterminer.

Différens Recueils de Poésies imprimés depuis 1599 jusqu'en 1630, les Lètres de Malherbe, les Observations de Ménage, d'autres Livres & quelques conjectures m'ont fait entrevoir à peu près le tems, où pouvoit avoir été composé la plus grande partie de ce qui n'a pas des évènements publics pour objet; & j'ai daté cent quatre Pièces de cent dix-&-neuf, que contiennent ici les Poésies de Malherbe.

La Table raisonnée, qui termine ce volume, a principalement pour but de satisfaire les Lecteurs à cet égard. Ils sentent bien qu'il ne m'étoit pas possible de m'assurer précisément de l'année où chaque Pièce avoit été faite. Quand je n'ai pu me fonder que sur l'autorité des Recueils, j'ai dit les Pièces antérieures à l'année de l'impression de ceux qui les avoient adoptées les premiers.

La même Table offre dans un choix de Variantes , les preuves des efforts continuels , que Malherbe faisoit pour atteindre le mieux.

Cette édition doit encore aux Recueils de Poésies , dont j'ai parlé , l'avantage d'être plus ample & plus correcte que les précédentes. Ils m'ont fourni quelques Pièces , que j'ai placées à leurs dates , sans prétendre qu'elles soient véritablement de Malherbe : mais je puis me flater d'avoir en quelques endroits donné son véritable texte , défiguré par des fautes assés grossières dans les éditions de 1630 & de 1631 , les premières où l'on ait rassemblé ses Œuvres. Ménage , en 1666 , avoit corrigé quelques-unes de ces fautes : mais il en avoit laissé subsister d'autres.

La Table raisonnée renferme aussi quelques détails littéraires ; un petit nombre de Remarques historiques & critiques ; & des passages d'Anciens ou de Modernes , avec lesquels certains traits de notre Poète ont de la ressemblance. Je dois la pluspart de ces passages aux Remarques de Chevreau sur les Œuvres poétiques de Malherbe , & le reste aux Observations de Ménage.

A l'occasion de quelques Vers de Malherbe , Chevreau s'est donné la peine de compiler des espèces de lieux communs , dans lesquels il a fait entrer beaucoup de morceaux de Poètes Italiens , & peut-être de quelques-uns postérieurs au Poète François. C'est depuis l'impression de



A P P R O B A T I O N.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, la nouvelle Edition des POESIES DE MALHERBE, rangées par ordre chronologique, &c ; & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 20 Juillet 1754.

COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE.

P R I V I L E G E D U R O I.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, S A L U T. Notre bien amé JOSEPH-GERARD BARBOU, Imprimeur-Libraire à Paris, nous a fait exposer qu'il désireroit imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre, *Œuvres de Malherbe. Les Commentaires de César, Traduction nouvelle. Indiculus Universalis du Pere Pomey, augmenté & corrigé par M. l'Abbé Dinouart. Traité de la Poësie du P. Mourgues, de la Compagnie de Jesus*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, d'imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de dix années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes ; Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; Comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exem-

plaires contrefaits ; de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans , dont un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris , & l'autre tiers audit Exposant , ou à celui qui aura droit de lui , & de tous dépens , dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs , en bon papier & beaux caracteres , conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contrescel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie , & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de les exposer en vente , les Manuscrits , qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages , seront remis dans le même état , où l'Approbation y aura été donnée , ès mains de notre très-cher & féal Chevalier , Chancelier de France , le sieur de Lamoignon , & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France , le sieur de Lamoignon , & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier , Garde des Sceaux de France , le sieur de Machault , Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Présentes ; Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans causes , pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages , soit tenue pour dûment signifiée , & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secrétaires , soit ajoutée comme à l'original : Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis , de faire pour l'exécution d'icelles , tous actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clameur de Haro , charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles le quatrième jour du mois de Septembre , l'An de grace mil sept cens cinquante-quatre , & de notre règne le quarantième. PAR LE ROI EN SON CONSEIL.
Signé PERRIN.

Réglé sur le Registre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris , N^o. 416. fol. 324. conformément aux Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723 , à Paris , le 24 Septembre 1754.

Signé B. BRUNET , Adjoint.

X I.

1608.

CHANSON.

Ils s'en vont ces Rois de ma vie,
 Ces yeux, ces beaux yeux,
 Dont l'éclat fait pâlir d'envie
 Ceux même des cieux.

*DIEUX, amis de l'innocence,
 Qu'ai-je fait pour mériter
 Les ennuis où cette absence
 Me va précipiter.*



Elle s'en va cette merveille,
 Pour qui nuit & jour,
 Quoi que la raison me conseille,
 Je brûle d'amour.

*DIEUX, amis de l'innocence,
 Qu'ai-je fait pour mériter
 Les ennuis où cette absence
 Me va précipiter.*



En quel effroi de solitude
 Assez écarté
 Mettrai-je mon inquiétude
 En sa liberté ?

*DIEUX, amis de l'innocence ,
 Qu'ai-je fait pour mériter
 Les ennuis où cette absence
 Me va précipiter.*



Les affligés ont en leur peine
 Recours à pleurer :
 Mais quand mes yeux feroient fontaines,
 Que puis-je espérer ?

*DIEUX, amis de l'innocence ,
 Qu'ai-je fait pour mériter
 Les ennuis où cette absence
 Me va précipiter.*



la Table raisonnée , que ce soupçon est né dans mon esprit. L'idée ne m'est pas venue plustôt de m'assurer de l'âge des Auteurs , que Chevreau cite ; & présentement il n'en est plus tems. Come je ne devois rapporter que ce que Malherbe pouvoit avoir eu dessein d'imiter ; j'espère que , s'il m'est arrivé de tomber à cet égard dans quelque anachronisme involontaire , on voudra bien me le pardonner.

Pour les Remarques historiques & critiques , j'en avois préparé beaucoup : mais la loi que l'on s'étoit imposée de se renfermer dans un seul volume , ne m'a pas permis d'en faire usage. J'en donne seulement quelques-unes , parce qu'elles m'ont paru , les historiques , absolument nécessaires ; les critiques , d'une assés grande utilité.

Le Discours sur les obligations que la Langue & la Poésie Françoisé ont à Malherbe , tend au but général de cette édition de ses Poésies ; & mérite d'autant plus d'attention , que Malherbe y parle d'un bout à l'autre.

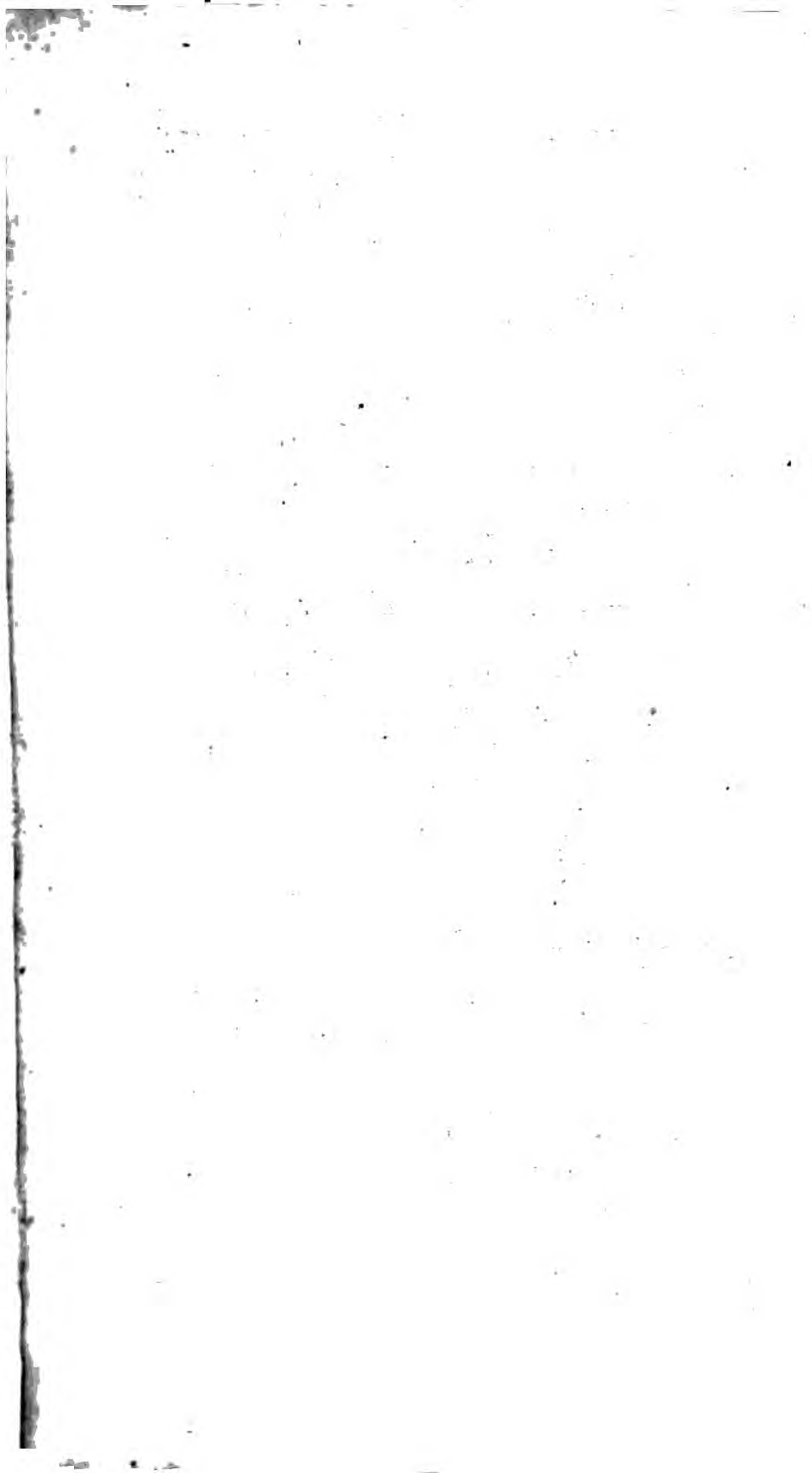
Mais sur quoi je dois prévenir les Lecteurs , c'est qu'ils y verront quelquefois notre Poète censurer des fautes , dont ses Vers ne sont pas exemts. Ils en doivent conclure qu'il a connu lui-même ses défauts , qu'il a fait tous ses efforts pour s'en corriger , & que la mort l'a surpris y travaillant encore. C'est la véritable raison sans doute pour laquelle il n'a jamais fait imprimer

lui-même le recueil de ses Poësies , que l'on n'a vu réunies que deux ans après sa mort. Il vouloit qu'elles eussent toute la correction qu'il se sentoît capable de leur doner : mais c'étoit un ouvrage pour lui de trop longue halène ; & sa vie , come il est arrivé , ne devoit pas durer assés , pour qu'il eût le loisir de conduire à la plus exacte perfection ce qu'il n'avoit enfanté qu'à force de réflexions & de travail.

SAINT-MARC.



MÉMOIRES





Enfin Malherbe vint.
Dap. Art. Po.

A. J. M. de la Roche

J. Goussier del.



MÉMOIRES

POUR LA VIE

DE MALHERBE,

PAR LE MARQUIS

DE RACAN*.

I. FRANÇOIS DE MALHERBE naquit à Caen , environ l'an 1555. Il étoit de l'illustre Maison de Malherbe Saint-

* CE petit Ouvrage fut imprimé pour la première fois à Paris en 1651 in-8° ; pour la seconde dans un petit Recueil , que Saint-Ussans fit paroître à Paris en 1672 sous le Titre de *DIVERS TRAITÉZ de Morale , d'Histiore & d'Eloquence* ; pour la troisième fois en 1717 dans le T. I des *MEMOIRES d'Histiore & de Littérature* , recueillis par M. de Sallengre ; enfin à la tête de l'Édition , que les Frères Barbou donnèrent en 1723 à Paris , des *ŒUVRES DE MALHERBE* , en 3 Vol. in-12 ; & par tout le Titre est *LA VIE de MALHERBE*. Ménage dit dans ses *OBSERVATIONS sur les Poëtes de MALHERBE* , p. 59 , du T. II de l'Édition de 1723 nomée ci-dessus , la seule que je dois citer ici : *J'apprens des MEMOIRES de M. DE RACAN pour la VIE de MALHERBE , écrits en ma faveur , dans le dessein que j'avois d'écrire la Vie de ce Prince de nos Poëtes Liriques , &c.* Toutes les fois qu'il cite cet Ouvrage , il ne le nome pas autrement. Mais est-ce bien l'Ouvrage de Racan , que nous avons ? Ou l'avons-nous tel qu'il l'avoit fait ? C'est , dit M. l'Abbé Goujet , *BIBLIOTH. FRANC. T. XV , p. 183 , un point de Critique qui m'a paru fort bien discuté dans les Remarques Critiques de M. l'Abbé Joly ,*

Chanoine de Dijon , sur le Dictionnaire de Bayle (imprimées à Dijon en 1748 in-fol. p. 514.) J'y renvoie. Je me contenterai de dire , qu'après avoir bien examiné ce qui peut être dit sur ce sujet ; M. Joly conclut " qu'il n'y a aucun lieu de douter que Racan n'ait jeté sur le papier des Mémoires pour la Vie de son Maître , l'autorité de Ménage y étant formelle. " Mais que ces Mémoires aient été imprimés tels qu'ils sont sortis de la plume de Racan ; c'est , dit-il , ce que je ne me persuaderai jamais. Racan , ajoute-t-il , étoit incapable de donner au public un tissu de contradictions & d'absurdités , qui blessent également la mémoire de son Maître & sa propre réputation. " M. Joly croit donc " que les Mémoires de Racan , avant que d'être mis en lumière , étant passés de main en main , plusieurs personnes qui avoient connu Malherbe , se firent un plaisir , les-uns de bone foi , les autres par malignité , de les augmenter , plus souvent selon leur caprice ou sur des bruits incertains , que suivant les loix de la conscience & de la vérité. " La conjecture de M. l'Abbé Joly fait honneur à sa manière de penser : mais je la crois sans fondement. Les Mémoires de Racan fu-

ij MÉMOIRES POUR LA VIE

Aignan, qui a porté les armes en Angleterre sous un Duc Robert de Normandie (1); & cette Maison s'étoit rendue plus illustre en ce pais-là qu'au lieu de son origine, où elle s'étoit tellement rabaisée que le Père de notre Malherbe n'étoit qu'Assesseur à Caen (2). Il se fit de la Religion un peu avant que de mourir. Son Fils, dont nous parlons, en eut un déplaisir si sensible, qu'il en quitta le Pais & s'alla habiter en Provence à la suite de M. le Grand-Prieur, qui en avoit le Gouvernement (3). Il entra dans sa Maison à l'âge de

rent imprimés en 1651, dix-&-neuf ans avant sa mort; & nous ne voions nulle part qu'il se soit plaint lui-même, ni personne pour lui, que l'on eût altéré son ouvrage. La première Edition des *Observations de Ménage* est de 1666, quinze ans après l'impression des *Mémoires de Racan*; & Ménage, bien loin d'avertir que ce que le Public avoit entre les mains n'étoit pas le véritable ouvrage de Racan, ne dit même nulle part que ces *Mémoires* fussent imprimés. Il doit donc rester pour constant que, quant au fond, nous avons les *Mémoires de Racan* tels qu'il les avoit faits. Il ne les avoit pas écrits pour le Public. Il les avoit compilés au hasard, jetant tout sans ordre & sans s'île sur le papier, à mesure que sa mémoire le lui fournissoit; & laissant à Ménage à faire le choix des matériaux qu'il lui donoit à mètre en oeuvre. Je ne puis rien dire de l'Édition de 1651, qu'il ne m'a pas été possible de trouver. Pour celle de 1672, dont les autres sont des copies, il est certain que Saint-Ussans n'a pas fait difficulté de l'interpoler. La Fable du Méanier & de son Fils n'avoit pas été mise en Vers par la Fontaine en 1651, & le *XXXVIIe Entretien de Balzac* ne vit le jour qu'en 1657. Je n'ai donc pas fait difficulté de retrancher de ces *Mémoires* ces deux Pièces qui n'y pouvoient pas être en 1651. Saint-Ussans a fait encore des changemens de s'île en quelques endroits, & d'autres altérations. Comme mon intention est de rendre ces *Mémoires* le plus conformes qu'il me sera possible à leur original; je donnerai les endroits que Ménage en cite, précisément tels qu'il les rapporte, & j'aurai soin d'en avertir. En confrontant ces endroits avec les Editions ordinaires, on verra la preuve des libertés que Saint-Ussans avoit prises.

I. (1) C'EST Robert III, Duc de Normandie, Fils de Guillaume le Conquérant. *M. de Foix*, dit BALZAC, *Entret. XVIII*, (lorsqu'il fut) nommé à l'Archevêché de Toulouse, étoit Conseiller au Parlement de Paris

Sans ce grand exemple de M. de Foix, Malherbe ne se fut jamais résolu à traiter pour son Fils d'un Office de Conseiller au Parlement de Provence. Ses Amis lui représentèrent en cette occasion qu'après un Gentilhomme, Parent des Rois & Allié de toutes les Maisons Souveraines de l'Europe, le Fils d'un Gentilhomme, quoique de la race de ceux qui suivirent en Angleterre Guillaume le Conquérant, pouvoit sans scrupule exercer une Charge de Conseiller.

(2) VOICI ce qu'on lit dans le *Perroniana*, si l'on peut faire quelque fond sur ce Livre. *Malherbe est un bon esprit, qui écrit fort bien en Vers & en Prose. M. Bertaut m'envoya un jour cette Ode à la Reine (ci p. 51), sans me dire l'Auteur. Je la trouvai excellente. Il a même en ses discours quelque chose de bon & de hardi. Il est Fils d'un Père qui avoit bon esprit, qui étoit Lieutenant-Général à Saint-Lô. C'étoit la fleur du Pais. Il étoit grand ami de mon Père. M. l'Abbé Goujet, ibid. p. 174, dit: M. Huet se contente de dire que Malherbe sortoit d'une famille qui possédoit depuis longtemps les premières Magistratures de la Ville de Caën. Son Père, Conseiller au Raillage, lui destinant sa Charge, le fit étudier dans l'Université de Caën, où il eut l'avantage d'avoir pour Maître le célèbre Jean Roussel, qui avoit su joindre la force de l'Eloquence & les graces de la Poésie Latine à la profondeur de la Jurisprudence. Il l'envoia ensuite en Allemagne & en Suisse, où il prit à Heidelberg & à Bâle les leçons des plus habiles Professeurs de l'une & de l'autre ville. Revenu à Caën, il fit des discours dans les Ecoles publiques, aiant l'épée au côté; ce qui n'étoit pas sans exemple, dit M. Huet.*

(3) HENRI d'Angoulême, Grand Prieur de France, Fils naturel de Henri II, accompagna le Maréchal de Retz, Gouverneur de Provence, dans le séjour qu'il alla faire en cette Province en 1574, & lui-même en eut le Gouvernement en 1579.

dix-sept ans (4), & le servit jusqu'à ce qu'il fut assassiné par Artiviti (5).

II. PENDANT son séjour en Provence, il s'insinua dans les bones graces de la Veuve d'un Conseiller & Fille d'un Président, dont je ne fais point les noms (1). Il l'épousa après quelques années de recherche, & il en eut plusieurs enfans qui sont morts avant lui. Les plus remarquables sont une Fille qui mourut de la peste à l'âge de cinq ou six ans, & qu'il assista jusqu'à la mort (2); & un Fils qui fut tué malheureusement en duel par M. de Piles (3).

III. LES actions les plus remarquables de sa vie, & dont je me puis souvenir, sont que pendant la Ligue, lui & un nommé de La Roque, qui faisoit joliment des Vers & qui est mort à la suite de la Reine Marguerite (1), poussèrent M. de Sulli si violemment l'espace de deux ou trois lieues qu'il en a toujours gardé du ressentiment contre Malherbe, & « c'étoit » la cause, à ce qu'il disoit, qu'il n'avoit jamais pu tirer de » faveurs de Henri quatrième, pendant que M. de Sulli gouvernoit les Finances ».

IV. JE lui ai oui conter aussi plusieurs fois qu'en un partage de fourage ou de butin qu'il avoit fait, il y eut un Capitaine d'Infanterie assez fâcheux qui le maltraita d'abord, jusqu'à lui ôter son épée; ce qui fut cause que le Capitaine eut pour un tems les Ricurs de son côté: mais enfin Malherbe aiant fait en sorte de retirer son épée, il obligea ce Capitaine insolent d'en venir aux mains. D'abord il lui donna un coup à travers le corps, qui le mit hors de combat; & alors ceux qui l'avoient méprisé auparavant, le félicitèrent de sa belle action.

V. IL m'a souvent dit encore qu'étant habitué à Aix depuis la mort de M. le Grand-Prieur son Maître (1), il fut commandé de mener deux cens homes de pied devant la ville de Martigues. Cette ville étant infectée, les Espagnols l'assiégeoient par mer, & les Provençaux par terre, pour empê-

(4) LORSQU'EN 1574 Malherbe suivit le Grand Prieur en Provence, il avoit environ dix-neuf ans, parce qu'étant mort au mois d'Octobre 1628, âgé de plus de 73 ans, il devoit être né dans le cours de l'année 1555.

(5) PHILIPPE Altoviti, ou Altoviti, Baron de Castelane.

II. (1) LE nom de ce Président étoit de Coriolis, & sa Fille s'appelloit Madelène.

(2) ON trouve une Epitaphe de cet enfant dans les Poésies de la Frenais-Vauquelin, qui qualifie Malherbe de *Sieur de Digly*.

3) M A R C-Antoine de Malherbe,

Fils du Poète, fut tué vers l'automne de 1627, étant sur le point d'être reçu Conseiller au Parlement de Provence. *Il a laissé*, dit M. l'Abbé Goujet, *ibid. p. 179, quelques Vers, où il y a plus de feu, mais moins de correction que dans ceux de son Père.* Je ne les ai pu trouver nulle part. Si je les avois recouverts, on m'eût su quelque gré de les avoir joints aux Poésies de son Père.

III. (1) A U sujet de ce Poète La Roque, Voies la *Table raisonnée*, &c. p. 419.

V. (1) CE Prince fut tué par Altoviti le 2 de Juin 1586 à Aix.

iv MÉMOIRES POUR LA VIE

cher que les habitans ne communiquassent le mauvais air ; & ils la tinrent si étroitement assiégée par des lignes de communication , qu'ils réduisirent le dernier vivant à mètre le drapeau noir sur la ville avant la levée du siège. Voilà ce que je lui ai oui dire de plus remarquable en sa vie avant notre connoissance.

VI. SON nom & son mérite furent connus de Henri le Grand par le rapport avantageux, que lui en fit M. le Cardinal du Perron (1). En une certaine rencontre, le Roi lui demandant s'il ne faisoit plus de Vers, il lui dit, « que depuis que sa Majesté lui avoit fait l'honneur de l'employer » en ses affaires, il avoit tout-à-fait quitte cet exercice ; & » qu'il ne falloit point que personne s'en mêlât après un certain Gentilhomme de Normandie, habitué en Provence, » nommé Malherbe, qui avoit porté la Poësie Françoisise à un » si haut point, que personne n'en pouvoit jamais approcher » (2). Le Roi se ressouvint de ce nom de Malherbe. Souvent même il en parloit à M. Desyveteaux, alors Précepteur de M. de Vendôme, & qui en toutes rencontres offroit à Sa Majesté de le faire venir de Provence : mais le Roi ne lui en donna point d'ordre ; de sorte que Malherbe ne vint à la Cour que trois ou quatre ans après que le Cardinal du Perron eut parlé de lui. Etant donc venu à Paris par occasion pour ses affaires particulieres, M. Desyveteaux prit son tems pour en avertir le Roi ; & aussi-tôt Sa Majesté l'envoia querir. C'étoit en l'année 1605 (3). Comme le Roi étoit sur le point de partir pour le Limosin, Sa Majesté lui commanda de faire des Vers sur son voiage, qu'il lui présenta à son retour. C'est cette excellente Pièce qui commence :

O Dieu dont les bontés de nos larmes touchées (4).

Le Roi fut si content de ces Vers, que, desirant le retenir à son service, il commanda par avance à M. de Bellegarde de lui donner sa maison, jusqu'à ce qu'il l'eût fait mètre sur l'état de ses Pensionnaires. M. de Bellegarde lui donna sa table, un cheval & mille livres d'appointemens.

VII. RACAN, qui étoit alors Page de la Chambre sous M. de Bellegarde & qui commençoit à faire des Vers, eut par cette rencontre la connoissance de Malherbe, dont il apprit

VI. (1) ALORS seulement Evêque d'Evreux.

(2) CE fut au voiage de Lion en 1601, que le Cardinal du Perron fit au Roi l'éloge de Malherbe, come on le voit par une Lettre du Poëte à ce Prélat, du 9 de Novembre 1601. LET. de Mal. L. II. Let. II. Le Cardinal

fondoit son jugement sur l'ODE à la Reine Marie de Médicis sur sa bienvenue en France. V. ci-dessus I, 2, & Table raisonnée, Liv. I, XI.

(3) AU mois de Septembre, come on l'apprend de la Lettre XIII du Liv. II des LETRES de Malherbe.

(4) CI, p. 78.

ce qu'il a jamais fu de la Poësie Françoisse, ainsi qu'il l'avoue lui-même dans une Lettre qu'il a écrite à M. Conrart. Cette connoissance & l'amitié qu'il contracta avec Malherbe, dura jusqu'à sa mort arrivée en 1628, quatre ou cinq jours avant la prise de la Rochelle, come nous le dirons ci-après.

VIII. A LA mort de Henri le Grand, la Reine Marie de Médicis gratifia Malherbe de cinq cens écus de pension ; ce qui lui dona moïen de n'être plus à charge à M. de Bellegarde (1). Depuis ce tems-là il a fort peu travaillé ; & je ne pense pas qu'il ait fait guère autre chose que les Odes pour la Reine Mère, quelques Vers de Balet, quelques Sonnets au Roi, à Monsieur & à des particuliers ; & cette dernière Pièce qu'il fit avant que de mourir, qui commence.

Donc un nouveau labour à tes armes s'apprête (2).

IX. POUR parler de sa Personne & de ses Mœurs, sa constitution étoit si excellente, que j'ai oui dire à ceux qui l'ont connu en sa jeunesse, que ses sueurs avoient quelque chose d'agréable, come celles d'Alexandre. Sa conversation étoit brusque : mais il ne disoit mot qui ne portât. En voici quelques-uns.

X. PENDANT la prison de M. le Prince (1), le lendemain que Madame la Princesse (2) fut accouchée de deux enfans morts, pour avoir été incommodée de la fumée qu'il faisoit en sa chambre au Bois de Vincennes, il trouva un Conseiller de Provence de ses amis en une grande tristesse, chés M. le Garde des Sceaux du Vair. Il lui demanda la cause de son affliction. Le Conseiller lui répondit « que les » Gens de bien ne pouvoient avoir de joie après le malheur » qui venoit d'arriver, de la perte de deux Princes du Sang, » par les mauvaises couches de Madame la Princesse ». Malherbe lui répondit ces propres mots : *Monsieur, Monsieur, cela ne doit point vous affliger ; vous ne manquerez jamais de maître.*

XI. UNE autre fois, un de ses Neveux le venant voir au

VIII. (1) CEPENDANT, dit M. l'Abbé Goujet (ibid. p. 178) d'après M. Huet, cela ne le méritant point assés au large, il n'épargnoit point sa veine pour tâcher de se procurer une meilleure fortune. Sa Poësie, toute noble qu'elle est, n'est pas toujours employée noblement ; en sorte que M. Vauquelin Desyvetaux disoit « qu'il de- », mandoit l'aumône, le Sonnet à la » main ».

(2) CI, p. 294. Le Livre III où se trouve cette Ode, contient les Pièces composées depuis la mort d'Henri

IV jusqu'à celle de Malherbe, & renferme près de la moitié de ses Poësies ; ce qui semble démentir ce que Racan avance dans cet Article. Il devoit peut-être être sur de ce qu'il disoit ; & l'on en peut conclure, que nous n'avons pas toutes les Poësies de Malherbe.

(1) HENRI de Bourbon, Prince de Condé.

(2) CHARLOTE-Marguerite de Montmorenci, dont Henri IV avoit été fort amoureux. Notre Poëte a fait plusieurs Pièces, au nom de ce Roi, pour cette Princesse.

vj MÉMOIRES POUR LA VIE

retour du Collège, où il avoit été neuf ans, il lui demanda s'il étoit savant ; & , lui ouvrant son Ovide, il l'obligea de lui en expliquer quelques Vers. Son Neveu se trouvant fort empêché & ne faisant qu'hésiter, Malherbe lui dit plaisamment : *Croïés-moi, soïés vaillant. Vous ne valés rien à autre chose.*

XII. UN jour dans le Cercle, un Prude, l'abordant, lui fit un grand éloge de Madame la Marquise de Guercheville, qui étoit là présente, come Dame d'honneur de la Reine ; & après lui avoir conté toute sa vie, & la constance qu'elle avoit eue aux poursuites de feu Henri le Grand, il conclut son panégyrique par ces mots, en la montrant à Malherbe : *Voilà ce qu'a fait la Vertu* (1). Malherbe aussi tôt lui montra de la même sorte la Conétable de Luines, qui avoit son tambouret auprès de la Reine ; & il lui dit : *Voilà ce qu'a fait le Vice* (2).

XIII. UN Gentilhomme de ses parens faisoit tous les ans des enfans à sa Femme, dont Malherbe se plaignoit, en lui disant, « qu'il craignoit que cela n'apportât de l'incommodité » à ses affaires, & qu'il n'eût pas le moïen de les élever selon » son état ». A quoi le Parent répondit, « qu'il ne pouvoit avoir trop d'enfans, pourvu qu'ils fussent gens de bien ». Malherbe lui dit fort sèchement, « qu'il n'étoit pas de cet » avis-là ; & qu'il aimoit mieux manger un chapon avec un » Voleur, qu'avec trente Capucins ».

XIV. QUAND son Fils fut tué par M. de Piles, il alla exprès au Siège de la Rochelle, pour en demander justice au Roi : mais n'en aiant pas eu toute la satisfaction qu'il en espéroit, il disoit tout haut dans la Cour d'Éstrée, qui étoit alors le logis du Roi, « qu'il vouloit demander le combat » contre M. de Piles ». Quelques Capitaines des Gardes & autres gens de guerre qui étoient-là, se souïrioient à le voir

XII. (1) ANTOINETTE de Pons, Dame de Guercheville, Fille d'Antoine, Sire de Pons, Comte de Mareilles, fut mariée d'abord à Henri de Silli, Comte de la Roche-Guion, ensuite à Charles du Pleffis, Seigneur de Liancourt. L'un & l'autre prirent, à cause d'elle, le nom de Marquis de Guercheville. Lorsqu'elle étoit veuve pour la première fois, Henri IV, la reconnoissant plus vertueuse qu'il n'eût voulu, lui dit « que puisque véritablement elle étoit Dame d'honneur, » elle le seroit de la Reine sa Femme ». Il lui tint parole, en la nomant dix ans après Dame d'honneur de Marie de Médicis. Elle mourut à Paris le 16 de Janvier 1632, étant veuve pour la

seconde fois.

(2) MARIE de Rohan, née en Décembre 1600 & morte le 12 d'Août 1679, étoit Fille d'Hercule de Rohan, Duc de Montbazou. Au mois de Septembre 1617, elle épousa Charles d'Albert, Duc de Luines, Pair & Conétable de France, qui mourut en 1621. Elle se remaria l'année suivante avec Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse. Cette Dame, qui fut pendant quelque tems favorite d'Anne d'Autriche, se rendit très célèbre par ses intrigues durant la Régence de cette Reine. Ce que Malherbe dit ici, ne tombe pas sur elle : mais sur le Conétable de Luines, qu'il n'aimoit pas.

à son âge parler encore d'aller sur le pré ; & Racan , come son ami , le tira à part pour lui doner avis « qu'il se faisoit » moquer de lui ; & qu'il étoit ridicule à l'âge de soixante- » & treize ans qu'il avoit , de se vouloir battre contre un » home de vingt- & cinq ». Sans attendre qu'il achevât sa remontrance , il repliqua brusquement : *C'est pour cela que je le fais. Je hazarde un sol contre une pistole* (1).

XV. LA façon de corriger son Valet étoit assés plaisante. Il lui donoit dix sols par jour pour sa vie , ce qui étoit honnête en ce tems-là , & vingt écus de gage par an. Quand donc il l'avoit fâché , il lui faisoit une remontrance en ces termes : *Mon ami , quand on offense son Maître , on offense Dieu ; & quand on offense Dieu , il faut avoir absolution de son péché , jeûner & doner l'aumône. C'est pourquoi je retien-*

XIV. (1) VOICI ce que Balzac dit à ce sujet dans son XXXVIIe. ENTRETEN. La dernière année de sa vie , Malherbe perdit son Fils , qui fut tué en duel par un Gentilhomme de Provence. Cette perte le toucha sensiblement. Je le vois tous les jours dans le sort de son affliction , & je le vis agité de plusieurs pensées différentes. Il songea une fois à se battre contre celui qui avoit tué son Fils ; & come nous lui représentâmes , M. de Porchères d'Arbaud & moi , qu'il y avoit trop de disproportion de son âge de soixante- & douze ans à celui d'un home qui n'en avoit que vingt- & cinq ; C'est à cause de cela que je me veux battre , nous répondit-il. Ne voyés-vous pas que je ne hazarde qu'un denier contre une pistole ? On lui parla ensuite d'accommodement ; & un Conseiller au Parlement de Provence , son ami particulier , lui porta parole de dix mille écus. Il en rejeta la première proposition ; & nous dit l'après-dînée ce qui s'étoit passé le matin entre lui & son ami. Mais nous lui fîmes considérer que la vengeance qu'il

desiroit , étant apparemment impossible , à cause du crédit que sa Partie avoit à la Cour , il ne devoit pas refuser cette légère satisfaction . . . Eh bien , dit-il . Je croirai votre conseil. Je pourai prendre l'argent , puisqu'on m'y force : mais je proteste que je ne garderai pas un teston pour moi de ce qu'on me baillera. J'emploierai le tout à faire bâtir un Mausolée à mon Fils. Il usa du mot de Mausolée , au lieu de celui de Tombeau ; & fit le Poète par tout. Peu de tems après , il fit un voyage à la Cour , qui étoit alors devant la Rochelle , & apporta de l'Armée la maladie , dont il vint mourir à Paris. Ainsi le traité des dix mille écus ne fut point conclu , & le dessein du Mausolée demeura dans son esprit. Il fit seulement imprimer un Factum & trois Sonnets , qui n'ont point été mis dans le corps de ses Ouvrages . . . De plusieurs exemplaires , qu'il m'en avoit donés , il ne s'en est pu trouver aucun dans mes papiers , & il ne me souvient que de ce seul Vers (ci , page 306) :

Mon Fils , qui fut si brave & que j'aimai si fort.

Sur ma parole , assurés-vous qu'ils étoient tous excellens , & que ce n'est pas une petite perte que celle que vous en faites. Ménage , qui dans ses OBSERVAT. (p. 383) sur le Sonnet dont Balzac cite les premiers Vers , rapporte ce que l'on vient de lire , dit ensuite , p. 385 : M. de Balzac se trompe en ce qu'il dit que Malherbe avoit fait trois Sonnets sur la mort de son Fils , qu'il fit imprimer avec un Factum. A l'heure même que j'écris ces lignes , j'ai devant mes yeux ce Factum de Malherbe , qui est une Lettre adressée au Roi ; & avec ce Factum ou cette Lettre , il n'y a que le Sonnet dont il

s'agit dans cet Article , d'imprimé & l'Ode pour le Roi Louis XIII allant châtier la rébellion des Rochelois , &c. (ci , p. 294.) Ce Gentilhomme de Provence , qui tua en duel le Fils de Malherbe , s'appelloit M. de Piles. Son second étoit un nommé M. de Bormes , Fils de M. Cauvet , Conseiller au Parlement d'Aix & Beaupère de ce M. de Piles. J'ai vu de la Lettre , dont parle Ménage , deux Editions en Feuilles volantes , qui sont du tems même. L'une est in-4° , l'autre in-8°. La Lettre n'est accompagnée dans les deux Editions que du Sonnet & de l'Ode , que Ménage indique.

viii MÉMOIRES POUR LA VIE

drai cinq sols de votre dépense, que je donnerai aux Pauvres à votre intention pour l'expiation de vos péchés.

XVI. ETANT allé visiter Madame de Bellegarde un matin, un peu après la mort du Maréchal d'Ancre, come on lui dit qu'elle étoit allée à la Messe, il demanda « si elle avoit » quelque chose à demander à Dieu, après qu'il avoit délivré » la France du Maréchal d'Ancre ».

XVII. M. DE Meziriac, accompagné de deux ou trois de ses amis, lui apportant un Livre d'Arithmétique d'un Auteur Grec, nommé Diophante, qu'il avoit commenté, & ses amis louant extraordinairement ce livre come fort utile au public; Malherbe leur demanda « s'il feroit amander le pain ». Il fit presque une même réponse à un Gentilhomme de la Religion, qui l'importunoit de Controverses, lui demandant pour toute replique, « si l'on boiroit de meilleur vin & si l'on vivroit » de meilleur bled à la Rochelle qu'à Paris ».

XVIII. IL n'estimoit aucun des anciens Poètes, qu'un peu Bertaut. Encore disoit-il « que ses Stances étoient *nichil-* » *au-dos* (1); & que, pour mètre une pointe à la fin, il faisoit » les trois derniers Vers insupportables (2).

XVIII. (1) M E N A G E dans son *Dictionnaire Etimologique*, après avoir observé que nos Anciens prononçoient *nic-hil* & *mic-hi* pour *nihil* & *mihî*, done l'explication de ce que c'est que *Nichil-au-dos*, en rapportant ce passage d'Henri Estienne dans sa *Préparation de l'Apologie d'Hérodote*, p. 348. *S'il faut parler de la mécanique, faisoit-il pas bon voir un Grand Seigneur, voire un Roi portant manches de deux paroisses, c'est-à-dire, dont la moitié étoit d'Ofzade & l'autre moitié de Velours; voire quelquefois un pourpoint de trois paroisses, car le corps étoit de demi-Ofzade, le haut des manches de Cuir, & le bas de Velours; & pour ce qu'il n'y en avoit aucunement à l'endroit du dos, on appelloit cette sorte de pourpoint Nic-hil-au-dos. Duquel mot ont usé plusieurs, qui, n'entendant son origine, ont prononcé Nichilodo. Et a été appliqué ce mot généralement à toutes choses qui avoient une montie en l'extérieur, à laquelle l'intérieur ne répondoit point.*

(2) C E jugement si sévère, que notre Poète portoit de Bertaut, va trouver sa censure & sa justification dans ces paroles de M. l'Abbé Goujet, BIBL. FRANC. T. XIV, p. 163. « Desportes, dit Mademoiselle de Scuderi (*Convers. sur différens sujets*, T. II, pp. 819, 850) a une douceur charmante, du Perron une élévation plus naturelle; & Bertaut a

» tout ce que les autres peuvent avoir
» d'excellent. Mais il l'a avec plus
» d'esprit, plus de force, & plus de
» hardiesse sans comparaison . . . Il
» s'est fait un chemin particulier entre
» Ronsard & Desportes. Il a plus de
» clarté que le premier, plus de force
» que le second, & plus d'esprit & de
» politesse que les deux autres ensemble.
» Le jugement de M. de Brieux
» de Mosant est plus sévère. « Bertaut »
» selon lui (*Récueil de Pièces en Vers*
» & en Prose, Caën 1671, p. 120),
» étoit très docte, & trop peu rendre
» Galant, un bon Cousturier & un
» mauvais Rentrier, c'est-à-dire,
» qu'il ne savoit pas assez l'art de faire
» ces liaisons imperceptibles que de-
» mandent les Vers, & qu'il méritoit
» trop en œuvre les car, mais, donc,
» puis, ores, & autres connexions
» grossières que la Prose se réserve,
» que d'ailleurs dans sa Rime il y avoit
» trop de raisonnemens, pour ne pas
» dire d'argumens à découvert. . . .
» Sorel dans sa Bibliothèque Française
» dit que Bertaut « avoit rendu sa Poésie
» surprenante par ses pointes ». Col-
» let fait la même remarque dans son
» Discours sur l'Eloquence. Il prétend
» que ce Poète s'étoit trop formé sur Sé-
» néque qu'il avoit bien étudié. MM. de
» Sainte-Marthe le louent d'avoir eu une
» veine heureuse, facile & pure; & on
» lit dans le Perroniana « que c'étoit un
» Poète fort poli, & que ses Vers
» étoient ingénieux ». Pour réunir ces

XIX. IL avoit été ami de Regnier le Satirique, & l'estimoit en son genre à l'égal des Latins : mais il survint entre eux un divorce, dont voici la cause. Etant allés diner ensemble chés l'Abbé Desportes, Oncle de Regnier, ils trouvèrent qu'on avoit déjà servi les potages. Desportes, se levant de table, reçut Malherbe avec grande civilité : & offrant de lui doner un exemplaire de ses Pseaumes qu'il avoit nouvellement faits, come il se mit en devoir de monter en son cabinet pour l'aller querir, Malherbe lui dit « qu'il les avoit » déjà vus, que cela ne méritoit pas qu'il prit cette peine, » & que son potage valoit mieux que ses Pseaumes ». Cette brusquerie déplut si fort à Desportes, qu'il ne lui dit pas un mot durant tout le diner : & aussi-tôt qu'ils furent sortis de table, ils se séparèrent, & ne se sont jamais vus depuis. Cela dona lieu à Regnier de faire la Satire contre Malherbe, qui commence,

RAPIN, le favori d'Apollon & des Muses.

XX. IL n'estimoit point du tout les Grecs, & particulièrement il s'étoit déclaré ennemi du galimatias de Pindare. Pour les Latins, celui qu'il estimoit le plus étoit Stace ; & après lui Sénèque le Tragique, Horace, Juvénal, Ovide & Martial (1). Il faisoit peu de cas des Poètes Italiens : &

jugemens, je crois qu'on peut dire que Berant a mérité & ces éloges & ces censures. Il avoit les défauts qu'on lui reproche : mais aussi ne peut-on lui refuser les bones qualités qu'on loue en lui ; ce qui est un véritable éloge, eu égard au tems où il vivoit.

XX. (1) LES paroles de Godeau dans son Discours sur les Œuvres de Malherbe, semblent contredire ce que Racan dit du peu d'estime que notre Poète faisoit des Grecs. Malherbe a aimé les Grecs & les Romains : mais il n'en a pas été idolâtre. Il s'est enrichi de leurs dépouilles, il s'est paré de leurs ornemens : mais il les a changés auparavant avec tant de dextérité, qu'il faut avoir bone vue pour les distinguer d'entre ceux qui sont à lui. Pour ce que Racan ajoute que des Poètes Latins celui que Malherbe aimoit le plus étoit Stace ; c'est ce qui paroit insoutenable à Brieux de Montant. Il s'en explique ainsi dans sa Lettre à M. de Saint-Clair Turgot, Conseiller d'Etat, imprimée à la suite de ses Poësies Latines à Caen en 1669. Le caractère de Malherbe est, à mon avis, éloigné de celui de Stace, autant que le ciel est éloigné de la terre ; & j'avoue que je ne puis comprendre come quoi M. de Racan a dit que notre Petit François faisoit de ce Poète La-

tin son modèle & ses délices. L'un est un Poète Lirique, l'autre un Poète Héroïque ; l'un joue du luth, l'autre bat du tambour. Malherbe est doux & réglé, Stace emporté & violent. L'un est une rivière, qui coule paisiblement dans son lit ; l'autre un torrent, qui se précipite parmi des rochers. Celui-là est animé d'un feu pur & céleste ; celui-ci, dit Scaliger, est un furieux, & quelquefois un frénétique. Ce n'est pas que je sois entièrement de l'avis de ce grand Censeur. Il est en ceci trop sévère, pour ne point dire cruel, come il l'a été quand il a dit que Lucain méritoit les écriviers. Stace a ses charmes : mais lui & Malherbe sont des beautés toutes différentes. En l'un on voit un visage serain, & cette majesté nomée par les Latins comis & tranquilla majestas. En l'autre vous voies cet air fier appelé terribilis decor, & le speciosum ex horrido que Sénèque dona au Lion. Aussi est-il aisé à tout le monde de voir qu'Horace étoit l'ami du cœur de notre Poète, & le patron qu'il se proposoit d'imiter. Il l'avoit dans son cabinet, sous le chevet de son lit, sur sa toilette, dans sa mémoire, aux champs & à la ville ; & il l'appelloit ordinairement son Breviaire. C'est ce que j'ai appris de M. de Grenemefnil, qui a fort connu Malherbe.

x MÉMOIRES POUR LA VIE

disoit « que tous les Sonnets de Pétrarque étoient à la Grèce », que , aussi-bien que les Epigrammes de Mademoiselle de Gournai (2) ».

XXI. IL se faisoit presque tous les jours sur le soir quelques petites conférences dans sa chambre , où assistoient particulièrement Coulomby (1) , Maynard , Racan , du Moustier (2) , & quelques autres , dont les noms n'ont pas été connus dans le monde. Et un jour un habitant d'Aurillac , où Maynard étoit alors Président , venant heurter à la porte de cette chambre , & demandant si M. le Président n'y étoit point ; Malherbe se leva brusquement , & , parlant au Provincial : *Quel Président , dit-il , demandés-vous ? Apprenés qu'il n'y a point ici d'autre Président que moi ?*

XXII. QUELQU'UN lui disant que M. Gaulmin (1) avoit trouvé le moien d'entendre le secret de la Langue Punique , & qu'il y avoit fait le *Pater noster* ; il dit aussi-tôt assés brusquement : *Je m'en vais tout à l'heure y faire le Credo* ; & à l'instant il prononça une douzaine de mots , qui n'étoient d'aucune Langue , en disant : *Je vous soutiens que voila le Credo en Langue Punique. Qui est-ce qui me pourra dire le contraire ?*

XXIII. (1) IL s'obstina avec un nommé M. de Laleu à faire des Sonnets licencieux , dont les deux Quatrains ne fussent pas sur mêmes Rimes (2) . Coulomby n'en voulut jamais

(2) C'EST ce qui s'entendra par ce passage du *Ménagiana* , T. II , p. 344 , Édition de Paris , 1715. *M. de Racan alla voir un jour Mademoiselle de Gournai , qui lui fit voir des Epigrammes qu'elle avoit faites , & lui en demanda son sentiment. M. de Racan lui dit " qu'il n'y avoit rien de bon , & qu'elles n'avoient pas de pointes " . Mademoiselle de Gournai lui dit " qu'il ne faloit pas prendre garde à cela ; que c'étoient des Epigrammes à la Grèce " . Ils allèrent ensuite dîner ensemble chés M. de Lorme , Médecin des Eaux de Bourbon. M. de Lorme leur ayant fait servir un potage qui n'étoit pas fort bon , Mademoiselle de Gournai se tourna du côté de M. de Racan , & lui dit : Monsieur , voilà une méchante soupe. Mademoiselle , repartit M. de Racan , c'est une soupe à la Grèce. Cela se répandit tellement , qu'on ne parloit en plusieurs endroits que de soupe à la Grèce , pour dire un mauvais potage ; & pour marquer un méchant Cuisinier , on disoit . il fait de la soupe à la Grèce.*

XXI. (1) FRANÇOIS de Cauvigni , Sieur de Coulomby , Colomb ou Collobi , l'un des premiers Membres de

l'Académie Françoisse , étoit Cousin de Malherbe , & mourut vers 1648.

(2) DU MOUSTIER étoit un Peintre célèbre , home d'esprit & Poète. On trouve de lui quelques Vers assés bons dans les Récueils de ce tems-là.

XXII. (1) GILBERT Gaulmin , Sieur de Montgeorge , Doien des Maîtres des Requêtes , Intendant du Nivernois & Conseiller d'Etat , étoit de Moulins en Bourbonnois , & mourut le 8 de Décembre 1667 , âgé de plus de 80 ans. Il passa dans son tems pour un très habile Critique. Il avoit une parfaite connoissance des Langues Latine , Grèce , Hébraïque , Arabe , Turque & Persane. Il étoit même assés instruit de plusieurs autres. On estime ses Poésies Latines. Chapelain disoit de lui " qu'il avoit plus d'esprit que de jugement " .

XXIII. (1) JE done cet Article d'après Ménage , excepté ce qui se trouve entre deux Parenthèses , que je conserve de Saint-Ussans , ainsi que ce que je marquerai dans la Note 3.

(2) IL n'y a de ces Sonnets irréguliers que quatre dans les Poésies de Malherbe ; & ce que Racan dit ici

faire , & ne les pouvoit approuver. Racan en fit un ou deux : mais ce fut le premier qui s'en ennua ; (& , come il en vouloit détourner Malherbe , en lui difant « que ce n'étoit » pas faire un Sonnet , que de passer par deffus les règles » ordinaires ». Malherbe lui répondit : *Eh bien , Monsieur ! Si ce n'est un Sonnet , ce font des Vers.*) A la fin auffi Malherbe s'en dégouta ; & il n'y a eu que Maynard de tous ses Ecoliers , qui ait continué d'en faire jusqu'à la mort. Malherbe les quita de lui-même , lorsque Coulomby & Racan ne l'en perfecutoient plus. C'étoit son ordinaire de s'opiniâtrer d'abord contre le conseil de ses amis , & de s'y rendre après de lui-même. (3).

XXIV. IL avoit averfion des fictions poétiques ; & en lifant une Elégie de Regnier à Henri le Grand , qui commence ,

Il étoit presque jour , & le Ciel foûriant , &c.

& où il feint que la France s'enleva en l'air pour parler à Jupiter , & se plaindre du misérable état où elle étoit pendant la Ligue ; il demandoit à Regnier en quel tems cela étoit arrivé ; & difoit « qu'il avoit toujours demeuré en France » depuis cinquante ans , & qu'il ne s'étoit point apperçu qu'elle se fût enlevée hors de fa place ».

XXV. IL avoit un Frère aîné , avec lequel il avoit toujours été en procès ; & comme un de ses amis se plaignoit de cette mauvaise intelligence , Malherbe lui dit , « qu'il ne pouvoit pas en avoir avec les Turcs & les Moscovites , avec qui il n'avoit rien à partager ».

XXVI. IL perdit fa Mère environ l'an 1615 , c'est-à-dire étant âgé de plus de foixante ans ; & , come la Reine Mère envoya un Gentilhomme pour le consoler , il dit à ce Gentilhomme , « qu'il ne pouvoit se revancher de l'honneur que lui » faisoit la Reine , qu'en priant Dieu que le Roi son Fils » pleurât fa mort auffi vieux , qu'il pleuroit celle de fa Mère ».

XXVII. IL ne pouvoit souffrir que les Pauvres , demandant l'aumône , difsent : *Noble Gentilhomme.* Il difoit « que *Noble* » étoit fuperflu ; & que , s'il étoit Gentilhomme , il étoit noble ». Quand les Pauvres lui difoient qu'ils prioient Dieu pour lui , il leur répondoit « qu'il ne croioit pas qu'ils euflent grand » crédit au Ciel , vu le mauvais état auquel il les laiffoit en » ce monde ; & qu'il eût mieux aimé que M. de Luines , ou

font encore à prouver qu'en 1630 on n'a pas recueilli toutes les Pièces de notre Poète.

(3) DANS les Morceaux de ces Mémoires que Ménage cite , Racan ,

en parlant de son Maître , dit toujours *M. de Malherbe.* J'ai cru qu'il fuffiroit d'en avertir. Les Phrafes , qui fuivent ces mots , *jusqu'à la mort* , font confervés de Saint-Ullans.

xij MÉMOIRES POUR LA VIE

» quelque autre Favori lui eût fait la même promesse (1) ».

XXVIII. M. DE TERMES reprenant Racan d'un Vers qu'il a changé depuis, & où il y avoit, parlant d'un home champêtre :

Le labour de ses mains rend sa maison prospère ;

Racan lui répondit que Malherbe avoit usé de ce mot *prospère*, en ce Vers,

O que nos fortunes prospères (1).

Malherbe, qui étoit présent, lui dit brusquement : *Eh bien, morbleu ! Si je fais une sottise, en voules-vous faire une autre ?*

XXIX. QUAND on lui montrait des Vers, où il y avoit des mots superflus, il disoit, « que c'étoit une bride de cheval attachée avec une éguillète ».

XXX. UN home de robe & de condition lui apporta des Vers assés mal polis, qu'il avoit faits à la louange d'une Dame, & lui dit, avant que de les lui montrer, que des considérations particulières l'avoient obligé de faire ces Vers. Malherbe les lut avec mépris ; & lui demanda, après qu'il eût achevé, « s'il avoit été condamné à être pendu, ou à » faire ces Vers-là ; parce qu'à moins de cela il ne devoit » pas exposer sa réputation, en produisant une Pièce si ridi- » cule (1) ».

XXXI. S'ÉTANT vêtu un jour extraordinairement à cause du grand froid, il avoit encore étendu sur sa fenêtre trois ou quatre aunes de Frise verte ; & come on lui demanda ce qu'il vouloit faire de cette Frise, il répondit brusquement : *Je pense qu'il est avis à ce froid qu'il n'y a point de Frise dans Paris. Je lui montrerai bien que si.* En même tems aiant mis à ses jambes une si grande quantité de bas, presque tous

XXVII. (1) VOICI, dit Brieux de Mofant dans sa Lètre citée plus haut, une *Historiète de notre Poète, que je tiens de M. le Picard, Conseiller en notre Baillage (de Caen.) Un Gueux, passant par la Rue, leur demanda l'aumône. Malherbe, qui d'ailleurs avoit l'ame assés tendre, & qui étoit charitable, le rebuta, en disant : « Voués-vous bien ce Co- » quin. Il est velu depuis la plante des » pieds jusqu'au sommet de la tête, » velu par le col, velu par les bras » & les mains, velu par les jambes, » velu par tout le corps : ergo aut ro- » bustus, aut dives, aut lascivus. S'il » est fort, qu'il travaille. S'il est ri- » che, il n'a besoin de rien. S'il est » paillard, je ne dois pas fournir à » ses débauches ».*

XXVIII. (1) CI, P. 87.

XXX. (1) LE Pere Bougerel

rapporte dans la Vie de Gassendi, que le Grand Prieur (Henri d'Angoulême) aiant demandé à Malherbe son sentiment sur quelques Vers de sa composition ; Malherbe lui répondit « qu'il » les faisoit supprimer, parce qu'il ne » convenoit pas à un Prince de donner » un Ouvrage à moins qu'il ne fût par- » fait ». Le fait suivant se lit au mot POÈTE dans le *SORBERIANA*. Malherbe avoit été prié par un Poète Provincial de lui corriger une Ode au Roi. Le Bon-home, come le Poète revint, lui dit « qu'il n'y avoit que quatre » mots à ajouter ». Le Poète pria Malherbe qu'il eût l'honneur de les recevoir écrits de sa main. Malherbe écrivit au dessous du titre AU ROI : pour toucher son cul, plia le papier & le donna au Poète, qui l'en remercia un million de fois & partit sans voir ce qu'il avoit écrit.

noirs, qu'il ne se pouvoit chauffer également qu'avec des jetons ; Racan arriva dans sa chambre, come il étoit en cet état-là, & lui conseilla, pour se délivrer de la peine de se servir de jetons, de mètre à chacun de ses Bas un ruban de quelque couleur, ou une marque soie qui commençât par une Lètre de l'Alphabet, come au premier un ruban ou un bout de soie *amarante*, au second un *bleu*, au troisième un *cramoisi* & ainsi des autres. Malherbe, approuvant ce conseil, l'exécuta à l'heure même ; & le lendemain venant dîner chés M. de Bellegarde, en voiant Racan, il lui dit, au lieu de bon jour : *J'en ai jusqu'à l'L.* De quoi tout le monde fut fort surpris ; & Racan même eut de la peine à concevoir d'abord ce qu'il vouloit dire, ne se souvenant pas alors du conseil qu'il lui avoit donné le jour précédent. Il disoit aussi à ce propos « que Dieu n'avoit fait le froid que pour les » Pauvres & pour les Sots ; & que ceux qui avoient le moïen » de se bien chauffer & bien habiller, ne devoient point souffrir de froid ».

XXXII. QUAND on lui parloit des affaires d'Etat, il avoit toujours ce mot en la bouche, qu'il a mis dans l'Épître liminaire de Tite-Live, adressée à M. de Luines (1), « qu'il ne falloit point se mêler de la conduite d'un vaisseau, » où l'on n'étoit que simple passager ».

XXXIII. UNE fois, Henri le Grand lui montrant la première Lètre que le feu Roi Louis XIII avoit écrite à Sa Majesté ; Malherbe aiant remarqué qu'il avoit signé *Lois* au lieu de *Louis*, demanda assés brusquement au Roi, « Si Mon- » seigneur le Dauphin avoit nom *Lois* ». Le Roi, étoné de cette demande, en voulut savoir la cause. Malherbe lui fit voir qu'il avoit signé *Lois* & non pas *Louis* ; ce qui donna lieu d'envoier querir celui qui apprenoit à écrire à Monseigneur le Dauphin, pour lui enjoindre de lui faire mieux orthographier son nom. Et voila d'où vient Malherbe disoit « être cause que le défunt Roi s'appelloit *Louis* ».

XXXIV. COME les Etats Généraux se tenoient à Paris (1), il y eut une grande contestation entre le Tiers-Etat & le Clergé, qui donna sujet à cette belle Harangue de M. le Cardinal du Perron ; & cette affaire s'échauffant, les Evêques menaçoient de se retirer & de mètre la France en interdit. M. de Bellegarde, entretenant Malherbe de l'appréhension qu'il

XXXII. (1) RACAN veut parler de la traduction du XXXIIIe Livre de Tite, dédiée au Conétable de Luines. Elle fut imprimée pour la première

fois à Paris en 1621 in-8°. chés Toussaint du Bray.

XXXIV. (1) CE sont les derniers Etats, tenus en 1614.

xiv MÉMOIRES POUR LA VIE

avoit d'être excommunié, Malherbe lui dit, pour le consoler, « qu'au contraire il devoit s'en réjouir ; & que devenant tout » noir come font les Excommuniés, cela le délivreroit de la » peine qu'il prenoit tous les jours de se peindre la barbe & » les cheveux ».

XXXV. UNE autre fois, il disoit à M. de Bellegarde : *Vous faites bien le galant & l'amoureux des belles Dames. Lisés-vous encore à livre ouvert ?* C'étoit sa façon de parler, pour dire, s'il étoit encore prêt à les servir. M. de Bellegarde lui dit qu'oui. Malherbe lui répondit en ces mots : *Parbleu, Monsieur ! J'aimerois mieux vous ressembler en cela, qu'en votre Duché & Pairie (1).*

XXXVI. UN jour, Henri le Grand lui montra des Vers qu'on lui avoit donés, & qui commençoient :

TOUJOURS l'heur & la gloire
Soient à votre côté !
De vos faits la mémoire
Dure à l'éternité !

Malherbe sur le champ, & sans en lire d'avantage, les retourna de cette sorte :

QUE l'épée & la dague
Soient à votre côté !
Ne courés point la bague,
Si vous n'êtes boté.

Et la dessus il se retira, sans faire aucun jugement.

XXXVII. JE ne fais si le festin qu'il fit à six de ses amis, & où il faisoit le septième, pouroit avoir place dans sa vie. D'abord il n'en avoit prié que quatre ; savoir M. de Fouquerolles, Enseigne ou Lieutenant aux Gardes du Corps ; M. de La Mazure, Gentilhomme de Normandie, qui étoit à la suite de M. de Bellegarde ; M. de Coulomby & M. Patris (1) : mais le jour de devant que se devoit faire le festin, Yvrande (2) & Racan revinrent de Touraine, de la maison de Racan. Etant descendus chés Malherbe, si-tôt qu'il les vit, il commanda à son Valet d'acheter encore deux chapons, & les pria de venir le lendemain dîner chés lui. Enfin, pour le faire

XXXV. VOIE'S les Létres de Malherbe, Liv. II, Lét. XVII.

XXXVII. (1) PIERRE Patris ou Patris, naquit à Caen en 1583, & mourut à Paris le 6 d'Octobre 1677. Il étoit Cousin de Desyvetaux ; & fut Gentilhomme de Gaston de France, Duc d'Orléans, qui le fit Gouverneur de Limours. On trouve de ses Poésies dans différens Recueils. Il n'a doné lui-même au public qu'un petit Volume de Vers de piété, qui parut à

Blois en 1660, sous ce titre : *La miséricorde de Dieu sur un Pécheur pénitent*. C'est peut-être ce que nous avlons de mieux en ce genre.

(1) CET Yvrande étoit un Gentilhomme, Disciple de Malherbe, ainsi que Racan le dit plus bas. Je ne le connois point d'ailleurs. On m'a pourtant assuré que dans nos anciens Recueils de Poésies, il se trouve des Pièces signées Y, dont il pourroit être l'Auteur. Elles m'ont échappé.

court , tout le festin ne fut que de sept chapons bouillis , dont il leur fit servir un à chacun , & leur dit : *Messieurs , je vous aime tous également , c'est pourquoi , je veux vous traiter de même , & ne prétens pas que vous aïés d'avantage l'un sur l'autre.*

XXXVIII. TOUT son contentement étoit de s'entretenir avec ses amis particuliers , come Racan , Coulomby , Yvrande , & autres du mépris de toutes les choses que l'on estime le plus dans le monde. En voici un exemple. Il disoit souvent à Racan « que c'étoit une folie de se vanter d'être d'une ancienne noblesse ; & que plus elle étoit ancienne , & plus elle étoit douteuse ; qu'il ne falloit qu'une Femme lascive pour » pervertir le sang des Césars ; & que tel , qui pensoit être issu » de ces grands Héros , étoit peut-être venu d'un Valet de » chambre ou d'un Violon (1) ». Il ne s'épargnoit pas lui-même en l'art où il excelloit. Il disoit souvent à Racan : *Voies-vous , Monsieur , si nos Vers vivent après nous , toute la gloire que nous en pouvons espérer , est qu'on dira que nous avons été deux excellens arrangeurs de sillabes ; que nous avons eu une grande puissance sur les paroles , pour les placer si à propos chacune en leur rang ; & que nous avons été tous deux bien fous de passer la meilleure partie de notre âge dans un exercice si peu utile au public & à nous-même , au lieu de l'employer à nous doner du bon tems , ou à penser à l'établissement de notre fortune (2).* Il avoit aussi un grand mépris pour tous les homes en général ; & , après avoir fait le récit du péché de Caïn & de la mort d'Abel son Frère , il disoit à peu près : *Voilà un beau début ! Ils n'étoient que trois ou quatre au monde , & l'un d'eux va tuer son Frère ! Que Dieu pouvoit-il espérer des homes après cela ? N'eût-il pas mieux fait d'en éteindre dès l'heure même pour jamais l'engeance ?* Voilà les discours ordinaires , qu'il tenoit avec ses plus familiers amis : mais ils ne se peuvent exprimer avec la grace qu'il les prononçoit , parce qu'ils tiroient leur plus grand ornement de son geste & du ton de sa voix (3).

XXXVIII. (1) DESPRE'AUX , dans sa sixième Satire , a fait usage de cette Pensée , qui n'en a pas acquis plus de vérité pour cela.

(2) LES paroles , que Racan met ici dans la bouche de Malherbe , sont la réponse la plus juste qui se puisse opposer aux reproches de présomption & d'orgueil , que l'on a faits à ce Poète sur les louanges , qu'il se donne à lui-même dans quelques endroits de ses Poésies. Il se louoit en Vers , à l'exemple de Pindare , d'Ho-

race & d'un grand nombre d'autres Poètes : mais lorsqu'en home de bon sens , en Philosophe , il ouvroit son cœur à son ami , sa sincérité lui faisant réduire le métier de Poète à la juste valeur qu'il peut avoir , il se monroit au fond très éloigné d'en tirer vanité. VOIES XL.

(3) BALZAC (*Entret. xxxvii.*) est peu d'accord avec Racan , & dit : *Malherbe disoit les plus belles choses du monde : mais il ne les disoit pas de bone grace , & il étoit le plus mau-*

xvj MÉMOIRES POUR LA VIE

XXXIX. M. L'ARCHEVEQUE de Rouen (1) l'ayant prié d'entendre un Sermon, qu'il devoit faire en une Eglise près de son logis ; au sortir de table, il s'endormit dans une chaise ; & , come Monseigneur de Rouen voulut le reveiller pour le mener au Sermon, il le pria de l'en dispenser, disant « qu'il dormiroit bien sans cela ».

XL. IL parloit fort ingénument de toutes choses (1), & avoit un grand mépris pour les sciences, particulièrement pour celles qui ne servent qu'au plaisir des yeux & des oreilles, come la Peinture, la Musique, & même la Poësie. Surquoi Bordier (2) se plaignant à lui, « qu'il n'y avoit de récom- » pense que pour ceux qui servoient le Roi dans les Armées » & dans les Affaires, & qu'on abandonnoit ceux qui excel- » loient dans les Belles-Lettres » ; il répondit « que c'étoit » en user fort sagement, & qu'il y avoit de la sottise de faire » un métier de la Poësie ; qu'on n'en devoit point espérer » d'autre récompense que son plaisir ; & qu'un bon Poëte » n'étoit pas plus utile à l'Etat, qu'un bon Joueur de Quil- » le (3) ».

XLI. UN certain jour qu'il se retiroit fort tard de chés M. de Bellegarde, avec un flambeau allumé devant lui, il

vais Récitateur de son tems. Nous l'appellions l'Anti-Mondori. Il gâtoit ses beaux Vers, en les récitant. Outre qu'on ne l'entendoit presque pas à cause de l'empêchement de sa langue & de l'obscurité de sa voix, il crachoit au moins six fois en récitant une Stance de quatre Vers. Et ce fut ce qui obligea le Cavalier Marin à dire de lui, " qu'il n'avoit jamais vu d'homme plus " humide, ni de Poëte plus sec ». Plus bas (N. XLVIII). Racan fait entendre aussi que Malherbe récitoit mal ses Vers. Balzac parle de la prononciation de notre Poëte en général, & Racan ne la considère que dans un point particulier. Malherbe avoit la parole brusque & bégaioit. Sa prononciation ordinaire ne devoit pas flater agréablement l'oreille : mais ses défauts même, assaisonnés du ton de la voix, des mouvemens du visage, & du geste, pouvoient donner une grace particulière à ses faillies.

XXXIX. (1) FRANÇOIS de Harlai, Archevêque de Rouen, mort le 22 de Mars, 1652, étoit Oncle de François de Harlai, qu'il avoit fait nomer à l'Archevêché de Rouen en sa place, & qui mourut Archevêque de Paris, le 6 d'Août 1695.

XL. (1) C'EST peut-être plutôt à l'ingénuité de Malherbe, qu'à la vanité dont on a pris plaisir à l'accuser, qu'il faut attribuer ce que SOREL rap-

porte dans son *Discours sur l'Académie Française*, p. 40. Lorsqu'on a dit-il, quelque fois demandé à Malherbe, pourquoi il ne donoit pas une nouvelle Grammaire, lui qui étoit le grand Critique & le Réformateur du Langage François ; il disoit au commencement « que l'on n'avoit qu'à » écrire au contraire de ce que faisoit » un certain Historiographe de son » tems, qu'il nomoit, & que l'on » écrivoit bien ». Mais aussi pour instruction directe, ayant fait la traduction du xxxiii^e. Livre de Tite-Live, il dit « que l'on n'avoit qu'à en suivre » les règles pour écrire purement en » notre Langue ; & qu'il n'étoit pas » besoin de Grammaire ». Je ne sais si c'est aussi sur le comte de l'ingénuité de notre poëte, qu'il faut mettre ce qu'on lit à la p. 256. du CARPENTARIA. Malherbe, voulant faire connoître combien ceux de Blaise sont gens rustiques & grossiers, a dit « que le » Bon-Sens, ayant voulu entreprendre » de passer par cette ville, y devint » paralitique ».

(2) Voyés ci-après *Discours sur les Obligations, que la Poësie Française*, &c. p. 338.

(3) La Note 1 sur le N. xxxviii renvoie à cet Article qui fait voir que Malherbe tiroit assés peu de vanité de sa supériorité sur les autres poëtes de son tems.

rencontra

rencontra M. de Saint Paul, Gentilhomme de condition, Parent de M. de Bellegarde, qui le vouloit entretenir de quelques nouvelles de peu d'importance. Il lui coupa court, en lui disant : *Adieu, adieu. Vous me faites brûler ici pour cinq sols de flambeau ; & tout ce que vous me dites, ne vaut pas six blancs.*

XLII. DANS ses Heures il avoit effacé des Litanies des Saints, tous les noms particuliers, disant « qu'il étoit superflu » de les nommer tous les uns après les autres, & qu'il suffisoit » de les nommer en général, *Omnes Sancti & Sanctæ Dei, orate pro nobis* (1) ».

XLIII. (1) IL avoit aussi effacé plus de la moitié de son Ronfard, & il en cotoit à la marge les raisons. Un jour Yvrande, Racan, Coulomby & autres de ses amis le feuilletant sur sa table, Racan lui demanda, « S'il approuvoit ce qu'il n'avoit point effacé » ; *Pas plus que le reste*, dit-il. Cela donna sujet à la compagnie, & entre autres à Coulomby, de lui dire « que, si l'on trouvoit ce Livre après sa mort, on croiroit qu'il auroit trouvé bon ce qu'il n'avoit pas effacé ». Il lui répondit : *Vous avez raison ; & à l'heure même il acheva d'effacer le reste* (2).

XLII. (1) CET endroit, & quelques autres endroits de ces Mémoires, ont fait accuser Malherbe d'avoir peu de religion : mais il me paroît que c'est allés mal à propos ; & que cette accusation ne seroit pas mieux fondée sur ce trait du Menagiana, T. I. *M. de Racan, allant voir Malherbe, un samedi lendemain de la Chandeleur à huit heures du matin, le trouva qui mangeoit du jambon. "Ah Monsieur, dit-il ! La Vierge n'est plus en couches", Oh, dit Malherbe ! Les Dames ne se levont pas si matin.*

XLIII. (1) L'article entier est d'après Ménage, p. 348.

(2) M. L'ABBÉ JOLY, dans l'Ouvrage cité plus haut, révoque en doute, ce que Racan dit dans cet Article & dans le précédent. Il faut se rappeler qu'il ne croit pas que nous aïons ces Mémoires, tels que Racan les avoit faits. *Je ne parlerai point*, dit-il, *d'un grand nombre de bizarreries attribuées à Malherbe par l'Ecrivain anonyme. Qui croira, par exemple, ce que cet Auteur rapporte en ces termes. Après avoir transcrit cet Article & le précédent, M. l'Abbé Joly dit : Si Malherbe avoit tant de mépris pour les Ouvrages de Ronfard, n'étoit-il pas plus prompt & plus commode d'en faire un sacrifice à Vulcain ? D'ailleurs on se seroit volontiers combien il employa d'heures à cette opération. Car ce*

*n'étoit pas l'affaire d'un moment. M. l'Abbé Joly prend un peu trop à la lettre les expressions de Racan. Il suffit qu'aussi-tôt après la remarque de Coulomby, Malherbe se soit mis en devoir d'effacer quelques Vers dans son Ronfard, pour que Racan ait pu s'exprimer, come il a fait. Malherbe commença sur le champ à marquer ce qui lui déplaçoit encore dans les Vers de ce Poète, & continua sans doute ensuite pendant quelques jours ; en sorte qu'il se trouva qu'à la fin, il avoit effacé, c'est-à-dire marqué d'une barre, tous ou presque tous les Vers de Ronfard. C'est sur quoi BALZAC a pu dire, *Entret. XI. Qui est-ce qui vous empêchera, pour passer le tems & pour fuir l'oisiveté, d'exercer chés vous une inquisition privée ; . . . de déchirer les Auteurs, en maniant les Livres, d'effacer tout l'Virgile de votre main, come fit Malherbe tout Ronfard.* Ménage, *Observ. p. 348*, après avoir rapporté tout ce que Racan dit dans ce n. XLIII, ajoute : *Je me souviens à ce propos d'avoir oui dire à M. de Gombaud, que, quand Malherbe lisoit ses Vers à ses amis & qu'il y rencontroit quelque chose de dur ou d'impropre, il s'arrêtoit tout court, & leur disoit ensuite : Ici je ronfardisois. Ce mépris public, qu'il faisoit de Ronfard irrita contre lui Richelieu, le Commentateur de Ronfard ; car c'est de Malherbe qu'il**

xviii MÉMOIRES POUR LA VIE

XLIV. IL étoit assés mal meublé, logeant ordinairement en chambre garnie. Il n'avoit même que sept ou huit chaises de paille ; & , come il étoit fort visité de ceux qui aimoient les Belles-Lettres , quand les chaises étoient toutes remplies, il fermoit sa porte par dedans ; & , si quelqu'un venoit heurter, il lui crioit : *Attendez, il n'y a plus de chaises* ; estimant qu'il valoit mieux ne les point recevoir, que de leur donner l'incommodité d'être debout.

XLV. UNE fois entrant dans l'Hôtel de Sens, il trouva dans la Sale deux homes qui jouoient au Trictrac ; & qui, disputant d'un coup, se donnoient tous deux au Diable, qu'ils avoient gagné. Au lieu de les saluer, il ne fit que dire : *Viens, Diable, viens. Tu ne saurois faillir ; il y a l'un ou l'autre à toi.*

XLVI. IL y eut une grande contestation entre ceux du pais d'*Adioufias*, qui étoient tous ceux de de-là la Loire, & ceux de de-çà, qu'il appelloit du pais, *Que Dieu vous conduise* ; savoir, « S'il falloit appeller le petit vase, dont on se sert pour manger du potage, *une cueiller, ou une cueilliére* ». La raison de ceux du pais d'*Adioufias*, d'où étoit Henri le Grand, aiant été nourri en Bearn, étoit que ce mot étant féminin, il devoit avoir une terminaison féminine. Le pais de *Dieu vous conduise* alléguoit, outre l'usage, qu'il n'étoit pas sans exemple de voir des mots féminins avoir des terminaisons masculines ; & qu'ainsi l'on disoit *une perdrix* & *une met* (1) à Boulanger. Enfin cette dispute dura si long-tems, qu'elle obligea le Roi d'en demander à Malherbe son sentiment ; & son avis fut qu'il falloit dire *cueiller*. Le Roi néanmoins ne se rendant point à ce jugement, il lui dit ces mêmes mots : *Sire, vous êtes le plus absolu Roi, qui ait jamais gouverné la France ; & avec tout cela vous ne sauriés faire dire de de-çà la Loire une cueilliére, à moins que de faire défense, à peine de cent livres d'amande, de la nomer autrement. M. de Bellegarde, qui étoit Gascon, lui envoiant demander « le » quel étoit mieux dit, de *dépensé* ou *dépendu* » ; il répondit sur le champ « que *dépensé* étoit plus François : mais que » *pendu, dépendu, rependu*, & tous les composés de ce vilain » mot qui lui vinrent à la bouche, étoient plus propres » pour les Gascons (2) ».*

entend parler par ce mala herba dans ces Vers du Tombeau de Sainte-Marthe.

« Hoc tamen, hoc unum est, sanctis quod Manibus optem,
„ Aggeribusque tuis ; ut vernus semper inumbret
„ Flos tumulum, palmæque illum diadema coronet,
„ Laurusque ; & mala te nunquam premat herba sepulcrum „ »

XLVI. (1) Mait ou Maït, *Maïra* ;
Huche.

(2) LORSQUE Montagne écrivoit,
dit BALZAC Entret. XIX. l'incompa-

XLVII. QUAND on lui demandoit son avis de quelques Vers François, il renvoioit ordinairement aux Crocheteurs du Port-au-foin, & disoit « que c'étoit les Maîtres pour le Langage » ; ce qui, peut-être, a donné lieu à Regnier de dire (1) :

Coment, il faudroit donc pour faire une œuvre grande,
Qui de la calomnie & du tems se défende,
Et qui nous donne rang parmi les bons Auteurs,
Parler come à Saint Jean (2) parlent les Crocheteurs (3).

XLVIII. COME il récitoit des Vers à Racan, qu'il avoit nouvellement faits, il lui en demanda son avis. Racan s'en excusa, disant « qu'il ne les avoit pas bien entendus, & qu'il » en avoit mangé la moitié ». Malherbe, qui ne pouvoit souffrir qu'on lui reprochât le défaut qu'il avoit de bégaiier, se sentant piqué des paroles de Racan, lui dit en colere : *Mor-*

vable Malherbe n'étoit pas encore venu corriger & dégasconer la Cour, come il disoit. Balzac vant en plus d'un endroit les services que Malherbe a rendus à notre Langue, & l'on voit avec peine que c'est de lui qu'il a voulu parler, lorsqu'il a dit dans son Socrate Chrétien, Disc. x : Vous vous souvenez du vieux Pédagogue de la Cour, & qu'on appelloit autrefois le Tiran des Mots & des Sillabes ; & qui s'appelloit lui-même, lorsqu'il étoit en belle humeur, le Grammairien à lunettes & en cheveux gris. N'aions point dessein d'imiter ce que l'on conte du ridicule de ce vieux Docteur. J'ai pitié d'un homme, qui fait de si grandes différences entre pas & point ; qui traite l'affaire des Gérondis & des Participes, come si c'étoit celle de deux Peuples voisins l'un de l'autre & jaloux de leurs frontières. Ce Docteur en Langue vulgaire avoit accoutumé de dire « que depuis tant d'années, il travailloit à dégasconer la Cour, & qu'il n'en pouvoit venir à bout ». La mort l'attrapa sur l'arrondissement d'une Périoche ; & l'un climatérique l'avoit surpris délibérant si erreur & doute étoient masculins ou féminins. Avec quelle attention vouloit-il qu'on l'écoutât, quand il dogmatisoit de l'usage & de la vertu des Particules. BAYLI (Dist. Art. MALHERBE, Rem. I.) rapporte ces paroles de Balzac & dit ensuite : La description est un peu forte, & nous peut convaincre qu'il y a des gens qui, après la mort, ne sont guère ménagés par les personnes dont ils avoient reçu mille marques de vénération. On imagine que, pourvu qu'on ne les fasse pas connoître par leur nom, il est permis de les bien fronder. On ne comprend pas d'où peut venir ce trait d'humeur de Balzac contre un homme, dont il

se reconnoissoit le Disciple, en l'appellant son Père ; & dont les ouvrages & les avis l'avoient éclairé sur le véritable génie de notre Langue, laquelle, selon lui-même, devoit à ce même homme toute son élégance & sa pureté, come on le verra dans ce que j'ai traduit d'une de ses Lèvres Latines à Silhon, à la fin du Discours, sur les obligations que la Langue & la Poésie Française ont à Malherbe. Ce qui doit paroître ici de plus bizarre, c'est que Balzac, pour tourner Malherbe en ridicule, aille contre ses propres sentimens. Mille endroits de ses Ouvrages font voir qu'il étoit intimement persuadé que l'on ne peut écrire avec quelque correction, que par le secours de cette même attention aux minucies grammaticales, sur laquelle il lui plaît de s'égarer.

XLVII. (1) Edit. de REGNIER 1616. Sat. IX. On y lit au V. 1. *Coment il nous faut donc, &c.* au V. 3. *Qui trouve quelque place entre, &c.*

(2) La Place de Grève.

(3) Il ne faut pas regarder come une bizarrerie de Malherbe, ce qu'il dit : it que les Crocheteurs du Port-au-foin étoient les Maîtres pour la Langue. Le Peuple parle d'une manière très peu correcte : mais c'est dans son langage demi-barbare qu'il faut chercher le véritable génie de la Langue ; come c'est de lui qu'il faut apprendre le véritable langage des Passions. Il ne faut ajouter à ses discours que l'élégance & la pureté qui leur manquent. Malherbe réduisoit en pratique ce qu'il disoit. On lit dans le *Carpentariana*, p. 276. *Les yeux du vulgaire voient quelquefois ce que les yeux les plus savans n'apperçoivent pas. On dit que Malherbe avoit chés lui une vieille Servante, de qui il consultoit l'oreille.*

xx MÉMOIRES POUR LA VIE

bleu ! Si vous me fâchés , je les mangerai tous. Ils sont à moi , puisque je les ai faits ; j'en puis faire ce que je voudrai.

XLIX. IL ne vouloit pas que l'on fît autrement des Vers qu'en sa Langue ordinaire. Il soutenoit « que l'on ne sauroit » entendre la finesse des Langues, que l'on n'a apprises que » par art » ; & à ce propos, pour se moquer de ceux qui faisoient des Vers Latins, il disoit « que si Virgile & Horace » venoient au monde, ils doneroient le fouet à Bourbon (1) » & à Sirmond » (2).

L. IL disoit souvent , & principalement quand on le repro- noit de ne pas bien suivre les sens des Auteurs qu'il traduisoit ou qu'il paraphraisoit , « qu'il n'apprêtoit pas les viandes pour » les Cuisiniers » ; come s'il eût voulu dire « qu'il se soucioit » fort peu d'être loué des Gens de Lètres qui entendoient les » Livres qu'il avoit traduits (1), pourvu qu'il le fût des Gens » de la Cour » (2). Et c'étoit de la même sorte que Racan se défendoit de ses censures , en avouant « qu'elles étoient » justes : mais que les fautes dont il le reprochoit n'étoient » connues que de trois ou quatre personnes qui le hantoient ; » & qu'il faisoit ses Vers pour être lus dans le Cabinet du Roi » & dans les Ruës , plustôt que dans sa chambre ou dans celle » des autres Savans en Poësie.

LI. IL avouoit pour ses Ecoliers les sieurs de Touvant , Coulomby, Maynard & Racan. Il jugeoit d'eux fort diversement. Il disoit en termes généraux « que Touvant faisoit fort » bien des Vers, sans dire en quoi il excelloit ; que Coulomby » avoit bon esprit : mais qu'il n'avoit point le génie à la Poësie ; » que Maynard étoit celui de tous qui faisoit les meilleurs » Vers : mais qu'il n'avoit point de force ; qu'il s'étoit adonné » à un genre de Poësie auquel il n'étoit pas propre, voulant

XLIX. (1) NICOLAS BOURBON, natif ou du moins originaire de Vandœuvre, étoit Fils d'un Médecin de Bar-sur-Aube, & Disciple de Passerat. Il enseigna la Rhétorique dans plusieurs Colléges de l'Université de Paris ; & fut fait en 1611 Professeur Roial d'Eloquence. Il quitta cette Chaire en 1620, pour entrer à l'Oratoire. En 1623 il eut un Canonicat de Langres ; & fut de l'Académie Française en 1637. Il mourut à Paris chés les Pères de l'Oratoire de la Rue S. Honoré, le 6 d'Août 1644, âgé d'environ 70 ans.

(2) JEAN SIRMOND, de l'Académie Française ; Historiographe de France, Neveu du savant & fameux Jésuite Jacques Sirmond, étoit, ainsi que son oncle, de Riom en Auvergne. Il mourut en 1649. Il a fait sur des matières

historiques & politiques beaucoup d'Ouvrages François que l'on ne connoit plus. Ses Poësies Latines ont été rassemblées par son Fils dans un Volume in-4^o.

L. (1) Outre le XXXIIIe Livre de Tite-Live, Malherbe a traduit le *Traité des Bienfaits* de Sénèque ; avec une partie des *Épîtres* du même à *Lucilius*.

(2) Malherbe a pris bien des libertés & peut-être trop en traduisant ; ce qui n'empêche pas que ses Traductions ne soient estimables. Il n'étoit point esclave de la Lètre ; & faisoit heureusement usage des équivalens. Je n'en veux pour preuve que ce mot de BALZAC, Entr. XVI. *Feu M. de Malherbe traduisoit ainsi le Dii te perdant fugitive ; « le Diable t'emporta » fugitif.*

» parler de ses Epigrammes , & qu'il n'y réussiroit pas parce
 » qu'il manquoit de pointes ; pour Racan , qu'il avoit de la
 » force : mais qu'il ne travailloit pas assés ses Vers ; que le
 » plus souvent pour s'aider d'une bone pensée , il prenoit de
 » trop grandes licences ; & que de ces deux derniers on feroit
 » un grand Poète (1) ».

LII. RACAN , aiant dans sa plus tendre jeunesse fait con-
 noissance avec Malherbe , il le respectoit come son Père ; &
 Malherbe de son côté vivoit avec lui come avec son Fils.
 Cela dona sujet à Racan , à son retour de Calais où il fut
 porter les armes en sortant de Page , de lui demander en
 confidence de quelle sorte il se devoit gouverner dans le monde.
 Il lui proposa quatre ou cinq sortes de vies qu'il pouvoit
 faire. La première & la plus honorable « étoit de suivre les
 » armes : mais d'autant qu'il n'y avoit point alors de guerre
 » plus près qu'en Suède ou en Hongrie , il n'avoit pas moien
 » de la chercher si loin , à moins que de vendre tout son bien
 » pour s'équiper & pour fournir aux frais du voiage ». La
 deuxième étoit « de demeurer dans Paris , pour liquider ses
 » affaires qui étoient fort brouillées ; & celle-là lui plaisoit le
 » moins ». La troisième étoit « de se marier , dans l'espérance
 » de trouver un bon parti , en vue de la succession de Madame
 » de Bellegarde , qui ne lui pouvoit manquer ». Sur quoi il
 disoit « que cette succession seroit peut-être longue à venir ;
 » & que cependant épousant une Femme qui l'obligeroit , il
 » seroit contraint d'en souffrir , en cas qu'elle fût de mauvaise
 » humeur ». Il proposoit encore « de se retirer aux champs :
 » mais cela ne lui sembloit pas séant à un home de son âge
 » & de sa condition ». Sur toutes ces propositions faites par
 Racan , Malherbe , au lieu de répondre directement , com-
 mença par une Fable en ces mots. *UN home , dit-il , âgé
 environ de cinquante ans , aiant un Fils de treize ou quatorze
 ans au plus , n'avoit qu'un petit âne pour le porter lui & son
 Fils dans un long voiage qu'ils entreprenoient ensemble. Le*

L. I. (1) M. L'ABBÉ d'Artigny , dans le T. VI de ses *Mémoires Littéraires* , prend occasion du jugement de notre Poète en faveur des talens de Charles Picard, Sieur de Touvant & d'Infrainville , pour l'accuser d'avoir été très partial. Selon lui , le Sieur de Touvant est peu digne des louanges que son Maître lui donoit ; & pour nous en convaincre , M. l'Abbé d'Artigny rapporte un Sonnet de ce Poète , dont les Vers ne sont pas trop bons ; & les Pensées ne sont que des *Concetti* que nous trouvons ridicules : mais

qui ne passoient pas encore générale-
 ment pour tels dans ce tems-là. Qu'il
 me soit permis de dire que ce Censeur
 fait à peu près la même chose , qu'un
 home , qui , voulant prouver que Mal-
 herbe n'est qu'un Poète médiocre ,
 n'en apporteroit pour preuve que la
 CHANSON , *Cette Anne si belle* , ci p.
 249. VOÛS DISCOURS , &c. p. 348.
 Ce qui prouve combien Malherbe étoit
 impartial sur le comte de Touvant ,
 c'est l'exactitude du jugement qu'il
 portoît de Colomby , de Racan & de
 Maynard.

xxij MÉMOIRES POUR LA VIE

Père monta le premier sur l'âne. Après deux ou trois lieues de chemin, le Fils qui commençoit à se lasser, le suivoit à pied de loin & avec beaucoup de peine; ce qui donna sujet à ceux qui les voioient passer, de dire « que ce Bon-homme avoit » tort de laisser aller à pied cet Enfant, & qu'il auroit mieux » porté cette fatigue-là que lui ». Le Bon-homme mit son Fils sur l'âne, & suivit à pied. Cela fut encore trouvé étrange par d'autres, qui disoient « que ce Fils étoit bien ingrat & de mauvais naturel, de voir fatiguer son Père, pendant qu'il étoit » lui-même à son aise ». Ils s'avisèrent donc de monter tous deux sur l'âne; & alors on y trouva encore à redire. Ils sont bien cruels, disoient les passans, de monter ainsi sur cette pauvre petite bête, qui à peine est assés forte pour en porter un. Come ils eurent oui cela, ils descendirent tous-deux de dessus, & le touchèrent devant eux. Ceux qui les voioient aller de cette sorte, se moquoient de les voir à pied, quand l'un & l'autre pouvoient alternativement se servir de l'âne. Ainsi ils ne furent jamais se mettre au gré de tout le monde. C'est pourquoi ils résolurent de faire à leur volonté, & de laisser à chacun la liberté d'en juger à sa fantaisie. FAITES-en de même, dit Malherbe à Racan pour toute conclusion; car quoi que vous puissiez faire, vous ne serés jamais généralement approuvé de tout le monde; & l'on trouvera toujours à redire à votre conduite (1).

LII. (1) DANS les Editions de ces Mémoires depuis 1672 jusqu'en 1723, on lit à la suite de cet article : *M. de la Fontaine a mis cet Apologue en Vers, & l'a ajusté de cette manière.* La Fable de la Fontaine est insérée après ces mots. Je la supprime, & dans la Note préliminaire sur ces Mémoires, j'en ai dit la raison, à laquelle il faut ajouter, qu'il est certain par les dates des différens recueils que la Fontaine a donés lui-même de ses Fables en divers tems, qu'il n'a pas rimé celle de Malherbe avant 1660. On trouve dans le *Journal Etranger* du mois d'Avril de cette année 1756 l'extrait d'un Mémoire de M. Christ, où l'on revendique cette Fable à Camerarius, qui l'avoit mise en Latin & fait imprimer dès 1564, tems où notre Poète n'avoit que huit à neuf ans. M. Christ ne prétend pas que ce soit dans les ouvrages de Camerarius que Malherbe a pris cette Fable; mais il croit qu'il pouvoit la devoir au célèbre Graveur Bohémien, Venceslas Hollard, qui la fit paroître en 1620 à Francfort, gravée en cinq Planches. Il est très possible que Malherbe n'ait jamais eu connoissance de ces Estampes; & ce fut long-tems avant qu'elles

eussent été gravées, qu'il eut avec Racan la conversation dont il s'agit. Ce dernier en fixe l'époque à son retour de Calais; & Ménage (*Observ.* p. 20.) nous apprend que Racan étoit en garnison à Calais en 1608, étant alors âgé de dix-neuf ans; ce qui s'accorde fort bien avec ce qu'il dit lui-même qu'il étoit allé porter les armes à Calais, en sortant de Page. Il put en revenir en 1609; & ce doit être en cette année-là que Malherbe lui raconta la Fable dont il s'agit. Il pouvoit en avoir emprunté le fond de Camerarius, dont il avoit peut-être lu le Livre lorsqu'il étudioit dans l'Université d'Heidelberg. Il pouvoit aussi la devoir au Pogge, qui l'avoit mise en Latin dans ses *Facéties*, plus de cent ans peut-être avant que Camerarius l'écrivit. Les deux Récits ne diffèrent que par le stile, plus élégant dans le premier, plus simple & plus ferré dans le second. Mais il faut tout dire. Cette Fable est originaire d'Allemagne; & le Pogge la done pour telle, par ces paroles : *Quidam... Fabulam retulit, quam nuper in Allemannia pitam scriptamque vidisset.* On peut soupçonner qu'elle avoit été peinte avant qu'on l'écrivît.

LIII. ENCORE qu'il reconnût come nous avons déjà dit, que Racan eût de la force en ses Vers, il disoit néanmoins qu'il étoit hérétique en Poésie, pour ne se tenir pas assés étroitement attaché à ses observations. Voici particulièrement de quoi il le blâmoit ; premièrement, de rimer indifféremment toutes les terminaisons en *ant* & *ent* (1), come *Innocence* & *Puissance*, *Apparent* & *Conquérant*, *Grand* & *Prend*. Il le reprenoit aussi de rimer le Simple & le Composé, come *Tems* & *Printems*, *Séjour* & *Jour*. Il lui défendoit encore de rimer les mots qui ont quelque convenance, come *Montagne* & *Campagne*. Il ne vouloit pas non plus que l'on rimât les Dérivés, come *Admète*, *Commète*, *Promète*, & autres de même nature qui tous dérivent de *Mètre*. Il ne pouvoit souffrir pareillement que l'on rimât les noms propres les uns après les autres, come *Thessalie* & *Italie*, *Castille* & *Bastille* ; & sur la fin il étoit devenu si rigide en ses Vers, qu'il avoit même peine à souffrir qu'on rimât des mots qui eussent tant soit peu de convenance, parce que disoit-il, on trouve de plus beaux Vers, en rapprochant des mots éloignés, qu'en joignant ceux qui n'ont quasi qu'une même signification (2). Il s'étudioit encore à chercher des Rimes rares & stériles, dans la créance qu'il avoit qu'elles le conduisoient à de nouvelles Pensées ; outre qu'il disoit « que rien ne sentoit d'avantage son grand » Poète, que de tenter des Rimes difficiles (3). Il ne souffroit point qu'on rimât *Bonheur* à *Malheur*, disant que les Parisiens ne prononçoient que l'u de l'un ou de l'autre ». Il reprenoit encore Racan de rimer *Eu* avec *Vertu*, parce qu'il disoit « qu'on prononçoit à Paris *eu* en deux Sillabes ». Outre les reprimandes qu'il lui faisoit pour ses rimes, il le reprenoit encore de beaucoup de choses touchant la construction de ses Vers, & de quelques façons de parler hardies, qui seroient trop longues à déduire, & qui auroient meilleure grace dans un Art Poétique que dans sa Vie. C'est pourquoi je me contenterai de faire encore une remarque sur ce sujet.

LIV. (1) AU commencement que Malherbe vint à la Cour,

LIII. (1) J'AI pris en cet endroit une liberté, que la suite du Discours semble autoriser. Au lieu de ces mots : les terminaisons en ANT & en ENT, on lit seulement dans toutes les éditions : les terminaisons ent ENT.

(2) VOÏÉS DISCOURS, &c. IV. pp. 342-344.

(3) MALHERBE, dit Ménage, (Observ. p. 156), affectoit les Rimes neuves, je veux dire les Rimes de mots extraordinaires, come Turban, Liban, Memphis, Escorial, Malée, Pleiades,

Atride, Chiron, Pise, Eridan, Ilion, Tir, Palestine, Phrigie, Egée, & autres semblables. Et en effet elles plaisent par leur nouveauté. Je remarquerai au sujet de Turban, de Liban, de Memphis (& de Morne) que Théophile se moque assés plaisamment en quelque endroit de ses Poésies, de certains Poètes de son tems qui croioient avoir bien imité Malherbe, quand ils l'avoient imité par ces Rimes.

LIV. (1) CET Article jusqu'à ces mots qui sont vers la fin : Hérésique

xxiv MÉMOIRES POUR LA VIE

qui fut en 1605, come nous avons déjà dit, il n'observoit pas encore de faire une pause au troisième Vers des Stances de six ; come il se peut voir en la *PRIÈRE* qu'il fit pour le Roi, allant en Limosin (2), où il y a deux ou trois Stances (3), où le sens est emporté ; & au *PSEAUME, Domine, Dominus noster* (4), en cette Stance (5) (& peut-être en quelques autres (6), dont je ne me souviens point à présent).

Si-tôt que le besoin excite son desir, &c.

Il demeura toujours en cette négligence, pendant la vie de Henri le Grand, come il se voit encore en la Pièce qu'il fit pour Madame la Princesse (7) & qui commence,

Que n'êtes-vous lassées (8),

en la seconde Stance, dont le premier Vers est

Que ne cessent mes larmes (9) ;

& je ne fais s'il n'a point encore continué cette même négligence jusques en 1612, aux Vers qu'il fit pour la Place Royale (10). Tant y a que le premier qui s'aperçut que cette observation étoit nécessaire pour la perfection des Stances de six, fut Maynard ; & c'est peut-être la raison pourquoi Malherbe l'estimoit l'homme de France qui savoit le mieux faire des Vers. D'abord Racan, qui jouoit un peu du luth & aimoit la Musique, se rendit en faveur des Musiciens, qui ne pouvoient faire leur reprise aux Stances de six, s'il n'y avoit un arrêt au troisième Vers. Mais quand Malherbe & Maynard voulurent qu'aux Stances de dix, outre l'arrêt du quatrième Vers, on en fit encore un au septième, Racan s'y opposa, & ne l'a jamais presque observé. Sa raison étoit que les Stances de dix ne se chantent presque jamais ; & que, quand on les chanteroit, on ne les chanteroit pas en trois reprises ; c'est pourquoi il suffisoit bien d'en faire une au quatrième. Voilà la plus grande contestation qu'il a eue contre Malherbe & ses Ecoliers ; & pour laquelle on a été prêt de le déclarer *Hérétique en Poésie* (11). Malherbe

en Poète, est ici tel que Ménage le rapporte, p. 63.

(2) C. I, p. 72.

(3) PAG. 80, ST. I ; p. 83, ST. I ; & p. 84, ST. III.

(4) PARAPHRASE du Pseaume VIII, p. 70.

(5) PAG. 72, ST. II.

(6) PAG. 71, ST. II ; p. 72, ST. I.

(7) J'AI pris la liberté de déplacer ces mots ; qu'il fit pour Madame la Princesse. La Phrase, telle que Ménage la donne, est embarrassée. La voici : La Pièce qui commence, Que n'êtes-vous lassées ; en la seconde Stance dont le premier vers est, Que ne cessent mes

larmes ; qu'il fit pour Madame la Princesse.

(8) PAG. 175.

(9) PAG. 176, ST. I.

(10) PAG. 209 & 215. Le repos du troisième vers est exactement observé dans la première des deux Pièces que j'indique ; mais on peut reprendre dans la seconde, p. 216, ST. I & III ; p. 217, ST. I & II ; p. 218, ST. I.

(11) MÉNAGE, après avoir rapporté cet Article jusqu'ici, dit : Je suis sort de l'avis de M. de Racan. Ces Pauses régulières au septième vers font une monotonie ; & cette monotonie

vouloit aussi que les Elégies eussent un sens parfait de quatre en quatre Vers, & même de deux en deux Vers, s'il se pouvoit : à quoi jamais Racan ne s'est accordé.

L V. (1) IL ne vouloit pas que l'on nombrât en Vers de ces nombres vagues, come *cent* ou *mille* ; & il disoit assés plaifamment, quand il voïoit nombrer quelqu'un de cette sorte : *Peut-être n'y en avoit-il que quatre-vingts-dix-É-neuf* : mais il estimoit qu'il y avoit de la grace à nombrer nécessairement, come en ce Vers de Racan :

Vielles Forêts de trois siècles âgées.

C'est encore une des censures, à laquelle Racan ne pouvoit se rendre : mais il n'a osé se déclarer là-dessus qu'après la mort de Malherbe (2)

L VI. SES amis particuliers, qui voïoient de quelle manière il travailloit, disent avoir remarqué trois sortes de Stile en sa prose. Le premier étoit en ses Lètres familières, qu'il écrivoit à ses amis, sans préméditation ; & néanmoins toutes négligées qu'elles étoient, on y remarquoit toujours quelque chose d'agréable, qui sentoit son honête home. Le deuxième étoit en celles qu'il ne travailloit qu'à demi, où l'on trouvoit beaucoup de duretés, & des pensées indigestes, qui n'avoient aucun agrément. Le troisième étoit dans les choses que, par un long travail, il mètoit dans leur perfection ; & là sans doute il s'élevoit beaucoup au-dessus de tous les Ecrivains de son tems (1). De ces trois divers Stiles, le premier se remar-

devient à la longue très fastidieuse . . . Je crois même que dans les Stances de six, on pouvoit quelquefois se dispenser de la règle de Maynard. Beaucoup de nos Poètes n'ont pas fait difficulté, dans des Stances qui ne devoient pas être chantées, de s'en dispenser quelquefois, soit pour éviter la continuité de la monotonie, soit pour leur commodité. Cependant, ajoute Ménage, toutes ces maximes sont bones & bien inventées ; & particulièrement dans les grands Vers, aux Stances de six, qui sans ces pauses au troisième Vers ne se pouvoient chanter commodément.

L V. (1) JE donc cet Article tel

Qu'avoir mille Rois pour aieux
Est le moins de son aventure.

L VI. (1) QUOIQU'IL ne s'agisse ici que des Lètres de Malherbe, Racan nous apprend, en passant, que ce n'étoit qu'à force de travail que notre Poète donoit à ses ouvrages une certaine perfection ; & c'est à ce travail qu'il faut attribuer ce que Balsac dit dans la *Lét. xii*, du Liv. I à Conrart :

qu'il est rapporté par Ménage, pag. 208.

(2) ME'NAGE dit, après ce qu'on vient de lire : *M. de Racan a eu grande raison de ne point désérer en cela à l'opinion de son Maître ; car cette opinion . . . n'est qu'une pure fantaisie. Tous les Poètes généralement de toutes les nations ont employé avec grace ces nombres définis de mille & de cent, . . . Et pour revenir à notre Hémistiche (du premier Vers du Sonnet à Madame la Princesse de Conti, ci p. 267) Race de mille Rois est beaucoup mieux que Race de tant de Rois (que le Poète vouloit y substituer). Malherbe a dit ailleurs :*

Le Bon-home Malherbe m'a dit plusieurs fois " qu'après avoir fait un Poème de cent Vers, ou un Discours de trois feuilles, il falloit se reposer dix ans ". Le même, ibid. Lét. xi, donc une preuve de ce que les bons Vers coûtoient à Malherbe, en disant : Le Bon-home, que j'allègue si souvent.

xxvj MÉMOIRES POUR LA VIE

que en ses Lètres familières à Racan & à ses autres amis ; le second en ses Lètres d'amour , qui n'ont jamais été beaucoup estimées (2) ; & le troisième en la Consolation de Madame la Princesse de Conti (3) , qui est presque le seul ouvrage qu'il ait achevé.

LVII. IL se moquoit de ceux qui disoient que la Prose avoit ses nombres ; & il s'étoit si bien mis dans l'esprit que de faire des Périodes nombreuses , c'étoit faire des Vers en Prose , que plusieurs par cette seule considération ont cru que les *Épîtres de Sénèque* n'étoient point de lui , parce que les nombres & l'harmonie sont observés dans leurs Périodes (1).

LVIII. CELLE pour qui il a fait des Vers sous le nom de *Caliste* , étoit la Vicomtesse d'Auchy , dont le bel esprit a paru jusqu'à sa mort ; & (1) sa Rodante étoit Madame la Marquise de Rambouillet. Voici pourquoi il lui donna ce nom. Un jour , ils s'entretenoient Racan & lui de leurs amours , qui n'étoient qu'amours honêtes ; & du dessein qu'ils avoient de choisir quelque Dame de mérite & de qualité , pour être le sujet de leurs Vers. Malherbe choisit Madame de Rambouillet , qui étoit , come elle est encore , l'ornement de son siècle. Racan choisit Madame de Termes , qui en ce tems-là étoit Veuve de M. de Termes. Le plaisir , que prit Malherbe dans

*gâta une demi-rame de papier à faire & à refaire une seule Stance. C'est la 11e St. de la page 125. Balzac la cite entière. On peut attribuer l'extrême travail de Malherbe à deux causes. La première est la délicatesse de son goût ; & la seconde le peu de fécondité de son imagination. Celle-ci même l'obligeoit à faire usage en différens endroits des mêmes Pensées. A propos de quoi l'on dit dans le *Carpentaria* , p. 362 : Notre Malherbe , accusé de se dérober lui-même , répondoit à ce reproche " que lorsqu'une Porcelaine , étoit à lui , il pouvoit la mettre tantôt sur sa cheminée , & tantôt sur son buffet , ou au-dessus de sa porte "*

(2) Elles composent le Liv. III de ses Lètres.

(3) Liv. I, Lèt. III.

LVII. (1) Les *Épîtres de Sénèque* ne furent point données avec les autres Ouvrages de Malherbe en 1630 & 1631 , parce qu'il n'en avoit fait qu'une partie. Elles ne parurent que plusieurs années après avec le reste traduit par J. Baudouin. Le stile en est effectivement plus nombreux que celui de la Traduction du *Traité des Bienfaits de Sénèque* , & du xxxiiie Liv. de *Tite-Live*. Ce que Racan dit ici donc lieu de soupçonner que nous n'avons pas ces *Épîtres* dans l'état où Malherbe

les avoit mises ; & qu'elles ont été retouchées , peut-être par Baudouin , dont le stile , quoique lâche , a du nombre & de l'harmonie. Qu'il me soit permis de terminer cette Note par un trait qui n'a pu trouver place jusqu'ici. Je le tire de la *Lètre de BRIEUX DE MOSANT* , que j'ai citée plus haut. *J'ai appris* , dit-il , *de M. de Grentemesnil qui a fort connu Malherbe , qu'il lui aida un jour à se déterminer sur le choix de deux Devises , qu'il avoit faites pour le Roi. Le Corps étoit une Massue entre les deux Ecussions de France & de Navarre ; & le Mot , Væ Monstris , ou bien Erit hæc quoque cognita Monstris. Le premier le charmoit par sa bréveté si essentielle à ces sortes de sujets ; car l'on demeure d'accord que les plus courtes Devises sont les meilleures. Le dernier ne lui plaisoit pas moins à cause de la force de ce quoque , qui étoit relatif à Henri IV , & qui métoit Louis XIII en parallèle avec lui ; à joindre que cet Hémistiche remplissoit bien mieux l'esprit & l'oreille. Irrésolu de la sorte & balancé , come l'est un fer entre deux aimants , il crut enfin M. de Grentemesnil , qui lui fit choisir le demi-Vers.*

LVIII. (1) LE reste de cet Article est ici tel que Ménage l'a fait imprimer , p. 312.

et entretien avec Racan, l'engagea à lui dire qu'il en vouloit faire une *Eglogue*, où il s'introduiroit sous le nom de *Melibée*, & Racan sous celui d'*Arcas*; & je m'étois qu'il ne s'en est trouvé quelques fragmens parmi ses papiers; car je lui en ai ouï réciter plus de quarante Vers. Madame de Rambouillet & Madame de Termes avoient toutes deux nom *Catherine*; celle-ci, *Catherine Chabot* (2); & Madame de Rambouillet, *Catherine de Vivonne*. Ne doutant pas que ce même nom de *Catherine* ne fit beaucoup d'embaras, si on l'emploioit pour ces deux Dames dans l'*Eglogue* qu'il vouloit faire, il passa tout le reste du jour avec Racan à le retourner, pour en faire d'autres noms qui pussent être mis en Vers. Ils n'en trouvèrent que trois, *Artenice*, *Eracinte* & *Carinthe*. Le premier fut jugé le plus beau: mais, Racan s'en étant servi dans sa *Pastorale*, Malherbe rejeta les deux autres; & prit celui de *Rhodante*, ne se souciant plus d'en prendre un qui fût Anagramme. Malherbe étoit alors marié & fort âgé; c'est pourquoi son amour ne produisit que peu de Vers; & entre autres ceux qui commencent par

Chère Beauté que mon ame ravie (3);

& ces autres sur lesquels Boiffet fit un Air:

Ils s'en vont ces Rois de ma vie (4).

Il fit aussi quelques Lètres à Rhodante. Mais Racan, qui avoit trente-quatre ans moins que lui & qui étoit garçon, changea son amour poétique en un amour véritable, & rechercha en mariage Madame de Termes. Il fit pour cela quelques voyages en Bourgogne, où elle faisoit sa demeure. Malherbe lui écrivit ensuite une grande Lètre (5) pour le divertir de cette recherche, aiant appris que Madame de Termes se laissoit cajoler par M. Vignier, qui l'a depuis épousée. Cette Lètre où il y a des Vers de Malherbe (6), qui n'ont point été imprimés dans le recueil de ses Poësies & qui mériteroient bien de l'être, (7) est imprimée parmi ses Lètres, avec une autre (8)

(2) *Catherine*, Fille de Jaques Chabot, Marquis de Mirebeau, fut mariée en 1619 à César-Auguste de Saint-Lari, Baron de Termes, Chevalier des Ordres du Roi & Grand-Ecuier de France par la démission du Duc de Bellegarde son Frère. Elle en eut deux enfans; un Fils qui mourut jeune; & Marie-Anne de Saint-Lari, qui fut mariée par dispense à Jean-Antoine de Pardaillan de Gondrin, son Cousin germain, auquel tous les biens de la Maison de Saint-Lari étoient substitués. Catherine Chabot resta veuve

en 1621; & se remaria quatorze ans après avec Claude Vignier, Seigneur de S. Liébaut & de Villemort, & Præsident au Parlement de Metz. Elle mourut en Mars 1662.

(3) CI, p. 281.

(4) CI p. 121. On verra par la date de cette *Chanson*, que Racan se trompe ici.

(5) IL ne s'en trouve qu'une parmi ses Lètres. C'est la dernière du Liv. III.

(6) C'EST la dernière du Liv. I.

(7) VOÏE'S les; ci p. 290.

(8) C'EST la IXc. du Liv. I.

xxviij MÉMOIRES POUR LA VIE

qu'il écrivit à Madame de Termes sur le mariage de Racan (9).

LIX. IL mourut à Paris vers la fin du siège de la Rochelle (1), où Racan commandoit la Compagnie de M. d'Effiat ; ce qui fut cause qu'il n'assista point à sa mort, & qu'il n'en a su que ce qu'il en a oui dire à M. de Porchères d'Arbaud (2). Il ne lui a point celé que pendant sa maladie,

(9) Ce que Ménage ajoute immédiatement après cet Article mérite d'être lu. *Ces Vers insérés*, dit-il, *dans cette Lettre de Malherbe dont parle M. de Racan & que j'ai fait imprimer... parmi les Fragmens, ont été faits pour Madame de Rambouillet ; ce que je lui ai oui dire plus d'une fois. Mais je lui ai oui dire aussi plus d'une fois qu'elle*

ne se souvenoit point que Malherbe eût fait pour elle ces Vers dont parle M. de Racan ; Chere Beauté, que mon ame ravie, &c. Ils s'en vont ces Vers de ma Vie, &c. Mais qu'il en avoit fait d'autres, qui avoient été perdus, où il faisoit ainsi mention de ce nom d'Artenice, qu'il avoit retourné de celui de Catherine :

Celle pour qui je fis ce beau nom d'Artenice.

Ce mot d'Artenice au reste, que Malherbe fit pour Madame de Rambouillet, lui est demeuré ; car c'est ainsi que tous les Ecrivains l'ont depuis appelée dans

leurs Ouvrages. Et elle s'est elle-même ainsi appelée dans ces Vers qu'elle fit pour son Epitaphe, quelque tems avant sa mort.

ICI git ARTENICE, exemte des douleurs
Dont la rigueur du Sort l'a toujours poursuivie ;
Et si tu veux, PASSANT, compter tous ses malheurs,
Tu n'auras qu'à compter les momens de sa vie.

C'étoit au reste une personne d'un mérite extraordinaire, que cette Madame la Marquise de Rambouillet. Elle étoit Fille unique de Jean de Vivonne, Marquis de Pisani, Chevalier des Ordres du Roi, Ambassadeur en Espagne & à Rome, & de Julie Savelli, Romaine, de l'illustre Maison de Savelli. Ce Marquis de Pisani étoit un homme d'un grand mérite dans la Guerre & dans les Négociations. Le Président DE THOU dans son Thuana en parle en ces termes. " Il étoit de grande Maison. Il aimoit les hommes savans ; & toutefois ne savoit rien. Aux Armées, il étoit toujours près du Roi, tout armé, étant même fort âgé ; & le Roi disoit que si tous les Gentilshommes étoient aussi diligens & aussi ardens que lui, il ne seroit pas besoin de trompète. Je ne conois homme de qui la vie fût plus belle à écrire que de ce grand homme ; car elle fut une perpétuelle Ambassade, occupée en de grandes affaires, dont dont il sortoit toujours généreusement. Cathérine de Vivonne, sa Fille, fut Femme de Charles d'Angennes, Marquis de Rambouillet, Chevalier des Ordres du Roi, dont elle eut Madame la Duchesse de Montausier & Madame la Marquise de Gignac.

LIX. (1) LA Rochelle se rendit le 29 d'Octobre, & l'on a vû ci-devant, N. X, que Malherbe étoit mort quatre ou cinq jours auparavant.

(2) NOUS avons eu dans le même-tems deux Poètes estimables, tous deux Provençaux, tous deux de l'A-

cadémie Française, & tous deux portant le nom de Porchères, parce qu'ils étoient chacun Seigneurs en partie d'un Village de ce nom près de Forcalquier. L'un est Honorat Laugier, Sieur de Porchères, issu d'une branche des Seigneurs de Verdache, ancienne Noblesse de Provence. Il étoit de Forcalquier dans le Diocèse de Sisteron. Il fut reçu à l'Académie Française en 1634 & mourut en 1640, dans un âge extrêmement avancé. L'autre, reçu dans l'Académie Française la même année que le précédent, étoit de S. Maximin, petite Ville de Provence, & d'une Famille ancienne, noble & distinguée dans le Parlement d'Aix. Il s'appelloit François d'Arbaud, Sieur de Porchères. Comme il étoit Cousin de la Femme de Malherbe, celui-ci le fit élever auprès de lui, l'aima beaucoup & lui légua par son testament la moitié de sa Bibliothèque. Dans le Privilège des Editions in-4°, des Œuvres de notre Poète de 1630 & 1631, expédié le 9 de Novembre 1628 à la Rochelle au nom du même d'Arbaud, il est dit que Malherbe peu avant son décès lui avoit recommandé, & mis entre ses mains toutes les Œuvres par lui faites, composées, corrigées & augmentées tant en Prose qu'en Poësie, pour les faire imprimer toutes en un volume, sans être mêlées ni accommodées avec aucunes autres Œuvres, come auroient fait ci-devant quelques Imprimeurs & Libraires qui en auroient imprimé ou fait imprimer quelques Pièces séparément, sans privilège particulier. D'Arbaud.

il n'eût eu beaucoup de difficulté à le faire résoudre de se confesser, lui disant « qu'il n'avoit accoutumé de le faire qu'à Pâques ». Il étoit pourtant fort soumis aux Commandemens de l'Eglise. Quoiqu'il fût fort avancé en âge, il ne mangeoit pas volontiers de la viande aux jours défendus, sans permission. Il alloit à la Messe toutes les Fêtes & tous les Dimanches; & ne manquoit point à se confesser & communier à Pâques à sa Paroisse. Il parloit toujours de Dieu & des choses saintes avec respect; & un de ses amis lui fit un jour avouer devant Racan, qu'il avoit une fois fait vœu d'aller d'Aix à la Sainte-Baume, tête nue, pour la maladie de sa Femme. Néanmoins il lui échappoit de dire « que la Religion des honêtes gens étoit celle de leur Prince ». C'est pourquoi Racan s'enquit fort soigneusement de quelle sorte il étoit mort. Il apprit que celui qui l'acheva de résoudre, fut Yvrande, Gentilhomme qui avoit été nourri Page de la Grande Ecurie, & qui étoit son Ecolier en Poésie, aussi bien que Racan. Ce qu'il lui dit pour lui persuader de recevoir ses Sacremens fut « qu'ayant toujours fait profession de vivre come les autres homes, il falloit aussi mourir come eux »; & Malherbe lui demandant ce que cela vouloit dire, Yvrande lui dit « que quand les autres mouraient, ils se confessoient, communioient & recevoient les autres Sacremens de l'Eglise ». Malherbe avoua qu'il avoit raison; & envoya quérir le Vicaire de Saint Germain, qui l'assista jusqu'à la mort. Il avoit souvent ces mots à la bouche, à l'exemple de M. Coeffetau (3), *Bonus animus, Bonus Deus, Bonus Cultus* (4).

mourut en 1640. Voici l'Epitaphe celles que l'on composa pour ce qu'il fit à Malherbe, la meilleure de Poète.

J'ENTENS les Muses éplorées
Se plaindre autour de ce tombeau,
Où git l'ornement le plus beau
Dont le Ciel les eût honorées.
MALHERBE, à qui les doctes Soeurs
Doivent leurs aimables douceurs,
N'est plus que poussière & que cendre;
Et, si quelque excès de bonheur
Ne contraint la Parque à le rendre,
Elles ont perdu leur honneur.

C'est dommage que cette chute sente un peu trop la pointe. Au reste on reconnoit dans les Vers de d'Arbaud, qu'il s'efforçoit d'imiter exactement Malherbe.

(3) C'EST le célèbre Nicolas Coeffetau, Dominiquain, Evêque de Dardanie, mort ensuite nommé à l'Evêché de Marseille, Auteur d'une *Histoire Romaine*, d'un *Traité des passions* & d'autres Ouvrages, bien écrits pour le tems.

(4) Le DISCOURS sur les obligations que la Langue & la Poésie Française ont à Malherbe est tout composé d'Observations choisies parmi celles qu'il avoit faites sur les premières Œuvres de DESPORTES. Dans ces Observations, il s'est quelquefois contenté de souligner ce qui lui déplaisoit, sans en apporter la raison. Desportes, quoique Prêtre, laisse assés souvent échapper des choses, que la Religion ne peut s'empêcher de condam-

LX. ON dit qu'une heure avant de mourir, après avoir été deux heures à l'agonie, il se reveilla come en sursaut, pour reprendre son Hôteſſe, qui lui ſervoit de Garde, d'un mot qui n'étoit pas bien François à ſon gré; &, come ſon Confefſeur lui en fit une reprimande, il lui dit « qu'il ne » pouvoit s'en empêcher, & qu'il vouloit défendre juſqu'à la » mort la pureté de la Langue Françoisé » (1).

ner; & ce qui mérite une attention particulière, c'eſt que Malherbe, quelque choſe qu'il puiſſe avoir donné lieu de dire de ſon peu de religion, fait voir dans ſa critique de Desportes qu'il défapprouvoit tout ce qui lui paroiſſoit contraire à ce que l'Egliſe nous eſſeigne. Il ſouſigne ordinairement, come blâmables, les endroits où Desportes, s'émancipe à cet égard. Il eſt vrai qu'il n'y joint au-

cune réflexion, ſi ce n'eſt dans un ſeul endroit, où la Penſée, vue d'un certain côté, peut paroître innocente; &, priſe à la rigueur, doit être condamnée. Sa ſévérité dans cette occaſion me ſemble ne pouvoir que faire honneur à ſa manière de penſer; & peut donner lieu d'imaginer qu'il étoit par l'eſprit, & peut-être par le cœur, plus Chretien, qu'on ne l'a voulu croire. Desportes dit, F. III R.

EH bien! Je mourrai donc, & la fin de ma vie
Sera fin de mon mal & de votre deſir;
Je mourrai, bien content de vous faire plaisir:
Mais fâché que de moi vous ne ſerés plus ſervie.
C'EST le poignant regret qui m'oppreſſe & m'entame;
Et qui fait que je meurs triſte & deſeſpéré,
Avec cet autre ſoin dont je ſuis martiré,
Savoir après ma mort que deviendra mon ame.

Malherbe a mis à côté des deux derniers Vers: *Conception impie.*

LX. (1) JE ſupprime, come je l'ai dit, le *trente-septième Entretien de BALZAC*, couſu mal à propos à la fin de ces *Mémoires* dans l'Edition de 1672, & depuis: mais le Lecteur ne perd rien à cette ſuppreſſion. J'ai fait entrer dans différentes *Notes* ce qui dans cet *Entretien* de Balzac concerne véritablement Malherbe.

J'aurois du faire une *Note* ſur ce que Racan dit, N. VI, que le Roi Henri IV, *deſirant retenir Malherbe*

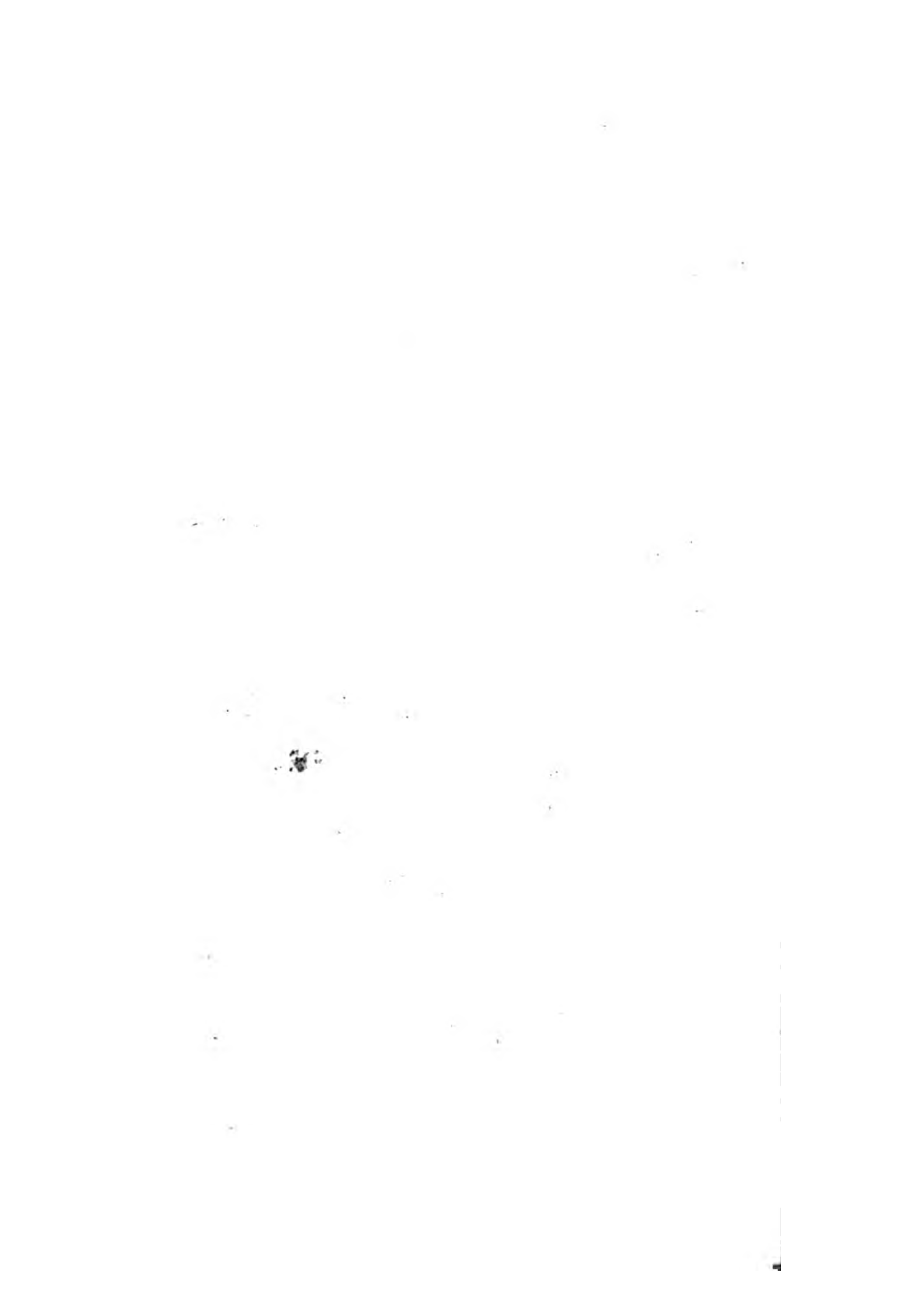
à ſon ſervice, il commanda par avance à M. de Bellegarde de lui doner ſa maiſon, juſqu'à ce qu'il l'eût fait métre ſur l'état de ſes Penſionnaires. On peut conclure de ces paroles qu'Henri IV retint Malherbe pour être un des Gentilshomes ordinaires de ſa Chambre; & c'eſt apparemment en conſéquence de cela, que notre Poète dans les inſcriptions de preſque tous ſes Portraits, & dans le titre de la plupart des Editions de ſes Œuvres eſt qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.*



POESIES

DE

MALHERBE.





POESIES
DE
MALHERBE.

LIVRE PREMIER,

Contenant les Pièces composées avant 1605.

I.

1585.

EPIGRAMME

*Sur le portrait d'Estienne Pasquier, que
l'on avoit peint sans mains.*

IL ne faut qu'avec le visage
L'on tire tes mains au pinceau :
Tu les montres dans ton ouvrage,
Et les caches dans le tableau.

* A

I I.

A V A N T Juin 1586.

S T A N C E S.

Si des maux renaissans avec ma patience
N'ont pouvoir d'arrêter un esprit si hautain ,
Le temps est médecin d'heureuse expérience ;
Son remède est tardif , mais il est bien certain.



Le temps à mes douleurs promet une allégeance ,
Et de voir vos beautez se passer quelque jour ;
Lors je ferai vangé , si j'ai de la vengeance
Pour un si beau sujet pour qui j'ai tant d'amour.



Vous aurez un mari sans être guere aimée ,
Ayant de ses desirs amorti le flambeau ;
Et de cette prison de cent chaines formée
Vous n'en sortirez point que par l'huis du tombeau.



Tant de perfections qui vous rendent superbe,
 Les restes d'un mari, sentiront le reclus;
 Et vos jeunes beautez flétriront comme l'herbe,
 Que l'on a trop foulée & qui ne fleurit plus.



Vous aurez des enfans des douleurs incroyables,
 Qui seront près de vous & crieront à l'entour;
 Lors fuiront de vos yeux les soleils agréables,
 Y laissant pour jamais des étoiles autour.



Si je passe en ce temps dedans vostre Province,
 Vous voyant sans beautez & moi rempli d'honneur,
 Carpeut-estre qu'alors les bienfaits d'un grand Prince
 Marieront ma fortune avecque le bonheur;



Ayant un souvenir de ma peine fidelle;
 Mais n'ayant point à l'heure autant que j'ai d'ennuis,
 Je dirai : Autrefois cette femme fut belle,
 Et je fus autrefois plus sot que je ne suis.



A V A N T 1587:

LES LARMES DE SAINT PIERRE,

Imitées du Tansille.

A U R O I H E N R I I I I.

Ce n'est pas en mes vers qu'une amante abusée
 Des appas enchanteurs d'un parjure Thésée,
 Après l'honneur ravi de sa pudicité,
 Laisée ingratement en un bord solitaire,
 Fait de tous les assauts que la rage peut faire
 Une fidele preuve à l'infidélité.



Les ondes que j'épans d'une éternelle veine
 Dans un courage saint ont leur sainte fontaine ;
 Où l'amour de la terre & le soin de la chair
 Aux fragiles pensers ayant ouvert la porte,
 Une plus belle amour se rendit la plus forte,
 Et le fit repentir aussi-tôt que pécher.



HENRI, de qui les yeux & l'image sacrée
 Font un visage d'or à cette âge ferrée,
 Ne refuse à mes vœux un favorable appui;
 Et si pour ton autel ce n'est chose assez grande,
 Pense qu'il est si grand, qu'il n'auroit point d'offrande
 S'il n'en recevoit point que d'égales à lui.



La foi qui fut au cœur d'où sortirent ces larmes,
 Est le premier essai de tes premières armes,
 Pour qui tant d'ennemis à tes pieds abatus,
 Pâles ombres d'enfer, poussière de la terre,
 Ont connu ta fortune, & que l'art de la guerre
 A moins d'enseignemens que tu n'as de vertus.



De son nom de rocher, comme d'un bon augure,
 Un éternel état l'Eglise se figure;
 Et croit par le destin de tes justes combats,
 Que ta main relevant son épaule courbée,
 Un jour, qui n'est pas loin, elle verra tombée
 La troupe qui l'assaut & la veut mettre bas.



Mais le coq a chanté pendant que je m'arrête
 A l'ombre des lauriers qui t'embrassent la tête ;
 Et la source déjà commençant à s'ouvrir
 A lâché les ruisseaux qui font bruire leur trace ;
 Entre tant de malheurs estimant une grace ,
 Qu'un Monarque si grand les regarde courir.



Ce miracle d'amour , ce courage invincible ;
 Qui n'espéroit jamais une chose possible
 Que rien finît sa foi que le même trépas ,
 De vaillant fait couïard , de fidele fait traître ,
 Aux portes de la peur abandonne son maître ,
 Et jure impudemment qu'il ne le connoît pas.



A peine la parole avoit quitté sa bouche ;
 Qu'un regret aussi prompt en son ame le touche ;
 Et mesurant sa faute à la peine d'autrui ,
 Voulant faire beaucoup , il ne peut davantage
 Que soupirer tout bas , & se mettre au visage
 Sur le feu de sa honte une cendre d'ennui.



Les arcs qui de plus près sa poitrine joignirent ,
 Les traits qui plus avant dans le sein l'atteignirent ,
 Ce fut quand du Sauveur il se vit regardé ;
 Les yeux furent les arcs, les œillades les fleches
 Qui percerent son ame , & remplirent de breches
 Le rempart qu'il avoit si lâchement gardé.



Cet assaut comparable à l'éclat d'une foudre ,
 Pouffe & jette d'un coup ses défenses en poudre ;
 Ne laissant rien chez lui que le même penser
 D'un homme qui , tout nu de glaive & de courage ,
 Voit de ses ennemis la menace & la rage ,
 Qui le fer en la main le viennent offenser.



Ces beaux yeux souverains qui traversent la terre
 Mieux que les yeux mortels ne traversent le verre ,
 Et qui n'ont rien de clos à leur juste courroux ,
 Entrent victorieux en son ame étonnée ,
 Comme dans une place au pillage donnée ,
 Et lui font recevoir plus de morts que de coups.



La mer a dans son sein moins de vagues courantes ;
 Qu'il n'a dans le cerveau de formes différentes ;
 Et n'a rien toutefois qui le mette en repos ;
 Car aux flots de la peur sa navire qui tremble
 Ne trouve point de port , & toujours il lui semble
 Que des yeux de son maître il entend ce propos.



Eh bien ! Où maintenant est ce brave langage ?
 Cette roche de foi ? Cet acier de courage ?
 Qu'est le feu de ton zèle au besoin devenu ?
 Où sont tant de sermens qui juroient une fable ?
 Comme tu fus menteur , suis-je pas véritable ?
 Et que t'ay-je promis qui ne soit advenu ?



Toutes les cruautés de ces mains qui m'attachent ;
 Le mépris effronté que ces bouches me crachent ;
 Les preuves que je fais de leur impiété ,
 Pleines également de fureur & d'ordure ,
 Ne me font une pointe aux entrailles si dure ,
 Comme le souvenir de ta déloyauté.



Je ſçai bien qu'au danger les autres de ma fuite
 Ont eu peur de la mort , & ſe font mis en fuite ;
 Mais toi , que plus que tous , j'aimai parfaitement ,
 Pour rendre en me niant ton offense plus grande ,
 Tu fuis mes ennemis , t'asſembles à leur bande ,
 Et des maux qu'ils me font prens ton ébatement.



Le nombre eſt infini des paroles empreintes
 Que regarde l'Apôtre en ces lumieres ſaintes ;
 Et celui ſeulement que ſous une beauté
 Les feux d'un œil humain ont rendu tributaire ;
 Jugera ſans mentir quel effet a pû faire
 Des rayons immortels l'immortelle clarté.



Il eſt bien aſſûré que l'angoiſſe qu'il porte
 Ne s'emprisonne pas ſous les clefs d'une porte ,
 Et que de tous côtez elle ſuivra ſes pas ;
 Mais pour ce qu'il la voit dans les yeux de ſon maître ,
 Il ſe veut abſenter , eſpérant que peut-être
 Il la ſentira moins en ne la voyant pas.



La place lui déplaît, où la troupe maudite
 Son Seigneur attaché par outrages dépîte ;
 Et craint tant de tomber en un autre forfait ;
 Qu'il estime déjà ses oreilles coupables
 D'entendre ce qui sort de leurs bouches damnables ,
 Et ses yeux d'assister aux tourmens qu'on lui fait.



Il part, & la douleur qui d'un morne silence
 Entre les ennemis couvroit sa violence ,
 Comme il se voit dehors a si peu de compas ,
 Qu'il demande tout haut que le sort favorable
 Lui fasse rencontrer un ami secourable ,
 Qui touché de pitié luy donne le trépas.



En ce piteux état il n'a rien de fidelle
 Que sa main qui le guide où l'orage l'appelle ;
 Ses pieds comme ses yeux ont perdu leur vigueur ;
 Il a de tout conseil son ame dépourvuë ,
 Et dit, en soupirant , que la nuit de sa vuë
 Ne l'empêche pas tant que la nuit de son cœur ,



Sa vie auparavant si chèrement gardée ,
 Lui semble trop long-temps ici bas retardée ;
 C'est elle qui le fâche , & le fait consumer ;
 Il la nomme parjure , il la nomme cruelle ,
 Et toujours se plaignant que sa faute vient d'elle ,
 Il n'en veut faire compte , & ne la peut aimer.



Va , laisse moi , dit-il , va déloyale vie ;
 Si de te retenir autrefois j'eus l'envie ,
 Et si j'ai désiré que tu fusses chez moi ,
 Puisque tu m'as été si mauvaise compagne ,
 Ton infidèle foi maintenant je dédaigne ;
 Quitte moi , je te quitte , & ne veux plus de toi.



Sont-ce tes beaux desseins , mensongere & méchante ,
 Qu'une seconde fois ta malice m'enchanté ,
 Et que pour retarder une heure seulement
 La nuit déjà prochaine à ta courte journée ,
 Je demeure en danger que l'ame , qui est née
 Pour ne mourir jamais , meure éternellement.



Non , ne m'abuse plus d'une lâche pensée ;
 Le coup encore frais de ma chute passée
 Me doit avoir appris à me tenir debout ,
 Et sçavoir discerner de la treve la guerre ,
 Des richesses du ciel les fanges de la terre ,
 Et d'un bien qui s'envole un qui n'a point de bout.



Si quelqu'un d'avanture en délices abonde ,
 Il se perd aussi-tôt & déloge du monde ;
 Qui te porte amitié , c'est à lui que tu nuis ;
 Ceux qui te veulent mal , sont ceux que tu conserves ;
 Tu vas à qui te fuit , & toujours le réserves
 A souffrir , en vivant , davantage d'ennuis.



On voit par ta rigueur tant de blondes jeunes ,
 Tant de riches grandeurs , tant d'heureuses vieilles ,
 En fuyant le trépas , au trépas arriver ;
 Et celui qui chétif aux miseres succombe ,
 Sans vouloir autre bien que celui de la tombe ,
 N'ayant qu'un jour à vivre , il ne peut l'achever.



Que d'hommes fortunez en leur âge premiere ,
 Trompez de l'inconstance à nos ans coûtumiere ,
 Du depuis se font vûs en étrange langueur ;
 Qui fussent morts contents, si le ciel amiable
 Ne les abusant pas en ton sein variable ,
 Au temps de leur repos eût coupé ta longueur.



Quiconque du plaisir a son ame affouvie ,
 Plein d'honneur & de bien, non sujet à l'envie ,
 Sans jamais en son aise un mal-aise éprouver ,
 S'il demande à ses jours davantage de terme ,
 Que fait-il ignorant , qu'attendre de pied ferme
 De voir à son beau temps un orage arriver ?



Et moi, si de mes jours l'importune durée
 Ne m'eût en vieillissant la cervelle empirée ,
 Ne devois-je être sage , & me ressouvenir
 D'avoir vû la lumiere aux aveugles renduë
 Rebailler aux muets la parole perduë ,
 Et faire dans les corps les ames revenir ?



De ces faits non communs la merveille profonde ,
Qui par la main d'un seul étonnoit tout le monde ,
Et tant d'autres encor , me devoient avertir
Que , si pour leur auteur j'endurois de l'outrage ,
Le même qui les fit , en faisant davantage ,
Quand on m'offenseroit me pourroit garantir.



Mais , troublé par les ans , j'ai souffert que la crainte ,
Loin encore du mal , ait découvert ma feinte ,
Et fortant promptement de mon sens & de moi ,
Ne me suis appercû qu'un destin favorable
M'offroit en ce danger un sujet honorable
D'acquérir par ma perte un triomphe à ma foi.



Que je porte d'envie à la troupe innocente
De ceux qui , massacrez d'une main violente ;
Virent dès le matin leur beau jour accourci ;
Le fer qui les tua leur donna cette grace ,
Que si de faire bien ils n'eurent pas l'espace ;
Ils n'eurent pas le temps de faire mal aussi.



De ces jeunes guerriers la flotte vagabonde
 Alloit courre fortune aux orages du monde,
 Et déjà pour voguer abandonnoit le bord,
 Quand l'aguet d'un pirate arrêta leur voyage;
 Mais leur sort fut si bon, que d'un même naufrage
 Ils se virent sous l'onde & se virent au port.



Ce furent de beaux lis qui, mieux que la nature
 Mélans à leur blancheur l'incarnate peinture
 Que tira de leur sein le couteau criminel,
 Devant que d'un hiver la tempête & l'orage
 A leur teint délicat pûssent faire dommage,
 S'en allerent fleurir au printemps éternel.



Ces enfans bienheureux (créatures parfaites
 Sans l'imperfection de leurs bouches muettes)
 Ayans Dieu dans le cœur ne le pûrent louer,
 Mais leur sang leur en fut un témoin véritable;
 Et moi, pouvant parler, j'ai parlé, misérable,
 Pour lui faire vergogne, & le défavoüer.



Le peu qu'ils ont vécu leur fut grand avantage ;
 Et le trop que je vi ne me fait que dommage ;
 Cruelle occasion du fouci qui me nuit !
 Quand j'avois de ma foi l'innocence première ,
 Si la nuit de la mort m'eût privé de lumière ,
 Je n'aurois pas la peur d'une éternelle nuit.



Ce fut en ce troupeau que , venant à la guerre
 Pour combattre l'enfer & défendre la terre ,
 Le Sauveur inconnu sa grandeur abaissa ;
 Par eux il commença la première mêlée ,
 Et furent eux aussi que la rage aveuglée
 Du contraire parti les premiers offensa.



Qui voudra se vanter avec eux se compare ;
 D'avoir reçu la mort par un glaive barbare ,
 Et d'être allé soi-même au martyre s'offrir ;
 L'honneur leur appartient d'avoir ouvert la porte
 A quiconque osera , d'une ame belle & forte ,
 Pour vivre dans le ciel en la terre mourir.



O desirable fin de leurs peines passées !
 Leurs pieds , qui n'ont jamais les ordures pressées ,
 Un superbe planché des étoiles se font ;
 Leur salaire payé les services précède ,
 Premier que d'avoir mal ils trouvent le remède ,
 Et devant le combat ont les palmes au front.



Que d'applaudissemens , de rumeur & de presse ,
 Que de feux , que de jeux , que de traits de caresse ,
 Quand là-haut en ce point ont les vit arriver !
 Et quel plaisir encore à leur courage tendre ,
 Voyant Dieu devant eux en ses bras les attendre ;
 Et pour leur faire honneur les Anges se lever !



Et vous femmes, trois fois, quatre fois bien-heureuses,
 De ces jeunes amours les meres amoureuses ,
 Que faites-vous pour eux , si vous les regrettez ?
 Vous fâchez leur repos , & vous rendez coupables ,
 Ou de n'estimer pas leurs trépas honorables ,
 Ou de porter envie à leurs felicitez.



Le soir fut avancé de leurs belles journées ;
Mais qu'eussent-ils gagné par un siècle d'années ?
Ou que leur avint-il en ce vîte départ ,
Que laisser promptement une basse demeure ;
Qui n'a rien que du mal , pour avoir de bonne heure
Aux plaisirs éternels une éternelle part ?



Si vos yeux pénétrants jusqu'aux choses futures
Vous pouvoient enseigner leurs belles aventures ;
Vous auriez tant de bien en si peu de malheurs,
Que vous ne voudriez pas pour l'empire du monde
N'avoir eu dans le sein la racine féconde
D'où nâquit entre nous ce miracle de fleurs.



Mais moi , puisque les loix me défendent l'outrage
Qu'entre tant de langueurs me commande la rage,
Et qu'il ne faut soi-même éteindre son flambeau ;
Que m'est-il demeuré pour conseil & pour armes,
Que d'écouler ma vie en un fleuve de larmes,
Et la chassant de moi l'envoyer au tombeau ?



Je ſçai bien que ma langue ayant commis l'offenſe ,
 Mon cœur incontinent en a fait pénitence.
 Mais quoi ! Si peu de cas ne me rend fatifait.
 Mon regret eſt ſi grand , & ma faute ſi grande ,
 Qu'une mer éternelle à mes yeux je demande
 Pour pleurer à jamais le péché que j'ai fait.



Pendant que le chétif en ce point ſe lamente ,
 S'arrache les cheveux , ſe bat & ſe tourmente ,
 En tant d'extrémités cruellement réduit ,
 Il chemine toujours ; mais rêvant à ſa peine ,
 Sans donner à ſes pas une regle certaine ,
 Il erre vagabond où le pied le conduit.



A la fin égaré (car la nuit qui le trouble
 Par les eaux de ſes pleurs ſon ombrage redouble)
 Soit un cas d'avanture , ou que Dieu l'ait permis ,
 Il arrive au jardin , où la bouche du traître ,
 Profanant d'un baiſer la bouche de ſon maître ,
 Pour en priver les bons aux méchans l'a remis.



Comme un homme dolent , que le glaive contraire
A privé de son fils & du titre de pere ,
Plaignant de-çà de-là son malheur'avenu ,
S'il arrive en la place où s'est fait le dommage ,
L'ennui renouvelé plus rudement l'outrage
En voyant le sujet à ses yeux revenu.



Le vieillard , qui n'attend une telle rencontre ,
Si-tôt qu'au dépourvû sa fortune lui montre
Le lieu qui fut témoin d'un si lâche méfait ,
De nouvelles fureurs se déchire & s'entame ,
Et de tous les pensers qui travaillent son ame
L'extrême cruauté plus cruelle se fait,



Toutefois il n'a rien qu'une tristesse peinte ;
Ses ennuis sont des jeux , son angoisse une feinte ,
Son malheur un bonheur & ses larmes un ris ,
Au prix de ce qu'ils sent , quand sa vuë abaissée
Remarque les endroits où la terre pressée
A des pieds du Sauveur les vestiges écrits.



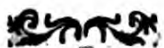
C'est alors que ses cris en tonnetres s'éclatent,
 Ses soupirs se font vents, qui les chênes combattent,
 Et ses pleurs, qui tantôt descendoient mollement,
 Ressembtent un torrent qui, des hautes montagnes
 Ravageant & noyant les voisines campagnes,
 Veut que tout l'univers ne soit qu'un élément.



Il y fiche ses yeux, il les baigne, il les baise,
 Il se couche dessus, & feroit à son aise
 S'il pouvoit avec eux à jamais s'attacher.
 Il demeure muet du respect qu'il leur porte :
 Mais enfin la douleur, se rendant la plus forte,
 Lui fait encore un coup une plainte arracher.



Pas adorés de moi, quand par accoûtumance
 Je n'aurois, comme j'ai, de vous la connoissance,
 Tant de perfections vous découvrent assez ;
 Vous avez une odeur des parfums d'Assyrie,
 Les autres ne l'ont pas, & la terre flétrie
 Est belle seulement où vous êtes passez.



Beaux pas de ces seuls pieds que les astres connoissent,
 Comme ores à mes yeux vos marques apparoissent !
 Telle autrefois de vous la merveille me prit,
 Quand, déjà demi-clos sous la vague profonde,
 Vous ayant appelés, vous affermîtes l'onde,
 Et m'affûrant les pieds m'étonnâtes l'esprit.



Mais, ô de tant de biens indigne récompense !
 O dessus les fablons inutile semence !
 Une peur, ô Seigneur, m'a séparé de toi ;
 Et d'une ame semblable à la mienne parjure,
 Tous ceux qui furent tiens, s'ils ne t'ont fait injure,
 Ont laissé ta présence & t'ont manqué de foi.



De douze, deux fois cinq étonnez de courage,
 Par une lâche fuite éviterent l'orage,
 Et tournerent le dos quand tu fus affailli ;
 L'autre qui fut gagné d'une sale avarice,
 Fit un prix de ta vie à l'injuste supplice ;
 Et l'autre, en te niant, plus que tous a failli.



C'est chose à mon esprit impossible à comprendre ,
 Et nul autre que toi ne me la peut apprendre ,
 Comme a pû ta bonté nos outrages souffrir.
 Et qu'attend plus de nous ta longue patience ,
 Sinon qu'à l'homme ingrat la seule conscience
 Doit être le couteau qui le fasse mourir ?



Toutefois tu sçais tout, tu connois qui nous sommes ,
 Tu vois quelle inconstance accompagne les hommes,
 Faciles à fléchir quand il faut endurer.
 Si j'ai fait, comme un homme, en faisant une offense;
 Tu feras, comme Dieu, d'en laisser la vengeance,
 Et m'ôter un sujet de me désespérer.



Au moins, si les regrets de ma faute avenuë
 M'ont de ton amitié quelque part retenuë ;
 Pendant que je me trouve au milieu de tes pas,
 Desireux de l'honneur d'une si belle tombe ,
 Afin qu'en autre part ma dépouille ne tombe ,
 Puisque ma fin est près, ne la recule pas.



En ces propos mourans ses complaints se meurent ;
 Mais vivantes sans fin ses angoisses demeurent,
 Pour le faire en langueur à jamais consumer.
 Tandis la nuit s'en va , ses lumieres s'éteignent ;
 Et déjà devant lui les campagnes se peignent
 Du saffran que le jour apporte de la mer.



L'Aurore d'une main , en sortant de ses portes ;
 Tient un vase de fleurs languissantes & mortes ,
 Elle verse de l'autre une cruche de pleurs ,
 Et d'un voile tissu de vapeur & d'orage
 Couvrant ses cheveux d'or , découvre en son visage
 Tout ce qu'une ame sent de cruelles douleurs.



Le Soleil , qui dédaigne une telle carrière ,
 Puisqu'il faut qu'il déloge , éloigne sa barriere ;
 Mais comme un criminel qui chemine au trépas ,
 Montrant que dans le cœur ce voyage le fâche ,
 Il marche lentement , & desire qu'on sçache
 Que si ce n'étoit force il ne le feroit pas.



Ses yeux par un dépit en ce monde regardent,
 Ses chevaux tantôt vont , & tantôt se retardent ,
 Eux-mêmes ignorans de la course qu'ils font ;
 Sa lumiere pâlit , sa couronne se cache ,
 Aussi n'en veut-il pas , cependant qu'on attache
 A celui qui l'a fait des épines au front.



Au point accoûtumé les oiseaux qui sommeillent ;
 Apprêtez à chanter dans les bois se réveillent ;
 Mais , voyant ce matin des autres différent ,
 Remplis d'étonnement ils ne daignent paroître ;
 Et font à qui les voit ouvertement connoître
 De leur peine secrette un regret apparent.



Le jour est déjà grand , & la honte plus claire
 De l'Apôtre ennuyé l'avertit de se taire ,
 Sa parole se lasse , & le quitte au besoin ;
 Il voit de tous côtez qu'il n'est vû de personne ,
 Toutefois le remords que son ame lui donne ,
 Témoigne assez le mal qui n'a point de témoin.



Aussi l'homme qui porte une ame belle & haute,
 Quand seul en une part il a fait une faute,
 S'il n'a de jugement son esprit dépourvû,
 Il rougit de lui-même ; & , combien qu'il ne sente
 Rien que le ciel présent & la terre présente,
 Pense qu'en se voyant tout le monde l'a vû.

I V.

1591 OU 1592.

S T A N C E S

*Pour Monsieur le Duc de Montpensier,
 qui demandoit en mariage Madame
 Catherine Princesse de Navarre, sœur
 d'Henri IV.*

Beau ciel, par qui mes jours sont troubles ou sont calmes
 Seule terre où je prens mes cyprès & mes palmes ;
 CATHERINE, dont l'œil ne luit que pour les Dieux,
 Punissez vos beautez plustôt que mon courage,
 Si, trop haut s'élevant, il adore un visage
 Adorable par force à quiconque à des yeux.



Je ne suis pas ensemble aveugle & téméraire,
 Je connois bien l'erreur que l'amour m'a fait faire,
 Cela seul ici bas surpassoit mon effort ;
 Mais mon ame qu'à vous ne peut être asservie,
 Les Destins n'ayant point établi pour ma vie
 Hors de cet océan de naufrage & de port.



Beauté, par qui les Dieux, las de notre dommage,
 Ont voulu reparer les défauts de notre âge,
 Je mourrai dans vos feux, éteignez-les on non,
 Comme le fils d'Alcmene en me brûlant moi-même ;
 Il suffit qu'en mourant dans cette flame extrême,
 Une gloire éternelle accompagne mon nom.



On ne doit point sans sceptre aspirer où j'aspire ;
 C'est pourquoi, sans quitter les loix de votre empire,
 Je veux de mon esprit tout espoir rejeter.
 Qui cesse d'espérer, il cesse aussi de craindre ;
 Et sans atteindre au but où l'on ne peut atteindre
 Ce m'est assez d'honneur que j'y voulois monter.



Je maudis le bonheur où le ciel m'a fait naître ;
Qui m'a fait desirer ce qu'il m'a fait connoître :
Il faut ou vous aimer , ou ne vous faut point voir.
L'astre qui luit aux grands en vain à ma naissance
Epanchit dessus moi tant d'heur & de puissance ,
Si pour ce que je veux j'ai trop peu de pouvoir.



Mais il le faut vouloir , & vaut mieux se résoudre ;
En aspirant au ciel , être frappé de foudre ,
Qu'aux desseins de la terre assuré se ranger.
J'ai moins de repentir , plus je pense à ma faute ;
Et la beauté des fruits d'une palme si haute
Me fait par le desir oublier le danger.



V.

1596.

O D E

AU ROI HENRI LE GRAND,

*Sur la réduction de Marseille à l'obéissance
de ce Roi, sous les ordres du Duc de Guise
Gouverneur de Provence.*

Enfin après tant d'années
Voici l'heureuse saison,
Où nos misères bornées
Vont avoir leur guérison.
Les Dieux, longs à se résoudre,
Ont fait un coup de leur foudre,
Qui montre aux ambitieux,
Que les fureurs de la terre,
Ne font que paille & que verre
A la colere des cieux.



Peuples , à qui la tempête
A fait faire tant de vœux ,
Quelles fleurs à cette fête
Couronneront vos cheveux ?
Quelle victime assez grande
Donnerez-vous pour offrande ?
Et quel Indique séjour
Une perle fera naître
D'assez de lustre , pour être
La marque d'un si beau jour ?



Cet effroyable colosse ;
Cazaux , l'appui des mutins ,
A mis le pied dans la fosse
Que lui cavoient les destins.
Il est bas , le parricide.
Un Alcide , fils d'Alcide ,
A qui la France a prêté
Son invincible génie ,
A coupé sa tyrannie
D'un glaive de liberté,



Les aventures du monde
 Vont d'un ordre mutuel,
 Comme on voit au bord de l'onde
 Un reflux perpétuel.
 L'aïse & l'ennui de la vie
 Ont leur course entresuivie
 Aussi naturellement
 Que le chaud & la froidure ;
 Et rien , afin que tout dure ,
 Ne dure éternellement.



Cinq ans Marseille volée
 A son juste possesseur,
 Avoit languï défolée
 Aux mains de cet oppresseur.
 Enfin le temps l'a remise
 En sa première franchise ;
 Et les maux qu'elle enduroit
 Ont eu ce bien pour échange ;
 Qu'elle a vû parmi la fange
 Fouler ce qu'elle adoroit.



Déjà tout le peuple More
A ce miracle entendu ;
A l'un & l'autre Bosphore
Le bruit en est répandu ;
Toutes les plaines le sçavent
Que l'Inde & l'Euftrate lavent ;
Et déjà pâle d'effroi
Memphis se pense captive ,
Voyant si près de sa rive
Un neveu de Godefroi.



VI.

1596.

FRAGMENS

D'UNE ODE

AU ROI HENRI LE GRAND,

Sur le même sujet que la précédente.

Soit que de tes lauriers la grandeur poursuivant
D'un cœur où l'ire juste & la gloire commande,
Tu passes, comme un foudre, en la terre Flamande,
D'Espagnols abatus la campagne pavant ;
Soit qu'en sa dernière tête
L'Hydre civile t'arrête,
ROI, que je verrai jouïr
De l'empire de la terre,
Laisse le soin de la guerre
Et pense à te réjouïr.



Nombre tous les succès où ta fatale main ;
 Sous l'appui du bon droit aux batailles conduite,
 De tes peuples mutins la malice a détruite,
 Par un heur éloigné de tout penser humain ;
 Jamais tu n'as vû journée
 De si douce destinée ;
 Non celle où tu rencontra
 Sur la Dordogne en désordre
 L'orgueil à qui tu fis mordre
 La poussière de Coutras.



Cazaux, ce grand Titan, qui se moquoit des cieux,
 A vû par le trépas son audace arrêtée,
 Et sa rage infidèle aux étoiles montée,
 Du plaisir de sa chute a fait rire nos yeux.

* * * * *
 * * * * *
 * * * * *



Ce dos chargé de pourpre & rayé de clinquans,
A dépouillé sa gloire au milieu de la fange,
Les Dieux qu'il ignoroit ayant fait cet échange
Pour vanger en un jour les crimes de cinq ans.

La mer en cette furie
A peine a sauvé Dorie ;
Et le funeste remors
Que fait la peur des supplices ;
A laissé tous ses complices
Plus morts que s'ils étoient morts.

V I I.

AVANT 1597.

S T A N C E S.

Enfin cette beauté m'a la place renduë,
Qu'elle avoit contre moi si long-temps défenduë ;
Mes vainqueurs sont vaincus ; ceux qui m'ont fait la loi,
La reçoivent de moi.



J'honore tant la palme acquise en cette guerre,
 Que, si victorieux des deux bouts de la terre,
 J'avois mille lauriers de ma gloire témoins,
 Je les priferois moins.



Au repos où je suis tout ce qui me travaille,
 C'est la doute que j'ai qu'un malheur ne m'affaille,
 Qui me sépare d'elle, & me fasse lâcher
 Un bien que j'ai si cher.



Il n'est rien ici bas d'éternelle durée;
 Une chose qui plaît n'est jamais assurée;
 L'épine suit la rose, & ceux qui sont contens
 Ne le sont pas long-temps.



Et puis qui ne sçait point que la mer amoureuse
 En sa bonace même est souvent dangereuse;
 Et qu'on y voit toujours quelques nouveaux rochers,
 Inconnus aux nochers ?



Déjà de toutes parts tout le monde m'éclaire ;
 Et bien-tôt les jaloux, ennuyez de se taire ,
 Si les vœux que je fais n'en détournent l'affaut ,
 Vont médire tout haut.



Peuple , qui me veux mal , & m'imputes à vice
 D'avoir été payé d'un fidele service ,
 Où trouves-tu qu'il faille avoir semé son bien ,
 Et ne recueillir rien ?



Voudrois-tu que ma Dame , étant si bien servie ,
 Refusât le plaisir où l'âge la convie ,
 Et qu'elle eût des rigueurs à qui mon amitié
 Ne sçût faire pitié ?



Ces vieux contes d'honneur , invisibles chimeres ,
 Qui naissent aux cerveaux des maris & des meres ,
 Etoient-ce impressions qui pûssent aveugler
 Un jugement si clair ?



Non , non , elle a bien fait de m'être favorable ,
Voyant mon feu si grand & ma foi si durable ;
Et j'ai bien fait aussi d'affervir ma raison
En si belle prison.



C'est peu d'expérience à conduire sa vie ,
De mesurer son aise au compas de l'envie ,
Et perdre ce que l'âge a de fleur & de fruit ,
Pour éviter un bruit.



De moi , que tout le monde à me nuire s'apprête ,
Le ciel à tous ses traits fasse un but de ma tête ;
Je me suis résolu d'attendre le trépas ,
Et ne la quitter pas.



Plus j'y voi de hazard , plus j'y trouve d'amorce ,
Où le danger est grand , c'est-là que je m'efforce ;
En un sujet aisé moins de peine apportant ,
Je ne brûle pas tant.



Un courage élevé toute peine surmonte ;
Les timides conseils n'ont rien que de la honte ;
Et le front d'un guerrier aux combats étonné ,
N'est jamais couronné.



Soit la fin de mes jours contrainte ou naturelle,
S'il plaît à mes destins que je meure pour elle,
Amour en soit loué, je ne veux un tombeau
Plus heureux ni plus beau.

V I I I.

AVANT 1599.

S T A N C E S.

CONSOLATION A CARITEE.

Ainsi quand Mausole fut mort,
Artemise accusa le fort,
De pleurs se noya le visage,
Et dit aux astres innocens
Tout ce que fait dire la rage
Quand elle est maîtresse des sens.



Ainsi fut sourde au reconfort,
Quand elle eut trouvé dans le port
La perte qu'elle avoit songée,
Celle de qui les passions
Firent voir à la mer Egée
Le premier nid des Alcions.



Vous n'êtes seule en ce tourment
Qui témoignez du sentiment,
O trop fidele CARITÉE!
En toutes ames l'amitié
Des mêmes ennuis agitée,
Fait les mêmes traits de pitié.



De combien de jeunes maris
En la querelle de Paris
Tomba la vie entre les armes,
Qui fussent retournés un jour,
Si la mort se payoit de larmes,
A Mycenes faire l'amour.



Mais le destin qui fait nos lois ,
 Est jaloux qu'on passe deux fois
 Au-deçà du rivage blême ;
 Et les Dieux ont gardé ce don ,
 Si rare que Jupiter même
 Ne le sçût faire à Sarpedon.



Pourquoi donc , si peu sagement
 Démentant votre jugement ,
 Passez-vous en cette amertume
 Le meilleur de votre saison ,
 Aimant mieux plaindre par coûtume,
 Que vous consoler par raison ?



Nature fait bien quelque effort
 Qu'on ne peut condamner qu'à tort :
 Mais que direz-vous pour défendre
 Ce prodige de cruauté ,
 Par qui vous semblez entreprendre
 De ruiner votre beauté ?



Que vous ont fait ces beaux cheveux,
Dignes objets de tant de vœux,
Pour endurer votre colere ?
Et devenus vos ennemis,
Recevoir l'injuste salaire
D'un crime qu'ils n'ont point commis ?



Quelles aimables qualitez
En celui que vous regrettez,
Ont pû mériter qu'à vos roses
Vous ôtiez leur vive couleur,
Et livriez de si belles choses
A la merci de la douleur ?



Remettez-vous l'ame en repos,
Changez ces funestes propos;
Et par la fin de vos tempêtes,
Obligant tous les beaux esprits,
Conservez au siècle ou vous êtes
Ce que vous lui donnez de prix.



Amour, autrefois en vos yeux
Plein d'appas si délicieux,
Devient mélancolique & sombre,
Quand il voit qu'un si long ennui
Vous fait consumer pour une ombre
Ce que vous n'avez que pour lui.



S'il vous reffouvient du pouvoir
Que ses traits vous ont fait avoir,
Quand vos lumieres étoient calmes,
Permettez-lui de vous guérir,
Et ne différez point les palmes
Qu'il brûle de vous acquérir.



Le temps d'un insensible cours
Nous porte à la fin de nos jours ;
C'est à notre sage conduite,
Sans murmurer de ce défaut,
De nous consoler de sa fuite,
En le ménageant comme il faut.



IX.

AVANT 1599:

S T A N C E S.

Beauté, mon beau fouci, de qui l'ame incertaine
A, comme l'Océan, son flus & son reflux,
Pensez de vous résoudre à soulager ma peine,
Ou je me vai résoudre à ne la souffrir plus.



Vos yeux ont des appas que j'aime & que je prise,
Et qui peuvent beaucoup dessus ma liberté:
Mais pour me retenir, s'ils font cas de ma prise,
Il leur faut de l'amour autant que de beauté.



Quand je pense être au point que cela s'accomplisse,
Quelque excuse toujours en empêche l'effet;
C'est la toile sans fin de la femme d'Ulisse,
Dont l'ouvrage du soir au matin se défait.



Madame, avisez-y, vous perdez votre gloire
De me l'avoir promis & vous rirez de moi.
S'il ne vous en souvient, vous manquez de mémoire;
Et s'il vous en souvient, vous n'avez point de foi.



J'avois toujours fait compte, aimant chose si haute,
De ne m'en séparer qu'avecque le trépas;
S'il arrive autrement ce sera votre faute,
De faire des sermens & ne les tenir pas.

X.

AVANT 1599.

STANCES.

CONSOLATION A M. DU PERIER.

Ta douleur, DU PERIER, fera donc éternelle?
Et les tristes discours,
Que te met en l'esprit l'amitié paternelle,
L'augmenteront toujours?



Le malheur de ta fille au tombeau descenduë
Par un commun trépas,
Est-ce quelque dédale, où ta raison perduë
Ne se retrouve pas ?



Je sçai de quels appas son enfance étoit pleine ;
Et n'ai pas entrepris,
Injurieux ami, de soulager ta peine
Avecque son mépris.



Mais elle étoit du monde, où les plus belles choses,
Ont le pire destin ;
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.



Puis quand ainsi feroit que, selon ta priere,
Elle auroit obtenu
D'avoir en cheveux blancs terminé sa carrière,
Qu'en fut-il avvenu ?



Penses-tu que plus vieille en la maison céleste
Elle eût eu plus d'accueil ?
Ou qu'elle eût moins senti la poussière funeste
Et les vers du cercueil ?



NON, non, mon DU PERIER, aussi-tôt que la Parque
Ote l'ame du corps,
L'âge s'évanouit au-deçà de la barque,
Et ne suit point les morts.



Tithon n'a plus les ans qui le firent cigale ;
Et Pluton aujourd'hui,
Sans égard du passé, les mérites égale
D'Archemore & de lui.



Ne te lasse donc plus d'inutiles plaintes :
Mais, fage à l'avenir,
Aime une ombre comme ombre ; & des cendres éteintes
Eteins le souvenir.



C'est bien, je le confesse, une juste coutume,
Que le cœur affligé,
Par le canal des yeux vidant son amertume,
Cherche d'être allégé.



Même quand il ayient que la tombe sépare
Ce que nature a joint,
Celui qui ne s'emeut a l'ame d'un barbare,
Ou n'en a du tout point.



Mais d'être inconsolable & dedans sa mémoire
Enfermer un ennui,
N'est-ce pas se haïr pour acquérir la gloire
De bien aimer autrui ?



Priam qui vit ses fils abatus par Achille,
Dénué de support
Et hors de tout espoir du salut de sa ville,
Reçût du reconfort.



François ,

François , quand la Castille , inégale à ses armes
Lui vola son Dauphin ,
Sembla d'un si grand coup devoir jeter des larmes
Qui n'eussent point de fin.



Il les fécha pourtant , & comme un autre Alcide
Contre fortune instruit ,
Fit qu'à ses ennemis d'un acte si perfide
La honte fut le fruit.



Leur camp , qui la Durance avoit presque tarie
De bataillons épais ,
Entendant sa constance , eut peur de sa furie ,
Et demanda la paix.



De moi , déjà deux fois d'une pareille foudre
Je me suis vû perclus ,
Et deux fois la raison m'a si bien fait résoudre ,
Qu'il ne m'en souvient plus.



Non, qu'il ne me soit grief que la tombe possède
Ce qui me fut si cher ;
Mais en un accident qui n'a point de remede ,
Il n'en faut point chercher.



La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
On a beau la prier ,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles ,
Et nous laisse crier.



Le pauvre en sa cabane , où le chaume le couvre ,
Est fujet à ses loix ;
Et la garde , qui veille aux barrières du Louvre ,
N'en défend point nos Rois.



De murmurer contre elle & perdre patience ,
Il est mal à propos ;
Vouloir ce que Dieu veut , est la seule science
Qui nous met en repos.



XI.

1600.

O D E

A LA REINE MARIE DE MEDICIS,

SUR SA BIEN-VENUE EN FRANCE;

Présentée à Aix, l'année 1600.

Peuples, qu'on mette sur la tête
Tout ce que la terre a de fleurs;
Peuples, que cette belle fête
A jamais tarisse nos pleurs;
Qu'aux deux bouts du monde se vole
Luire le feu de notre joie,
Et soient dans les coupes noyez
Les soucis de tous ces orages,
Que pour nos rebelles courages
Les Dieux nous avoient envoyez.



A ce coup iront en fumée
 Les vœux que faisoient nos mutins,
 En leur ame encore affamée
 De massacres & de butins ;
 Nos doutes seront éclaircies ;
 Et mentiront les Prophéties
 De tous ces visages pâlis,
 Dont le vain étude s'applique
 A chercher l'an climatérique
 De l'éternelle fleur de lis.



Aujourd'hui nous est amenée
 Cette Princesse, que la foi
 D'Amour ensemble & d'Hymenée
 Destine au lit de notre Roi ;
 La voici, la belle MARIE,
 Belle merveille d'Hétrurie,
 Qui fait confesser au Soleil,
 Quoi que l'âge passé raconte,
 Que du ciel, depuis qu'il y monte,
 Ne vint jamais rien de pareil.



Telle n'est point la Cytherée,
Quand d'un nouveau feu s'allumant,
Elle sort pompeuse & parée
Pour la conquête d'un amant ;
Telle ne luit en sa carrière
Des mois l'inégale courrière ;
Et telle dessus l'horizon
L'Aurore au matin ne s'étale,
Quand les yeux même de Céphale
En feroient la comparaison.



Le sceptre que porte sa race,
Où l'heur aux mérites est joint,
Lui met le respect en la face ;
Mais il ne l'enorgueillit point.
Nulle vanité ne la touche ;
Les graces parlent par sa bouche ;
Et son front , témoin assuré
Qu'au vice elle est inaccessible,
Ne peut que d'un cœur insensible
Être vû sans être adoré.



Quantesfois, lorsque sur les ondes
Ce nouveau miracle flotloit ,
Neptune en ses caves profondes
Plaignit-il le feu qu'il sentoit ?
Et quantesfois en sa pensée ,
De vives atteintes blessée ,
Sans l'honneur de la royauté
Qui lui fit celer son martyre
Eût-il voulu de son empire
Faire échange à cette beauté ?



Dix jours ne pouvant se distraire
Du plaisir de la regarder ,
Il a par un effort contraire
Essayé de la retarder ;
Mais à la fin , soit que l'audace
Au meilleur avis ait fait place ,
Soit qu'un autre Démon plus fort
Aux vents ait imposé silence ;
Elle est hors de sa violence ,
Et la voici dans notre port.



La voici, Peuples, qui nous montre
Tout ce que la gloire a de prix ;
Les fleurs naissent à sa rencontre
Dans les cœurs & dans les esprits ;
Et la présence des merveilles ,
Qu'en oyoient dire nos oreilles ,
Accuse la témérité
De ceux qui nous l'avoient décrite ,
D'avoir figuré son mérite
Moindre que n'est la vérité.



O toute parfaite Princesse ,
L'étonnement de l'univers ,
Astre par qui vont avoir cesse
Nos ténèbres & nos hivers ;
Exemple sans autres exemples ,
Future image de nos temples ,
Quoi que notre foible pouvoir
En votre accueil ose entreprendre ,
Peut-il espérer de vous rendre
Ce que nous vous allons devoir ?



Ce fera vous , qui de nos villes
 Ferez la beauté refleurir ;
 Vous , qui de nos haines civiles
 Ferez la racine mourir ;
 Et par vous la paix affûrée
 N'aura pas la courte durée
 Qu'esperent infidelement ,
 Non laissez de notre souffrance ,
 Ces François qui n'ont de la France
 Que la langue & l'habillement.



Par vous un Dauphin nous va naître ,
 Que vous-mêmes verrez un jour
 De la terre entiere le maître ,
 Ou par armes ou par amour ;
 Et ne tarderont ses conquêtes ,
 Dans les oracles déjà prêtes ,
 Qu'autant que le premier coton ,
 Qui de jeunesse est le message ,
 Tardera d'être en son visage
 Et de faire ombre à son menton.



O ! Combien lors aura de veuves
La gent qui porte le turban !
Que de sang rougira les fleuves
Qui lavent les pieds du Liban !
Que le Bosphore en ses deux rives
Aura de Sultanes captives !
Et que de meres à Memphis ,
En pleurant , diront la vaillance
De son courage & de sa lance ,
Aux funeraïlles de leurs fils !



Cependant notre grand Alcide ,
Amolli par vos appas ,
Perdra la fureur qui sans bride
L'emporte à chercher le trépas ;
Et cette valeur indomptée
De qui l'honneur est l'Eurhiflée ,
Puisque rien n'a sçû l'obliger
A ne nous donner plus d'allarmes ,
Au moins pour épargner vos larmes ,
Aura peur de nous affliger.



Si l'espoir qu'aux bouches des hommes
Nos beaux faits feront recitez
Est l'aiguillon par qui nous sommes
Dans les hazards précipitez ;
Lui , de qui la gloire semée
Par les voix de la Renommée ,
En tant de parts s'est fait ouïr ,
Que tout le siecle en est un livre ,
N'est-il pas indigne de vivre ,
S'il ne vit pour se réjouir ?



Qu'il lui suffise que l'Espagne,
Réduite par tant de combats
A ne l'oser voir en campagne ,
A mis l'ire & les armes bas ;
Qu'il ne provoque point l'envie
Du mauvais sort contre sa vie ;
Et puisque , selon son dessein ,
Il a rendu nos troubles calmes ,
S'il veut davantage de palmes ,
Qu'il les acquiere en votre sein.



C'est-là qu'il faut qu'à son génie,
Seul arbitre de ses plaisirs,
Quoi qu'il demande, il ne dénie
Rien qu'imaginent ses desirs ;
C'est-là qu'il faut que les années
Lui coulent comme des journées,
Et qu'il ait de quoi se vanter,
Que la douceur qui tout excède
N'est point ce que sert Ganymede
A la table de Jupiter.



Mais d'aller plus à ces batailles,
Où tonnent les foudres d'Enfer,
Et lutter contre des murailles,
D'où pleuvent la flamme & le fer,
Puisqu'il sçait qu'en ses destinées
Les nôtres seront terminées,
Et qu'après lui notre discord
N'aura plus qui dompte sa rage,
N'est-ce pas nous rendre au naufrage
Après nous avoir mis à bord ?



Cet Achille , de qui la pique
Faisoit aux braves d'Ilion
La terreur que fait en Afrique
Aux troupeaux l'affaut d'un lion ;
Bien que sa mere eût à ses armes
Ajoûté la force des charmes ,
Quand les destins l'eurent permis ;
N'eut-il pas sa trame coupée
De la moins redoutable épée
Qui fut parmi ses ennemis ?



Les Parques d'une même soie
Ne devident pas tous nos jours ;
Ni toujours par semblable voie
Ne font les planettes leur cours ;
Quoi que promette la Fortune ,
A la fin quand on l'importune ,
Ce qu'elle avoit fait prospérer
Tombe du faite au précipice ;
Et pour l'avoir toujours propice
Il la faut toujours révéler.



Je sçai bien que sa Carmagnole
Devant lui se représentant
Telle qu'une plaintive idole,
Va son courroux sollicitant,
Et l'invite à prendre pour elle
Une légitime querelle:
Mais doit-il vouloir que pour lui
Nous ayons toujours le teint blême,
Cependant qu'il tente lui-même
Ce qu'il peut faire par autrui ?



Si vos yeux font toute sa braise,
Et vous la fin de tous ses vœux,
Peut-il pas languir à son aise
Dans la prison de vos cheveux;
Et commettre aux dures corvées
Toutes ces ames relevées,
Que d'un conseil ambitieux
La faim de gloire persuade
D'aller sur les pas d'Encelade
Porter des échelles aux cieux ?



Apollon n'a point de mystere ,
Et sont profanes ses chansons ,
Ou , devant que le Sagittaire
Deux fois ramene les glaçons ,
Le succès de leurs entreprises ,
De qui deux Provinces conquises
Ont déjà fait preuve à leur dam ,
Favorisé de la victoire ,
Changera la fable en histoire
De Phaëton en l'Eridan.



Nice , payant avec honte
Un siège autrefois repoussé ,
Cessera de nous mettre en compte
Barberouffe qu'elle a chassé ;
Guise en ses murailles forcées
Remettra les bornes passées
Qu'avoit notre empire marin ;
Et Soissons , fatal aux superbes ,
Fera chercher parmi les herbes
En quelle place fut Turin.



XII.

PEUT-ETRE DE 1603.

SONNET

A JEAN RABEL PEINTRE,

Sur un Livre de Fleurs qu'il avoit peintes.

Quelques loüanges nompareilles
Qu'ait Apelle encore aujourd'hui,
Cet ouvrage plein de merveilles,
Met Rabel au dessus de lui.

L'art y surmonte la nature ;
Et, si mon jugement n'est vain ,
Flore lui conduisoit la main
Quand il faisoit cette peinture.

Certes il a privé mes yeux
De l'objet qu'ils aiment le mieux ,
N'y mettant point de margueritte :

Mais pouvoit-il être ignorant
Qu'une fleur de tant de mérite
Auroit terni le demeurant.

S T A N C E S.

PROSOPOPE'E D'OSTENDE,

Imitée du Latin d'Hugues Grotius.

Trois ans déjà passez, théâtre de la guerre,
 J'exerce de deux chefs les funestes combats,
 Et fais émerveiller tous les yeux de la terre,
 De voir que le malheur ne m'ose mettre à bas.



A la merci du ciel en ces rives je reste,
 Où je souffre l'hyver froid à l'extrémité,
 Lorsque l'été revient il m'apporte la peste,
 Et le glaive est le moins de ma calamité.



Tout ce dont la Fortune afflige cette vie,
 Péle-mêle assemblé, me presse tellement,
 Que c'est parmi les miens être digne d'envie,
 Que de pouvoir mourir d'une mort seulement.



Que

Que tardez-vous, Destins, ceci n'est pas matiere
Qu'avecque tant de doute il faille décider ;
Toute la question n'est que d'un cimetiere,
Prononcez librement qui le doit posséder.

XIV.

AVANT 1605.

STANCES

AUX OMBRES DE DAMON.

FRAGMENT

* * * * *

L'Orne comme autrefois nous reverroit encore
Ravis de ces pensers que le vulgaire ignore,
Egarer à l'écart nos pas & nos discours ;
Et couchez sur les fleurs comme étoiles semées,
Rendre en si doux ébat les heures consumées,
Que les soleils nous feroient courts.



* E

Mais, ô loi rigoureuse à la race des hommes !
C'est un point arrêté, que tout ce que nous sommes
Issus de peres Rois , & de peres bergers ,
La Parque également sous la tombe nous serre ;
Et les mieux établis au repos de la terre ,
N'y font qu'hôtes & passagers.



Tout ce que la grandeur a de vains équipages ,
D'habillemens de pourpre & de suite de pages ,
Quand le terme est échû n'allonge point nos jours ;
Il faut aller tous nus où le destin commande ;
Et de toutes douleurs la douleur la plus grande ,
C'est qu'il faut laisser nos amours.



Amours qui la plupart infideles & feintes ,
Font gloire de manquer à nos cendres éteintes ;
Et qui plus que l'honneur estimant les plaisirs ,
Sous le masque trompeur de leurs visages blêmes ,
Acte digne du foudre ! en nos obseques mêmes
Conçoivent de nouveaux desirs.



Elles sçavent assez alléguer Artemise ,
 Disputer du devoir , & de la foi promise :
 Mais tout ce beau langage est de si peu d'effet ,
 Qu'à peine en leur grand nombre une seule se treuve
 De qui la foi survive , & qui fasse la preuve
 Que ta Carinice te fait.



Depuis que tu n'es plus , la campagne déserte
 A dessous deux hyvers perdu sa robe verte ,
 Et deux fois le printemps l'a repeinte de fleurs ,
 Sans que d'aucun discours sa douleur se console ,
 Et que ni la raison ni le temps qui s'envole ,
 Puisse faire tarir ses pleurs.



Le silence des nuits , l'horreur des cimetières ,
 De son contentement font les seules matières ;
 Tout ce qui plaît déplaît à son triste penser ;
 Et si tous ses appas sont encore en sa face ,
 C'est que l'Amour y loge , & que rien qu'elle fasse
 N'est capable de l'en chasser.

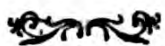


* * * * *

Mais quoi ! C'est un chef-d'œuvre où tout mérite abonde,
 Un miracle du ciel, une perle du monde,
 Un esprit adorable à tous autres esprits ;
 Et nous sommes ingrats d'une telle aventure,
 Si nous ne confessons que jamais la nature
 N'a rien fait de semblable prix.



J'ai vû maintes beautez à la Cour adorées,
 Qui des vœux des amans à l'envi désirées,
 Aux plus audacieux ôtoient la liberté :
 Mais de les approcher d'une chose si rare,
 C'est vouloir que la rose au pavot se compare,
 Et le nuage à la clarté.



Celle à qui dans mes vers, sous le nom de Nérée,
 J'allois bâtir un temple éternel en durée,
 Si sa déloyauté ne l'avoit abattu,
 Lui peut bien ressembler du front, ou de la joue :
 Mais quoi ! puisqu'à ma honte il faut que je l'avoue,
 Elle n'a rien de sa vertu.



L'ame de cette ingrante est une ame de cire,
 Matière à toute forme, incapable d'élire,
 Changeant de passion aussi-tôt que d'objet;
 Et de la vouloir vaincre avecque des services,
 Après qu'on a tout fait, on trouve que ses vices,
 Sont de l'essence du sujet.



Souvent de tes conseils la prudence fidelle
 M'avoit sollicité de me séparer d'elle,
 Et de m'affujettir à de meilleures loix:
 Mais l'aïse de la voir avoit tant de puissance,
 Que cet ombrage faux m'ôtoit la connoissance
 Du vrai bien où tu m'appellois.



Enfin après quatre ans une juste colere
 * * * * *
 Que le flux de ma peine a trouvé son reflux;
 Mes sens qu'elle aveugloit ont connu leur offense,
 Je les en ai purgez, & leur ai fait défense
 De me la ramentevoir plus.



La femme est une mer aux naufrages fatale ;
 Rien ne peut applanir son humeur inégale ;
 Ses flames d'aujourd'hui seront glaces demain ;
 Et s'il s'en rencontre une à qui cela n'avienne ,
 Fais compte , cher esprit , qu'elle a comme la tienne
 Quelque chose de plus qu'humain.

X V.

A V A N T 1605.

S T A N C E S .

PARAPHRASE DU PSEAUME VIII.

O Sageffe éternelle , à qui cet univers
 Doit le nombre infini des miracles divers
 Que l'on voit également sur la terre & sur l'onde !
 Mon Dieu , mon Créateur ,
 Que ta magnificence étonne tout le monde ,
 Et que le ciel est bas au prix de ta hauteur !



Quelques blasphémateurs, oppresseurs d'innocens,
 A qui l'excès d'orgueil a fait perdre le sens,
 De prophanes discours ta puissance rabaisent :
 Mais la naïveté
 Dont mêmes au berceau les enfans te confessent,
 Clôt-elle pas la bouche à leur impiété ?



De moi, toutes les fois que j'arrête les yeux
 A voir les ornemens dont tu pares les cieux,
 Tu me sembles si grand, & nous si peu de chose,
 Que mon entendement
 Ne peut s'imaginer quelle amour te dispose
 A nous favoriser d'un regard seulement.



Il n'est foiblesse égale à nos infirmités ;
 Nos plus sages discours ne sont que vanités ;
 Et nos sens corrompus n'ont goût qu'à des ordures ;
 Toutefois, ô bon Dieu,
 Nous te sommes si chers, qu'entre tes créatures,
 Si l'ange a le premier, l'homme à le second lieu.



Quelles marques d'honneur se peuvent ajouter
 A ce comble de gloire où tu l'as fait monter ?
 Et pour obtenir mieux quel souhait peut-il faire ,
 Lui , que jusqu'au ponant ,
 Depuis où le soleil vient dessus l'hémisphère ,
 Ton absolu pouvoir a fait son lieutenant ?

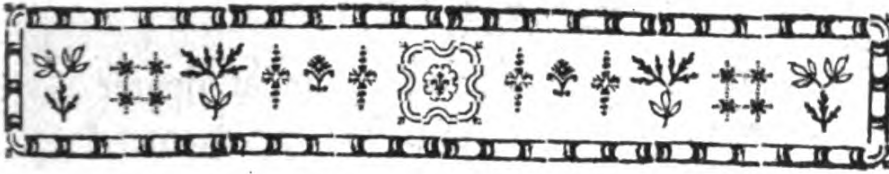


Si-tôt que le besoin excite son desir ;
 Qu'est-ce qu'en ta largesse il ne trouve à choisir ?
 Et par ton reglement , l'air , la mer & la terre ,
 N'entretiennent - ils pas
 Une secrete loi de se faire la guerre
 A qui de plus de mets fournira ses repas ?



Certes je ne puis faire en ce ravissement ,
 Que rappeler mon ame , & dire bassement :
 O Sageffe éternelle , en merveilles féconde !
 Mon Dieu , mon Créateur ,
 Que ta magnificence étonne tout le monde ,
 Et que le ciel est bas au prix de ta hauteur !





L I V R E S E C O N D.

Contenant les Pièces composées depuis 1605,
jusqu'à la mort d'HENRI IV en 1610.

I.

1605.

S T A N C E S

*Pour les Paladins de France , assaillans
dans un Combat de Barriere.*

Eh quoi donc ? La France féconde
En incomparables guerriers ,
Aura jusques au bout du monde
Planté des forêts de lauriers ,
Et fait gagner à ses armées ,
Des batailles si renommées ,
Afin d'avoir cette douleur
D'oüir démentir ses victoires ;
Et nier ce que les histoires
Ont publié de sa valeur ?



Tant de fois le Rhin & la Meuse
 Par nos redoutables efforts,
 Auront vû leur onde écumeuse
 Regorger de fang & de morts ;
 Et tant de fois nos destinées
 Des Alpes & des Pyrénées
 Les sommets auront fait branler ;
 Afin que je ne sçai quels Scythes ,
 Bas de fortune & de mérites ,
 Présument de nous égaler.



Non, non, s'il est vrai que nous sommes
 Iffus de ces nobles ayeux ,
 Que la voix commune des hommes
 A fait affeoir entre les Dieux ;
 Ces arrogans , à leur dommage ,
 Apprendont un autre langage ;
 Et dans leur honte ensevelis ,
 Feront voir à toute la terre ,
 Qu'on est brisé comme du verre
 Quand on choque les fleurs de lys.



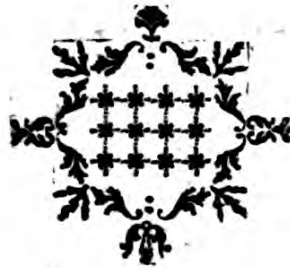
HENRI, l'exemple des Monarques
 Les plus vaillans & les meilleurs,
 Plein de mérite & de marques
 Qui ne feront jamais ailleurs;
 Bel astre vraiment adorable,
 De qui l'ascendant favorable
 En tous lieux nous sert de rempart;
 Si vous aimez votre loüange,
 Desirez-vous pas qu'on la vange
 D'une injure où vous avez part?



Ces arrogans, qui se défient
 De n'avoir pas de lustre assez,
 Impudemment se glorifient
 Aux fables des siècles passez;
 Et d'une audace ridicule,
 Nous content qu'ils sont fils d'Hercule,
 Sans toutefois en faire foi:
 Mais qu'importe qui puisse être
 Ni leur pere ni leur ancêtre,
 Puisque vous êtes notre Roi?



Contre l'aventure funeste
Que leur garde notre courroux,
Si quelque espérance leur reste,
C'est d'obtenir grace de vous ;
Et confesser que nos épées,
Si fortes & si bien trempées
Qu'il faut leur céder ou mourir,
Donneront à votre couronne
Tout ce que le ciel environne,
Quand vous le voudrez acquérir.



I I.

1605.

S O N N E T

A MADAME LA PRINCESSE DOUAIRIERE,

Pour l'inviter à revenir de Provence à Paris.

Quoi donc ! Grande Princesse en la terre adorée,
Et que même le ciel est contraint d'admirer,
Vous avez résolu de nous voir demeurer
En une obscurité d'éternelle durée ?

La flame de vos yeux, dont la Cour éclairée
A vos rares vertus ne peut rien préférer,
Ne se lasse donc point de nous désespérer,
Et d'abuser les vœux dont elle est désirée ?

Vous êtes en des lieux, où les champs toujours verts,
Pour ce qu'ils n'ont jamais que de tièdes hyvers,
Semblent en apparence avoir quelque mérite :

Mais si c'est pour cela que vous causez nos pleurs,
Comment faites-vous cas de chose si petite,
Vous de qui chaque pas fait naître mille fleurs ?

S T A N C E S.

*Priere pour le Roi Henri le Grand,
allant en Limosin.*

O Dieu, dont les bontez de nos larmes touchées
Ont aux vaines fureurs les armes arrachées,
Et rangé l'insolence aux pieds de la raison,
Puisqu'à rien d'imparfait ta loüange n'aspire
Acheve ton ouvrage au bien de cet Empire,
Et nous rends l'embonpoint comme la guérison.



Nous sommes sous un Roi si vaillant & si sage,
Et qui si dignement a fait l'apprentissage
De toutes les vertus propres à commander,
Qu'il semble que cet heur nous impose silence,
Et qu'assûrez par lui de toute violence,
Nous n'avons plus sujet de te rien demander.



Certes quiconque a vû pleuvoir dessus nos têtes
 Les funestes éclats des plus grandes tempêtes
 Qu'exciterent jamais deux contraires partis,
 Et n'en voit aujourd'hui nulle marque paroître,
 En ce miracle seul il peut assez connoître
 Quelle force à la main qui nous a garantis.



Mais quoi? De quelque soin qu'incessamment il veille,
 Quelque gloire qu'il ait à nulle autre pareille,
 Et quelque excès d'amour qu'il porte à notre bien,
 Comme échapperons-nous en des nuits si profondes,
 Parmi tant de rochers qui lui cachent les ondes,
 Si ton entendement ne gouverne le sien?



Un malheur inconnu glisse parmi les hommes;
 Qui les rend ennemis du repos où nous sommes;
 La plupart de leurs vœux tendent au changement;
 Et comme s'ils vivoient des miseres publiques,
 Pour les renouveler ils font tant de pratiques,
 Que qui n'a point de peur n'a point de jugement.



En ce fâcheux état ce qui nous reconforte ;
C'est que la bonne cause est toujours la plus forte ;
Et qu'un bras si puissant t'ayant pour son appui ,
Quand la rebellion plus qu'une hydre féconde
Auroit pour le combattre assemblé tout le monde ,
Tout le monde assemblé s'enfueroit devant lui.



Conforme donc , Seigneur , ta grace à nos pensées ,
Ote-nous ces objets , qui des choses passées
Ramenent à nos yeux le triste souvenir ;
Et comme sa valeur , maîtresse de l'orage ,
A nous donner la paix a montré son courage ,
Fais luire sa prudence à nous l'entretenir.



Il n'a point son espoir au nombre des armées ,
Etant bien assuré que ces vaines fumées
N'ajoutent que de l'ombre à nos obscurités ;
L'aide qu'il veut avoir , c'est que tu le conseilles ;
Si tu le fais , Seigneur , il fera des merveilles ,
Et vaincra nos souhaits par nos prospérités.



Les fuites des méchans tant soient-elles secrettes ,
 Quand il les poursuivra n'auront point de cachettes ,
 Aux lieux les plus profonds ils seront éclairés :
 Il verra sans effet leur honte se produire ,
 Et rendra les desseins qu'ils feront pour lui nuire
 Aussi-tôt confondus comme délibérés.



La rigueur de ses loix après tant de licence ,
 Redonnera le cœur à la foible innocence ,
 Que dedans la misere on faisoit envieillir.
 A ceux qui l'oppressoient il ôtera l'audace ;
 Et sans distinction de richesse ou de race ,
 Tous de peur de la peine auront peur de faillir.



La terreur de son nom rendra nos villes fortes ,
 On n'en gardera plus ni les murs ni les portes ,
 Les veilles cesseront au sommet de nos tours ;
 Le fer mieux employé cultivera la terre ,
 Et le peuple qui tremble aux frayeurs de la guerre ,
 Si ce n'est pour danser , n'orra plus de tambours.



Loin des mœurs de son siècle il bannira les vices ,
 L'oïfive nonchalance & les molles délices ,
 Qui nous avoient portez jufqu'aux derniers hazards ;
 Les vertus reviendront de palmes couronnées ,
 Et fes justes faveurs aux mérites données ,
 Feront reffusciter l'excellence des arts.



La foi de fes ayeux , ton amour & ta crainte ,
 Dont il porte dans l'ame une éternelle empreinte ,
 D'actes de piété ne pourront l'affouvir ;
 Il étendra ta gloire autant que fa puiffance ;
 Et n'ayant rien fi cher que ton obeiffance ,
 Où tu le fais regner il te fera fervir.



Tu nous rendras alors nos douces destinées ;
 Nous ne reverrons plus ces fâcheufes années ,
 Qui pour les plus heureux n'ont produit que des pleurs ,
 Toute forte de biens comblera nos familles ,
 La moisson de nos champs lasserà les faucilles.
 Et les fruits passeront la promesse des fleurs.



La fin de tant d'ennuis dont nous fûmes la proie ,
 Nous ravira les sens de merveille & de joie ;
 Et d'autant que le monde est ainsi composé ,
 Qu'une bonne fortune en craint une mauvaise ,
 Ton pouvoir absolu , pour conserver notre aise ,
 Conservera celui qui nous l'aura causé.



Quand un Roi fainéant la vergogne des Rois
 Laisant à ses flatteurs le soin de ses provinces ;
 Entre les voluptez indignement s'endort ,
 Quoique l'on dissimule , on en fait peu d'estime ;
 Et si la vérité se peut dire sans crime ,
 C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort.



Mais ce Roi , des bons Rois l'éternel exemplaire ,
 Qui de notre salut est l'ange tutélaire ,
 L'infaillible refuge & l'assûré secours ,
 Son extrême douceur ayant dompté l'envie ,
 De quels jours assez longs peut-il borner sa vie ,
 Que notre affection ne les juge trop courts ?



Nous voyons les esprits nez à la tyrannie ,
Ennuyez de couvrir leur cruelle manie ,
Tourner tous leurs conseils à notre affliction ;
Et lisons clairement dedans leur conscience ,
Que s'ils tiennent la bride à leur impatience ,
Nous n'en sommes tenus qu'à sa protection.



Qu'il vive donc , Seigneur , & qu'il nous fasse vivre !
Que de toutes ces peurs nos ames il délivre ;
Et rendant l'univers de son heur étonné ,
Ajoûte chaque jour quelque nouvelle marque
Au nom qu'il s'est acquis du plus rare Monarque
Que ta bonté propice ait jamais couronné !



Cependant son Dauphin d'une vîtesse prompte ,
Des ans de sa jeunesse accomplira le compte ;
Et suivant de l'honneur les aimables appas ,
De faits si renommez ourdira son histoire ,
Que ceux qui dedans l'ombre éternellement noire
Ignorent le soleil , ne l'ignoreront pas.



Par sa fatale main qui vangerà nos pertes,
L'Espagne pleurera ses provinces désertes,
Ses châteaux abattus & ses camps déconfits;
Et si de nos discords l'infame vitupère.
A pû la dérober aux victoires du père,
Nous la verrons captive aux triomphes du fils.



O D E

*Au sujet de l'attentat commis sur le
Pont-neuf, en la Personne de Henri
le Grand, le 19 de Décembre 1605, par
Etienne de Lisle Procureur à Senlis.*

Q ue direz-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous récite les aventures
De nos abominables jours ?
Lirez-vous sans rougir de honte,
Que notre impiété surmonte
Les faits les plus audacieux
Et les plus dignes du tonnerre,
Qui firent jamais à la terre
Sentir la colere des cieux ?



O que nos fortunes prosperes
 Ont un change bien apparent !
 O que du siecle de nos peres
 Le nôtre s'est fait différent !
 La France , devant ces orages
 Pleine de mœurs & de courages.
 Qu'on ne pouvoit assez louer ,
 S'est faite aujourd'hui si tragique ,
 Qu'elle produit ce que l'Afrique
 Auroit vergogne d'avoüer.



Quelles preuves incomparables
 Peut donner un Prince de foi ,
 Que les Rois les plus adorables
 N'en quittent l'honneur à mon Roi ?
 Quelle terre n'est parfumée
 Des odeurs de sa renommée ?
 Et qui peut nier qu'après Dieu ,
 Sa gloire qui n'a point d'exemples,
 N'ait mérité que dans nos temples
 On lui donne le second lieu ?



Qui ne sçait point qu'à sa vaillance
Il ne se peut rien ajoûter ;
Qu'on reçoit de sa bienveillance
Tout ce qu'on en doit souhaiter ;
Et que si de cette Couronne,
Que sa tige illustre lui donne,
Les loix ne l'eussent revêtu,
Nos peuples d'un juste suffrage
Ne pouvoient sans faire naufrage
Ne l'offrir point à sa vertu ?



Toutefois, ingrats que nous sommes,
Barbares & dénaturez,
Plus qu'en ce climat où les hommes
Par les hommes sont dévorez !
Toujours nous affaillons sa tête
De quelque nouvelle tempête ;
Et d'un courage forcené
Rejettant son obeissance,
Lui défendons la jouissance
Du repos qu'il nous a donné.



La main de cet esprit farouche,
Qui sorti des ombres d'enfer
D'un coup sanglant frappa sa bouche,
A peine avoit laissé le fer ;
Et voici qu'un autre perfide,
Où la même audace réside,
Comme si détruire l'Etat
Tenoit lieu de juste conquête,
De pareilles armes s'apprête
A faire un pareil attentat.



O soleil, ô grand luminaire !
Si jadis l'horreur d'un festin
Fit que de ta route ordinaire
Tu reculâs vers le matin,
Et d'un émerveillable change
Te couchas aux rives du Gange ;
D'où vient que ta sévérité
Moindre qu'en la faute d'Atrée,
Ne punit point cette contrée
D'une éternelle obscurité ?



Non, non, tu luis sur le coupable,
Comme tu fais sur l'innocent ;
Ta nature n'est point capable
Du trouble qu'une ame ressent ;
Tu dois ta flame à tout le monde ;
Et ton allure vagabonde ,
Comme une fervile action
Qui dépend d'une autre puissance ,
N'ayant aucune connoissance ,
N'a point aussi d'affection.



Mais, ô planette belle & claire !
Je ne parle pas sagement ;
Le juste excès de la colere
M'a fait perdre le jugement.
Ce traître, quelque frénésie
Qui travaillât sa fantaisie,
Eut encore assez de raison
Pour ne vouloir rien entreprendre,
Bel astre, qu'il n'eût vû descendre
Ta lumiere sous l'horizon.



Au point qu'il écuma sa rage ;
 Le Dieu de Seine étoit dehors
 A regarder croître l'ouvrage
 Dont ce Prince embellit ses bords.
 Il se resserra tout à l'heure
 Au plus bas lieu de sa demeure ;
 Et ses Nymphes dessus les eaux
 Toutes sans voix & sans haleine ,
 Pour se cacher furent en peine
 De trouver assez de roseaux.



La terreur des choses passées
 A leurs yeux se ramentevant ,
 Faisoit prévoir à leurs pensées
 Plus de malheurs qu'aparavant ;
 Et leur étoit si peu croyable
 Qu'en cet accident effroyable
 Personne les pût secourir ,
 Que pour en être dégagées
 Le ciel les auroit obligées
 S'il leur eût permis de mourir.



Revenez , belles fugitives ;
De quoi versez-vous tant de pleurs ?
Assûrez vos ames craintives ,
Remettez vos chapeaux de fleurs ;
Le Roi vit , & ce misérable ,
Ce monstre vraiment déplorable ,
Qui n'avoit jamais éprouvé
Que peut un visage d'Alcide ,
A commencé le parricide :
Mais il ne l'a pas achevé.



Pucelles , qu'on se réjouisse ,
Mettez - vous l'esprit en repos ;
Que cette peur s'évanouisse ,
Vous la prenez mal - à - propos ;
Le Roi vit , & les destinées
Lui gardent un nombre d'années ,
Qui fera maudire le sort
A ceux dont l'aveugle manie
Dresse des plans de tyrannie
Pour bâtir quand il sera mort.



O bienheureuse Intelligence ,
 Puissance quiconque tu fois ,
 Dont la fatale diligence
 Préside à l'Empire François !
 Toutes ces visibles merveilles
 De soins, de peines & de veilles ,
 Qui jamais ne t'ont pû lasser ,
 N'ont-elles pas fait une histoire ,
 Qu'en la plus ingrate mémoire
 L'oubli ne sçauroit effacer ?



Ces Archers aux casques peintes
 Ne peuvent pas n'être surpris ,
 Aïans à combattre les feintes
 De tant d'infideles esprits.
 Leur présence n'est qu'une pompe ;
 Avecque peu d'art on les trompe :
 Mais de quelle dextérité
 Se peut déguiser une audace,
 Qu'en l'ame aussi-tôt qu'en la face
 Tu n'en lises la vérité ?



Grand Démon d'éternelle marque ,
Fais qu'il te souvienne toujours
Que tous nos maux en ce Monarque
Ont leur refuge & leur secours ;
Et qu'arrivant l'heure prescrite ,
Que le trépas , qui tout limite ,
Nous privera de sa valeur ,
Nous n'avons jamais eu d'alarmes
Où nous ayons versé des larmes
Pour une semblable douleur.



Je sçai bien que par la justice ,
Dont la paix accroît le pouvoir ,
Il fait demeurer la malice
Aux bornes de quelque devoir ;
Et que son invincible épée
Sous telle influence est trempée ,
Qu'elle met la frayeur par tout ,
Aussi-tôt qu'on la voit reluire :
Mais quand le malheur nous veut nuire ,
De quoi ne vient-il point à bout ?



Soit que l'ardeur de la priere
 Le tienne devant un autel,
 Soit que l'honneur à la barriere
 L'appelle à débattre un cartel,
 Soit que dans la chambre il médite,
 Soit qu'aux bois la chasse l'invite ;
 Jamais ne t'écarte si loin,
 Qu'aux embûches qu'on lui peut tendre
 Tu ne sois prêt à le défendre,
 Si-tôt qu'il en aura besoin.



Garde sa compagne fidelle,
 Cette Reine, dont les bontez
 De notre foiblesse mortelle
 Tous les défauts ont surmontez.
 Fais que jamais rien ne l'ennuie ;
 Que toute infortune la fuie ;
 Et qu'aux roses de sa beauté,
 L'âge, par qui tout se consume,
 Redonne contre sa coutume
 Les graces de la nouveauté.



Serre d'une étreinte si ferme
 Le nœud de leurs chastes amours ,
 Que la seule mort soit le terme
 Qui puisse en arrêter le cours.
 Béni les plaisirs de leur couche ,
 Et fais renaître de leur souche
 Des scions si beaux & si verts ,
 Que de leur feuillage sans nombre
 A jamais ils puissent faire ombre
 Aux peuples de tout l'univers.



Sur-tout pour leur commune joie ,
 Devide aux ans de leur Dauphin ,
 A longs filets d'or & de soie ,
 Un bonheur qui n'ait point de fin ;
 Quelques vœux que fasse l'envie
 Conserve-leur sa chere vie ;
 Et tiens par elle ensevelis
 D'une bonace continue
 Les Aquilons , dont sa venue
 A garanti les fleurs de lis.



Conduis-le

Conduis-le sous leur assurance
Promptement jusqu'au sommet
De l'inévitable espérance
Que son enfance leur promet.
Et pour achever leurs journées,
Que les oracles ont bornées
Dedans le Trône impérial,
Avant que le Ciel les appelle ;
Fais leur ouïr cette nouvelle,
Qu'il a rasé l'Escorial.



S T A N C E S

*Aux Dames pour les Demi-Dieux Marins
conduits par Neptune, dans le Caroussel
des quatre Elémens, en Mars 1606.*

O ! Qu'une sageffe profonde
Aux aventures de ce monde
Préside souverainement ;
Et que l'audace est mal apprise
De ceux qui font une entreprise,
Sans douter de l'événement !



Le renom que chacun admire
Du Prince qui tient cet Empire ;
Nous avoit fait ambitieux
De mériter sa bienveillance,
Et donner à notre vaillance
Le témoignage de ses yeux.



Nos forces, par tout reconnues,
 Faisoient monter jusques aux nues
 Les desseins de nos vanitez ;
 Et voici qu'avecque des charmes
 Un enfant qui n'avoit point d'armes
 Nous a ravi nos libertez.



Belles merveilles de la terre,
 Doux sujets de paix & de guerre,
 Pouvons-nous avecque raison
 Ne benir pas les destinées,
 Par qui nos ames enchainées
 Servent en si belle prison ?



L'aïse nouveau de cette vie
 Nous ayant fait perdre l'envie
 De nous en retourner chez nous,
 Soit notre gloire ou notre honte,
 Neptune peut bien faire compte
 De nous laisser avecque vous.



Nous ſçavons quelle obeïſſance
Nous oblige notre naiſſance
De porter à ſa Royauté ;
Mais eſt-il ni crime ni blâme
Dont vous ne diſpenſiez une ame
Qui dépend de votre beauté ?



Qu'il s'en aille à ſes Néréïdes ;
Dedans ſes cavernes humides ,
Et vive miſérablement
Confiné parmi ſes tempêtes ;
Quant à nous , étant où vous êtes
Nous ſommes en notre élément.



VI.

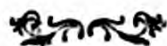
1606.

O D E

AU ROI HENRI LE GRAND,

*Sur l'heureux succès du voyage de Sedan,
entrepris pour réduire le Duc de Bouillon,
en Mars & Avril 1606.*

Enfin après les tempêtes:
Nous voici rendus au port ;
Enfin nous voyons nos têtes
Hors de l'injure du fort.
Nous n'avons rien qui menace
De troubler notre bonace ;
Et ces matieres de pleurs,
Massacres , feux & rapines,
De leurs funestes épines
Ne gâteront plus nos fleurs.



Nos prieres font ouïes,
Tout est reconcilié;
Nos peurs font évanouïes;
Sedan s'est humilié.
A peine il a vû le foudre
Parti pour le mettre en poudre,
Que faisant comparaison
De l'espoir & de la crainte,
Pour éviter la contrainte
Il s'est mis à la raison.



Qui n'eût crû que ses murailles,
Que défendoit un Lion,
Eussent fait des funérailles
Plus que n'en fit Iliion;
Et qu'avant qu'être à la fête
De si pénible conquête,
Les champs se fussent vêtus
Deux fois de robe nouvelle,
Et le fer eût en javelle
Deux fois les bleds abatus?



Et toutefois, ô merveille !
 Mon Roi, l'exemple des Rois,
 Dont la grandeur n'ontpareille
 Fait qu'on adore ses loix,
 Accompagné d'un Génie,
 Qui les volontez manie,
 L'a sçû tellement presser
 D'obeïr & de se rendre,
 Qu'il n'a pas eu pour le prendre
 Loisir de le menacer.



Tel qu'à vagues épanduës
 Marche un fleuve impérieux,
 De qui les neiges fonduës
 Rendent le cours furieux ;
 Rien n'est sûr en son rivage,
 Ce qu'il treuve il le ravage ;
 Et traînant comme buiffons
 Les chênes & leurs racines
 Ote aux campagnes voisines
 L'espérance des moissons.



Tel , & plus épouvantable ,
S'en alloit ce Conquérant ,
A son pouvoir indomptable
Sa colere mesurant.
Son front avoit une audace
Telle que Mars en la Thrace ;
Et les éclairs de ses yeux
Etoient comme d'un tonnerre ,
Qui gronde contre la terre ,
Quand elle a fâché les cieux.



Quelle vaine résistance
A son puissant appareil ,
N'eût porté la pénitence
Qui suit un mauvais conseil ;
Et vû sa faute bornée
D'une chute infortunée ,
Comme la rébellion ,
Dont la fameuse folie
Fit voir à la Theffalie
Olympe sur Pélion.



Voyez comme en son courage ,
 Quand on se range au devoir ,
 La pitié calme l'orage
 Que l'ire a fait émouvoir.
 A peine fut réclamée
 Sa douceur accoûtumée ;
 Que d'un sentiment humain
 Frappé non moins que de charmes ,
 Il fit la paix , & les armes
 Lui tomberent de la main.



Arriere , vaines chimeres
 De haines & de rancueurs ;
 Soupçons de choses ameres ;
 Eloignez-vous de nos cœurs ;
 Loin , bien loin , tristes pensées ;
 Où nos miseres passées
 Nous avoient ensevelis ;
 Sous HENRI , c'est ne voir goutte ,
 Que de révoquer en doute
 Le salut des fleurs de lis.



O Roi, qui du rang des hommes
T'exceptes par ta bonté,
Roi, qui de l'âge où nous sommes
Tout le mal as surmonté ;
Si tes labeurs, d'où la France
A tiré sa délivrance,
Sont écrits avecque foi,
Qui fera si ridicule
Qu'il ne confesse qu'Hercule
Fut moins Hercule que toi ?



De combien de tragédies,
Sans ton assuré secours,
Etoient les trames ourdies
Pour ensanglanter nos jours ?
Et qu'auroit fait l'innocence,
Si l'outrageuse licence,
De qui le souverain bien
Est d'opprimer & de nuire,
N'eût treuvé pour la détruire
Un bras fort comme le tien ?



Mon Roi, connois ta puissance,
 Elle est capable de tout ;
 Tes desseins n'ont pas naissance
 Qu'on en voit déjà le bout ;
 Et la fortune amoureuse
 De ta vertu généreuse,
 Treuve de si doux appas
 A te servir & te plaire,
 Que c'est la mettre en colere
 Que de ne l'employer pas.



Use de sa bienveillance ;
 Et lui donne ce plaisir
 Qu'elle fuive ta vaillance
 A quelque nouveau desir.
 Où que tes bannieres aillent,
 Quoi que tes armes affaillent,
 Il n'est orgueil endurci,
 Que brisé comme du verre
 A tes pieds elle n'attere,
 S'il n'implore ta merci.



Je sçai bien que les oracles
Prédifent tous qu'à ton fils
Sont réfervez les miracles
De la prise de Menphis ;
Et que c'est lui, dont l'épée
Au fang barbare trempée ,
Quelque jour apparoiſſant
A la Grece qui foupire ,
Fera décroître l'Empire
De l'infidele Croiſſant.



Mais tandis que les années
Pas à pas font avancer
L'âge où de ſes deſtinées
La gloire doit commencer ;
Que fais-tu ; que d'une armée
A te vanger animée ,
Tu ne mets dans le tombeau
Ces voifins , dont les pratiques
De nos rages domeſtiques
Ont allumé le flambeau ?



Quoique les Alpes chenuës
Les couvrent de toutes parts ,
Et fassent monter aux nuës
Leurs effroyables remparts ;
Alors que de ton passage
On leur fera le message ,
Qui verront-elles venir
Envoyé sous tes auspices ,
Qu'aussi-tôt leurs précipices
Ne se laissent applanir ?



Croi moi , contente l'envie
Qu'ont tant de jeunes guerriers
D'aller exposer leur vie
Pour t'acquérir des lauriers ;
Et ne tiens point ocieuses
Ces ames ambitieuses ,
Qui jusques où le matin
Met les étoiles en fuite ,
Oseront sous ta conduite
Aller querir du butin.



Déjà le Tésin tout morne
Consulte de se cacher,
Voulant garantir sa corne,
Que tu lui dois arracher ;
Et le Pô, tombe certaine
De l'audace trop hautaine,
Tenant baissé le menton
Dans sa caverne profonde,
S'apprête à voir en son onde
Cheoir un autre Phaëton.



Va, Monarque magnanime ;
Souffre à ta juste douleur
Qu'en leurs rives elle imprime
Les marques de ta valeur ;
L'astre, dont la course ronde
Tous les jours voit tout le monde,
N'aura point achevé l'an
Que tes conquêtes ne rasent
Tout le Piémont, & n'écrasent
La couleuvre de Milan..



Ce fera là que ma lire,
Faisant son dernier effort,
Entreprendra de mieux dire
Qu'un Cygne près de sa mort ;
Et se rendant favorable
Ton oreille incomparable,
Te forcera d'avoüer,
Qu'en l'aïse de la victoire
Rien n'est si doux que la gloire
De se voir si bien louer.



Il ne faut pas que tu penses
Trouver de l'éternité
En ces pompeuses dépenses
Qu'invente la vanité ;
Tous ces chefs-d'œuvres antiques
Ont à peine leurs reliques ;
Par les Muses seulement
L'homme est exempt de la Parque ;
Et ce qui porte leur marque
Demeure éternellement.



Par elles traçant l'Histoire
De tes faits laborieux,
Je défendrai ta mémoire
Du trépas injurieux ;
Et quelque assaut que te fasse
L'oubli, par qui tout s'efface,
Ta louange dans mes vers,
D'Amarante couronnée,
N'aura sa fin terminée
Qu'en celle de l'univers.



V I I.

AVANT 1607.

C H A N S O N

*Faite conjointement avec la Duchesse de
Bellegarde & le Marquis de Racan*

Q u'autres que vous soient desirées,
Qu'autres que vous soient adorées,
Cela se peut facilement :
Mais qu'il soit des beautez pareilles
A vous, merveille des merveilles,
Cela ne se peut nullement.



Que chacun sous votre puissance
Captive son obeïffance,
Cela se peut facilement :
Mais qu'il soit une amour si forte
Que celle-là que je vous porte,
Cela ne se peut nullement.



Que le fâcheux nom de cruelles
 Semble doux à beaucoup de belles,
Cela se peut facilement :
 Mais qu'en leur ame trouve place
 Rien de si froid que votre glace ,
Cela ne se peut nullement.



Qu'autres que moi soient misérables
 Par vos rigueurs inexorables ,
Cela se peut facilement :
 Mais que la cause de leurs plaintes .
 Porte de si vives atteintes ,
Cela ne se peut nullement.



Qu'on serve bien , lorsque l'on pense
 En recevoir la récompense ,
Cela se peut facilement :
 Mais qu'une autre foi que la mienne
 N'espere rien & se maintienne ,
Cela ne se peut nullement.



Qu'à la fin la raison essaie
Quelque guérison à ma plaie,
Cela se peut facilement:
Mais que d'un si digne servage
La remontrance me dégage,
Cela ne se peut nullement.



Qu'en ma seule mort soient finies
Mes peines & vos tyrannies,
Cela se peut facilement:
Mais que jamais par le martyré
De vous servir je me retire,
Cela ne se peut nullement.



AVANT 1607.

S T A N C E S

*Pour Monsieur le Duc de Bellegarde, à
une femme qui s'étoit imaginée qu'il étoit
amoureux d'elle.*

PHILIS qui me voit le teint blême,
Les sens ravis hors de moi-même,
Et les yeux trempés tout le jour,
Cherchant la cause de ma peine,
Se figure, tant elle est vaine,
Qu'elle m'a donné de l'amour.



Je suis marri que la colere
M'emporte jusqu'à lui déplaire;
Mais pourquoi ne m'est-il permis
De lui dire qu'elle s'abuse,
Puisqu'à ma honte elle s'accuse
De ce qu'elle n'a point commis?



En quelle école n'ompareille
 Auroit-elle appris la merveille
 De si bien charmer ses appas,
 Que je pûsse la treuver belle,
 Pâlis, transir, languir pour elle,
 Et ne m'en appercevoir pas ?



O ! Qu'il me feroit desirable
 Que je ne fusse miserable
 Que pour être en sa prison !
 Mon mal ne m'étonneroit gueres,
 Et les herbes les plus vulgaires
 M'en donneroient la guérison.



Mais, ô rigoureuse aventure !
 Un chef-d'œuvre de la nature,
 Au lieu du monde le plus beau,
 Tient ma liberté si bien close ;
 Que le mieux que je m'en propose,
 C'est d'en sortir par le tombeau.



Pauvre PHILIS mal avifée ,
Cessez de servir de risée ,
Et souffrez que la vérité
Vous témoigne votre ignorance ,
Afin que perdant l'espérance ,
Vous perdiez la témérité.



C'est de Glicere que procedent
Tous les ennuis qui me possèdent
Sans remede & sans reconfort.
Glicere fait mes destinées ;
Et comme il lui plaît, mes années
Sont ou près ou loin de la mort,



C'est bien un courage de glace ,
Où la pitié n'a point de place ,
Et que rien ne peut émouvoir ;
Mais quelque défaut que j'y blâme ,
Je ne puis l'ôter de mon ame ,
Non plus que vous y recevoir,



IX.

1607.

SONNET

AU ROI HENRI LE GRAND.

Je le connois, **DESTINS**, vous avez arrêté
Qu'aux deux fils de mon Roi se partage la terre,
Et qu'après le trépas ce miracle de guerre
Soit encore effroyable en sa postérité.

Leur courage aussi grand que leur prospérité
Tous les forts orgueilleux brisera comme verre ;
Et qui de leurs combats attendra le tonnerre,
Aura le châtiment de sa témérité.

Le cercle imaginé, qui de même intervalle
Du Nord & du Midi les distances égale,
De pareille grandeur bornera leur pouvoir :

Mais étant fils d'un pere où tant de gloire abonde,
Pardonnez-moi, **DESTINS**, quoiqu'ils puissent avoir,
Vous ne leur donnez rien s'ils n'ont chacun un monde.

1607 OU 1608.

S O N N E T

AU ROI HENRI LE GRAND.

Mon Roi, s'il est ainsi que des choses futures
L'école d'Apollon apprend la vérité,
Quel ordre merveilleux de belles aventures
Va combler de lauriers votre postérité!

Que vos jeunes Lions vont amasser de proie ;
Soit qu'aux rives du Tage ils portent leurs combats,
Soit que de l'Orient mettant l'Empire bas,
Ils veulent rebâtir les murailles de Troie!

Ils seront malheureux seulement en un point ;
C'est que si leur courage à leur fortune joint
Avoit assujetti l'un & l'autre hémisphere,

Votre gloire est si grande en la bouche de tous,
Que toujours on dira qu'ils ne pouvoient moins faire ;
Puisqu'ils avoient l'honneur d'être fortis de vous,

X I.

1608.

CHANSON.

Ils s'en vont ces Rois de ma vie,
 Ces yeux, ces beaux yeux,
 Dont l'éclat fait pâlir d'envie
 Ceux même des cieux.
DIEUX, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette absence
Me va précipiter.



Elle s'en va cette merveille,
 Pour qui nuit & jour,
 Quoi que la raison me conseille,
 Je brûle d'amour.
DIEUX, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette absence
Me va précipiter.



En quel effroi de solitude
 Assez écarté
 Mettrai-je mon inquiétude
 En sa liberté ?

*DIEUX, amis de l'innocence ,
 Qu'ai-je fait pour mériter
 Les ennuis où cette absence
 Me va précipiter.*



Les affligés ont en leur peine
 Recours à pleurer :
 Mais quand mes yeux seroient fontaines,
 Que puis-je espérer ?
*DIEUX, amis de l'innocence ,
 Qu'ai-je fait pour mériter
 Les ennuis où cette absence
 Me va précipiter.*



XII.

1608.

O D E

*A Monseigneur le Duc de Bellegarde ,
Grand Ecuyer de France.*

A la fin c'est trop de silence
En si beau sujet de parler ;
Le mérite qu'on veut celer ,
Souffre une injuste violence.
BELLEGARDE , unique support
Où mes vœux ont treuvé leur port ,
Que tarde ma paresse ingrate ,
Que déjà ton bruit nompareil
Aux bords du Tage & de l'Euftrate
N'a vû l'un & l'autre soleil ?



Les Muses hautaines & braves
Tiennent le flater odieux,
Et comme parentes des Dieux
Ne parlent jamais en esclaves :
Mais aussi ne sont-elles pas
De ces beautés dont les appas
Ne sont que rigueur & que glace ;
Et de qui le cerveau léger,
Quelque service qu'on leur fasse,
Ne se peut jamais obliger.



La vertu, qui de leur étude
Est le fruit précieux,
Sur tous les actes vicieux
Leur fait haïr l'ingratitude ;
Et les agréables chansons,
Par qui les doctes nourrissons
Sçavent charmer les destinées,
Récompensent un bon accueil
De louanges, que les années
Ne mettent point dans le cerveau.



Les tiennes par moi publiées ,
Je le jure sur les autels ,
En la mémoire des mortels
Ne seront jamais oubliées ;
Et l'éternité que promet
La montagne au double sommet
N'est que mensonge & que fumée ,
Ou je rendrai cet univers
Amoureux de ta renommée ,
Autant que tu l'es de mes vers.



Comme en cueillant une guirlande
L'homme est d'autant plus travaillé
Que le parterre est émaillé
D'une diversité plus grande ;
Tant de fleurs de tant de côtés
Faisant paroître en leurs beautés,
L'artifice de la nature ,
Qu'il tient suspendu son desir ,
Et ne sçait en cette peinture
Ni que laisser , ni que choisir.



Ainsi quand pressé de la honte
 Dont me fait rougir mon devoir
 Je veux une œuvre concevoir
 Qui pour toi les âges surmonte ;
 Tu me tiens les sens enchantez
 De tant de rares qualitez,
 Où brille un excès de lumière,
 Que plus je m'arrête à penser
 Laquelle fera la première,
 Moins je sçai par où commencer.



Si nommer en son parentage
 Une longue suite d'ayeux,
 Que la gloire a mis dans les cieux,
 Est réputé grand avantage ;
 De qui n'est-il point reconnu
 Que toujours les tiens ont tenu
 Les charges les plus honorables,
 Dont le mérite & la raison,
 Quand les Destins sont favorables,
 Parent une illustre maison ?



Qui ne sçait de quelles tempêtes
 Leur fatale main autrefois ,
 Portant la foudre de nos Rois ,
 Des Alpes a batu les têtes ?
 Qui n'a vû deffous leurs combats
 Le Pô mettre les cornes bas ;
 Et les peuples de ses deux rives ,
 Dans la frayeur ensevelis ,
 Laisser leurs dépouilles captives
 A la merci des fleurs de lis ?



Mais de chercher aux sépultures
 Des témoignages de valeur ,
 C'est à ceux qui n'ont rien du leur
 Estimable aux races futures ;
 Non pas à toi , qui revêtu
 De tous les dons que la Vertu
 Peut recevoir de la Fortune ,
 Connois ce qui vraiment est bien ,
 Et ne veux pas , comme la Lune ,
 Luire d'autre feu que du tien.



Quand le monstre infâme d'Envie ,
 A qui rien de l'autrui ne plaît ,
 Tout lâche & perfide qu'il est
 Jette les yeux dessus ta vie ,
 Et te voit emporter le prix
 Des grands cœurs & des beaux esprits ;
 Dont aujourd'hui la France est pleine ;
 Est-il pas contraint d'avoïer ,
 Qu'il a lui-même de la peine
 A s'empêcher de te louer ?



Soit que l'honneur de la carrière
 T'appelle à monter un cheval ,
 Soit qu'il se présente un rival ,
 Pour la lice ou pour la barrière ,
 Soit que tu donnes ton loisir
 A prendre quelque autre plaisir ,
 Eloigné des molles délices ;
 Qui ne sçait que toute la Court ,
 A regarder tes exercices
 Comme à des théâtres accourt.



Quand

Quand tu passas en Italie ;
Où tu fus querir pour ton Roi
Ce joyau d'honneur & de foi
Dont l'Arne à la Seine s'allie ;
Thétis ne suivit-elle pas
Ta bonne grace & tes appas ,
Comme un objet émerveillable ,
Et jura qu'avecque Jason
Jamais Argonaute semblable
N'alla conquérir la Toison ?



Tu menois le blond Hymenée ;
Qui devoit solennellement
De ce fatal accouplement
Célébrer l'heureuse journée.
Jamais il ne fut si paré ,
Jamais en son habit doré
Tant de richesses n'éclaterent ;
Toutefois les Nymphes du lieu ,
Non sans apparence , douterent
Qui de vous deux étoit le Dieu.



De combien de pareilles marques ;
Dont on ne peut me démentir ,
Ai-je de quoi te garantir
Contre les menaces des Parques ?
Si ce n'est qu'un si long discours
A de trop pénibles détours ;
Et qu'à bien dispenser les choses ,
Il faut mêler pour un guerrier
A peu de myrthe & peu de roses
Force palme & force laurier ?



Achille étoit haut de corfage ;
L'or éclatoit en ses cheveux ;
Et les dames avecque vœux
Soupiroient après son visage ;
Sa gloire à danfer & chanter ,
Tirer de l'arc , sauter , lutter ,
A nulle autre n'étoit seconde :
Mais s'il n'eût rien eu de plus beau ,
Son nom qui vole par le monde ,
Seroit-il pas dans le tombeau ?



S'il n'eût par un bras homicide,
 Dont rien ne repouffoit l'effort,
 Sur Iliou vangé le tort
 Qu'avoit reçu le jeune Atride ;
 De quelque adresse qu'au giron
 Ou de Phénix, ou de Chiron,
 Il eût fait son apprentissage,
 Notre âge auroit-il aujourd'hui
 Le mémorable témoignage
 Que la Grece a donné de lui ?



C'est aux magnanimes exemples,
 Qui sous la bannière de Mars
 Sont faits au milieu des hazards,
 Qu'il appartient d'avoir des temples ;
 Et c'est avecque ces couleurs,
 Que l'histoire de nos malheurs
 Marquera si bien ta mémoire,
 Que tous les siècles à venir
 N'auront point de nuit assez noire,
 Pour en cacher le souvenir.



En ce long tems , où les manies
D'un nombre infini de mutins ,
Pouffez de nos mauvais destins ,
Ont assouvi leurs félonnies ,
Par quels faits d'armes valeureux ;
Plus que nul autre aventureux ,
N'as tu mis ta gloire en estime ;
Et déclaré ta passion
Contre l'espoir illégitime
De la rebelle ambition ?



Tel que d'un effort difficile
Un fleuve au travers de la mer ;
Sans que son goût devienne amer ,
Passe d'Elide en la Sicile ;
Ses flots par moyens inconnus
En leur douceur entretenus
Aucun mélange ne reçoivent ;
Et dans Syracuse arrivant
Sont treuvez de ceux qui les boivent
Aussi peu salez que devant.



Tel entre ces esprits tragiques ,
 Ou plutôt Démons insensés ,
 Qui de nos dommages passez
 Tramoient les funestes pratiques ,
 Tu ne t'es jamais diverti
 De suivre le juste parti :
 Mais blâmant l'impure licence
 De leurs déloyales humeurs ,
 As toujours aimé l'innocence ,
 Et pris plaisir aux bonnes mœurs.



Depuis que pour sauver la terre ,
 Mon Roi , le plus grands des humains
 Eut laissé partir de ses mains
 Le premier trait de son tonnerre ,
 Jusqu'à la fin de ses exploits ,
 Que tout eut reconnu ses loix ,
 A-t'il jamais défait armée ,
 Pris ville , ni forcé rempart ,
 Où ta valeur accoûtumée
 N'ait eu la principale part.



Soit que près de Seine & de Loire
 Il pavât les plaines de morts ,
 Soit que le Rhône outre ses bords
 Lui vit faire éclater sa gloire ;
 Ne l'as-tu pas toujours suivi ?
 Ne l'as-tu pas toujours servi ;
 Et toujours par dignes ouvrages
 Témoigné le mépris du fort
 Que sçait imprimer aux courages
 Le soin de vivre après la mort ?



Mais quoi ! Ma barque vagabonde
 Est dans les Syrtes bien avant ;
 Et le plaisir la décevant ,
 Toujours l'emporte au gré de l'onde.
 BELLEGARDE , les matelots ,
 Jamais ne méprisent les flots ,
 Quelque Phare qui les éclaire ;
 Je ferai mieux de relâcher ,
 Et borner le soin de te plaire ,
 Par la crainte de te fâcher.



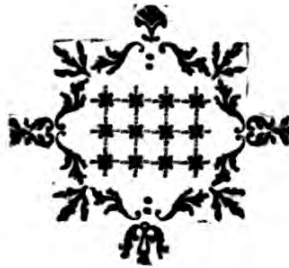
L'unique but où mon attente
 Croit avoir raison d'aspirer,
 C'est que tu veuilles m'affûrer
 Que mon offrande te contente ;
 Donne m'en d'un clin de tes yeux
 Un témoignage gracieux ;
 Et si tu la trouves petite,
 Ressouviens-toi qu'une action
 Ne peut avoir peu de mérite,
 Ayant beaucoup d'affection.



Ainsi de tant d'or & de soie
 Ton âge dévide son cours,
 Que tu reçoives tous les jours
 Nouvelles matieres de joie ;
 Ainsi tes honneurs fleurissans
 De jour en jour aillent croissans ;
 Malgré la Fortune contraire ;
 Et ce qui les fait trébucher,
 De toi ni de TERMES ton frere
 Ne puisse jamais approcher.



Quand la faveur à pleines voiles ;
Toujours compagne de vos pas,
Vous feroit devant le trépas
Avoir le front dans les étoiles,
Et remplir de votre grandeur
Ce que la terre a de rondeur ;
Sans être menteur, je puis dire
Que jamais vos prospérités
N'iront jusques où je desire,
Ni jusques où vous méritez.



XIII.

1608.

S O N N E T

*A Monsieur de Flurance, sur son livre
de l'Art d'embellir.*

Voyant ma CALISTE si belle,
Que l'on n'y peut rien desirer,
Je ne me pouvois figurer
Que ce fût chose naturelle.

J'ignorois que ce pouvoit être
Qui lui coloroit ce beau teint,
Où l'Aurore même n'atteint
Quand elle commence de naître:

Mais, FLURANCE, ton docte écrit
M'ayant fait voir qu'un bel esprit
Est la cause d'un beau visage;

Ce ne m'est plus de nouveauté,
Puisqu'elle est parfaitement sage,
Qu'elle soit parfaite en beauté.



A V A N T 1609.

S O N N E T

*Sur l'absence de Madame la Vicomtesse
d'Auchy.*

Q uel astre malheureux ma fortune a bâtie ?
A quelles dures loix m'a le ciel attaché,
Que l'extrême regret ne m'ait point empêché
De me laisser résoudre à cette départie ?

Quelle sorte d'ennuis fut jamais ressentie
Egale au déplaisir dont j'ai l'esprit touché ?
Qui vit jamais coupable expier son péché,
D'une douleur si forte, & si peu divertie.

On doute en quelle part est le funeste lieu
Que réserve aux damnez la justice de Dieu ;
Et de beaucoup d'avis la dispute en est pleine :

Mais fans être sçavant & fans philosopher,
Amour en soit loué, je n'en suis point en peine ;
Où CALISTE n'est point, c'est-là qu'est mon enfer.

XV.

AVANT 1609.

STANCES

Pour Madame la Vicomtesse d'Auchy.

Laisse moi, RAISON importune,
Cesse d'affliger mon repos,
En me faisant mal à propos
Désespérer de ma fortune;
Tu perds tems de me secourir,
Puisque je ne veux point guérir.



Si l'Amour en tout son Empire,
Au jugement des beaux esprits,
N'a rien qui ne quitte le prix
A celle pour qui je soupire;
D'où vient que tu me veux ravir
L'aïse que j'ai de la servir?



A quelles roses ne fait honte
De son teint la vive fraîcheur ?
Quelle neige a tant de blancheur
Que sa gorge ne la surmonte ?
Et quelle flamme luit aux cieux
Claire & nette comme ses yeux ?



Soit que de ses douces merveilles
Sa parole enchante les sens,
Soit que sa voix de ses accens
Frappe les cœurs par les oreilles,
A qui ne fait-elle avoüer
Qu'on ne la peut assez louer ?



Tout ce que d'elle on me peut dire,
C'est que son trop chaste penser,
Ingrat à me récompenser,
Se moquera de mon martyre ;
Supplice qui jamais ne faut
Aux desirs qui volent trop haut.



Je l'accorde , il est véritable ;
Je devois bien moins desirer :
Mais mon humeur est d'aspirer
Où la gloire est indubitable.
Les dangers me font des appas ;
Un bien fans mal ne me plaît pas.



Je me rends donc fans résistance
A la merci d'elle & du Sort ;
Aussi-bien par la seule mort
Se doit faire la pénitence
D'avoir osé délibérer
Si je la devois adorer.



AVANT 1609.

S O N N E T

Pour Madame la Vicomtesse d'Auchi.

Il n'est rien de si beau comme CALISTE est belle ;
C'est une œuvre où Nature a fait tous ses efforts ;
Et notre âge est ingrat qui voit tant de trésors ,
S'il n'éleve à sa gloire une marque éternelle.

La clarté de son teint n'est pas chose mortelle ;
Le baume est dans sa bouche , & les roses dehors ;
Sa parole & sa voix ressuscitent les morts ,
Et l'art n'égale point sa douceur naturelle.

La blancheur de sa gorge éblouit les regards ;
Amour est dans ses yeux , il y trempe ses dards ;
Et la fait reconnoître un miracle visible.

En ce nombre infini de graces & d'appas ,
Qu'en dis-tu, ma RAISON ! Croi-tu qu'il soit possible
D'avoir du jugement , & ne l'adorer pas ?

AVANT 1609.

STANCES

*Sur l'éloignement prochain de Madame
la Comtesse de La Roche, ou de Madame
la Vicomtesse d'Auchy.*

Le dernier de mes jours est dessus l'horizon ;
Celle dont mes ennuis avoient leur guérison
S'en va porter ailleurs ses appas & ses charmes.
Je fais ce que je puis, l'en pensant divertir :
Mais tout m'est inutile, & semble que mes larmes
Excitent sa rigueur à la faire partir.



Beaux YEUX, à qui le ciel & mon consentement ;
Pour me combler de gloire, ont donné justement
Dessus mes volonteZ un empire suprême ;
Que ce coup m'est sensible, & que tout à loisir
Je vais bien éprouver qu'un déplaisir extrême
Est toujours à la fin d'un extrême plaisir !



Quel tragique succès ne dois-je redouter
Du funeste voyage où vous m'allez ôter
Pour un terme si long tant d'aimables délices ;
Puisque votre présence étant mon élément ,
Je pense être aux enfers & souffrir leurs supplices ,
Lorsque je m'en sépare une heure seulement !



Au moins si je voyois cette fiere beauté ;
Préparant son départ , cacher sa cruauté
Dessous quelque tristesse , ou feinte , ou véritable ;
L'espoir , qui volontiers accompagne l'amour ,
Soulageant ma langueur , la rendroit supportable ,
Et me consoleroit jusques à son retour.



Mais quel aveuglement me le fait desirer ?
Avec quelle raison me puis-je figurer
Que cette ame de roche une grace m'octroie ;
Et qu'ayant fait dessein de ruiner ma foi ,
Son humeur se dispose à vouloir que je croie
Quelle a compassion de s'éloigner de moi ?



Puis

Puis étant son mérite infini comme il est,
 Dois-je pas me résoudre à tout ce qui lui plaît,
 Quelques loix qu'elle fasse & quoi qu'il m'en avienne,
 Sans faire cette injure à mon affection,
 D'appeller sa douleur au secours de la mienne,
 Et chercher mon repos en son affliction ?



Non, non qu'elle s'en aille à son contentement,
 Ou dure ou pitoyable, il n'importe comment ;
 Je n'ai point d'autre vœu que ce qu'elle souhaite,
 Et quand de mes souhaits je n'aurois jamais rien,
 Le sort en est jetté, l'entreprise en est faite,
 Je ne sçaurois brûler d'autre feu que le sien.



Je ne ressemble point à ces foibles esprits,
 Qui bien-tôt délivrez, comme ils sont bien-tôt pris,
 En leur fidélité n'ont rien que du langage.
 Toute sorte d'objets les touche également ;
 Quant à moi, je dispute avant que je m'engage :
 Mais quand je l'ai promis, j'aime éternellement.



A V A N T 1609.

S O N N E T

A Madame la Vicomtesse d'Auchy.

Beauté, de qui la grace étonne la nature,
Il faut donc que je cede à l'injure du Sort,
Que je vous abandonne, & loin de votre port
M'en aille au gré du vent suivre mon aventure.

Il n'est ennui si grand que celui que j'endure ;
Et la seule raison qui m'empêche la mort,
C'est la doute que j'ai que ce dernier effort
Ne fût mal employé pour une ame si dure.

CALISTE, où pensez-vous ? Qu'avez-vous entrepris ?
Vous refoudrez-vous point à borner ce mépris,
Qui de ma patience indignement se jouë ?

Mais, ô de mon erreur l'étrange nouveauté !
Je vous souhaite douce, & toutefois j'avouë
Que je doi mon salut à votre cruauté.

XIX.

AVANT 1609.

SONNET

*Fait à Fontainebleau, sur l'absence de
Madame la Vicomtesse d'Auchy.*

Beaux & grands bâtimens d'éternelle structure ;
Superbes de matiere, & d'ouvrages divers,
Où le plus digne Roi qui soit en l'univers,
Aux miracles de l'art fait ceder la nature ;

Beau parc & beaux jardins, qui dans votre clôture ;
Avez toujours des fleurs & des ombrages verts,
Non sans quelque Démon qui défend aux hyver,
D'en effacer jamais l'agréable peinture ;

Lieux, qui donnez aux cœurs tant d'aimables désirs ;
Bois, fontaines, canaux, si parmi vos plaisirs
Mon humeur est chagrine & mon visage triste ;

Ce n'est point qu'en effet vous n'avez des appas :
Mais quoi que vous ayez, vous n'avez point CALISTE ;
Et moi, je ne voi rien quand je ne la voi pas.

A V A N T 1609.

S O N N E T

*Sur le même sujet que le précédent,
& fait sans doute au même lieu.*

CALISTE, en cet exil j'ai l'ame si gênée,
Qu'au tourment que je souffre il n'est rien de pareil ;
Et ne scaurois ouïr ni raison ni conseil,
Tant je suis dépité contre ma destinée.

J'ai beau voir commencer & finir la journée,
En quelque part des cieux que luise le soleil,
Si le plaisir me fuit, aussi fait le sommeil,
Et la douleur que j'ai n'est jamais terminée :

Toute la Cour fait cas du séjour où je suis ;
Et pour y prendre goût, je fais ce que je puis :
Mais j'y deviens plus sec, plus j'y voi de verdure ;

En ce piteux état si j'ai du reconfort,
C'est, ô rare beauté ! que vous êtes si dure,
Qu'autant près comme loin je n'attens que la mort.

XXI.

AVANT 1609.

SONNET

A Madame la Vicomtesse d'Auchy.

C'est fait, belle CALISTE, il n'y faut plus penser ;
Il se faut affranchir des loix de votre empire ;
Leur rigueur me dégoute , & fait que je soupire
Que ce qui s'est passé n'est à recommencer.

Plus en vous adorant je me pense avancer ,
Plus votre cruauté , qui toujours devient pire ,
Me défend d'arriver au bonheur où j'aspire ,
Comme si vous servir étoit vous offenser.

Adieu donc, ô beauté , des beautés la merveille !
Il faut qu'à l'avenir ma raison me conseille ,
Et dispose mon ame à se laisse guérir.

Vous m'étiez un trésor aussi cher que la vie :
Mais puisque votre amour ne se peut acquérir ,
Comme j'en pers l'espoir , j'en veux perdre l'envie.

AVANT 1609.

S T A N C E S

*A Madame la Princesse de Conty , pour
Monsieur le Duc de Bellegarde.*

D ure contrainte de partir ,
A quoi je ne puis consentir ,
Et dont je ne m'ose défendre ,
Que ta rigueur a de pouvoir ;
Et que tu me fais bien apprendre
Quel tyran c'est que le devoir !



J'aurai donc nommé ces beaux yeux
Tant de fois mes Rois & mes Dieux ,
Pour aujourd'hui n'en tenir compte ;
Et permettre qu'à l'avenir
On leur impute cette honte
De n'avoir sçû me retenir ?



Ils auront donc ce déplaisir
 Que je meurs après un desir
 Où la vanité me convie ;
 Et qu'ayant juré si souvent
 D'être auprès d'eux toute ma vie,
 Mes sermens s'en aillent au vent ?



Vraiment je puis bien avouer
 Que j'aurois tort de me louer
 Par dessus le reste des hommes ;
 Je n'ai point d'autre qualité
 Que celle du siècle où nous sommes,
 La fraude & l'infidélité.



Mais , à quoi tendent ces discours,
 O beauté , qui de mes amours
 Etes le port & le naufrage !
 Ce que je di contre ma foi ,
 N'est-ce pas un vrai témoignage
 Que je suis déjà hors de moi ?



Votre esprit, de qui la beauté
Dans la plus sombre obscurité
Se fait une insensible voie,
Ne vous laisse pas ignorer
Que c'est le comble de ma joie
Que l'honneur de vous adorer.



Mais pourrois-je n'obeir pas
Au Destin, de qui le compas
Marque à chacun son aventure ;
Puisqu'en leur propre adversité
Les Dieux, tous puissans de nature ;
Cedent à la nécessité ?



Pour le moins j'ai ce reconfort ;
Que les derniers traits de la mort
Sont peints en mon visage blême,
Et font voir assez clair à tous,
Que c'est m'arracher à moi-même
Que de me séparer de vous.



Un lâche espoir de revenir
Tâche en vain de m'entretenir ;
Ce qu'il me propose m'irrite ;
Et mes vœux n'auront point de lieu ,
Si par le trépas je n'évite.
La douleur de vous dire adieu.



XXIII.

1609.

S O N N E T

*A l'occasion de la Goutte dont Henri le
Grand fut attaqué, au mois de Janvier
1609.*

Quoi donc ! C'est un arrêt qui n'épargne personne ;
Que rien n'est ici bas heureux parfaitement ;
Et qu'on ne peut au monde avoir contentement ;
Qu'un funeste malheur aussi-tôt n'empoisonne ?

La santé de mon Prince en la guerre étoit bonne ;
Il vivoit aux combats comme en son élément ;
Depuis que dans la paix il regne absolument
Tous les jours la douleur quelque atteinte lui donne.

DIEUX, à qui nous devons ce miracle des Rois,
Qui du bruit de sa gloire & de ses justes loix
Invite à l'adorer tous les yeux de la terre ;

Puisque seul après vous il est notre soutien,
Quelque malheureux fruits que produise la guerre,
N'ayons jamais la paix, & qu'il se porte bien !

XXIV.

1609.

S T A N C E S

*De la Renommée au Roi Henri le Grand,
dans le Ballet de la Reine, dansé au mois
de Mars 1609.*

Pleine de langues & de voix,
O R O I le miracle des Rois,
Je viens de voir toute la terre,
Et publier en ses deux bouts
Que pour la paix ni pour la guerre
Il n'est rien de pareil à vous.



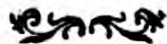
Par ce bruit je vous ai donné
Un renom, qui n'est terminé
Ni de fleuve, ni de montagne;
Et par lui j'ai fait desirer
A la troupe que j'accompagne
De vous voir & vous adorer.



Ce font douze rares beautez,
Qui de si dignes qualitez
Tirent un cœur à leur service,
Que leur souhaiter plus d'appas,
C'est vouloir avec injustice
Ce que les cieux ne peuvent pas.



L'Orient qui de leurs ayeux
Sçait les titres ambitieux,
Donne à leur sang un avantage,
Qu'on ne leur peut faire quitter
Sans être issu du parentage,
Ou de vous, ou de Jupiter.



Tout ce qu'à façonner un corps
Nature assemble de trésors
Est en elles fans artifice ;
Et la force de leurs esprits
D'où jamais n'approche le vice,
Fait encore accroître leur prix.



Elles souffrent bien que l'amour
Par elles fasse chaque jour
Nouvelles preuves de ses charmes ;
Mais si-tôt qu'il les veut toucher ,
Il reconnoît qu'il n'a point d'armes
Qu'elles ne fassent reboucher.



Loin des vaines impressions
De toutes folles passions ,
La vertu leur apprend à vivre ;
Et dans la Cour leur fait des loix ,
Que Diane auroit peine à suivre
Au plus grand silence des bois.



Une Reine qui les conduit ;
De tant de merveilles reluit ;
Que le soleil qui tout surmonte ,
Quand même il est plus flamboyant ;
S'il étoit sensible à la honte ,
Se cacheroit en la voyant.



Aussi le temps a beau courir
Je la ferai toujours fleurir
Au rang des choses éternelles ;
Et non moins que les Immortels ,
Tant que mon dos aura des aîles ,
Son image aura des autels.



GRAND ROI, faites leur bon accueil ;
Louëz leur magnanime orgueil ,
Que vous seul avez fait ployable ;
Et vous acquérez fagement ,
Afin de me rendre croyable ,
La faveur de leur jugement.



Jusqu'ici vos faits glorieux
Peuvent avoir des envieux :
Mais quelles ames si farouches
Oseront douter de ma foi ,
Quand on verra leurs belles bouches
Les raconter avecque moi.



1609.

S T A N C E S

Pour Henri le Grand, sous le nom d'Alexandre, au sujet de l'absence de la Princesse de Condé, sous le nom d'Oranthe.

Donc cette merveille des cieux,
Parce qu'elle est chere à mes yeux,
En fera toujours éloignée;
Et mon impatiente amour,
Par tant de larmes témoignée;
N'obtiendra jamais son retour!



Mes vœux donc ne servent de rien!
Les Dieux ennemis de mon bien,
Ne veulent plus que je la voye;
Et semble que de rechercher
Qu'ils me permettent cette joye,
Les invite à me l'empêcher.



O beauté, reine des beautez !
 Seule de qui les volontez
 Président à ma destinée ,
 Pourquoi n'est comme la Toison
 Votre conquête abandonnée
 A l'effort d'un autre Jason ?



Quels feux, quels dragons, quels taureaux,
 Quelle horreur de monstres nouveaux,
 Et quelle puissance de charmes,
 Pourroit empêcher qu'aux enfers
 Je n'allasse avecque les armes
 Rompre vos chaines & vos fers ?



N'ai-je pas le cœur aussi haut ;
 Et pour oser tout ce qu'il faut
 Un aussi grand desir de gloire ;
 Que j'avois lorsque je couvri
 D'exploits d'éternelle mémoire
 Les plaines d'Arques & d'Ivry ?



Mais

Mais quoi ! Ces loix dont la rigueur
 Retient mes souhaits en langueur
 Regnent avec un tel empire,
 Que si le ciel ne les diffout,
 Pour pouvoir ce que je desire,
 Ce n'est rien que de pouvoir tout.



Je ne veux point, en me flatant,
 Croire que le Sort inconstant
 De ces tempêtes me délivre;
 Quelque espoir qui se puisse offrir,
 Il faut que je cesse de vivre,
 Si je veux cesser de souffrir.



Arrière donc ces vains discours,
 Qu'après les nuits viennent les jours,
 Et le repos après l'orage;
 Autre sorte de reconfort
 Ne me satisfait le courage,
 Que de me résoudre à la mort.



C'est-là que de tout mon tourment
 Se bornera le sentiment ;
 Ma foi seule , auffi pure & belle
 Comme le fujet en est beau ,
 Sera ma compagne éternelle ,
 Et me fuiyra dans le tombeau.



Ainsi d'une mourante voix
 ALCANDRE, au silence des bois,
 Témoignoit ses vives atteintes ;
 Et son visage fans couleur
 Faifoit connoître que ses plaintes
 Etoient moindres que sa douleur.



ORANTHE qui par les Zéphirs
 Reçut les funestes foupirs
 D'une passion si fidelle ,
 Le cœur outré de même ennui ;
 Jura que s'il mouroit pour elle ,
 Elle mourroit avecque lui.



1609.

S T A N C E S

*Pour Alcandre, sur le même sujet que
les précédentes.*

Quelque ennui donc qu'en cette absence
Avec une injuste licence
Le Destin me fasse endurer,
Ma peine lui semble petite,
Si chaque jour il ne l'irrite
D'un nouveau sujet de pleurer !



Paroles, que permet la rage
A l'innocence qu'on outrage,
C'est aujourd'hui votre faison ;
Faites vous ouïr en ma plainte ;
Jamais l'ame n'est bien atteinte,
Quand on parle avecque raison.



O fureurs, dont même les Scythes
 N'useroient pas vers des mérites
 Qui n'ont rien de pareil à foi !
 Ma Dame est captive ; & son crime,
 C'est que je l'aime, & qu'on estime
 Qu'elle en fait de même de moi.



Rochers, où mes inquiétudes
 Viennent chercher les solitudes
 Pour blasphémer contre le fort,
 Quoiqu'insensibles aux tempêtes,
 Je suis plus rocher que vous n'êtes,
 De le voir, & n'être pas mort.



Assez de preuves à la guerre,
 D'un bout à l'autre de la terre ;
 Ont fait paroître ma valeur ;
 Ici je renonce à la gloire,
 Et ne veux point d'autre victoire
 Que de céder à ma douleur.



Quelquefois les Dieux pitoyables.
 Terminent des maux incroyables :
 Mais en un lieu que tant d'appas
 Exposent à la jalousie ,
 Ne seroit-ce pas frénésie
 De ne les en soupçonner pas ?



Qui ne sçait combien de mortelles
 Les ont fait soupirer pour elles ;
 Et d'un conseil audacieux ,
 En bergers , bêtes & Satyres ,
 Afin d'appaïser leur martyres ,
 Les ont fait descendre des cieux ?



Non , non , si je veux un remede ,
 C'est de moi qu'il faut qu'il procede ,
 Sans les importuner de rien ;
 J'ai sçu faire la délivrance
 Du malheur de toute la France ,
 Je la sçaurai faire du mien .



Hâtons donc ce fatal ouvrage ,
Trouvons le salut au naufrage ;
Et multiplions dans les bois
Les herbes , dont les feuilles peintes
Gardent les sanglantes empreintes
De la fin tragique des Rois.



Pour le moins la haine & l'envie
Ayant leur rigueur assouvie
Quand j'aurai clos mon dernier jour,
ORANTHE fera sans alarmes ,
Et mon trépas aura des larmes
De quiconque aura de l'amour.



A ces mots tombant sur la place ;
Transi d'une mortelle glace ,
ALCANDRE cessa de parler ;
La nuit assiégea ses prunelles ;
Et son ame , étendant les ailes
Fut toute prête à s'envoler.



Que fais-tu, Monarque adorable,
 Lui dit un Démon favorable ?
 En quels termes te réduis-tu ?
 Veux-tu succomber à l'orage,
 Et laisser perdre à ton courage
 Le nom qu'il a pour sa vertu ?



N'en doute point, quoi qu'il avienne,
 La belle ORANTHE sera tienne ;
 C'est chose qui ne peut faillir.
 Le tems adoucira les choses ;
 Et tous deux vous aurez des roses,
 Plus que vous n'en sçauriez cueillir.



XXVII.

1609.

S T A N C E S

Alcandre plaint la captivité de sa Maîtresse.

Que d'épines , AMOUR , accompagnent tes roses !
Que d'une aveugle erreur , tu laisses toutes choses
A la merci du Sort !

Qu'en tes prospéritez à bon droit on foupire ;
Et qu'il est mal-aisé de vivre en ton empire ,
Sans desirer la mort !



Je fers , je le confesse , une jeune merveille ;
En rares qualitez à nulle autre pareille ,
Seule semblable à foi ;
Et , fans faire le vain , mon aventure est telle ;
Que de la même ardeur que je brûle pour elle ,
Elle brûle pour moi.



Mais parmi tout cet heur, ô dure Destinée !
 Que de tragiques soins, comme oiseaux de Phinée,
 Sens-je me dévorer !
 Et ce que je supporte avecque patience,
 Ai-je quelque ennemi, s'il n'est sans conscience,
 Qui le vît sans pleurer ?



La mer a moins de vents qui ses vagues irritent,
 Que je n'ai de penfers qui tous me sollicitent
 D'un funeste dessein ;
 Je ne trouve la paix qu'à me faire la guerre ;
 Et si l'Enfer est fable au centre de la terre,
 Il est vrai dans mon sein.



Depuis que le soleil est dessus l'hémisphere ;
 Qu'il monte ou qu'il descende, il ne me voit rien faire
 Que plaindre & soupirer ;
 Des autres actions j'ai perdu la coûtume,
 Et ce qui s'offre à moi, s'il n'a de l'amertume,
 Je ne puis l'endurer.



Comme la nuit arrive, & que par le silence,
Qui fait des bruits du jour cesser la violence,
L'esprit est relâché,
Je voi de tous côtez sur la terre & sur l'onde
Les pavots qu'elle feme affoupir tout le monde,
Et n'en suis point touché.



S'il m'avient quelquefois de clorre les paupieres,
Aussi-tôt ma douleur en nouvelles manieres
Fait de nouveaux efforts;
Et de quelque fouci qu'en veillant je me ronge,
Il ne me trouble point comme le meilleur songe
Que je fais quand je dors.



Tantôt cette beauté, dont ma flâme est le crime,
M'apparoît à l'autel, où comme une victime
On la veut égorger;
Tantôt je me la voi d'un pirate ravie,
Et tantôt la fortune abandonne sa vie
A quelqu'autre danger.



En ces extrémités la pauvre s'écrie :

ALCANDRE, mon ALCANDRE, ôte-moi, je te prie,
Du malheur où je suis.

La fureur me saisit, je mets la main aux armes :
Mais son destin m'arrête ; & lui donner des larmes,
C'est tout ce que je puis.



Voilà comme je vi, voilà ce que j'endure
Pour une affection que je veux qui me dure
Au delà du trépas.

Tout ce qui me la blâme offense mon oreille ;
Et qui veut m'affliger, il faut qu'il me conseille
De ne m'affliger pas.



On me dit qu'à la fin toute chose se change,
Et qu'avecque le temps les beaux yeux de mon ange
Reviendront m'éclairer.

Mais voyant tous les jours ses chaînes se restreindre
Désolé que je suis ! que ne dois-je point craindre,
Ou que puis-je espérer ?



Non, non, je veux mourir, la raison m'y convie;
Aussi-bien le sujet, qui m'en donne l'envie,
Ne peut être plus beau;
Et le Sort, qui détruit tout ce que je consulte,
Me fait voir assez clair que jamais ce tumulte
N'aura paix qu'au tombeau.



Ainsi le grand ALCANDRE aux campagnes de Seine
Faisoit, loin de témoins, le récit de sa peine,
Et se fondoit en pleurs.
Le fleuve en fut émû, ses Nymphes se cachèrent;
Et l'herbe du rivage, où ses larmes touchèrent,
Perdit toutes ses fleurs.



XXVIII.

1609.

STANCES

*Pour Alcandre au retour d'Oranthe à
Fontainebleau.*

Revenez, mes plaisirs, ma Dame est revenuë;
Et les vœux que j'ai fais pour revoir ses beaux yeux,
Rendant par mes soupirs ma douleur reconnuë,
Ont eu grace des cieux.



Les voici de retour ces astres adorables;
Ou prend mon océan son flus & son reflux;
Soucis, retirez-vous, cherchez les misérables;
Je ne vous connois plus.



Peut-on voir ce miracle où le soin de nature
A semé comme fleurs tant d'aimables appas,
Et ne confesser point qu'il n'est pire aventure
Que de ne la voir pas.



Certes l'autre soleil d'une erreur vagabonde
Court inutilement par ses douze maisons ;
C'est-elle , & non pas lui , qui fait sentir au monde
Le change des saisons.



Avecque sa beauté toutes beautez arrivent ;
Ces déserts sont jardins de l'un à l'autre bout ;
Tant l'extrême pouvoir des graces qui la suivent ,
Les pénètre par tout.



Ces bois en ont repris leur verdure nouvelle ,
L'orage en est cessé , l'air en est éclairci ;
Et même ces canaux ont leur course plus belle ,
Depuis qu'elle est ici.



De moi , que les respects obligent au silence ,
J'ai beau me contrefaire & beau dissimuler ;
Les douceurs où je nage , ont une violence
Qui ne se peut celer.



Mais ô rigueur du Sort ! Tandis que je m'arrête
 A chatouiller mon ame en ce contentement,
 Je ne m'apperçois pas que le Destin m'apprête
 Un autre partement.



Arriere ces penfers que la crainte m'envoye ;
 Je ne ſçai que trop bien l'inconſtance du Sort :
 Mais de m'ôter le goût d'une ſi chere joie,
 C'eſt me donner la mort.

XXIX.

1609.

CHANSON

*Pour Henri le Grand, ſur la derniere
 abſence de la Princeſſe de Condé.*

Que n'êtes-vous laſſées ;
 Mes tristes PENSÉES,
 De troubler ma raiſon ;
 Et faire avecque blâme
 Rébeller mon ame
 Contre ma guérifon ?



Que ne cessent mes larmes ;
 Inutiles armes ;
 Et que n'ôte des cieux
 La fatale ordonnance
 A ma souvenance
 Ce qu'elle ôte à mes yeux ?



O beauté nompareille ;
 Ma chere merveille ,
 Que le rigoureux fort
 Dont vous m'êtes ravie
 Aimeroit ma vie ,
 S'il me donnoit la mort !



Quelles pointes de rage
 Ne sent mon courage ,
 De voir que le danger
 En vos ans les plus tendres
 Menace vos cendres
 D'un cercueil étranger ?



Je m'impose silence
En la violence
Que me fait le malheur :
Mais j'accrois mon martyre ;
Et n'oser rien dire
M'est douleur sur douleur.



Aussi suis-je un squelette ,
Et la violette ,
Qu'un froid hors de saison ,
Où le foc a touchée ,
De ma peau séchée
Est la comparaison.



Dieux, qui les destinées
Les plus obstinées
Tournez de mal en bien ,
Après tant de tempêtes
Mes justes requêtes
N'obtiendront-elles rien ?



Avez-vous eu les titres
D'absolus arbitres
De l'état des mortels,
Pour être inexorables
Quand les misérables
Implorent vos autels ?



Mon soin n'est point de faire
En l'autre hémisphère
Voir mes actes guerriers,
Et jusqu'aux bords de l'onde
Où finit le monde
Acquérir des lauriers.



Deux beaux yeux font l'Empire
Pour qui je soupire ;
Sans eux rien ne m'est doux ;
Donnez-moi cette joie
Que je les revoie,
Je suis Dieu comme vous.



AVANT 1610.

S O N N E T

*A Monseigneur le Dauphin, depuis Roi
Louis XIII.*

Que l'honneur de mon Prince est cher aux destinées !
Que le Démon est grand qui lui sert de support ;
Et que visiblement un favorable sort
Tient ses prospéritez l'une à l'autre enchaînées !

Ses filles sont encore en leurs tendres années ,
Et déjà leurs appas ont un charme si fort ,
Que les Rois les plus grands du Ponant & du Nort ;
Brûlent d'impatience après leurs hyménées.

Pensez à vous , DAUPHIN ; j'ai prédit en mes vers ,
Que le plus grand orgueil de tout cet univers ,
Quelque jour à vos pieds doit abaisser la tête :

Mais ne vous flattez point de ces vaines douceurs ;
Si vous ne vous hâtez d'en faire la conquête ,
Vous en ferez frustré par les yeux de vos sœurs.

A V A N T I 6 I O .

S T A N C E S

Composées en Bourgogne.

Complices de ma servitude,
 P E N S E R S , où mon inquiétude
 Treuve son repos désiré,
 Mes fideles amis & mes vrais secretaires,
 Ne m'abandonnez point en ces lieux folitaires;
 C'est pour l'amour de vous que j'y suis retiré.



Par tout ailleurs je suis en crainte;
 Ma langue demeure contrainte,
 Si je parle, c'est à regret;
 Je pese mes discours, je me trouble & m'étonne,
 Tant j'ai peu d'assurance à la foi de personne:
 Mais à vous je suis libre, & n'ai rien de secret.



Vous lisez bien en mon visage
 Ce que je souffre en ce voyage,
 Dont le ciel m'a voulu punir;
 Et sçavez bien aussi que je ne vous demande,
 Etant loin de ma Dame, une grace plus grande,
 Que d'aimer sa mémoire & m'en entretenir.



Dites-moi donc sans artifice,
 Quand je lui vouïai mon service,
 Failli-je en mon élection?
 N'est-ce pas un sujet digne d'avoir un temple,
 Et dont les qualitez n'ont jamais eu d'exemple,
 Comme il n'en fut jamais de mon affection?



Au retour des saisons nouvelles
 Choisissez les fleurs les plus belles
 De qui la campagne se peint;
 En trouverez-vous une, où le soin de Nature
 Ait avecque tant d'art employé sa peinture,
 Qu'elle soit comparable aux roses de son teint?



Peut-on assez vanter l'ivoire
 De son front, où sont en leur gloire
 La douceur & la majesté ;
 Ses yeux, moins à des yeux qu'à des soleils semblables ;
 Et de ses beaux cheveux les nœuds inviolables ,
 D'où n'échappe jamais rien qu'elle ait arrêté ?



Ajoûtez à tous ces miracles
 Sa bouche, de qui les oracles
 Ont toujours de nouveaux trésors ;
 Prenez garde à ses mœurs, considerez la toute ;
 Ne m'avoûrez-vous pas que vous êtes en doute
 Ce qu'elle a plus parfait, ou l'esprit, ou le corps ?



Mon Roi par son rare mérite
 A fait que la terre est petite
 Pour un nom si grand que le sien :
 Mais si mes longs travaux faisoient cette conquête,
 Quelques fameux lauriers qui lui couvrent la tête,
 Il n'en auroit pas un qui fut égal au mien.



Aussi quoique l'on me propose
 Que l'espérance m'en est close,
 Et qu'on n'en peut rien obtenir;
 Puisqu'à si beau dessein mon desir me convie,
 Son extrême rigueur me coûtera la vie,
 Ou mon extrême foi m'y fera parvenir.



Si les tigres les plus sauvages
 Enfin apprivoisent leurs rages,
 Flattez par un doux traitement;
 Par la même raison pourquoi n'est-il croyable
 Qu'à la fin mes ennuis la rendront pitoyable,
 Pourvû que je la serve à son contentement?



Toute ma peur est que l'absence
 Ne lui donne quelque licence
 De tourner ailleurs ses appas;
 Et qu'étant, comme elle est, d'un sexe variable,
 Ma foi, qu'en me voyant elle avoit agréable,
 Ne lui soit contemptible en ne me voyant pas?



Amour a cela de Neptune ;
 Que toujours à quelque infortune
 Il se faut tenir préparé ;
 Ses infideles flots ne sont point fans orages ,
 Aux jours les plus ferains on y fait des naufrages ,
 Et même dans le port on est mal assuré.



Peut-être qu'à cette même heure
 Que je languis , soupire & pleure ,
 De tristesse me consumant ;
 Elle , qui n'a souci de moi , ni de mes larmes ,
 Étale ses beautés , fait montre de ses charmes ,
 Et met en ses filets quelque nouvel amant.



Tout beau , PENSERS mélancoliques ;
 Auteurs d'avantures tragiques ,
 De quoi m'osez - vous discourir ?
 Impudens boute-feux de noise & de querelle ;
 Ne sçavez-vous pas bien que je brûle pour elle ;
 Et que me la blâmer c'est me faire mourir ?



Dites-moi qu'elle est sans reproche,
Que sa constance est une roche,
Que rien n'est égal à sa foi ;
Prêchez-moi ses vertus, contez-m'en des merveilles ;
C'est le seul entretien qui plaît à mes oreilles :
Mais pour en dire mal , n'approchez point de moi.

X X X I I .

1610.

E P I G R A M M E

*Sur Mademoiselle Marie de Bourbon Fille
de François de Bourbon, Prince de Conti,
& de Louise Marguerite de Lorraine, Fille
d' Henri I, Duc de Guise.*

N'égale point cette petite
Aux Déeses que nous récite
L'histoire du temps passé ;
Tout cela n'est qu'une chimere.
Il faut dire , pour dire assez ;
Elle est belle comme sa mere.



1610.

S O N N E T

Epitaphe de la même Mademoiselle de Conty, morte douze ou quatorze jours après sa naissance.

Tu vois, **PASSANT**, la sépulture
D'un chef-d'œuvre si précieux,
Qu'avoir mille Rois pour ayeux
Fut le moins de son aventure.

O quel affront à la Nature,
Et quelle injustice des Cieux,
Qu'un moment ait fermé les yeux
D'une si belle créature!

On doute pour quelle raison
Les Destins si hors de saison
De ce monde l'ont appelée :

Mais leur prétexte le plus beau,
C'est que la terre étoit brûlée,
S'ils n'eussent tué ce flambeau.

XXXIV.

1610.

S O N N E T

*Au Roi Henri le Grand, pour le premier
Ballet de Monseigneur le Dauphin, dansé
au mois de Janvier 1610.*

Voici de ton Etat la plus grande merveille ;
Ce fils où ta vertu reluit si vivement ;
Approche-toi, mon PRINCE, & voi le mouvement ;
Qu'en ce jeune Dauphin la musique réveille.

Qui témoigna jamais une si juste oreille
A remarquer des tons le divers changement ?
Qui jamais à les suivre eut tant de jugement ;
Ou mesura ses pas d'une grace pareille ?

Les esprits de la Cour, s'attachans par les yeux
A voir en cet objet un chef-d'œuvre des cieux,
Disent tous que la France est moins qu'il ne mérite :

Mais moi, que du futur Apollon avertit,
Je di que sa grandeur n'aura point de limite,
Et que tout l'univers lui sera trop petit.

S T A N C E S

*Au Roi Henry le Grand, pour de petites
Nymphes, menant l'Amour prisonnier.*

A la fin tant d'Amans, dont les ames blessées
Languissent nuit & jour,
Verront sur leur auteur leurs peines renversées,
Et seront consolez aux dépens de l'Amour.



Ce publique ennemi, cette peste du monde,
Que l'erreur des humains
Fait le maître absolu de la terre & de l'onde,
Se treuve à la merci de nos petites mains.



Nous le vous amenons dépouillé de ses armes,
O Roi, l'astre des Rois!
Quittez votre bonté, mocquez-vous de ses larmes,
Et lui faites sentir la rigueur de vos loix.



Commandez que sans grace on lui fasse justice ;
Il fera mal aisé

Que la vaine éloquence ait assez d'artifice,
Pour démentir les faits dont il est accusé.



Jamais ses passions , par qui chacun soupire ,
Ne nous ont fait d'ennui :
Mais c'est un bruit commun que dans tout votre Empire ;
Il n'est point de malheur qui ne vienne de lui.



Mars , qui met sa louange à désoler la terre
Par des meurtres épais ,
N'a rien de si tragique aux fureurs de la guerre ;
Comme ce déloyal aux douceurs de la paix.



Mais sans qu'il soit besoin d'en parler davantage ;
Votre seule valeur ,
Qui de son impudence a ressenti l'outrage ,
Vous fournit-elle pas une juste douleur ?



Ne mêlez rien de lâche à vos hautes pensées;
 Et par quelques appas
 Qu'il demande merci de ses fautes passées,
 Imitiez son exemple à ne pardonner pas.



L'ombre de vos lauriers admirez de l'Envie
 Fait l'Europe trembler ;
 Attachez bien ce monstre , ou le privez de vie ;
 Vous n'aurez jamais rien qui vous puisse troubler.

XXXVI.

1610.

S T A N C E S

*Sur la mort d'Henri le Grand , au nom de
 Monsieur le Duc de Bellegarde.*

Enfin l'ire du ciel & sa fatale envie ;
 Dont j'avois repoussé tant d'injustes efforts,
 Ont détruit ma fortune ; & fans m'ôter la vie ,
 M'ont mis entre les morts.



HENRI, ce grand HENRI, que les soins de Nature
Avoient fait un miracle aux yeux de l'univers,
Comme un homme vulgaire est dans la sépulture
A la merci des vers.



Belle AME, beau patron des célestes ouvrages
Qui fus de mon espoir l'infailible recours,
Quelle nuit fut pareille aux funestes ombrages
Où tu laisses mes jours ?



C'est bien à tout le monde une commune plaie ;
Et le malheur que j'ai, chacun l'estime sien :
Mais en quel autre cœur est la douleur si vraie ;
Comme elle est dans le mien ?



Ta fidelle compagne aspirant à la gloire
Que son affliction ne se puisse imiter,
Seule de cet ennui me débat la victoire,
Et me la fait quitter.



L'image de ses pleurs, dont la source féconde
Jamais depuis ta mort ses vaisseaux n'a taris,
C'est la Seine en fureur qui déborde son onde
Sur les quais de Paris.



Nulle heure de beau tems ses orages n'effluie ;
Et sa grace divine endure en ce tourment
Ce qu'endure une fleur que la bise ou la pluie
Bat excessivement.



Quiconque approche d'elle a part à son martyre,
Et par contagion prend sa triste couleur ;
Car pour la consoler que lui sçauroit-on dire
En si juste douleur ?



Revien la voir, grande AME ; ôte lui cette nuë,
Dont la sombre épaisseur aveugle sa raison ;
Et fais du même lieu d'où sa peine est venue,
Venir sa guérison.



Bien

Bien que tout reconfort lui soit une amertume,
 Avec quelque douceur qu'il lui soit présenté,
 Elle prendra le tien, & selon sa coûtume,
 Suivra ta volonté.



Quelque soir en sa chambre apparois devant elle ;
 Non le sang en la bouche & le visage blanc,
 Comme tu demeuras sous l'atteinte mortelle
 Qui te perça le flanc.



Viens-y tel que tu fus, quand aux monts de Savoie
 Hymen en robe d'or te la vint amener ;
 Ou tel qu'à saint Denis entre nos cris de joie
 Tu la fis couronner.



Après cet essai fait, s'il demeure inutile,
 Je ne connois plus rien qui la puisse toucher ;
 Et sans doute la France aura, comme Sypile,
 Quelque fameux rocher.



Pour moi, dont la foiblesse à l'orage succombe ;
Quand mon heur abattu pourroit se redresser,
J'ai mis avecque toi mes desseins en la tombe ;
Je les y veux laisser.



Quoi que pour m'obliger fasse la Destinée,
Et quelque heureux succès qui me puisse arriver,
Je n'attends mon repos qu'en l'heureuse journée
Où je t'irai trouver.



Ainsi de cette Cour l'honneur & la merveille
ALCIPPE soupiroit, prêt à s'évanouir ;
On l'auroit consolé : mais il ferme l'oreille,
De peur de rien ouïr.





LIVRE TROISIÈME,
Contenant les Pièces composées depuis
la mort d'HENRI IV. en 1610. jusqu'à
celle de l'Auteur en 1628.

I.

O D E

*A la Reine Marie de Médicis, sur les
heureux succès de sa Régence.*

N Y M P H E qui jamais ne sommeilles,
Et dont les messages divers
En un moment sont aux oreilles
Des peuples de tout l'univers;
Vole vite, & de la contrée
Par où le jour fait son entrée
Jusqu'au rivage de Calis,
Conte sur la terre & sur l'onde,
Que l'honneur unique du monde,
C'est la Reine des fleurs de lis.



Quand son HENRI, de qui la gloire
Fut une merveille à nos yeux,
Loin des hommes s'en alla boire
Le nectar avecque les Dieux,
En cette aventure effroyable
A qui ne sembloit-il croyable
Qu'on alloit voir une saison,
Où nos brutales perfidies
Feroient naître des maladies
Qui n'auròient jamais guérison ?



Qui ne pensoit que les Furies
Viendroient des abîmes d'enfer ;
En de nouvelles barbaries
Employer la flame & le fer ;
Qu'un débordement de licence
Feroit souffrir à l'innocence
Toute sorte de cruautéz ;
Et que nos malheurs seroient pires
Que n'agueres sous les Busines
Que cet Hercule avoit domptez ?



Toutefois depuis l'infortune
 De cet abominable jour,
 A peine la quatrième lune
 Acheve de faire son tour;
 Et la France a les destinées
 Pour elle tellement tournées
 Contre les vents séditieux,
 Qu'au lieu de craindre la tempête,
 Il semble que jamais sa tête
 Ne fut plus voisine des cieux.



Au de-là des bords de la Meuse
 L'Allemagne a vû nos guerriers,
 Par une conquête fameuse
 Se couvrir le front de lauriers.
 Tout a fléchi sous leur menace;
 L'Aigle même leur a fait place;
 Et les regardant approcher
 Comme lions à qui tout cede,
 N'a point eu de meilleur remede,
 Que de fuir & se cacher.



O R E I N E , qui pleine de charmes
Pour toute forte d'accidens ,
As borné le flus de nos larmes
En ces miracles évidens !
Que peut la fortune publique
Te vouïer d'assez magnifique ,
Si mise au rang des Immortels ,
Dont ta vertu fuit les exemples ,
Tu n'as avec eux dans nos temples ,
Des images & des autels ?



Que sçauroit enseigner aux Princes
Le grand Démon qui les instruit ;
Dont ta sagesse en nos provinces
Chaque jour n'épande le fruit ;
Et qui justement ne peut dire ,
A te voir regir cet Empire ,
Que si ton heur étoit pareil
A tes admirables mérites ,
Tu ferois dedans ses limites
Lever & coucher le soleil ?



Le soin qui reste à nos pensées,
O bel ASTRE ! c'est que toujours
Nos felicitez commencées
Puissent continuer leur cours.
Tout nous rit, & notre navire
A la bonace qu'il desire :
Mais si quelque injure du Sort
Provoquoit l'ire de Neptune,
Quel excès d'heureuse fortune
Nous garantiroit de la mort ?



Affez de funestes batailles
Et de carnages inhumains
Ont fait en nos propres entrailles
Rougir nos déloyales mains ;
Donne ordre que sous ton génie
Se termine cette manie ;
Et que las de perpétuer
Une si longue mal-vueillance,
Nous employons notre vaillance
Ailleurs qu'à nous entretuer.



La Discorde aux crins de couleuvres ,
Peste fatale aux Potentats ,
Ne finit ses tragiques œuvres
Qu'en la fin même des Etats ;
D'elle naquit la frénésie
De la Grece contre l'Asie ,
Et d'elle prirent le flambeau
Dont ils désolèrent la terre ,
Les deux freres de qui la guerre
Ne cessa point dans le tombeau.



C'est en la paix que toutes choses
Succedent selon nos desirs ;
Comme au printemps naissent les roses ;
En la paix naissent les plaisirs ;
Elle met les pompes aux villes ,
Donne aux champs les moissons fertilles ;
Et de la majesté des loix
Appuyant les pouvoirs suprêmes ,
Fait demeurer les diadêmes
Fermes sur la tête des Rois.



Ce fera deffous cette Egide,
Qu'invincible de tous côtez
Tu verras ces peuples fans bride
Obeir à tes volontez ;
Et furmontant leur efpérance,
Remettras en telle affûrance
Leur falut qui fut déploré
Que vivre au fiecle de MARIE,
Sans menfonge & fans flatterie,
Sera vivre au fiecle doré.



Les Mufes , les neuf belles Fées ,
Dont les bois fuivent les chanfons ,
Rempliront de nouveaux Orphées
La troupe de leurs nourriffons ;
Tous leurs vœux feront de te plaire ;
Et fi ta faveur tutélaire
Fait figne de les avoüer ,
Jamais ne partit de leurs veilles
Rien qui fe compare aux merveilles
Qu'elles feront pour te loüer.



En cette hautaine entreprise,
Commune à tous les beaux esprits,
Plus ardent qu'un Athlete à Pise,
Je me ferai quitter le prix;
Et quand j'aurai peint ton image,
Quiconque verra mon ouvrage,
Avoûra que Fontaine-bleau,
Le Louvre, ni les Tuilleries,
En leurs superbes galeries
N'ont point un si riche tableau.



Apollon à portes ouvertes
Laisse indifféremment cueillir
Les belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir,
Mais l'art d'en faire les couronnes
N'est pas sçû de toutes personnes;
Et trois ou quatre seulement,
Au nombre desquels on me range,
Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement.



I I.

1611.

S O N N E T

*A la Reine Marie de Médicis , sur la mort
de Monseigneur le Duc d'Orleans , son
second fils.*

Consolez vous, MADAME, appeaisez votre plainte ;
La France, à qui vos yeux tiennent lieu de soleil,
Ne dormira jamais d'un paisible sommeil
Tant que sur votre front la douleur fera peinte.

Rendez-vous à vous-même, assurez votre crainte,
Et de votre vertu recevez ce conseil,
Que souffrir sans murmure est le seul appareil
Qui peut guérir l'ennui dont vous êtes atteinte.

Le Ciel en qui votre ame a borné ses amours,
Etoit bien obligé de vous donner des jours
Qui fussent sans orage & qui n'eussent point d'ombre :

Mais ayant de vos fils les grands cœurs découverts,
N'a-t'il pas moins failli d'en ôter un du nombre,
Que d'en partager trois en un seul univers.

III.

1611.

S O N N E T.

Epitaphe du même Duc d'Orléans.

Plus Mars que Mars de la Thrace
 Mon pere victorieux
 Aux Rois les plus glorieux
 Ota la premiere place.

Ma mere vient d'une race
 Si fertile en demi-Dieux,
 Que son éclat radieux
 Toutes lumieres efface.

Je suis poudre toutefois ;
 Tant la Parque a fait ses loix
 Egales & nécessaires.

Rien ne m'en a sçû parer ;
 Apprenez , AMES vulgaires
 A mourir sans murmurer.

S T A N C E S

*A la Reine Marie de Médicis, pendant
sa Régence.*

Objet divin des ames & des yeux,
REINE le chef-d'œuvre des cieux,
Quels doctes vers me feront avoüer
Digne de te loüer.



Les monts fameux des vierges que je fers
Ont-ils des fleurs en leurs déserts,
Qui s'efforçant d'embellir ta couleur,
Ne ternissent la leur ?



Le Thermodon a vû seoir autrefois
Des Reines au thrône des Rois :
Mais que vit-il par qui soit débatu
Le prix à ta vertu ?



Certes nos lis , quoique bien cultivez ,
 Ne s'étoient jamais élevez
 Au point heureux où les Destins amis
 Sous ta main les ont mis.



A leur odeur l'Anglois se relâchant ;
 Notre amitié va recherchant ;
 Et l'Espagnol , prodige merveilleux ,
 Cesse d'être orgueilleux.



De tous côtez nous regorgeons de biens ;
 Et qui voit l'aïse où tu nous tiens ,
 De ce vieux siecle aux Fables recité
 Voit la félicité.



Quelque discord murmurant bassement ,
 Nous fit peur au commencement :
 Mais sans effet presque il s'évanouit ,
 Plustôt qu'on ne l'ouït.



Tu menaças l'orage paroissant ;
Et tout soudain obéissant ,
Il disparut comme flots courroucez ,
Que Neptune a tancez.



Que puiffes-tu , grand SOLEIL de nos jours ,
Faire fans fin le même cours ;
Le foin du Ciel te gardant auffi bien ,
Que nous garde le tien !



Puiffes-tu voir fous le bras de ton fils
Trébucher les murs de Memphis ;
Et de Marseille au rivage de Tyr
Son Empire aboutir !



Les vœux font grands : mais avecque raifon
Que ne peut l'ardente oraifon ;
Et fans flatter , ne fers-tu pas les Dieux
Affez pour avoir mieux ?



V.

1611.

S O N N E T

*A Monsieur du Maine , sur ses Oeuvres
spirituelles.*

Tu me ravis , DU MAINE , il faut que je l'avoüe ,
Et tes sacrez discours me charment tellement ,
Que le monde aujourd'hui ne m'étant plus que boüe ,
Je me tiens profané d'en parler seulement.

Je renonce à l'Amour , je quitte son empire ,
Et ne veux point d'excuse à mon impiété ,
Si la beauté des cieux n'est l'unique beauté
Dont on m'orra jamais les merveilles écrire.

Caliste se plaindra de voir si peu durer
La forte passion qui me faisoit jurer
Qu'elle auroit en mes vers une gloire éternelle :

Mais si mon jugement n'est point hors de son lieu ;
Doi-je estimer l'ennui de me séparer d'elle ,
Autant que le plaisir de me donner à Dieu ?

VI.

VI.

1612.

STANCES

*Chantées par les Sibylles, le premier jour
des Fêtes du Camp de la Place Royale,
données les 5, 6 & 7. d'Avril 1612.
pour la publication des Mariages arrêtez
du Roi Louis XIII. avec l'Infante d'Es-
pagne Anne d'Autriche, & de Madame
Elizabeth sœur de ce Roi avec le Prince,
depuis Roi d'Espagne Philippe IV.*

LA SIBYLLE PERSIQUE.

Pour la Reine.

Que Bellonne & Mars se détachent,
Et de leurs cavernes arrachent
Tous les vents des séditions ;
La France est hors de leur furie,
Tant qu'elle aura pour Alcyons
L'heur & la vertu de MARIE.



LA SIBYLLE LYBIQUE,

Pour la Reine.

Cesse , Pô , d'abuser le monde ,
 Il est tems d'ôter à ton onde
 Sa fabuleuse royauté.
 L'Arne, fans en faire autres preuves,
 Ayant produit cette beauté,
 S'est acquis l'empire des fleuves.



LA SIBYLLE DELPHIQUE,

Sur le double Mariage.

La France à l'Espagne s'allie ;
 Leur discorde est ensevelie ,
 Et tous leurs orages finis.
 Armes du reste de la terre ,
 Contre ces deux peuples unis
 Qu'êtes-vous que paille & que verre ?



LA SIBYLLE CUMÉE,

Sur le double Mariage.

Arrière ces plaintes communes,
Que les plus durables fortunes
Passent du jour au lendemain;
Les nœuds de ces grands hyménées
Sont-ils pas de la propre main
De ceux qui font les destinées ?



LA SIBYLLE ERYTHRÉE,

Sur le même sujet.

Taisez-vous, funestes langages ;
Qui jamais ne faites présages,
Où quelque malheur ne soit joint ;
La Discorde ici n'est mêlée,
Et Thétis n'y soupire point
Pour avoir épousé Pélée.



LA SIBYLLE SAMIENNE;

Au Roi.

Roi que tout bonheur accompagne,
Voi partir du côté d'Espagne
Un soleil qui te vient chercher,
O vraiment divine aventure,
Que ton respect fasse marcher
Les astres contre leur nature!



LA SIBYLLE CUMANE;

Au Roi.

O que l'heur de tes destinées
Pouffera tes jeunes années
A de magnanimes foudris;
Et combien te verront épandre
De sang des peuples circoncis
Les flots qui noyèrent Léandre!



LA SIBYLLE HELLESPONTIQUE,

Au Roi.

Soit que le Danube t'arrête,
Soit que l'Eufrate à sa conquête
Te fasse tourner ton desir ;
Trouveras-tu quelque puissance,
A qui tu ne fasses choisir
Où la mort, ou l'obeissance ?



LA SIBYLLE PHRYGIENNE,

A la Reine.

Courage, REINE sans pareille !
L'esprit sacré qui te conseille,
Est ferme en ce qu'il a promis.
Acheve, & que rien ne t'arrête ;
Le Ciel tient pour ses ennemis
Les ennemis de cette fête.



LA SIBYLLE TYBURTINE,

A la Reine.

Sous ta bonté s'en va renaître
Le siecle où Saturne fut maître ;
Thémis les vices détruira ;
L'Honneur ouvrira son école ;
Et dans Seine & Marne luirá
Même sablon que dans Pactole.



VII.

1612.

S T A N C E S

*Chantées à la suite des précédentes par
une Sibylle, au nom de tous les François.*

Donc après un si long séjour,
FLEURS DE LIS, voici le retour
De vos aventures prosperes;
Et vous allez être à nos yeux
Fraîches comme au yeux de nos peres
Lors que vous tombâtes des cieux.



A ce coup s'en vont les Delfins
Entre les jeux & les festins
Nous faire couler nos années:
Et commencer une saison,
Où nulles funestes journées
Ne verront jamais l'horizon.



Ce n'est plus comme auparavant
Que, si l'Aurore en se levant
D'avanture nous voyoit rire,
On se pouvoit bien affûrer,
Tant la Fortune avoit d'empire,
Que le soir nous verroit pleurer.



De toutes parts sont éclaircis
Les nüages de nos foudris ;
La sûreté chasse les craintes ;
Et la Discorde sans flambeau,
Laisse mettre avecque nos plaintes
Tous nos soupçons dans le tombeau.



O qu'il nous eût coûté de morts,
O que la France eût fait d'efforts,
Avant que d'avoir par les armes,
Tant de Provinces qu'en un jour,
Belle REINE, avecque vos charmes
Vous nous acquérez par amour!



Qui pouvoit, sinon vos bontez,
Faire à des peuples indomptez
Laisser leurs haines obstinées,
Pour juter solennellement
En la main de deux Hyménées,
D'être amis éternellement ?



Fleur de beautez & de vertus,
Après nos malheurs abbatuz
D'une si parfaite victoire,
Quel marbre à la postérité
Fera paroître votre gloire
Au lustre qu'elle a mérité ?



Non, non, malgré les envieux,
La raison veut qu'entre les Dieux
Votre image soit adorée ;
Et qu'aidant comme eux aux mortels,
Lors que vous serez implorée,
Comme eux vous ayez des autels.



Nos fastes sont pleins de lauriers
De toutes fortes de guerriers :
Mais hors de toute flatterie,
Furent-ils jamais embellis
Des miracles que fait M A R I E
Pour le salut des fleurs de lis ?

V I I I .

1612.

C O U P L E T

*Chanté par toutes les Sibylles, à la suite
des deux Pièces précédentes.*

A ce coup la France est guérie ;
P E U P L E S fatalement sauvez,
Payez les vœux que vous devez
A la sageffe de M A R I E .



IX.

1612.

S O N N E T

A LA REINE MARIE DE ME'DICIS,

*Pour Monsieur de la Ceppede, premier
Président de la Chambre des Comptes de
Provence, au sujet de ses Théorèmes spi-
rituels, sur la Vie & la Passion de Notre
Seigneur, &c.*

J'estime la Ceppede, & l'honore & l'admire,
Comme un des ornemens des premiers de nos jours ;
Mais qu'à sa plume seule on doive ce discours,
Certes, sans le flater, je ne l'oserois dire.

L'esprit du Tout-puissant, qui ses graces inspire
A celui qui sans feinte en attend le secours,
Pour élever notre ame aux célestes amours,
Sur un si beau sujet l'a fait si bien écrire.

REINE, l'heur de la France & de tous l'univers,
Qui voyez chaque jour tant d'hommages divers,
Que présente la Muse aux pieds de votre image ;

Bien que votre bonté leur soit propice à tous,
Ou je n'y connois rien, ou devant cet ouvrage,
Vous n'en vîtes jamais qui fût digne de vous.

1613.

E P I G R A M M E

*Sur la Pucelle d'Orléans, brûlée par les
Anglois.*

L'ennemi tous droits violant,
Belle AMAZONE, en vous brûlant,
Témoigne son ame perfide :
Mais le Destin n'eut point de tort ;
Celle qui vivoit comme Alcide,
Devoit mourir comme il est mort.



XI.

1613.

EPIGRAMME

*Sur ce que la Statue érigée en l'honneur
de la Pucelle, sur le Pont de la Ville
d'Orléans, étoit sans inscription.*

PASSANS, vous trouvez à redire
Qu'on ne voit ici rien gravé
De l'acte le plus relevé
Que jamais l'histoire ait fait lire ;
La raison qui vous doit suffire,
C'est qu'en un miracle si haut,
Il est meilleur de ne rien dire
Que ne dire pas ce qu'il faut.



XII.

1614.

O D E

*A LA REINE MARIE DE MEDICIS,**Pendant sa Régence ; sans doute après
la première guerre des Princes, en 1614.*

Si quelque avorton de l'Envie
Ose encore lever les yeux,
Je veux bander contre sa vie
L'ire de la terre & des cieux ;
Et dans les sçavantes oreilles
Verfer de si douces merveilles,
Que ce misérable corbeau,
Comme oiseau d'augure sinistre ;
Banni des rives du Caïstre,
S'aille cacher dans le tombeau.



Venez-donc , non pas habillées
 Comme on vous trouve quelquefois ,
 En jupes deffous les feuillées
 Dansant au silence des bois.
 Venez en robes , où l'on voit
 Deffus les ouvrages de soie
 Les rayons d'or étinceller ;
 Et chargez de perles vos têtes ,
 Comme quand vous allez aux fêtes
 Où les Dieux vous font appeller.



Quand le sang bouillant en mes veines
 Me donnoit de jeunes desirs ,
 Tantôt vous soupiriez mes peines ,
 Tantôt vous chantiez mes plaisirs ;
 Mais aujourd'hui que mes années
 Vers leur fin s'en vont terminées ,
 Siéroit-il bien à mes écrits
 D'ennuyer les races futures
 Des ridicules aventures
 D'un amoureux en cheveux gris ?



Non, VIERGES, non ; je me retire
 De tous ces frivoles discours ;
 Ma REINE est un but à ma lyre
 Plus juste que nulles amours ;
 Et quand j'aurai, comme j'espere,
 Fait ouïr du Gange à l'Ibere
 Sa loüange à tout l'univers,
 Permesse me soit un Cocyte,
 Si jamais je vous sollicite
 De m'aider à faire des vers !



Auffi-bien chanter d'autre chose
 Ayant chanté de sa grandeur,
 Seroit-ce pas après la rose
 Aux pavots chercher de l'odeur ;
 Et des loüanges de la lune
 Descendre à la clarté commune
 D'un des feux du firmament,
 Qui sans profiter & sans nuire,
 N'ont reçu l'usage de luire
 Que par le nombre seulement ?



Entre

Entre les Rois à qui cet âge
 Doit son principal ornement,
 Ceux de la Tamise & du Tage
 Font louer leur gouvernement :
 Mais en de si calmes provinces,
 Où le peuple adore les princes
 Et met au degré le plus haut,
 L'honneur du sceptre légitime,
 Sçauroit-on excuser le crime
 De ne regner pas comme il faut ?



Ce n'est point aux rives d'un fleuve,
 Où dorment les vents & les eaux
 Que fait sa véritable preuve
 L'art de conduire les vaisseaux ;
 Il faut en la plaine salée
 Avoir lutté contre Malée,
 Et près du naufrage dernier
 S'être vû dessous les Pléiades
 Eloigné de ports & de rades,
 Pour être crû bon marinier.



Ainsi quand la Grece partie
D'où le mol Anaure couloit,
Traversa les mers de Scythie
En la navire qui parloit,
Pour avoir sçû des Cyanées
Tromper les vagues forcenées,
Les pilotes du fils d'Eson,
Dont le nom jamais ne s'efface,
Ont gagné la premiere place
En la fable de la Toison.



Ainsi, conservant cet Empire
Où l'infidélité du Sort,
Jointe à la nôtre encore pire,
Alloit faire un dernier effort,
Ma REINE acquiert à ses mérites
Un nom qui n'a point de limites;
Et ternissant le souvenir
Des Reines qui l'ont précédée,
Devient une éternelle idée
De celles qui sont à venir.



Aussi-tôt que le coup tragique
 Dont nous fûmes presque abbatus,
 Eut fait la fortune publique
 L'exercice de ses vertus,
 En quelle nouveauté d'orage
 Ne fut éprouvé son courage;
 Et quelles malices de flots,
 Par des murmures effroyables,
 A des vœux à peine payables
 N'obligèrent les matelots?



Qui n'ouït la voix de Bellonne,
 Lassé d'un repos de douze ans,
 Telle que d'un foudre qui tonne,
 Appeller tous ses partisans;
 Et déjà les rages extrêmes,
 Par qui tombent les Diadèmes;
 Faire appréhender le retour
 De ces combats, dont la manie
 Est l'éternelle ignominie
 De Jarnac & de Moncontour?



Qui ne voit encore à cette heure
Tous les infideles cerveaux,
Dont la fortune est la meilleure,
Ne chercher que troubles nouveaux;
Et ressembler à ces fontaines
Dont les conduites souterraines
Passent pour un plomb si gâté
Que toujours ayant quelque tare,
Au même temps qu'on les repare
L'eau s'enfuit d'un autre côté.



La Paix ne voit rien qui menace
De faire renaître nos pleurs;
Tout s'accorde à notre bonace;
Les hivers nous donnent des fleurs;
Et si les pâles Eumenides,
Pour réveiller nos parricides,
Toutes trois ne sortent d'enfer,
Le repos du siècle où nous sommes
Va faire à la moitié des hommes
Ignorer que c'est que le fer.



Thémis, capitale ennemie
 Des ennemis de leur devoir,
 Comme un rocher est affermie
 En son redoutable pouvoir;
 Elle va d'un pas & d'un ordre;
 Où la censure n'a que mordre;
 Et les loix qui n'exceptent rien
 De leur glaive & de leur balance,
 Font tout perdre à la violence
 Qui veut avoir plus que le sien.



Nos champs même ont leur abondance,
 Hors de l'outrage des voleurs;
 Les festins, les jeux & la danse
 En bannissent toutes douleurs.
 Rien n'y gémit, rien n'y soupire;
 Chaque Amarille a son Tytire;
 Et sous l'épaisseur des rameaux,
 Il n'est place où l'ombre soit bonne,
 Qui soir & matin ne résonne
 Ou de voix, ou de chalumeaux.



Puis quand ces deux grands hyménées,
Dont le fatal embrassement
Doit applanir les Pyrenées,
Auront leur accomplissement,
Devons-nous douter qu'on ne voie,
Pour accompagner cette joie,
L'encens germer en nos buissons,
La myrrhe couler en nos ruës,
Et sans l'usage des charruës,
Nos plaines jaunir de moissons ?



Quelle moins hautaine espérance
Pouvons-nous concevoir alors,
Que de conquêter à la France
La Propontide en ses deux bords ?
Et vangeant de succès prospères
Les infortunes de nos peres,
Que tient l'Egypte ensevelis,
Aller si près du bout du monde,
Que le soleil forte de l'onde
Sur la terre des fleurs de lis ?



Certes ces miracles visibles
 Excedant le penser humain,
 Ne font point ouvrages possibles
 A moins qu'une immortelle main ;
 Et la raison ne se peut dire,
 De nous voir en notre navire
 A si bon port acheminez,
 Où sans fard & sans flaterie,
 C'est Pallas que cette MARIE,
 Par qui nous sommes gouvernez.



Quoi qu'elle soit, Nymphé ou Déesse,
 De sang immortel ou mortel,
 Il faut que le monde confesse
 Qu'il ne vit jamais rien de tel ;
 Et quiconque fera l'histoire
 De ce grand chef-d'œuvre de gloire,
 L'incrédule postérité
 Rejettera son témoignage,
 S'il ne la dépeint belle & sage,
 Au-deçà de la vérité.



Grand HENRI, grand foudre de guerre
 Que cependant que parmi nous
 Ta valeur étonnoit la terre,
 Les Destins firent son époux ;
 ROI dont la mémoire est sans blâme,
 Que dis-tu de cette belle ame,
 Quand tu la vois si dignement
 Adoucir toutes nos absinthés,
 Et se tirer des labyrinthes
 Où la met ton éloignement ?



Que dis-tu, lors que tu remarques
 Après ses pas ton héritier,
 De la sagesse des Monarques
 Monter le pénible sentier ;
 Et pour étendre sa couronne,
 Croître comme un fan de lionne ?
 Que s'il peut un jour égaler
 Sa force avecque sa furie,
 Les Nomades n'ont bergerie
 Qu'il ne suffise à désoler.



Qui doute que si de ses armes
 Ilion avoit eu l'appui,
 Le jeune Atride avecque larmes
 Ne s'en fût retourné chez lui ;
 Et qu'aux beaux champs de la Phrygie,
 De tant de batailles rougie,
 Ne fussent encore honorez
 Cès ouvrages des mains célestes,
 Que jusques à leurs derniers restes
 La flâme Grecque a devorez ?

XIII.

1614.

FRAGMENT

Au sujet de la même guerre des Princes.

Allez à la malheure, allez, AMES tragiques,
 Qui fondez votre gloire aux miseres publiques,
 Et dont l'orgueil ne connoît point de loix ;
 Allez, fleaux de la France & les pestes du monde.
 Jamais pas un de vous ne reverra mon onde ;
 Regardez -là pour la dernière fois.



XIV.

1614.

S T A N C E S.

*Paraphrase du Pseaume CXXVIII, au
nom du Roi Louis XIII, à l'occasion de
la premiere guerre des Princes.*

Les funestes complots des ames forcenées,
Qui pensoient triompher de mes jeunes années,
Ont d'un commun assaut mon repos offensé.
Leur rage a mis au jour ce qu'elle avoit de pire,
Certes je le puis dire :
Mais je puis dire aussi qu'ils n'ont rien avancé.



J'étois dans leurs filets ; c'étoit fait de ma vie ;
Leur funeste rigueur qui l'avoit poursuivie,
Méprisoit le conseil de revenir à soi ;
Et le coutre aiguilé s'imprime sur la terre
Moins avant, que leur guerre
N'espéroit imprimer les outrages sur moi.



Dieu, qui de ceux qu'il aime est la garde éternelle,
 Me témoignant contre eux sa bonté paternelle,
 A selon mes souhaits terminé mes douleurs.
 Il a rompu leur piège ; & de quelque artifice
 Qu'ait usé leur malice,
 Ses mains qui peuvent tout m'ont dégagé des leurs.



La gloire des méchans est pareille à cette herbe,
 Qui sans porter jamais ni javelle ni gerbe,
 Croît sur le toit pourri d'une vieille maison.
 On la voit sèche & morte, aussi-tôt qu'elle est née ;
 Et vivre une journée
 Est réputé pour elle une longue saison.



Bien est-il mal-aisé que l'injuste licence
 Qu'ils prennent chaque jour d'affliger l'innocence
 En quelqu'un de leurs vœux ne puisse prospérer :
 Mais tout incontinent leur bonheur se retire,
 Et leur honte fait rire
 Ceux que leur insolence avoit fait soupirer.



F R A G M E N T

Au sujet de la même guerre.

O toi, qui d'un clin d'œil sur la terre & sur l'onde
Fais trembler tout le monde,
DIEU, qui toujours es bon, & toujours l'as été,
Verras-tu concerter à ces ames tragiques
Leurs funestes pratiques,
Et ne tonneras-tu point sur leur impiété ?



Voyez en quel état est aujourd'hui la France,
Hors d'humaine espérance.
Les peuples les plus fiers du Couchant & du Nort
Ou sont alliez d'elle ou recherchent de l'être ;
Et ceux qu'elle a fait naître,
Tournent tous leurs conseils pour lui donner la mort.



XVI.

1614.

F R A G M E N T

Sur le même sujet.

A M E S pleines de vent , que la rage a blessées ,
Connoissez votre faute & bornez vos pensées
 En un juste compas ;
Attachez votre espoir à de moindres conquêtes ;
Briare avoit cent mains , Tiphon avoit cent têtes ,
Et ce que vous tentez leur coûta le trépas.



S O U C I S , retirez - vous ; faites place à la joie ,
Miserable DOULEUR , dont nous sommes la proie ;
 Nos vœux sont exaucez.
Les vertus de la R E I N E & les bontez célestes
Ont fait évanouir ces orages funestes ,
Et dissipé les vents qui nous ont menacé.



AVANT 1615.

S O N N E T.

*Epitaphe de la Femme de Monsieur Puget,
qui fut dans la suite Evêque de Marseille.
Le Mari parle.*

Celle qu'avoit Hymen à mon cœur attachée,
Et qui fut ici bas ce que j'aimai le mieux,
Allant changer la terre à de plus dignes lieux,
Au marbre que tu vois sa dépouille a cachée.

Comme tombe une fleur que la bise a sechée,
Ainsi fut abbatu ce chef-d'œuvre des cieux;
Et depuis le trépas qui lui ferma les yeux,
L'eau que versent les miens n'est jamais étanchée.

Ni prieres ni vœux ne m'y pûrent servir;
La rigueur de la mort se voulut assouvir,
Et mon affection n'en put avoir dispensé.

Toi, dont la pieté vient sa tombe honorer;
Pleure mon infortune; & pour ta recompense
Jamais autre douleur ne te fasse pleurer.

XVIII.

AVANT 1615.

EPIGRAMME,

*Au nom de Monsieur Puget , pour servir
de dédicace à l'Epitaphe précédente.*

Belle AME , qui fus mon flambeau ,
Reçois l'honneur qu'en ce tombeau
Je suis obligé de te rendre.
Ce que je fais te sert de peu :
Mais au moins tu vois en la cendre
Comme j'en conserve le feu.



AVANT 1615.

EPIGRAMME,

*Pour mettre au devant des Heures de
Madame la Vicomtesse d'Auchy.*

Tant que vous ferez fans amour,
CALISTE, priez nuit & jour;
Vous n'aurez point miséricorde.
Ce n'est pas que Dieu ne soit doux:
Mais pensez-vous qu'il vous accorde
Ce qu'on ne peut avoir de vous?

XX.

AVANT 1615.

EPIGRAMME

Sur le même sujet.

Prier Dieu qu'il vous soit propice,
Tant que vous me tourmenterez,
C'est le prier d'une injustice.
Faites moi grace, & vous l'aurez.



XXI,

XXI.

AVANT 1615.

CHANSON.

Sus de bout la merveille des Belles ;
Allons voir sur les herbes nouvelles
Luire un émail , dont la vive peinture
Défend à l'art d'imiter la nature.



L'air est plein d'une haleine de roses ;
Tous les Vents tiennent leurs bouches closes ;
Et le Soleil semble sortir de l'onde
Pour quelque amour plus que pour luire au monde ;



On diroit à lui voir sur la tête
Ses rayons comme un chapeau de fête ,
Qu'il s'en va suivre en si belle journée
Encore un coup la fille de Penée.



Toute chose aux délices conspire,
Mettez-vous en votre humeur de rire ;
Les soins profonds d'où les rides nous viennent,
A d'autres ans qu'aux vôtres appartiennent.



Il fait chaud : mais un feuillage sombre
Loin du bruit nous fournira quelque ombre,
Où nous ferons parmi les violettés
Mépris de l'ambre & de ses castolettes.



Près de nous sur les branches voisines
Des genets, des houx & des épines,
Le Rossignol déployant ses merveilles,
Jusqu'aux rochers donnera des oreilles.



Et peut-être à travers des fougères,
Verrons-nous de Bergers à Bergeres
Sein contre sein & bouche contre bouche,
Naître & finir quelque douce escarmouche.



C'est chez eux qu'Amour est à son aise ;
Il y faute , il y danse , il y baise ,
Et foule aux pieds les contraintes servilles
De tant de loix qui le gênent aux villes.



O qu'un jour mon ame auroit de gloire
D'obtenir cette heureuse victoire ,
Si la pitié de mes peines passées
Vous dispoit à semblables pensées !



Votre honneur , le plus vain des idoles ,
Vous remplit de mensonges frivoles :
Mais quel esprit que la raison conseille ,
S'il est aimé , ne rend point la pareille ?



XXII.

1615.

S T A N C E S.

Récit d'un Berger au Balet du Triomphe de Pallas, où Madame Elizabeth, Princesse d'Espagne, représentoit Pallas. Ce Balet fut executé le 19 Mars 1615. dans la grande Sale de Bourbon, lorsque Louis XIII. & la Reine sa mere se dispoient à partir pour aller conduire cette Princesse & recevoir en même-temps l'Infante Anne d'Autriche, que le Roi devoit épouser.

HOULETE de LOUIS, HOULETE de MARIE,
 Dont le fatal appui met notre bergerie
 Hors du pouvoir des loups,
 Vous placer dans les cieux en la même contrée
 Des balances d'Astrée,
 Est-ce un prix de vertu qui soit digne de vous?



Vos penibles travaux sans qui nos pâturages,
 Sont encore en leur gloire, en dépit des orages
 Qui les ont désolés,
 Sont-ce pas des effets que même en Arcadie,
 Quoi que la Grece die,
 Les plus fameux pasteurs n'ont jamais égalés ?



Voyez des bords de Loire & des bords de Garonne,
 Jusques à ce rivage où Thétis se couronne
 De bouquets d'orangers,
 A qui ne donnez-vous une heureuse bonace,
 Loin de toute menace
 Et de maux intestins, & de maux étrangers ?



Où ne voit-on la Paix comme un roc affermie,
 Faire à nos Gerions détester l'infamie
 De leurs actes sanglans ;
 Et la belle Cérés en javelles féconde
 Oter à tout le monde
 La peur de retourner à l'usage des glands ?



Aussi dans nos maisons , en nos places publiques ,
 Ce ne sont que festins , ce ne sont que musiques
 De peuples réjouis ;
 Et que l'astre du jour ou se leve ou se couche ,
 Nous n'avons en la bouche
 Que le nom de MARIE , & le nom de LOUIS.



Certes une douleur quelques ames afflige ,
 Qu'un fleuron de nos lis separé de sa tige
 Soit prêt à nous quitter :
 Mais quoi qu'on nous augure & qu'on nous fasse craindre
 ELIZE est-elle à plaindre
 D'un bien que tous nos vœux lui doivent souhaiter ?



Le jeune demi-Dieu qui pour elle soupire ,
 De la fin du Couchant termine son empire
 En la source du jour ;
 Elle va dans ses bras prendre part à sa gloire ;
 Quelle malice noire
 Peut sans aveuglement condamner leur amour ?



Il est vrai qu'elle est sage, il est vrai qu'elle est belle;
 Et notre affection pour autre que pour elle
 Ne peut mieux s'employer.
 Aussi la nommons-nous la Pallas de cet âge:
 Mais que ne dit le Tage
 De celle qu'en sa place il nous doit envoyer ?



ESPRITS mal-avisez, qui blâmez un échange,
 Où se prend & se baille un Ange pour un Ange,
 Jugez plus sagement.
 Notre grande Bergere a Pan qui la conseille;
 Seroit-ce pas merveille
 Qu'un dessein qu'elle eût fait n'eût bon événement ?



C'est en l'assemblément de ces couples célestes,
 Que si nos maux passez ont laissé quelques restes,
 Ils vont du tout finir.
 Mopse, qui nous l'assûre, a le don de prédire;
 Et les chênes d'Epire
 Sçavent moins qu'il ne sçait des choses à venir.



Un fiecle renaîtra comblé d'heur & de joie ;
 Où le nombre des ans fera la feule voie
 D'arriver au trépas.
 Tous venins y mourront comme au temps de nos peres ;
 Et mêmes les viperes .
 Y piqueront fans nuire , ou n'y piqueront pas.



La terre en tous endroits produira toutes chofes ,
 Tous métaux feront or , toutes fleurs feront rofes ,
 Tous arbres oliviers ;
 L'an n'aura plus d'hiver , le jour n'aura plus d'ombre ,
 Et les perles fans nombre .
 Germeront dans la Seine au milieu des graviers.



DIEUX , qui de vos arrêts formez nos destinées ,
 Donnez un dernier terme à ces grands hyménées ,
 C'est trop les différer ;
 L'Europe les demande , accordez fa requête .
 Qui verra cette fête ,
 Pour mourir fatisfait n'aura que defirer.



XXIII.

1615.

CHANSON,

*Qui fut chantée dans le même Balet
que les Stances précédentes, & dont
l'Auteur faisoit très-peu de cas.*

Cette ANNE si belle,
Qu'on vante si fort,
Pourquoi ne vient-elle ?
Vraiment elle a tort.



Son LOUIS soupire
Après ses appas ;
Que veut-elle dire
De ne venir pas ?



S'il ne la possède
Il s'en va mourir ;
Donnons-y remede ;
Allons la querir.



P O E S I E S

Assemblons, MARIE
 Ses yeux à vos yeux ;
 Notre bergerie
 N'en vaudra que mieux.



Hâtons-le voyage ;
 Le siecle doré
 En ce mariage
 Nous est assuré.

XXIV.

1615.

S T A N C E S

*Sur le Mariage du Roi Louis XIII. avec
 Anne d'Autriche, Infante d'Espagne.*

Mopse entre les devins l'Apollon de cet âge
 Avoit toujours fait espérer
 Qu'un soleil qui naîtroit sur les rives du Tage,
 En la terre du lis nous viendroit éclairer.



Cette prédiction sembloit une aventure
 Contre le sens & le discours,
 N'étant pas convenable aux regles de nature,
 Qu'un soleil se levât où se couchent les jours.



ANNE, qui de Madrid fut l'unique miracle,
 Maintenant l'aïse de nos yeux,
 Au sein de notre Mars satisfait à l'oracle,
 Et dégage envers nous la promesse des cieux.



Bien est-elle un soleil, & ses yeux adorables,
 Déjà vûs de tout l'horizon,
 Font croire que nos maux seront maux incurables;
 Si d'un si beau remede ils n'ont leur guérison.



Quoi que l'esprit y cherche, il n'y voit que des chaînes
 Qui le captivent à ses loix.
 Certes c'est à l'Espagne à produire des Reines,
 Comme c'est à la France à produire des Rois.



Heureux couple d'AMANS , notre grande MARIE
 A pour vous combatu le fort ;
 Elle a forcé les vents & dompté leur furie ;
 C'est à vous à goûter les délices du port.



Goûtez-les, beaux ESPRITS ; & donnez connoissance,
 En l'excès de votre plaisir,
 Qu'à des cœurs bien touchez tarder la jouissance,
 C'est infailliblement leur croître le desir.



Les fleurs de votre amour, dignes de leur racine,
 Montrent un grand commencement :
 Mais il faut passer outre , & des fruits de Lucine
 Faire avoir à nos vœux leur accomplissement.



Reservez le repos à ces vieilles années
 Par qui le sang est refroidi.
 Tout le plaisir des jours est en leurs matinées ;
 La nuit est déjà proche à qui passe midi.



XXV.

AVANT 1617.

CHANSON

*Pour Monsieur le Duc de Bellegarde ,
amoureux d'une Dame de la plus haute
condition qui fût en France , & même
en Europe.*

Mes YEUX , vous m'êtes superflus ;
Cette beauté qui m'est ravie
Fut seule ma vûe & ma vie ,
Je ne voi plus , n'y ne vi plus.
Qui me croit absent , il a tort ;
Je ne le suis point , je suis mort.



O qu'en ce triste éloignement ,
Où la nécessité me traine ,
Les Dieux me témoignent de haine ,
Et m'affligent indignement !
Qui me croit absent , il a tort ;
Je ne le suis point , je suis mort.



Quelles fleches a la douleur
Dont mon ame ne soit percée ;
Et quelle tragique pensée
N'est point en ma pâle couleur !
Qui me croit absent , il a tort ;
Je ne le fuis point , je fuis mort.



Certes, où l'on peut m'écouter,
J'ai des respects qui me font taire :
Mais en un reduit solitaire
Quels regrets ne fais-je éclater !
Qui me croit absent , il a tort ;
Je ne le fuis point , je fuis mort.



Quelle funeste liberté
Ne prennent mes pleurs & mes plaintes,
Quand je puis trouver à mes craintes
Un séjour assez écarté !
Qui me croit absent , il a tort ;
Je ne le fuis point , je fuis mort.



Si mes amis ont quelque soin
De ma pitoyable aventure,
Qu'ils pensent à ma sépulture;
C'est tout ce de quoi j'ai besoin.
Qui me croit absent, il a tort;
Je ne le suis point, je suis mort.

XXVI.

AVANT 1617.

CHANSON

*Pour Monsieur le Duc de Bellegarde,
amoureux de la même Dame.*

C'est assez, mes DESIRS, qu'un aveugle penser
Trop peu discrettement vous ait fait adresser
Au plus haut objet de la terre;
Quittez cette poursuite, & vous ressouvenez
Qu'on ne voit jamais le tonnerre
Pardonner au dessein que vous entreprenez.



Quelque flateur espoir qui vous tienne enchantez,
 Ne connoissez-vous pas qu'en ce que vous tentez,
 Toute raison vous défavouë ?
 Et que vous allez faire un second Ixion,
 Cloué là-bas sur une rouë,
 Pour avoir trop permis à son affection ?



Bornez-vous, croyez-moi, dan sun juste compas,
 Et fuyez une mer, qui ne s'irrite pas
 Que le succès n'en soit funeste.
 Le calme jusqu'ici vous a trop assûrez ;
 Si quelque sagesse vous reste,
 Connoissez le péril & vous en retirez.



Mais, ô conseil infame ! O profanes discours
 Tenus indignement des plus dignes amours,
 Dont jamais une ame fut blessée !
 Quel excès de frayeur m'a scû faire goûter
 Cette abominable pensée,
 Que ce que je poursuis me peut assez coûter ?



D'où

D'où s'est coulée en moi cette lâche poison,
 D'oser impudemment faire comparaison
 De mes épines à mes roses ?
 Moi, de qui la fortune est si proche des cieus,
 Que je voi sous moi toutes choses ;
 Et tout ce que je voi n'est qu'un point à mes yeux.



Non, non, servons CHRYSANTE, & sans penser à moi,
 Pensons à l'adorer d'une aussi ferme foi
 Que son empire est légitime ;
 Exposons-nous pour elle aux injures du Sort ;
 Et s'il faut être sa victime,
 En un si beau danger mocquons-nous de la mort.



Ceux que l'opinion fait plaire aux vanitez ;
 Font dessus leurs tombeaux graver des qualitez
 Dont à peine un Dieu seroit digne ;
 Moi, pour un monument & plus grand & plus beau,
 Je ne veux rien que cette ligne :
L'exemple des Amans est clos dans ce tombeau.



S T A N C E S

*Pour Monsieur le Duc de Bellegarde, sur
la guérison de Chrysante, c'est-à-dire,
la même Dame à qui les deux Pièces pré-
cedentes sont adressées.*

Les Destins sont vaincus, & le flux de mes larmes
De leur main insolente a fait tomber les armes ;
Amour en ce combat a reconnu ma foi ;

L A U R I E R S , couronnez-moi.



Quel penser agréable a foulagé mes plaintes ,
Quelle heure de repos a dissipé mes craintes ,
Tant que du cher objet en mon ame adoré
Le péril a duré ?



J'ai toujours vû ma Dame avoir toutes les marques ,
De n'être point sujette à l'outrage des Parques :
Mais quel espoir de bien en l'excès de ma peur
N'estimois-je trompeur ?



Aujourd'hui c'en est fait, elle est toute guérie ;
Et les soleils d'Avril peignans une prairie ,
En leurs tapis de fleurs n'ont jamais égalé
Son teint renouvelé.



Je ne la vis jamais si fraîche , ni si belle ;
Jamais de si bon cœur je ne brûlai pour elle ;
Et ne pense jamais avoir tant de raison
De bénir ma prison.



DIEUX , dont la providence & les mains souveraines ,
Terminant sa langueur , ont mis fin à mes peines ,
Vous sçaurois - je payer avec assez d'encens
L'aïse que je ressens ?



Après une faveur si visible & si grande ,
Je n'ai plus à vous faire aucune autre demande ;
Vous m'avez tout donné , redonnant à mes yeux
Ce chef-d'œuvre des cieux.



Certes vous êtes bons; & combien que nos crimes
Vous donnent quelquefois des courroux légitimes,
Quand des cœurs bien touchés vous demandent secours,
Ils l'obtiennent toujours.



Continuez, grands DIEUX, & ne faites pas dire,
Où que rien ici bas ne connoît votre empire,
Ou qu'aux occasions les plus dignes de soins
Vous en avez le moins.



Donnez-nous tous les ans des moissons redoublées,
Soient toujours de nectar nos rivieres comblées;
Si CHRYSANTE ne vit & ne se porte bien,
Nous ne vous devons rien.



XXVIII.

1617.

EPIGRAMME

*Pour mettre au devant des Poëmes divers
du sieur de Lortigue Provençal.*

Vous, dont les censures s'étendent
Deffus les ouvrages de tous,
Ce livre se mocque de vous;
Mars. & les Muses le défendent.

XXIX.

1617.

STANCES.

*Fragment d'une Prophétie du Dieu de
Seine contre le Maréchal d'Ancre.*

Va-t'en à la malheure, excrément de la terre;
Monstre, qui dans la paix fais les maux de la guerre.
Et dont l'orgueil ne connoît point de loix;
En quelque haut dessein que ton esprit s'égare,
Tes jours sont à leur fin, ta chute se prépare;
Regarde-moi pour la dernière fois.



C'est assez que cinq ans ton audace effrénée,
 Sur des aîles de cire aux étoiles montée
 Princes & Rois ait osé défier.
 La Fortune t'appelle au rang de ses victimes;
 Et le ciel accusé de supporter tes crimes,
 Est résolu de se justifier.

X X X.

1619.

S T A N C E S

*Pour le Comte de Charny, qui recherchoit
 en mariage Mademoiselle de Castille, qu'il
 épousa en 1620.*

Enfin ma patience & les soins que j'ai pris
 Ont, selon mes souhaits, adouci les esprits,
 Dont l'injuste rigueur si long-tems m'a fait plaindre.
 Cessons de soupirer ;
 Graces à mon destin, je n'ai plus rien à craindre,
 Et puis tout espérer.



Soit qu'étant le soleil , dont je suis enflamé ,
 Le plus aimable objet qui fut jamais aimé ,
 On ne m'ait pû nier qu'il ne fût adorable ;
 Soit que d'un oppressé
 Le droit bien reconnu soit toujours favorable ;
 Les Dieux m'ont exaucé.



N'agueres que j'oyois la tempête souffler ,
 Que je voyois la vague en montagne s'enfler ,
 Et Neptune à mes cris faire la sourde oreille ;
 A peu près englouti ,
 Euflé-je osé prétendre à l'heureuse merveille
 D'en être garanti?



Contre mon jugement les orages cessez
 Ont des calmes si doux en leur place laissez ,
 Qu'aujourd'hui ma fortune à l'empire de l'onde ;
 Et je voi sur le bord
 Un Ange , dont la grace est la gloire du monde ,
 Qui m'assûre du port.



Certes c'est lâchement qu'un tas de médifans,
Imputans à l'Amour qu'il abuse nos ans,
De frivoles soupçons nos courages étonnent ;
Tous ceux à qui déplaît
L'agréable tourment que ses flames nous donnent,
Ne sçavent ce qu'il est,



S'il a de l'amertume à son commencement,
Pourvû qu'à mon exemple on souffre doucement
Et qu'aux appas du change une ame ne s'envole,
On se peut assurer
Qu'il est maître équitable & qu'enfin il console
Ceux qu'il a fait pleurer.



XXXI.

AVANT 1620.

EPIGRAMME

Sur une Image de Sainte Catherine.

L'Art, aussi-bien que la Nature,
Eût fait plaindre cette peinture :
Mais il a voulu figurer
Qu'aux tourmens dont la cause est si belle,
La gloire d'une ame fidelle
Est de souffrir sans murmurer.



E P I G R A M M E

*Imitée de la quarantieme du quatrieme
Livre de Martial.*

JEANNE, tandis que tu fus belle,
Tu le fus sans comparaison ;
ANNE à cette heure est de saison,
Et ne voi rien si beau comme elle.
Je sçai que les ans lui mettront
Comme à toi les rides au front,
Et feront à sa tresse blonde
Même outrage qu'à tes cheveux :
Mais voilà comme va le monde ;
Je te voulus, & je la veux.



XXXIII.

AVANT 1620.

SONNET

A Madame la Princesse de Conti.

Race de mille Rois , adorable PRINCESSE,
Dont le puissant appui de faveurs m'a comblé,
Si faut-il qu'à la fin j'acquitte ma promesse,
Et m'allége du faix dont je suis accablé.

Telle que notre siecle aujourd'hui vous regarde,
Merveille incomparable en toute qualité,
Telle je me résous de vous bailler en garde
Aux fastes éternels de la postérité.

Je sçai bien quel effort cet ouvrage demande :
Mais si la pesanteur d'une charge si grande
Résiste à mon audace & me la refroidit ;

Voi-je pas vos bontés à mon aide paroître ;
Et parler dans vos yeux un signe qui me dit,
Que c'est assez payer que de bien reconnoître ?

XXXIV.

AVANT 1620.

STANCES SPIRITUELLES.

Louez Dieu par toute la terre ,
Non pour la crainte du tonnerre
Dont il menace les humains :
Mais pour ce que sa gloire en merveilles abonde ,
Et que tant de beautez qui reluisent au monde ,
Sont des ouvrages de ses mains.



Sa providence libérale
Est une source générale
Toujours prête à nous arrouser ;
L'Aurore & l'Occident s'abreuvent en sa course ,
On y puise en Afrique , on y puise sous l'Ourse ;
Et rien ne la peut épuiser.



N'est-ce pas lui qui fait aux ondes
Germer les semences fécondes
D'un nombre infini de poissons ;
Qui peuple de troupeaux les bois & les montagnes ,
Donne aux prés la verdure , & couvre les campagnes
De vendanges & de moissons ?



Il est bien dur à sa justice
De voir l'impudente malice
Dont nous l'offençons chaque jour :
Mais , comme notre pere , il excuse nos crimes ;
Et mêmes ses courroux , tant soient-ils légitimes ,
Sont des marques de son amour.



Nos affections passageres ,
Tenant de nos humeurs légères ,
Se font vieilles en un moment ;
Quelque nouveau desir comme un vent les emporte.
La sienne , toujours ferme & toujours d'une sorte ,
Se conserve éternellement.



E P I G R A M M E

Mise au devant du livre intitulé : Le Pourtraict de l'Eloquence Françoise, avec dix Actions Oratoires, de Jean du Pré, Ecuyer Seigneur de la Porte, Conseiller du Roy & Général en sa Cour des Aydes de Normandie.

Tu faux, DU PRÉ, de nous pourtraire
Ce que l'éloquence a d'appas ;
Quel besoin as-tu de le faire ?
Qui te voit, ne la voit-il pas ?

XXXVI.

1621.

E P I G R A M M E

Pour servir d'Epitaphe à un Grand.

Cet Absynthe au nez de barbet
En ce tombeau fait sa demeure.
Chacun en rit, & moi j'en pleure ;
Je le voulois voir au gibet.



XXXVII.

1621.

S O N N E T

A Monseigneur le Duc d'Orléans.

MUSES, quand finira cette longue remise
De contenter GASTON, & d'écrire de lui ?
Le soin que vous avez de la gloire d'autrui,
Peut-il mieux s'employer qu'à si belle entreprise ?

En ce malheureux siècle, où chacun vous méprise
Et quiconque vous sert n'en a que de l'ennui,
Misérable Neuvaine, où fera votre appui,
S'il ne vous tend les mains & ne vous favorise ?

Je croi bien que la peur d'oser plus qu'il ne faut,
Et les difficultez d'un ouvrage si haut,
Vous ôtent le desir que sa vertu vous donne :

Mais tant de beaux objets tous les jours s'augmentans
Puisqu'en âge si bas leur nombre vous étonne,
Comme y fournirez-vous quand il aura vingt ans ?

1621 OU 1622.

S T A N C E S

*A Monsieur le premier Président de Verdun,
pour le consoler de la mort de sa première
femme.*

Sacré Ministre de Thémis ;
VERDUN, en qui le ciel a mis
Une sagesse non commune ;
Sera-ce pour jamais que ton cœur abattu
Laissera sous une infortune ,
Au mépris de ta gloire , accabler ta vertu ?



Toi, de qui les avis prudens
En toute sorte d'accidens
Sont loüez même de l'Envie ,
Perdras-tu la raison ; jusqu'à te figurer
Que les morts reviennent en vie ;
Et qu'on leur rende l'ame à force de pleurer ?



Tel

Tel qu'au soir on voit le Soleil
 Se jeter au bras du sommeil,
 Tel au matin il sort de l'onde.
 Les affaires de l'homme ont un autre destin ;
 Après qu'il est parti du monde,
 La nuit qui lui survient n'a jamais de matin ;



Jupiter, ami des mortels ;
 Ne rejette de ses autels
 Ni requêtes ni sacrifices ;
 Il reçoit en ses bras ceux qu'il a menacez ;
 Et qui s'est nettoyé de vices,
 Ne lui fait point de vœux qui ne soient exaucez,



Neptune, en la fureur des flots
 Invoqué par les matelots,
 Remet l'espoir en leurs courages ;
 Et ce pouvoir si grand dont il est renommé,
 N'est connu que par les naufrages
 Dont il a garanti ceux qui l'ont réclamé.



Pluton est seul entre les Dieux
 Dénué d'oreilles & d'yeux
 A quiconque le sollicite.
 Il dévore sa proie aussi-tôt qu'il la prend ;
 Et quoi qu'on lise d'Hippolyte ,
 Ce qu'une fois il tient , jamais il ne le rend.



S'il étoit vrai que la pitié
 De voir un excès d'amitié
 Lui fit faire ce qu'on desire ;
 Qui devoit le fléchir avec plus de couleur ,
 Que ce fameux joüeur de lyre
 Qui fut jusqu'aux enfers lui montrer sa douleur ?



Cependant il eut beau chanter ,
 Beau prier , presser , & flater ,
 Il s'en revint sans Eurydice ;
 Et la vaine faveur dont il fut obligé ,
 Fut une si noire malice ,
 Qu'un absolu refus l'auroit moins affligé.



Mais quand tu pourrois obtenir
 Que la mort laissât revenir
 Celle dont tu pleures l'absence ;
 La voudrois-tu remettre dans un siècle effronté ,
 Qui plein d'une extrême licence ,
 Ne feroit que troubler son extrême bonté ?



Que voyons-nous que des Titans ,
 De bras & de jambes luttans
 Contre les pouvoirs légitimes ;
 Infâmes rejettons de ces audacieux ,
 Qui dédaignans les petits crimes ,
 Pour en faire un illustre attaquerent les cieux ?



Quelle horreur de flame & de fer
 N'est éparse , comme en enfer ,
 Aux plus beaux lieux de cet empire ?
 Et les moins travaillez des injures du fort ,
 Peuvent-ils pas justement dire
 Qu'un homme dans la tombe est un navire au port ?



Croi-moi, ton deuil a trop duré ;
 Tes plaintes ont trop murmuré ;
 Chasse l'ennui qui te possède ,
 Sans t'irriter en vain contre une adversité ,
 Que tu sçais bien qui n'a remede
 Autre que d'obeir à la nécessité.



Rends à ton ame le repos
 Qu'elle s'ôte mal à propos ;
 Jusqu'à te dégoûter de vivre ;
 Et si tu n'as l'amour que chacun a pour soi ;
 Aime ton Prince , & le delivre
 Du regret qu'il aura s'il est privé de toi.



Quelque jour ce jeune lion
 Choquera la rebellion ,
 En forte qu'il en fera maître :
 Mais quiconque voit clair , ne connoît-il pas bien
 Que pour l'empêcher de renaître ,
 Il faut que ton labour accompagne le sien.



La Justice le glaive en main
Est un pouvoir autre qu'humain
Contre les révoltes civiles.

Elle seule fait l'ordre ; & les sceptres des Rois
N'ont que des pompes inutiles,
S'ils ne sont appuyez de la force des loix.

XXXIX.

1622.

INSCRIPTION

*Pour le Portrait de Cassandre, Maîtresse
de Ronsard.*

L'Art, la Nature exprimant ;
En ce portrait m'a fait telle ;
Si n'y suis-je pas si belle
Qu'aux écrits de mon Amant.



S T A N C E S

*Pour Monseigneur le Comte de Soissons,
à qui l'on faisoit espérer qu'il épouseroit
Madame Henriette-Marie de France, de-
puis Reine d'Angleterre.*

Ne délibérons plus ; allons droit à la mort ;
La tristesse m'appelle à ce dernier effort ,
Et l'honneur m'y convie.
Je n'ai que trop gémi ;
Si parmi tant d'ennuis j'aime encore ma vie,
Je suis mon ennemi.



O beaux YEUX, beaux objets de gloire & de grandeur,
Vive source de flame , où j'ai pris une ardeur
Qui toute autre surmonte ;
Puis-je souffrir assez ,
Pour expier le crime & reparer la honte
De vous avoir laissez ?



Quelqu'un dira pour moi que je fais mon devoir,
 Et que les volontez d'un absolu pouvoir
 Sont de justes contraintes :
 Mais à quelle autre loi
 Doit un parfait Amant des respects & des craintes,
 Qu'à celle de sa foi ?



Quand le ciel offrirait à mes jeunes desirs
 Les plus rares trésors & les plus grands plaisirs,
 Dont sa richesse abonde ;
 Que sçaurois-je espérer
 A quoi votre présence , ô merveille du monde,
 Ne soit à préférer ?



On parle de l'enfer & des maux éternels
 Baillez en châtiment à ces grands criminels,
 Dont les fables sont pleines :
 Mais ce qu'ils souffrent tous,
 Le souffrai-je pas seul en la moindre des peines
 D'être éloigné de vous ?



J'ai beau par la raison exhorter mon amour ;
 De vouloir réserver à l'aïse du retour
 Quelque reste de larmes ;
 Misérable qu'il est !
 Contenter sa douleur & lui donner des armes ;
 C'est tout ce qu'il lui plaît.



Non, non ; laissons nous vaincre après tant de combats,
 Allons épouvanter les ombres de là bas
 De mon visage blême ;
 Et sans nous consoler ,
 Mettons fin à des jours que la Parque elle-même
 A pitié de filer.



Je connois CHARIGENE , & n'ose désirer
 Qu'elle ait un sentiment qui la fasse pleurer
 Dessus ma sépulture ;
 Mais cela m'arrivant ,
 Quelle seroit ma gloire ; & pour quelle aventure
 Voudrois-je être vivant !



XLI.

1622 OU 1623.

CHANSON

*A Madame la Marquise de Ramboüillet,
sous le nom de Rodante.*

Chere BEAUTÉ, que mon ame ravie
Comme son pole va regardant,
Quel astre d'ire & d'envie
Quand vous naissiez marquoit votre ascendant ;
Que votre courage endureci,
Plus je le supplie, moins ait de merci ?



En tous climats, voire au fond de la Thrace ;
Après les neiges & les glaçons
Le beau temps reprend sa place,
Et les étéz mûrissent les moissons ;
Chaque saison y fait son cours ;
En vous seule on trouve qu'il gele toujours.



J'ai beau me plaindre, & vous conter mes peines,
Avec prieres d'y compâtir ;
J'ai beau m'épuiser les veines,
Et tout mon sang en larmes convertir ;
Un mal au deça du trépas,
Tant soit-il extrême, ne vous émeut pas.



Je sçai que c'est ; vous êtes offensée,
Comme d'un crime hors de raison,
Que mon ardeur insensée
En trop haut lieu borne sa guérison ;
Et voudriez bien pour la finir,
M'ôter l'espérance de rien obtenir.



Vous vous trompez ; c'est aux foibles courages,
Qui toujours portent la peur au sein,
De succomber aux orages,
Et se laisser d'un pénible dessein.
De moi, plus je suis combatu,
Plus ma résistance montre sa vertu.



Loin de mon front soient ces palmes communes ;
 Où tout le monde peut aspirer ;
 Loin les vulgaires fortunes ,
 Où ce n'est qu'un jouir & desirer.
 Mon goût cherche l'empêchement ;
 Quand j'aime sans peine , j'aime lâchement.



Je connois bien que dans ce labyrinthe ,
 Le ciel injuste m'a réservé
 Tout le fiel & tout l'absynthe
 Dont un Amant fut jamais abreuvé :
 Mais je ne m'étonne de rien ;
 Je suis à RODANTE , je veux mourir sien.



XLII.

1623.

S O N N E T

*AU ROI LOUIS XIII.**Après la guerre de 1621 & 1622, contre
les Huguenots.*

MUSES, je suis confus ; mon devoir me convie
 A loïer de mon R O I les rares qualitez :
 Mais le mauvais destin qu'ont les téméritez,
 Fait peur à ma foiblesse & m'en ôte l'envie.

A quel front orgueilleux n'a l'audace ravie
 Le nombre des lauriers qu'il a déjà plantez ;
 Et ce que sa valeur a fait en deux êtez,
 Alcide l'eût-il fait en deux siecles de vie ?

Il arrivoit à peine à l'âge de vingt ans,
 Quand sa juste colere assaillant nos Titans
 Nous donna de nos maux l'heureuse délivrance.

Certes, ou ce miracle à mes sens éblouis ;
 Ou Mars s'est mis lui-même au trône de la France,
 Et s'est fait notre Roi sous le nom de L O U I S.

XLIII.

1623 OU 1624.

FRAGMENT

D'UNE ODE.

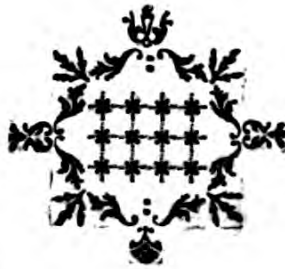
A MONSIEUR LE CARDINAL DE RICHELIEU ;

Ministre & Secrétaire d'Etat.

Grand & grand Prince de l'Eglise,
RICHELIEU, jusques à la mort,
Quelque chemin que l'homme élise ;
Il est à la merci du Sort ;
Nos jours filez de toutes soies
Ont des ennuis comme des joies ;
Et de ce mélange divers
Se composent nos destinées,
Comme on voit le cours des années
Composé d'êtez & d'hivers.



Tantôt une molle bonace
Nous laisse jouïer sur les flots ;
Tantôt un péril nous menace ,
Plus grand que l'art des matelots ;
Et cette sagesse profonde ,
Qui donne aux fortunes du monde
Leur fatale nécessité ,
N'a fait loi qui moins se révoque ,
Que celle du flux réciproque
De l'heur & de l'adversité.



XLIV.

1624.

S O N N E T

A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE RICHELIEU,

Premier Ministre d'Etat.

A ce coup nos frayeurs n'auront plus de raison ;
Grande AME aux grands travaux sans repos adonnée ;
Puisque par vos conseils la France est gouvernée ,
Tout ce qui la travaille aura sa guérison.

Tel que fut rajeuni le vieil âge d'Eson ;
Telle cette Princesse en vos mains réfinée ;
Vaincra de ses destins la rigueur obstinée ,
Et reprendra le teint de sa verte saison.

Le bon sens de mon Roi m'a toujours fait prédire ;
Que les fruits de la paix combleroient son empire ,
Et comme un demi-Dieu le feroient adorer :

Mais voyant que le vôtre aujourd'hui le seconde ,
Je ne lui promets pas ce qu'il doit espérer ,
Si je ne lui promets la conquête du monde.

S O N N E T

A U R O I L O U I S X I I I .

Qu'avec une valeur à nulle autre seconde ;
 Et qui seule est fatale à notre guérison ,
 Votre courage , mûr en sa verte saison ,
 Nous ait acquis la paix sur la terre & sur l'onde ;

Que l'Hydre de la France en révoltes féconde ,
 Pour vous soit du tout morte ou n'ait plus de poison ;
 Certes , c'est un bonheur dont la juste raison
 Promet à votre front la couronne du monde.

Mais qu'en de si beaux faits vous m'ayez pour témoin ;
 Connoissez-le , mon R O I , c'est le comble du soin
 Que de vous obliger ont eu les Destinées.

Tous vous sçavent louer : mais non également.
 Les ouvrages communs vivent quelques années ;
 Ce que M A L H E R B E écrit dure éternellement.

XLVI.

1624.

S O N N E T

*A Monsieur le Marquis de la Vieuville,
Surintendant des Finances.*

Il est vrai, LA VIEUVILLE, & quiconque le nie
Condamne impudemment le bon goût de mon Roi ;
Nous devons des Autels à la sincere foi
Dont ta dextérité nos affaires manie.

Tes soins laborieux, & ton libre génie
Qui hors de la raison ne connoît point de loi,
Ont mis fin aux malheurs qu'attiroit après foi.
De nos profusions l'effroyable manie.

Tout ce qu'à tes vertus il reste à desirer ;
C'est que les beaux esprits les veuillent honorer
Et qu'en l'éternité la Muse les imprime.

J'en ai bien le dessein dans mon ame formé :
Mais je suis généreux, & tiens cette maxime,
Qu'il ne faut point aimer quand on est point aimé.

XLVII.

1624 OU 1625.

F R A G M E N T

POUR M^{de}. LA MARQUISE DE RAMBOUILLET.

Et maintenant encore en cet âge panchant,
Où mon peu de lumière est si près du couchant,
Quand je verrois Hélène au monde revenuë
En l'état glorieux où Paris l'a connuë,
Faire à toute la terre adorer ses appas;
N'en étant point aimé, je ne l'aimerois pas.
Cette belle Bergere, à qui les Destinées
Sembloient avoir gardé mes dernières années,
Eut en perfection tous les rares trésors
Qui parent un esprit & font aimer un corps.
Ce ne furent qu'attraits, ce ne furent que charmes;
Si-tôt que je la vis, je lui rendis les armes,
Un objet si puissant ébranla ma raison,
Je voulus être sien, j'entrai dans sa prison,
Et de tout mon pouvoir essayai de lui plaire,
Tant que ma servitude espéra du salaire.

Mais comme j'apperçûs l'infailible danger
Où, si je poursuivois, je m'allois engager ;
Le soin de mon salut m'ôta cette pensée,
J'eus honte de brûler pour une ame glacée,
Et sans me travailler à lui faire pitié,
Restreignis mon amour aux termes d'amitié.



S O N N E T

*Pour Monseigneur le Cardinal de Richelieu,
Premier Ministre d'Etat.*

PEUPLS, ça de l'encens; PEUPLS, ça des victimes,
A ce grand Cardinal, grand chef-d'œuvre des cieus,
Qui n'a but que la gloire, & n'est ambitieux
Que de faire mourir l'insolence des crimes.

A quoi font employez tant de soins magnanimes
Où son esprit travaille & fait veiller ses yeux,
Qu'à tromper les complots de nos féditieux,
Et foudroyer leur rage aux pouvoirs légitimes?

Le mérite d'un homme, ou sçavant, ou guerrier;
Trouve sa récompense aux chapeaux de laurier,
Dont la vanité Grecque a donné les exemples;

Le sien, je l'ose dire, est si grand & si haut,
Que si comme nos Dieux il n'a place en nos temples,
Tout ce qu'on lui peut faire est moins qu'il ne lui faut.

XLIX.

1625 OU 1626.

INSCRIPTION

Pour la Fontaine de l'Hôtel de Ramboüillet.

Vois-tu, PASSANT, couler cette onde ;
Et s'écouler incontinent,
Ainsi fuit la gloire du monde ;
Et rien que Dieu n'est permanent.



L.

1627.

O D E

AU ROI LOUIS XIII.

*Allant châtier la rébellion des Rochelois,
& chasser les Anglois, qui en leur
faveur étoient descendus en l'Iste de Ré.*

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête ;
Prens ta foudre, LOUIS, & va comme un lion
Donner le dernier coup à la dernière tête
De la rébellion.



Fai choir en sacrifice au Démon de la France
Les fronts trop élevez de ces ames d'enfer ;
Et n'épargne contre eux pour notre délivrance
Ni le feu ni le fer.



Affez de leurs complots l'infidèle malice
A nourri le désordre & la sédition ;
Quitte le nom de JUSTE, ou fais voir ta justice
En leur punition.



Le centième Décembre a les plaines ternies,
Et le centième Avril les a peintes de fleurs,
Depuis que parmi nous leur brutales manies
Ne causent que des pleurs.



Dans toutes les fureurs des siècles de tes pères
Les monstres les plus noirs firent-ils jamais rien ;
Que l'inhumanité de ces cœurs de vipères
Ne renouvelle au tien ?



Par qui sont aujourd'hui tant de villes désertes,
Tant de grands bâtimens en mafures changez,
Et de tant de chardons la campagne couverte,
Que par ces enragez ?



Les sceptres devant eux n'ont point de privilèges,
Les Immortels eux-même en font persécutez ;
Et c'est aux plus saints lieux que leurs mains sacrilèges
Font plus d'impieitez.



Marche , va les détruire , éteins-en la sémence ;
Et fui jusqu'à leur fin ton courroux généreux ,
Sans jamais écouter ni pitié ni clémence
Qui te parle pour eux.



Ils ont beau vers le ciel leurs murailles accroître ,
Beau d'un soin assidu travailler à leurs forts ,
Et creuser leur fossez jusqu'à faire paroître
Le jour entre les morts ;



Laisse-les espérer , laisse les entreprendre ;
Il suffit que ta cause est la cause de Dieu ,
Et qu'avecque ton bras elle a pour la défendre
Les soins de Richelieu.



Richelieu , ce Prélat de qui toute l'envie
 Est de voir ta grandeur aux Indes se borner ;
 Et qui visiblement ne fait cas de sa vie,
 Que pour te la donner.



Rien que ton intérêt n'occupe sa pensée ,
 Nuls divertissemens ne l'appellent ailleurs ;
 Et de quelques bons yeux qu'on ait vanté Lyncée ,
 Il en a de meilleurs.



Son ame toute grande est une ame hardie ,
 Qui pratique si bien l'art de nous secourir ,
 Que pourvû qu'il soit crû , nous n'avons maladie
 Qu'il ne sçache guérir.



Le ciel , qui doit le bien selon qu'on le mérite ,
 Si de ce grand oracle il ne t'eût assisté ,
 Par un autre présent n'eut jamais été quitte
 Envers ta piété.



Va, ne differe plus tes bonnes destinées ;
Mon Apollon t'assûre & t'engage sa foi ,
Qu'employant ce Typhis , Syrtes & Cyanées
Seront havres pour toi.



Certes, ou je me trompe, ou déjà la Victoire,
Qui son plus grand honneur de tes palmes attend,
Est aux bords de Charante en son habit de gloire,
Pour te rendre content.



Je la voi qui t'appelle, & qui semble te dire :
R O I , le plus grand des Rois & qui m'es le plus cher ;
Si tu veux que je t'aide à sauver ton empire,
Il est temps de marcher.



Que sa façon est brave, & sa mine assûrée !
Qu'elle a fait richement son armure étoffer ;
Et qu'il se connoît bien à la voir si parée ,
Que tu vas triompher !



Telle en ce grand assaut , où des fils de la terre
 La rage ambitieuse à leur honte parut ,
 Elle sauva le ciel & rua le tonnerre
 Dont Briare mourut.



Déjà de tous côtez s'avançoient les approches ;
 Ici couroit Mimas , là Tiphon se battoit ,
 Et là fuoit Euryte à détacher les roches
 Qu'Encelade jettoit.



A peine cette Vierge eut l'affaire embrassée ;
 Qu'aussi-tôt Jupiter en son trône remis ,
 Vit selon son desir la tempête cessée ,
 Et n'eut plus d'ennemis.



Ces colosses d'orgueil furent tous mis en poudre ,
 Et tous couverts des monts qu'ils avoient arrachez ;
 Phlegre qui les reçut , pût encore la foudre
 Dont ils furent touchez.



L'exemple de leur race à jamais abolie ,
Devoit sous ta merci tes rebelles ployer :
Mais feroit-ce raison qu'une même folie
N'eut pas même loyer ?



Déjà l'étonnement leur fait la couleur blême ;
Et ce lâche voisin qu'ils font allez querir ,
Misérable qu'il est, se condamne lui-même
A fuir ou mourir.



Sa faute le remord ; Mégere le regarde ;
Et lui porte l'esprit à ce vrai sentiment ,
Que d'une injuste offense il aura, quoiqu'il tarde ,
Le juste châtement.



Bien semble être la mer une barre assez forte ,
Pour nous ôter l'espoir qu'il puisse être battu :
Mais est-il rien de clos dont ne t'ouvre la porte
Ton heur & ta vertu ?



Neptune importuné de ses voiles infâmes ,
Comme tu paroîtras au passage des flots ,
Voudra que ses Tritons mettent la main aux rames ,
Et soient tes matelots.



Là rendront tes guerriers tant de fortes de preuves ,
Et d'une telle ardeur pousseront leurs efforts ,
Que le sang étranger fera monter nos fleuves
Au dessus de leurs bords.



Par cet espoir fatal en tous lieux va renaître
La bonne opinion des courages François ;
Et le monde croira , s'il doit avoir un maître ,
Qu'il faut que tu le sois.



O que pour avoir part en si belle aventure
Je me souhaiterois la fortune d'Eson ,
Qui , vieil comme je suis , revint contre nature
En sa jeune saison !



De quel péril extrême est la guerre suivie ;
Où je ne fesse voir que tout l'or du Levant
N'a rien que je compare aux honneurs d'une vie
Perdue en te servant ?



Toutes les autres morts n'ont mérite ni marque ;
Celle-ci porte seule un éclat radieux ,
Qui fait revivre l'homme & le met de la barque
A la table des Dieux.



Mais quoi ! Tous les penfers dont les ames bien nées
Excitent leur valeur & flattent leur devoir ,
Que font - ce que regrets , quand le nombre d'années
Leur ôte le pouvoir ?



Ceux à qui la chaleur ne bout plus dans les veines
En vain dans les combats ont des soins diligens ;
Mars est comme l'Amour ; ses travaux & ses peines
Veulent de jeunes gens.



Je suis vaincu du temps , je cède à ses outrages ;
 Mon esprit seulement exempt de sa rigueur ,
 A de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
 Sa première vigueur.



Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore ,
 Non loin de mon berceau commencerent leur cours ;
 Je les possédai jeune , & les possède encore
 A la fin de mes jours.



Ce que j'en ai reçu , je te le veux produire ;
 Tu verras mon adresse , & ton front cette fois
 Sera ceint de rayons qu'on ne vit jamais luire
 Sur la tête des Rois.



Soit que de tes lauriers ma lyre s'entretienne ;
 Soit que de tes bontez je la fasse parler ,
 Quel rival assez vain prétendra que la sienne
 Ait de quoi m'égaler ?



Le fameux Amphion , dont la voix n'ompareille
Bâtissant une ville étonna l'univers ,
Quelque bruit qu'il ait eu , n'a point fait de merveille
Que ne fassent mes vers.



Par eux de tes beaux faits la terre sera pleine ;
Et les peuples du Nil qui les auront ouïs ,
Donneront de l'encens , comme ceux de la Seine ,
Aux autels de LOUIS.



LI.

1628.

F R A G M E N T

Sur la prise prochaine de la Rochelle.

Enfin mon Roi les a mis bas ;
Ces murs qui de tant de combas
Furent les tragiques matieres ;
La Rochelle est en poudre , & ses champs défertez
N'ont face que de cimetiére ,
Où gisent les Titans qui les ont habitez.



S O N N E T

Sur la mort de son Fils.

Que mon fils ait perdu sa dépouille mortelle,
Ce fils qui fut si brave, & que j'aimai si fort ;
Je ne l'impute point à l'injure du Sort,
Puisque finir à l'homme est chose naturelle.

Mais que de deux marauts la surprise infidelle
Ait terminé ses jours d'une tragique mort ;
En cela ma douleur n'a point de réconfort,
Et tous mes sentimens sont d'accord avec elle.

O mon DIEU, mon Sauveur, puisque par la raison
Le trouble de mon ame étant sans guérison,
Le vœu de la vengeance est un vœu légitime ;

Fai que de ton appui je sois fortifié.
Ta justice t'en prie ; & les auteurs du crime
Sont fils de ces bourreaux qui t'ont crucifié.

O D E

*A Monsieur de la Garde, au sujet de son
Histoire Sainte.*

LA GARDE, tes doctes écrits
Montrent les soins que tu as pris
A sçavoir tant de belles choses;
Et ta prestance & tes discours
Etalent un heureux concours
De toutes les graces écloses.



Davantage tes actions
Captivent les affections
Des cœurs, des yeux & des oreilles;
Forçant les personnes d'honneur
De te souhaïter tout bonheur
Pour tes qualitez nompareilles.



Tu sçais bien que je suis de ceux
Qui ne font jamais paresseux
A loüer les vertus des hommes ;
Et dans Paris en mes vieux ans
Je passe à ce devoir mon temps,
Au malheureux siecle où nous sommes.



Mais, las ! la perte de mon fils,
Ses affains d'orgueil bouffis,
Ont toute ma vigueur ravie ;
L'ingratitude & peu de soin
Que montrent les Grands au besoin,
De douleur accablent ma vie.



Je ne désiste pas pourtant
D'être dans moi-même content
D'avoir vécu dedans le monde,
Prisé (quoique vieil abbatu)
Des gens de bien & de vertu ;
Et voilà le bien qui m'abonde.



Nos jours passent comme le vent ;
Les plaisirs nous vont décevant ;
Et toutes les faveurs humaines
Sont hémérocalle d'un jour ;
Grandeurs , richesses & l'amour
Sont fleurs périssables & vaines.



Nous avons tant perdu d'amis ,
Et de bien par le sort transmis
Au pouvoir de nos adverfaires ;
Néanmoins nous voyons du port
D'autrui les débris & la mort ,
En nous éloignant des corsaires.



Ainsi puissions-nous voir long-temps
Nos esprits libres & contens ,
Sous l'influence d'un bon astre.
Que vive & meure qui voudra !
La constance nous résoudra
Contre l'effort de tout désastre.



Le soldat remis par son chef ,
Pour se garantir de méchef ,
En état de faire sa garde ,
N'oseroit pas en déloger
Sans congé , pour se soulager ,
Nonobstant que trop il lui tarde ;



Car s'il procédoit autrement ,
Il seroit puni promptement ,
Aux dépens de sa propre vie.
Le parfait chrétien tout ainsi ,
Créé pour obéir aussi ,
Y tient sa fortune asservie.



Il ne doit pas quitter ce lieu
Ordonné par la loi de Dieu ;
Car l'ame qui lui est transmise ,
Félonne ne doit pas fuir
Pour sa damnation encourir ,
Et être en l'érebe remise.



Défolé je tiens ce propos ,
 Voyant approcher Atropos
 Pour couper le nœud de ma trame ;
 Et ne puis ni ne veux l'éviter ,
 Moins aussi la précipiter ;
 Car Dieu seul commande à mon ame.



Non , Malherbe n'est pas de ceux
 Que l'esprit d'enfer a deçeus
 Pour acquérir la renommée
 De s'être affranchis de prison
 Par une lame , ou par poison ,
 Ou par une rage animée.



Au seul point que Dieu prescrira ,
 Mon ame du corps partira
 Sans contrainte ni violence ;
 De l'enfer les tentations ,
 Ni toutes mes afflictions
 Ne forceront point ma constance.



Mais, LA GARDE, voyez comment
On se disvague doucement,
Et comme notre esprit agrée
De s'entretenir près & loin,
Encor qu'il n'en soit pas besoin,
Avec l'objet qui le recrée.



J'avois mis la plume à la main,
Avec l'honorable dessein
De louer votre sainte Histoire :
Mais l'amitié que je vous dois,
Par de-là ce que je voulois
A fait débaucher ma mémoire.



Vous m'étiez présent à l'esprit ;
En voulant tracer cet écrit ;
Et me sembloit vous voir paroître
Brave & galant en cette Cour,
Où les plus hupez à leur tour
Tâchoient de vous voir & connoître.



Mais ores à moi revenu ,
Comme d'un doux songe avenu
Qui tous nos sentimens cajole ;
Je veux vous dire franchement ,
Et de ma façon librement ,
Que votre Histoire est une école.



Pour moi , en ce que j'en ai veu
J'affûre qu'elle aura l'aveu
De tout excellent personnage ;
Et puisque Malherbe le dit ,
Cela fera sans contredit ,
Car c'est un très-juste présage.

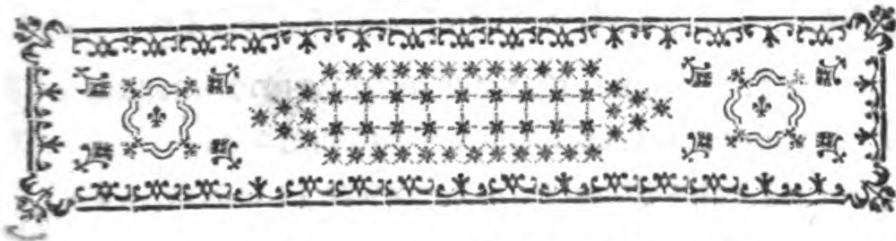


Toute la France sçait fort bien
Que je n'estime ou reprens rien
Que par raison & par bon titre ,
Et que les doctes de mon temps
Ont toujours été très contens
De m'élire pour leur arbitre.



LA GARDE, vous m'en croirez-donc,
Que si Gentilhomme fut onc
Digne d'éternelle mémoire ;
Par vos vertus vous le ferez,
Et votre loz rehaufferez
Par votre docte & sainte Histoire.





LIVRE QUATRIÈME,

Contenant les Pièces que l'on n'a pû ranger
sous aucune date.

I.

S T A N C E S

Pour une Masquarade.

Ceux-ci de qui vos yeux admirent la venuë,
Pour un fameux honneur qu'ils brûlent d'acquérir;
Partis des bords lointains d'une terre inconnuë,
S'en vont au gré d'Amour tout le monde courir.

Ce grand Démon qui se déplaît
D'être prophané comme il est,
Par eux veut repurger son temple;
Et croit qu'ils auront ce pouvoir,
Que ce qu'on ne fait par devoir,
On le fera par leur exemple.



Ce ne font point esprits qu'une vague licence
 Porte inconfiderez à leurs contentemens ;
 L'or de cet âge vieil , où regnoit l'innocence ,
 N'est pas moins en leurs mœurs qu'en leurs accoutremens ,

La foi , l'honneur & la raison
 Gardent la clef de leur prison ;
 Penfer au change leur est crime ;
 Leurs paroles n'ont point de fard ;
 Et faire les choses fans art ,
 Est l'art dont ils font plus d'estime.



Compofez-vous fur eux , A M E S belles & hautes ;
 Retirez votre humeur de l'infidélité ;
 Laissez-vous d'abuser les jeunesses peu cautes ,
 Et de vous prévaloir de leur crédulité ;
 N'ayez jamais impression
 Que d'une feule passion ;
 A quoi que l'efpoir vous convie.
 Bien aimer foit votre vrai bien ,
 Et , bien aimez , n'estimez rien
 Si doux qu'une fi douce vie.



On tient que ce plaisir est fertile de peines ;
 Et qu'un mauvais succès l'accompagne souvent :
 Mais n'est-ce pas la loi des fortunes humaines,
 Qu'elles n'ont point de havre à l'abri de tout vent ?

Puis cela n'avient qu'aux amours,
 Où les desirs, comme vautours,
 Se paissent de sales rapines ;
 Ce qui les forme les détruit ;
 Celles que la vertu produit
 Sont roses qui n'ont point d'épines.

II.

FRAGMENT

* * * * *

Elle étoit jusqu'au nombril
 Sur les ondes paroiffante,
 Telle que l'aube naiffante
 Peint les roses en Avril.



III.

C H A N S O N.

C'est fausement qu'on estime
Qu'il ne soit point de beautez,
Où ne se trouve le crime
De se plaire aux nouveutez.



Si ma Dame avoit envie
D'aimer des objets divers,
Seroit-elle pas suivie
Des yeux de tout l'univers ?



Est-il courage si brave,
Qui pût avecque raison
Fuir d'être son esclave,
Et de vivre en sa prison ?



Toutefois cette belle ame ,
A qui l'honneur sert de loi ;
Ne hait rien tant que le blâme
D'aimer une autre que moi.



Tous ces charmes de langage
Dont on s'offre à la servir ,
Me l'assurent davantage ,
Au lieu de me la ravir.



Aussi ma gloire est si grande
D'un trésor si précieux ,
Que je ne sçai quelle offrande
M'en peut acquitter aux cieux.



Tout le soin qui me demeure
N'est que d'obtenir du Sort ,
Que ce qu'elle est à cette heure ,
Elle soit jusqu'à la mort.



De moi , c'est chose fans doute,
 Que l'astre qui fait les jours
 Laira dans une autre voûte ,
 Quand j'aurai d'autres amours.

IV.

E P I G R A M M E

Tu dis , COLIN , de tous côtez ;
 Que mes vers , à les ouïr lire ,
 Te font venir des cruditez ,
 Et penfes qu'on en doive rire.
 Cocu de long & de travers ,
 Sot au-delà de toutes bornes ,
 Comme te plains-tu de mes vers ,
 Toi , qui souffres si bien les cornes ?



V.

V.

CHANSON,

Est-ce à jamais, folle ESPÉRANCE,
Que tes infideles appas
M'empêcheront la délivrance
Que me propose le trépas ?



La raison veut, & la nature,
Qu'après le mal vienne le bien :
Mais en ma funeste aventure,
Leurs regles ne servent de rien.



C'est fait de moi, quoi que je fasse,
J'ai beau plaindre & beau soupirer ;
Le seul remede en ma disgrâce,
C'est qu'il n'en faut point espérer.



Une résistance mortelle
Ne m'empêche point son retour ;
Quelque Dieu qui brûle pour elle
Fait cette injure à mon amour.



Ainsi trompé de mon attente ,
Je me consume vainement ;
Et les remedes que je tente ,
Demeurent sans événement.



Toute nuit enfin se termine ;
La mienne seule a ce destin ,
Que d'autant plus elle chemine ,
Moins elle approche du matin.



Adieu donc , importune peste ,
A qui j'ai trop donné de foi.
Le meilleur avis qui me reste ,
C'est de me séparer de toi.



Sors de mon ame, & t'en va suivre
Ceux qui desirent de guérir;
Plus tu me conseilles de vivre;
Plus je me résous de mourir.

V I.

FRAGMENT

* * * * *

Tantôt nos navires, braves
De la dépouille d'Alger,
Viendront les Mores esclaves
A Marseille décharger;
Tantôt, riches de la perte
De Thunis & de Biserte,
Sur nos bords étaleront
Le cotton pris en leurs rives;
Que leurs pucelles captives
En nos maisons fileront.



VII.

S T A N C E S.

Quoi donc ! Ma lâcheté fera si criminelle ;
Et les vœux que j'ai faits pourront si peu sur moi ;
Que je quitte ma Dame , & démente la foi
Dont je lui promettois une amour éternelle ?



Que ferons-nous , mon C Œ U R ? Avec quelle science
Vaincrons-nous les malheurs qui nous sont préparés ?
Courrons-nous le hazard comme défespérez ,
Ou nous résoudrons-nous à prendre patience ?



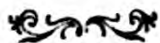
Non , non , quelques affauts que me donne l'envie ,
Et quelques vains respects qu'allégue mon devoir ;
Je ne céderai point , que du même pouvoir
Dont on m'ôte ma Dame , on ne m'ôte la vie.



Mais où va ma fureur ? Quelle erreur me transporte,
De vouloir en Géant aux astres commander ?
Ai-je perdu l'esprit, de me persuader
Que la nécessité ne soit pas la plus forte ?



Achille, à qui la Grece a donné cette marque,
D'avoir eu le courage aussi haut que les cieux,
Fut en la même peine, & ne pût faire mieux,
Que soupirer neuf ans dans le fonds d'une barque.



Je veux du même esprit que ce miracle d'armes,
Chercher en quelque part un séjour écarté,
Où ma douleur & moi soyons en liberté,
Sans que rien qui m'approche interrompe mes larmes.



Bien fera-ce à jamais renoncer à la joie,
D'être sans la beauté dont l'objet m'est si doux :
Mais qui m'empêchera qu'en dépit des jaloux,
Avecque le penser mon ame ne la voie ?



Le temps qui toujours vole, & fous qui tout succombe,
Fléchira cependant l'injustice du Sort ;
Ou d'un pas insensible avancera la mort ,
Qui bornera ma peine au repos de la tombe.



La Fortune en tous lieux à l'homme est dangereuse ;
Quelque chemin qu'il tienne il trouve des combas :
Mais des conditions que l'on voit ici bas ,
Certes , celle d'aimer est la plus malheureuse.



VIII.

S O N N E T

*Sur la mort d'un Gentilhomme qui fut
assassiné.*

Belle AME, aux beaux travaux fans repos adonnée,
Si parmi tant de gloire & de contentement
Rien te fâche là-bas, c'est l'ennui seulement
Qu'un indigne trépas ait clos ta destinée.

Tu penfes que d'Ivry la fatale journée,
Où ta belle vertu parut si clairement,
Avecque plus d'honneur & plus heureusement
Auroit de tes beaux jours la carrière bornée.

Toutefois, bel ESPRIT, console ta douleur ;
Il faut par la raison adoucir le malheur,
Et telle qu'elle vient prendre son aventure.

Il ne se fit jamais un acte si cruel :
Mais c'est un témoignage à la race future,
Qu'on ne t'auroit scû vaincre en un juste duel.

F R A G M E N T

* * * * *

Et quand j'aurai peint ton image,
 Comme j'en prépare l'ouvrage,
 Sans doute on dira quelque jour,
 Quoi que d'Apelle on nous raconte,
 Malherbe pouvoit, à sa honte,
 Achever la mere d'amour.

X.

E P I T A P H E

*D'un Gentilhomme de ses amis , qui
 mourut âgé de cent ans.*

N'attens, P A S S A N T, que de ma gloire
 Je te fasse une longue histoire,
 Pleine de langage indiscret.
 Qui se louë irrite l'envie.
 Juge de moi par le regret
 Qu'eut la mort de m'ôter lavie.



FRAGMENT,

Fin d'une Ode pour le Roi.

Je veux croire que la Seine
Aura des Cygnes alors,
Qui pour toi feront en peine
De faire quelques efforts :
Mais vû le nom que me donne
Tout ce que ma lyre sonne,
Quelle fera la hauteur
De l'hymne de ta victoire ;
Quand elle aura cette gloire,
Que Malherbe en soit l'Auteur.



XII.

F R A G M E N T

D' U N E O D E.

Invective, contre les Mignons d'Henri III.

L es peuples pipez de leur mine,
Les voyant ainsi renfermer,
Jugeoient qu'ils parloient de s'armer
Pour conquérir la Palestine,
Et borner de Tyr à Calis
L'Empire de la fleur de lis;
Et toutefois leur entreprise
Etoit le parfum d'un collet,
Le point coupé d'une chemise
Et la figure d'un ballet.



De leur moleſſe létargique
Le Discord fortant des enfers ,
Des maux que nous avons ſoufferts
Nous ourdit la toile tragique ;
La Juſtice n'eut plus de poids ;
L'impunité chaffa les loix ;
Et le taon des guerres civiles
Piqua les ames des méchans ,
Qui firent avoir à nos villes
La face déferte des champs.

XIII.

EPI T A P H E

Dé Monsieur d'Is , parent de l'Auteur.

Ici deſſous gît Monsieur d'Is.
Plût or à Dieu qu'ils fuſſent dix !
Mes trois ſœurs, mon pere & ma mere,
Le grand Eléazar mon frere,
Mes trois tantes & Monsieur d'Is.
Vous les nommai-je pas tous dix ?

E P I G R A M M E
A M O N S I E U R C O L L E T E T ,

Sur la mort de sa sœur.

En vain, mon COLLETET, tu conjures la Parque
De repasser ta sœur dans la fatale barque ;
Elle ne rend jamais un trésor qu'elle a pris.
Ce que l'on dit d'Orphée est bien peu véritable.
Son chant n'a point forcé l'Empire des Esprits,
Puisqu'on sçait que l'arrêt en est irrévocable.
Certes, si les beaux vers faisoient ce bel effet,
Tu ferois mieux que lui ce qu'on dit qu'il a fait.



X V.

S T A N C E S.

Paraphrase d'une partie du Pseaume CXLV.

N'espérons plus, mon AME, aux promesses du monde ;
Sa lumiere est un verre, & sa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer.
Quittons ces vanitez, lassons-nous de les suivre ;
C'est Dieu qui nous fait vivre,
C'est Dieu qu'il faut aimer.



En vain pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des Rois tout le temps de nos vies
A souffrir des mépris & ployer les genoux.
Ce qu'ils peuvent n'est rien ; ils sont, comme nous sommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.



*

Ont-ils rendu l'esprit , ce n'est plus que poussiere ,
Que cette majesté si pompeuse & si fiere
Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'Univers ;
Et dans ces grands tombeaux , où leurs ames hautaines
Font encore les vaines ,
Ils sont mangez des vers.



Là se perdent ces noms de maîtres de la terre ,
D'arbîtres de la paix , de foudres de la guerre ;
Comme ils n'ont plus de sceptre , il n'ont plus de flatteurs ;
Et tombent avec eux d'une chute commune
Tous ceux que leur fortune
Faisoit leurs serviteurs.

F I N

DES POESIES DE MALHERBE.

DISCOURS



DISCOURS SUR LES OBLIGATIONS,

Que la Langue & la Poësie Françoisé ont à MALHERBE.

ENFIN MALHERBE vint & le premier en France
Fit sentir dans les Vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la Muse aux règles du devoir.
Par ce sage Ecrivain la Langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée ;
Les Stances avec grace apprirent à tomber,
Et le Vers sur le Vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses loix, & ce guide fidèle
Aux Auteurs de ce tems sert encor de modèle ;
Marchés donc sur ses pas, aimés sa pureté,
Et de son tour heureux imités la clarté (1).

Le Législateur du Parnasse François, en fixant ainsi le véritable degré du mérite de Malherbe, le propose come un guide que l'on peut suivre sans crainte de s'égarer, & l'annonce en même tems comme le *Restaurateur de la Langue & de la Poësie Françoisé*. Je n'entens ici par Poësie que l'art d'écrire en Vers ; & c'est sous cette idée de *Restaurateur* que je me propose de considérer un Poète, un Ecrivain, à qui la France est redevable de la correction que tous ceux qui sont venus depuis, ont mise dans leurs Ouvrages.

Notre Langue, élégante & naïve dans les Vers de Marot,

(1) Despréaux *Art Poétique*, Chant I, Vers 151.

de Mellin de Saint-Gelais & de quelques-uns de leurs contemporains ; pure, coulante, nète, riche, harmonieuse, fidèle à son propre génie, dans la Prose de la Reine de Navarre (2), d'Amyot, d'Herberay Sieur des Effarts (3) & de Rabelais lorsqu'il le vouloit ; étoit devenue barbare, pédantesque, forcée, pauvre à force de s'enrichir, dans les Vers de du Bartas, de Ronfard & des Imitateurs de ce dernier ; dure, grossière, obscure, sans élégance ; sans aucune espèce de Nombre & n'ayant plus rien de son véritable génie, dans la Prose d'un tas d'Ecrivains célèbres sous les règnes des trois Frères de Valois, & dont aucun, si ce n'est peut-être Pibrac (4) ne mérite d'être nommé.

Desportes, le Cardinal du Perron, Bertaud & le Garde des Sceaux du Vair ne faisoient que des efforts sans doute inutiles pour la retirer du misérable état auquel elle étoit réduite, lorsque Malherbe fit les premiers essais de ses talents. *Les Larmes de Saint Pierre*, Ouvrage de sa jeunesse, quoiqu'infectées par tout du mauvais goût qui régnoit alors, annoncèrent un Poète, connoisseur en Harmonie ; un Ecrivain, né pour parler François.

Ainsi pour savoir jusqu'où doit s'étendre notre reconnaissance envers ce Génie guidé par le Bon-Sens & par le Goût, il ne faut que le mettre en parallèle avec les plus estimables de ses prédécesseurs ou de ses contemporains.

Sa Prose, comparée à celle de Pibrac & du Cardinal du Perron, sera prise difficilement pour être du même siècle. On lui donera même le prix sur celle du Garde du Vair qui, plus nombreuse & plus éloquente, est beaucoup moins nète & moins Française.

On s'étonnera peut-être que je ne fasse entrer ici pour rien deux homes, qui furent alors très célèbres, dont le tems

(2) Marguerite de Valois, Sœur de François I.

(3) Nous avons de cet Ecrivain différentes Traductions, entre autres celle d'une partie du *Roman des Amadis*, laquelle est très bien écrite, &

d'un stile supérieur à certains égards à celui d'Amyot.

(4) Il ne nous est plus guère connu que par ses Quatrains, dont la Poésie, quelle qu'elle soit, est meilleure que sa Prose.

n'a point affoibli la réputation, & dont les Ouvrages sont encore en possession de plaire ; Montaigne & Charron son Imitateur. Mais on doit les estimer plutôt come des gens qui pensoient, que come des gens qui fussent écrire. Ils se sont aidés l'un & l'autre, come ils ont pu, d'une Langue encore très imparfaite, & dont il ne paroît pas qu'ils eussent fait aucune étude. Montaigne, né Gascon, en connoissoit peu le génie ; & Charron, en s'attachant à suivre de trop près son modèle, semble avoir oublié qu'il étoit né Parisien.

Les Poésies de Malherbe, opposées à ce que du Bellay, Ronfard, Jamyn, Belleau, Desportes, Bertaud ont fait de mieux, prouveront qu'il s'efforçoit d'éviter les fautes, qu'il se croioit en droit de leur reprocher. Elles offriront des hardiesses raisonnées, au lieu de leurs emportemens téméraires ; des pensées vraies & sages, au lieu de leurs conceptions souvent fausses & quelquefois extravagantes. Je n'insiste point sur les agrémens de la Versification. Ils ont tous à cet égard, excepté Bertaud, si peu de bon, qu'il seroit difficile de les comparer à Malherbe.

Ses leçons & ses exemples changèrent la face de la Langue & de la Poésie Françoisé, & justifièrent le jugement que le Cardinal du Perron avoit porté de lui comme Poète, après avoir vu l'Ode à la Reine Marie de Médicis sur sa bienvenue en France (5). Cette Pièce, dont le Cardinal faisoit un cas extraordinaire, fut cause qu'Henri IV. lui demandant s'il ne faisoit plus de vers, il répondit entre autres choses ; *Qu'il ne falloit point que personne s'en mêlât après un certain Gentilhomme de Normandie, habitué en Provence, appelé Malherbe, qui avoit porté la Poésie Françoisé à un si haut point que personne n'en pouvoit approcher* (6).

On voit le fruit des leçons de notre Poète dans la Prose de Balzac & de Chapelain (7) ; & dans les Vers de l'Abbé

(5) Liv. I, xi.

(6) Ce sont les termes de Racan, qui rapporte ce fait dans sa *Vie de Malherbe*.

(7) Si je compte Chapelain pour être en quelque sorte le Disciple de Malherbe, c'est que ce fut par son conseil & sous ses yeux qu'il composa

de Monfuron , du Sieur de Touvant & d'Infrainville (8) • de Maynard & du Marquis de Racan.

On sent l'influence de ses exemples dans les Poësies de ceux qui travailloient en concurrence avec lui pour la Cour , come Durant & Bordier (9) ; & même dans les Ouvrages de ceux que la sévérité de sa critique offendoit , & qui se plaisoient à le censurer. Tels étoient Berthelot & le célèbre Regnier.

Il faut avouer que ce dernier étoit beaucoup plus Poète dans son genre , que Malherbe dans le sien : mais il faut convenir en même tems qu'à titre d'Ecrivain & de Versificateur , Regnier , quoique très supérieur à son Oncle Desportes , est en quelque chose inférieur à Malherbe.

C'étoit d'abord à ces différentes sortes de comparaisons , que j'avois destiné ce Discours. Depuis , l'exécution m'en aiant paru de trop longue halène , je me suis restreint à l'exposition des règles de critique , que Malherbe s'étoit prescrites à lui-même. Il n'est pas difficile de les tirer par induction d'une lecture réfléchie de ses Ouvrages ; & c'est le parti que j'aurois pris , si je n'avois cru qu'on aimeroit mieux le voir lui-même les exposer ici.

Je trouvois dans sa Vie écrite par Racan , qu'il avoit effacé plus de la moitié de son *Ronsard* & qu'il en cottoit en marge les raisons ; & je me souvenois d'avoir lu dans une des Lètres de Balzac à Chapelain , qu'il avoit en sa possession un exemplaire de Desportes , marqué de la main de Malherbe , corrigé d'une étrange sorte , & dont les marges étoient bordées de ses observations critiques. Il ne faloit pour mon dessein que recouvrer l'un ou l'autre de ces deux Livres.

sa le *Discours sur le Poème Epique* , qui se lit à la tête de la première édition de l'*Adone* du Cavalier Marin.

(8) Charles Piard, Sieur de Touvant & d'Infrainville. Ses Poësies sont répandues en différens Recueils , tantôt sous l'un de ces noms , tantôt sous l'autre. Il mourut jeune sans doute , puisqu'il étoit mort en 1620 , come

on l'apprend d'un Recueil de cette année. Ce que j'ai vu de lui m'a fait juger que Malherbe avoit raison de l'avouer pour Disciple ; & que s'il eût vécu plus long-tems , il eût pu n'être pas inférieur à Maynard.

(9) J'ai lu de fort bones choses de ces deux Poètes dans quelques-uns des Ballets , pour lesquels Malherbe a travaillé.

Mes recherches ne m'ont rien appris au sujet du Ronfard : mais aiant su que le Desportes étoit dans la Bibliothèque de feu M. le Président Bouhier, je n'ai pas douté que M. le Président de Bourbonne, Gendre de cet illustre Savant, héritier de sa Charge, de sa Bibliothèque & de son goût pour les Lettres, ne se prêtât à ce qui pouvoit faire connoître combien nous sommes redevables à Malherbe. En effet ce Magistrat, ami des Muses, a consenti dans cette vue à se défaire pour quelque tems du précieux dépôt qu'il avoit entre ses mains. M. de Bombarde m'en a procuré la communication ; & je lui dois aussi la forme sous laquelle je vais en faire usage.

Come il n'étoit pas possible de doner en entier les observations de Malherbe, il falloit, pour n'en rien omettre d'essentiel, les rapporter à des points de critique généraux, sous lesquels ce qui pouvoit leur convenir se placât naturellement : mais en des articles séparés, dont chacun offrit un point de critique particulier, éclairci par un petit nombre d'exemples, qui fissent connoître le défaut que Malherbe avoit intention de relever. C'est le plan que je vais suivre dans ce Discours.

Un pareil ouvrage n'étant guère susceptible d'agrément, mon devoir est de le resserrer, & d'y jeter autant de clarté qu'il sera possible.

J'emploierai par tout les propres paroles de Malherbe ; & je n'y joindrai de courtes réflexions, que lorsqu'il ne me paroîtra pas s'être expliqué suffisamment (10). On verra combien il étoit vivement affecté des défauts, qui le choquoient. Ses expressions paroîtront quelquefois un peu dures : mais on peut les pardonner à ce ton de Maître que la justesse de son goût & la solidité de ses réflexions le mètoient en droit de prendre pour instruire son siècle.

Les remarques, dont il avoit chargé les marges de son

(10) Ces réflexions seront inférées quelquefois dans le texte : mais renvoïées le plus communément aux Notes.

exemplaire des premières Œuvres de Desportes (11), ont pour objet ou la *Versification*, ou le *Langage*, ou les *Pensées*.

Je rapporterai des choses, qui nous sont à présent très familières : mais elles étoient entièrement ou presque entièrement inconnues du tems de Malherbe. Les études étoient alors beaucoup meilleures, que celles que nous faisons aujourd'hui. Les gens de Lètres François (& je comprends les Poètes sous ce nom) étoient parfaitement instruits des Langues savantes, & leur mémoire étoit enrichie d'un vaste fond de Littérature. Quelle connoissance de l'Antiquité, quelle profusion d'érudition dans les Ouvrages de du Bartas, de Ronfard & de quelques autres ! Mais ils n'avoient aucune idée de ce que c'est que goût ; & , leur jugement n'étant pas dans l'habitude de réprimer la fougue de leur imagination, leurs productions n'étoient que des efforts de génie & de mémoire.

VERSIFICATION.

MALHERBE condamne les Rencontres de Voïèles, où l'Elision n'a point lieu : les Enjambemens d'un Vers à l'autre : les mauvaises Césures, où faux repos à l'Hémistiche ; les Rimes défectueuses ; la Rime ou Consonance de l'Hémistiche avec la fin du Vers, & de la fin d'un Vers avec l'Hémistiche du précédent ; les Inversions, ou Transpositions dures & forcées : la Cacophonie, c'est-à-dire, l'union de sons qui s'allient mal ensemble ; les mêmes sons trop voisins les uns des autres ; & sur-tout les suites de syllabes, qui commencent par la même Consonne ; les Lètres retranchées à quelques mots, & l'augmentation de Syllabes faite à d'autres : les Chevilles, & diverses Négligences.

I. LES Rencontres de Voïèles, que l'on appelle assés communément *Hiatus*, sont très fréquentes chés nos anciens Rimeurs ; & c'est Malherbe qui les a banies de notre Poësie.

(11) Edition in-8, de 1600 chés Mamert Patisson.

VERSIFICATION. 341

On n'en trouve que deux dans les premiers Ouvrages (12). Je joins à cette preuve tirée de sa pratique constante quelques petites Notes, qui font voir qu'il croioit nécessaire d'éviter les *Hiatus*. RENCONTRES DE VOIÈLES

Mon mortel ennemi par eux a eu passage
A par eux eu passage. Fol. 62
Verso.

C'est toute la note de Malherbe.

A cheval & à pied, en bataille rangée
Cacophonie, pied en bataille; car de dire piet en come
les Gascons, il n'y a pas d'apparence (13). F. 152. V

Ne peut laisser son nid, y fait maint & maint tour.
Garde-toi bien de croire que l'on prononce nid. On ne dit
que ni, & pour ce il y a ici Cacophonie. Quelques Provinces
disent nic, d'où vient nicher; & Ronsard l'a dit selon le Lan-
gage Vendômois. Fol. 333
Recto.

II. MALHERBE done ordinairement aux Enjambemens
le nom de *Suspension* ou *Sens suspendu*, parce que le sens
commencé dans un Vers s'achève dans le suivant, qui lui-
même finit par un nouveau sens, ou par le commencement
d'un nouveau sens. II.
ENJAM-
BEMENS

O grand Démon volant, arrête la meurtrière
Qui fuit devant mes pas; car pour moi je ne puis,
Ma course est trop tardive: & plus je la poursuis, &c.
Le premier Vers achève son sens à la moitié du second,
& le second à la moitié du troisième. 2 V

Je veux avec le fer son portrait effacer
Du rocher de mon cœur: car si fidèle place, &c.
Suspendu. 200 V.

Aiant depuis deux jours vainement pourchassé
Le vaillant Mandricard, il descend tout lassé 224 V

(12) Dans les *Larmes de Saint Pierre* & dans la Pièce qui les précède. L'Ode à M. de la Garde (L. III. LIII.) offre encore quelques *Hiatus*: mais on n'en peut rien conclure contre ce que j'avance. Cette Pièce est la dernière que Malherbe ait compo-

sée; & la mort l'aiant sans doute empêché d'y mettre la dernière main, nous ne l'avons pas telle qu'il faudroit voulu laisser à la postérité.
(13) Ce que Malherbe appelle la *Cacophonie*, est, come on le voit, la Rencontre des Voïelles.

ENJAM-
BEMENS,

*De chaud & de travail, auprès d'un clair rivage.
Vers qui enjambent sur le suivant.*

333 V.

*Ce cœur, qui t'aima tant & qui fut tant aimé
De toi, chère Philis, fera ta sépulture.*

*Suspension admirable ; un sens imparfait au premier Vers
& qui s'arrête à la seconde Sillabe du Vers suivant. Voies
avec quelle grace ce peut être.*

III,
CESURES

III. Nous appellons Césure le repos, que l'on doit ménager après le premier Hémistiche dans les Vers de douze ou de dix Sillabes.

29 R.

*Il me fait assés voir — d'autres faits admirables
Mauvaise Césure.*

14 R.

*Les premiers jours qu'Amour — range sous sa puissance
Mauvaise Césure.*

30 R.

*Et ne conclu devant — qu'être bien avertie,
Mauvaise Césure.*

21 R.

*Et n'espérer ni paix — ni trêve à son malheur.
Foible Vers à cause de la Césure.*

127 R.

*Car outre le tourment — coûtumier que j'endure
Mauvais Vers. Le Substantif finit le premier Hémistiche,
& l'Adjectif commence l'autre.*

62 V.

*Mais celui qui vouloit — pousser ton nom aux cieux
Foible. C'est un vice, quand en un Vers Alexandrin,
comme est celui-ci, le Verbe gouvernant est à la fin de
la moitié du Vers, & le Verbe gouverné commence l'autre
moitié ; comme ici vouloit est gouvernant, & pousser
gouverné.*

La faute que Malherbe vient de reprendre, est aujourd'hui très commune (14).

IV.
RIMES
DE'FIC-
TUEUSES

IV. JE n'entreprendrai point de faire voir en détail ce que Malherbe vouloit que l'on observât à l'égard de la Rime.

(14) Ce qu'on a vu dans l'Article ci-dessus, montre que Malherbe s'étoit fait à l'égard des Césures les mêmes règles, que suivent aujourd'hui ceux qui versifient avec exac-

titude ; & l'on ne sauroit douter en lisant ses Poësies & celles de ses Disciples, que ces règles ne soient le fruit de ses leçons & de ses exemples.

On trouve dans ce qu'il dit des Rimes défectueuses qu'il reproche à Desportes, le germe des Règles données depuis par D. Claude Lancelot dans son *Traité de la Poésie Française* (15). Le détail seroit ici d'autant plus inutile, que les censures de notre Poète ne manqueroient pas de paroître trop sévères à la plupart de ceux d'aujourd'hui, qui, séduits par des exemples brillans, sont tombés sur ce point dans un relâchement beaucoup plus excessif, que la sévérité de Malherbe ne l'étoit.

Il la portoit cependant très loin. Il condamne non seulement toute Rime d'une Voïèle longue avec une Voïèle brève, come *chaîne & certaine* : mais encore toute Rime d'une Diphtongue avec une Voïèle, come pourroit être *progrès avec attraits, peine avec promène, vaine avec arène*. Il dit de ces deux derniers mots, qu'ils riment comme *four & moulin*. Il en faut conclure que les Diphtongues, qui ne sont aujourd'hui dans notre prononciation que de simples Voïèles, se prononçoient du tems de Malherbe d'une manière toute différente.

Les Voïèles, suivies d'une double Consone & d'un e muet, forment aussi, selon lui, des Rimes vicieuses, avec les Voïèles qui ne sont suivies que d'une Consone, Telle est la Rime de *chère & de terre*. Notre prononciation présente y met si peu de différence pour le son, que je ne serois pas étonné que cette Rime satisfît quelques oreilles.

Enfin Malherbe prétend que les Simples & leurs Composés, & les Composés dérivés du même mot, ne peuvent jamais rimer ensemble, non seulement lorsqu'ils ont quelque rapport de sens, comme *incertain* avec *certain*, *empire* venant du Verbe *empirer* avec *pire* son Simple : mais aussi lors même que par l'usage de la Langue les significations soit du Simple & des Composés, soit des Composés entre eux, n'ont ensemble aucun rapport ; comme *jeter & projeter*, *mètre & promètre* ; *sortir & assortir*, *rejeter & projeter*,

(15) On le trouve à la fin de la *Méthode Latine* de Port-Roïal.

RIMES DE'FEC-TUEUSES promètre & transmètre, assortir & ressortir. Nous sommes à cet égard bien moins délicats. Nous ne faisons aucune difficulté de rimer le Simple avec les Composés, & les Composés entre eux, lorsqu'ils n'ont pour le sens aucune relation visible de ressemblance ou de contrariété.

Quoi qu'il en soit, l'exemple que voici montrera combien l'attention de Malherbe à la Rime étoit scrupuleuse.

61 V. Et moi je montre mon *lien*,
Heureuse marque de mon *bien*.

Mal rimé ; une Syllabe sur deux.

En effet *lien* en a deux, & *bien* n'en a qu'une. Il s'agit là d'une délicatesse d'oreille, dont nous avons secoué le joug depuis long-tems (16).

V. RIMES A L'HE-MISTI-CHE. V. Je cours à ce qui m'est contraire,
Et ne fais rien tant que mon *bien*.

S'il y a quelque Césure en ces Vers, c'est sans doute en la quatrième Syllabe. Voilà pourquoi il se faut garder d'y rimer, comme fait ici Desportes (17),

22 R. Mais je me veux aimer afin de m'éprouver
Rime au milieu du Vers.

42 R. Et ne sens pas souvent son doux allègement.
Rime au milieu.

65 R. Languissant, désolé, couvert d'obscurité.

69 V. Sur ce tombeau sacré d'un que j'ai tant aimé.

Malherbe dit aussi de ces deux Vers : *Rime au milieu.*

Ce sont pourtant moins de véritables Rimes que de simples *Affonances*, qu'il faut en effet éviter. Je donne le nom d'*Affonance* au son final de deux mots formé par la même

(16) Je ne dois pas oublier de dire que dans les Pièces de peu d'halène, telles que celles que portent le nom de Stances, les Odes, les Elégies, les Discours, &c. Malherbe ne vouloit pas qu'un mot déjà mis à la Rime, y reparût une seconde fois. Il faut avouer qu'à cet égard il étoit scrupuleux à l'excès. On doit, autant qu'on le peut, éviter de répéter le même mot à la Rime : mais il ne faut pas sacrifier la pensée à cette préten-

due exactitude. Les Règles, que D. Lancelot prescrit à ce sujet, sont sensées, & ce sont celles que nous suivons.

(17) A proprement parler les Vers de huit & de sept Syllabes n'ont point de Césure. Il ne faut pourtant pas que la quatrième Syllabe des uns & la troisième des autres, quand elle finit un mot, rime avec la dernière. Alors, au lieu d'un Vers, on auroit deux tronçons de Vers.

Voïèle , qui n'est pas appuyée sur la même Consonne , RIMES
A L'HÉ-
MISTI-
CHE.
comme aimer , éprouver ; aimé , sacré ; prudent , diligent.

La même critique de Malherbe a lieu quand la Rime ou l'Assonance se trouve entre la fin d'un Vers & l'Hémistiche du Vers suivant.

Si la loi vous retient vous n'avez pas raison , 163 R.

Car l'amour & la loi sont sans comparaison.

Amour est un Démon de divine nature.

C'est un vice , quand , après avoir rimé un Vers , on finit le demi - Vers suivant en la même Rime , come ici Démon & comparaison (18).

VI. PEUT-ÊTRE devrois-je étendre cet Article un peu plus que les autres , parce que de tous les défauts qui peuvent défigurer les Vers , le plus ordinaire aux jeunes gens est le mauvais emploi des Inversions : mais il faut me restreindre. V I.
INVER-
SIONS.

On appelle Inversions ou Transpositions toutes les Constructions , qui s'écartent de l'ordre que notre Syntaxe assigne aux mots. Dans les Ouvrages de tous ceux qui , depuis Marot jusqu'à Malherbe , s'efforcèrent de perfectionner notre Poësie , rien n'est plus commun que ces Constructions irrégulières. Desportes est peut-être en ce point un des plus réservés ; & cependant il ne s'est que trop permis de Transpositions impardonnables , ou parce qu'elles choquent l'oreille , ou parce qu'elles nuisent à la clarté du sens.

(18) Par une suite de cette observation il faut rapporter à notre Poëte l'origine de la Règle , qui défend de faire rimer un Vers avec l'Hémistiche de celui qui le précède , & de faire rimer entre eux les deux premiers Hémistiches de deux Vers qui se suivent & qui sont liés par le sens , soit que ces deux Vers riment ensemble , soit qu'ils n'y riment pas. A l'égard des Rimes *assonantes* que l'on peut nommer imparfaites , elles me semblent produire deux effets con raires. Lorsqu'elles terminent les deux Hémistiches du même Vers , come les mots *assonans* sont trop voisins l'un de l'autre , la répétition de la Voïèle qui caractérise la Syllabe finale , frappant brusquement l'oreille , lui paroît une vraie Rime & lui déplaît. Mais quand ces *Assonan-*

ces se trouvent à la fin de deux grands Vers qui se suivent , elles sont alors éloignées du double , & la ressemblance de leur son se fait assés peu sentir , pour que l'on doute si les deux Vers riment ensemble. Le doute peut même augmenter à proportion de l'éloignement des deux Vers , qui dans les Stances & les Vers libres peuvent en avoir entre eux ou deux , ou trois , ou même un plus grand nombre. Nos Vers ne différant absolument de notre Prose que par la Mesure & la Rime , ce dernier effet des *assonances* nous met dans la nécessité d'employer toujours , sinon des Rimes riches , du moins des Rimes exactes ; & c'est ce qu'ont fait Malherbe & ceux qui se sont formés sur ses exemples.

INVER-
SIONS.
28 R.

Si jamais que de toi je n'ai voulu rien dire
Transposition cruelle.

30 V.

Si c'est une prison, prisonnière est mon ame.
Transposition dure.

39 V.

Je vais trouver les ieux qui sain me peuvent rendre
Transposition fâcheuse.

70 R.

Que tout soit conjuré pour de vous me distraire.
Rude.

80 R.

Aiés de votre honneur & non de moi pitié.
La transposition de ce Vers le rend rude.

108 V.

Au ciel d'astres semé les mortels regardant
Transposition dure.

110 R.

Je ne puis, malheureux, de remède éprouver.
Transposition rude.

129 V.

Affés je me tiendrois en mes maux guerdonné.
Dure transposition.

173 R.

Et que de vraie amour en dedans n'aiés point.
Transposition insupportable.

95 V.

Je n'ai de mon amour aucun fruit espéré
Cet espéré est en lieu qui rend le sens ambigu. Les transpositions sont évitables, quand elles font le langage rude ou le sens douteux.

Voilà la règle, dont il n'est jamais permis de s'écarter, en usant d'Inversions.

VII.
CACO-
PHONIE.

VII. Tout ce qui fait dans les Vers ou dans la Prose une espèce de Dissonance qui choque l'oreille, est ce que l'on appelle Cacophonie. Quiconque est né pour écrire ou pour versifier, évite avec soin ces assemblages bizarres de sons, qui gâtent l'expression d'ailleurs la plus juste & la plus ingénieuse; & si quelquefois il se les permet, ce n'est que dans le stile imitatif. Ils y deviennent des beautés, lorsque les sons, qui composent le Vers ou la Phrase forment, cette harmonie caractérisée, qui rend présent à l'esprit l'objet que l'on veut peindre (19). Hors de ce cas, & peut-

(19) C'est ce qui fait le principal mérite de ces deux Vers du récit de

être de quelques mouvemens impétueux de Passions véhémentes, les Cacophonies ne se pardonnent point aux Poètes, & s'excusent difficilement chés les autres Ecrivains. CACOPHONIE.

C'est sur quoi Malherbe se montre inexorable.

Fuyant tout entretien, je pense à mon martire 12 V.

Tou-ten-tre-tien.

Pour faite sentir le ridicule de ces sortes de Cacophonies, Malherbe se contente ordinairement d'en rassembler ainsi les sons à la marge.

De même en mes douleurs j'aurois pris espérance 18 R.
Mé-men-mé.

Ne m'eût touché qu'au bras, je l'eusse séparé. 21 R.
Il auroit mieux dit, je l'aurois séparé, à cause de se sé.

Ma langue ardant sans cesse est sèche 63 R.
San-cé-sé-sé-che.

Par le tems à la fin soit éteint ou gelé 71 V.
Té-tein-tou.

Et si dedans le feu tes louanges je chante. 75 R.
Ge-je-chan.

D'une secrète trame à mon dam commencée. 146 V.
Crè-te-tra-ma-mon.

Qu'Amour en tout mon sang ses sagètes ait teintes. 116 V.
San-sé-sa-gète-zait-tein-te.

Le feu sera pesant, la terre aura sa place 128 R.
Ra-sa-pla.

Qu'Amour en mon esprit viendra représenter. 131 R.
Dra-ré-pré.

Et lorsque par raison je tâche à la domter 143 V.
Ta-cha-la.

la mort d'Hippolite dans la *Phèdre* de Racine.

L'effieu crie & se rompt; l'intrépide Hippolite

Voit voler en éclats tout son char fracassé.

Crie & se rompt, char fracassé; voilà des sons, dont l'assemblage a quelque chose de si dur & de si désagréable pour l'oreille, qu'il semble qu'on n'auroit jamais du les unir dans des Vers, ni même dans une Prose un peu soignée: mais ils peignent; & l'esprit qui saisit avec plai-

sir l'image qu'ils lui présentent, ne peut s'empêcher d'applaudir au Poète d'avoir eu l'adresse, en se servant des termes les plus propres, de mettre à côté l'un de l'autre, des sons, qui par leur réunion, expriment si bien ce qu'il vouloit rendre présent à l'imagination.

CACO-
PHONIE.
166 R.

Aux pais étrangers quelque lieu séparé.

Mauvais son.

109 R.

Amour, choisi mon cœur pour bute à tous tes traits
Ta-tou-té-trais. Cacophonie.

266 R.

Quelle fureur peut être tant extrême.
Té-tre-tan-tex-tré.

147 V.

Ou vous laisserés la partie immortelle.
Ti-im (20).

Je dois avertir, en finissant, que Malherbe regarde comme une espèce de Cacophonie la répétition d'un mot, qui sous diverses inflexions finit un Vers & commence le suivant.

36 R.

Le pauvre prisonnier dedans sa prison close
Clôt quelquefois les ieux & soulage ses maux.
*Clos, clôt ; trop près l'un de l'autre.*VIII.
LÈTRES
RETRAN-
CHE'ES.

VIII. LES Poètes du tems de Malherbe, à l'exemple de leurs Prédécesseurs, retranchoient des Lètres à quelques mots, pour les rendre propres à la place qu'ils leur vouloient faire occuper.

4 R.

Durant les *grand's* chaleurs j'ai vu cent mille fois,
Grandes. Il pouvoit dire : Aux chaleurs de Juillet.

27 R.

Tout rit par où tu *passé*, & ta vue amoureuse.
Passes.

27 R.

La grace quand tu *marché* est toujours au devant.
Marches.

93 R.

S'égare au *labirinth'* de diverses amours.
Labirinte.

181 V.

Come un hidre *fertil* renouvelant sa vie
Di fertile, inutile ; non fertil, inutil.

(20) Cette courte Note de notre Poète suffit pour nous apprendre qu'il vouloit que l'on usât de précaution, en se servant des mots terminés en e pur, c'est-à-dire, par un e muet précédé d'une Vowèle. Ils ne peuvent se trouver dans le cours du Vers qu'à la faveur de l'Élision ; & je ne vois aucun de nos Poètes, qui fasse difficulté de les employer de cette manière. Il est pourtant vrai qu'il faudroit tâcher que ce ne fût pas sou-

vent ; parce que, l'e muet étant supprimé par l'Élision, la Vowèle qui le précède, fait avec celle qui commence le mot suivant un *Hiatus* désagréable aux oreilles amies de l'harmonie. En général les mots terminés en e pur n'ont bone grace qu'à la fin du Vers. Il se peut aussi quelquefois qu'ils ne choquent point à l'Hémistiche. Quand le sens exige qu'en récitant, on marque fortement la Césure, cet *Hiatus* se fait peu sentir.

Voici l'exemple d'un retranchement de Lètres qu'on n'imageroit pas qu'aucun Ecrivain eût jamais hazardé. C'est le fruit d'une mauvaise prononciation, qui subsiste encore parmi le Peuple.

LÈTRES
RETRAN-
CHÉES.

Je fais qu'*ell'* ont des yeux les autres Demoiselles. 43 V.

Elles.

IX. AUTREFOIS le Peuple prononçoit aussi, comme il fait encore à Paris aujourd'hui, *voient*, *croient*, *soient*, *aie*, *aient*, & les terminaisons qui leur ressemblent, en deux Sillabes, quoiqu'elles n'en aient qu'une. Malherbe semble être le premier qui se soit récrié contre l'emploi de cette mauvaise prononciation.

IX.
AUG-
MENTA-
TION DE
SILLA-
BES.

Ceux qui *voient* coment ce mal me met au bas. 66 R.

Voient se nome une Sillabe ; sans quoi il ne le faut pas mettre dans le Vers.

Desportes a commis cette faute assés souvent. On la rencontre aussi dans quelques Poètes voisins de notre tems. On la voit même encore dans des Vers faits de nos jours.

X. LE défaut le plus commun dans les Vers, ce qui les deshonne le plus, est ce que nous nomons *Chevilles*, & ce que Malherbe appelle indifféremment de ce nom, ou de celui de *Bourre*, & quelquefois de celui de *Vent*.

X.
CHE-
VILLES.

Les Chevilles sont des Vers ou des portions de Vers, qui ne disent rien de nécessaire ou d'utile, & qui ne servent que pour rimer ; ou des mots insérés dans le cours du Vers, pour en remplir la mesure.

Nous n'avons aucun Poète même excellent, chés qui l'on ne trouve des effets de ce double besoin. Malherbe lui même n'a pu s'en garantir : mais il faut dire à sa gloire que ce défaut ne gâte ses Vers que rarement ; & que ses censures & son exemple ont rendu les Poètes qui l'ont suivi, beaucoup plus attentifs au soin d'affujétir leurs Vers à l'étendue de leurs Pensées ; ou que du moins ils les ont engagés, lorsqu'ils se sont vus contraints, soit par la Rime, soit par la Mesure, d'étendre une Pensée au delà de ses bor-

CHE-
VILLES.

nes, à déguiser si bien ce qu'ils étoient forcés d'ajouter ; qu'il parût une partie, sinon nécessaire, au moins agréable de la Pensée totale. Tel est l'art de faire illusion sur ce point ; & Despréaux, qui le possédoit, a pu se vanter que *son Vers bien ou mal disoit toujours quelque chose* (21).

Je ne considère ici les Chevilles que come de tristes effets de la nécessité de rimer ou de remplir la mesure ; & je n'en citerai même qu'un petit nombre d'exemples, parce que l'on peut ramener à cet Article une partie de ceux qu'il me faudra mettre sous les titres de *Tautologies* & de *Pensées redondantes*, deux autres défauts, qui ne se glissent pas moins dans la Prose que dans les Vers.

Pour ri-
mer.

8 R.

Lorsque le trait par vos ieux décoché,
Rompit le roc de ma poitrine dure,
Ce même trait dont vous m'aviés touché,
Dans mon esprit grava votre figure.

Dont vous m'aviés touché ; *superflu* (22).

Le Poète dans une plainte allégorique des maux que l'Amour lui fait souffrir, après avoir dit que ce Tiran l'abandonne au pillage de mille outrageux soldars (23), ajoute :

31 R.

L'un se loge en ma poitrine,
L'autre me suce le sang :
Et l'autre qui se mutine,
De traits me pique le flanc.

Qui se mutine. *Chevilles*. Pourquoi n'en a-t-il pas dit autant de celui qui lui suce le sang ?

64 R.

..... C'est quelqu'un des Dieux,
Jaloux du Paradis qui bienheuroit ma vue
En l'objet des beautés dont vous êtes pourvue,
Qui m'a donné ce mal, de mon aise envieux.

(21) Un des principaux artifices de Despréaux est de placer le plus souvent la *Pensée chevile* dans le premier de deux Vers qui riment ensemble ; & par ce moyen de la rendre si dépendante de la suite du discours, qu'il est assez difficile d'en reconnoître le défaut.

(22) Ce que dit cet Hémistiche, est déjà dit, & plus fortement, quoique d'une manière assés dure, dans les deux premiers Vers.

(23) Desportes en cet endroit écrit ainsi ce mot à l'antique. Il se sert aussi quelquefois de *Soldars* & de *Soldars*.

Superflu

V E R S I F I C A T I O N . 351

Superflu visiblement, Lourdaut ; c'est quelqu'un des Dieux, jaloux de mon contentement, qui m'a donné ce mal, de mon aise envieux. CHE-
VILLES.

Je ne veux plus jamais penser
De voir un jour récompenser
Le mal qu'en aimant je supporte.

Pour
remplir la
mesure.
46 V.

Un jour, *superflu*. On ne dit pas je n'espère jamais de vous voir un jour, ou d'être un jour. Dans jamais sont compris tous les jours possibles.

L'amorçant des regards d'une belle Déesse,
Dont le plus grand des Dieux n'eût su libre échaper.

20 V.

Libre est superflu & mal.

Nous dont la renommée, en tous lieux épandue,
Immortelle & durable à bon droit s'est rendue.

240 R.

A quel propos durable après immortelle ?

Un jour l'aveugle Amour, Diane & ma Maîtresse,
Ne pouvant s'accorder de leur dextérité,
S'effaieraient de l'arc à un but limité.

Pour ri-
mer &
remplir la
mesure.
4 V.

Limité ; Bourre.

Ces doux attraits pleins de chaste rudesse,
Ces vives fleurs d'une belle jeunesse,
L'œil de la Cour, son printems gracieux,
O sort cruel ! se dérobe à ma vue.

23 R.

Gracieux ; Cheville.

Tempérés seulement ces raïons élancés,
Trop clairs & trop ardents qui m'offusquent la vte.

107 V.

Si élancés fût demeuré au bout de la plume, il eût été aussi bien qu'ici.

Si la foi plus certainè en une ame non feinte,
Un desir téméraire, un doux languissement,
Une erreur variable, & sentir vivement
Avec peur d'en guarir, une profonde atteinte ;
Si voir une pensée au front toute dépeinte ;
Une voix empêchée, un morne étonement
De honte ou de fraieur naissant soudainement ;
Une pâle couleur de lis & d'amour teinte :

3 R.

CHE-
VILLES.

Bref, si se mépriser pour une autre adorer ;
Si verser mille pleurs , si toujours soupirer ,
Faisant de sa douleur nourriture & breuvage ;
Si loin être de flâme , & de près tout tranfi ;
Sont cause que je meurs par défaut de merci ,
L'offense en est sur vous , & sur moi le danger.

*Ce Sonnet ne vaut rien , & tous ceux qui lui ressembleront
ne vaudront pas d'avantage. C'est un Pâté de Chevilles.*

XI.
DIVER-
SES NE-
GLIGEN-
CES.

XI. On ne doit pas traiter les Négligences , qui se glif-
sent quelquefois dans les Vers , avec la même rigueur que les
fautes : mais on a droit de les blâmer , & d'exiger qu'on les
évite.

1 R. *Ains* plutôt je m'écrie au mal qui me transporte ,
Ainsi qu'un patient qui languit sans mourir.
*Un Vers commencé par Ains & l'autre par Ainsi , ce n'est
pas avec beaucoup de grace.*

129 R. Pour ce que je vous aime à l'égal de mon ame ,
Je vous voi contre moi la haine entretenir :
Or si l'inimitié mon amour fait finir ,
Changeant de naturel , m'aimérés vous , *Madame*
Ces Vocatifs sont mal à la fin des Vers de cette mesure.

320 R. Ces deux enfans de Mars , dont la gloire indomtée
Aux deserts plus cachés par le fer est plantée ,
La terreur du Levant , en tous lieux redoutés ,
Du butin qu'ils ont fait courant toute la terre ,
Viènent paier ces vœux , non au Dieu de la guerre :
Mais à vos ieux vainqueurs , *Déesse des Beautés.*
*Ce Vocatif en fin de Vers ne vaut guères en la fin de la
Stance (24).*

2 R. Le jour que je fus né , l'impitoiable Archer ,
Amour à qui le Ciel rend humble obéissance ,
Se trouva sur le point de ma triste naissance.
*Trois Substantifs , précédés de trois Adjectifs , finissent ces
trois Vers ; avec quelle grace ? Le Lecteur en jugera (25).*

(24) A l'exception de quelques cas soit en Prose , lorsqu'ils terminent
particuliers , les Vocatifs ont tou- une Phrase.
jours mauvaise grace , soit en Vers (25) Malherbe , que son goût &

Au dedans l'estomac vous auriez un rocher,
Et le cœur inhumain d'une bête cruelle.

Or en vous connoissant si divine & si belle, &c.

Quand on finit un sens, il le faut finir à la seconde Rime ;
& non pas faire que des deux Rimes, l'une achève un sens
& l'autre en commence un autre (26).

DIVER-
SES NE-
GLIGEN-
CES.
161 V.

L A N G A G E .

LES Solécismes & les Barbarismes ; les Articles & les Pronoms maladroitement supprimés ou mal placés : les Prépositions & les autres Particules employées les unes pour les autres, ou mises hors de leur véritable place : les Termes ou les Tours impropres : les Adjectifs mal à propos con-

ses réflexions avoient rendu savant dans l'Art d'écrire, exigeoit dans les Vers une variété de Tours encore plus grande que celle que la Prose demande. Nous n'y ferions pas toujours choqués de trois Membres de Phrase consécutifs, qui finiroient par le même arrangement de mots. C'est ce qui ne peut se pardonner dans les Vers, & sur tout dans les Alexandrins, qui deviendroient insupportables, s'ils joignoient une espèce de monotonie de Tours à celle de leur cadence.

(26) L'usage de Despréaux est presque par tout, & principalement dans son *Art Poétique*, de finir une matière au premier de deux Vers qui riment ensemble, & d'en commencer une autre au second. C'est ce qui m'a toujours paru finir, à proprement parler, un *Alinea* par un Vers sans rimé, & commencer un nouvel *Alinea* par un autre Vers aussi sans rime. On ne s'est avisé de cette division d'une suite de discours en *Alinea*, que pour ménager aux Lecteurs des endroits, auxquels ils pussent commodément s'arrêter & reprendre haleine. Si dans les Vers on nous arrête sur une première Rime, notre oreille sent qu'il lui manque quelque chose ; & quand, après une légère pause, on reprend le nouvel *Alinea*, nous sommes choqués de le voir commencer par un Vers, qui ne paroît pas en avoir avec qui rimer. Quoique j'eusse fait ces réflexions en travaillant à l'édition des *Œuvres de Despréaux*, je n'osai pas à cet égard taxer de né-

gligence un aussi grand Maître. Je vais être plus hardi. Fondé sur l'autorité du premier de nos Maîtres dans l'Art d'écrire en Vers, je ne craindrai pas de dire que c'est une faute contre cet Art, quand non seulement une matière, mais tout sens complet, c'est-à-dire une suite d'idées nécessairement liées, est terminée par un Vers, dont il faut aller chercher la Rime dans le nouveau sens qui commence ensuite. Ce défaut est extrêmement choquant dans les Pièces à Rimes suivies. Il se fait un peu moins sentir dans les Rimes croisées, que l'on sépare, comme on le veut, dans les Vers libres : mais il n'y faut pas moins avoir soin que tous les Vers, qui servent à rendre un sens complet, une suite d'idées nécessairement liées, en aient qui riment avec eux ; & que le commencement d'un nouveau sens, d'une nouvelle suite d'idées n'offre pas un Vers, qui ne puisse rimer qu'avec quelqu'un de ceux qui renferment le sens que l'on vient d'achever. Cette Règle, car c'en est une que Malherbe nous prescrit, est tirée de la nature même de notre Versification. Ce n'est pas la Mesure seule qui caractérise nos Vers. La Rime leur est également essentielle. En notre Langue, un Vers ne sauroit subsister seul. Il faut que dans les Rimes suivies il en ait un, & dans les Rimes croisées au moins un, qui rime avec lui. Cette raison, rapprochée de celle que fournissent les pauses qui se font en lisant, prouve que la Règle de Malherbe est nécessaire.

vertis, soit en Substantifs, soit en Adverbes : les Adverbes appliqués à d'autres usages qu'à celui qui leur est propre : les mauvaises Constructions, c'est-à-dire les mots unis ou rangés d'une manière contraire aux Règles de la Syntaxe : les Expressions basses ou triviales ; & celles qui sont indécentes ou fausses : les *Tautologies*, qui ne sont ordinairement que des Répétitions inutiles d'une même chose en un ou plusieurs termes : enfin l'Obscurité, le Galimatias & l'Equivoque sont les principaux vices du Langage, dont le premières Œuvres de Desportes offrent presque par tout des exemples.

On voit par ce détail que je ne borne pas le Langage à ce qui n'est que grammatical ; & que j'étends la signification de ce mot à presque tout ce que la Rhétorique comprend sous le nom d'Elocution. J'en use ainsi pour ne pas m'engager dans un labyrinthe de Divisions & de Subdivisions, d'où peut-être un peu de Logique m'aideroit à me démêler : mais où je ne serois pas sur que tous mes Lecteurs me voulussent suivre.

Je ne parlerai point en particulier des Solécismes & des Barbarismes. Malherbe en reproche beaucoup à Desportes : mais le détail n'en seroit ici d'aucune utilité.

I.
ARTI-
CLES ET
PRO-
NOMS.

I. Nos anciens Poètes étoient dans l'habitude de supprimer les Articles & les Pronoms personnels, toutes les fois qu'ils en étoient importunés. Ils plaçoient aussi quelquefois les autres Pronoms & les Articles dans des endroits où leur présence étoit peu nécessaire. Desportes use presque par tout de ces Licences, & Malherbe ne le lui pardone jamais.

22 V.

Car en tous leurs discours

De constance & de foi *vous parleront* toujours.

Ils *oublié*.

144 V.

Soleil sans fin tournant, qui le jour nous dépars,

Puis *qui* nous fais la nuit retirant tes regards.

Ce qui est superflu. Il devoit dire : qui fais le jour, puis la nuit.

C'est qu'en dépit du Ciel, de Fortune & d'Envie

En dépit d'Envie n'est pas bien dit. Il faut dire, en dépit de l'Envie. Pour en dépit de Fortune, passe.

Nous ne le passerions pas aujourd'hui, si ce n'est dans le Stile naïf & marotique. La Fortune & l'Envie sont deux Etres moraux également personifiés; & come on dit, en dépit de l'Envie; il faut aussi que l'on dise, en dépit de la Fortune.

Me voiant favori de si belle Princesse.

169 R.

Il faut dire favorisé; car autrement il faut dire le favori, lui donant un Article, come à un Substantif.

Ardent Amour la pousse, & la peur la retire.

213 R.

Puisqu'il y avoit un Article à peur, il en falloit un à amour.

Je reconnois Amour pour maître & pour vainqueur,

264 R.

Et quand de m'en soustraire il me prendra l'envie,

Mal parlé, quand il me prendra l'envie de m'en soustraire; il faut dire envie. On dit bien, si l'envie m'en prend: Mais il faut dire, s'il m'en prend envie. (27).

Lui qui de fait aucun ne s'est plus souvenu,

243 V.

Se remet au chemin dont il étoit venu.

Dont & d'où sont très différens, & jamais ne prennent la place l'un de l'autre. Dont se met pour le Génitif de qui, de lequel ou de laquelle. D'où ne se dit jamais que pour de quel lieu. Aussi est-ce de où, come d'où vient (28).

O Mort! tu pers ton tems de me poursuivre ainsi,

63 R.

Me tenant misérable en fièvre continue

Qui trouble mon cerveau.

Ce n'est pas bien dit, Je suis en fièvre qui me trouble. Il devoit dire en une fièvre. On ne dit pas, je suis en peine qui me travaille; mais en une peine qui me travaille (29).

(27) L'usage veut que les mots *Envie*, *Fantaisie*, &c. mis après une troisième Personne de quelques Tems & Mode que ce soit du Verbe *prendre*, n'en soient point le Nominatif & n'aient par conséquent point d'Article: mais qu'ils fassent avec cette troisième Personne un Verbe Impersonnel composé.

(28) *Dont* s'emploie encore assez indifféremment aujourd'hui dans les Vers, & même dans la Prose, pour l'Adverbe de lieu *d'où*. C'est un ancien abus, qui déplaisoit si fort à Malherbe que, contre sa coutume, il expose à diverses reprises les raisons de le condamner.

(29) La raison de cet usage est

ARTI-
CLES ET
PRO-
NOMS.
123 V.

Il s'agit d'une Femme dans le Vers suivant.

Un seul mauvais penser n'a place *auprès de soi.*

*Auprès d'elle. Le Roi est aux Thuilleries, & la Reine est
auprès de soi. Quel Ecolier feroit cette faute ?*

174 V.

Il a votre peinture,

Il dit *qu'avés* la siène : &c.

Vous oublié mal à propos en ce lieu.

180 R.

Mais come un ferme roc, que les vents & la grêle,

La tempête & les flots combatent pêle-mêle ;

Et pour tous leurs efforts *n'est jamais abatu.*

Où est le nominatif de n'est jamais abatu ?

Ce Nominatif est le Relatif *qui* mal à propos supprimé
par le Poète. Il l'auroit du mettre après l'*Et* qui commence
le troisième Vers.

263 R.

Doncques *ceux*, qui plus vivement.

Ont de son feu l'ame saisie,

Il laisse outrager durement

Par l'Envie & la Jaloufie.

Ceux semble Nominatif, Cette Transposition est insupportable. C'est bien un Idiotisme du Langage François de dire :
Ceux qui sont le plus amoureux d'elle, elle les estime le
moins : mais il faut mettre ce Relatif les.

II.
PRE'PO-
SITIONS
ET PAR-
TICULES.

II. L'ABUS de se servir indifféremment de certaines Pré-
positions les unes pour les autres, & de placer quelques Par-
ticules dans des endroits qui ne leur conviennent pas, s'est
continué chés les Poètes du dernier siècle, & l'on en trouve
encore aujourd'hui des traces dans notre Poésie. Si Malher-
be n'a pas totalement réformé cet abus, contre lequel la
Grammaire n'a point cessé de réclamer, ses censures en ont
rendu les effets moins fréquens ; &, jointes à ses exemples,
elles ont insensiblement accoutumé nos Poètes & nos autres
Ecrivains à discerner la valeur de toutes les espèces de Par-

qu'un Nom Substantif, qu'une Pré-
position, come dans les exemples ci-
dessus, joint avec un Verbe d'une ma-
nière absolue, ne formant avec lui

qu'un Verbe composé, perd sa na-
ture de Substantif ; & par conséquent
il ne fauroit mener aucun Relatif à sa
suite.

ticules ; & par une fuite nécessaire à les employer plus correctement que l'on ne faisoit autrefois.

PREPO-
SITIONS
ET PAR-
TICULES

Dès le jour que mon ame, amoureuse insensée ,
Se rendant à vos yeux, les fit Rois de mon cœur,
Il n'y a cruauté, &c.

Dès ; il falloit dire depuis : mais le discours voudroit plus de papier qu'il n'y en a ici (30).

Personne n'ignore aujourd'hui ce qui fait la différence de ces deux Prépositions.

Puis ils ont intelligence

31 V.

A mon cœur qui s'est rendu.

C'est mal parlé, avoir intelligence à quelqu'un. Il faut dire avec quelqu'un.

Mirés-vous dessus moi, pour les connoître mieux.

77 V.

Que veut dire mirés-vous dessus moi ? Se mire-t-on sur un miroir ? J'ai bien oui dire, se mirer en un miroir, en de l'eau, ou quelque autre chose semblable : mais se mirer dessus m'est nouveau.

Voi ce pauvre Actéon sans pitié dévoré....

70 V.

Pour avoir offensé d'erreur trop excusable.

J'ai offensé de grande erreur, mal parlé.

C'est par une erreur, qu'il falloit dire.

Je n'aurai jamais fait si je veux entreprendre

37 R.

De ce bourreau nouveau les rigueurs faire entendre.

Il faut dire, Il a entrepris de faire ; & non pas, il a entrepris faire.

Faites tant que je puisse en vous tenir les yeux.

123 V.

Je dirois tenir les yeux sur quelqu'un, & non en quelqu'un.

Puisque mon plus bel âge en servant dépensé,

48 V.

Puisque ma loïauté, mon ardeur, ma tristesse,

Mon teint pâle & ma voix, mon œil pleurant sans cesse

N'ont su domter un cœur qui se disoit forcé.

(30) La marge d'un in-8o. laissoit peu d'espace à Malherbe, & la discussion, de quelque manière qu'il s'y fût pris, eût été longue.

PRE'PO-
SITIONS
ET PAR-
TICULES.

156 V,

Cette Copulative & n'est pas en sa place. Il la faloit mettre devant mon œil.

L'air étoit tout noirci

Et se tenoit couvert d'un grand voile obscurci,
Soit pour ne voir le point de ma perte prochaine,
Où qu'il portât le deuil de ma mort inhumaine.

Disjonction mal accommodée (31).

5 V,

Ni tant de pleurs sans profit répandus,
Ni ses propos qui me sont défendus. . . .
Ni la rigueur d'un triste changement
Me sortiront de son obéissance.

Il faut dire ne me sortiront.

18 V,

J'ai par long tems, come amour m'affolloit,
Suivi ton œil d'une âme si claire.

J'ai par long tems est mal parlé.

Il faloit pendant long tems, ou simplement longtems.

83 R,

La gloire de mon seul penser,
Fait que rien ne peut m'offenser
Rigueur, prison, gêne & martire.

Et ! Il faut dire ni. Il n'est venu ici personne ; home ni femme. Quel ignorant seroit-on de dire, home & femme !

87 R,

Ainsi la mort qui tout détruit
Chasse après celui qui la fuit.

Chasser après un lièvre, est mal dit, On dit, chasser, courir un lièvre,

96 R,

Il n'y a désormais ni rivière ni bois,
Plaine, mont ou rocher, qui n'ait su par ma voix.

Puisqu'il y a ni rivière ni bois, je dirois plaine, mont ni rocher.

120 P,

La faute en est d'amour qui me fait vous aimer.

(31) Si j'entens bien ce que Malherbe veut dire, il condamne ici soit mis en opposition avec ou. Pour rendre ces Phrases disjonctives régulières, on se doit employer avec ou, soit avec soit : mais c'est à quoi nos Ecrivains n'ont pas cru devoir s'affujétir. Ils entremêlent ces Particules come il

leur plaît. Peut-être aussi, car il faut tout dire, ce qui fait paroître à Malherbe la Disjonction dont il s'agit, mal accommodée, c'est la diversité de construction dans les deux membres. après avoir dit, Soit pour ne voir, il faloit dire, Ou pour porter, & non ou qu'il portât,

Mal parlé. Il faut dire, la faute en est à l'Amour, & non de l'Amour. Bien dit-on, c'est la faute d'Amour. Il a bien dit en la quatrième ligne de ce Sonnet, la faute en est à lui (au Ciel) qui vous forma si belle. Il pouvoit dire, c'est la faute d'Amour,

Et que le bien du tout impossible d'avoir.

129 V.

Faute de Grammaire. On dit bien, c'est chose qu'il est impossible d'avoir : mais on dit, c'est chose impossible à avoir, à faire, à prendre, &c ; & non c'est chose impossible de faire, pour dire il est impossible de faire. C'est un bien qu'il est impossible d'avoir : mais je ne dis pas, c'est un bien impossible d'avoir,

Quand je vois vos bontés admirables de tous.

140 V.

Admirable de quelqu'un ne se peut excuser. On dit admirable à quelqu'un, à tout le monde (32).

Et nous en avertit afin d'y prévenir.

155 V.

Prévenir à quelque chose est parler Allemand. Il faut dire prévenir quelque chose.

Et voilà ce qui fait que l'amour que je porte

167 R.

A vos beautés, Madame, est si constante & forte.

Pour bien parler il devoit dire si constante & si forte. On dit, il est si bon & si beau ; & non pas, il est si bon & beau.

Et je crains vous prier de m'y doner remède.

177 R.

Je crains faire mal est mal parlé. Il faut dire, je crains de faire mal, de cheoir, &c.

A qui plus désormais pourrai-je avoir de foi ?

217 R.

J'eusse dit, avoir foi. De se met avec la Négative. Je ne puis avoir de foi à ses paroles.

Courière du Soleil, tu devois de tout point

218 R.

Devers notre horizon ce jour n'arriver point.

Je ne dirois point, l'Aurore est arrivée devers l'horizon ; mais sur l'horizon.

Mais quoi vous servira cette fleur de beauté.

49 R.

De quoi vous servira ; car il ne faloit point de mais (33).

(32) Aujourd'hui nous dirions, ce me semble, plus volontiers admirable pour, qu'admirable d.
(33) La Particule mais très sujète,

PRE'PO-
SITIONS
ET PAR-
TICULES
58 V.

Quiconque à ce voiage après moi s'ose mètre,
Ne fera long chemin avant de se lasser.

Ne fera pas long chemin.

Desportes supprime presque par tout la seconde Négation, & Malherbe l'en reprend très souvent.

III.
IMPRO-
PRIÉTÉ
DES TER-
MES ET
DES
TOURS.

III. SI l'Impropriété des Termes nuit à la pureté de la Langue, l'Impropriété des Tours n'est pas moins contraire à la netteté du Stile. La première consiste à ne pas employer les mots dans les acceptions auxquelles l'usage les a fixés. Par la seconde j'entens les Expressions, c'est-à-dire les unions de mots, qui ne rendent pas assés précisément ce qu'on a dans l'esprit. Quoique le Stile de Malherbe soit extrêmement figuré, ce Poète n'en étoit pas moins né pour nous enseigner le pouvoir d'un mot mis en sa place. Il fut, après le siècle de Marot, le premier qui s'imposa la loi de ne se servir, autant qu'il seroit possible, que des Termes & des Tours les plus propres à représenter ses pensées. Si je voulois faire voir combien sa critique a du rendre les autres Ecrivains circonspects à cet égard, il me faudroit copier ici plus de la sixième partie de ses Observations sur les Œuvres de Desportes : mais un petit nombre d'exemples doit suffire.

13 R. O Dieux ! permètés-moi que toujours je sommeille.

Sommeille est mal ici ; car sommeiller, c'est avoir envie de dormir, ou être assailli du sommeil. Il devoit dire que je dorme.

13 V. Hélas ! Un trait mortel fans relâche m'entame.

Sans relâche se dit aux choses qui ont continuation. Or entamer n'en a point, & se fait tout d'un coup. Ainsi entamer sans relâche est mal dit (34).

aujourd'hui même, à se trouver mal placée, est *adversative* de sa nature. Quelquefois aussi dans la suite du discours elle tient lieu d'une espèce de Conjonction, que l'on peut appeller *transitive*, parce qu'en effet elle sert alors de *Transition*. C'est come telle que Desportes a prétendu l'employer dans l'endroit d'où ce

Vers est tiré : mais ce ne pouvoit pas être plus mal à propos. L'Interrogation y suit naturellement de ce qui précède.

(34) Les deux impropriétés du Terme & du Tour se réunissent dans ce Vers, par lequel le Poète veut dire que *ses tourmens lui sont continuellement sentir de nouvelles douleurs.*

Et si ton feu divin m'a toujours allumé.

Allumé pour les flambeaux, cierges, &c. (35).

Qui s'est fait si longtems vainqueur de mon courage.

Mal dit, il s'est fait longtems vainqueur. On est longtems Maître, ou Roi, ou Possesseur : mais on n'est pas longtems vainqueur (36).

La France, en partis divisée,

Sent enfin sa rage accoisée

Au doux léniment d'une paix.

Léniment, langage de Médecins ; encore je crois qu'ils disent liniment.

Pour le moins en souffrant la douleur qui m'offense.

Drôlerie. La douleur n'offense point ; elle afflige, tourmente, trouble, &c. Une injure, une mauvaise parole, ou quelque autre chose semblable, offense.

Plus mon chemin s'éloigne & se trouve en arrière

C'est le but qui s'éloigne. Le chemin se peut bien allonger : mais non éloigner. Ce qui s'éloigne se recule de nous. Choissifs : mais n'en prenés qu'un.

Malherbe veut qu'on choisisse entre le but qui s'éloigne & le chemin qui s'allonge.

Et les autres flambeaux par le ciel reluisans.

Je trouve quelque différence entre luire & reluire. Les Astres ne reluisent point, ni le feu, ni la chandèle. Il faut dire luire, en ces lieux-là. L'or, l'argent & autres telles choses, luisent & reluisent. L'un & l'autre se disent là indifféremment.

Non non, n'estimés point pour m'être ainsi rebelle.

D'ébranler par ces flots le rocher de ma foi.

1°. Je serois d'avis d'user de ce mot rebelle plus religieusement. Une personne est rebelle à une autre, quand elle ou-

IMPRO-
PRIÉTÉ
DES TER-
MES ET
DES
TOURS.
28 R.
34 V.

52 R.

80 R.

166 R.

187 R.

261 R.

(35) C'est enflamé qu'il falloit. On ne dit point, Allumer une personne, Allumer un esprit. Voiture a dit quelque part : Allumer le cœur.

(36) Les deux Impropiétés se

trouvent encore dans ce Vers, où l'Auteur prétend dire que l'Amour a longtems régné sur son cœur. On trouvera la même chose dans d'autres exemples.

IMPRO-
PRIÉTÉ
DES TER-
MES ET
DES
TOURS.

blie ce qu'elle lui doit : mais quand elle ne lui doit rien ;
de quelle rébellion la peut-on accuser ?

2°. Considérés cette façon de parler , n'estimés pas d'ébran-
ler. Je n'userois nullement de ce mot estimer en ce lieu.
J'eusse dit , ne pensés pas , n'espérés pas ou ne croiés pas ;
&c. (37).

164 V. Et que j'ai bien le cœur d'atteindre en si haut lieu.
Atteindre , mal ; car il veut dire aspirer. Il devoit dire de
tendre en si haut lieu.

161 V. Et prenant vos rigueurs pour sujet de ma voix.
Il devoit dire , sujet de mes plaintes. La voix est l'instru-
ment dont on fait les plaintes : mais ici l'instrument se prend
pour l'action. On dit , le sujet de mon voiage , & non le sujet de
mes pieds ; encore que les pieds soient l'instrument du voiage.

37 V. Je prens congé de vous , amoureuses pensées,
Plaintes , Pleurs & Regrets , je vous done la fuite.
Doner la fuite n'est pas bien ici ; & puis il dit qu'il prend
congé , c'est donc lui qui s'en va.

42 V. Les Amours la servoient : l'un brassoit les couleurs ,
L'autre les détrempoit en l'argent de mes pleurs.
Détremper en de l'argent , est mal dit. Je ne veux pas
m'arrêter à disputer si l'argent de mes pleurs est bien dit ;
il me suffit de dire qu'on ne détrempe point dans de l'argent.

43 V. Et fait toujours des cœurs sa victoire & son prix.
Faire sa victoire de quelque chose , n'est pas bien dit. On
dit faire butin , conquête , & non faire victoire. Faire son
prix ne vaut pas mieux.

96 R. Je n'ai que ce rempart pour défendre ma peine
Et cacher mon desir aux homes curieux.
Il devoit dire moien ou invention.
Le rempart est une défense à la vérité : mais ce n'est pas
un endroit ou l'on cache.

115 V. La mort & ma douleur sont sans comparaison.

(37) Cette Métaphore du second est dure , sans justesse , sans agrément ,
Vers , le rocher de ma foi , n'étant & rentre dans la classe des Tours
point préparée par ce qui précède , impropres.

Mal. Il veut dire que sa douleur est trop forte pour la comparer avec la mort : mais il ne le dit pas.

IMPRO-
PRIÉTÉ
DES TER-
MES ET
DES
TOURS.
174 R.

Ah ! que j'ai de regret quand je mets en mémoire

Combien j'ai reçu d'heur, de plaisir & de gloire !

Mètre quelque chose en mémoire, c'est l'écrire en des tablètes ou en quelque papier pour s'en ressouvenir. Il devoit dire, je me remets en mémoire.

Depuis que je suis vôtre & qu'à mon grand malheur

179 V.

De vos divins appas je tente la valeur.

Valeur pour pouvoir ne me plaît pas ici (38).

J'ai fait planer les monts, & tari les rivières.

240 V.

Il faut dire aplanir, & non planer. Planer est autre chose.

Il se dit des oiseaux, qui volent sans branler les ailes.

Son œil jadis si clair, défailloit de lumiere

332 R.

Come un rai du soleil qui la nuit se déteint.

Je dirois s'éteint, & non se déteint. Les Normands disent, la chandèle est déteinte : mais mal ; car il faut dire éteinte. Déteint se dit d'un drap, ou autre chose qui a perdu sa couleur. Les raïons du soleil ne se déteignent point la nuit. Et puis, à bien parler, une clarté ne se déteint pas ; elle s'éteint. Une couleur se déteint, c'est-à-dire perd son lustre, perd son teint.

IV. C'EST un ancien usage dans notre Langue d'emploier quelquefois des Adjectifs come Substantifs, & quelquefois aussi de leur faire faire la fonction d'Adverbes ; ce qui pour être commun, n'en demande pas moins de précaution. Ces sortes de changemens dans la valeur des Termes ne sont pas toujours heureux. Je ne rapporterai qu'un exemple de chaque espèce. La chose ne demande pas que je m'étende d'avantage.

IV.
ADJEC-
TIFS.

Si je suis travaillé d'un mal insupportable,

11 V.

Sans relâche il me presse & me suit obstiné.

Je n'approuve point ces Participes ou ces Adjectifs pour Adverbes. Il est mieux de dire obstinément.

(38) Je tente n'est pas moins im- propre ici que valeur. Le Poète veut dire, depuis que j'essaie, que j'éprouve quel est le pouvoir de vos appas : mais il le dit si mal, qu'il faut deviner.

ADJEC-
TIFS.
72 R.

Come dans un miroir on voit toutes les Graces

*Au clair de votre teint, &c.**Au clair de votre teint, soitise. Ces Adjectifs pour Substantifs ne sont pas tous recevables.*V.
ADVER-
BES.

V. LES Adverbes, appliqués à d'autres usages qu'à celui qui leur est propre, ne m'arrêteront pas longtems.

97 V.

C'est que je meurs *divinement brûlé.**Que veut dire ce divinement ? Je n'ai jamais oui parler de brûler divinement.**Cet Adverbe, employé contre sa propre destination, rend ici l'Expression si peu claire, qu'on soupçonne à peine que le Poète veut dire qu'il meurt du feu que les yeux d'une Déesse ont allumé dans son cœur.*

36 V.

L'un çà, l'autre de-là, chacun à qui mieux mieux.

Deçà, delà se doivent opposer. Qui deçà, qui de-là pourroit passer ?

50 V.

Las ! Quand mon ame est plus fort tourmentée,

C'est quand je suis joyeux en apparence,

Couvrant mon dueil d'une joie empruntée.

Et toutefois avec sa violence

Bien que ma peine en ma face soit peinte

Aucun pourtant n'en a la connoissance.

Je couvre mon dueil d'une joie empruntée, & toutefois on n'en a point connoissance ; jugés si ce toutefois est à propos. Il n'y a point de difficulté qu'après avoir dit, je couvre mon dueil d'une joie empruntée, toutefois fait attendre quelque chose qui arrive contre son dessein, come & toutefois ma douleur est si violente, qu'elle ne laisse pas de paroître au travers de ma dissimulation.

53 V.

Plus une place est *chèrement tenue,*

Plus elle acquiert de louange au vainqueur.

Qu'est-ce à dire, tenir une place chèrement ?

167 R.

*Ils demeurent toujours inséparablement.**Ils demeurent inséparablement, est mal parlé. Ils demeureroient inséparables, ou ils sont joints inséparablement, ou bien ils demeureroient ensemble inséparablement.*

Mais pourtant quelquefois vous me confesserés

ADVER-
BES.
272 R.

Il y a différence de quelquefois & quelque jour. Il falloit ici quelque jour. On dit, je l'ai vu quelquefois : mais on dit, je le verrai quelque jour ; & quand on dit, je le verrai quelquefois, c'est en une autre signification.

Et que quand il voudroit autrefois me reprendre.

153 V.

Il devoit dire une autre fois ; & non simplement autrefois. On ne dit pas, je vous verrai autrefois : mais je vous verrai une autre fois. Au tems passé, on dit autrefois, come autrefois je lui vu, autrefois j'ai été de ses amis.

VI. RIEN n'est si commun chés les Versificateurs que les Phrases mal construites, c'est-à-dire dans lesquelles les mots sont joints ou placés d'une manière contraire aux règles de la Syntaxe ; & cet Article sera peut-être plus long que je ne voudrois.

V L.
MAU-
VAISES
CONS-
TRUC-
TIONS.

Aiant (brûlé d'amour) gémi, pleuré, crié.

5 R.

Ce brûlé, étant si près d'aiant, semble en être gouverné (39).

Marchands qui recherchés tout le rivage More

9 V.

Du froid Septentrion, & qui sans reposer, &c.

Rechercher le rivage More du froid Septentrion ; je ne fais ce qu'il veut dire, sinon aller du Septentrion au Midi : mais je le devine par discrétion ; car il ne dit rien moins que cela.

Je la vois quelquefois s'elle veut s'aller mirer,

10 R.

Eperdue, étonée, & longtems demeurer, &c.

Un Participe & un Infinitif, assemblés par une Copulative ont mauvaise grace.

Celui qui n'a point vu par un tems furieux

76 R.

La tourmente cesser & la mer appaisée.

Il devoit y avoir deux Infinitifs ou deux Participes ; & non un infinitif cesser & un Participe appaisée (40).

Car les vents irrités combatans sans repos

16 V.

Avoient juré ma mort sans espérance aucune.

(39) La Parenthèse peut sauver la faute aux icux : mais non pas à l'oreille.

(40) Cette faute est encore aujourd'hui très commune non seulement dans les Vers, mais aussi dans la Prose

MAU-
VAISES
CONS-
TRUC-
TIONS.

Mal parlé, Mes ennemis ont juré ma mort sans espérance.

Ces mots *sans espérance aucune*, se construisant nécessairement avec *avoient juré*, se rapportent aux *Vents*, contre l'intention de l'Auteur qui vouloit dire : *les Vents avoient juré ma mort*, & je n'avois aucune espérance d'échaper à leur fureur (41).

27 R. Nos Ancêtres grossiers, qui vivoient aux bocages,
Ont fait les Dèités, se sont élus des Rois.

Pour bien parler, il falloit dire, se sont élu des Rois. Si l'action fût retournée aux *Elifans*, il eût falu dire, se sont élus, &c. come ils se sont blessés, ils se sont chauffés, &c. mais come l'action va hors des *Elifans*, il falloit dire, se sont élu.

27 R. Tu banis les fraïeurs des plus lâches courages
Rendant l'home craintif, hautain & généreux.

Il semble qu'il fasse devenir l'home craintif & hautain ; ce qui est impertinent. Il se faut mieux expliquer.

Desportes vouloit dire, rendant l'home hautain & généreux, de craintif qu'il étoit.

34 R. Tu rechanges nos cœurs de cent sortes diverses,
Bouillans & refroidis, craintifs & généreux.

Je ne dirois pas tu rechanges nos cœurs bouillans & refroidis &c : mais tu rechanges nos cœurs de cent sortes diverses, tu les fais tantôt chauds, tantôt froids, &c.

35 V. Et pensant de mes faits l'étrange frénésie.

Je pense la frénésie de mes faits ; je ne sais si c'est Allemand ou Anglois : mais je sais bien que ce n'est pas François (42).

48 R. Malgré ma Dame & malgré que j'en aie,
Qu'à chauds bouillons toujours saigne la plaie

(41) Rien n'est moins rare que les mauvaises Constructions pareilles à celle des deux Vers dont il s'agit, Elles sont très vicieuses, parce qu'elles rendent le discours équivoque & quelquefois inintelligible.

(42) Penser dans le sens de réfléchir à son régime au Datif, Dans

le sens d'imaginer, il le peut avoir à l'Accusatif. Mais ce que Malherbe paroît avoir principalement en vue de reprendre en cet endroit, c'est l'impropriété du Tour dans ces mots ; la frénésie de mes faits, pour dire mes actions qui sont celles d'un Frénétique.

Qu'ell

Qu'elle me fait à ses pieds étendu.

Mal ; car me est *Datif*. C'est bien dit , il me frapa à ses pieds étendu , parce que me est *Accusatif*. C'est bien dit aussi au *Datif* , il bailla l'aumône à un Pauvre à ses pieds étendu : mais il me bailla l'aumône à ses pieds étendu , ne vaut rien. Il se faut mieux expliquer.

MAU-
VAISES
CONS-
TRUC-
TIONS.

Déjà le haut renom & les faits glorieux
Du vaillant *Eurilas* s'épandoient en tous lieux ,
Qui n'atteignant encor sa vingtième année , &c.
Qui est loin d'*Eurilas*.

211 V.

Il paroît d'abord se rapporter à lieux.

Liés ses mains de chaînes fortes ,
Las ! qui m'ont volé ma raison.

59 V.

Qui est un peu loin de son antécédent (ses mains).
Soit qu'Amour le guidât en son heureux destin ,
Ou que votre œil luisant lui fournît de lumière.

60 V.

Lui fournît de lumière est mal parlé. On ne dit pas , il lui fournit d'argent : mais il lui fournit de l'argent. Ainsi devoit-il dire , lui fournit de la lumière. La faute est sans excuse.

Fai que la même source & les mêmes douleurs
Me fournissent encor de sanglots & de pleurs.

205 R.

Il a bien dit , de sanglots & de pleurs. Il eût bien dit aussi des sanglots & des pleurs. On dit bien , il fournit du bois à ma maison , ou il fournit ma maison de bois.

Le robuste animal dont l'Inde est nouricière.
Qui pour n'être pollu se purge & va lavant ,
Afin que plus dévot , il puisse en arrivant
La nouvelle *Diane* , adorer sa lumière.

65 V.

Faute de langage excellente !

En arrivant la nouvelle *Diane* est là pour à l'arrivée de la nouvelle *Lune*. (43).

(43) La faute , que Malherbe vient de reprendre , est contre la Règle de notre Syntaxe , qui veut que les *Gérondifs* se rapportent au *Nominatif* de la Phrase , dans celle dont il s'a-

git , en arrivant se rapporte à la nouvelle *Diane* ; & ce *Gérondif* est mis là d'une manière absolue , au lieu de ce *Tour* qu'il y falloit nécessairement employer , lorsque la nou-

MAU-
VAISES
CONS-
TRUC-
TIONS.
76 V.

Ce n'est allés que foïés si bien née ;
Riche d'esprit, de grace & de beauté,
Que l'honneur saint marche à votre côté,
Grande, admirable, aux vertus adonée.

Non construit.

Le quatrième Vers étant une fuite de la Construction des deux premiers, devoit être le troisième ; & le troisième devoit être le quatrième, parce que sa Construction est différente de celle des trois autres.

93 V. L'ame en feu, l'œil en pleurs, le cœur plein de tristesse,
Et la bouche en regrets, éloigne sa Déesse.

L'ame en feu, l'œil en pleurs, sont bones Constructions : mais il n'y a pas d'apparence de dire qu'un home s'en est allé, la bouche en regrets.

68 R. Il est de ma nature & ma propre substance.

Ma propre Substance, mal, si Substance est Nominatif ;
& pis, s'il est Génitif, car en ce cas il devoit répéter de.

48 V. Qui m'a flame a nourie, & l'a faite ainsi croître.

Il faut dire fait, & non faite. On ne dit pas, je l'ai faite venir.

109 V. Quand ses beaux ieux de rigueur elle arma,
Pour me tuer sans l'avoir offensée.

Je n'aime point cette façon de parler, il la tué, sans l'avoir offensé. Je dirois, il l'a tué, sans en avoir été offensé.

108 R. Or' en ces chauds regards ce penser se formant ;
Or' en ses doux propos mon esprit va charmant.

Voïés l'excellence de cette Bourre ; ce penser ores se formant, ores va charmant mon esprit. Quelle Construction ! Il veut, à mon avis, dire : ce penser, qui se forme tantôt en ses chauds regards, tantôt en ses doux propos, va charmant mon esprit : mais il dit : tantôt en ses chauds regards ce penser se formant, tantôt il va charmant mon esprit en ses doux propos. Où a-t-il appris cette Construction ?

velle Lune arrive. Suivant la Syntaxe, en arrivant se construit avec ce robuste animal, Nominatif de toute la Phrase, remplacé par le Pronom il,

qui sert en particulier de Nominatif au Verbe puisse ; & dans ce cas la Phrase n'est grammaticalement susceptible d'aucun sens.

Sinon de *blasphémer la fortune contraire.*

Blasphémer la fortune *ne me plaît pas. Je dirois* contre la fortune.

MAU-
VAISES
CONS-
TRUC-
TIONS.
157 R.
175 V.

Tout bien considéré, *mon plus grand avantage*

C'est que.

Je consente à regret tout bas en mon penser ,

Qu'infidèle ou parjure , ou pis cent fois encore

Il faut , bon gré malgré , que mon cœur vous adore.

Voici qui est étrange : mon plus grand avantage , c'est que je consente qu'infidèle ou parjure , il faut que mon cœur vous adore (44).

Et ne se connoît point privé de sentiment.

234 V.

Il veut dire qu'il est tellement privé de sentiment , qu'il ne se connoît point ; & cependant il le dit d'une façon qu'il semble dire , il ne connoît pas qu'il est privé de sentiment.

Et n'a non plus d'arrêt en son troublé courage.

175 R.

Remarqués ici come les Participes ont mauvaise grace étant transposés , come troublé courage , détruites murailles , refusée grace , &c. Priam voiant détruites ses murailles ; mieux , Priam voiant ses murailles détruites.

Une fois je te vois que ma douleur te touche ,

182 V.

Les yeux couverts de pleurs , les sanglots à la bouche ;

Et d'un habit de dueil ombrageant ta beauté ,

Blasphémer le devoir qui si loin m'a jeté.

Trois Constructions différentes (45).

Ces Constructions différentes , régies par un seul Verbe une seule fois énoncé , sont toujours choquantes ; & sont pourtant un défaut si commun , qu'il se trouve dans presque tous nos Ecrivains.

Nul divertissement sa douleur ne déçoit ,

220 R.

Des yeux ni de l'esprit le somme il nè reçoit ,

(44) L'inattention de Desportes est singulière. *Mon avantage , c'est que je consente qu'il faut.* Il ne faloit que l'un ou l'autre.

(45) Ces trois Constructions différentes dépendent ici du seul Verbe

je vois , qui n'est exprimé qu'une fois. 1°. Je te vois que ma douleur te touche ; 2°. Je te vois les yeux couverts de pleurs , &c. 3°. Je te vois , ombrageant ta beauté d'un habit de dueil , blasphémer le devoir.

MAU-
VAISES
CONS-
TRUC-
TIONS.

Tant cet ennui le point ; *done, promet & prie, &c.*

Done, promet & prie ; nul ne peut dire que ce soit bien parlé ; car cet *il qui est avec* ne peut dormir (46) ne se peut rapporter à *done, promet & prie*. Il faut donc faire cette Règle que, quand la première clause (47) est négative, il faut répéter *il*, ou l'autre Pronom (48) ; car on ne dit pas, il ne fait que c'est de vertu, jure ; renie &c : mais il jure, renie &c.

274 R. A ce que l'un contraint, l'autre nous en dispense.

Contraindre & dispenser n'ont pas la même Construction. Si on dit, contraindre à quelque chose ; on ne dit pas, dispenser à quelque chose. C'est bien dit, ce dont votre courtoisie me sollicite, ma nécessité m'en dispense ; & encore mieux sans transposition, ma nécessité me dispense de ce dont votre courtoisie me sollicite. Il pouvoit dire :

Si l'un nous y contraint, l'autre nous en dispense.

76 V. En peu de jours la forte destinée

Peut rendre hélas ! votre honneur surmonté.

Rendre surmonté très mal ; & très mal surmonter l'honneur (49).

51 R. Et ce qui rend mon ame plus chargée,

C'est que mon mal de mon malheur procède,

Sans que je puisse en la rendant vangée, &c.

Mal parlé, cela rend mon ame chargée ; mal aussi la rendant vangée.

68 R. J'assure & vais jurant plein d'amour & de crainte

Aller jurant, pour jurer ; mal.

98 V. Les épis blonds-dorés

Dont la Mère Cérès va couronnant sa tête.

Cérès se couronne donc en se promenant. C'est une façon bien nouvelle (50).

(46) Malherbe rend ainsi le sens de ces mots du second Vers, *le* comme il le reçoit.

(47) C'est-à-dire, le premier Membre de la Phrase, la première Proposition.

(48) Le Pronom féminin *elle*.

(49) Cette Expression, quand il s'agit d'une Femme come dans les Vers ci-dessus, présente un sens bien éloigné de la pensée de l'Auteur.

(50) Les Verbes *aller & rendre*

Fait que ce qui a fin *n'est jamais finissant.*
 N'est jamais finissant, *mal pour ne finit jamais.*
 Sans qui rien ici bas ne peut être naissant.
Mal parlé être naissant pour naître.

MAU-
VAISES
CONS-
TRUC-
TIONS.
26 V.

VII. JE serois beaucoup trop long, si je voulois par-
 courir tous les vices de l'Expression, qui sont l'objet de la
 critique de Malherbe. Il faut me borner, & parler d'abord
 dans cet Article des Expressions basses & triviales, qu'il
 nomoit *plébées.*

VII.
EXPRES-
SIONS
BASSES.

Coment ! Déjà vous en faisiez coutume. 17 R.
 Façon de parler plébée.
 En lui voiant d'un valet faire comte. 38 R.
 Plébée.

Ses cheveux frisés 275 R.
 Ne sont pas ses cheveux, c'est une fausse tresse.
 Bas & populaire (51).

Fuiés aussi toute accointance 114 V.
 De ces Muguets pleins d'apparence.
 Muguet. Ce mot est bas & plébée. Il peut avoir lieu aux
 Satires & Comédies.

Voulant jusqu'à la mort votre serf demeurer. 159 V.
 Bas & plébée.
 Et qui tournoient mon ame ainsi come ils vouloient. 202 V.
 Ainsi come, lâche & plébée.

Faisoit de tintamare & se montroit horrible. 232 V.
 Tintamare mot de Comédie ou Satire (52).

convertis en Auxiliaires & joints, le premier avec un Participe actif, & le second avec un Participe passif, mis au lieu des Verbes même de ces Participes, sont très fréquens chés Desportes & souvent censurés par Malherbe. Ces manières de parler, quoique très contraires au génie de la Langue, se sont conservées longtems dans nos Vers & dans notre Prose. Nous employons encore rendre avec quelques Participes passifs : mais bien rarement. Pour aller avec un Participe actif, il ne paroît plus que dans le

Stile naïf, badin & marotique : mais ce n'est avec grace, que quand on le joint au Participe d'un Verbe de mouvement.

(51) Cette courte Note suffit pour faire voir que Malherbe, ainsi que tous les Grands Maitres, vouloit que dans les Vers l'Expression ennoblit les choses basses, ou du moins petites par elles-mêmes.

(52) C'est dans le Poème Héroïque de la Mort de Rodomont, que le Poète emploie cette Expression, *Faisoit du tintamare.*

VIII.
EXPRES-
SIONS
INDE-
CENTES.

VIII. PAR Expressions indécentes, j'entens moins ici celles qui renferment un Sens obscène, que celles qui présentent des Images dégoutantes, ou qui pèchent contre quelque bienfiance.

9 R. Si chaud desir m'aiguillone & me presse.

Si chaud desir, mauvais Nominatif.

Ce qui peut avoir choqué là Malherbe, c'est l'indécence qui résulte de *chaud* doné pour Epithète à *desir*, servant de Nominatif au Verbe *aiguillone*.

57 R. Et de son sang tout chaud oignés ma plaie ouverte

Oignés est un mot sale.

Il offre une Image dégoutante.

83 V. Que je suis redevable aux cieux
De ce qu'ils m'ont ouvert les yeux
Et si bien purgé ma poitrine.

Ce mot *poitrine* n'est guère bon en Vers : mais il est encore pire en la compagnie de *purger*, come il le met ici.

68 R. Puissions-nous vivre ainsi toujours,
Maîtresse, heureux en nos amours!

Ce mot de *Maîtresse* ne me plaît pas sans *ma*, *ta*, *sa*, ou quelque autre chose de semblable. Ici les Garçons de Boutique appellent ainsi la Femme de leur Maître (53).

145 V. Et plus tant de vapeur n'écume en mes esprits.

Cette manière d'exprimer la Gaillardise de la jeunesse, n'est pas bien.

96 V. O vent qui fais mouvoir cette divine plante,
Te jouant amoureux parmi ses blanches fleurs.

Sale. Chacun fait assés ce que je veux dire.

La critique est d'autant plus juste, que Desportes en cet endroit parle allégoriquement de sa Maîtresse, sous l'idée de cette divine plante.

268 R. Saignée, herbes, onguents ne font pour ma fanté.
Onguents, Sale en cet endroit.

(53) On voit par-là qu'un Terme, auquel l'usage donc entrée dans le Stile noble, forme quelquefois par la manière dont on s'en sert, une Expression, ou basse, ou contraire à quelque bienfiance; & par là même indécente.

IX. Toute Expression, qui ne rend pas avec justesse l'idée qu'on veut lui faire représenter, est une Expression fautive ; & le plus souvent elle communique son vice à la Pensée elle-même. On ne sera donc pas surpris s'il se trouve ici quelques exemples, qui paroîtront appartenir à l'Article où je dois parler des Pensées fautes.

IX.
EXPRES-
SIONS
FAUTES.

Bref mon esprit, *ardant d'affections.*

8 R.

Cela ne vaut rien, même en Pluriel (54).

Et quand la nuit à son aise il sommeille.

297 R.

On ne sommeille pas à son aise : mais on peut dormir à son aise (55).

Mais la peur seulement de n'oser aspirer

186 R.

A si digne service, &c.

Qu'est-ce que veut dire la peur de n'oser faire une chose ? Il veut dire la peur de faillir & d'aspirer trop haut, ou de choir, ou de monter, &c ; ou bien la peur de ne pouvoir arriver en si haut lieu : mais il le faut entendre par discrétion.

De grace, eh ! montre-moi l'une ou l'autre fortune,

208 V.

Et s'il faut que j'attende ou douceur ou pitié.

Douceur ou pitié, ne font pas l'une ou l'autre fortune. Il s'est mécomté. Il vouloit dire la mort ou la vie, ou quelque chose semblable, come rigueur ou pitié.

Puis come le soleil ses rayons élança

230 R.

Pour éclairer le jour, &c.

Je ne fais ce que c'est qu'éclairer le jour.

Adieu donc, Liberté, tu m'as allés suivie,

265 R.

Je ne redoute plus le travail enduré (56).

Pourquoi redouter le travail enduré. On ne redoute pas le passé : mais l'avenir.

(54) *Ardant d'affections* est-là pour *enflamé, brillant d'amour*. Ce qui donne à cette Expression une fausseté, qui s'étend jusqu'à la Pensée, c'est qu'*affection* est un Terme générique, qui signifie toutes les manières dont l'ame peut être affectée. Si parmi les *affections de l'ame*, il en est de chaudes & vives, il en est aussi de froides & tranquilles, auxquelles on ne

fauroit attribuer de l'ardeur. On diroit une sottise, en disant *une admiration ardente*.

(55) On a vu plus haut que *sommeiller* est avoir envie de dormir. On n'est donc pas à son aise, quand on sommeille.

(56) Le Poète vouloit dire, *je ne crains plus de souffrir des maux pareils à ceux que j'ai soufferts*.

X.
TAUTO-
LOGIES.

X. J'AI dit que les *Tautologies* ne sont ordinairement que des Répétitions inutiles d'une même chose en un ou plusieurs Termes. J'ajoute, pour être exact, qu'il y a *Tautologie* dans une Phrase, lorsqu'elle réunit des Mots, dont le sens de l'un est renfermé dans un autre. C'est ce que les Exemples feront entendre.

9 R. Il n'est prison ni *torture*, ni *flame*,
Qui mes *tourmens* me fût faire avouer.

Il n'y a point de tourment qui me fût faire avouer mes *tourmens* ; il devoit dire mon amour, ou quelque autre chose.

Cette *Tautologie* est d'autant plus condamnable, que la Phrase n'a point de sens.

26 R. Aussi les *Déités* qu'en ces Vers je veux dire
N'ont rien qui soit égal à leur *divin pouvoir*.
Le *divin pouvoir des Déités*.

57 R. Et de son sang tout chaud oignés ma *plaie ouverte*.
Qu'est-ce qu'il veut dire par ma *plaie ouverte* ?
L'Idée d'*ouverte* est renfermée dans le mot *plaie*. Une *plaie*, quand elle est fermée, ne doit plus porter ce nom : mais celui de *cicatrice*.

38 R. Que mon teint pâle & mon *visage blême*.
Visage blême est superflu, après avoir dit teint pâle.

128 R. Pour résister à deux *Déités saintes*.
Beaucoup ont donné cet Epithète à la Déité : mais je doute s'il se doit faire ; car quelles Déités sont prophanes (57) ?

126 R. Leur *queréleux discord* ne fait pas que je meure.
Un queréleux discord me plaît aussi peu qu'une discordante querèle.

205 R. Je fors donc de ma chambre hâté de cette escorte,
Et d'un pied défaillant je passe outre la porte.
A quoi bon je fors de ma chambre & je passe outre la porte, ce n'est la porte de la rue ? Mais il le faut dire.

(57) L'Idée de la Divinité renfermant nécessairement celle de la *Sainteté*, come d'un Attribut essentiel ; l'Epithète de *Sainte* donnée à la *Divinité*, doit passer pour une vraie *Tautologie*.

Il montre à nu le ventre & le dos & l'échine.

TAUTOLOGIES.
231 R.

Chevile. Comment montreroit-on le dos sans montrer l'échine ?

O bienheureux qui peut passer sa vie. . . .

297 R.

Parmi les champs , les forêts & les bois !

Cette différence de forêts & de bois est bonne aux Maîtres des Eaux & Forêts , ou aux Veneurs : mais je ne suis pas d'avis qu'un Poète soit si pointilleux. Un bois n'est pas une forêt : mais une forêt est un bois.

XI. LES Poètes doivent apporter d'autant plus d'attention à rendre clairement leurs pensées , qu'étant gênés sans cesse par la Rime & par la Mesure , ils risquent plus souvent d'être obscurs , qu'aucune autre sorte d'Ecrivains.

XI.
OBSCURITE'.

Ce Trompeur que tu vois , jaloux de ma franchise,

28 V.

Masquant de deux beaux yeux sa cruelle entreprise.

Qu'est-ce à dire ?

La Pensée se laisse aisément deviner. L'Amour , voulant cacher le dessein qu'il avoit de me faire souffrir , emploïa pour me surprendre la douceur des regards de deux beaux yeux. L'Expression , qui ne dit cela qu'imparfaitement , est très obscure.

Laisant mon ame comblée

31 R

De feux , d'horreur & de cris.

Qu'est-ce qu'une ame comblée de cris ?

L'Expression ne se peut pas entendre. Les cris étant une action purement corporelle , on ne les peut jamais attribuer à l'ame (58).

Change en benin aspect mon astre rigoureux.

32 V.

Quel langage est-ce là , changer un astre en aspect ? Je

(58) Quoique Malherbe ne dise rien de *comblée de feux* & de *comblée d'horreur* , il ne faut pas croire qu'il approuvât ces deux Expressions. Leur sens se présente avec peine ; & peut-être , en les examinant rigoureusement , trouveroit-on qu'elles ne signifient rien. *Plein , rempli , comblé* s'emploient assez indifféremment les uns pour les autres par la plupart

de nos Ecrivains : mais , généralement parlant , *comblé* ne doit s'allier qu'à des Substantifs représentant des idées de choses qui puissent , physiquement ou moralement être mesurées ou comtées. J'avouerais cependant , en même tems que j'ose proposer cette espèce de règle , que la bizarrerie de l'Usage lui peut faire recevoir quelques exceptions.

OBSCU
RITE'.

crois qu'il a intention de dire quelque chose de bon : mais il faut deviner.

C'est en effet, en devinant, qu'on se doute que le Poète a voulu dire : *change l'influence rigoureuse de mon astre en une influence plus favorable.*

61 V.

O vous furieux de soucis ,
Sans repos troublés & transis
Pour renverser une police ;
Aiant l'Univers travaillé ,
Le prix qui vous sera baillé
N'est rien auprès de mon service.

1°. Qu'est-ce à dire furieux de soucis & transis pour renverser une police.

2°. Le prix qui vous sera baillé n'est rien auprès de mon service ; *mal conçu.*

S'imagineroit-on que par cette dernière Phrase le Poète a prétendu dire aux Conquérens : *La gloire que vous recueillerés de vos exploits , ne vaut pas celle que j'acquiers en servant ma Maîtresse ?*

62 R.

Egal au Dieu de ma victoire.

202 V.

Vous en jurés vos ieux , Seigneurs de ma victoire

Qu'est-ce à dire Dieu de ma victoire , Seigneurs de ma victoire (59) ?

90 R.

Et n'attens pas de vous un plus doux paiement ,

Que mourir sans pitié servant fidèlement.

Ce sans pitié n'est point clair.

On ne voit qu'à peine que le Poète veut dire : *En vous servant fidèlement , je m'attens de mourir sans que vous aïés pitié de ma mort.*

81 R.

Mes Vers plaintifs , couriers de son mérite.

Qu'est-ce à dire couriers de son mérite ? J'ai bien oui parler d'un Courier d'Espagne ou du Roi d'Espagne : mais

(59) Contre l'usage constant de la Langue , Desportes donne à *Victoire* un sens passif , pour dire *la victoire remportée sur lui.* Les deux endroits

se prêtent mutuellement quelque foible lumière : mais il faut deviner par tout ; & l'Expression est encore plus vide de sens , qu'elle n'est obscure.

Courier d'une chose ne fut jamais dit que par un Ignorant. ^{OBSCURITE'.}
 Quand même on parle d'une nouvelle, on dit le Courier qui a apporté une telle nouvelle, & non pas le Courier de telle nouvelle (60).

Néron ; fusil de meurtre & de flame & de rage. 94 V.

Que veut dire fusil de flame (61) ?

XII. Si quelque chose distingue le Galimatias de l'Obscurité ; c'est que la dernière cache un sens difficile à pénétrer, & que le premier n'en renferme aucun qui soit raisonnable. ^{XII. GALIMATIAS.}

Les traits d'une jeune Guerrière, 82 R.
 Un port céleste, une lumière,
 Un esprit de gloire animé,
 Hauts discours, divines pensées,
 Et mille vertus amassées,
 Sont les Sorciers qui m'ont charmé.

Que veut dire cette lumière mise ainsi absolument, sans rien dire ou d'ieux ou d'esprit ? Et puis après avoir dit un esprit de gloire animé, il ne falloit pas dire hauts discours ; car quel langage est-ce hauts discours sont les Sorciers qui m'ont charmé ?

Une lumière & hauts discours, n'offrant par eux-même aucun sens, & ne pouvant s'allier avec les Sorciers qui m'ont charmé, font que toute la Stance n'est que du Galimatias.

Quelle manie est égale à ma rage 101 R.

Manie égale à ma rage, Galimatias.

Je vois mille clairtés & mille choses belles ; 125 V.

Mais c'est tout par vos ieux, les miens ne sauroient voir :

Votre esprit tout divin me rend plus de savoir.

Galimatias excellent !

(60) Cette Expression, Couriers de son mérite, est très peu claire : mais on peut, si l'on veut, la ranger parmi les Impropiétés de Tours. En y regardant de près, on verra que l'Expression n'est le plus souvent obscure, que parce qu'elle est impropre.

(61) Fusil de rage, fusil de meurtre sont également obscurs & beaucoup plus ridicules. Fusil, considéré come un instrument qui sert à tirer du feu d'une pierre, a quelque rapport avec la flame : mais il n'en peut avoir aucun avec le meurtre & la rage.

GALIMATIAS.
20 V.

Vaincu je me rendis, ne pouvant mesurer
Come je me perdois, & que pour ma souffrance
Je ne trouverois rien qui me fît espérer.

Galimatias roïal.

Le Poète, après avoir demandé pourquoi la mort, qu'il a tant appelée à son secours, ne vient pas terminer sa vie, ajoute en parlant à sa Maîtresse :

94 R. J'en fais bien la raison. Cette Mort trop cruelle,
Voïant dedans mon cœur votre image si belle
Se retire étonnée & retient son effort.
O destin rigoureux d'un Amant misérable !
En peinture & de loin, vous m'êtes favorable :
Mais vraie & près de vous, vous me donés la mort.

La Mort ne le tua point, parce qu'elle lui vit le portrait de sa Dame au cœur ; & quand il est près de sa Dame, elle lui done la mort. Eh ! Coment pouvoit-elle être plus près que dans son cœur ? Cette Imagination est imaginaire, s'il en fût jamais ; car de dire qu'il ne l'a dans le cœur, que lorsqu'il est absent ; c'est une faute plus grande que la première.

Cet amas d'Idées, qui ne tiennent point l'une à l'autre, est si mal rendu par l'Expression, qu'il ne présente point un sens total qui puisse satisfaire.

104 R. D'une seule lumière en la nuit allumée
L'ombre entière se fait, qui se perd consumée
Par les raïons épars des flambeaux d'alentour.
Je ne vous entens pas.

L'expression n'est ici que du Galimatias ; & l'on a beaucoup de peine à deviner que la Pensée, que le Poète vouloit rendre, est : Pendant la nuit une seule lumière marque l'ombre entière d'un corps placé devant elle : mais si ce même corps est environné de différentes lumières qui jettent de toutes parts un éclat égal, son ombre disparoît.

162 V. Cette rigueur nous peut bien interdire
Les doux propos que nous sou lions dire,

Et de nos sens déguiser l'apparence.

GALI-
MATIAS.

Bien mal exprimé, au lieu de dire, on nous peut bien défendre de parler ensemble; car qu'est-ce à dire, On nous interdit les propos que nous sou lions tenir? On ne leur défend pas ce propos-ci, ni celui-là: mais toutes sortes de propos. Mais ce qui suit n'est pas moins plaisant, On nous peut bien interdire les propos, & déguiser l'apparence de nos sens. Interdire déguiser, Voilà une Construction étrange. Que si l'on prend & pour une Copulative de interdire & déguiser; qu'est-ce à dire, On peut bien déguiser l'apparence de nos sens? Et qu'est-ce encore que l'apparence de nos sens.

XIII. Il faut entendre par Equivoque toute espèce d'Am-
biguité de Termes, d'Expressions & de Tours.

XIII.
EQUIVO-
QUE.

Je rebelle mon cœur au grand Roi des Amours.
La Raison aussi-tôt s'avance à mon secours,
Qui m'ouvre les prisons & guarit ma pointure.
Libre alors je maudis sa méchante nature;
Et consens que sa loi n'ait plus en moi de cours.

61 R.

Sa est mis là de façon, qu'il semble se rapporter à la Raison.

Il s'agit de la méchante nature & de la loi du grand Roi des Amours.

La terre n'aguères glacée
Est ores de verd tapissée:
Son sein est embelli de fleurs;
L'Air est encore amoureux d'elle.

51 R.

Que veut dire cet encore? Est-ce que l'amour de l'air pour la Terre dure encore, ou n'est pas encore passé? Ou bien s'il veut dire, il y a d'avantage que tout cela, c'est que l'air est amoureux de la Terre?

Le Gouverneur d'un fort, vigilant & fidèle,
Jamais d'un long sommeil n'assoupit ses esprits.
Vous diriez que le Fort est vigilant & fidèle.

53 V.

EQUIVO-
QUE.
127 V.

Et puis aimés les Grands, croiés en leur langage.

Leur flame aussi soudain est par tout épandue.

S'il veut dire que la flame des Grands est épandue par tout, c'est-à-dire que tout le monde en parle ; ceci est hors de propos. S'il veut dire qu'elle suit plusieurs objets, il s'est mal exprimé (62).

311 R.

Celui qui a gagné ma place,

Ne vous peut aimer tant que moi.

Equivoque en ce moi, que l'on ne fait s'il est Accusatif ou Nominatif. Il faut, tant que l'on peut, éviter ces ambiguïtés. Je dirois ne vous peut aimer tant que je vous aime.

324 R.

Et d'un coup de trois Dieux l'attente elle a ravie.

D'un coup de trois Dieux se peut aussi bien entendre, come l'attente de trois Dieux.

328 R.

Phébus sur Hiacinthe épandit moins de larmes,

Et l'ennui de son Fils lui sembla plus facile.

Il se devoit mieux expliquer ; car proprement l'ennui de son Fils est l'ennui que son Fils ressent ; & non l'ennui de la mort de son Fils.

XIV.
DIVER-
SES INE-
XACTI-
TUDES.

XIV. JE rassemble ici diverses inexactitudes de Stile ; que j'aurois difficilement fait entrer dans les Articles précédens.

70 R.

On verra défailir tous les astres aux cieus,

Les poissons à la mer, le sable à son rivage

Au soleil ses raions bannisseurs de l'ombrage,

La verdure & les fleurs au Printems gracieux.

Les cieus, la mer, le soleil, le rivage n'ont point d'Epithètes, il n'en falloit point au Printems (63).

(62) La réflexion fait voir que l'Expression de Desportes dans la place qu'elle occupe, ne doit recevoir que le second sens : mais lorsqu'on lit, le premier sens est celui qui se présente d'abord.

(63) Malherbe laisse à suppléer que les *astres*, les *poissons*, le *sable*, la

verdure & les *fleurs* n'ayant point d'Epithètes, les *raions* n'en devoient pas avoir non plus. Ainsi dans le troisième Vers cette Epithète composée *bannisseurs de l'ombrage*, & dans le quatrième cette Epithète simple *gracieux*, ne sont que du remplissage, c'est-à-dire des Chevilles.

O Vers, que j'ai chantés en l'ardeur qui m'enflame,
 Je deviens à bon droit de votre aise envieux!
 Vous viendrés en la main, vous retiendrés les ieux
 Qui retiènent ma vie en l'amoureuse flâme.

DIVER-
 SES INE-
 XACTI-
 TUDES.
 71 R.

Qui retiènent ma vie se rapporte aux ieux : mais il n'y
 a rien qui se rapporte à la main.

Tu retiens doucement ces beaux ieux rigoureux
 Dont il faut qu'à regret sans cœur je me retire,
 Tu vois tous les trésors de l'amoureux Empire,
 Et reçois tous les biens dont je suis desfireux.

40 R.

Aiant dit Tu retiens les beaux ieux qu'il faut que je laisse,
 & Tu reçois tous les biens dont je suis desfireux, il devoit
 dire quelque chose de semblable, quand il parle des trésors.

Mètés en égale balance

161 V.

D'une part vos rigueurs & ma longue souffrance,...

. Puis en l'autre partie

Mètés les faux propos qui vous ont subvertie.

Aiant dit d'une part, il devoit dire de l'autre, & non en
 l'autre partie ; & à tout évènement il devoit dire en l'autre
 part.

Mer qui pour notre mort nouris mainte Serène....

145 V.

Hiver qui se déguise en nouvelle saison.

Puisqu'il avoit dit, Mer qui nouris en seconde personne,
 il devoit dire aussi, Hiver qui te déguises.

Ces deux Vers sont renfermés dans une même Phrase.

Par les courtes Observations que l'on vient de lire, Mal-
 herbe établit cette Règle essentielle de Stile, à laquelle la
 pluspart de nos Ecrivains ne font pas assés d'attention. Les
 Termes & les Expressions qui se correspondent dans une
 même Phrase, dans une même Période, doivent observer
 entre eux un parallélisme exact. Si cette Règle est suscep-
 tible de quelque exception, ce ne peut être que dans des
 mouvemens de Passions impétueuses.

Plustôt Juillet sera glacé

83 V.

Et l'Hiver de fleurs tapissé.

DIVER-
SES INE-
XACTI-
TUDES.

Il devoit dire Décembre de fleurs tapissé, pour opposer mois à mois ; & non un mois à une saison.

Ici non seulement les Expressions , mais les idées ne sont point parallèles. La même faute se trouve dans les trois exemples suivans.

22 V. Pense que mon cœur trouble est ému tout ainsi
D'ennui, de desespoir, de tempête & d'orage.

Il faloit que tout fût propre ou figuré ; & non moitié propre, come sont ennui & desespoir ; & moitié figuré, come tempête & orage.

85 V. Si froide est la gélée & le feu dévorant.

Il faloit dire chaud, & non pas dévorant.

3 R. Une pâle couleur de lis & d'amour teinte.

Il veut représenter le tinctus viola pallor amantium : mais il n'y a donc ni près ni loin. On ne dit point Une couleur de lis & d'amour : mais une couleur de lis & d'aillets, ou bien de colere & d'amour ; *ensorte que la fleur soit avec la fleur, & la passion avec la passion.*

172 R. Et toujours aux glaçons la flâme entremêlant
L'absinthe avec le miel, la joie à la tristesse.

Il devoit dire l'absinthe au miel, & non avec ; *tout ainsi qu'il a dit* la flâme aux glaçons, la joie à la tristesse (64).

188 R. O Dieux ! si d'un tel heur je contente ma vie,
Ne m'accordés plus rien de chose que je prie.

On ne me verra point d'autre bien desireux,

Et m'estimerai lors content & bienheureux :

Mais si pour mon malheur, trop cruelle & trop fiere,

Vous ne vous fléchissés au son de ma priere, &c.

Le dernier Vocatif est O Dieux ! & il parle à sa Maîtresse.

Il devoit revenir à lui parler par une nouvelle Apostrophe.

290 R. De toutes les fureurs dont nous sommes pressés,

De tout ce que les Cieux ardemment courroucés

(64) On peut dire, suivant les cas, mêler avec ou mêler à : mais on ne dit plus entremêler avec. Il faut toujours dire, entremêler à.

Peuvent darder sur nous de tonnerre & d'orage,
D'angoisseuses langueurs, de meurtre ensanglanté,
De soucis, de travaux, de faim, de pauvreté,
Rien n'approche en rigueur la loi du mariage.

DIVER-
SES INE-
XACTI-
TUDES,

Dure & sanglante loi nos plaisirs meurtrissant,
Qui fertile a produit un Hidre renaissant
De mépris, de chagrin, de rancune & d'envie,
Du repos des humains l'inhumaine poison,
Des corps & des esprits la cruelle prison,
La source des malheurs, le fiel de notre vie.

1°. Je ne trouve pas grand goût à darder un orage. Darder la foudre, bon ; & pour le tonnerre, passe, pour ce que l'usage a fait recevoir cet abus, que l'on prend tonnerre pour foudre ; & dit-on, le tonnerre est tombé, encore que le tonnerre est seulement le bruit. Tout ce que les cieux peuvent darder sur nous de meurtre ensanglanté, *Drôlerie* (65).

2°. Toute la seconde Stance n'est qu'un Vocatif & ne veut rien dire. Cela s'appelle appeler un home & ne lui dire mot. Sil le rapporte aux Vers précédens, il ne vaut pas mieux (66).

(65) Il faut traiter avec la même rigueur tous les autres Substantifs, qu'il plaît à Desportes de faire régir par le Verbe darder. Ainsi darder des langueurs, des soucis, des travaux ; Darder la faim, la pauvreté, sont toutes expressions également impropres, inintelligibles & ridicules. Rien ne demande tant d'attention que ces amas de Noms gouvernés par un seul Verbe. Ils ne doivent ordinairement avoir lieu que dans des mouvemens de Passions véhémentes : mais il est bien rare qu'il ne se trouve pas quelques-uns de ces Noms dont les Idées s'accordent mal avec celle du Verbe qui les gouverne tous. On ne hazardé presque jamais cette espèce de Figure, sans dire quelque sottise.

(66) Cette seconde Stance ne peut pas être un Vocatif, puisque celle qui la suit entame un nouveau sens, indépendant de ce qui précède. L'intention du Poète a donc été de caractériser cette loi du mariage, qui finit la première Stance. La se-

conde en dépend par forme d'Apposition : mais cette Apposition est vicieuse en ce qu'elle est trop longue.

Les Grammairiens appellent Apposition l'union d'un Nom avec un autre par lequel il n'est pas régi, come le Dieu Mercure. Les Rhéteurs appellent de même des Phrases imparfaites, qui ne formant pas véritablement un sens par elles-mêmes, se joignent au dernier Membre d'une autre Phrase, qui renferme une Pensée déjà complète : mais dont cette addition est une suite qui lui donne, pour ainsi dire, un nouveau complément. Un exemple rendra ceci plus clair. Aimés ceux qui vous font connoître vos devoirs, & ne prêtés jamais l'oreille aux Flateurs, séau le plus terrible dont le ciel puisse affliger ceux qu'il veut punir. Cette fin est une Apposition qui forme un sens, en s'unissant au mot Flateurs qui termine le dernier membre de la Phrase précédente, laquelle renferme déjà par elle-même une Pensée complète.

PENSÉES.

Avec beaucoup d'esprit, mais sans goût, Desportes aimoit à se modeler sur quelques Italiens, dont le brillant l'avoit ébloui. Voilà principalement ce qui choquoit Malherbe. Il avoit tant de honte d'avoir dans sa jeunesse fait assaut de bel esprit avec le Tansille, en le traduisant ou l'imitant, que tout ce qu'il rencontroit d'approchant du mauvais goût des Italiens de ce tems-là, le métoit, pour ainsi dire en colère. De-là vient qu'il traite quelquefois Desportes avec une dureté, qui fait la censure de son humeur en même tems qu'elle fait l'éloge de son discernement.

Je réduis ce qui me reste à dire à quelques chefs principaux, qui sont ce que les Italiens appellent *Concetti* : les Puérilités ou Niaiseries : les Pédanteries, ou l'Erudition hors de propos, & l'affectation d'esprit à contre-tems ; ce qui peut comprendre aussi les fausses applications de l'Histoire & de la Fable : les Métaphores, les Comparaisons & les Allégories vicieuses : les Epithètes mal choisies : les Idées déplacées : les Renversemens d'Idées : les Idées disparates : les Pensées apparentes : les Pensées incomplètes : les Pensées rédundantes : les Pensées contradictoires : les Pensées fausses : les Absurdités ; & les Traits mal imaginés, ou les mauvaises Inventions.

I.
CONCET-
TI.

I. LE nom de *Concetti*, qui veut dire en Italien *Conceptions, Pensées*, se prend le plus souvent en mauvaise part, même dans cette Langue ; & se donne à toutes Pensées, qui frappent par ce qu'elles ont de brillant : mais qui manquent ordinairement de justesse, & qui sont quelquefois totalement fausses. Les Jeux de Mots & les Jeux d'Imagination sont une source féconde de *Concetti*.

73 V.

J'écris toute nuit ce que je n'ose dire
Et quand l'encre me faut je me sers de mes pleurs.

Niaiserie, imitée de l'Italien ; ex Sannazaro , lib. II. CONCETTI.
Epigrammaton (67).

Et le mal qui me tue est vie à ma pensée 121 V.

Etrange Oisonerie.

Non seulement la Pensée n'a là qu'un faux faux brillant d'Antithèse ; elle n'est même qu'apparente , car le *mal est vie* ne veut rien dire.

Prends donc une autre adresse , ou l'ardente chaleur

De mes justes soupirs te brûlera les ailes.

Ridicule (68).

Les Vers suivans terminent un Sonnet sur des *Pendants d'oreille de tête de mort*. C'étoit assurément une jolie Galanterie. Il s'agit du cœur de celui par qui le présent étoit envoié.

Donc , ô Beauté du Ciel ! ne vous offensés pas 295 R.

Si souffrant loin de vous tant de vivans trépas ,

A sa mort véritable il offre une mort feinte.

Conclusion impertinente.

Misérables travaux , vagabonde pensée , 145 R.

Soucis continuels , espoirs faux & soudains

Feintes affections , véritables dedains ,

Mémoire qu'une absence a bientôt effacée ;

Vraie & parfaite amour d'oubli recompensée ,

Avantureux desirs , mais follement hautains ,

Et vous de ma douleur messagers trop certains ,

Soupirs qui donés air à mon ame oppressée ;

Quoi ! Ces vivantes morts , ces durables ennuis ,

Ces jours noirs & troublés , ces languissantes nuits ,

(67) Quoique Malherbe qualifie cette Pensée de *Niaiserie* , & qu'à ce titre elle semble appartenir à l'Article suivant ; j'ai du la mettre ici , parce que le Poète n'a cherché qu'à dire quelque chose de brillant : & que ce qu'il dit l'est en effet : mais sans aucune vérité. J'avertis d'ailleurs qu'en rapportant les critiques de Malherbe à certains chefs, j'ai fait peu d'attention aux noms qu'il lui plaît d'employer , pour qualifier les différentes choses qui sont

l'objet de sa censure.

(68) La Pensée n'est encore qu'apparente. Au fond le Poète qui dans ces Vers parle à l'*Espoir faux & trompeur* qui l'avoit séduit , ne veut rien dire sinon qu'*à force de soupirer il perdra l'espérance* ; ce qui ne signifie rien. L'Espérance peut faire pousser des soupirs : mais les soupirs n'ont point d'effet sur l'Espérance. Voilà come un Tour brillant , qui semble dire quelque chose , ne dit rien en effet.

CONCET-
TI.

Tiendront-ils mon esprit en tristesse éternelle ?

Ne dois-je donc jamais sentir d'allègement ?

Hélas ! Je n'en fais rien, je fais tant seulement

Que j'endure ces maux pour être trop fidèle.

Ce Sonnet ne veut rien dire ; & tous ceux qui seront composés de pièces rapportées, come celui-ci, ne vaudront non plus que lui.

Si ces Pièces rapportées étoient des Pensées justes, vraies & , quoique sans liaison apparente, dépendantes du même principe, rien n'empêcheroit qu'on ne pût en faire quelque chose de bon.

II.
PUE'RIL-
MTE'S.

II. LES Puérités, que Malherbe nome assés souvent Niaiseries, n'ont pas besoin de définition pour être connues. Je dois seulement avertir qu'à l'exemple des anciens Rhéteurs, je ne distingue point du Puéril, ce que l'on appelle Froid dans le Discours.

13 R.

Je baillone mes maux, je contrains mon vouloir.

Drôlerie.

Est-il une Métaphore plus puérite & plus ridicule que de dire que l'on met un baillon à ses maux, pour dire que l'on s'abstient de se plaindre des maux que l'on souffre.

14 R.

Ces eaux qui sans cesser coulent dessus ma face,
Les témoins découverts des couvertes douleurs,
Diane, hélas ! voiés ce ne sont point des pleurs ;
Tant de pleurs dedans moi ne sauroient trouver place.

*C'est une eau que je fais de tout ce que j'amasse
De vos perfections, & de cent mille fleurs
De vos jeunes beautés, y mêlant les odeurs,
Les roses & les lis de votre bone grace.*

*Mon amour sert de feu, mon cœur sert de fourneau,
Le vent de mes soupirs nourit sa véhémence :
Mon œil sert d'alembic par où distille l'eau.*

Et d'autant que mon feu est violent & chaud
Il fait ainsi monter tant de vapeurs en haut,
Qui coulent par mes ieux en si grande abondance.
Mauvais au quatrième degré.

C'est tout ce que Malherbe dit du Sonnet entier ; & j'a-
joute que je n'ai rien vu nulle part d'aussi froid (69). PUE'RI-
LITE'S.

Mon cœur , mon œil , mon teint , blessé , cavé , défait , 64 V.
De traits , de pleurs , d'ennuis , cruels , amers , durables ,
Pouroient faire avouer aux Damnés misérables ;
Que de mes passions l'Enfer n'est qu'un pourtrait.

Drôlerie.

La censure ne tombe peut-être que sur le ridicule & pué-
ril arrangement des mots dans les deux premiers Vers.
C'est un badinage affés passable en Latin : mais insupportable
en François. On en trouve quelques exemples dans
nos vieux Poètes (70).

Cette belle Déesse , ah ! non seulement belle 123 V.
Ains Bellone & guerrière , ainsi m'a surmonté.

Excellente Paronomase , scilicet (71).

Après des reproches à l'Amour sur ce qu'il a coûtume de
faire souffrir aux Amans , Desportes lui dit :

Les graces que tu fais pour couvrir ta coûtume , 259 R.
C'est sous un peu de miel cent toneaux d'amertume ,
Et pour un prompt éclair un long aveuglement.
Ah ! Maudit soit le jour qui premier me vit naître
Sous un si noir destin , qu'hélas ! il me faut être
D'un enfant sans pitié le triste ébatement.

Frigidius glacie.

Malherbe , en prononçant que les trois derniers Vers sont
plus froids que glace , ne me laisse rien à dire , sinon que
les trois premiers ne le sont guères moins (72).

Les Vers suivans finissent un Sonnet , dans lequel le Poète
veut détourner un Peintre de faire le Portrait d'une Demoi-
selle , dont il vante la beauté.

(69) Malherbe traite de *soiise* le premier Vers du second Quatrain.

(70) La pensée totale des quatre Vers ci-dessus n'est qu'une froide Parodie de cette Phrase triviale : *Je souffre plus qu'un Damné.*

(71) La *Paronomase* est une Figure de Rhétorique qui consiste à jouer sur un mot , pour en former un autre mot par le déplacement , le chan-

gement , le retranchement ou l'addition de quelques Lètres. Dans le Stile sérieux cette espèce de Jeu de mots ne manque presque jamais d'être d'un froid à glacer.

(72) Vers 4. *Premier* est une Cheville ridicule & vide de sens. On ne naît pas un jour , & puis un autre jour. On ne naît qu'une fois , & dans un seul instant.

PUE'RI-
LITE'S.
294 V.

Laisse au grand Dieu d'Amour ce labeur téméraire,
Qui d'un trait pour pinceau la saura mieux pourtraire,
Non dessus de la toile, ains dans le cœur des Dieux.

Froid.

Il est bien rare que les Allusions du Phisique au Moral, bien qu'assés souvent ingénieuses, ne soient pas extrêmement froides. Il y règne toujours un certain faux qui, forçant à chercher en vain les rapports de l'Allusion, rallentit la vivacité de l'impression qu'elles peuvent faire.

Une Femme, envoiant en présent un Miroir à son Amant, envie le bonheur dont ce Miroir va jouir en appartenant à celui qu'elle aime. Elle proteste qu'elle ne cessera jamais de l'aimer, & dit ensuite :

294 V.

Voiant en ce Miroir vos ieux que j'aime tant,
Pensés come du Ciel je m'irai lamentant,
Loin de ces chauds regards & de ce beau visage.
Mais à tort toutefois je me plaindrois des Cieux:
Car bien que mon destin m'égare en divers lieux,
Tout par tout dans le cœur je porte votre image.

Froid (73).

312 R.

J'étois home de chair, & or' par sa rigueur
Je suis home de flame.

Inepte.

Ce mot en dit assés.

III.
PE'DAN-
TERIES.

III. OUTRE l'Erudition hors de propos, j'ai compris sous le nom de Pédanterie, l'Affectation d'Esprit à contretems, & les fausses applications de l'Histoire & de la Fable.

7 R.

Plustôt d'un trait doré Venus vous blessera.
Il prend la Mère pour le Fils. Venus n'a point ces deux
sortes de flèches attribuées à l'Amour.

8 V.

Je ne me plains du vol que j'ai tenté,

(73) Cela n'est pas moins faux que froid. Plus l'image d'un Amant est présente au cœur de sa Maitresse, plus elle a sujet de se plaindre de ce qu'elle est éloignée de lui. Cct exem-

ple & quelques autres rapportés dans différens Articles, font voir que la fausseté de la Pensée accompagne ordinairement les autres vices qu'elle peut avoir.

Jeune Dédale, aux périls téméraire.

PE'DAN-
TERIES.

Je crois qu'il veut dire Icare par le jeune Dédale : mais cela ne se peut défendre, vu que les succès de Dédale & d'Icare en même dessein furent différens ; car Dédale ne fut pas téméraire.

Amour a mis mon cœur come un rocher à l'onde 17 V.
Come enclume au marteau, come une tour au vent,
Et come l'or au feu, dont je pleure souvent
Et crie à haute voix sans qu'aucun me réponde....

L'onde c'est ton orgueil, le marteau mon tourment,
Le vent ta volonté tournant légèrement
Qui pourtant ne m'émeut, ne me rompt, ne m'encline.

Puis ton ardent courroux plein de froide rigueur.
Come un feu dévorant veut consumer mon cœur :
Mais tout ainsi que l'or dans la braise il s'affine.

Tout ce Sonnet est, ce me semble, pris de Petrarque : mais il n'en fut jamais de si impertinent.

Malherbe traite ensuite les deux Tersets de Pédanterie (74).

Tous ces brasiers je plonge en Léthès bien avant. 48 R.
Latinerie.

Je plonge en Léthès, ou je plonge dans le Léthé, pour dire j'oublie, est une affectation d'érudition très hors de propos.

Voici la fin d'un Sonnet, où le Poète fait le Parallèle d'Ino persécutée par Junon, avec lui-même tourmenté par par sa Maîtresse, Déesse beaucoup plus inhumaine.

La misérable Inon d'Athamas pourchassée, 54 R.
Portant son Fils d'un bras, éperdue, insensée,
S'élança dans la mer & noia ses douleurs.
Et moi de vos courroux fuyant la violence,
Et portant sous le bras ma débile espérance,
Troublé je me submerge en la mer de mes pleurs.

(74) C'est uniquement pour faire parade de son esprit, & toujours très mal à propos, que l'on a recours à ces similitudes tirées de loin, dont

on trouve quelques exemples dans Pétrarque, & qui sont très communes chez les Poètes Italiens du seizième siècle.

PE'DAN-
TERIES.
68 R.

Etrange imagination, prise de l'Italien & sote par tout (75)

Mon feu brûle toujours & n'est point évident.

Aussi l'amour en moi n'est point par accident ;

Il est de ma nature & ma propre substance.

Pédanterie, en parlant aux Femmes.

Car devant que le tems nos deux cœurs assemble ,

Un sujet recevra deux contraires ensemble.

Cette impossibilité n'est point poétique.

145 R.

Que ferai-je donc pour avoir guerison ?

Il faut vaincre en fuyant, ainsi que fait le Parthe.

C'est l'opinion de tous les Auteurs que les Parthes vainquent en fuyant : mais il n'est rien si ridicule. On peut bien en fuyant, tuer quelques-uns des poursuivans : mais de vaincre, il est inimaginable (76).

I V.
META-
PHORES.

IV. JE ne m'arrêterai pas longtems aux mauvaises Métaphores. Les Exemples rapportés dans les autres Articles, en offrent un assés grand nombre, qu'il est aisé de reconnoître (77).

(75) On s'expose nécessairement à dire des sotises, quand on veut trouver de la ressemblance entre des choses, qui n'en ont aucune. On voit encore ici combien l'Allusion du Phisique au Moral produit de ridicule. J'aurois pu réserver cet exemple pour l'Article des Comparaisons : mais il appartient à celui-ci come mauvaise application de la Fable.

(76) Quelle différence de la manière dont Desportes se sert de ce trait d'Histoire, à celle dont Cor-

neille en fait usage dans sa *Rodogune*. Après que Rodogune a dit (Act. III. Sc. IV.) aux Princes Antiochus & Séleucus, que son cœur & sa main sont pour celui des deux qui vengera la mort de leur Père Nicanor sur Cléopâtre leur Mère ; elle se retire sans vouloir écouter rien de ce qu'ils ont à lui dire pour la faire changer de résolution. Il faut se rappeler que cette Princesse étoit Sœur du Roi des Parthes. Séleucus (Sc. v.) s'écrie au moment même qu'elle sort :

Elle nous fuit, mon Frère, après cette rigueur.

Antiochus, par une réflexion aussi

juste, qu'elle est vive, lui replique :

Elle fuit, mais en Parthe, en nous perçant le cœur.

(77) A ne considérer les Métaphores que come un ornement du Discours, c'en est le plus brillant ; & par cette raison même il faut leur donner une justesse, sans laquelle elles produisent un effet contraire à celui que l'on en attend. Mais ce n'est pas seulement à titre d'ornement qu'elles entrent dans le Discours. On est souvent obligé d'y recourir pour exprimer noblement ou fortement ce que les Termes propres ne représenteroient qu'avec quelque bassesse, ou du moins avec trop peu d'élevation, ou d'une manière foible, ré-

lativement au genre de l'Ouvrage, au caractère de Stile qu'on a cru devoir suivre, aux Impressions que l'on veut faire. Les Métaphores, envisagées de ce côté, sont donc une manière de dire mieux certaines choses, que l'on diroit simplement bien, ou même mal en certains cas, en se servant des Termes destinés à les exprimer. C'est une nouvelle raison pour n'en employer que de justes. Elles sont des espèces de Portraits, dont le principal mérite est d'avoir une exacte ressemblance avec leurs Originaux.

C'est le poignant regret qui m'opresse & m'entame.

ME'TA-
PHORES.
111 R.

Ce regret m'opresse est aussi bien dit que ce regret m'entame. Et puis jugés encore come cet Epithète (78) poignant convient bien à oppresser. Pour oppresser il falloit pesant.

Depuis, votre beauté s'y est venu loger,

129 R.

Trouvant la place vide & sans nulle pensée.

Une place sans pensée ne se peut dire. Je fais bien que la place dont il parle est le cœur : mais ce qui convient au signifié, ne convient pas toujours au signifiant (79).

Arrière, espoir conçu de vent

148 R.

Qui servois d'attiser ma flame.

Attiser ma flame ne me plaît pas. Attiser le feu, bon. Et puis le vent n'attise point. Il devoit dire d'accroître ma flâme (80).

V. LES Rhéteurs mêtent de la différence entre les Comparaisons, les Similitudes & les Parallèles : mais pour le but que je me propose ici, tout Discours qui compare une chose avec une autre, en les nomant toutes deux, ne peut être qu'une Comparaison plus ou moins détaillée (81).

V.
COMPA-
RAISONS.

(78) Malherbe fait par tout Epithète du Masculin.

(79) Le mot cœur est ici le signifié ; la Place est le signifiant. Supposé que le mot Pensée puisse être dit pour Sentiment, il convient au Cœur : mais il ne peut jamais convenir à la Place. D'ailleurs come Pensée ne veut pas dire Sentiment, la Métaphore de Desportes pêche doublement, en ce que le Terme dont il se sert, ne convient en aucune manière au signifiant, & qu'il ne peut convenir que très improprement au signifié.

(80) Si le Poète eût dit attiser mon feu, je doute que Malherbe en eût été content. La manière dont l'Espérance agit sur une Passion pour l'accroître, ne peut avoir aucun rapport de ressemblance avec l'action d'arranger le bois d'un feu, de l'attiser pour entretenir ou pour augmenter sa chaleur.

(81) Hors quelques cas particuliers, où les Comparaisons servent à rendre sensible ce qui ne seroit pas saisi facilement, elles ne s'emploient dans le Discours qu'à titre d'ornemens. L'usage en est donc com-

munément arbitraire ; & si les Poètes en mêtent beaucoup plus dans leurs Ouvrages, que les autres Ecrivains, c'est que leur devoir est de les remplir d'Images & de Peintures ; ce qui les oblige même à tirer presque toutes leurs Comparaisons des Objets sensibles, qui se peignent plus aisément que les Objets intellectuels. Mais, absolument parlant, le Discours, même chés les Poètes, pourroit se passer de Comparaisons ; & c'est pour cela qu'elles sont répréhensibles toutes les fois qu'elles n'ont pas dans les circonstances que l'on en détaille, un rapport évident avec autant de circonstances parallèles des Objets que l'on compare. Annoncer ainsi la règle qu'elles doivent suivre, c'est prononcer, peut-être un peu témérairement, la condamnation de la plupart de celles qu'Homère, Virgile & tous les Poètes ont employées. Leur usage ordinaire est de n'envisager qu'un ou deux rapports de la chose comparée avec celle à laquelle ils la comparent ; & de s'égarer à peindre dans celle-ci divers traits, qui sont inutiles au but local, si je puis m'exprimer ainsi :

*J'accompare ma Dame au Serpent furieux
Que le divin Thébain surmonta par la flame.
Ce Serpent eut sept chefs, & ma cruelle Dame
A sept moïens vainqueurs des homes & des Dieux.*

*Le teint, le front, la main, la parole & les ieux,
Le sein & les cheveux qui retiennent mon ame.
Avec ces sept beautés les rochers elle entame,
Et toujours son pouvoir revient victorieux.*

*De chacun de ces chefs sept autres nouveaux sortent,
La mort, les traits, le feu, les desirs qui transportent
L'espoir, la défiance & l'apre déconfort.*

*Ils sont en ce seul point différens de nature ;
C'est qu'avecque du feu l'Hydre fut mis à mort
Et l'autre de mon feu prend vie & nourriture.*

Malherbe a mis d'abord en tête de cette Pièce : *Excellente sottise ! Il dit ensuite : ce Sonnet est pris mot à mot de l'Italien : mais il n'en vaut pas mieux.* Il dit en particulier du premier Terset : *de chacun de ces chefs il en sort sept, ce sont donc quarante-neuf ; & il n'en comte que sept (82).*

104 V.

*J'accompare une Dame en cent lieux embrasée
Au Miroir qui reçoit toute image opposée,
Et n'en retient pourtant aucune impression.
Ainsi dans son esprit de légère nature
Ce qu'elle voit lui plaît, elle en prend la figure :
Mais le perdant des ieux le perd d'affection.*

*Similitude mal rendue. A quel propos Ainsi ? Il devoit dire,
Je compare une Dame en cent lieux embrasée à un Miroir.*

mais qui peuvent amuser le Lecteur par l'agrément & la variété des Images, qu'ils lui présentent. Je consens qu'à cet égard on ait quelque indulgence pour les Poètes, dont la première, & peut-être l'unique fin est de plaire : mais après avoir dit qu'en général leurs Comparaisons sont vicieuses, est-ce être de trop mauvaise humeur que d'exiger qu'au moins ils aient soin de saisir & de présenter des rapports exacts dans

ce qui fait le point précis de Comparaison.

(82) En supposant que Desportes eût fait (ce qui l'eût fort embarrassé) l'énumération complète des quarante-neuf chefs qui sortoient des sept premiers ; il auroit falu qu'il eût dit que sa Dame à mesure qu'elle perdoit un de ces sept premiers chefs, en recouvroit sept autres à la place. De chaque tête de l'Hydre qu'Hercule abatoit, il en renaissoit sept.

Toutes les images qu'on lui présente , il les reçoit sans en COMPARE-RAISONS. retenir l'impression. Elle fait de même (83).

Il fuit , libre d'amour , d'un cœur léger & prompt , 211 V.

Plus soudain qu'un torrent ne s'écoule d'un mont.

Mauvaise comparaison d'un home qui fait l'amour avec un torrent.

Ce qui fuit fait partie du Portrait de Médor , dans le Poème d'Angélique.

Une toison subtile au menton lui naissoit , 247 R.

Qui come un blond duvet , mollement paroïssoit

Prime , douce & frisée , & nouvellement crue

Come petits flocons de soie bien menue.

Le Poil est une Toison , qui lui sort , come un duvet , prime , douce come flocons de soie. Ces Comparaisons l'une sur l'autre ne valent rien (84).

La description du teint de Médor finit ainsi.

Bref , il semble à le voir , d'un pré bien émaillé , 247 V.

Qui découvre au Soleil mille beautés nouvelles ,

Quand la verte saison rend les campagnes belles.

Un home ressemble à un Pré. Cette Comparaison est extravagante.

Les pensers des homes ressemblent 289 R.

A l'air , aux vents , & aux saisons.

A quel propos aux Saisons ? Elles sont réglées en tous leurs changemens. Et puis les Saisons ne changent pas , à bien parler : mais elles succèdent l'une à l'autre.

Ce qu'est l'herbe à la terre , à l'herbage les fleurs , 330 V.

L'or aux autres métaux , la blancheur aux couleurs ;

Cher ami , tu l'étois à la race des homes.

Voici une sottise incomparable. L'herbe est-elle à la terre ,

(83) Malherbe ne reprend ici que la manière dont le Poète fait l'application de sa Comparaison. La Comparaison est juste : mais l'Application est mal faite. Elle devoit être exprimée en un seul Vers. Ce que le Poète ajoute pour avoir de quoi remplir sa Stance , n'est que de la Bourre.

(84) Plusieurs Comparaisons , mi-

ses l'une sur l'autre , marquent le moins la fécondité que la stérilité de l'esprit. On ne les entasse le plus souvent , que par l'impuissance de rendre toute sa pensée. C'est aussi quelquefois chés nos Poètes le besoin de la Rime qui les multiplie. La Comparaison , exprimée dans le dernier des Vers ci-dessus , n'est là que pour la Rime.

COMPARAISONS.

ce que l'or est aux autres métaux ? L'or est un métal qui ; étant comparé aux autres métaux , emporte le prix sur eux : mais peut-on dire le semblable de l'herbe & de la terre ? Ceci est si sot , que c'est la sottise même. Et puis ce qu'est l'herbe à la terre , & à l'herbage les fleurs , tu l'étois aux autres homes si quelqu'un me démêle ceci , erit mihi magnus Apollo.

VI. ALLEGORIES.

VI. LES Allégories sont des suites de Comparaisons tacites , parce que sous les différens traits & les différentes Images d'une chose qu'elles présentent , elles ont pour but d'en faire connoître une autre qu'elles ne montrent pas (85). Je trouve peu de Pièces dans Desportes , qui méritent véritablement le nom d'Allégories ; & je n'en rapporterai qu'une qui n'est pas tout à fait exacte dans sa forme , & par laquelle il veut faire entendre qu'*éloigné de sa Maîtresse & privé d'espérance , il est assuré de mourir de ses tourmens.*

19R.

Ma nef passé au détroit d'une mer courroucée ,
Toute comble d'oubli , l'hiver à la mi-nuit.
Un Aveugle , un Enfant , sans souci la conduit ,
Desireux de la voir sous les eaux renversée.

Elle a pour chaque rame une longue pensée ,
Coupant au lieu de l'eau l'espérance qui fuit ,
Les vents de mes soupirs effroiables de bruit ,
Ont arraché la voile à leur plaisir poussée.

De pleurs une grande pluie & un humide nuage
Des dédains orageux détendent le cordage
Retors des propres mains d'Ignorance & d'Erreur.

De mes astres luisans la flame est retirée ;
L'art est vaincu du tems , du bruit & de l'horreur
Las ! Puis-je donc rien voir que ma perte assurée ?

(85) Si les Comparaisons ordinaires dans leur course étendue , & les Métaphores qui ne sont au fond que des Comparaisons exprimées souvent en un seul mot , manquent le plus communément de justesse ;

il est évident que les Allégories , qui sont quelquefois très étendues , peuvent rarement avoir aisé de justesse dans tous les rapports des traits qu'elles offrent , avec ceux de la chose qu'elles veulent indiquer.

Malherbe n'a point examiné ce Sonnet, & s'est contenté de mettre à côté du second Quatrain : *Vice de la Métaphore trop continuée.* ALLE' GORIES.

Cette critique doit s'étendre à tout le Sonnet, qui selon l'idée présente de Malherbe, est un amas de Métaphores ou de Comparaisons poussées trop loin. Il n'use pas toujours dans ces sortes de remarques du Terme propre à chaque chose en particulier. Il se sert pour exprimer ce qu'il pense du premier mot qui s'offre à son esprit. Au bas d'un autre Sonnet, qui par sa forme est une véritable Comparaison détaillée, il a mis : *Cette Allégorie est trop continuée ;* & ce jugement se peut appliquer à celui que l'on vient de lire (86).

VII. Nous sommes sur le choix des Epithètes beaucoup plus sévères que les Grecs & les Romains. Nous voulons que les Idées qu'elles expriment, conviennent parfaitement aux Idées comprises dans les Mots auxquels on les allie ; & qu'elles ajoutent à la Pensée, à l'Image, au Sentiment. Sans cela nous les regardons come oisives, & come un fâcheux effet de la contrainte où la Mesure & la Rime mettent les Poètes. On ne sauroit douter que ce ne soit à Malherbe, que nous sommes redevables de l'heureuse exactitude, qui rend, à cet égard seulement, nos Vers si supérieurs à ceux des Anciens. Ses Poésies en fournissent la preuve, & ce que l'on va voir sert à la fortifier. VII. EPITHE' TES.

(86) Il faudroit une longue Dissertation pour montrer combien sont faux tous les rapports que le Poète croit appercevoir entre *une nef voguant sur une mer courroucée & les différentes situations du cœur d'un Amant éloigné de sa Maîtresse & privé d'espérance.* Ce qui seroit ici la principale difficulté, c'est l'obscurité presque énigmatique de cette Allégorie. Défaut essentiel dans ce genre d'Ouvrage, puisque les rapports s'y doivent présenter si clairement, qu'on les saisisse au premier coup d'œil, & que l'on n'ait jamais besoin de réflexion pour les découvrir. Cette clarté si nécessaire à l'Allégorie, pour la rendre agréable, s'y rencontre ce-

pendant aussi rarement que la justesse. Les rapports y sont presque toujours mal vus, & plus souvent encore mal présentés. Peut-être est-ce la faute du genre en lui-même. Que l'on ne s'étonne donc pas si Despréaux a vu toute la justesse de son esprit échouer contre cet écueil. Dans sa onzième Satire, l'Allégorie du faux honneur porte à faux presque en tous ses points. Il faut cependant pour cette sorte d'ouvrage d'esprit moins d'Imagination que de bon Sens. Et, malgré cela, de toutes les Allégories du célèbre Rousseau, je n'en connois pas une qui puisse soutenir l'examen ; pas même le *Torticolis*, qui sans contredit est la mieux faite.

ÉPITHÈTES.

- 19 R. La France n'a rien vu qu'un *hiver soucieux*.
Soucieux hiver, *excellent Epithète !*
- 16 R. Qu'on pense en recueillir quelque *faveur certaine*.
Ce certain est superflu. Si vous en cueillés quelque faveur, elle est toujours certaine.
- 12 R. Les herbes que l'on voit au *Printems desirable*,
Ont leurs effets divers & leurs propriétés
Desirable, inutile.
- 55 V. Elle trouble mes sens d'une *guerre éternelle*.
A quel propos éternelle ? Il devoit dire continuelle.
- 80 V. L'*Home mortel* doit obéir aux Dieux.
Qu'est-ce à dire l'Home mortel ?
- 83 R. Après qu'ils m'ont blessé d'une *plaie inhumaine*.
Inhumaine mal avec plaie.
- 93 R. 'Amour, à qui j'ai fait tant de fois sacrifice
De mon cœur tout *sanglant* réduit sous ton pouvoir.
A quel propos sanglant ?
- 202 V. Encore ce beau loier que j'avois acheté
Par tant de passion & de *peine immortelle*.
La peine se peut regarder come immortelle pour le regard de l'avenir : mais non pour le passé ; & d'ailleurs une peine immortelle ne vaut guere de bone monnoie.
- 116 R. Hélas ! j'en suis vaincu, je la sens qui *saccage*...
Elle brûle mon cœur d'une *flame éternelle*.
A quel propos éternelle ? Elle vient de le vaincre & le brûle d'une flame éternelle ! Je consens qu'on die au Futur, ma flame sera éternelle : mais je sens une flame éternelle, nulli nisi bardo placeat !
- 131 R. Que je vous porte envie, ô bois, ô monts, ô plaines!
Que je sois parmi vous en oiseau transmué
En arbre, en fleur, en roc, en *fontaine champêtre*.
A quel propos champêtre ? Il souhaite d'être aux champs une fontaine champêtre. Quelles autres fontaines y a-t-il dans les champs, que champêtres ?

Cette Epithète est en cet endroit une Tautologie, ou si l'on veut un Pléonafme ridicule. EPITHÈTES.

On lifoit en fes yeux une *paix éternelle*, 138 R.

Lorsqu'en fortant du ciel fa beauté m'apparut.

Eternelle ne fut jamais fi mal en lieu du monde, qu'il est ici. En ce moment qu'il la vit, il lui vit une paix éternelle dans les yeux.

Par la commune loi de l'antique nature. 144 V.

Cet Epithète ne vaut rien. Il n'y a point de nature moderne.

Joint que tant plus un Prince est grand & remarquable. 169 R.

Plus un Prince est grand, bon : mais remarquable ne peut être dit que pour rimer. Cet Epithète ne peut ici convenir au Prince, & ailleurs ne peut avoir guère bone grace.

Amour 247 R.

Lui tira droit au cœur une *flèche divine*.

Flèche divine, mauvais Epithète.

Mais voïés (ce dit-il) son *pourtrait figuré*. 250 V.

Ce figuré est une Cheville excellente.

Si le plus grand des Dieux vouloit vous adorer 256 V.

Contre lui de fureur mon ame seroit pleine :

Coment dont souffrirais-je une *personne humaine* ?

Eh quoi ! une personne divine ?

Le Gast, qui sous Briffac nourriture avoit prise 32 R.

Et qui seul imita fes desseins généreux,

Eut le cœur grand & beau, l'*esprit aventureux*.

Je n'aime point cet Epithète aventureux à l'esprit. Il me semble qu'il eût mieux dit :

Eut l'esprit grand & beau, le cœur aventureux ;

Car il eut le cœur beau est encore pire, que l'esprit aventureux.

Aventureux signifie là propre aux grandes aventures, aux grands exploits.

VIII.
IDÉES
DE PLA-
CES.

VIII. J'APPELLE Idées déplacées celles qui sont absolument inutiles dans la place qu'elles occupent, ou qui ne sont pas précisément ce que cette place semble demander.

5 V.

Pleines de fruits, d'arbrisseaux & de fleurs

A quels propos arbrisseaux parmi les fleurs & les fruits ?

17 R.

Madame, après la mort qui les beautés efface.

La mort qui les beautés efface, fut-il jamais rien d'impertinent comme cette cheville ? Il devoit dire à laquelle personne n'échape. A quel propos peut dire un home, quand la mort, qui les beautés efface, m'aura mis au tombeau ? Car come il parle d'elle (de sa Maitresse) il parle aussi de lui.

76 R.

Celui qui n'a point vu le Printems gracieux,

Quand il étale au ciel sa richesse prisee,

Remplissant l'air d'odeurs, les herbes de rosée,

Les cœurs d'affections & de larmes les ieux.

Pourquoi les ieux de larmes ? Ce n'est nullement un effet du Printems.

127 V.

Soit que mon haut desir trop prompt & trop ardent

M'offusque les esprits & les aille bandant;

Soit que devant mes ieux sans cesse elle revienne;

Soit que sa belle vue enforcèle la miene.

Je lui trouve toujours quelque beauté nouvelle.

Vers 3. Cela ne peut être cause d'y trouver toujours quelque beauté nouvelle.

214 R.

Camille, atteinte au vif de l'ardente étincelle

Des ieux de Floridan, qui meurt pour ses beautés.

Etincelle seroit bien hors d'ici.

270 V.

Mais que le fier Destin à son gré me promène

D'un & d'autre côté par les tems plus divers,

Sous l'Ourse en la Scithie, entre cent mille hivers,

Toujours de votre amour mon ame sera pleine.

Il ne faloit point nombrer les hivers : mais exprimer leur froidure & leur rigueur.

270 V.

Cependant que l'honêteté

Retenoit ta jeune beauté ;

Empreinte au plus vif de mon ame.
 Quand je sentoís brûler mon cœur ,
 Je me plaisois en ma langueur.

IDE'ES
 DE'PLA-
 CE'ES.

Vers 4. *Tout ce Vers est une Cheville. Il devoit dire simplement , Tant que vous avés été fidèle , ou Tant que vous avés fait cas de l'honneur.*

IX. IL ne faut pas confondre les Renversemens d'Idées avec les Idées déplacées. Il est bien vrai que dans ceux-là les Idées ne sont pas précisément à leur véritable place : mais ce ne sont pas des Idées absolument inutiles, ou différentes de celles que la place exige. C'en sont de nécessaires , ou seulement utiles , à l'endroit où l'Auteur les emploie : mais qui n'observent pas entre elles l'ordre que la suite naturelle des Idées devoit leur faire garder.

IX.
 REN-
 VERSE-
 MENS
 D'IDE'ES.

Mais le plus grandement dont je fois tourmenté ,
 C'est de sentir le feu sans en voir la clairté :
Mon soleil luit ailleurs , quand plus fort il m'enflame.

110 R.

Il a renversé cette Proposition : car il veut dire , Mon soleil m'enflame plus fort , quand il luit ailleurs.

Que d'agréables feux ! Que de douceurs amères !

140 V.

Il devoit dire Que d'amertumes douces , puisqu'il avoit dit Que de feux agréables.

Ah ! Prince bienheureux , Roi de sa volonté
 Que je porte d'envie à ta félicité !
 Non pour mille vertus honorant ta jeunesse ,
 Mais pour être adoré de ma seule Maitresse ,

196 R.

Ce n'est pas ce qu'il doit dire. Aussi vouloit-il dire , mais pour être seul adoré de ma Maitresse.

Un petit Dieu d'Amour tout céleste & tout beau.

250 V.

Tout céleste & tout beau ! Il devoit dire le plus après le moins.

X. J'ENTENS par Idées disparates celles qui n'ont aucun rapport réel , ni même apparent , avec ce qui les précède & ce qui les suit.

X.
 IDE'ES
 DISPA-
 RATES.

IDEES
DISPA-
RATES.
5 R.

Si c'est aimer que porter bas la vue,
Que parler bas, que soupiner souvent. . .
Si c'est aimer, que de peindre en la nue,
Semer sur l'eau, jeter ses cris au vent,
Chercher la nuit par le soleil levant,
Et le soleil quand la nuit est venue. . .

Tous les Amours sont campés en mon ame.

Parler bas est une belle marque d'aimer. Toutes les autres
marques qu'il met ici, ne sont guères moins impertinentes.

14 V.

Hélas ! de plus en plus le malheur qui m'outrage,
Renforce sa furie & me va poursuivant ;
Je sens en pleine mer les ondes & le vent
A l'heure que je pense être près du rivage.

Dieux, soiez-moi benins, détournés ce présage,
Faites que ma fraieur ne marche plus avant ;
Ou ne permetés pas que je reste vivant
Pour voir de mes deux yeux un si piteux naufrage.

Les phantômes plaisans qui souloient m'enchanter
Tristement déguisés viennent m'épouvanter,
Offrant devant mes sens maint idole funeste.

O Mort ! si c'est le Ciel qui te fasse avancer
Pour ravir la Beauté qu'adore mon penser,
Las ! change en mon destin la fortune d'Alceste.

Le premier Quatrain n'est point du sujet du reste du Sonnet.

Dans ce premier Quatrain le Poète se représente come
étant en danger de périr ; & le second Terset fait voir que
c'est de sa Maîtresse malade qu'il veut parler. Tout le Son-
net est composé d'Idées disparates, dont les unes se rappor-
tent au Poète, les autres à sa Maîtresse

20 V.

Que je suis agité d'orage & de tempête !

Et si je ne vois rien qui me promète mieux.

*Mauvaise Imagination, Je suis agité d'orage & de tem-
pête, & si je ne vois rien qui me promète mieux. Ce n'est
pas l'orage ni la tempête qui donent de bones esperances (87).*

(87) Cet exemple & quelques au- je le devois, les Inconséquences au
tres font voir que je mets, ainsi que rang des Idées disparates.

Si la flèche d'Amour dont mon ame est blessée,
 Ne m'eût touché qu'au bras, je l'eusse séparé...
 Mais, las ! cette poison tout par tout épandue
 M'envenime le sang, l'ame & l'entendement,
 Mon cœur en est saisi. *C'est donc peine perdue*
D'espérer que le tems m'y trouve allégement.

IDE'ES
 DISPA-
 RATES.
 21 R.

Cette conséquence n'est pas à propos. Il ne doit pas rendre raison pourquoi le tems ne le peut alléger : mais répondre à ce qu'il a dit, que si le mal n'étoit qu'en une partie, il l'auroit séparée.

Le Poète, après s'être plaint de ce que les tourmens de l'amour l'empêchent de dormir, dit au Sommeil :

Si tu peux, selon ton desir,
 Combler un home de plaisir
 Au fort d'une extrême tristesse :
 Pour montrer quel est ton pouvoir,
 Fais moi quelque plaisir avoir
 Durant la douleur qui m'opresse.

44 V.

Il ne devoit demander autre chose que repos & allégement, & non du plaisir : Il confond deux Imaginations. Celui qui, come lui, ne peut dormir, doit demander à dormir ; celui qui dort, demander des songes plaisans.

Desportes, aiant parlé du plaisir que Jupiter, sous la figure d'un Taureau, ressentit lorsqu'il traversoit la mer avec Europe sur son dos, dit qu'il voudroit, sous sa propre forme ou sous une forme empruntée, enlever de même sa Maîtresse. Il se reprend ensuite :

Ah ! non, je ne voudrois vers vous me déguiser,
 Et rendre en vous trompant ma grand'flame amortie.
 Or ne vous fâchés donc si j'ose vous baiser,
 Et si troublé d'amour je pers la modestie.
Je ne sais d'où est tirée cette Conclusion.

307 R.

De palme & de laurier tout au tour soit planté
 Ce sacré monument ; car le corps qu'il enferme,
 En vivant triompha des vices de la terre,
 Et l'orna de vertus, d'honneurs & de bonié.

323 V.

IDE'ES
DISPA-
RATES. *Que veut dire, Ce corps orna la terre d'honneurs & de bonté (88).*

XI.
PENSE'ES
APPA-
RENTES. XI. LES Pensées apparentes sont des assemblages de Mots, qui semblent renfermer une Pensée dépendante de ce qui précède ou de ce qui suit ; & qui, bien examinés, ne forment réellement aucun sens dans la place qu'ils occupent. Ce défaut n'étoit pas familier à Desportes.

Après avoir décrit l'arrivée du Printems, il dit :

2 R. Le Dieu Mars & l'Amour sont parmi la campagne ;
L'un au sang des humains, l'autre en leurs pleurs se baigne :
L'un tient le coutelas, l'autre porte les dards.
Suive Mars qui voudra, mourant entre les armes.
Je veux suivre l'Amour ; & seront mes alarmes
Les couroux, les soupirs, les pleurs & les regards
Cela ne veut rien dire ;

Cette apparence de Pensée est une faute d'autant plus singulière, qu'elle termine un Sonnet, qui devoit finir par un trait frappant.

Le Poète dit à sa Maîtresse, en parlant de l'Amour :

169 V. Il offrit à mes yeux votre unique beauté
Riche d'attraits subtils, de regards & de flames.
Qu'est-ce à dire, une beauté riche de regards. La plus laide Femme du monde est aussi riche de regards, que la plus belle. Une beauté riche de flame ne vaut guères mieux (89).

XII.
PENSE'ES
INCOM-
PLETES. XII. AUX Pensées apparentes je fais succéder les Pensées incomplètes, qui ne disent pas tout ce qu'elles semblent dire, ou tout ce que l'on attendoit. Desportes en a beaucoup de ce genre.

16 R. Si la pitié trouve en vous quelque place
De vos courroux tempérés la menace.

Si vous avés quelque pitié, ne soïés plus en colère. Voilà

(88) Le troisième & le quatrième Vers offrent des Idées qui sont disparates étant rapportées au Corps. Ce n'est pas le Corps qui triomphe des Vices, & dont les Vertus ornent le monde ; c'est l'Âme.

(89) *Riche de regards & riche*

de flame paroissent dire quelque chose, & ne disent rien. *Riche d'attraits* offre une pensée : mais *Riche d'attraits subtils* est dans le cas de *Riche de regards & de Riche de flame* ; & tout ce Vers n'est qu'une Pensée apparente.

bien imaginé. Il doit dire récompensés ou bien quelque autre chose (90).

PENSEES
INCOM-
PLETES.

Envain je répans des larmes

31 V.

Pour les penser émouvoir ;

Et n'y puis venir par armes ,

Car ils ont trop de pouvoir.

Il rend raison pourquoi il n'y peut venir par armes , pour se , dit-il , qu'ils ont trop de pouvoir. Il doit rendre aussi raison pourquoi il n'y peut obvier par les larmes (91).

Et combien de bon cœur ai-je maudit ma vie ,

36 R.

Me forgeant sans raison un mécontentement.

Mécontentement n'est pas assés fort pour maudire sa vie.

Le Poète dit à ses yeux :

Devenés torrens pour pleurer cette absence :

Mais pour la bien pleurer c'est trop peu de deux yeux.

Il n'est plus question de dire que c'est trop peu de deux yeux ; il faut parler de deux torrens , Voies come cette Conception est plaisante , Mes yeux devenés torrens pour pleurer cette absence : mais c'est trop peu de deux yeux , &c. Il doit dire , mais c'est trop peu de deux torrens , devenés deux mers ; car à moins de deux mers , une douleur , grande come la miène , ne se fauroit dignement pleurer.

Tous ceux qu'aiment les Dieux , ne vivent pas longtems. 220 V.

Cette Proposition doit être affirmative ; car étant dite négative , il s'ensuit qu'il y a quelqu'un de ceux que les Dieux aiment , qui vivent longtems ; qui est le contraire de ce qu'il veut dire , car il entend que tous ceux que les Dieux aiment , vivent peu.

Tout remède en ce tems ne l'eût pu secourir.

317 V.

Il veut dire qu'il n'y avoit aucun remède qui l'eût pu secourir : mais il dit que tout remède ne l'eût pu secourir.

(90) Cette Pensée peut fort bien être prise pour une Idée disparate. Il est si rare qu'une Pensée défœctueuse ne le soit qu'en un seul point , qu'on ne doit pas être surpris de rencontrer ici quelquefois des exemples , qui peuvent appartenir en même tems à dif-

férens Articles.

(91) Deux effets , qui doivent être produits par deux causes différentes , ne peuvent pas être réunis sous une même cause ; & la Pensée dont il s'agit , est inconséquente , en même tems qu'incomplète.

PENSEES
INCOM-
PLETES.

On sait bien que tout remède ne guérit pas une maladie.

Il s'agit d'Icare dans les Vers suivans.

73 R.

Il eut pour le brûler des astres le plus beau.

Il mourut poursuivant une haute aventure ;

Le ciel fut son desir, la mer sa sépulture,

Est-il plus beau dessein, ou plus riche tombeau.

Ce dernier Vers ne parle que du dessein qui étoit le Ciel,
du tombeau qui fut la Mer : mais il laisse le meurtrier qui
étoit le Soleil.

53 R.

Vien donc, ô pâle Dêité !

Tu n'as autels ni sacrifices :

Mais si tes dards me sont propices,

Mourant je louerai ta bonté,

Mal conçu, Tu n'as point d'autels ni de sacrifices : mais
si tu m'aides, je te louerai. Il devoit dire plus que louer ;
car il y a bien loin de louer, à faire des autels & sacrifier.
Tu n'as manteau, pourpoint, ni chausses : mais, si tu veux
m'aider, je te donnerai un bouton & une éguillète.

XIII.
PENSEES
REDON-
DANTES.

XIII. LES Pensées rédonantes, qui disent plus qu'il ne
faut, ou qui sont absolument inutiles, nuisent extrêmement
au Discours. Elles le rendent froid & languissant (92).

4 R.

Encore est-ce un confort à l'home malheureux

D'avoir un compagnon au malheur qui l'affole

Au malheur qui l'affole, Bourre.

La Beauté qui m'allume,

Viène seule à ce coup mon courage émouvoir !

Qu'est-ce à dire la Beauté qui m'allume, viène émouvoir
mon courage. Puisqu'elle l'allume, que voulés-vous qu'elle
fasse d'avantage ?

64 R.

Cette humeur qui m'aveugle & me bande les yeux.

Bander les yeux d'un home après l'avoir aveuglé, ce n'est
pas lui faire un grand mal.

Desportes se plaignant de tout ce que l'Amour lui fait

(92) S'il se trouve dans cet Article
quelque chose qui paroisse appartenir
à ceux des Chevilles & des Tautolo-

gies ; je n'en fais point d'excuses. Les
Chevilles & les Tautologies sont de
véritables Rédonantes.

souffrir, en done pour raison que ce Dieu couroucé contre
la fière Hippolite, croit ne s'en pouvoir mieux vanger qu'en
nuisant au Poète, Amant de cette Belle. Il ajoute :

Ou c'est qu'en la voiant dedans moi si bien peinte : 84 R.

Il tire incessamment pour lui doner atteinte ;

Mais ses traits rigoureux donent tous à mon cœur.

Ce dernier Vers est hors d'œuvre. Puisque sa Maîtresse est peinte dans lui, il faut que ce soit dans son cœur. Ainsi il dit : Amour veut blesser ma Maîtresse, qu'il voit peinte dans mon cœur ; il y tire : mais tous ses traits donent à mon cœur. Jugés si c'est là de la fine Bourre.

Tout enflamés d'amour, tout chauds d'affection. 193 R.

L'un ou l'autre est superflu.

Le pouvoir du Destin, ou du Sort inconstant. 210 R.

Il fait ici deux morceaux d'une Cerise. Quelle subtile distinction peut-il alléguer entre le Sort & le Destin ? Les Poètes n'y en font point, s'ils ne veulent cheviller, come il fait ici.

Quelle rage te tient ? Quel brasier véhément 292 R.

Te dévore l'esprit, l'ame & l'entendement.

En voilà trop (93).

Il a vu ce Guerrier qui porte en tous alarmes 224 R.

La foudre en sa main droite & la mort dans ses armes.

Qu'est-ce à dire Il porte la mort dans ses armes, après avoir dit, Il porte la foudre en sa main droite ?

Caron tout étoné, le voiant s'effroia. 332 V.

Tout étoné s'effroia, soie sur soie. (94).

J'ai fait trembler de peur la France épouvantée. 239 V.

Faire trembler de peur un home épouvanté, n'est pas grande louange (95).

Destin malencontreux des Amans misérables. 273 V.

Il suffisoit de dire Destin malencontreux des Amans ;

(93) En disant *Te dévore l'esprit*, Le Poète a tout dit. *L'ame & l'entendement* ne sont-là qu'une double Tautologie.

(94) Autre Tautologie. L'Idée de *Péonement* est nécessairement renfer-

mée dans celle de *l'effroi*, dont il est le commencement.

(95) *Epouvanté & trembler de peur*, font dans ce Vers une Tautologie pareille à celle de l'exemple précédent.

**PENSEES
REDON-
DANTES.** *car les Amans ne sont misérables que parce que leurs destins
sont malencontreux.*

XIV. **PENSEES
CONTRA-
DICTOI-
RES.** **XIV.** EST-IL besoin d'avertir que les Pensées contra-
dictoires sont celles qui, de la manière qu'elles sont pré-
sentées, impliquent contradiction en elles-même, & celles
qui contredisent ce qui les précède ou ce qui les suit.

8 V. *Les vents émus retenoient leurs halènes,*

*Excellente sottise ! Si les vents étoient émus, comment re-
tenoient-ils leurs halènes ? Il veut dire Les vents, émus
auparavant, s'apaisoient.*

44 V. *Le bien de la voir tous les jours
Étoit autrefois le secours
De mes nuits alors trop heureuses.*

*Les nuits heureuses n'avoient pas besoin de secours. Cela
eût été bon, si elles eussent été malheureuses.*

84 V. *Que mon ame aux Enfers ou aux Cieux s'achemine,
Jamais en mon esprit tant que je serai vivant, &c.
Si son ame est aux Enfers, il ne sera plus vivant.*

89 V. *N'espere plus de vivre
Bani-toi de toi-même, & triste désormais
Ne pense plus goûter de repos ni de paix,
Après avoir dit N'espere plus de vivre, il ne devoit dire,
ni Bani-toi de toi-même, ni ce qui vient après ; car après
qu'on ne vit plus, il n'est plus question de vivre triste ni
joyeux.*

150 R. *Tes soleils éclairans mes ténèbres chassées.
Mal. Comment les éclaireront-ils, si elles sont chassées.*

225 V. *De mille plaisirs ils enviroient leurs peines.
Voilà une belle Conception ; Ils enviroient leur peine de
plaisir.*

235 P. *Roger toujours le suit ne cessant de trancher,
Et à coup de taillant l'engarde d'approcher.
Voilà qui est étrange ; Roger suit Rodomont (qui suit),
& garde que Rodomont n'approche de lui.*

XV. **PENSEES
FAUSSES.** **XV.** ON convient assés de ce que c'est qu'une Pensée
fausse, & ce terme n'a pas besoin de définition.

J'invoque le sommeil pour guarir mes pensées :

Mais il fuit de mes yeux , & n'y veut demeurer.

Vous l'appellés , il s'enfuit. Coment voulés-vous qu'il demeure où il n'est pas.

PENSE'ES
FAU. 226.
2 V.

On ne voit rien qui soit si solitaire

7 R.

Come je suis , lorsque je ne puis voir

Ces deux beaux yeux *ma gloire & mon pouvoir.*

Qu'est-ce à dire les yeux de ma Maitresse sont mon pouvoir (96).

Las ! *Je n'éteins par mes pleurs ruiffelans*

90 V.

De ces beaux yeux une claire étincelle.

A quel propos avec les pleurs éteindroit-il le feu qui est dans les yeux de sa Dame ? Il. le pouvoit dire du feu qu'il a au cœur.

La Description d'un songe agréable & répété plusieurs fois , après lequel le Poète s'étoit éveillé , finit par ces Vers.

Encor longtems depuis d'une ruse agréable

50 R.

Je tins les yeux fermés , & feignois sommeiller :

Mais le songe passé , je trouve au reveiller

Que ma joie étoit fausse & mon mal véritable.

Ces deux dernières lignes ne sont pas ici à propos ; car après avoir dit qu'il ne dormoit plus , & qu'il tenoit seulement les yeux fermés pour se continuer la douceur d'un songe qu'il avoit eu plusieurs fois , il n'étoit pas à propos de dire , Mais le songe passé ; car il ne songeoit plus lorsqu'il feignoit de sommeiller ; & lorsqu'il feignoit de sommeiller & tenoit les yeux fermés , ne savoit-il pas bien que sa joie étoit fausse ?

Les couroux , la rigueur , le tems & la distance

104 R.

Serviront de remparts pour garder ma constance.

Mal imaginé ; car il suffisoit de dire qu'ils ne pourront rien contre sa constance.

Dont je viens à sentir mille charbons ardens

238 V.

Que larmes & soupirs n'ont puissance d'éteindre.

Les soupirs ne peuvent pas éteindre les charbons.

(96) Les beaux yeux d'une Maitresse sont sa gloire & , si l'on veut , son pouvoir : mais ils ne font ni la gloire ni le pouvoir de l'Amant.

PENSEES
FAUSSES.
175 V.

Je ne vous puis hair, quand je vous vois si belle ;
Je ne vous puis aimer, vous sachant infidèle.
Mes sens sont en débat.

Ce n'est pas entre les sens que se fait cette dispute.

120 R.

Qu'on ne me vante plus l'amitié vangeresse
Du preux Fils de Thétis, *sur rempart de la Grèce.*

Achille n'étoit pas le rempart de la Grèce, Hector l'étoit de Troie ; car la Grèce n'étoit point assaillie, & ceux qui assaillent n'ont que faire de rempart.

Les Vers suivans sont adressés à Pluton par l'Ombre de Mandricart, dans le Poème de la *Mort de Rodomont.*

241 R.

Tous ces autres tourmens, punisseurs des méfaits,
Les cris, l'horreur, l'effroi, les serpens contrefaits,
La faim du Phrigien (97), le travail des Bélides (98),
Ne me blessent point tant que l'amoureuse rage
Qui d'ongles & de dents cruellement m'outrage.

1°. Les cris ne sont pas tourmens. 2°. Les serpens contrefaits ; Pourquoi contrefaits ? S'ils sont feints, ils ne sauroient faire mal. 3°. Quand il dit, la faim du Phrigien & le travail des Bélides ne me blessent point tant, que l'amour qui m'outrage ; qui est-ce qui ne riroit d'ouir, le mal de mon voisin ne me fait pas tant de mal que le mien ?

Le Poète après avoir déclaré que la sagesse des mœurs de sa Maîtresse étoit principalement ce qui l'avoit rendue digne d'être aimée de lui ; dit ensuite, qu'elle n'est plus belle à ses yeux, parce qu'oubliant son devoir, elle a cessé, pour un Amant plus riche que lui, d'être fidèle à son honneur. Il ajoute enfin :

171 V.

Encor si la longue amitié
Eût fléchi ton cœur à pitié,
J'eusse moins senti cet outrage :
Mais en la fleur de son printemps
Se vendre à beaux deniers comptans,
C'est n'avoir amour ni courage.

(97) Tantale.

(98) Les Danaïdes.

Il y a bien plus de raison de se vendre , étant jeune ; car PENSE'ES FAUSSES.
qui voudroit doner de l'argent pour une Vieille.

XVI. *Ce qui ne renferme aucun sens raisonnable , soit* XVI. ABSUR- DITE'S.
en soi-même , soit relativement à ce qui précède ou ce qui
suit , est ce qui porte ici le nom d'Absurdités.

Las ! que me sert de voir ces belles plaines 5 V.
Pleines de fruits , d'arbrisseaux & de fleurs ;
De voir ces prés bigarés de couleurs ,
Et l'argent vif des bruiantes fontaines ?

C'est autant d'eau pour reverdir mes peines
D'huile à ma braise , à mes larmes d'humeurs ,
- Ne voiant point celle pour qui je meurs
Cent fois le jour de cent morts inhumaines.

Ces fruits & ces fleurs sont autant d'humeurs à mes lar-
mes , jugés de cette belle conception (99).

Mon Dieu ! mon Dieu ! Que j'aime ses beaux yeux ,
Dont l'un m'est doux , l'autre plein de rigueur.

Je ne puis imaginer come une Femme a un œil doux &
l'autre rigoureux. Les yeux tantôt doux & tantôt rigoureux ,
cela se peut : mais non le reste.

Je mourus dedans moi , pensant trouver ma vie 42 R.
Au cœur de la Beauté qui me l'avoit ravie :
Mais depuis je n'ai pu , dont j'ai souffert la mort ;
Et si je semble vif , las ! ne t'en émerveille ,
Le tiran fait en moi cette étrange merveille
Pour montrer clairement qu'il est puissant & fort.

Vers 1 - 3. *Chimère extravagante.* *Il mourut dedans lui ,*
pensant trouver la vie au cœur de sa Maitresse qui la lui
avoit ravie : mais depuis il ne put , dont il est mort.

Les trois derniers Vers ne sont pas moins absurdes.

Madame , Amour , Fortune & tous les Elemens 57 R.
Animés contre moi , sont bandés pour me nuire :
Sans plus le doux sommeil de leurs fers me retire.

(99) *Il en faut dire autant de ces mots d'huile à ma braise ; & con-* clure que les deux Stances ensemble sont d'une absurdité très complète.

410 DISCOURS, &c.

ABSUR-
DITE'S. Etrange Imagination ; le sommeil le retire des fers du feu, de l'air, de l'eau & de la terre.

29 R. Elle est sourde aux flots de mes pleurs ;
Et clôt, de peur d'être benine,
L'oreille au son de mes douleurs.

Quel son ont les douleurs ? Je ne les ouïs jamais tinter ni carillonner.

123 R. Venus, au lieu de lait, quand j'étois au berceau,
Me fit sucer des feux, des soupirs & des larmes.
Pour les larmes, bon : mais des feux & des soupirs, il n'y a pas d'apparence.

134 V. Si mon ardent cri ne te peut échauffer.
Ce n'est pas la coutume que les cris échauffent ceux à qui l'on crie.

63 R. O Mort ! tu perds ton tems de me poursuivre ainsi,
Me tenant misérable en fièvre continue
Qui trouble mon cerveau, come la mer émue
Batant de cent bouillons un rocher endurci
Je n'ai plus de couleur, mon œil est tout noirci ;
Ma langue, ardant sans cesse, est sèche devenue,
Mon accès violent jamais ne diminue ;
Et tu ne peux finir ma vie & mon fouci.

C'est que tes coups sont vains contre une froide lame
Sans cœur, sans mouvement, sans esprit & sans ame,
Qui rebouche les traits de ta cruelle main.

Si tu veux donc, ô Mort ! triompher de ma vie,
Il faut contre ma Dame adresser ta furie.

Blesse mon cœur qu'elle a, je mourrai tout soudain.

Terfet I, Vers 1 & 2. A quel propos peut-on dire, Je suis une froide lame. J'ai bien oui dire en bouffonnant, C'est une chaude lame : mais froide, jamais. S'il prend lame pour tombe, à quel propos ce qui suit ? En a-t-on jamais vu qui ait cœur, mouvement, esprit & ame (100) ?

(100) Desportes, prenant le mot de lame dans le sens de tombe, dit par une Métaphore prodigieusement forcée, Je suis une froide lame pour Je

suis mort. Mais, come nous avons vu Malherbe le dire ailleurs, ce qui convient au signifié, ne convient pas toujours au signifiant.

Terfet II. Chimère (101).

XVII. J'AI promis de finir par les mauvaises Inventions XVII. MAU-
ou les Traits mal imaginés, c'est-à-dire, les Traits d'Ima- VAISES
gination qui s'accordent mal avec le Bon-Sens. Je ne rap- INVEN-
porterai rien dans ce dernier Article, qui n'eût pu trouver TIONS.
place parmi les Absurdités : mais come les exemples, que
l'on va voir, renferment des Pensées vicieuses à différens
égards, & que par cette raison ils appartiennent en même-
tems à différens Articles, j'ai cru devoir les mètre à part.

Celui que l'Amour range à son commandement, 10 R.
Change de jour en jour de façon différente.
Hélas j'en ai bien fait mainte épreuve apparente,
Aiant été par lui changé diversément.

*Je me suis vu muer pour le commencement
En Cerf qui porte au flanc une flèche sanglante :
Après je devins Cigne, & d'une voix dolente
Je présageai ma mort me plaignant doucement.*

*Après je devins Fleur languissante & panchée ;
Puis je fus fait Fontaine aussi soudain séchée,
Epuisant par mes ieux toute l'eau que j'avois.*

*Or' je suis Salemandre, & vis dedans la flame :
Mais j'espère bientôt me voir changer en voix,
Pour dire incessamment les beautés de ma Dame.*

*Si cette Imagination n'est bourue, il n'y en a & n'y en aura
jamais. (102).*

*Mon œil sera la lampe, & la flame immortelle 12 V.
Qui m'ard incessamment servira de chandelle.
Mon corps sera l'autel, & mes soupirs les vœux ;
Par mille & mille Vers je chanterai l'Office ;
Puis épanchant mes pleurs & coupant mes cheveux,
J'y ferai tous les jours de mon cœur sacrifice.*

(101) Quoique dans le Jargon de l'Amour un Amant ait droit de dire : *Je ne suis plus le maître de mon cœur, Iris le possède,* il ne s'ensuit pas qu'il puisse dire : *Je suis sans cœur.* puisqu'Iris & le mien.

(102) Malherbe, aiant renfermé dans un crochet, tout ce que j'ai fait mètre en Italique, ne paroît pas avoir compris dans sa censure le premier Quatrain, où je ne vois rien qui n'annonce bien le sujet.

S'il y a rien au monde de ridicule, c'est cette Imagination.
Son œil sera la lampe, & sa flamme la chandelle (103).

J'ai longtems voïagé courant toujours fortune
Sur une mer de pleurs, à l'abandon des flots
De mille ardens soupirs & de mille sanglots,
Demeurant quinze mois sans voir soleil ni lune.

Je réclamois envain la faveur de Neptune,
Et des Astres jumeaux sourds à tous mes propos;
Car les vents irrités combatans sans repos,
Avoient juré ma mort sans espérance aucune.

Mon desir trop ardent, ainsi qu'il lui plaisoit,
Sans voile & sans timon la barque conduisoit,
Qui couroit incertaine au vouloir de l'orage.

Mais durant ce danger un écueil je trouvai,
Qui brisa ma nacelle, & moi je me sauvai,
A force de nager évitant le naufrage.

*Si ce Sonnet eût été dans la nacelle qui se brisa, il eût
été au fond de la mer aussi-bien qu'ici.*

Le Tiran des Hébreux transporté de furie
Ne fit jamais meurtrir tant d'Enfans innocens,
Que je tue au maillot de Pensers languissans;
Et ne touche à celui qui menace ma vie.

Car lui, déjà rusé, fuyant cette furie
Se sauve à la Beauté qui domine mes sens;
Et là, tout assuré, rit des maux que je sens,
Et m'abuse sans fin par quelque tromperie.

Or' en ses chauds regards ce Penser se formant,
Or' en ses doux propos mon esprit va charmant,
L'emprisonne & l'étreint en des chaînes pesantes.

Hélas ! C'est le malheur qui m'étoit destiné,
Et que me présageoient deux étoiles luisantes
Que je vis sur le point que ce méchant fut né.

*Imagination bestiale, prise d'Angelo Constantino mot à
mot (104).*

(103) C'est tout ce que Malherbe dit : mais, n'approuvant pas le sur- plus qui réellement est de la même

trempe, il a renfermé les six Vers dans un crochet.

(104) Malherbe reprend une cour-

Tout ce que l'on vient de lire, rapproché des Ecrits de Malherbe, fait voir dans ce Poète un Maître en l'Art de versifier, attentif à la recherche de ce qui pouvoit rendre notre Versification plus parfaite qu'il ne l'avoit trouvée; un Maître en l'Art d'écrire, instruit des Règles de la Langue, en connoissant le véritable génie, & capable d'apprendre aux autres à joindre à sa pureté des agrémens qu'elle n'avoit point eus jusqu'alors; enfin un Maître dans la Science de juger qui, persuadé que l'Eloquence & la Poésie sont du ressort de l'Imagination, étoit convaincu que celle-ci doit être conduite par la Raison & le Bon-Sens.

C'est ce que je m'étois proposé de prouver, en donnant ici quelques légères idées des obligations que la Langue & la Poésie Française ont à Malherbe. C'est en effet ce qu'il faisoit qu'il fût, pour opérer dans l'une & dans l'autre une aussi grande révolution; & c'est sous ces mêmes points de vue, que nous le présente Balzac, son contemporain, son ami, son disciple, & le seul peut-être de nos Auteurs, qui l'ait bien connu come Poète, come Ecrivain & come Critique.

MALHERBE, dit-il (105), fut le premier ou l'un des premiers qui découvrit la route qui conduit aux bons Vers. Parmi les ténèbres de l'Erreur & de l'Ignorance, il ouvrit le premier les yeux à la lumière; & satisfit l'oreille, ce juge si difficile à contenter. Il ne put souffrir, après qu'il eût connu l'usage du bled, que nos François se nourrissent encore de gland. Il leur apprit ce que c'est que justesse & pureté dans le Stile. Il leur apprit que le choix des Termes & des Pensées est la source de l'Eloquence; & même que l'heureuse disposition des Choses & des Mots l'emporte le plus souvent sur les Choses & les Mots

tradition évidente dans le second Quatrain & le premier Vers du second Terzet. *Quand ce Penfer*, dit-il, *de peur d'être tué parmi les autres s'est sauvé, n'étoit-il pas formé? Si les Oïsons pouvoient dire ce qu'ils pensent, ils imagineroient mieux.* Au reste ce Sonnet est encore plus répréhensible que Malherbe ne le dit. Si l'on prend garde aux Allusions continuelles qui s'y font au Massacre des

Innocens, à la naissance de JESUS-CHRIST, à sa fuite en Egipte, à l'Etoile qui s'arrêtant sur l'Etable de Béthléem annonça la naissance du Sauveur; on aura peine à ne le pas traiter d'impie.

(105) Dans une Lètre Latine à Silhon son Confrère à l'Académie Française. Voirs l'Edition *in-folio* de ses Œuvres, T. II. pag. 65 des *Œuvres Latines*.

même. J'avoue qu'en certains endroits de DESPORTES on entrevoit quelques efforts, qui sont come les premiers traits de l'Art inventé par Malherbe. Le Stile en est vieilli : mais le Nombre en est moderne ; & la Politesse, qu'on y remarque, tient entre celle de notre siècle & celle du siècle précédent un si juste milieu, que l'un & l'autre peuvent la revendiquer. Mais le peu de bon, qui se trouve dans Desportes & qui lui paroît échappé sans que peut-être il s'en doutât, est enseveli sous l'abondance de ce qu'il a de mauvais ; & ce seroit avoir une fausse idée de l'Art, que de le faire consister dans ce qui n'est fondé sur aucunes Règles certaines. Malherbe qui, ne se démentant jamais, est par tout semblable à lui-même, n'a pu faire sans raison ce qu'il a fait. Un coup d'œil sur, un jugement exact, lui montrant à reprendre beaucoup en lui-même, un peu trop peut-être dans les autres, l'ont mis en état de former & de corriger avec un tel succès les esprits de ses compatriotes, que nous devons uniquement à ses leçons cette foule d'Ecrivains élégans qui font aujourd'hui tant d'honneur à la France. Il n'est donc personne, si l'on veut peser les mots & non pas les comter, à qui nos Lèvres Françoises aient plus d'obligations. De grands Homes n'ont autrefois été grands que dans un seul genre. L'heureux génie de Virgile l'abandonoit dans la Prose ; & l'éloquence manquoit à Cicéron, lorsqu'il écrivoit en Vers. Si Malherbe doit aux siens la réputation de Poète très poli, sa Prose mérite aussi des louanges.

FIN DU DISCOURS, &c.



TABLE RAISONÉE
DES POÉSIES
DE MALHERBE.

D d *

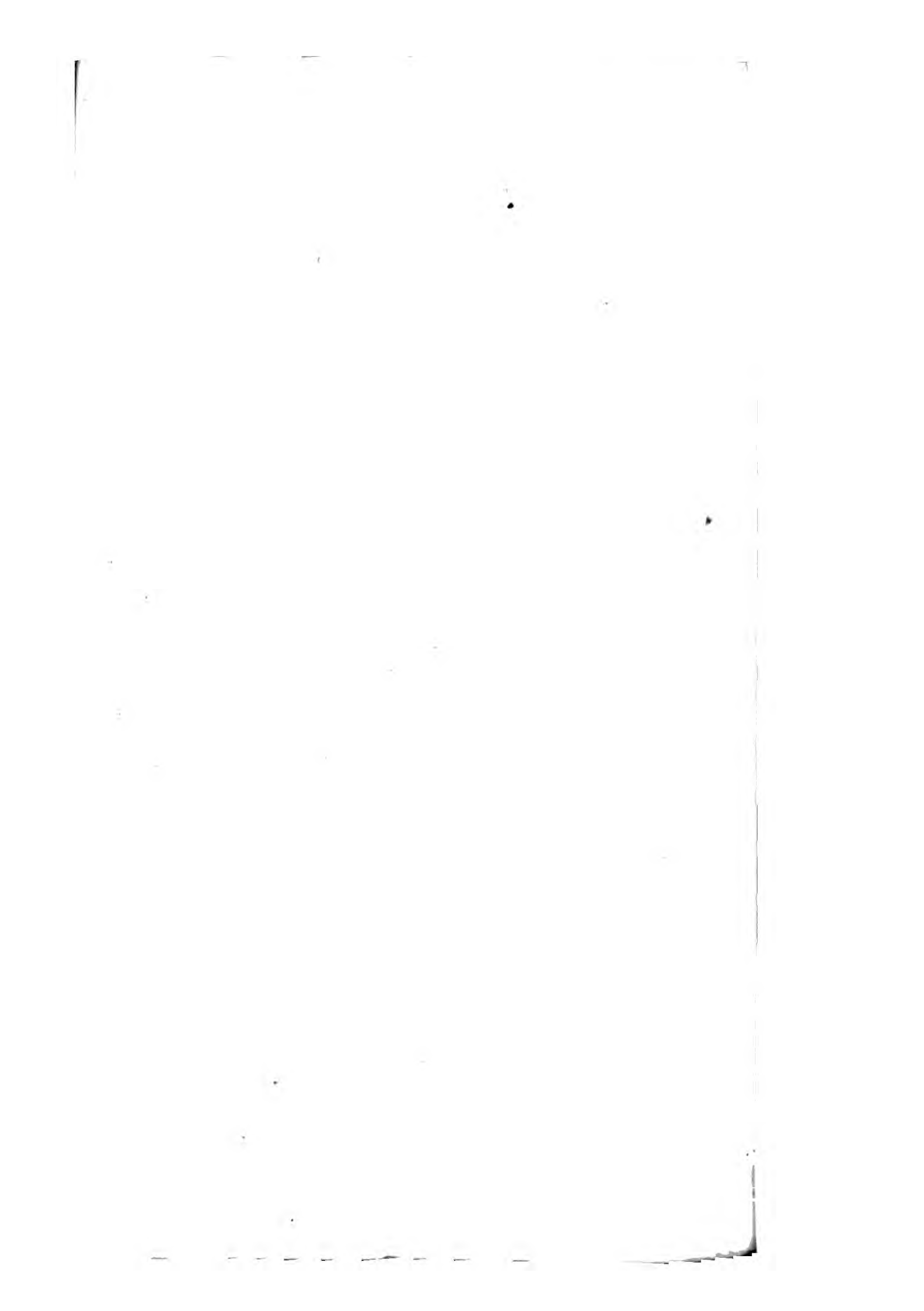




TABLE RAISONNÉE DES POÉSIES DE MALHERBE,

Où l'on rend comte de l'ordre qu'on leur a donné dans cette Edition, & des corrections qu'il avoit faites en différens tems à quelques-unes des principales ; où l'on rassemble ce qu'il peut avoir eu dessein d'imiter chés les Anciens où chés les Modernes ; & l'on entre dans quelques détails historiques & critiques.

COMMENÇONS par faire connoître les Recueils de Poésies, qui m'ont fourni les dates de beaucoup de Pièces, & les diverses Leçons que je rassemble ici. Voici les titres de ces Recueils. Ils sont précédés d'une Lettre Majuscule & de l'année de leur Impression. C'est la manière dont je les citerai.

A 1597. DIVERSES POESIES NOUVELLES données à R. D. P. Val par ses amis ; reveuës, corrigées, & augmentées de nouveau. Rouen, RA-PHAEL DU PETIT-VAL, in-12.

B 1599. L'ACADE'MIE DES POETES FRANÇOIS remplie des plus beaux Vers que ce siecle réserve à la postérité. Paris, ANTOINE DU BREUIL, in-12.

C 1599. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS DE CE TEMPS, ou MUSES R'ALLIÉES de diverses parts. Paris, MATTHIEU GUILLEMOT, T. I. in-16.

D 1600. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS &c. Paris, MAT. GUILLEMOT, T. II. in-16.

Le Privilège du T. I. est du 1 de Novembre 1598, & celui du T. II est du 23 de Septembre 1599. On trouve des exemplaires où les deux volumes sont datés de 1599 ; & dans d'autres ils le sont de 1600. Ce n'est, à ce qu'il m'a paru, qu'une seule & même Edition. Ce Recueil fut depuis réimprimé souvent avec des différences considérables, & de nouvelles Epitres dédicatoires, toutes signées d'ESPINELLES, ainsi que celles de 1599 & de 1600.

E 1603. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS &c. Paris, MAT. GUILLEMOT, 2. Vol. in-16.

F 1607. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS &c. Paris, MAT. GUILLEMOT, 2. Vol. in-16.

G 1607. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS &c. 2 Vol. in-16.

Je n'ai vu de cette Edition que le T. II, où le Frontispice manque. Après l'Epitre dédicatoire est l'Extrait du Privilège expédié le vingt-uniesme de Juillet 1606, au nom de MAT. GUILLEMOT Libraire à Paris. On lit au bas : *Achévé d'imprimer le 25 Fevrier 1607.* Ou Guillemot fit deux Editions presque en même tems sous la même date ; ou bien l'une des deux est une contrefaçon ; ou bien enfin l'une fut faite en Province par quelque Libraire Associé de Guillemot, pendant qu'il faisoit l'autre à Paris ; ce qui n'étoit pas rare en ce tems-là. Quoi qu'il en soit, le T. II diffère en beaucoup de choses dans ces deux Editions de 1607.

H 1609. NOUVEAU PARNASSE. Paris, MAT. GUILLEMOT, in-12.

I 1609. LES MUSES GAILLARDES recueillies des plus beaux esprits de ce temps, par A. D. B. Parisien. Dernière Edition reveuë, corrigée & beaucoup augmentée. Paris, ANTOINE DU BREUIL, in-12.

Ce Recueil est l'original de celui réimprimé plusieurs fois depuis en un ou deux Volumes, sous le titre de

CABINET SATYRIQUE, ou RECUEIL DE VERS PIQUANS ET GAILLARDS, tirez des cabinets des sieurs de SIGOGNES, REGNIER, MOTIN, BERTELOT, MAYNARD, & autres des plus signalez Poètes, &c.

K 1609. NOUVEAU RECUEIL des plus beaux Vers de ce temps. Paris, TOUSSAINCT DU BRAY, in-8°.

Ce Recueil a reparu depuis plusieurs fois avec des changemens & des augmentations considérables, sous cette titre : LES DELICES DE LA POESIE FRANÇOISE &c.

L 1611. LE TEMPLE D'APOLLON, ou NOUVEAU RECUEIL des plus excellents Vers de ce temps. Rouen, RAPHAEL DU PETIT-VAL. 2 Vol. in-12.

Le T. I est ce qu'il y a de nouveau. Le T. II est composé de quatre petits Recueils publiés par le même Libraire en différentes années & réimprimés plusieurs fois. A 1597 en est un.

M 1612. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS &c. Lyon, B. ANCELIN. 2 Vol. in-16.

C'est une Edition du Recueil de d'Espinelles, fort différente de toutes celles faites par Matt. Guillemot. L'exemplaire unique que j'ai vu, n'a point de Frontispice, & la date ne se trouve nulle part ailleurs : mais une note manuscrite, mise au commencement, avertit que cette Edition fut faite après 1611. C'est ce que prouvent quelques-unes des Pièces, qu'elle renferme. Je n'y en ai point vues de postérieures à cette année ; ce qui fait qu'à tout événement je date cette Edition de 1612.

N 1615. LES DELICES DE LA POESIE FRANÇOISE ou RECUEIL DES PLUS BEAUX VERS DE CE TEMPS, corrigé de nouveau par leurs Auteurs, & augmenté de plusieurs belles & rares piéces non encore imprimées. Recueilli par FRANÇOIS DE KOSSET &c. Paris, TOUSSAINCT DU BRAY. 2 Vol. in-8°.

On trouve ce Recueil avec la date de 1618 : mais je crois pouvoir assurer que les exemplaires qui portent cette date sont de 1615.

O 1618. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS &c. Paris, MATT. GUILLEMOT. 2 Vol. in-16.

Quelques Exemplaires sont datés de 1628 : mais sous l'une ou sous l'autre date, ce n'est nullement une nouvelle Edition. Ce n'est qu'un rapetassage (que l'on me permète ce mot) des Editions de 1603 & de 1607. avec quelques feuilletts refaits de nouveau, qui contiennent des Pièces différentes. Le T. I de 1603 fait le II de 1618 ou 1628 ; & le T. I de 1607 en fait le I.

P 1620. LES DELICES DE LA POESIE FRANÇOISE, ou DERNIER RECUEIL DES PLUS BEAUX VERS DE

CE TEMPS, corrigé de nouveau par ses Auteurs & augmenté d'une eslite de plusieurs piéces non encore imprimées &c. Paris, TOUSSAINCT DU BRAY. C'est un in-8°. d'environ 1200 pages.

Q 1620. LE SECOND LIVRE DES DELICES DE LA POESIE FRANÇOISE, ou NOUVEAU RECUEIL des plus beaux Vers de ce temps par J. BAUDOUIN. Paris, TOUSSAINCT DU BRAY, in-8°.

Quoique ces deux Recueils soient imprimés sous le même Privilège qu'en 1615, dont le titre est le même, le premier de ces deux-ci diffère beaucoup de celui-là. J. BAUDOUIN, qui fut ensuite de l'Académie Françoise & qui n'a mis son nom qu'au second des deux Recueils dont il s'agit, avoit aussi pris soin du premier. Dans les Avertissemens de l'un & de l'autre il assure que les Auteurs, qui se trouvoient à portée, avoient eux-mêmes revu leurs Pièces. Cette assurance a rendu pour moi ces deux Recueils d'une très grande autorité.

R 1627. RECUEIL DES PLUS BEAUX VERS de Messieurs DE MALHERBE, RACAN, MAYNARD, BOIS-ROBERT, MONTFURON, LINGENDES, TOUVANT, DE LESTOILLE, & autres Auteurs des plus fameux esprits de la cour, reveus, corrigez, & augmentez. Paris, TOUSSAINCT DU BRAY, in-8°.

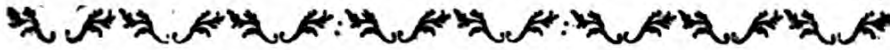
C'est à CLAUDE DE LESTOILLE, qui fut ensuite de l'Académie Françoise, que l'on est redevable de ce Recueil, le mieux fait de ceux que j'ai vus. Il s'en trouve des Exemplaires datés de 1630 chés TOUSSAINCT DU BRAY, & d'autres de 1638 chés PIERRE METTAYER : mais ils sont tous de l'Edition de 1627, rajeunie deux fois par de nouveaux Frontispices.

S 1630. LE SEJOUR DES MUSES, ou LA CRESME DES BONS VERS tirez du mélange & cabinet des sieurs DE RONSARD, DU PERRON, AUBIGNY pere & fils, DE MALHERBE, DE LINGENDES, MOTIN, MAYNARD, THEOPHILE, DE BELLAN, & autres Auteurs. Rouen, MARTIN DE LA MOTTE, in-8°.

Quoique ce Recueil, très mal fait & très fautif, n'ait paru qu'après la mort de Malherbe, il méritoit cependant que j'y fisse quelque attention, parce qu'il s'imprimoit en même tems que la première Edition des Œuvres de notre Poète.

Je ferai connoître, à mesure que l'occasion s'en présentera, les autres Livres, qui m'ont été de quelque utilité.

Pour la commodité des Lecteurs, les Articles de cette TABLE, qui contiennent les diverses Leçons, sont précédés d'une * ; & ceux où je rapporte les passages imités, le sont d'une †.



LIVRE PREMIER,

Contenant les Pièces composées avant 1605.

I. 1585. EPIGRAMME sur le Portrait d'Estienne Pasquier, que l'on avoit peint sans mains. Page 1.

CE Portrait fut l'occasion de beaucoup de Vers Grecs, Latins, François, Italiens & Provençaux. Pasquier en fit imprimer un recueil à Paris, en 1584, in-4°. chés MICHEL GADOULEAU, sous ce titre : LA MAIN ou ŒUVRES POÉTIQUES faites sur la main d'ESTIENNE PASQUIER, *Advocat au Parlement de Paris*. En 1610 ANDRÉ DU CHESNE, Tourangeau, fit imprimer à Paris in-8° chés JEAN PETITPAS les premiers Ouvrages de Pasquier avec ce titre : LA JEUNESSE D'ESTIENNE PASQUIER & suite. Ce qui termine ce Volume, est LA MAIN, augmentée de seize Pièces de Vers Latins, François, Italiens & Provençaux. L'Epi-

gramme de Malherbe est du nombre. Elle est précédée d'une Lètre d'Henri d'Angoulême, Grand-Prieur de France & Gouverneur de Provence, datée d'Aix le 8 de Juillet 1585. Le Grand-Prieur envoi à Pasquier le Quatrain de Malherbe avec deux autres ; l'un en François, dont il étoit lui-même l'Auteur ; & l'autre en Italien, dont l'Auteur étoit Mazzei son Grand Vicair.

* L'Epigramme de Malherbe fut jointe à ses Poésies en 1666 par Ménage, qui, la copiant sans doute de mémoire, y fit deux légères fautes. Il mit, Vers 2, *On tire*, pour *L'on tire* ; & V. 3, *en ton Ouvrage*, pour *dans son Ouvrage*.

II. AVANT Juin 1586. STANCES. p. 2.

L. 1611. p. 29.

Je n'ai trouvé ces Stances que dans le Recueil. Elle y sont signées : MALHERBE.

Page 3. STANCE III. Elle m'a fourni

la date que je donne à cette Pièce. Le grand Prince, dont Malherbe parle-là, ne peut être qu'Henri d'Angoulême, qui mourut au mois de Juin 1586.

III. AVANT 1587. LES LARMES DE S. PIERRE, imitées du Tansile. Au Roi HENRI III. p. 4.

B 1599. E 1603, I. F 1607, I. L 1611, I. O 1618, I.

CE ne sont-là que des Réimpressions. Ce Poème parut pour la première fois à Paris en 1587 in-4°. Je n'ai pu trouver cette Edition : mais j'en ai vu deux autres.

1°. LES LARMES DE S. PIERRE imitées du TANSILLE au ROI. Paris, LUCAS BREYEL, 1596. *Suivant la copie imprimée en l'an 1587. & corrigée par lui-même* (c'est-à-dire par l'Auteur). in-8°. On lit à la tête de ce petit volume trois Pièces de Vers François, dont la première est un Sonnet de J. Chrestien, Provençal, dont il se trouve quelques Poésies en différens Recueils. Ce Sonnet est suivi d'un Quatrain signé Saint Sixt, qui doit être Charles de Saint Sixt, Provençal, Prieur & Seigneur du S. Esprit, ensuite Evêque de Riez ; home d'esprit, de qui j'ai vu des Vers Latins fort bien tournés. Ensuite sont des Stances de ce La Roque, dont Racan parle

dans ses *Mémoires pour la Vie de Malherbe*. C'étoit un ami de notre Poète, avec lequel il avoit été Gentilhomme d'Henri d'Angoulême. Il mourut au service de la Reine Marguerite, peut-être au commencement de 1615. En 1609 il avoit fait paroitre à Paris in-12 chés la *Veuve de CLAUDE MONSTRÉIL* une dernière Edition de ses Poésies, sous ce titre : LES ŒUVRES du sieur DE LA ROQUE de Clairmons en Beauvoisis, revusés & augmentés de plusieurs Poésies, outre les précédentes impressions. A la ROYNE MARGUERITE. J'ai lu cette Edition presque entière ; & je puis dire que des Poètes vraiment contemporains de Malherbe, c'est-à-dire, à peu près de même age que lui, la Roque est peut-être le seul qui mérite d'être lu. Ses Vers, dignes de la louange que Racan leur donne, ont de la douceur & du naturel, son Stile est simple, clair.



affés noble. Son Langage est presque aussi pur que celui de Malherbe ; & l'on ne peut guère reprocher à ce Poète d'autres défauts que ceux de son tems. Parmi quelques Poésies Chrétiennes de sa façon est un Poème des *Larmes de la Madelène*, en Stances pareilles à celles des *Larmes de Saint Pierre*. J'ignore en quel tems La Roque le composa : mais ce Poème est à bien des égards beaucoup meilleur que celui de son ami. La dernière Stance des *Larmes de Saint Pierre*, est souscrite, dans l'Édition dont je rens compte ici : *Vostre tres-humble & tres-obéissant serviteur & sujet MALHERBE*. C'est ainsi que son nom est écrit dans tous les Recueils antérieurs à 1615. A la fin du Volume est une Approbation de S. de Pierrevive, Docteur en Théologie, lequel atteste que dans ce Poème il n'a rien trouvé qui ne soit conforme à la Religion Catholique. J'ai vu deux exemplaires de cette Edition, dans l'un desquels, après l'Approbation de S. de Pierrevive, on trouve sous un nouveau chiffre les Vers du Tansille, sans Frontispice particulier, aiant seulement en titre à la première page : *LAGRIME DI S. PIETRO del Signor TANSILLO*.

2°. LES LARMES DE SAINT PIERRE du Seigneur LOYS TANSILLE avec l'imitation du sieur DE MALHERBE. AU ROY. 1598 in-8°. sans nom de lieu, ni d'Imprimeur ou de Libraire. L'exemplaire, qui m'est tombé sous la main, est à la suite d'un autre Livre intitulé ; *RECUEIL de plusieurs diverses Poésies, tant de M. DU PERRON, que des sieurs DE BERTAUD, DE PORCHERES & autres*. Paris, NICOLAS & PIERRE BONFONS. 1598. Le Papier, le Format, le Caractère & la Composition sont absolument les mêmes dans les deux Livres ; & l'on doit présumer que les *Larmes de S. Pierre* sont partie du Recueil. Elles ont pourtant leur Frontispice particulier, & commencent un nouveau chiffre ; ce qui peut s'être fait pour ceux qui les vouloient avoir séparément. Au dos du Frontispice est l'Approbation de S. de Pierrevive. La dernière Stance est souscrite comme ci-dessus : mais avec une *h* au nom de Malherbe, qui n'en a point dans le titre. On trouve après le Sonnet de J. Chrestien, & le Quatrain de Saint Sixt. Ensuite sous un nouveau chiffre sont les Stances du Tansille avec ce titre : *LAGRIME DI SANCTO PIETRO del Signor LUIGI TANSILLO*.

Tant de Réimpressions sont une preuve du succès que cet Ouvrage eut dans un tems, où le Goût étoit une chose inconnue en France. Malherbe dut à ses propres réflexions, peut-être plus qu'à l'étude des Anciens, ce qui fait

le prix des Poésies qu'il composa dans la suite ; & l'on ne doit pas s'étonner si, lorsqu'il eut fait l'idée du vrai Beau, ses *Larmes de Saint Pierre* lui déplurent au point de refuser de s'en avouer le Père. C'est ce que Racan & Guyet avoient assuré plus d'une fois à Ménage. Ce que Malherbe devoit trouver de plus répréhensible & de plus contraire à son propre génie dans ce fruit de son *Enfance poétique*, c'est le fond des pensées, qui n'offre presque rien qui ne s'écarte de la nature. Il avoit fait tant d'efforts pour enchevêtrer par tout sur son original, que dans un âge plus mur il devoit se paroître à lui-même beaucoup moins naturel que le Tansille, qui l'est rarement. Mais si les *Larmes de Saint Pierre* sont à cet égard peu dignes du succès qu'elles eurent, & très dignes du mépris que l'Auteur en faisoit ; il faut convenir que pour la Versification, elles sont un heureux essai des services qu'il devoit rendre à notre Poésie, lorsque la maturité du goût & du génie l'auroit mis en état de suivre la nature, & d'en joindre des images vraies aux charmes de l'harmonie du Vers & du tour de l'Expression.

Les Espagnols ont en leur Langue deux Imitations ou Traductions en Vers des mêmes Stances du Tansille. L'une est de *Fray DAMIAN ALVAREZ*, Dominicain, imprimée à Naples en 1613. in-12. L'autre est de *Don JUAN SEDEÑO*. D. Nicolas Antonio parle de cette dernière dans sa Bibliothèque : mais il n'en indique aucune édition.

Si l'Espagne a fourni deux Imitateurs ou Traducteurs au Tansille, ce Poète a reçu de la France le même honneur. En 1611, il parut à Paris une petite Brochure de dix-sept Feuilles in-12. imprimée chés JEAN SARA, laquelle a pour titre : *LES LARMES DE SAINT PIERRE & autres Vers sur LA PASSION. Plus quelques PARAPHRASES sur les HYMNES de l'année. A Monsieur PHELYPEAUX D'HERBAULT, Conseiller du Roy en son Conseil d'Etat, Trésorier de son Espagne*. L'Épître dédicatoire, qui tient lieu de Préface, est signée R. E. Ces deux Lètres initiales me paroissent ne pouvoir désigner que ROBERT ESTIENNE, troisième du nom. On a de la même année 1611, *RECUEIL DE POESIES DIVERSES sur le Trespas de HENRY LE GRAND tres-Chrestien Roy de France & de Navarre, & sur le Sacre & Couronnement de LOUVYS XIII. son Successeur, dédié à la ROYNE MERE DU ROY, Régente en France*. Par G. DU PFYRAT, Aumosnier servant du Roy. Paris, ROBERT ESTIENNE & JEAN CHEVALIER in-4°. Voilà notre Traducteur du Tansille. Il y a de lui dans ce Recueil plusieurs Pièces de Vers

Grecs, Latins & François. Ce qui pourroit embarasser, c'est que le petit Livre, que j'annonce, est imprimé chés Jean Sara. Je ne puis deviner pour quelle raison Estienne ne voulut pas, come Imprimeur, mettre son nom à cet Ouvrage, où l'on reconnoit ses caractères. Tout ce que je fais, c'est que Jean Sara marque sa demeure *Rue Saint Jean de Beauvais vis-à-vis les Escholes de Decret*; que dans le Recueil de du Peyrat notre Estienne indique la même demeure; & que c'étoit de tout tems la maison des Estiennes; d'où l'on peut conclure que Robert III avoit ce Jean Sara pour associé. L'Épître dédicatoire à M. Pheypeaux d'Herbault mérite une attention particulière en ce que l'Auteur ne fait aucune mention de l'Ouvrage de Malherbe, & semble donner le sien propre come la première Traduction faite en François des Stances du Tansille. Seroit-il possible qu'étant home de Lètres, aussi bien qu'Imprimeur & Libraire, il n'eût pas connu le Poème de Malherbe, que l'on avoit, en 1611, imprimé déjà six fois à Paris. C'est ce qu'on aura d'autant plus de peine à croire, qu'en lisant sa Traduction, on reconnoit aisément qu'il n'a pas fait difficulté d'emprunter quelques Expressions à notre Poète. La différence qui se trouve entre l'Ouvrage de Malherbe & celui d'Estienne, autorisoit en quelque sorte ce dernier à se donner pour avoir le premier traduit le Tansille. Malherbe pousse les privilèges de l'imitation aussi loin qu'ils peuvent aller. Il retranche, il ajoute, il déplace; en un mot il fait de l'Ouvrage d'un autre, un ouvrage purement à lui pour la forme & quelquefois pour le fond. Estienne, Traducteur fidèle autant qu'on peut l'être en Vers, suit l'ordre de son original, dont quelquefois il resserre, & le plus souvent il paraphrase un peu les Pensées. Sa Versification est assez correcte pour le tems: mais elle n'a ni la pompe ni l'harmonie de celle de Malherbe. En récompense son Langage est un peu plus exact, & ses Expressions beaucoup plus sages.

LUIGI TANSILLO, mauvais modèle pour les Poètes François, étoit un Gentilhomme de Nola, Ville du Roiaume de Naples. Il naquit au plus tard en 1510, puisqu'en 1534 il n'a pas encore 25 ans, come il le dit lui-même quelque part. Il mourut en 1569. Ce fut vers 1534 qu'il composa ses Stances si célèbres dont le titre est *IL VENDEMIATORE*. Ce n'est pas ici le lieu de les faire connoître. Il suffit de dire qu'elles sont très licencieuses, & que Paul IV les fit censurer. Come le Tansille avoit au fond les mœurs assez réglées, il se repentit d'avoir fait un pareil Ouvrage;

& ce fut pour expier cette faute & pour se reconcilier avec le Pape, qu'il entreprit son Poème des LARMES DE SAINT PIERRE. Les Stances, imitées par Malherbe & traduites par Estienne, ne sont qu'un premier essai de ce que le Tansille avoit projeté. GIOVAN-MARIA VERDIZOTTI les fit imprimer à Venise en 1560 sous le nom du Cardinal DE PUCI. Près de 20 ans se passèrent, sans que le Public en connût le véritable Auteur. Ce ne fut qu'en 1579 qu'AGOSTINO FERENTILLI les inséra sous le nom du Tansille dans le premier Volume des STANZE DI DIVERSI AUTORI, qu'il fit paroître cette année chés les GIUNTI de Venise. Elles furent réimprimées depuis dans différens Recueils. Le Poème entier, à la composition duquel l'Auteur avoit employé vint-&-quatre ans sans avoir eu le tems d'y mettre la dernière main, ne vit le jour que plus de quinze ans après sa mort, en 1585 *in Vico Equense* par les soins de GIOVAN-BATTISTA ATTENDOLO, qui s'étoit chargé de le retoucher pour le donner au Public. Après quatre autres Editions, BARREZZO BARREZZI, Libraire de Venise, en fit une sixième édition en 1606, *in-4°*. sous ce titre: *LE LAGRIME DI S. PIETRO di LUIGI TANSILLO, cavate dal suo proprio originale. Poema sacro ed Eroico, con gli ARGOMENSI ed ALLEGORIE di LUCREZIA MARINELLA, e con un DISCORSO di TOMASO COSTO*. Cette Edition passe pour la meilleure, bien qu'elle ne tiène pas exactement ce que son titre promet. Bien loin d'avoir été faite sur le Manuscrit original de l'Auteur, elle le fut sur une Copie si mauvaise qu'il fallût y faire beaucoup de changemens, en sorte qu'on est sur de ne point avoir l'Ouvrage du Tansille tel qu'il l'avoit composé. Le Poème à quinze Chants dans cette dernière Edition, & seize dans les autres qui sont moins amples d'environ quatre cens Stances. Celles imitées par Malherbe & traduites par Estienne font partie du premier Chant. Il paroît que le Tansille, malgré ses défauts, a conservé sa réputation en Italie, puisqu'en 1738 on a fait à Venise une nouvelle Edition *in-4°*. de ses Poésies, sous ce titre: *LE LAGRIME DI SAN PIETRO, Poema sacro di LUIGI TANSILLO, con gli ARGOMENTI ed ALLEGORIE di LUCREZIA MARINELLA: Giuntavi in questa edizione la raccolta delle sue Rime notabilmente accresciuta*.

Dans le T. I des LETTRES de COSTAR imprimées en 1658 à Paris en 2 V. *in-4°*. chés AUGUSTIN COURBE, les CLVIII, CLIX, CLX & CLXI, adressées à Madame la Marquise de Lavardin, contiennent des Remarques Théologiques, Morales & Critiques

sur les Poësies sacrées de Malherbe, qui composent le Liv. I des autres Editions, & sur différens endroits de quelques autres Pièces. La Lètré CLX est toute entière sur les *Larmes de S. Pierre*. Ménage, ami particulier de Costar, dit de ces Remarques qu'elles sont *très doctes & très curieuses*. Elles recevroient aujourd'hui peu d'éloges.

* P. 5. ST. II, V. 4. On y lit *poussière* au Singulier, come dans l'Édition de 1630 & dans toutes celles qui l'ont suivie : mais dans celles qui l'ont précédée, que j'indiquerai dorenavant par le nom d'anciènes Editions, on lit *poussières* au Pluriel ; & l'on ne sauroit douter que Malherbe ne l'eût écrit ainsi. La lecture de ses Poësies fait voir qu'il aimoit les Pluriels, jusqu'à les employer quelquefois assés mal à propos.

* P. 8. ST. III, V. 2. Restitué sur les anciènes Editions. Depuis 1630 on lisoit *bourreaux*, au lieu de *bouches* ; & c'étoit apparemment une fausse correction hasardée par LA RIVIERE-GRANIER, qui prit soin de l'Édition de 1630. *Mains* du Vers précédent demande *bouches* dans celui-ci.

* V. 5. 1630 & depuis *Ne me sont une preuve &c.*, ce qui ne fait point de sens. Anciènes Edit. *Ne me sont une pointe &c.* rétabli par Ménage en 1666.

* P. 10. ST. I, V. 2. *Outrages* au Pluriel avec les anciènes Editions.

* ST. II, V. 3 Depuis 1630 on li-

soit *combas*, qui ne formoit aucun sens. Les anciènes Edit. m'ont fourni *compas*, qui signifie ici *mesure*. Malherbe l'emploie ailleurs en ce sens ; & l'usage en étoit commun de son tems.

* P. 11. ST. II, V. 6. Rétabli sur les anciènes Editions. La Rivière-Granier en 1630 avoit fait imprimer cette prière si ridiculement polie : *Quitte-moi, je te prie, je ne veux &c.* ; ce qui subsista jusqu'en 1666, que Ménage pour rendre au Vers sa mesure, mit : *Quitte-moi, je te pri' je ne veux &c.* Sans doute il s'imagina que Malherbe avoit usé d'une licence ordinaire aux Poëtes qui l'avoient précédé. Lorsqu'ils en avoient besoin, ils supprimoient l'e muet à la fin des mots ; & marquoient ce retranchement par une Apostrophe.

* P. 13. ST. I, V. 6. On y lisoit depuis 1630, *sa longueur* ; ce qui endoit toute la Stance inintelligible, & Ménage avouoit qu'il ne l'entendoit pas. Les anciènes Editions l'auroient éclairé. S. Pierre continue d'apostropher la vie.

* P. 14. ST. I, V. 6. J'ai lu *pouvoit* avec E 1603, F 1607 & L 1611. Par tout ailleurs il y a *pouvoir*, qui peut passer : mais avec *pouvoit* la Phrase est plus correcte.

† P. 15. ST. II, V. 1 & 6. Le Dante done à la félicité de l'autre vie le nom de *Primavera eterna*. Prudence commence ainsi son *Himne des Innocens*.

SALVETE flores Martyrum
Quos lucis ipso in limine,
CHRISTI infecutor sustulit,
Ceu turbo nascentes rosas.

* P. 16. ST. I, V. 6. Anc. Edit. *d'une immortelle nuit* ; & sans doute Malherbe avoit mis ainsi parce que *printems éternel* finit la 11 St. de la page précédente. C'est à la Rivière-Granier qu'il faut attribuer *d'une éternelle nuit*, qu'on a toujours imprimée

depuis & que j'ai gardée par inattention.

† ST. II, V. 4-6. Prudence dans la même *Himne* dit que les Innocens sont *prima Christi vitima*.

† P. 17. ST. I, V. 4. Imité de ces deux Vers du *Tasse*.

Nova cosa parer dovrà per certo
Che precede à i servigi il guiderdone.

* ST. II, V. 1 & 2. J'ai suivi les anciènes Editions. 1630 & depuis :

Que d'applaudissemens, de rumeur & de presses,
Que de feux, que de jeux, que de traits, de careffes.

Le mot *traits*, séparé de *careffes* au Pluriel, par une Virgule, ne peut rien signifier ici : mais ôtés la virgule & mêtés *careffe* au singulier, *traits* forme un sens, quel qu'il soit.

ST. III, V. 2. Au lieu de *ces jeunes Amours*, Ménage auroit voulu que Malherbe eût dit *ces Anges nouveaux*. C'est une Expression que le Tansille lui fournissoit. Il appelle les INNOCENS, *Angioletti belli*.

P. 18. ST. II, V. 4. Le Poëte ne done que deux Sillabes à *voudriés*, suivant l'usage de son tems, où l'on faisoit une Diphtongue *d'ie* lorsqu'il étoit précédé d'une *l* ou d'une *r*, que précédoit une autre Consonne. Ainsi l'on trouve dans notre Poëte *livriés* de deux Sillabes, *quatrième* de trois, *grief* d'une seule.

* P. 21. ST. I, V. 1. J'ai mis en *tonnerres s'éclatent*, d'après 1596 & 1598.

TABLE RAISONÉE, &c. LIV. I, III. 423

Les différens Recueils ont en tonnerres éclatent, & c'est ainsi qu'ont lu Costar & Chevreau. Edit. 1730 & suivantes, en tonnerre s'éclatent. La Leçon des Recueils doit être la véritable. Celle de 1596 & 1598 pourroit être une faute d'impression; & je ne l'ai suivie, que pour n'avoir pas fait attention assés tôt que je n'ai vu nulle

part, ni dans Malherbe ni dans aucun Ecrivain de son tems, le Verbe s'éclater employé come Neutre Réci-proque, dans le sens de faire du bruit.

† P. 24. ST. II & III. Sannazar, parlant de la mort de JESUS-CHRIST, dans le Liv. I. de son Poème *De Partu Virginis*, avoit dit avant le Tanfile & Malherbe :

*Quod scelus Eois ut primum cernet ab undis
Sol indignatus, retro convertere currus
Optabit; frustra que suis luctatus habenis
Quod poterit, tandem auratos ferrugine crines
Inficiet, mæstamque diu sine lumine frontem
Ostendet terris, ut qui jam ploret ademptum
Auctorem regemque suum; quin ipsa nigranti
Fratris ab ore timens, & tanto concita cursu,
Cynthia ceruleo vultus obnubet amictu,
Avertetque oculos, lacrymasque effundet inanes.*

Sannazar avoit emprunté lui-même dans un Poème Chretien, à Lucain, ces idées, qui sont toutes païennes & qui ne devoient pas trouver place

*Segnior Oceano, quam lex æterna vocabat,
Luctificus Titan, nunquam magis æthera contra
Egit equos, currumque polo rapiente retorfit;
Defectusque pati voluit, raptæque labores
Lucis; & attraxit nubes, non pabula flammis,
Sed ne Thessalico purus luceret in orbe.*

IV. 1591 ou 1592. STANCES pour M. le Duc de Montpensier, qui demandoit en mariage Madame Catherine, Princesse de Navarre, sœur d'Henri IV. pag. 26.

E 1603, I. F 1607, I. L 1611, I. O 1618, I & II. R 1627.

HENRI DE BOURBON, Duc de Montpensier, qui, dès qu'Henri III fut mort, reconnu à la tête des Seigneurs Catholiques, Henri de Bourbon, Roi de Navarre, pour Roi de France, come étant le légitime héritier de la Courone, est celui pour qui Malherbe fit ces Stances. Je les date de 1591 ou 1592, parce que je trouve dans le *Journal de Lestoille* que pendant le Siège de Rouen, qui commença dans le mois de Novembre 1591 & fut levé vers la fin de Mars 1592, le Duc de Montpensier, en concurrence du Comte de Soissons Cousin Germain d'Henri IV, demanda Madame Catherine en mariage au Roi son Frère, qui panchoit beaucoup plus

pour le Duc que pour le Comte, que la Princesse aimoit, & qui même avoit d'elle une promesse de mariage. Le Duc de Montpensier ne se maria qu'au mois de Mai 1597; & si l'on veut, on peut dans l'intervalle de la fin de 1591 aux premiers mois de 1597 chercher une autre date pour cette Pièce. Il est certain d'ailleurs qu'avant 1595, Henri IV voulut plus d'une fois renouer le traité du mariage de sa Sœur avec le Duc de Montpensier: mais il m'a paru plus convenable de dater la Pièce du tems où le Duc fit la demande de la Princesse.

† P. 27. ST. II, V. 5 & 6. Pro-perce, Liv. II, *Eleg.* VIII, a dit

*Quod si deficiant vires, audacia certe
Laus erit: in magnis at voluisse sat est.*

* P. 28. ST. II, V. 6. J'ai préféré la leçon des Recueils à celle-ci de 1630, que l'on a suivie depuis: Me

fait par le plaisir, &c. La plus grande grande justesse de la Pensée est ce qui m'a déterminé.

V. 1596. ODE AU ROI HENRI LE GRAND;
sur la réduction de Marseille à l'obéissance de ce Roi,
sous les ordres du Duc de Guise Gouverneur de
Provence. pag. 29.

MALHERBE fit cette Ode en Provence; ou plutôt ce fragment d'Ode, car elle n'est pas achevée. MÉNAGE.

C'est ici vraisemblablement le premier essai, que Malherbe fit de son talent pour l'Ode sublime. Je ne vois pas pourquoi Ménage veut que ce ne soit, qu'un fragment. La Pièce me paroît entière; & je pense que Malherbe en étant avec raison peu content, ne la fit point présenter au Roi. C'est pour cela sans doute qu'elle ne fut imprimée pour la première fois qu'en 1630. Elle est datée par l'événement, ainsi que la suivante.

P. 30. ST. II, V. 5. Ce Parricide est Charles Cazaux, Consul de Marseille, lequel s'étant, avec Louis d'Aix, rendu maître absolu dans cette ville, avoit appelé les Espagnols à son secours, pour se maintenir contre les forces du Roi commandées par le Duc de Guise. V. 6. Cet Alcide, fils d'Alcide, est ce Duc de Guise, Fils du Balafre. V. 9. C'est à Cazaux nommé dans le second Vers, que sa tyrannie se rapporte. V. 10. Par ces mots d'un glaive de liberté, le Poète, suivant le mauvais goût de ce tems-là, fait allusion au nom de Pierre & de Farzalmi de Libertat, qui tuèrent Char-

les Cazaux, ouvrirent les portes de Marseille au Duc de Guise, & firent ainsi rentrer cette Ville sous l'autorité du Roi. Je suis tenté de croire que, lorsque Malherbe composa cette Ode, son jugement & son goût commençoient à se former; & que, sentant tout le ridicule du froid jeu de mots dont il s'agit, il ne sentit pas la Pièce publique dans le dessein de corriger à loisir ce qui le choquoit; & que depuis il abandonna ce dessein, quand il eut fait quelques-unes des autres Odes, qui lui conservent encore aujourd'hui le premier rang parmi nos Poètes Liriques.

* V. 5. Au lieu d'Il est bas, Ménage a fait imprimer en 1666 & 1689, Il est mort; ce qu'on a copié dans l'Édition de 1723. Il est certain qu'Il est mort est beaucoup mieux, qu'Il est bas; mais ce dernier est de Malherbe; & mon dessein étoit de donner, autant que je le pourrois, son véritable texte.

P. 32. ST. I, V. 10. Ces mots Un Neveu de Godefroi désignent le Duc de Guise, sorti de la Maison de Lorraine, laquelle, sans aucun fondement, prétend tirer son origine de Godefroi de Bouillon, Duc de la Basse-Lorraine.

VI. 1596. FRAGMENS D'UNE ODE AU ROI
HENRI LE GRAND, sur le même sujet que la
précédente. pag. 33.

P. 35. ST. I, V. 6. Dorie est Charles Galères d'Espagne, qui commandoit les Doria, Génois, qui commandoit les Galères d'Espagne, que Cazaux devoit introduire dans le Port de Marseille.

VII. AVANT 1597. STANCES. pag. 35.

A 1597, où le titre est CHANSON. C 1599, I, même titre. E 1603, II. F 1607, I. L 1611, I. N 1615, O 1618, I. P 1620, R 1627, S 1630.

MALHERBE, dit Ménage, apporta ces Stances de Provence à Paris quand il vint en 1605. Les Recueils de 1597, & de 1599 démentent ce fait. Au reste dans presque tous les Recueils, ainsi que dans les Éditions des Poésies de Malherbe, cette Pièce a pour titre particulier: *L'histoire de la Constance.*

* ST. I, V. 2. J'ai mis ce Vers tel qu'il est dans tous les Recueils. Ménage, qui le cite, dit que cette première leçon vaut bien la seconde. C'est la Rivière-Granier qui la fit imprimer en 1730; & depuis on a toujours lu:

Que d'un siège si long elle avoit &c. L'autorité du Recueil de 1620 m'a décidé. J'en ai dit la raison en l'annonçant. Ménage accuse la seconde leçon d'être trop figurée; & l'ancienne, que j'adopte, me paroît beaucoup meilleure, parce qu'elle est simple. Quoique Malherbe soit assés souvent très figuré dans son Stile & qu'il passe même quelquefois les bornes à cet égard, c'est bien rarement aux dépens de la netteté de la Pensée ou de l'harmonie du Vers; deux points contre lesquels la Leçon de 1630 pêche également. L'Inversion en

est dure ; & la Phrase , une place cher ce qu'elle peut signifier.
défen due d'un long siège , fait cher- † Ovide, *Amours* , Liv. II. *Eleg. XII.*

*Ite triumphales circum mea tempora lauri ;
 Vicimus , in nostro est ecce Corinna sinu.*

* P. 36. ST. II, V. 2. Remarqués , il s'imprimoit du vivant de notre Poë-
C'est la doute. Malherbe dans ses Vers te ; il est à croire qu'il y fit mètre
 & dans sa Prose fait toujours ce mot lui-même cette Pièce come il vouloit
 du Féminin. Il étoit aussi masculin qu'elle restât. C'est une raison de plus
 de son tems, puisque je trouve, *C'est le* pour justifier la liberté que j'ai prise
doute dans C 1599, E 1603, F 1607, de rétablir le second Vers de la ST. I
 L 1611, O 1618, S 1630. de cette Pièce.

* ST. IV. Elle manque dans tous † Voici la fin d'un *Sonnet* du Tasse,
 les Recueils excepté R 1627. Come *Rime diverse* , Part. I.

AH ! Non si fidi alcun , perche sereno
 Volto l'inviti , e'l sentier piano mostri ,
 Nel pelago d'amor spiegar le vele.

COSI l'infido mar placido il seno
 Scopre , e i nocchieri alletta , e poi crudele
 Gli affonda , e perde tra i scogli e i mostri.

* P. 37. ST. III. La voici telle E 1603, F 1607, L 1611, O 1618
 qu'elle est dans A 1597, C 1599, & S 1630.

QU'AUROIS-je fait aux Dieux pour avoir eu la peine
 D'attacher mon espoir à la poursuite vaine
 D'une Maîtresse ingrate , à qui mon amitié
 N'eut su faire pitié ?

† P. 37. ST. IV. Imitation de cette Stance du Bembo.

IL pregio d'onestade amaro e colto
 Da quelle Antiche poste in prose e'n rima
 E le voci che'l volgo errante e stolto
 Di peccato e disnor si gravi estima ;
 E quel longo rimbombo indi raccolto ,
 Che s'ode risonar per ogni clima ;
 Son fole di Romanzi , e sogno & ombra ;
 Che l'palme simplicette preme , e'ngombra.

* P. 38. ST. I. Dans les Recueils , sens : mais beaucoup moins bone pour
 cités à la pénultième Remarque , on les Vers , que celle qui se lit ici dans
 lit cette autre Stance meilleure pour le le Texte.

NON , non , elle a bien fait , & la Femme avifée
 Qui n'a de songes vains sa raison abusée ,
 Préférant sagement au langage l'effet,
 Fera ce qu'elle a fait.

† ST. IV. Il faut rapprocher d'ici ST. I ; & p. 283 , ST. I. En voici les
 deux autres Stances , qui sont p. 141 , originaux. Properce Liv. IV. *El. pen.*

*Magnum iter ascendo , sed dat mihi gloria vires ;
 Non juvat ex facili lecta corona jugo.*

C'est ce que Pétrone exprime plus simplement.

*Nolo quod cupio statim tenere ;
 Nec victoria mi placet parata.*

* P. 39. ST. I. Les mêmes Recueils , autrement , avec quelques différences
 déjà cités deux fois , ont cette Stance entre eux au quatrième Vers.

TOUJOURS d'un beau dessein la gloire aventureuse
 Veut avoir pour hôtesse une ame généreuse ;
 Et jamais un Guerrier aux combats étoné
 Ne se voit couronné.

V. 4. F 1607. N'eut le front, &c.
S 1630 : N'a le front, &c.

ST. II, V. 4. Tous les mêmes
Recueils : Plus heureux ne plus, &c.

VIII. AVANT 1599. STANCES. CONSOLATION
A CARITÉE. pag. 39.

D 1600, II. E 1603, I. F 1607, I. L 1611, I. N 1615.
P 1620, R 1627, S 1630.

J'AI appris de M. de Racan que Malherbe avoit apporté ce Poème de Provence. Ainsi vraisemblablement cette Caritée étoit une Dame de Provence. M. du Périer célèbre Avocat au Parlement d'Aix, que j'ai consulté là-dessus, croit avoir oui dire à son Père, l'ami familier de Malherbe, que c'étoit la Veuve d'un certain M. L'Evêque, Seigneur de S. Etienne, Gentilhomme de Provence, qui étoit une Dame de grand mérite & de grande beauté. MENAGE.

Trois Editions de cette Pièce, an-

Talis in umbrosis mitis nunc denique sylvis

Deslet Threïcium Daulias ales Ityn.

Halcyonum tales ventosa per æquora quæstus

Ad surdas tenui voce sonantur aquas.

Sic flevit Clymene, sic & Clymeneides, altè

Cum juvenis patriis excidit ictus equis.

P. 40. ST. I. Ménage dit à l'occasion de cette Stance : Volés come notre Poète se sert judicieusement de la Fable. Les Fables, come Plutarque l'a très véritablement observé, sont l'ame de la Poésie : mais il y a de l'adresse à s'en bien servir. Nous ne devons employer que celles qui sont connues de tout le monde. Ronsard, pour en avoir employé qui ne sont connues que des Savans, & qui ne se trouvent que dans des Scholiales, ... au lieu d'acquiescer la réputation de Docte, a acquis celle de Pédant. Nous ne devons pas non plus employer trop de Fables dans nos Poèmes ; & come disoit Corinna au sujet de Pindare, selon le témoignage de Plutarque, il faut les semer avec la main, & ne les pas ré-

tenir à l'année 1610, prouvent combien étoit peu fidèle la tradition de ces perſones de la vieille Cour, sur la foï desquelles Saint-Evremond a dit que Malherbe avoit composé ces Stances pour consoler la Reine Marie de Médicis de la Mort d'Henri IV, arrivée en 1610. VOIES Œuvres de S. Evrem. Ed. de Londres in-4°. T. I. Pièce intitulée : SUR la complaisance que les Femmes ont en leur beauté.

† ST. I & II. Imitation de ces Vers de l'Élégie de Pede Albinovanus à Livie, sur la mort de Drusus :

pandre avec le sac. L'Observation est utile & juste : mais il la faisoit étendre jusqu'à l'Histoire, dont il ne faut pas que les Poètes usent avec moins de précaution & de sobriété. Ce qu'ils en empruntent pour orner leurs Vers, doit être presque généralement connu, s'ils ne veulent pas courir le risque d'être intelligibles pour le plus grand nombre de leurs Lecteurs. Les Ecrivains, dont le principal but est de plaire, sont dans l'obligation de se mettre à portée d'être entendus de tout le monde ; & c'est un devoir encore plus indispensable pour les Poètes, que pour les autres Ecrivains. On ne lit des Vers que pour s'amuser, & l'on ne veut point être arrêté dans sa lecture.

* V. 1. D 1600, E 1603.

AINSI perdit tout reconfort.

* ST. II. D 1600, E 1603.

VOUS n'êtes seule en ce malheur

Qui témoignés de la douleur,

Belle & divine CARITÉE.

En toutes ames l'amitié,

Des mêmes ennuis agitée,

Sent les mêmes traits de pitié.

Ce dernier Vers est beaucoup mieux pour l'Expression, que celui que j'ai donné d'après toutes les autres Editions : mais il n'est pas si bien pour le Sens. Il faisoit dire que les amis du mort font voir autant de regret de l'avoir perdu, que Caritée en té-

moigne de douleur. C'est en corrigéant ce Vers & métant fait, au lieu de sent, ce que Malherbe a voulu dire : mais il s'est exprimé d'une manière très impropre.

* P. 41. ST. I. V. 4-6. Voici come ces Vers ont été ponctués jusqu'ici.

Et les Dieux ont gardé ce don
Si rare, que Jupiter même
Ne le fut faire à Sarpédon.

Ménage fait observer qu'il y a du premier au second de ces Vers un Enjambement ; ce qui peut être permis quelquefois. Il n'en faut pas douter pour les petits Vers. Mais ici Ménage s'est mépris, à cause de la mauvaise ponctuation. La Virgule, placée après *rare*, a fait prendre à ce Critique le *que*, qui suit *rare*, pour le Relatif du Substantif *don*. En plaçant, come j'ai fait, la Virgule après *don*, l'Enjambement disparaît, le *que*

devient Comparatif & se rapporte à *si rare*. Ce qui ne souffre aucune difficulté.

* V. 6. P. 1620 : *Ne le put*, &c.

† Il faut lire avec cette Stance trois autres qui sont p. 272, II ; p. 273, I ; & p. 274, I. Voici quelques endroits de différens Auteurs, qui peuvent avoir fourni les idées de ces quatre Stances. Dans l'*Electre* de Sophocle, Chriothémis dit à Electre, quelque chose que Chevreau traduit ainsi.

Ne pensés pas tirer du ténébreux séjour
Celui dont vous tenés le jour ;
Vos vœux sont méprisés & vos larmes sont vaines.
Consolés-vous d'un mal qu'on ne peut éviter ;
Aussi-bien ces regrets, loin d'adoucir vos peines,
Ne servent qu'à les irriter.

Sénèque, plus familier à Malherbe que Sophocle, dit dans sa *Consolation à Marcia*, ch. VI : *Si nullis plancibus defuncta revocantur ; si fors im-*

mota & in æternum fixa, nulla miseria mutatur & mors tenet quidquid abstulit, desinat dolor qui perit. Catulle, *Epigramme V.*

*Soles occidere & redire possunt ;
Nobis cum semel occidit brevis lux,
Nox est perpetua una dormienda ;*

C'est ce que le Tasse a fort bien rendu par ces trois Vers d'un *Sonnet*

qui se trouve dans la VIII. Partie de ses *Rime diverse* :

*Ahi ! Tramontare soli e tornar ponno ;
Ma s'una breve luce à noi s'ascese,
Dormiam di notte oscura eterno sonno.
Properce, Liv. II. Elég. XIII.
Dum nos fata sinunt, oculos satiemus amore ;
Nox ubi longa venit, nec reditura dies.
Albinovanus. Elég. déjà citée.*

*Supprime jam lacrymas, non est revocabilis istis
Quem semel umbrifero navita lintre tulit.*

A l'égard de la troisième des Stances que j'indique, ce que le Poète y

dit d'Hippolite est pris d'Horace, Liv. IV, *Ode VII.*

*Infernis neque enim tenebris Diana pudicum
Liberat Hippolytum.*

Pour l'Inflexibilité de Pluton, tous les Poètes en ont parlé d'après Homère, qui dit dans l'*Iliade*, Liv. IX : *De tous les Dieux celui que les hommes ont le plus en horreur, est Pluton, parce qu'il ne se laisse point sécher.*

C'est pour cela qu'Horace, Liv. II, *Ode XIV*, le nome *Illacrymabilem*, c'est-à-dire, *incapable de pleurer ; qui ne verse jamais de larmes ; qui n'est jamais attendri par les larmes des autres.*

*NON si trecenis, quorquot eunt dies,
Amice, places illacrymabilem
Plutona tauris.*

Selon le même Poète, Liv. II, *Épît. II*, les présents n'ont pas sur

ce même Dieu plus de pouvoir que les larmes.

*Quid vici profunt aut horrea, quidve Calabris
Saltibus adjecti Lucani, si metit Orcus
Grandia cum parvis, non exorabilis auro.*

428 TABLE RAISONÉE, &c. LIV. I, VIII.

Venons présentement à ce qui concerne la Stance de cette *Consolation à Carité*. On y voit deux choses prises des Anciens ; ce fleuve qu'on ne

passé pas deux fois ; & Sarpédon à qui son Pere Jupiter ne put pas accorder le droit de sortir des Enfers. 1°. Catulle dit, *Epigramme III.*

*Qui nunc it per iter tenebricosum
Illuc unde negant redire quemquam.*

Virgile rend l'idée de ce dernier Vers par un seul mot, *Enéide*, L. VI, V. 24.

*Occupat Æneas aditum, custode sepulto,
Evaditque celer ripam irremeabilis undæ.*

Stace, *Théb.* Liv. I, V. 92, a dit après Virgile :

Tænariæ limen petit irremeabile portæ.

L'idée de Virgile & de Stace est assez bien paraphrasée par le Comte

Fulvio Testi, dans une *Ode au Comte Giovan-Battista Ronchi.*

*L'onde di Stige amare
Hansi à varcar, ne dopo il guado estremo
Del crudo passegger venale è'l remo.*

C'est l'*irremeabilis* de Virgile & l'*irremeabile* de Stace, que Malherbe a voulu paraphraser par *en-deça* duquel on ne passe pas deux fois : mais cette périphrase ne rend pas le sens du terme Latin qui fait entendre que, quand une fois on a passé le Stix, on ne le repasse pas pour revenir sur la terre. Malherbe, en disant que le Destin est jaloux qu'on passe deux fois au-deça du rivage des morts, semble avoir eu dessein de dire que le Destin veut bien qu'on sorte une fois des Enfers : mais qu'il ne veut pas qu'on en sorte deux

fois. En effet pour passer deux fois au-deça du rivage blême, il faut avoir passé deux fois au-delà. La seule manière de justifier Malherbe est de dire qu'il a mis *au-deça* dans le même sens que nous mètrions *au-delà*.

2°. Dans ce que notre Poète dit de Sarpédon, il n'imité Virgile que ce qu'il fait le même usage du même fait. Dans l'*Enéide*, Liv. X, V. 407, Jupiter console Hercule de la mort prochaine du jeune Pallas, qui, dans un Combat qui se va donner, doit être tué par Turnus ; & lui dit :

*Stat sua cuique dies ; breve & irreparable tempus
Omnibus est vitæ ; sed famam extendere factis,
Hoc virtutis opus. Trojæ sub mœnibus altis
Tot nati cecidere Deùm ; quin occidit una
Sarpédon, mea progenies.*

Enfin le fond de ces différentes manières de dire la même chose se trouve

dans ces Vers de la dernière *Élégie* du Liv. IV de Propertius.

*Desine, Paule, meum lacrymis urgere sepulchrum ;
Pauditur ad nullas janua nigra preces.
Cum semel infernas intrarunt funera leges,
Non exorato stant adamante viæ.*

* P. 41. ST. II, V. 2. D 1600, E 1603 : *Trompant votre beau* &c. Dans

ces deux Editions cette Stance, est suivie de celle-ci, qui finit la Pièce.

QUELLE injustice faites-vous
Aux ieux que vous aurés si doux
Quand vos orages seront calmes,
De refuser de les guérir,
Et ne les apprêter aux palmes
Qu'ils brûlent de vous acquérir.

Cela ne vaut absolument rien & Malherbe avoit trop de sens & de goût pour ne s'en pas appercevoir. Il devoit sentir aussi que sa Pièce étoit très imparfaite ; & que, s'agissant de consoler une jeune Veuve de la mort de son Mari, c'étoit faire assez peu de chose que de lui proposer l'exemple

de deux Reines aussi malheureuses qu'elle ; de lui parler de la nécessité de mourir, & de l'inutilité des larmes qui ne rendent point la vie à ceux que l'on pleure ; de la rappeler à des principes de Raïson, à des vues de Religion ou de Morale. Malherbe étoit assez Philosophe pour ne

Nous ignorons qu'il faut parler au Cœur de ce qui peut l'intéresser le plus ; & que rien n'intéresse plus les Femmes que les droits de leur beauté. C'est d'après de pareilles réflexions que, pour donner à cette Pièce un plan raisonnable & philosophique, il prit le parti de faire des changemens à la Stance, que l'on vient de lire ; de la déplacer & d'en faire la douzième au lieu de la septième qu'elle étoit ; enfin d'ajouter six autres Stan-

ces, qui roulent toutes sur l'intérêt qu'une jeune Veuve a de s'occuper du soin de la conservation de ses appas. C'est par là que ce petit Ouvrage est devenu l'une de ses meilleures Pièces. Il fut imprimé pour la première fois tel que nous l'avons, à quelques fautes d'impression près, dans E 1607.

† P. 42. ST. I. Albinovanus dit dans la même *Élégie*, que j'ai déjà citée :

*Quò raperis laniata comas ? similisque furenti
Quò ruis ? Attonitè quid petis ora manu ?*

* ST. 3, V. 2. J'ai restitué *changés* d'après toutes les Editions antérieures à 1666, où Ménage avoit mis *quittés* que l'on a copié depuis.

† P. 43. ST. III. Le fonds de cette Stance & de la quatrième de la p. 252. appartient à différens Poètes. Tibulle, Liv. I. *Élég.* X.

*At tu dum primi floret tibi temporis ætas,
Uttere ; non tardo labitur illa pede.
Properce. Liv. IV, Élégie V.*

*Dum vernat sanguis, dum rugis integer annus ;
Uttere ; ne quis eat liber amore dies.*

*Vidi ego odorati victura rosaria Pæsti
Sub matutino costâ jacere noto.
Sénèque, Hippol. Act. II. Sc. II.
Perdere est dignus bona*

*Qui nescit uti. . . .
Ætate fruere ; mobili cursu fugit.
Nunc facile pectus ; grata nunc juveni Venus ;
Exulter animus. Cur toro viduo jaces ?
Tristem juventam solve, nunc luxus rape,
Effunde habenas ; optimos vitæ dies
Esfluere prohibe.*

Chœur du même Acte.

*Res est forma fugax. Quis sapiens bono
Confidat fragili ? Dum licet, utere.*

Le Tasse, *Jérusalem délivrée*, Chant XVI, St. XIV.

DEH ! mira (egli cantò) spuntar la rosa.

COSÌ trapassa al trapassar d'un giorno
*De la vita mortale il fiore, e'l verde.
Nè perche faccia in dietro april ritorno,
Si rinfiora ella mai, nè si rinverde ;
Cogliam d'amor la rosa, in sùl mattino adorno
Di questo dì, che tosto il seren perde :
Cogliam d'amor la rosa, amiamo or quando
Esser si puote riamato amando.*

Girolamo Gratiani, *Conquête de Grenade*, Ch. VIII, St. 42.

CONTEMPLATE, ammirate il sol, che nasce.

TALE è la nostra vita, e in un momento
*Con la rota fatal girano gli anni,
Ne può, ben che rinasca, il sol già spento
Ristorar de l'età l'injurie, e i danni.
Copre il volto di rughe, il crin d'argento
La vecchiezza, e nel cor semina affanni ;
E in van finto color, le guancie adorna ;*

430 TABLE RAISONÉE, &c. LIV. I, VIII.

*Gioventù, che fuggi, mai più non torna,
L'oziosa beltà perde suo vanto,
Van gli anni à volo, e per girar di lustri
Cagiono i marmi al fin, non che i ligustri.
Fulvio Testi, Ode à Cinzia.*

UN ben che tosto manca, un don che fugge
E quel fragil tuo fior di giovinezza.
*Importuna vecchiezza
E rose, e gigli in un momento adugge;
Cangeran qualità le guancie e'l crine,
Quello si fara d'or, questo di brine.*
S'A te dunque benigno il ciel concessè?
*Prezioso tesor, perche il trascuri.
Ecco pender maturi
Dal tronco i pomi, e biondeggiar le messe;
E tu folle vorrei pria che raccorli,
Del tempo à l'ire inutilmente esporli.*

IX. AVANT 1599. STANCES. pag. 44.

D 1600, II; Titre CHANSON. E 1603, I. F 1607, II.
L 1611, I. O 1618, I & II. S 1630.

Si je date cette Pièce avant 1599, c'est parce que le Recueil, que je cite le premier, est daté de cette année dans quelques exemplaires, ainsi que je l'ai dit, en commençant.

ST. I, V. 1 & 2. Cette ame incertaine qui a son flux & reflux, m'a fait souvenir d'abord, dit Chevreau, de la *Métempsychose de Pythagore*, que Tertullien nome *reciprocationem ani-*

marum in corpora, après Platon qui avoit nomé *reciprocation le flux & le reflux de la mer*. Je fais bien que *M. de Malherbe* ne visoit pas-là; mais je fais bien aussi qu'il ne dit pas nettement ce qu'il veut dire. En effet cette manière de s'exprimer Votre ame incertaine a son flux & son reflux come l'Océan; n'est pas moins obscure que cette autre (ci p. 173, ST. II.):

LES voici de retour ces astres adorables,
Où prend mon Océan son flux & son reflux;

quoiqu'on devine qu'il a voulu représenter un esprit irrésolu dans les deux premiers Vers; & marquer dans les seconds la joie, que le retour d'une Maîtresse peut causer à un Amant qui ne pouvoit se consoler de sa longue absence.

ST. I, V. 1. D 1600, E 1603, O 1618, I. *Beauté, mon cher souci*; ce qui me paroît meilleur, que *Beauté, mon beau souci*.

* V. 6. Les mêmes: *Où je me résoudrai de ne la &c.*

* P. 44. ST. II, V. 3. Les mêmes, *Mais, en me retenant &c.*

* P. 45. ST. I, V. 4. F 1607, O 1618, II. *Où s'il vous en souviens &c.* Cet *Où* me paroît mieux que l'*Et* qui le remplace.

* ST. II, V. 1 & 2. D 1600; F 1607; O 1618, II; où *cas* dans le premier Vers est sans doute une faute d'impression.

J'avois toujours fait cas, aimant chose si haute,
De ne m'en départir jusques à mon trépas.

X. AVANT 1599. STANCES. CONSOLATION
A M. DU PÉRIER. pag. 45.

F 1607, I. L 1611, I. N 1615. O 1618, I. P 1620. R 1627.

LES Editions des Œuvres de Malherbe ajoutent au Titre: *Gentilhomme d'Aix en Provence, sur la mort de sa fille.*

Ce *M. du Périer*, qui avoit nom François, étoit un *Gentilhomme de Provence*, come il est ici qualifié & un des plus beaux esprits de son tems.

Il étoit Fils de Laurent du Périer, Avocat au Parlement d'Aix, & Petit-Fils de Gaspar du Périer, Conseiller au même Parlement; lequel étoit Frère de Jacques du Périer, Chevalier de Rhodé, qui fut tué au siège de Rhodé, come nous l'apprenons de l'Histoire de Provence de NOSTRADAMUS, & du Martirologe de l'ordre de S. Jean de Jérusalem compilé par GOUSSAINCOURT. Mademoiselle du Périer, sur la mort de laquelle Malherbe fit ces Vers, come en furent aussi tous les beaux esprits de Provence, & François du Périer lui-même, s'appelloit Marguerite. Ce François du Périer a laissé un Fils, appelé Scipion, qui est encore présentement vivant & qui est aujourd'hui (1666) un des plus célèbres Avocats, non seulement de la Ville d'Aix, mais de toute la France. . . . J'apprens de l'Histoire de la Ville de Marseille, que lorsque Malherbe présenta en 1600 en la Ville de Marseille son ODE à MARIE DE MEDICIS, ce fut notre François du Périer qui le présenta à Marie de Medicis. MEN.

Il est certain que Malherbe fit cette Pièce en Provence: mais n'ayant pu découvrir en quel tems, j'avois pris le parti de la dater avant 1605. Je fis la date que je lui donne ici, de feu P. Bougerel de l'Oratoire, le Provençal le mieux instruit qui fut jamais de tout ce qui peut concerner les Hommes illustres de sa Province, & de qui nous avons une Vie de Charles du Périer nommé ci-dessus. Par la combinaison de divers endroits des Poésies de ce La Roque de qui j'ai parlé

plus haut à l'occasion des Larmes de S. Pierre, j'avois trouvé que cette Consolation à M. du Périer pouvoit être antérieure à 1597. Je communiquai cette idée au P. Bougerel, qui fit difficulté de l'adopter: mais qui me dit en même tems qu'il croioit être sur que la Pièce avoit été faite avant 1599. Il n'avoit point la date de la mort de la jeune Marguerite du Périer: mais sur quelques faits dont il me parla, son opinion me parut assez fondée pour que je pusse m'y tenir.

Dans toutes les Editions que j'ai marquées ci-dessus, la Pièce est telle que dans les Editions des Poésies de Malherbe: mais il ne l'avoit pas fait d'abord aussi parfaite. M. HUET en avoit une copie manuscrite, qu'il avoit reçue le 8 de Janvier 1705 d'un P. MARTIN, Cordelier d'Aix, & que ce Religieux avoit faite sur une première Edition en Feuille volante, que nous ne connoissons point & qui peut être actuellement n'existe nulle part. Ce Prélat en avoit transporté les différences à la marge de son exemplaire de l'Édition de 1666. Cet exemplaire & la Copie du P. Martin sont conservés dans la Bibliothèque de M. Huet à la Maison Professe des Jésuites; & je dois la communication de l'un & de l'autre à la politesse de R. P. GRIFFET, chargé de la garde de cette Bibliothèque. Toutes les Variations que je vais rapporter, sont uniquement tirées de cette Copie du P. Martin; & je me dispenserai de la citer.

* ST. I.

TA douleur, Cléophon, sera donc incurable
Et les sages discours
Qu'apporte à l'adoucir un ami secourable
L'enagrisissent toujours.

* P. 46. ST. II.

J'AI su de son esprit la beauté naturelle;
Et si par du mépris
Je voulois t'empêcher de soupirer pour elle,
Je serois mal appris.

Cette Stance étoit suivie de celle-ci dont l'Auteur apparemment ne put pas corriger la mauvaise rime de *mœurs* & *mœurs*, qui se prononce *murs*.

NUL autre plus que moi n'a fait cas de sa perte
Pour avoir vu ses mœurs,
Avec étonnement qu'une saison si verte
Portât des fruits si meurs.

* P. 46. ST. III.

MAIS elle étoit du monde, où les plus belles choses
Font le moins de séjour,
Et ne pouvoit rosète être mieux que les roses
Qui ne vivent qu'un jour.

† Malherbe a pu prendre l'idée du commencement de cette Stance & de

* E e

celle qui la précède dans le Texte, de celle qui la précède dans le Texte, de cet endroit de l'Élégie qu'Albinovanus adresse à Livie sur la mort de Drusus.

*Maximus ille quidem juvenum, spes publica vixit.....
Sed mortalis erat,*

* P. 47. ST. II, V. 1. NON, non, mon Cléophon, &c.

ST. III. V. 3 & 4. 1°. L'Auteur y parle des mérites de Tithon & d'Archémore : mais dans le V. 1, il parle des ans de Tithon, & dans la Stance précédente, il s'agit d'âge. Il falloit donc dire que Pluton ne met point de différence entre l'âge de Tithon & celui d'Archémore, & non pas qu'il égale leurs mérites. 2°. On peut reprendre le Poète d'avoir parlé d'Archémore. L'Histoire de ce jeune Enfant n'est pas allés connue pour que en fasse usage dans des Vers. LICURGUE, Roi de Némée, dit Ménage, eut un Fils, nommé Opheltès, qu'il donna à Hyppile pour l'élever. Les sept Princes Grecs, qui alloient assié-

ger Thèbes, passant par la Némée, & rencontrant Hyppile qui tenoit entre ses bras le petit Opheltès, la prièrent de leur montrer quelque fontaine ou quelque ruisseau pour faire boire leur Armée qui mourroit de soif. Elle les mena vers une fontaine ; & afin de marcher plus commodément, elle laissa son nourisson sur l'herbe. Cependant un Serpent mordit Opheltès, qui mourut à l'instant de cette morsure. Licurgue, imputant la mort de son Fils à Hyppile, la voulut faire mourir. Les Princes Grecs, qui étoient cause de cet accident, l'en empêchèrent ; & pour consoler Licurgue, ils instituèrent les Jeux Némées en l'honneur d'Opheltès, qu'ils surnommèrent ARCHÉMORE.
† Horace, Liv. I, Ode XXVII.

*Occidit & Pelopis genitor, conviva Deorum,
Tithonusque remotus in auras.*

* ST. III, V. 2. Ains sage, &c.

JE fais que la nature a fait cette coutume.

* V. 3. Versant son amertume.

ST. II. V. 3 & 4. On doit passer au dernier Vers, en faveur de sa naïveté,

ce qu'il paroît avoir d'un peu plat. Pour le tour des deux Vers Malherbe s'en sert ailleurs, en disant :

Et même les Vipères

Y piqueront sans nuire ou n'y piqueront pas.

† Guarini, Pastor fido Act. IV, Sc. V.

Ben duro cor avrebbe, o non avrebbe.

Più tosto cor.

* Même Stance.

MAIS lorsque la blessure est en lieu si sensible ;

Il faut que de tout point

L'home cesse d'être home & n'ait rien de passible ;

S'il ne s'en émeut point.

* P. 48. ST. III, V. 1. Mais sans se consoler. V. 3. pour une vaine gloire.

P. 49. ST. I, II & III. L'intelligence de ces Stances dépend de deux faits. L'un est que François Dauphin de France, Fils aîné de François I, mourut empoisonné le 28 de Février 1536, âgé de 18 ans ; & que l'on crut avoir de fortes raisons d'attribuer la cause d'une mort si prématurée à la Cour de Madrid, qui redoutoit les talens que ce jeune Prince faisoit voir pour la guerre. Le second

fait est qu'en 1536 Charlesquint fit une irruption en Provence, que son armée s'y détruisit & qu'il fut trop heureux de faire l'année d'après une trêve de quelques mois, qui fut suivie en 1538 d'une autre trêve pour dix ans.

* ST. I, V. 3. Sembloit d'un si grand coup, &c. V. 4. N'eussent jamais fin.

* P. 50. ST. I, V. 1. Non qu'il ne me soit mal, &c.

* ST. II.

LA Mort d'un coup fatal toute chose moissonne ;

Et l'arrêt souverain,

Qui veut que sa rigueur ne connoisse personne,

Est écrit en airain.

ST. III. Cette Stance si belle, si généralement applaudie, & que tout le monde fait par cœur, essuia dans le tems la critique d'Honoré d'Urfé.

Cet Home célèbre prétendoit, dit Ménage, que l'oposition du Pauvre aux Rois n'étoit pas juste ; & qu'après avoir dit que le Pauvre dans la caba-

ne étoit sujet à la mort, il falloit dire que les Rois dans leur Louvre y étoient aussi sujets. *M. d'Urfé*, continue *Ménage*, n'avoit pas raison. Les grands Poètes n'affectent point, mais ils évitent ces petites Antithèses, qui tiennent plus de l'artifice étudié que du naturel libre. La Critique étoit juste & la réponse est bonne, parce que dans les traits qui tendent au sublime, & qui sont come des éclairs de Génie, on n'exige pas une précision si rigoureuse. C'est par la même raison qu'on ne doit pas imputer à cette Stance si véritablement belle un défaut dans l'expression grammaticale, qui ne se fait

sentir que lorsqu'on y fait attention. Dans ces mots du V. 4, *N'en défend point nos Rois*, la Particule *en* se rapporte grammaticalement à *ses loix* du V. 2; & la seconde Phrase de la Stance veut dire, *La Garde qui veille aux barrières du Louvre ne défend point nos Rois des loix de la Mort*. Qu'est-ce que *défendre quelqu'un des loix d'un autre*? Mais par la force du sens, ce n'est point véritablement à *ses loix* que se rapporte *en*: mais à *la mort* nommée dans la Stance précédente. Le sens se présente sans peine, & la Phrase est à l'abri de la critique. † *Horace*.

*Pallida mors æquo pulsat pede Pauperum tabernas
Regumque turres, ó beate Sexti.*

Le quel vaut mieux de l'original ou de la copie. C'est une question faite depuis long-tems. *Balzac* panche à donner la préférence à *Malherbe*. Le *P. Bouhours* dit que le tour du Poète Latin est plus figuré & plus vif; celui du Poète François plus naturel & plus fin; & qu'il y a de la noblesse dans

l'un & dans l'autre. Sans adopter ni réfuter ce jugement, je me contenterai de dire que le Latin n'offre qu'une Image dessinée avec force. Le François en offre deux. L'une charme par sa simplicité, l'autre frappe par sa grandeur.

* ST. IV. V. 4. *De nous* mètre, &c.

XI. 1600. ODE A LA REINE MARIE DE MEDICIS,
sur sa bienvenue en France, présentée à Aix, l'année

1600. pag. 51.

E 1603, I. F 1607, I. L 1611, I. N 1615, O 1618, I & II.

P 1620. R 1627. S 1630.

J'APPRENS du PERRONIANA... que le Cardinal du Perron estimoit extraordinairement cette Ode; & j'ai appris de *M. de Racan* que ce fut particulièrement à l'occasion de cette Ode que ce grand Prélat commença à estimer notre Poète. En effet elle est parfaitement belle. Elle fut faite en 1600 & à la réserve de deux ou trois mots, il n'y a rien qui ne soit encore aujourd'hui (1666) à la mode, & dans toute la justesse de nos réglés. Tous les autres Vers François de ce tems-là sont plutôt Gothiques que François. MEN.

Cette Ode, toute imparfaite qu'elle étoit d'abord & toute imparfaite qu'elle est encore, malgré le grand nombre de corrections que l'Auteur y fit en différens tems, est le premier Ouvrage où *Malherbe* se montre véritablement Poète. Elle est pleine de traits de Génie. Elle brille par l'invention & par l'abondance des Pensées & des Images. La Versification en est noble, grande & soutenue. L'Elocution en est brillante, élevée, & quelquefois sublime. Les hardiesses du Poète lui font honneur, quoiqu'elles ne soient pas toutes également heureuses; & le

grand nombre des défauts de cette Pièce offusque assez foiblement le nombre encore plus grand de ses beautés.

ST. I, V. 1 & 2. L'Auteur de l'*Astrée* blâmoit notre Poète d'avoir exhorté les Peuples à se couronner de toutes les fleurs que la terre produit. Il se fendoit sur ce que la Reine étoit arrivée à Marseille au mois de Novembre, tems où la terre n'est plus couverte de fleurs. Sans examiner si la remarque est bien vraie pour la Provence, on peut assurer hardiment que la critique d'*Honoré d'Urfé* n'est qu'une chicane. L'Enthousiasme rapproche au Poète les objets, & lui fait d'un seul regard embrasser toute la terre. Come elle n'est jamais en même tems dépouillée par tout de fleurs, le Poète a raison d'inviter les Peuples à se mètre sur la tête toutes les fleurs que la terre a. Le même Enthousiasme lui fait souhaiter tout de suite que les deux bords de la terre voient luire les fleurs, temoins de la joie des Peuples. Rien là ne passe les bornes que la raison prescrit à la Poésie sur l'usage des Hyperboles.

* V. 5-8. E 1603; F 1607; L 1611; O 1618, I & II.

Que les flammes aillent aux nues;
Que le bal empêche les rues,

E e ij

Et dans l'oubli soient noïés
Tant de pitoyables orages.

P. 52. ST. I, V. 8. Remarqués étude du masculin,

* *V. 1-4. E 1603 ; O 1618, II.*

A CE coup sera dissipée
L'attente qu'avoient nos mutins,
Qu'ils retremperaient leur épée
Aux parricides intestins.

Ces parricides intestins sont certainement une faute de Copiste ou d'Imprimeur : mais je n'ai pu deviner ce que Malherbe avoit mis à la place.

* *V. 5. E 1603 ; O 1618, II ; L 1611 ; S 1630. A la honte des Prophéties. V. 8 E 1603 ; O 1618, II. De qui le cerveau s'alembique.*

* *ST. II. V. 3 & 4. E 1663 ;*

F 1607 ; O 1618, II ; L 1611 ; S 1630. D'un loïal & Saint Himénée fait épouse de &c.

* *P. 53. ST. I, V. 3 & 4. E 1603 ; O 1618, II. Elle va pompeuse....*

Se faire voir à quelque, &c. † V. 5-8. Horace, dans la cinquième Ode du Livre second dit, en parlant de Lalagé :

*Albo sic humero nitens,
Ut pura nocturno renidet
Luna mari.*

Sénèque, Hippol. AG. II. Chœur.
*Pulchrior tanto tua forma lucet,
Clarius quanto micat orbe pleno
Cum suos ignes incunte cornu
Junxit, & curru properante pernox,
Exerit vultus rubicunda Phæbe.*

Stace, Liv. II. des *Silves*, Poème sur la mort de Piletus, V. 34.

*Illius unus
Ante decor, quantum procedit clara minores
Luna faces, quantumque alios premit Hesperus ignes.*

Je même, au troisième Livre de *l'Épithalame de Stella & de Violantes Silves*, fait dire par Vénus dans *silla*, V. 115,

*Latias metire quid ultra
Emineat matres, quantum Latonia Nymphas
Virgo premit, quantumque egomet Nereidas exto.*

* *P. 53. ST. II. V. 1. E 1603 ; O 1618, II.*

L'antique sceptre de sa race.

* *P. 54. ST. I. E 1603 ; O 1618, II.*

QUANTESFOIS, lorsque sur les ondes
Elle flotoit en ses vaisseaux,
Neptune après ses tresses blondes
Attentif courut sur les eaux ?
Et quantesfois en sa pensée
Que l'amour avoit offensée,
Si l'honneur de la Roïauté
Ne l'eût fait celer son martire ;
Eût-il voulu de son empire
Faire échange à certe Beauté ?

Il ne subsiste aujourd'hui de cette Stance que les *V. 1, 9 & 10. Quantesfois* est un vieux mot qui signifie *combien de fois*. *F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I. V. 1-3. come ici dans notre Texte. V. 4. Soupira du feu qu'il sentoit. V. 5-7. come ci-dessus, V. 8.*

Ne l'eût fait sage en son&c.

S. 1630. V. 1-4. come notre Texte. V. 5-8. come ci-dessus, V. 9 & 10. come notre Texte.

ST. II. V. 3 & 4. E 1603 ; F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I & II. Par un sampète... Il a pensé le &c.

* P. 55. ST. I. Elle se trouve pour la première fois dans N. 1615, suivie par P. 1620 & R. 1627 : mais elle manque dans les autres Recueils postérieurs à 1615.

* ST. II. V. 1. E 1603 ; O 1618, II. O *belle & divine*, &c. F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I ; S 1630 : O *toute divine*, &c. V. 7-10. E 1603 ; O 1618, II.

Quel ingrat ne baisera pas,
S'il n'a la raison empêchée,
La terre qui sera touchée
Des belles marques de vos pas ?

F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I ; S 1630.

Quel orgueil n'estimera pas
Sa peine assés récompensée,
S'il baise la terre pressée
Des belles marques de vos pas ?

* P. 56. ST. I, V. 3. Toutes les anciennes Editions, excepté N 1615. Nos guerres civiles.

* Ibid. V. 5 & 6. E 1603 ; F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I & II ; S 1630.

O ! Que Jaffe & Tir en leurs rives
Auront de Sultanes captives !

† V. 7-10 Imitation de Catulle, qui dans son Poème des Noces de Thésis

& de Pelée dit, en en parlant d'Achille :

*Illius egregias virtutes, claraque facta
Sæpe fæbuntur gnatorum in funere matres.*

V. 8 & 9. Come on ne sauroit dire la vaillance d'un courage ni la vaillance d'une lance, Patru, l'un de nos Ecrivains les plus corrects & de nos

Critiques les plus judicieux, auroit souhaité que Malherbe eût ainsi tourné les deux Vers qui sont l'objet de cette Remarque.

En pleurant, diront sa vaillance
Et les coups mortels de sa lance.

P. 57. ST. II. V. 2-4. Les Expressions *amolli par vos appas & la fureur qui l'emporte sans bride à chercher*, &c, gâtent un peu cette Stance d'ailleurs très belle. Il faut faire attention que c'est une Reine à qui Malherbe parle d'un grand Roi dont elle devient la Femme. Outre qu'amolli ne me plaît pas pour la raison que vous pourés deviner d'abord (dit Chevreau), cette bride est une vilaine chose pour un grand Roi ; & nous sommes trop respectueux & trop retenus en France, pour y donner une bride aux Rois & aux Princes. On ne sauroit jamais éviter avec trop de superstition des Figures qui laissent une vilaine idée dans l'esprit. Ce n'est pas seulement parce qu'amolli présente une idée indécente, qu'il est condamnable. En attendant qu'il naisse un Dauphin qui portera la guerre aux extrémités de la terre, Malherbe veut qu'Henri IV, enivré des appas de la Reine, perde cette fureur guerrière qui, sans que rien pût la retenir, le portoit sans cesse à chercher la mort dans les combats. On sent que le mot *amolli* ne peut jamais avoir place dans l'expression de ces Idées. Il est ici dans le sens de *tranquillisé*, de *calmé*, d'*adouci* qui n'y signifieroient pas grand'chose. A l'égard de *bride* ce terme est bas. Frein

ne le seroit pas dans la même place. Pur caprice de l'Usage.

V. 5 & 6. C'est une hardiesse très lyrique & même sublime, que *cette valeur dont l'honneur est l'Euristhée*. Le seul nom d'*Euristhée*, amené par celui d'*Alcide* qui se trouve dans le V. 1, renferme une comparaison noble & grande, qui met Henri IV au dessus d'Hercule. J'ai fait valoir tous les avantages de ce trait hardi : mais il ne faut pas dissimuler que la Comparaison manque de justesse en un point. Euristhée, servant la haine de Junon, n'exposoit Hercule aux plus grands dangers qu'à dessein de l'y faire périr. L'honneur n'exposoit la valeur d'Henri IV à tous les dangers de la guerre, que pour augmenter la gloire & la puissance de ce Monarque.

* V. 2 & 3. Anciennes Editions excepté N 1615, & O 1620 : la fureur qui le guide à la recherche du &c.

P. 58. ST. I, V. 8. L'idée de ce Vers est encore plus hardie que celle qui fait de l'honneur ; l'*Euristhée de la valeur* ; & quoiqu'ici l'Idée & l'Expression aient quelque chose de bizarre, elles sont l'une & l'autre le fruit d'un enthousiasme qui n'est guère moins audacieux que celui de Pindare. C'est dommage qu'un emportement qui peut paroître véritablement lyri-

que, puisse être soupçonné de n'avoir eu pour cause que le besoin de la Rime.

* V. 9 & 10. Anc. Edit. excepté N 1615 & P 1620 : *A quoi doit-il penser qu'à vivre, vous jouir & se réjouir.* Ces derniers mots présentoient une Idée peut-être un peu trop gaillarde pour l'Ode sublime, & trop peu respectueuse pour une Reine. La correction est exemte de ces défauts : mais il n'est pas sur que ce qu'elle dit

passât aujourd'hui dans ce genre de Poësie. L'Idée & le Terme de *se réjouir* ont quelque chose de trivial.

ST. II. V. 10. Ménage avoit raison de souhaiter que Malherbe eût dit : *Qu'il les cueille dans votre sein.*

P. 59. ST. I. Il y a dans toute cette Stance, ainsi que dans la précédente, un fond de gaillardise, qui paroîtroit sans doute aujourd'hui peu conforme au respect que la Majesté Roïale semble exiger.

* V. 1-4. E 1603 ; O 1618, II.

C'EST là qu'il faut qu'à son génie
Faisant inventer des plaisirs,
Il s'entretiène, & ne se nie
Rien qu'imaginent ses désirs.

* ST. II. Ancien. Edit. excepté N 1615, P 1620 & R 1627.

MAIS d'aller plus à ces batailles,
Où tone l'horreur des enfers,
Et lutter contre des murailles
D'où pleuvent les feux & les fers,
Puisqu'il fait qu'en ses destinées
Les nôtres seront terminées,
Et qu'en lui seul est réservé
Notre bien & notre dommage,
N'est-ce pas chercher le naufrage
D'un vaisseau qu'il en a sauvé.

† V. 4. Malherbe dans cette Stance fait pleuvoir les feux & les fers ; & dans celle qui la remplace il fait pleuvoir la flûme & le fer. Il fait ailleurs (p. 79. ST. I.) pleuvoir des

tempêtes. Il avoit trouvé dans l'Antiquité les originaux de ces images. Il est dit dans le Pseaume XI, que Dieu dans sa colère *pluet super impios ignem & sulphur.*

Pacuvius

Sagittis, plumbo & Saxis grandinat.

Ennius.

Hastati spargunt hastas, sit ferreus imber.

Lucrece, Liv. VI :

Nunc ratio quæ sit, per fauces montis ut Ætnæ

Expirent ignes interdum turbine tanto

Expediam, neque enim media de clade coorta

Flammæ tempestas, &c.

Virgile, *Enéide*, Liv. II. V. 283.

It, toto turbida cælo

Tempestas telorum, ac ferrens ingruit imber.

Tertullien, *De Pallio*, Ch. II, *impietas ignium meruit imbres.*

parlant de Sodome & de Gomorre consumées par le feu du Ciel, dit : Claudien, Poëme sur le VIe. Consulat d'Honorius.

Flammeus imber in hostem

Decidit.

Prudence dans le *Martire de S. Etiène.*

Primus inquit Stephanus mercedem sanguinis, imbre

Afflictus lapidum.

Le même, ou quiconque est l'Auteur du Manuel de l'Ancien & du Nouveau Testament, dit en parlant de la Patience :

Fortis ad omnes

Telorum nimbos.

Et jaculorum

Nube supervacua lassaverat irrita dextram.

Pétrarque dit quelque part :

Fiamma dal Ciel sù le tue treccie piova.

Le Comte Boiardo , *Orlando innamorato*, Ch. XV, ST. XLI.

Hor si commincia la bataglia dura

E di più speffi colpi la tempesta.

Le Tasse, *Jérusal. déliv.* Ch. VIII, ST. XVII.

E intorno un bosco habbian d'haste, e di spade,

E sovra noi di strali un nembo cade.

Girolamo Gratiani, *Conquête de Grenade*, Ch. I, ST. LVII

Già di strali atra nube il cielo oscura,

Onde pioggia scorga di sangue humano.

Trois Stances plus bas.

Piomba d'horrida calce ardente pioggia

Sù la gente Christiana, & piomba ancora

Di bitume, e di sulpho in varie foggia

Fiamma, che dilatata arde, e divora.

Cet Auteur emploie la même Image en divers autres endroits du même Poème. On trouve chés les Poètes des Pluies de fleurs, de roses, de graces & de vertus, de cheveux, de faveurs, de lumière, de peur, de baisers, de plaintes; des Nuages de chagrins; des Nées de témoins. Cette dernière Expression est dans l'Épître aux Hébreux. Virgile parle quelque part d'un Nuage ou d'un Orage de Fantassins, *Insequitur peditum nimbus*. On sent que ces différentes Images ne sont pas toutes également bones. Aussi la plupart appartiènt-elles à des Poètes Italiens, que le Bon-sens & le Goût nous défendent de prendre en tout pour modèes.

P. 60. St. I, V. 5 & 6. En disant que la Mère d'Achille ajouta la force des charmes aux armes de ce Héros, le Poète fait de Thétis une Magicienne qui revêtit son Fils d'armes enchantées, ou, come parloient nos vieux Romanciers, d'armes fées. On ne pouvoit pas faire entendre plus maladroitement que Thétis avoit rendu son Fils invulnérable, en le plongeant dans l'eau du Sux; & ce n'étoit pas une chose aisée à dire en deux petits Vers, come on le va voir par les vains efforts que Malherbe à faits pour y parvenir.

V. 8-10. Quand il dit que la trame d'Achille fut coupée par l'Épée la moins redoutable qui fût parmi ses Ennemis, il semble s'écarter de ce qu'il y a de plus connu dans la Fable. Achille mourut de la blessure que Paris lui fit d'un coup de flèche au talon, la seule partie du corps où ce Héros ne fût pas invulnérable. Voilà l'opinion la plus commune. Hygin & Dictis de Crète disent qu'Achille fut tué par Paris à coup de poignard. D'autres le font mourir de diverses autres manières. C'est tout ce que Ménage a pu dire pour justifier Malherbe: mais il étoit plus simple de convenir qu'ici le Poète ne faisoit aucune allusion à la manière dont Achille avoit perdu la vie; & que par une Périphrase poétique il avoit seulement voulu dire que ce Héros avoit été tué par le Guerrier le moins redoutable qui fût parmi les Troiens. Il a dit la moins redoutable Épée par une sorte Figure, dont les exemples ne sont rares ni chés les Anciens ni chés les Modernes. Au reste cette Expression figurée l'Épée, que le Poète ennoblit par l'Épithète de redoutable auroit sans doute peine à passer aujourd'hui, que l'on dit d'un homme qui se bat bien, *c'est une bonne épée*.

* V. 5-10. E 1603; O 1618, II.

Bien que sa peau fût estimée
 Dans un fleuve si bien charmée
 Que nulle sorte de périls
 Ne lui pût oncques faire brèche,
 Ne chut-il pas d'une flèche
 Dans les embûches de Paris?

F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I ; S 1630.

Bien que par les charmes d'un fleuve
On le crût si bien à l'épreuve
Que nulle sorte de périls
A sa peau ne pût faire brèche.
Ne chut-il pas, &c.

P. 61. St. I. Il s'agit dans cette Stance de la Guerre de Savoie commencée en 1600, pour faire restituer le Marquisat de Saluces, dont le Duc de Savoie

s'étoit emparé dès 1598, & dont Carmagnole est la Capitale.

* V. 5 & 6. E 1603 ; F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I & II ; S 1630.

Et l'appelle à venger l'injure
Que lui fait un voisin parjure.

* V. 9 & 10. E 1603 ; F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I & II.

Ceux qui l'aient soient toujours blêmes
Cependant qu'il tente lui-mêmes.

* V. 9 S 1630 : Ceux qu'il aime &c.

St. II, V. 6-10. Le Poète fait allusion aux François qui, pendant cette année faisoient la guerre en Savoie dans l'Armée que le Marechal de Lesdiguières commandoit sous Henri IV lui-même : mais cette allusion n'a guère de justesse. A la bonne heure que les Montagnes de Savoie soient représentées par les Dieux : mais les François qui portoient la guerre dans ces Montagnes pour se faire rendre un patrimoine de la Couronne, n'ont aucune ressemblance avec Encélade & les autres Géans qui vouloient chasser du Ciel Jupiter & les autres Dieux.

* V. 4. N 1615 ; P 1620 ; R 1627 & toutes les Editions des Poésies de notre Auteur : En la prison, j'ai cru que pour remettre Ma herbe dans la règle de notre Grammaire qui veut que la Préposition dans se place devant les Articles le, la, les, & la Préposition en devant des Noms sans Article, il m'étoit permis de prendre la leçon de tous les autres Recueils, laquelle est certainement de Malherbe. Dans le dernier Vers de la Stance suivante j'ai laissé subsister en l'Eridan, parce que je l'ai trouvé par tout.

P. 62. St. II, V. 1-4. Il parle du siège de Nice fait en 1543 du côté de la terre par le Comte d'Enguien avec l'Armée François, & du côté de la

mer par une Flotte Turque que Barberousse commandoit Philippe Doria, Génois, qui commandoit la Flote de Charlesquint, le fit lever.

V. 5-7. Il s'agit du Duc de Guise, dont il est parlé plu haut ; & le Poète fait entendre que Nice appartenoit autrefois aux François, come faisant partie du Comté de Provence. Au reste ce qu'il dit là du Duc de Guise & ce qu'il ajoute ensuite concernant le Comte de Soissons, est relatif à des projets arrêtés au commencement de cette guerre, lesquels ne furent point exécutés parce que le Duc de Savoie se hâta d'entrer en Négociation.

† V. 9 & 10. Sénèque a dit quelque part : *Lugdunum, quod ostendebatur in Gallia, quæ arsit.* Florus paroit avoir eu dessein d'imiter Sénèque, quand il a dit : *Ita ruinas ipsas urbium diruit, ut hodie Samnium in ipso Samnio requiratur.* Avant eux, Virgile dans le second livre de l'Énéide parlant de Troie ruinée, avoit dit d'une manière aussi rapide que simple : *Et campos ubi Troja fuit.* Voilà sans doute ce que Malherbe avoit en vûe ; & c'est sur quoi Macrobie a fait cette observation de goût. *Vis audire illum (Maronem) tanta brevitate dicentem, ut aritari magis & contrahi brevis ipsa non possit ? Ecce paucissimis verbis maximam civitatem hausit & absorpsit : non reliquit illi nec ruinam.*

XII. PEUT-ETRE DE 1603. SONNET A JEAN RABEL PEINTRE, sur un Livre de Fleurs qu'il avoit peintes. pag. 63.

CE Sonnet fut apparemment écrit au commencement du Livre de Fleurs de Rabel : mais je ne le trouve imprimé pour la première fois que dans l'Édition des Œuvres de Malherbe en 1630. Le Titre est, A RABEL PEIN-

TRE, sur un Livre de Fleurs. J'ajoute le Nom de Batême, parce que, malgré toutes mes recherches, je ne connois de Peintre de ce nom, que celui dont Lestaille dit dans son Journal d'Henri IV, au mois de Mars 1604 :

TABLE RAISONÉE, &c. LIV. I, XII. 439

Le Mardi 4, mourut à Paris JEAN RABEL, Peintre, un des premiers en l'art de pourtraicture, & qui avoit un bel Esprit. C'est sur ces paroles que je me suis fondé pour dater de l'année 1603 ce Sonnet, que l'on doit avoir raison de croire antérieur à la mort de Rabel. *M. de Chélande, dit Ménage, a parlé dans ses Poésies de ce Peintre Rabel :*

Ingénieux Rabel de qui la docte main
Ne cèdera jamais au Tempeste Romain.

Ce Livre de Fleurs est aujourd'hui entre les mains de M. le Duc de Margarin. Il sembloit que ces indications devoient m'être de quelque utilité : mais je n'ai pu découvrir ni ce que c'étoit que ce Poète Chélande, ni dans quel tems il vivoit, ni ce que le Livre de Fleurs étoit devenu depuis le tems de Ménage. Ma date & le nom de Batême de Rabel sont donc de pures conjectures, qui ne méritent de créance qu'autant que l'on ne trouvera rien de mieux. Ce qui sert à les fortifier ; c'est que la Pièce est peu de chose & digne par là de la jeunesse de Malherbe, ou pour mieux dire d'un tems où sa raison ne s'étoit pas encore aperçu de tout le faux des Jeux de Pensées & des Allusions aux Noms propres si chères aux Poètes Italiens du seizième siècle, & trop fréquentes chés nos Poètes du même tems & chés ceux du tems de Malherbe. C'est une allusion de ce genre & des plus froides qui fait tout le prétendu sel de ce Sonnet irrégulier, dont les deux Quatrains sont sur des Rimes différentes.

XIII. 1664. STANCES. PROSOPOPÉE D'OSTENDE, imitée du Latin d'Hugues Grotius. pag. 66.

Je n'ai trouvé cette Pièce imprimée pour la première fois que dans la première Edition des Œuvres de Malherbe en 1630. C'est une pure Traduction de ces beaux Vers de M. Grotius.

AREA parva Ducum, totus quam respicit orbis,
Celsior una malis, & quam damnare ruinæ
Nunc quoque fata timent; alieno in littore resto.
Tertius annus abit; toties mutavimus hostem:
Sævité hyems pelago, moribusque furentibus æstas:
Et minimum est quod fecit Iber. Crudelior armis;
In nos orta lues: nullum est sine funere funus:
Nec perimit mors una semel. Fortuna quid hæres?
Qua mercede tenes mistos in sanguine Manes?
Quis tumulos moriens hos occupet, hoste perempto;
Quæritur, & sterili tantum de pulvere pugna est;

Et que M. du Vair & Rapin ont aussi traduits. M. Gassendi, en la Vie de M. de Peirese, fait mention de la Traduction de Malherbe & de celle de M. du Vair. Hinc proinde coepit Peireseius Malherbii Poëmata cognoscere suspicere, apud exteros commendare. Si quidem cum mente cæobri (1604) illa memorabilis Ostendæ obfidio exitum habuisset, pulchraque illa Carmina. Area parva Ducum, &c. fuissent Gallicis Veribus non modo à Vario, sed à Malherbio etiam expressa, misit illico cum ad alios, tum ad ipsum Scaligerum, quem Latinorum Carminum arbitrabatur esse auctorem. Taceo autem ut Scaliger ad ipsum rescripserit, auctorem esse Hugonem Grotium, adolescentem lectissimum. Ce que M. Gassendi dit en cet endroit, que M. de Peirese crut d'abord que Joseph Scaliger étoit l'Auteur de ces Vers de M. Grotius, me fait souvenir qu'ils lui sont attribués par Matthieu dans son Histoire des sept années de Paix. . . Etienne Pasquier les attribue aussi au même Scaliger dans le Recueil de ses Poésies, où il les a aussi traduits en François, ou plutôt en Gaulois. Mais ils ont encore été attribués à d'autres qu'à Joseph Scaliger, comme nous l'apprenons de M. Grotius même; car voici comme il en parle dans la Lettre à son Frère, imprimée à la tête de ses Poésies: Scis exiguo de Ostenda Carmini quam multos magnosque auctores fama assignaverit. Et nous apprenons du Mercure François de PIERRE VICTOR PALMA CAYET, qu'ils ont été attribués à Badius; & du second Scaligerana, qu'ils furent traduits en Grec par Casaubon. MEN.

Grotius pouvoit être dans sa vingtième année lorsqu'il composa ces Vers, que Malherbe a plutôt imités que traduits, en restant quelquefois

440 TABLE RAISONÉE, &c. LIV. I, XIV.

au dessous de l'Original : mais en lui prêtant aussi quelque is des beautés. La Traduction de Pasquier est plus Littérale. Celles de Nicolas Rabin & de du Vair ne se trouvent point dans

les Editions de leurs Œuvres. G 1607, II, 65, en offre une que je soupçonne être celle de du Vair. Le stile ne m'en paroît avoir aucun rapport avec celui de Rabin.

XIV. AVANT 1605. STANCES AUX OMBRES DE DAMON. Fragment. pag. 64.

J'ai appris de M. de Racan que Malherbe avoit fait ces Vers en Provence.

Je ne sais de qui il a entendu parler sous le nom de Damon : mais par ce Vers,

L'Orne, come autrefois, nous reverroit encore,

il paroît que c'est d'un homme de Caen ; car l'Orne est une rivière qui passe à Caen. MEN.

première fois dans les Œuvres de Malherbe en 1630.

Ce Fragment fut imprimé pour la

† ST. I, V. 4. Columelle Poëte des Jardins.

Pingit & in varios, terrestria sidera, flores.

† V. 5 & 6. Virgile, Eglog. IX.

Sæpe ego longos

Cantando puerum memini me condere soles.

† P. 66. ST. I. Horace, Liv. II, Ode XIV. dit de l'eau du Stix qu'elle est

Omnibus

Quicumque terræ munere vescimur,

Enaviganda, sive reges,

Sive inopes erimus coloni.

ST. II, V. 6. Remarqués que nos Amours y signifie nos Maîtresses. Ce

sens est déterminé par la Stance suivante. H. race, Ibid.

Linquenda tellus, & domus, & placens

Uxor, neque harum, quas colis, arborum

Te præter invisas cupressos,

Ulla brevem dominum sequetur.

† ST. III, V. 3-6. Ovide : Funere sæpe viri vir queritur.

Roi de Sicile, qui étoit Comte de Provence. Les Poètes déguisent d'ordinaire sous des Anagrammes les véritables noms de leurs Maîtresses.

ST. III, V. 4. NERE'E dit Menage, est l'Anagramme de Renée ; & à ce propos je me souviens d'avoir ouï dire mais je ne me so viens point à qui, que cette Nérée dont parle Malherbe, étoit une Dame de Provence qui avoit nom Renée. Ce nom est en effet fort commun en Provence à cause de René,

† P. 67. ST. II, V. 2. C'est d'après bien des Auteurs anciens & modernes que Malherbe vécit ici le Printemps ; & que, P. 102. ST. II, il a vécû les Champs. Un vieux Poète, cité dans les Tusculanes, dit :

Cælum nitescere, arbores frondescere. . . .

Fontes scatere, herbis prata convestirier.

Cicéron, Liv. II. de la Nature des Dieux, dit : Si principio terra universa cernatur. . . . vestita floribus, herbis, arboribus, frugibus ; quorum omnium incredibilis multitudo distinguitur. Adde huc fontium gelidas perennitates, omnium riparum vestitus viridissimos. Il transporte dans un autre Ouvrage la même expression à quelque chose de purement intellec-

tucl, en disant : De M. Callidio dicamus aliquid, qui non fuit Orator unus è multis, potius inter multos prope singularis fuit ; ita reconditas exquisitasque sententias mollis & perlucens vestiebat Oratio. Tite-Live, troisième Decade, Liv. III. Ipsi montes Epiri... vestiti frequentissimis fivis sunt. Virgile, dans le sixième Livre de l'Enéide :

Largior hic campis æther, & lumine vestit

Purpureo.

On lit dans le quatrième Livre de Columelle au sujet des Vignes : Eæ ubi se frondibus & uvis vestierint,

teneris caulibus, necdum adultis, modus alhibendus est. Stace dit quelque part :

*Ingenti tellurem proximus umbra
Vestit Athos.*

Martial :

Ridet humus, vestitur ager, vestitur & arbor.

Tertullien, dans son *Traité de Pal-* *sis eandem negare memor viridem, cum*
Vie, Chapitre second : *Terram si recen-* *conspicis flavam, mox visurus & ca-*
seas temporatim vestiri amantem, prope *nam.*

Palladius :

Tristis hyems montes niveo velamine vestit.

Euthemius :

Obregitur tellus per frigora veste nivali.

Claudien, *Poème sur le Consulat de Probinus & d'Olibrius :*

*Prima tibi procedat hyems, non frigore torpens,
Non canas vestita nives.*

Le même, *Poème sur les Noces d'Honorius & de Marie :*

*Mons latus Ionium Cypri præruptus obumbrat
Invius humano gressu, Phariique cubile
Proteos & septem despectans cornua Nili.
Hunc neque candentes audent vestire pruinae.*

Le même ailleurs :

*Frigida tær decies nudatum frondibus Hæmum
Tendit hyems vestire gelu, totidemque solutis
Ver nivibus, viridem montis reparavit amictum.*

Prudence dit quelque part : *Vestiti messibus agri ; & dans un autre endroit :*

*Unde seges late crinitis fluctibus agris
Densius, & gravidis se vestiat æquor aristis.*

Horatio Cardaneto, II Partie de ses *Rime Scelte :*

*Zephiro gid l'ignuda horrida terra
D'un bel rivo fiorito, e verde manto
Riveste e copre.*

Luigi Hamanni, *Élégie sur la Résurrection :*

*Cessa, ô Madre Maria ! cessa' l'ruo pianto ;
Spiegghi le chiome il sol, l'aria s'allumi
Posi la terra, e veste il verde ammanto.*

P. 60. ST. I, V. 2, 5 & 6. *Ma-* *cole, que Malherbe lui-même ne*
tière à toute forme, & ses vices sont *pouvoit souffrir dans les Vers, & qu'il*
de l'essence du sujet ; Langage d'E- *a repris plus d'une fois dans Desportes.*

XV. AVANT 1605. PARAPHRASE DU PSEAUME VIII. p. 70.

N 1615. P 1620. R 1627.

J'AUROIS pu dater cette Pièce de 1605 même : mais il m'a semblé pouvoir conclure de ces paroles de Racan dans les *Mémoires pour la Vie de Malherbe*, (Nombre LIV), que cette Paraphrase étoit faite avant 1605. *A commencement que M. de Malherbe vint à la Cour, qui fut en 1605...*

Sitôt que le besoin excite son desir.

Ce qui m'a fait conclure que cette Paraphrase étoit faite, quand Malherbe vint à la Cour ; c'est que la *Prère*

il n'observoit pas encore de faire une pause au troisième Vers des Stances de six, come il se peut voir en la Prière qu'il fit pour le Roi allant en Limosin, ou il y a deux ou trois Stances où le sens est emporté, & au Pseaume Domine Dominus noster, en cette Stance.....

pour le Roi allant en Limosin est un de ses meilleurs Ouvrages & des plus travaillés ; & que, come il travailloit

très difficilement & très lentement, & qu'il repolissoit très à loisir ce qu'il avoit une fois composé; je n'ai pu me persuader qu'il eût fait la même année aucune autre Pièce travaillée avec soin, come l'est cette Paraphrase. Ce fondement est assés léger. J'en conviens; & les Lecteurs sont maîtres de dater la Pièce de 1605; & dans ce cas de supposer qu'elle commence le second Livre.

* ST. I, V. 2 N 1615. Dont un

Nous te sômes si chers, qu'entre tes Créatures
Si l'Ange est le premier, l'Home à le second lieu.

Ménage souhaitoit que notre Poète eût dit: *Si l'Ange a le premier* &c. C'est effectivement ce qu'il avoit dit. J'en ai pour garans N 1615, & P

nombre infini de &c.

P. 71. ST. III, V. 4. Ménage souhaitoit qu'au lieu d'*O bon Dieu!* Malherbe eût dit: *O mon Dieu!* qui feroit beaucoup mieux; & je l'ai trouvé dans une Edition des Poësies de Malherbe faite en 1660; mais cette Edition ne sauroit faire autorité.

* V. 5 & 6. Dans R 1627 & dans toutes les Editions des Poësies de Malherbe, on lit ainsi ces deux Vers:

1620. *Si l'Ange est le premier*, est une faute échappée au Recueil de 1627, adoptée en 1630 par la Rivière-Gravier, & perpétuée jusqu'à présent.

LIVRE SECOND,

Contenant les Pièces composées depuis 1605.
jusqu'à la mort d'Henri IV en 1610.

I 1605. STANCES pour les Paladins de France
assaillans dans un Combat de barrière. pag. 73.

CES Stances furent imprimées dans le tems avec d'autres Vers faits pour la même Fête; & c'est d'après cette première Edition que j'ai mis au titre pour les Paladins de France au lieu de pour les Pairs de France, qu'on lit dans toutes les Editions des Poësies de Malherbe. Le Maréchal de Bassompierre dans le *Journal de sa Vie* (année 1605) parle ainsi de cette Fête. *Le Dimanche 25 (Février) se fit le Combat à la Barrière, le seul qui se soit fait du règne du feu Roi (Henri IV) ni de celui de son Fils*

présent régnant. Il nome ensuite ceux avec lesquels il étoit, ne parle point de leurs Adversaires, & ne dit rien qui puisse faire bien entendre cette Pièce, dont les beautés tiennent à des circonstances qu'il faut deviner.

† ST. I, V. 4. Ou Malherbe a pris au Cavalier Marin, ou le Cavalier Marin a pris à Malherbe l'Expression figurée *Planter à s'lauriers*, qui ne vaut guère mieux en Italien qu'en François. Le Marin faisant parler le Tasse lui met ces deux Vers dans la bouche:

*Nacqui in Sebeto : in riva al Pò piantar
Di mia verde corona i primi allorì.*

ST. II, V. 6. Ceux qui se disent Fils d'Hercule sont ces mêmes Scithes només dans la ST. II de la Pièce. Quelques-uns, dit Ménage, ont

dit qu'un certain Scitha fut Fils d'Hercule, & que les Scithes sont descendus de ce Fils d'Hercule. Voilà Hérodote au Livre quatrième.

II. 1605. SONNET A MADAME LA PRINCESSE
DOUAIRIERE, pour l'inviter à revenir de Provence
à Paris. pag. 77.

P 1620. S 1630.

IL fit ce Sonnet en arrivant à la Cour. Les Rimes masculines des Quatrains sont en rer, & les Féminines en rée; ce qui cause un son désagréable à l'oreille. MEN.

Charlotte-Catherine de la Trémoille, Veuve de Henri I de Bourbon

Prince de Condé, mort à S. Jean d'Angeli, le 5 de Mars 1588, est la Princesse Douairière à qui Malherbe adresse ce Sonnet. Dans la Lët. II, Liv. I, après s'être excusé de n'avoir pas pris congé d'elle, lorsqu'elle avoit quitté la Cour, il lui dit: *Pour te-*

*S*atisfaction, ne pouvant mieux faire, je
DES apporte l'offrande d'un chétif
ONNET, que je fis tout aussitôt que je
LS qu'au lieu de revenir par deça,
ONS tourniés le visage vers la Pro-
ENCE. Il vous sera peut-être rendu trop
AD : mais le principal est qu'il vous

fasse croire que je mets la gloire de
 votre nom entre les plus dignes sujets
 où je me saurois jamais employer.

† V. 13 & 14. La Pensée de ces
 Vers & celle des Stances II & III,
 de la pag. 174, sont communes chés
 les Poètes.

Virgile, Egl. VIII.

*Aret ager, vitio moriens sicut aeris herba ;
 Liber pampineas invidit collibus umbras ;
 Phyllidis adventu nostræ nemus omne virebit ,
 Jupiter & læto descendet plurimus imbri.*

Perse, Sat. II, V. 36.

*Hunc optent generum Rex & Regina ; puellæ
 Hunc rapiant ; quidquid calcaverit hic, rosa fiet.*

Claudien, Poème à la louange de Serena :

Quocumque per herbam

*Reptares, fluxere rosæ, candentia nasci
 Lilia.*

Némésien, Eglogue II, V. 44.

*Te sine, vae misero mihi ! lilia nigra videntur ,
 Pallentesque rosæ, nec dulce rubens Hyacinthus .
 Nullos hæc myrthus, laurus nec spirat odores .
 At tu si venias, & candida lilia fient ,
 Purpureæque rosæ, tum dulce rubens Hyacinthus ;
 Tum mihi cum myrto laurus spirabit odores .*

Calpurnius, qui n'a pas fait dissi- teur, a dit dans son Eglogue III ;
 multé de copier Némésien son Protec- V. 521.

*Te sine, vae misero mihi ! lilia nigra videntur ,
 Nec sapiunt fontes & acescunt vina bibenti :
 At tu si venias, & candida lilia fient ,
 Et sapient fontes, & dulcia vina bibentur .*

Pétrarque, Sonnet CLX.

*L'herbetta verde, e i fior di color mille
 Sparsi sotto quell' elce antiqua, e negra
 Pregar pur, che'l bel piè li preme, o tocchi ;
 E'l ciel di vaghe, e lucide faville
 S'averde intorno ; e'n vista si rallegra
 D'esser fatto seren da si begli occhi.*

Le Tasse, Jéruf. déliv. Ch. XVIII, St. XXIII :

*DOVE in passando le vestigia ci posa ,
 Par ch'ivi scaturisca, o che germoglie .
 Là s'apre il giglio, e qui spunta la rosa ;
 Qui forge un fonte, ivi un ruscel si scioglie ,
 E sovra e intorno à lui la selva annosa
 Tutta pareo ringiovenir le foglie ,
 S'ammolison le scorze, e si rinverde
 Più lietamente in ogni pianta il verde .*

Baïf, Amours de Méline, Liv. II,

*TAIRAI-je tes pieds petits
 Pieds argentins de Thétis
 Qui font fleurir une préee
 De cent & cent mille fleurs
 Par la place diaprée
 De l'émail de cent couleurs ;*

Eclatans de toutes parts
D'où marchante tu dépars.

III. 1605. STANCES. Prière pour le Roi allant en
Limosin, pag. 78.

F 1607, I. L 1611, I. N 1615. O 1618, I. P 1620.
R 1627. S 1630.

J'APPRENS des Mémoires de M. de Racan, pour la Vie de Malherbe; écrits en ma faveur, dans le dessein que j'avois d'écrire la vie de ce Prince de nos Liriques; que... (Malherbe) étant venu à Paris en 1605 pour ses affaires particulières, le Roi Henri IV, qui connoissoit son nom & son mérite sur le rapport du Cardinal du Perron & de M. Desjyvetaux, l'envoia quérir par M. Desjyvetaux; & qu'après lui avoir fait beaucoup de caresses, il lui demanda des vers sur le voyage qu'il alloit faire en Limosin au sujet de quelques Rebelles; qu'il fit ces Stances sur ce voyage; & que le Roi, auquel il les présenta à son retour, les trouva si belles, qu'il voulut avoir Malherbe auprès de sa personne. Malherbe dans une de ses Létres à M. de Racan, qui est la XIIIe. du Liv. II, & qui est datée du 10 Septembre 1625. fait mention de cette particularité touchant M. Desjyvetaux & de ce commandement du Roi. Pour moi (ce sont les termes de Malherbe) je ne dispute de mérite avec personne; & crois que de tous ceux à qui le Roi fait du bien, il n'y en a pas un qui n'en soit plus digne que moi. Mais si je n'ai autre avantage, pour le moins ai-je celui de n'être point venu à la Cour demander si l'on avoit affaire de moi, come la plupart de ceux qui y sont aujourd'hui le plus de bruit Il y a en ce mois où nous sommes, justement vingt ans que le feu Roi m'envoia quérir par M. Desjyvetaux; me commanda de me tenir près de lui, & m'assura qu'il me feroit du bien. Je n'en nomerai point de petits témoins. La Reine Mère du Roi, Madame la Princesse de Conti, Madame de Guise sa Mère, M. le Duc de Bellegarde, & généralement tous ceux qui alors étoient ordinaires au Cabi-

net, savent cette vérité; & savent aussi qu'une infinité de fois il m'a dit que je ne me misse point en peine de qu'il me doncroit tout sujet d'être content. Je reviens à nos Stances de Malherbe. J'apprens aussi de l'agréable Relation de M. Pellisson contenant l'Histoire de l'Académie Française, que ces Messieurs de l'Académie au commencement de leur établissement emploierent près de trois mois à examiner une partie de ce Poème, & que de toutes les Stances qu'ils examinèrent, il ne s'en trouva qu'une seule à l'épreuve de leur critique. Et à ce propos, je me souviens d'avoir oui dire à M. Gombaud, que sous son Directeurat ces Messieurs aiant opiné plusieurs jours avec apparat pour condamner une de ces Stances, quand il opina, & il opinoit le dernier en qualité de Directeur, il ne dit autre chose, sinon: Messieurs, je voudrois l'avoir faite. MEN.

Come les anciens Registres de l'Académie Française n'existent plus, nous ne pouvons connoître que par Pellisson ce qu'elle avoit pensé sur ces Stances. J'ai pris plaisir, dit-il, à lire dans les Registres l'examen des Stances de Malherbe pour le Roi allant en Limosin; car s'il y a rien qui fasse voir ce qu'on a dit plusieurs fois, que les Vers n'étoient jamais achevés, c'est sans doute cette Lettre. A peine y a-t-il une Stance où, sans user d'une Critique trop sévère, on ne rencontre quelque chose ou plusieurs qu'on souhaiteroit de changer, si cela se pouvoit, en conservant ce beau sens, cette élégance merveilleuse, & cet inimitable tour de Vers, qu'on trouve dans ses excellents Ouvrages. Je dis sans user d'une Critique trop sévère; car pour en donner quelques exemples, dans cette première Stance:

O DIEUX, dont les bontés de nos larmes touchées,
Ont aux vaines fureurs les armes arrachées,
Et rangé l'innocence aux pieds de la raison,
Puisqu'à rien d'imparfait ta louange n'aspire,
Achève ton ouvrage au bien de cet Empire,
Et rens nous l'embonpoint come la guérifon;

Ces Messieurs remarquèrent bien que la bonté touchée de nos larmes, seroit mieux que les bontés; que le troisième Vers, Et rangé l'innocence

aux pieds de la raison, n'avoit point de sens raisonnable; qu'au quatrième Vers, Ta louange n'aspire à rien d'imparfait, n'étoit pas bien François:

mais ils ne remarquèrent pas come une faute, qu'il eût dit à la fin, & nous rends l'embonpoint come la guérison, quoiqu'à y regarder de près, ce me semble, & dans l'ordinaire façon de parler, on puisse bien dire en notre Langue, Rendre la santé, & Rendre la vie, mais non pas Rendre la guérison. Or quant à ce vers, Et rangé l'innocence aux pieds de la raison, l'Académie n'a point de tort, & il est vrai qu'on n'y sauroit trouver un sens raisonnable : mais cela vient d'une faute d'impression, où on est tombé dans toutes les Editions des Œuvres de Malherbe, & dont personne, que je sache,

ne s'est apperçu jusqu'ici. Au lieu de l'innocence, il faut mettre l'insolence. Je l'ai cru d'abord par conjecture : mais je n'en doute plus, depuis que j'ai vu ce vers imprimé de cette sorte en trois Recueils de Poésies Françoises, qui sont ceux de de 1615, 1621 (ou 1620) & 1627. Ranger l'insolence aux pieds de la raison, fait un sens non seulement fort bon, mais encore fort beau & fort poétique.

Il y a une seule Stance, qui est la seizième, sur laquelle je ne vois rien dans les Registres, sinon qu'elle a été admise de tout le monde, & qu'on n'y a rien trouvé à redire.

QUAND un Roi fainéant, la vergogne des Princes,
Laisant à ses flatteurs le soin de ses Provinces,
Entre les voluptés indignement s'endort,
Quoique l'on dissimule, on n'en fait point d'estime ;
Et si la vérité se peut dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort.

Cependant dans cette Stance certainement admirable, il a employé le mot de Vergogne, dont plusieurs feroient difficulté de se servir aujourd'hui ; & que de moindres Juges n'auroient jamais manqué de condamner. Je pourrois ajouter plusieurs autres choses sembla-

bles, si je ne craignois d'être trop long. Mais il y a deux endroits dont je juge à propos de parler, parce que l'Académie a remarqué que Malherbe avoit manqué lui-même contre ses propres règles. Le premier est en la troisième Stance.

CERTES quiconque a vu pleuvoir dessus nos têtes
Les funestes éclats des plus grandes tempêtes
Qu'exciterent jamais deux contraires partis,
Et n'en voit aujourd'hui nulle marque paroître,
En ce miracle seul il peut assés connoître
Quelle force a la main, qui nous a garantis.

Malherbe vouloit que les Sixains eussent un repos à la fin du troisième vers. Ici cependant il va jusqu'à la fin du quatrième sans se reposer : mais vous ne vous en étonnez pas quand vous saurez ce que l'Académie elle-même ignoroit alors, à mon avis, & que j'ai appris de quelques Mémoires que M. de Racan a donés pour la vie de cet excellent Poète. C'est qu'il

avoit fait ces Stances, avant que de s'être imposé cette loi ; & de-là vient qu'il y a quelques-uns de ses Ouvrages où elle n'est pas exactement observée. . . .

Je vous ai dit qu'il y avoit encore un autre endroit, où, par le jugement de l'Académie, Malherbe pechoit contre ses propres maximes. C'est dans la septième Stance en ce vers :

L'Infaillible réfuge & l'assuré secours.

En ce lieu vous voyés qu'il dit assuré secours, au lieu de secours assuré,

aussi bien qu'en un autre endroit dont je me souviens (ci p. 106, St. II).

De combien de Tragédies
Sans ton assuré secours.

Cependant il tenoit pour maxime que ces Adjectifs qui ont la terminaison en é masculin, ne devoient jamais être mis devant le Substantif, mais après ; au lieu que les autres qui ont la terminaison féminine, pouvoient être placés avant ou après, suivant qu'on le jugeroit à propos ; qu'on pouvoit dire par exemple ce redoutable Monarque, ou ce Monarque redoutable ; & tout au contraire

qu'on pouvoit bien dire, Ce Monarque redouté : mais non pas, Ce redouté Monarque. Je n'ai pas pris cet exemple sans raison & à l'aventure ; car j'ai souvent oui dire à M. de Gombaud, qu'avant qu'on eût encore fait cette réflexion, M. de Malherbe & lui se promenant un jour ensemble, & parlant de certains vers de Mademoiselle Anne de Rohan, où il y avoit,

Quoi ! Faut-il que Henri ce redouté Monarque ;

M. de Malherbe assura plusieurs fois que cette fin lui déplaisoit, sans qu'il pût dire pourquoi ; que cela l'obligea lui-même d'y penser avec attention ; & que sur l'heure en ayant découvert la raison, il l'a dit à M. de Malherbe, qui en fut aussi aisé que s'il eût trouvé un trésor ; & en forma depuis cette règle générale.

L'Académie employa près de trois mois à examiner ces Stances, encore n'acheva-t-elle pas ; car elle ne toucha point aux quatre dernières, parce qu'elle eut d'autres pensées, & que les vacations de cette année-là survinrent bien-tôt après.

Après avoir cité ce qu'on vient de lire au sujet d'assuré secours, Ménage ajoute : M. Gombaud m'a aussi souvent conté cet entretien qu'il eut avec Malherbe : mais non pas tout à fait de la sorte que M. Pelisson l'a rapporté ; car il m'a toujours dit que ce fut lui qui s'aperçut que redouté Monarque ne valoit rien. Quoi qu'il en soit, cette règle, ou de Malherbe, ou de Gombaud, est absolument fautive. Il y a des Adjectifs de terminaison féminine qui ne doivent point être mis devant les Substantifs. Par exemple, on ne doit pas dire, la voisine campagne, la voisine rive, la voisine montagne : mais la campagne voisine, la rive voisine, la campagne voisine. Et au contraire, il y a des Adjectifs dont la terminaison est en é masculin, qui se mettent fort bien devant des Substantifs, comme l'infortuné Tircis & autres semblables.

La règle de Malherbe ou de Gombaud ne pèche que par trop de généralité. Tous les Participes passés, quelle qu'en soit la terminaison, doivent être mis après leurs Substantifs, suivant une des Remarques de Malherbe sur Desportes, parce qu'ils ont mauvaise grace devant. Pour les autres Adjectifs terminés en é fermé, l'oreille ordinairement doit décider de leur place. Je dis ordinairement, parce que nous avons un petit nombre d'Adjectifs dont la place est fixée par l'usage, pour les uns devant, pour les autres après leurs Substantifs ; sur quoi l'on peut consulter la Grammaire du P. Buffier. Ce qu'il dit à ce sujet est exact. Ne parlons donc ici que des Adjectifs dont l'Usage n'a point déterminé la place. Si l'on ne veut considérer que le mécanisme du Vers, qui doit toujours flatter l'oreille par son harmonie, il faut établir que toutes les fois que l'Adjectif, quelle qu'en soit la terminaison masculine ou féminine ; blesse l'oreille étant placé devant le

Substantif, il doit aller après ; & que réciproquement toutes les fois que l'oreille est choquée de l'Adjectif mis après le Substantif, il doit être placé devant. Mais cette règle plus étendue & plus vraie que celle de Malherbe ou de Gombaud, est insuffisante. La véritable place des Adjectifs, qui n'en ont point de fixée par l'Usage, dépend de règles de Stile dont j'ai parlé dans l'Édition de Despréaux, T. V, p. 242, IX.

ST. I, V. 1. Non seulement il eût été mieux de dire *la bonté touchée de nos larmes*, que *les bontés* ; mais il le falloit dire nécessairement. Par *les bontés* on entend les actes, les marques extérieures du sentiment, de la vertu que nous désignons par le nom de *bonté*. Les actes sont des effets de sensibilité ; mais ils n'en sont pas eux-même susceptibles. Il n'en est pas de même du principe qui les produit. Ce principe n'est autre que le cœur, en tant qu'il est bon ; & le cœur est fait pour être touché des larmes. Tout cela peut aisément se ramener à Dieu. Le goût de Malherbe pour les Pluriels ne devoit pas l'empêcher de faire attention qu'il se servoit ici du mot *bonté* pour marquer l'Attribut de Dieu, lequel le rend sensible aux maux de ses Créatures & le porte à les combler de ses bienfaits. Cet Attribut, qui s'appelle *la Bonté*, doit être considéré comme un Être, un Individu moral, qui, n'étant susceptible d'aucune différence numérique, ne peut être exprimé que par le Nombre singulier.

* V. 3. Tous les Recueils ont rangé l'insolence. La Rivière-Gravier en 1630 laissa passer rangé l'innocence & cette faute s'étoit perpétuée jusqu'en 1666 que Ménage la corrigea.

P. 78. ST. II, V. 6. F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I ; S 1630. *Nous n'avons pas sujet*, &c.

P. 79. ST. I, V. 3. Inutile ; & supposé qu'il fut nécessaire pour faire entendre que le Poète vouloit parler des Guerres civiles, il falloit continuer la Métaphore en disant *deux vents contraires*, & non *deux partis contraires*. Pour exprimer une même suite d'Idées tout doit être ou Propre ou Figuré : mais non partie Propre & partie Figuré. Cette Règle est de Malherbe lui-même.

† V. 1 & 2. Voyés ci-dessus L. I, XI. † Malherbe dans, &c.

† P. 80. ST. I, V. 1 & 2. On peut croire avec Ménage que Malherbe en composant ces Vers avoit en vue les deux d'Ovide que voici :

*Frangit & attollit vires in milite causa ;
Et nisi justa subest, excutit arma pudor.*

† P. 81. ST. II, V. 6. C'est la Traduction de ce Vers commun.

Oderunt peccare mali formidine pœna ;

lequel

lequel est parodié de celui-ci d'Horace, Liv. I. Epit. xv, V. 52.

Oderunt peccare boni virtutis amore.

ST. III. Cette Stance est fort belle M. de Racan y trouve pourtant à dire, qu'on y parle de danser au son des tambours, dans un Poème adressé à Dieu; ce qui lui semble peu respectueux. Mais à cela on peut répondre qu'on dançoit devant le Tabernacle. MEN.

Je ne fais si cette réponse est bien satisfaisante. Feu M. le Duc du Maine, au rapport de Chevreau, trouvoit cette Stance incomparable.

* V. 6. F 1607; 1611; O 1618, I; R 1627; S 1630, & toutes les Editions des Poésies de Malherbe portent, n'aura point de tambours. A ce n'aura j'ai substitué n'orra, que j'ai pris dans N 1615 & P. 1620. J'ai dit plus haut qu'elle devoit être l'autorité du second de ces Recueils. Orra est la troisième Personne du singulier du Futur de l'Indicatif du Verbe *ouir*. Malherbe

l'emploie encore p. 208. V. 8. Ce Futur j'orra & le Futur conditionnel j'orris étoient en usage durant sa vie, & se sont conservés quelque tems après. Je crois que l'une & l'autre leçon est de notre Poète; & que celle que j'adopte est une correction qu'il avoit faite à cette Pièce, lorsqu'elle fut réimprimée en 1615. Il s'étoit aperçu que n'aura ne formoit point d'Image, & qu'il s'étoit efforcé d'en faire dans tout le reste de la Stance.

† Bacchilide dit dans un Fragment : *Durant la paix, qui produit la joie & les richesses, les Araignées font leurs toiles dans les boucliers; la rouille mange les épées; on ne voit plus que des festins; au lieu d'entendre le bruit des trompettes, on n'entend que des Chansons amoureuses.*

Sénèque, *Thieste*, Act. III, Chœur.

*Jam minæ sævi cecidere ferri,
Jam silet murmur grave classicorum;
Jam tacet stridor litui strepentis.*

Claudien, *Poème sur le Consulat de Stilicon*, Liv. I :

*Rhenumque minacem
Cornibus infractis, adeo mitescere cogis,
Ut Salius jam rura colat, flexosque Sicambri
In falcem curvent gladios.*

Le même, *Poème sur les Noces d'Honorius & de Marie* :

*Tibia pro lituis, & pro clangore tubarum
Molle lyræ festumque canant : epulentur ad ipsas
Excubias, mediis spirent crateres in armis.*

Calpurnius, *Eglogue VII.*

Licet omne vagetur

*Securo custode pecus, . . .
Et redit ad terras tandem squalore situque
Alma Themis posito. . . .
Plena quies aderit quæ stricli nescia ferri.*

Bernardo Tasso, dans un *Sonnet*, Liv. V de ses *Rime* :

*Ecco scesa dal ciel lieta, e gioconda
La Pace, che da noi dianzi fuggiva.
Ecco cantando con la treccia bionda
Cinta di lieti fior, di tema priva,
La Pastorella, ove più l'herba abbonda
Menar la greggia, ove più l'acqua è viva;
Ecco il diletto, la letitia, e'l gioco
C'havea in odio il mondo, hor notte e giorno
Danzar per ogni colle, e ogni prato.*

* P. 82. ST. III, V. 5. F 1607; L 1611; N 1615; O 1618, I; P 1620; S 1630, m'ont fourni *l'assera les faucilles*. Edit. 1630, copiée depuis, *l'assera nos faucilles*. Le Poète avoit mis *les* pour ne pas répéter une seconde fois *nos* employé dans le premier Hé-

mistiche de ce Vers & dans le second du Vers précédent.

P. 83. ST. II. Quelque Chevreau sût que l'Académie Française avoit trouvé cette Stance à l'abri de toute critique; il n'a pas laissé d'y condamner *Fainéant, come bas; & Veigogne come*

vieilli. Qui pourroit souscrire à cette Censure ? Un Roi saintant est une Expression consacrée dans notre Histoire, & qui par là ne peut jamais être basse. Pour le mot *Vergogne*, il étoit déjà vieux quand Chevreau l'a dit en 1660 : mais cinquante cinq ans auparavant, il étoit encore du bel usage. La preuve s'en trouve dans les meilleurs Ecrivains de ce tems-là. D'ailleurs combien ce Vers ne perdrait-il pas de l'énergie de son expression, si l'on essayoit d'y mettre le mot de *honte* ou d'*opprobre*, qui remplacent aujourd'hui, mais si foiblement, celui de *Vergogne*.

* P. 84. ST. I, V. 1. N 1615 ;
S 1630. Nous volons ces esprits, &c.
ST. III, V. 1. Son Dauphin d'une

vitesse prompte. Je ne sais si notre Poète n'a point fait ici allusion à la vitesse des Dauphins. Oppian dit que Neptune étant amoureux d'une Nymphé qui se cachoit de lui, il la trouva par leur diligence ; & que pour récompense, il leur donna la vitesse. MEN. J'aimerois autant promptitude vite que vitesse prompte. La Tautologie seroit la même.

V. 4-6. Pensée Païenne. Quelle indécence de dire d'un Prince Chrétien dans une Pièce où l'on adresse la parole à Dieu, que ce Prince portera si loin la réputation de ses hauts faits, qu'elle s'étendra jusqu'au séjour des morts !

† V. 6. Terence, *Heautontim. Ad.* I, Sc. I.

Erras, si id credis & me ignoras, Clinia.

Virgile, *Enéide*. Liv. VIII, V. 202.

Ne fugite hospitium, neve ignorate Latinos.

Liv. V, V. 848.

Mene salis placidi vultum, fluctusque quietos

Ignorare putas.

Tout cela ne fait pas qu'ignorer le Soleil soit une Expression Française.

* P. 85. V. 3. Il faut lire & ses camps déconçus, come je l'ai trouvé imprimé dans le premier volume des *Muses Françaises*. Déconçus ne se dit point des choses inanimées. J'aurois dit au reste (au lieu de ses Châteaux abatus) & ses Forts abatus. . . parce que nous disons en commun Proverbe Des Châteaux en Espagne, pour dire des cho-

ses qui ne sont point. MEN.

Je ne conçois point ce que Ménage appelle les *Muses Françaises* : mais aiant trouvé la même leçon dans F 1607, dans L 1611, & dans O 1618, je n'ai pas douté que ce ne fût la véritable. La raison que Ménage en donne est suffisante ; & nous verrons plus bas que Malherbe avoit mis *Camp* pour dire *Armée* dans l'Ode au Duc de Bellegarde, première manière, ST. XXI.

IV. 1606. ODE au sujet de l'attentat commis sur le Pont-neuf en la personne de Henri le Grand, le 19 de Décembre 1605, par Etienne de l'Isle, Procureur à Senlis. p. 86.

F 1607, II. K 1609. M 1612, II. N 1615. O 1618, II.
P 1620. R 1627.

CET Etienne de l'Isle, se jetant sur le Roi, come il passoit à cheval sur le Pont-neuf, le tira par son manteau, qu'il fit tomber. Cet homme fut pris aussitôt & mené à la Bastille : mais come par ses interrogatoires il parut aliéné d'esprit, le Roi lui pardonna. MEN.

Cette Pièce, dans laquelle le Poète allie par tout le Pathétique au Sublime, est une réfutation complète de l'opinion de ceux qui prétendent que l'Ode est le triomphe des Images, & que les Sentimens peuvent malaisément y trouver place. Sublime & Pathétique, Images & Sentimens sont également du ressort de l'Ode ; & les Odes les plus parfaites sont celles qui les réunissent. Il est vrai que parmi celles que nous estimons, nous en avons peu sur

ce modèle : mais c'est aux Poètes, & non au Genre Lyrique, qu'il s'en faut prendre. Ceux qui depuis Malherbe se sont distingués dans ce genre, avoient ou beaucoup d'esprit come La Moëte ou beaucoup de sens & de goût come Rousseau : mais ils n'avoient pas dans le cœur cette heureuse sensibilité, sans laquelle on n'est jamais véritablement Orateur ni véritablement Poète, parce qu'on est incapable de faire agir les différens ressorts du Pathétique, dans lequel consiste principalement la véritable Eloquence ; & sous ce nom je comprends la Poésie.

P. 87. ST. I, V. 1 - 8. Chevreau trouve avec raison qu'ils présentent assez mal leur sens. V. 3 & 4. Il propose de les mettre de cette manière :

O ! Que du siècle de nos Pères
On voit le nôtre différent !

La Phrase seroit plus correcte : mais
le Vers seroit plus profaïque.

† P. 88, ST. I, V. 6-10. Ronfard,
Epitaphe de Charles IX :

Et quand il ne seroit héritier de l'Empire,
Sur ses rares vertus on le devoit élire.

P. 89. ST. I, V. 1. C'est Jean Chatel que le Poète désigne par *cet esprit farouche*, & cette dénomination annonce mal un attentat commis sur un Roi. D'ailleurs *la main de cet Esprit* est une Expression qui nous revolt. Je ne fais quel Poète Grec donc à l'Esprit un pied léger ; Eschile des pieds à l'œil, & des yeux à la main : mais ces Figures outrées ne sont pas de notre goût, & ce n'est point en cela que nous devons imiter les Anciens.

P. 89, ST. II ; P. 90. ST. I & II. Malherbe aiant commencé la première de ces Stances par *O Soleil ! O grand lumineux*, n'a du rien dire ni dans l'une ni dans l'autre qui ne convint aux Idées de *Soleil & de Luminaire*. C'est du *Soleil*, considéré come Etre animé, qu'on peut dire qu'il a moins

de sévérité, qu'il se couche, qu'il ne punit point, que son allure est vagabonde ; ce qui ne se peut pas dire d'un *Lumineux*. C'est du *Lumineux* qu'on peut dire que n'ayant point de connoissance, il n'a point d'affection : mais cela ne sauroit convenir au *Soleil*. Etre animé. Malgré ces défauts de justesse, la première de ces Stances est très pathétique, & fait son impression.

† P. 90. ST. I, V. 1 & 2. Saint Matthieu, Ch. v, dit que Dieu *solem suum oriri facit super bonos & malos & pluit super justos & injustos*. Sénèque, *Traité des Bienfaits* Liv. IV : *Si Deos inquis, imitatis, da & ingratas beneficia : nam & sceleratis sol oritur, & piratis patent maria*. Prudence, Liv. I. contre Simmaque, V. 780, &c.

Unas capit impius & pius auras. . .
Sic piratis mare servit

Ut mercatori. . .

Sic probus atque reus capitalis criminis iisdem
Sideribus facilisque poli bonitate fruuntur.

P. 91. ST. I, V. 3 & 4. L'Ouvrage dont Henri IV embellissoit alors les bords de la Seine, étoit la grande Galerie du Louvre.

P. 96. ST. I, V. 1-4. Les Idées en

sont disparates. Après avoir dit : *Serre d'une étreinte si ferme le nœud de leurs amours* ; il falloit nécessairement dire : *Que la Mort seule le puisse rompre*.

V. 1606. STANCES aux Dames pour les Demi-Dieux Marins conduits par Neptune, dans le Caroussel des quatre Elémens, en Mars 1606. p. 98.

H 1609. K 1609. N 1615. P 1620. S 1630.

CES Stances furent faites au sujet du Caroussel des quatre Elémens, pour M. de Guise, pour M. de Bellegardé & autres Seigneurs, qui représentoient la Mer. MEN.

Ce Caroussel, dont le Maréchal de Bassompierre m'a fourni la date, fut fait à l'occasion de l'accouchement de la Reine, qui, le 20 de Février 1606, avoit mis au monde Madame Chrétienne ou Christine, depuis Duchesse de Savoie. Nous fimes, dit ce Maréchal, plusieurs Balets & un Caroussel, qui fut couru au Louvre & à l' Arsenal, qui étoit de quatre troupes. La première, étoit de l'Eau, où M. le Grand (le Duc de Bellegarde) & les principaux de la Cour étoient, Celle qui en-

troit après, étoit la Terre, que M. de Vendôme menoit. La troisième étoit le Feu, que M. de Rohan conduisoit ; & la quatrième l'Air, de laquelle étoit Chef M. le Comte de Sommerive.

* P. 98. ST. II, V. 5. Beaucoup d'Editions des Poésies de Malherbe ont à votre vaillance, ce qui ne fait point de sens. J'ai suivi la Leçon de tous les Recueils, & des Editions de Malherbe de 1638 & 1660.

P. 99. ST. III, V. 3. Nous en retourner chés nous ; Locution que Malherbe auroit eu raison de nomer *Plébé*.

* P. 100. ST. I, V. 2. Edit. de Malh. 1630, 1631, 1638 : Nous oblige à notre &c : ce qui ne fait point de sens. En 1666 Ménage, qu'on a

suivi depuis, fit imprimer *Nous obligea notre &c.* ce qui fait un sens : mais toute la Phrase demande que ce Vers soit au Présent, *Nous oblige*, come je l'ai rétabli d'après tous les Recueils & l'Edit. des Poët. de Malh. 1660.

VI. 1606. ODE AU ROI HENRI LE GRAND,
sur l'heureux succès du voïage de Sedan, entrepris
pour réduire le Duc de Bouillon en Mars & Avril
1606. p. 101.

F 1607, II. K 1609, M 1612, II. N 1615. O 1618, II.
P 1620. R 1627.

J'AI appris de M. Racan que cette Ode étoit une de celles que Malherbe estimoit davantage ; & en effet, elle est fort belle. Ces Vers de sept à huit Sillabes, dont elle est composée, sont extrêmement harmonieux ; & quoi qu'ils soient petits, ils sont beaucoup plus propres à exprimer de grandes choses dans le Genre Lyrique, que ceux de 8 à 9, de 10 à 11, de 12 à 13.

MÉN.
La raison pourquoi les Vers de sept Sillabes sont les plus propres à exprimer de grandes choses dans le Genre Lyrique, c'est qu'ils sont assés courts pour obliger le Poëte à chercher les Tours d'expression les plus capables de donner au Stile la rapidité qu'il doit avoir ; & qu'en même tems ils sont assés longs pour que l'Expression conserve une sorte de majesté ; ce qu'elle seroit difficilement dans une mesure de Vers plus bornée.

Après un très long détail de passages de Ronfard & d'Ecrivains de son tems, par lequel il est prouvé sans réplique que Ronfard a le premier composé des Odes en François, & qu'il s'est aussi servi le premier de ce nom d'Ode ; Ménage dit : J'ajoute à toutes ces choses que Malherbe après Ronfard, & M. de Racan après Malherbe, se sont enfin élevés en ce genre de Poëme à un si haut degré de perfection, que non seulement ils ont laissé au-dessous d'eux tous leurs prédécesseurs : mais qu'ils ont été à leurs successeurs l'espérance

de les égaler, ou du moins de les surpasser. Malheureusement pour nous, Ménage a prophétisé.

ST. I. les six premiers Vers sont très bien. Les quatre derniers ne sont que du galimatias ; & les idées du neuvième ne sont pas dans leur ordre naturel.

* P. 102. ST. II, V. 3. Quelques Recueils & toutes les Edit. des Poët. de Malh. ont ici, *N'eussent fait*. J'ai mis avec F 1607, M 1612 & O 1618, *Eussent fait* ; & l'on peut être sur que Malherbe n'avoit pas mis ici de Négation ; 1°. parce que la Syntaxe n'en demande pas ; 2°. parce que la Phrase n'eût pas été régulière. V. 7, il dit *Se fussent* & non pas *Ne se fussent vêtus* ; & V. 9, *eût*, & non pas *n'eût*.

† V. 7 & 8. Voies Liv. I, XIV.
† P. 67. ST. II, V. 2.

P. 103. ST. I, V. 3 & 4. On en peut en traiter la Pensée de fausse ; parce qu'à la rigueur ce n'est pas la grandeur d'un Roi, mais sa bonté qui fait adorer ses loix.

ST. II, V. 8. Quelques Critiques, au rapport de Ménage, ont prétendu que *Les Chênes* disoient tout ; & que ces mots & leurs racines étoient une chevillie amenée par la Rime. Ces Critiques ne se connoissoient pas en Images ; & ne sentoient pas combien ces mots ajoutent à celle que le Poëte fait ici.

† V. 1-4. Pétrarque a dit quelque part

*E'l caldo fa sparir le nevi, e'l ghiaccio,
Di che vanno superbi in vista i fiumi.*

Dans toute cette Stance & la suivante Malherbe semble avoir voulu jouter contre Ronfard, qu'il n'a pas eu de peine à surmonter. Ce dernier s'étoit servi de la même Comparaison, en parlant à Charles IX, Liv. I. Ode L.

COMME on voit l'orgueil d'un torrent,
Bouillonnant d'une trace neuve,
Parmi les plaines en courant
Ravager tout ce qu'il y trouve ;
Ainsi ta main renversera
Sur la terre de sang trempée,
Tout l'effort qui s'opposera
Devant le fil de ton épée.

TABLE RAISONÉE, &c. LIV. II, VI. 457

Rien n'est plus ordinaire chés les Poètes que cette Comparaison d'un grand Capitaine, d'un Conqué rant, d'un Héros avec un grand Fleuve, un Torrent impétueux, un grand Incendie. Virgile en avoit pris l'Image dans le Liv. IV. de PHÉAC. Homère, y parle d'Ajax & de Diomède: mais Virgile, en s'appropriant cette Comparaison, a su l'appliquer tout différemment, *Enéide*, Liv. II, V: 304.

*In segetem veluti cum flamma furentibus austris
Incidit; aut rapidus montano flumine torrens
Sternit agros, sternit sata læta boumque labores,
Præcipitesque trahit silvas.*

Horace, Liv. III, Ode IX, fait cation différente des autres Poètes, aussi de cette Comparaison une appli- Il l'applique à l'avenir.

*Quod adest memento
COMPONERE æquus: cætera fluminis
Ritu feruntur, nunc medio alveo
Cum pace delabentis Etruscum
In mare, nunc lapides adesos
STIRPESQUE raptas, & pecus, & domos
Volventis una, non sine montium
Clamore, vicinæque sylvæ;
Cum fera diluvies quietos
IRRITAT amnes.*

Lucain, *Phars.* Liv. IV, V. 272, parlant de Pompée.

*Sic pleno Padus ore tumens super aggere totas
Excurrit ripas, & totos concutit agros,
Succubuit si qua tellus, cumulumque furentem
Undarum non passa ruit: tum flumine toto
Transit & ignotos aperit sibi gurgite campos.*

Silius Italicus, Liv. IV, V. 522, parlant du Consul Gracchus.

*Ut torrens celsi præceps è vertice Pinii
Cum sonitu ruit in campos; magnoque fragore
Avulsum montis volvit latus, obvia passim
Armenta, immanesque feræ, sylvæque trahuntur.
Spumea saxosis clamat convallibus unda.*

Le Tasse, *Jérus. déliv.* Ch. I, St. LXXV, parlant de l'Armée des Chrétiens.

*NON è gente pagana insieme aceolta,
Non muro cinto di profonda fossa,
Non gran torrente, ò monte alpestre, ò solca
Selva, che'l lor viaggio arrestar possia.
Così de gli altri fiumi it Re tal volta,
Quando superbo altra misura ingrossa,
Sovra le sponde ruinoso scorre:
Nè cosa è mai, che gli s'ardisca opporre.*

L'Arioste, *Roland le furieux* Ch. 40, en imitant Virgile, & gâte tout en finissant par un badinage imité d'Ovide.

*CON quel furor, che'l Re de' fiumi altero
Quando rompe tal volta argini e sponde,
E che ne i campi Oenei s'apre il sentiero,
E i grassî solchi, e le biade feconde,
E con le sue capanne il gregge intero,
E co i cani i pastor porta ne l'onde,
Guizano i pesci à gli olmi in sù la cima,
Ove solean volar gli augelli in prima.*

† P. 104. ST. I, V. 7-10. Properce, Liv. IV, *Élég.* VIII, parlant de la colère de Cinthie, renferme la Pensée de ces quatre Vers dans ces trois mots qui forment une Image sublime : *Fulminat illa oculis.*

* P. 106, ST. I, V. 9. Toutes les Edit. des Poës. de Malh. & tous les Rec. à l'exception d'un seul, portent, *Qui fera si ridicule, Qui ne confesse.* &c. La Syntaxe demande *Qu'il*, & K 1609 me l'a fourni.

† V. 9 & 10. *Hercule fut moins Hercule. que toi.* Malherbe fait usage

*Victimas, lanios ut ego huic sacrificem summo Jovi;
Nam hic mihi nunc est potior Juppiter quam Juppiter.*

Quelque ami que Balzac fût de l'Hiperbole, il n'approuvoit pas celle de Malherbe, dont il s'agit ici. Dans son *Entretien xxxi*, après avoir rapporté les Vers de Plaute cités ci-dessus, & cette fin d'un Vers de Daniel Hinfius, *Plus quovis Casare Casar*; Il ajoute : *Je ne condamne pas ces belles Figures. Je dis seulement qu'elles ne sont plus à mon usage.* Moins réservé que Balzac, j'oserai dire qu'il faut laisser ces belles Figures aux Anciens, & n'employer ces sortes de traits & ceux qui leur ressemblent que dans le Stile badin. *Hiperbolien*, dit Quintilien. *audacioris ornatus summo loco posui, ... sed ejus rei servetur quoque mensura quædam. Quamvis enim omnis Hyperbole ultra fidem, non tamen esse debet ultra modum; nec alia via in Cacoæliam itur, ... Pervenit hæc frequentissime ad risum; qui, si captatus est, Urbanitatis; sin aliter, Stultitiæ nomen assequitur.*

* P. 107. ST. I, V. 6. N 1615; P 1620; R 1627, & toutes les Edit. des Poës. de Malh. disent *De la vertu*, &c. au lieu *De ta vertu*: mais F 1607; K 1609; M 1612; O 1618, m'ont fait croire que le Poète, aiant eu particulièrement dessein d'attacher la Fortune au Char d'Henri IV, avoit dit réellement : *De ta vertu*. Que l'on fasse attention à toute la Stance; la suite du discours semble exiger cette leçon.

ST. II, V. 7-10. Métaphore mal soutenue. L'orgueil, considéré come du verre, ne sauroit demander merci.

P. 108. ST. I, V. 5-10. Cette *Épée* apparoissant à la Grèce est une manière de s'exprimer, qui révolte; dont le sens ne se présente pas d'abord, & n'a rien de satisfaisant quand on l'a compris. C'est encore une Métaphore mal soutenue. Pour la soutenir, il faut dire : *obscurcir l'éclat*, ou la lumière de l'infidèle croissant.

P. 109. ST. II, V. 10. Expression in-

*Non incisa notis marmora publicis. . .
Ejus qui domita nomen ab Africa
Lucratus rediit, clarius indicant*

de la même Hiperbole, en parlant d'Henri IV, dans ce commencement de l'*Épitaphe du Duc d'Orléans* (ci p. 204) : *Plus Mars que Mars de la Thrace.* Avant lui Marot avoit dit à François I : *Roi. le plus Roi qui fut onc couronné.* Ce le plus Roi se trouve dans Homère, qui, suivant le génie de sa langue, l'a dit en un seul mot. Sapho, citée par le Rhéteur Démétrius, avoit dit de même en un seul mot : *plus or que l'or.* Plaute fait dire par un Parasite, qui parle de son Patron :

décente & basse, amenée par la Rime. C'est avilir les ames ambitieuses, que l'amour de la gloire conduit à la guerre, que de les y faire aller querir du butin.

† P. 110. ST. I, V. 1-3. C'est d'après les Anciens qu'il donne une Corne au Tefin. P. 127. ST. I, V. 6; il parle des cornes du Pô. Les Anciens représentoient les Dieux des Fleuves avec une tête de Taureau. Virgile, Georg. Liv. III, dit de l'Eridan ou du Pô : *Gemina auratus Taurino cornua vultu Eridanus.* Horace, Liv. IV. Ode XV, appelle l'Ofente : *Tauriformis Ausfidus.*

* V. 7-10. J'ai suivi la ponctuation de F 1607, K 1609, M. 1612, O 1618, & des Edit. de 1638 & 1660, come la plus naturelle. Dans N 1615, & R 1627, il y a une Virgule après le Vers 8, & une autre après le V. 9. P 1620, les Editions de 1630, 1631, 1666, 1689 & 1723, mettent seulement une Virgule après le V. 7.

ST. II, V. 10. Il fait allusion aux Armes du Duché de Milan.

P. 3. ST. I, V. 3. *Dire*, Terme impropre à l'égard de *ma lire* du V. 1. & du *Cigne*, de V. 4. V. 5. *Incomparable*, pure Cheville,

ST. II, V. 2. M. Huet a mis à la marge de son Exemplaire : *Trouver l'immortalité.* C'est ce qu'il faisoit, & non pas *trouver de l'éternité.*

P. 112, ST. I, V. 7 & 8. *Couronner quelqu'un d'Amarante*, pour dire *l'immortaliser* est une Expression à l'abri de la Critique : mais *Couronner d'Amarante la louange de quelqu'un* est une Expression si hardie, qu'elle pourroit bien ne pas plaire à tout le monde. Ce qui soit dit sans donner atteinte à l'heureuse hardiesse, qui doit quelquefois se trouver dans les Expressions Liriques.

† Horace & Properce ont fourni le fond de cette Stance & de la précédente. Horace, Liv. IV, Ode VIII.

*Laudes quam Calabræ Pierides ; neque
Si chartæ fileant quod bene feceris ,
Mercedem tuleris.
Dignum laude virum Musa vetat mori.*

Properce, Liv. III, *Élég.* I.

*Nam neque Pyramidum sumptus ad sidera ducti
Nec Jovis Ætæi cœlum imitata domus :
Non Mausolæi dives fortuna sepulchri,
Mortis ab extrema conditione vacat.
Aut illis flamma, aut imber subducet honores ;
Annorum aut iclu pondera victa ruent.
At non ingenio quæsitum nomen ab ævo
Excidet ; ingenio stat sine morte decus.*

VII. AVANT 1607. CHANSON faite conjointement avec la Duchesse de Bellegarde & le Marquis de Racan.

G 1607, II. M 1612, II. O 1618, II. Plusieurs Editions du CABINET SATYRIQUE ; & presque par tout le Titre est STANCES.

J'AI oui dire à M. de Racan que cette Chanson fut faite dans la Chambre de Madame de Bellegarde, par lui & par Malherbe, à l'imitation d'une Chanson Espagnole, dont le Refrein étoit Bien puede ser, Non puede ser ; & que Madame de Bellegarde y avoit beaucoup plus de part, que ni lui, ni que Malherbe. Ainsi cette Pièce n'a point du être mise parmi celles de Malherbe. Cependant de son tems même, elle passoit pour être de Malherbe, come il paroît par des Vers que Berthelot fit contre lui au sujet de cette Chanson. MEN.

Ménage rapporte ensuite les Vers de Berthelot, qui sont une espèce de

Parodie de la Chanson de Malherbe. L'une & l'autre Pièce se trouvent ensemble dans différentes Editions du Cabinet Satyrique. Je ne mètrai point ici la Parodie de Berthelot. Elle me tiendroit trop de place. Come elle est très offensante pour Malherbe, il y répondit en faisant doner des coups de bâton à Berthelot, par un Gentilhomme de Caën, que Ménage nome La Boulardiere.

* P. 113. COUPLET II, V. 1. Edit. des Poésies de Malh. Sous telle puissance. J'ai suivi la Leçon des Rec. & du Cab. Sat. V. 5. On lit, ibid. Come celle que je, &c.

* P. 114. V. 4 & 5. Rec. & Cab. Sat.

Mais que de si vives atteintes
Parle la cause de leurs plaintes.

* C. III, V. 1 & 2. Rec.

QU'UN Amant, flaté d'espérance,
Obstine sa persévérance.

* P. 115. C. I, V. 4 & 5. Rec.

Mais que de si digne servage
Pour une autre je me dégage.

VIII. AVANT 1607. STANCES pour Monsieur le Duc de Bellegarde, à une Femme qui s'étoit imaginée qu'il étoit amoureux d'elle. p. 116.

G 1607, II. I 1609. K 1609. M. 1612, N. N 1615.
O 1618, II. P 1620. R 1627.

MALHERBE fit ces Stances pour M. de Bellegarde, au sujet d'une Fille qui s'étoit imaginée que M. de Bellegarde l'aimoit. MEN.

454 TABLE RAISONÉE, &c. LIV. II, VIII.

* P. 116. ST. I, V. 6. G 1607; I 1609; M 1612; O 1618: Qu'elle me done, &c.

ST. II. Les mêmes Recueils. V. 2. Me porte, &c. V. 5, elle m'accuse. V. 6. De ce que je n'ai point, &c.

P. 117. ST. II. Le Poète, après avoir dit qu'il souhaitoit n'avoir pas d'autre malheur que d'être dans la prison de Philis, ne devoit pas ajouter que son mal ne l'étoneroit guères, & que les remèdes les plus communs

l'en guéreroient. Il devoit dire que ses fers ne l'étoneroient guères, & qu'il les romproit au moindre effort. C'est ici le vice de la Métaphore mal soutenue. Malherbe a commis la même faute en plusieurs endroits; & l'on doit en être surpris. Ménage avoit su de Jean Sirmond de l'Académie Française que Malherbe étoit grand ennemi des Métaphores non continuées, & qu'il ne ceffoit point de blâmer ce Vers d'Horace:

Et male tornatos incudi reddere versus.

Il disoit même à ce sujet: Dire à un Poète; Remêtés sur l'enclume ces Vers qui sont mal tournés; c'est comme si l'on disoit à un Cuisinier, cette pièce de Bœuf n'est pas assez bouillie, qu'on la remète à la broche. Guyet, Ménage & d'autres Critiques ont justifié le Vers d'Horace, en avouant qu'on y lit, *male tornatos*, mais par une faute de Copiste, au lieu de *male*

formatos. Je renvoie à l'Observation de Ménage, qui prouve la vérité de cette leçon.

* V. 3. G 1607; I 1609; M 1612; O 1618: Mes douleurs ne dureroient &c.

* ST. III, V. 3. Les mêmes Recueils: En un lieu si fort & si beau. K 1609: si haut & si beau.

* P. 118. ST. II & III. Elles manquent dans I 1609.

IX. 1607. SONNET AU ROI HENRI LE GRAND.

P. 119.

L 1611, I.

CE Sonnet fut fait en 1607. MEN. Ce fut apparemment à l'occasion de la naissance du second Fils d'Henri IV, ce petit Duc d'Orléans dont on voit l'Épithaphe, ci p. 204. Il étoit né le 6 d'Avril 1607.

* V. 1. L 1611. DESTINS, je le connois, &c.

V. 4. Effrotable est impropre. Si l'on peut dire dans l'éloge d'un Conquérant qu'il est l'effroi de la terre, on ne peut pas dire qu'il est effrotable. La première Phrase offre une idée terrible, à la vérité; mais grande. La seconde Phrase ne présente qu'une

idée odieuse.

* Ibid. L 1611. Soit encore adorable, &c. Le sens est plus beau, qu'avec effrotable; mais il s'accorde moins bien avec ce qui suit.

V. 9 & 10. Ils désignent d'une manière assez poétique l'Équateur, cercle imaginaire, également éloigné des deux Pôles, & partageant la Sphère en deux parties égales. Mais ne peut-on pas dire que Malherbe tombe ici dans le défaut qu'il reprochoit à Desportes, d'être quelquefois trop savant.

* V. 14. L 1611: Ce leur sera trop peu, s'ils &c.

X. 1607. OU 1608. SONNET AU ROI HENRI LE GRAND.

P. 120.

K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

J'AUROIS pu dater simplement ce Sonnet de 1607, puisque le sujet est le même que celui du précédent, & qu'on peut croire qu'il fut fait a peu près dans le même tems.

Il est à remarquer, dit Ménage, que les Rimes du second Quatrain de ce Sonnet ne sont pas semblables à celles du premier; ce que Malherbe a encore pratiqué en quelques autres Sonnets, comme en celui à M. du Maine (ci p. 208), en celui à M. de Fluance (p. 137), en celui à Rabel (p. 63). M. de Racan dans ses Mémoires pour la Vie de Malherbe, parle de ces Sonnets licentieuz. Après avoir rapporté ce que Racan en dit, n. xxiii, Ménage ajoute: M. Pelisson en fait aussi

dans son Histoire de l'Académie, un sujet de M. Maynard, qui les appelloit des Epigrammes de quatorze Vers. Mais à propos de Sonnets, il est encore à remarquer que tous ceux de Malherbe, à la réserve de deux ou trois finissent par des Rimes masculines; ce que Malherbe a affecté, à cause que les Rimes masculines ferment mieux la Période, que les Rimes féminines. Et c'est aussi pour cette raison que la plupart de ses Stances finissent par des Rimes masculines. Dans les sujets tristes les Rimes féminines, comme plus languissantes, finissent néanmoins plus agréablement les Stances, que les masculines.

V. 5-8. Métaphore mal soutenue.

V. 8. Il fait allusion à l'opinion, très commune encore de son tems, laquelle faisoit descendre les François d'un prétendu Fils d' Hector, nommé Francus ou Francion, que nos vieux Romanciers avoient imaginé s'être soustrait à la ruine de Troie & s'être, après bien des aventures, réfugié dans la partie Septentrionale de l'Europe.

XI. 1608. CHANSON sur le départ de Madame la Vicomtesse d'Auchy. p. 121.

JE n'ai point d'autre raison de la dater de 1608, sinon que la plupart des Pièces adressées à cette Vicomtesse, sont antérieures à 1609.

JE crois que notre Poète a fait cette Chançon pour sa Caliste, & que c'est de cette Chançon dont il entend parler, quand il dit dans une de ses Lèvres à Caliste, qui est la XVIe du Liv. III : J'avois commencé des Vers quand vous partîtes d'ici, pour vous témoigner le déplaisir que j'en avois. Je suis après de les achever, & les vous enverrai tout aussitôt avecque le plus bel air du monde, qui y est déjà fait. Ce que je dis d'ailleurs (ci Liv. III, XL), que Malherbe avoit eu le déplaisir de ne voir jamais de beaux Airs sur ses belles Chançons, est contraire à ce passage : mais je ne laisse pas de croire que cela est vrai, l'ayant oui dire de des personnes dignes de foi, qui l'ont oui dire

à Malherbe. . . Cette Caliste étoit la Vicomtesse d'Auchy, de qui nous avons une PARAPHRASE sur l'Épître de S. Paul aux Hébreux. C'est la Dame que notre Poète a le plus ardemment & le plus constamment aimée, come il paroît par les Lèvres qu'il lui a écrites, qui contiennent tout le Livre troisième de ses Lèvres. . . Cette Caliste, Vicomtesse d'Auchy, s'appelloit Charlotte des Usins ; & elle étoit Fille de Gilles Jouvenel des Usins, Seigneur d'Armentières, & de Charlotte d'Arcas. Elle avoit épousé Eustache de Conflans, Vicomte d'Auchy, Fils d'Eustache de Conflans, Vicomte d'Auchy, & de Marie de Scepoix. Malherbe la fiapa, come Ovide avoit fait Corinne. Voies la Lèvre XV du Liv. III de ses Lèvres. MEN.

† COUPL. I, V. 2-4. Pétrarque, Sonnet CXXXIV.

E vidi lagrimar que' duo bei lumi
Ch'an fatto mille volte invidia al sole.

† P. 122 : COUPL. II, V. 3. Pétrarque, Sonnet CXXXIX.

O occhi miei, occhi non gid, ma fontì!

XII. 1608. ODE à Monseigneur le Duc de Bellegarde, Grand Ecuier de France. p. 223.

H 1609. K 1609. L 1611, I. N 1615. P 1620. R 1627.

MALHERBE fit cette Ode, étant adomestiqué chés M. de Bellegarde, deux ans avant la mort du Roi Henri le Grand. MEN.

Malherbe n'avoit pas fait d'abord cette Ode, telle que nous l'avons dans ses Œuvres & dans les quatre derniers des Recueils cités ci-dessus. Dans H & K 1609, elle est de huit Stances plus longue. Le Poète en supprima onze, en la corrigeant ; en fit trois nouvelles ; & mit dans un ordre différent celles des anciennes qu'il conserva. Je ferai suivre les Remarques, que l'on va lire, de l'Ode come elle est dans Recueils de 1609 ; & pour la commodité des Lecteurs j'en numérotterai les Stances, parce que je vais y renvoyer continuellement.

ST. I. C'est aussi la première des Recueils de 1609.

P. 124. ST. I. Elle est la seconde des mêmes Recueils.

* V. 1-4. Ce que M. de Girac dit

sur ces Vers de Malherbe dans sa Replique à M. Costar, mérite d'être ici rapporté. Cette Stance est une de celles qu'on a le plus blâmées parmi les Ouvrages de cet incomparable Poète. Plusieurs Critiques n'ont pu souffrir qu'il appellât les Muses Parentes des Dieux, puisqu'elles sont elles-mêmes des Déeses ; qu'en cette qualité, & non come Parentes des Dieux, elles ne parlent pas en esclaves ; quoiqu'il ne faille point être Dieu, ni Parent des Dieux, pour ne pas parler de cette sorte. Et ce ne seroit pas bien s'expliquer, ajoutent-ils, d'appeller Parent des Princes celui qui seroit effectivement Prince. Il n'appartient qu'à la Langue Grèque d'user en cela de circonlocution ; & au lieu de Poètes & d'Orateurs, de dire les Enfants des Poètes & des Orateurs. En effet j'ai vu un exemplaire de Malherbe, où il y avoit écrit à la marge, de la main d'un des plus beaux Esprits de ce siècle :

LES Muses hautaines & braves,
 Comme Filles de Jupiter,
 Ne savent que c'est de flater
 A la manière des esclaves.

Toutes ces Objections de M. de Girac contre notre Poète, sont nulles de toute nullité. Il est vrai que les Muses sont des Déeses : mais ce sont des Déeses d'un ordre inférieur à Jupiter, à Apollon, à Mars, à Bacchus, à Junon, à Vénus, à Diane, à Miverve & à tous autres Dieux qu'on appelle *majorum gentium*. De sorte que, quand notre Poète a dit que les Muses étoient Parentes des Dieux, il a entendu parler des Dieux du premier ordre, qu'il a appellés Dieux par excellence. Aris-

tophane a dit de même dans son *PLUTUS*. . . O Jupiter, & vous Dieux. Il est vrai aussi qu'il n'est pas nécessaire d'être Dieu, ou Parent des Dieux, pour ne point parler en esclave ; & que d'autres que les Dieux & leurs Parens peuvent parler en personnes libres ; mais il suffit que les Dieux & les Parens des Dieux parlent de la sorte. Pour ce qui est de cet exemple de Malherbe, où l'un des plus beaux Esprits de ce siècle (ce que j'explique de M. de Balzac) avoit écrit,

LES Muses hautaines & braves,
 Comme Filles de Jupiter, &c ;

il est constant que ces Vers sont de Malherbe : mais Malherbe qui les avoit faits premièrement de cette sorte, les changea depuis de l'autre façon, à cause de la mauvaise Rime de Jupiter & de flater, come je l'ai appris de Monsieur de Racan ; de qui j'ai appris aussi que Malherbe sur la fin de

ses jours avoit conçu une si grande aversion contre ces Rimes Normandes, qu'il avoit dessein de les ôter de toutes ses Poésies. Mais pour revenir à nos Parentes des Dieux, j'avoue que ce mot de Parentes n'est pas favorable ; & j'aurois mieux aimé m'exprimer de la sorte :

LES Muses hautaines & braves
 Tiennent le flater odieux.
 Ces Filles du Père des Dieux
 Ne parlent jamais en Esclaves.

MÉNAGE.

Je me range du parti de Girac, dont Ménage ne détruit point les objections ; & , sans approuver ni désapprouver la correction de ce dernier, je dis que le *flater*, au lieu de la *flatterie*, ne passeroit aujourd'hui qu'avec peine dans le Stile Marotique. Ce n'est pas tout. Chevreau croit que peu de gens, à l'exemple de Malherbe, nomeroient braves les Muses, qui ne cherchent que la paix leur bone amie, qui se piquent plus d'esprit que de cœur ; qui se contentent de promettre ou de donner une couronne au Victorieux, au retour de la bataille. Il faut, dit-il encore, laisser cette épithète à Pallas, qui est née le casque en tête, & que les Anciens ont représentée come une Fille dont le cœur ne pouvoit être fléchi, . . . qui partage avec le Dieu Mars tout le soin & toute la gloire de la guerre. Cette critique est très juste. A l'égard des quatre Vers cités par Girac, Racan, ou Ménage a manqué de mémoire. Ces Vers ne sont point la première manière dont notre Poète avoit commencé cette Stance. Les Recueils de 1609 sont en ceci conformes aux Editions des Poésies de Malherbe. Balzac avoit trouvé dans L. 1611 les quatre Vers, que Girac a cités depuis. Malherbe étant peu content de la première manière, les réci-

de la seconde. Il est vrai que dans N. 1615, on les retrouve tels qu'ils étoient dans H & K 1609 ; mais dans P. 1620, Recueil dont les Pièces avoient été revûes par leurs Auteurs, on lit les mêmes Vers que dans L. 1611. Il en faut conclure que, sans trop s'embarasser de la Rime Normande de Jupiter avec flater, Malherbe après avoir varié, résolut enfin, plus choqué de Parentes des Dieux, que d'une mauvaise Rime, de s'en tenir à sa seconde manière ; & que Balzac, instruit de ses intentions, la mit par cette raison à la marge de son exemplaire. Si la première manière se retrouve dans l'Édition de 1630, toujours suivie depuis, c'est à la Rivière-Gravier, qu'il s'en faut prendre ; & si dans cette Edition même elle reparoit encore, c'est parce que je n'ai fait une attention convenable à tout ce que l'on vient de lire, que depuis l'impression des Poésies.

* V. 9. Les Recueils de 1609 & les Edit. des Poés. de Malh. avant 1666. *Quelque service qu'on lui,* &c. Chevreau soit qu'il connût les Recueils de 1609, soit qu'il s'en tint au sens, avoit lu *qu'on leur fasse* ; & Ménage a suivi cette correction.

* P. 124. ST. II. 1609, III. V. 1-4. ne sont pas les mêmes dans H & dans K 1609, suivis par L. 1611.

P. 125. ST. I. 1609, IV.
 * P. 126. ST. I. 1609, V. V. 2.
 L'homme est c'est-à-dire On est; & dans les premières Édit. il y avoit L'on est. J'ai remarqué il y a long tems dans mes Origines de la Langue Françoises & dans mes Observations sur l'Aminte que le François On dit avoit été fait du Latin Homo dicit. D'où vient que dans les anciens Livres vous trouverés toujours écrit L'hom dit, L'hom fait, au lieu de L'on dit, L'on fait. Les

anciens Auteurs Italiens ont employé le mot Uomo en la même signification. . . Les Allemans disent de même Man Sagt. & Man Kan, pour dire, On dit, On peut; qui est comme qui dirait Homo dicit, Homo potest. Cependant cette façon de parler de Malherbe n'est pas à imiter. MEN.

* V. 2, 8-10, différent de 1609.
 P. 126. ST. I. 1609, VI.
 † Du Bellai dans son Ode au Prince de Meuse.

MAIS come errant par une préce,
 De diverses fleurs diaprée
 La Vierge souvent n'a loisir,
 Parmi tant de beautés nouvelles,
 De reconnoitre les plus belles,
 Et ne fait lesquelles choisir.

AINSI confus de merveilles,
 Pour tant de vertus pareilles
 Qu'en toi reluire je voi,
 Je pers toute connoissance,
 Et pauvre par l'abondance
 Ne fais que choisir en toi.

Angé Politien Epigramme à la louange de Bassus.

Utque intret biferi si Virgo rosaria Pasti,
 Quam primo carpat vix sciat illa rosam.
 Sic tot Fama tuæ cernens miracula laudis,
 Palmam cui primum deferat, in dubio est.

ST. II. 1609, XIII. V. 5-10. Le Duc de Bellegarde étoit de la Maison de Saint Lari, c'est-à-dire, de Saint Hilaire, de Sancto Hilario. C'est ainsi que cette Maison est appellée dans les Titres Latins. Il y a eu de cette Maison un Maréchal de France, appelé le Maréchal de Bellegarde, qui étoit Oncle de notre Duc. Et c'est de ce Maréchal & de celui de Termes, allié à la Maison de Bell garde, de qui Malherbe entend parler quand il dit que les Parens du Duc de Bellegarde, ont toujours tenu en France les charges les plus honorables. MEN.

* V. 5, 8-10, différent de 1609.
 P. 127. ST. I. 1609, XIV. Il s'agit dans cette Stance du Maréchal de Termes.
 V. 1, 3 & 5. différent un peu de 1609.

† V. 5 & 6. Voies ci-dessus Liv. II, VI: † P. 110. ST. I, V. 1-3.

ST. II. 1609, XV.
 * V. 8. J'ai suivi la leçon de ces Recueils. Partout ailleurs on lit: Connoît que c'est que du vrai bien. Quoique ce tour soit familier à Malherbe, qu'il fût commun de son tems, & qu'on puisse croire que ce Vers est sa seconde manière; je n'ai pas fait difficulté d'adopter l'autre, parce qu'il n'est pas, come celui-ci, d'une dureté qui choque l'oreille, & que la Phrase en

est plus Françoisé
 P. 128. ST. I. 1609, XVI.
 * V. 6. 1609. Des beaux cœurs, &c.

ST. II. 1609, XVIII. V. 8 & 10. J'ai remarqué, il y a long-tems dans mes ORIGINES de la Langue Françoisé, que le mot de Court avoit été fait du Latin Curtus ou Cortis, de même que l'Italien Corte (& l'Espagnol Cortes); & non pas de Curia; & que par cette raison d'Étymologie il falloit écrire Court, & non pas Cour. Ainsi notre Poète n'est pas à reprendre d'avoir rimé Court & accourt. Mais ceux qui riment Court, avec les mots qui se terminent en our, sont encore moins à reprendre; car on prononce cour, & non pas court. Et cependant j'apprens de M. de Racan que Malherbe ne pouvoit souffrir les Poètes de son tems qui rimoient la Cour, avec ces mots qui se terminent en our. MEN.

* V. 6-9, différent de 1609.
 * P. 129. ST. I. Elle répond à la xxxix de 1609, dont le Poète a conservé peu de chose.

P. 129 ST. II. 1609, xxx.
 P. 130. ST. I. 1609, VII.
 * V. 1 & 4, différent de 1609.

ST. II. 1609, VIII.
 * V. 2. Les Femmes avec des, &c.
 V. 10. Fût-il pas clos, &c.
 P. 131. ST. I. Rien ne répond à

458 TABLE RAISONÉE, &c. LIV. II, XII.

cette Stance dans H & K 1609, V. 1. Homicide mauvaise Epithète. Ce n'est pas honorer un Héros que de lui donner un bras homicide.

ST. II. 1609, IX.
V. 2. 1609; Qui dessus la scène, &c. V. 5-8. 1609; Pensée & Vers différens.

P. 132. ST. I. 1609, XI.
* V. 4-9. 1609. Différens, & même en partie pour la Pensée.

ST. II. 1609, XI.
* V. 2, 4-10. 1609, Différens pour le fond des Pensées.
† Virgile, je n'ai pas l'endroit présent

*Alpheum fama est huc Elidis amnem
Occultas egisse vias subter mare, qui nunc
Ore Arethusa tuo Siculis confunditur undis.*

Le même Eglogue X, apostrophant l'Alphée :

*Sic tibi cum fluctus subterlabere Sicanos
Doris amara suam non intermiscet undam.*

P. 133. ST. I. 1609, XII.
ST. II. Elle n'est pas dans H & K 1609.

P. 134. ST. I. Elle n'est pas non plus dans ces Recueils : mais avec la précédente elle en remplace six que l'on y lit.

ST. II. 1609, XXXI.
* V. 4. 1609, Toujours la pousse, &c. V. 7. J'ai suivi P 1620. Partout ailleurs on lit : qui leur éclaire ; ce qui rend la Phrase moins François & le Vers moins harmonieux.

P. 135. ST. I. 1609, XXXII.

* V. 1. 1609 : Toute la gloire du &c. V. 8. Considère qu'une, &c.

ST. II. 1609, XXXIII.
* V. 1. 1609, Ainsi toujours d'or, &c. V. 3. 1609, Ainsi te naissent tous, &c. V. 5-8. 1609, tous différens.

P. 136. ST. I. 1609, XXXIV. V. 1. Ces pleines voiles n'ont point de rapport avec ce qui suit, Vous feront avoïr le front dans les étoiles. MEN. V. 8-10. Ce Compliment est trop commun. J'aurois souhaité que notre Poète eût fait son Ode par quelque chose de plus extraordinaire. MEN.

Voïons présentement cette Ode telle qu'elle est dans les Rec. de 1609.

I.
A la fin c'est trop de silence
En si beau sujet de parler ;
Le mérite qu'on veut celer
Souffre une injuste violence.
BELLEGARDE, unique support
Où mes vœux ont trouvé leur port,
Que tarde ma paresse ingrate,
Que déjà ton bruit nonpareil
Au bords du Tage & de l'Euphrate
N'a vu l'un & l'autre soleil.

II.
Les Muses hautaines & braves
Tiennent le flater odieux ;
Et come parentes des Dieux
Ne parlent jamais en esclaves.
Mais aussi ne font-elles pas
De ces Beautés, dont les appas
Ne font que rigueur & que glace,
Et de qui le cerveau léger,
Quelque service qu'on leur fasse,
Ne se peut jamais obliger.

III.
La Vertu, qui de leur étude
Est le fruit le plus précieux,
Sur tous les actes vicieux
Leur fait haïr l'ingratitude ;
Et les agréables chansons,
Par qui leurs doctes nourissons
Savent charmer les Destinés,
Récompensent un bon accueil
De louanges, que les années
Ne mettent point dans le cercueil.

IV.
Les tiènes vivront, je le jure
Touchant la main à l'Autel,
Sans que jamais rien de mortel
Ait pouvoir de leur faire injure ;
Et l'éternité que promet
La montagne au double sommet,
N'est que mensonge & que fumée.
Où je rendrai cet Univers
Amoureux de ta renommée,
Autant que tu l'es de mes Vers.

V.
Come en cueillant une guirlande
L'on est d'autant plus travaillé
Que le Parterre est émaillé
D'une diversité plus grande,
Tant de fleurs de tant de côtés,
Faisant paroître en leurs beautés
L'artifice de la Nature,
Que les yeux troublés de plaisir,
Ne savent en cette peinture
Ni que laisser ni que choisir.

VI.
Ainsi quand pressé de la honte
Dont me fait rougir mon devoir,
Je veux une œuvre concevoir
Qui pour toi les âges surmonte,
Tu me tiens les sens enchantés
De tant de rares qualités
Où brille un excès de lumière,
Que plus je m'arrête à penser
Laquelle sera la première,
Moins je fais par où commencer.

VII.

Par combien de semblables marques
Dont on ne peut me démentir,
Ai-je de quoi te garantir
Contre les outrages des Parques ?
Mais des sujets beaucoup meilleurs
Me font tourner ma route ailleurs,
Et la bienfiance des choses
M'avertit qu'il faut qu'un Guerrier
En sa couronne ait peu de roses
Avecques beaucoup de laurier.

VIII.

Achille étoit haut de corage,
L'or éclatoit en ses cheveux,
Et les Femmes avec des vœux
Soupircient après son visage ;
Sa gloire à danser & chanter
Tirer de l'arc, sauter, luter
A nulle autre n'étoit seconde :
Mais s'il n'eût rien eu de plus beau,
Son nom qui vole par le monde,
Fût-il pas clos dans le tombeau ?

IX.

C'est aux magnanimes exemples
Qui dessus la scène de Mars
Sont faits au milieu des hazards
Qu'il appartient d'avoir des temples ;
Et c'est là que je veux trouver
De quoi si dignement graver
Les monumens de ta mémoire,
Que tous les siècles à venir
N'auront point de nuit assés noire
Pour en cacher le souvenir.

X.

En ce long tems où les manies
D'un nombre infini de Mutins
Pouffés de nos mauvais Destins,
Ont assouvi leurs tyrannies,
Qui peut se vanter come toi,
D'avoir toujours gardé sa foi
Hors de soupçon come de crime ;
Et d'une forte passion
Hai l'espoir illégitime
De la rebelle ambition ?

XI.

Que d'un effort difficile
Un fleuve par dessous la mer
Sans que son flot devienne amer,
Passe de Grèce en la Sicile ;
Il ne fait lui-même comment
Il peut couler si nêtement ;
Et sa fugitive Aréthuse,
Coûtumière à le mépriser,
De ce miracle est si confuse
Qu'elle s'accorde à le baiser.

XII.

Tel entre ces Esprits tragiques,
Ou plutôt Démons insensés,
Qui de nos domages passés
Tramoient les funestes pratiques,
Tu ne t'es jamais diverti
De suivre le juste parti :
Mais blâmant l'impure licence
De nos déloiales humeurs,
As toujours aimé l'innocence
Et pris plaisir aux bones mœurs.

XIII.

Si nomer en son parentage
Une longue suite d'aïeux
Que la gloire a mis dans les Cieux,
Est réputé grand avantage ;
A qui peut-il être inconnu
Que toujours les tiens ont tenu
Les charges les plus honorables
Qu'espèrent avecque raison
Sous des Monarques favorables
Ceux qui font d'illustre Maïson.

XIV.

Qui ne fait de quelles tempêtes
Leurs fatales mains autrefois,
Portant la foudre de nos Rois,
Des Alpes ont batu les tetes ?
Qui n'a vu dessous leurs combats
Le Pô mètre ses cornes bas,
Et les Peuples de ses deux rives,
Dans la fraïeur ensevelis,
Laisser leurs dépouilles captives
A la merci des Fleurs de lis.

XV.

Mais de chercher aux sépultures
Des témoignages de valeur,
C'est à ceux qui n'ont rien du leur
Estimable aux races futures ;
Non pas à toi qui, revêtu
De tous les dons que la Vertu
Peut recevoir de la Fortune,
Connois ce qui vraiment est bien,
Et ne veux pas, come la Lune,
Luire d'autre feu que du tien.

XVI.

Quand le monstre infâme d'Envie
A qui rien de l'autrui ne plait,
Tout lâche & perfide qu'il est,
Jète les yeux dessus ta vie,
Et voit qu'on te vante le prix
Des beaux cœurs & des beaux esprits
Dont aujourd'hui la France est pleine ;
N'est-il pas contraint d'avouer
Qu'il a lui-même de la peine
A s'empêcher de te louer ?

XVII.

De quelle adresse incomparable
Ce que tu fais n'est-il réglé ?
Qui ne voit, s'il n'est aveuglé
Que ton discours est admirable ?
Et les charmes de tes bontés
N'ont-ils pas sur les volontés
Une si parfaite puissance
Qu'une ame ne peut éviter
D'être sous ton obéissance
Quand tu l'en veux solliciter ?

XVIII.

Soit que l'honneur de la carrière
T'appelle à monter un cheval,
Soit qu'il se présente un rival
Pour la lice ou pour la barrière,
Soit que tu dones ton loisir
A faire en quelque autre plaisir
Luire tes graces nonpareilles ;
Veit-on pas que toute la Court
Aux spectacles de tes merveilles
Come à des Théâtres accourt ?

XIX.

Quand il a falu par les armes
Venir à l'essai glorieux
De réduire ces Furieux
Aveuglés d'appas & de charmes,
Qui plus heureusement a mis
La honte au front des Ennemis ;
Et par de plus dignes ouvrages
Témoigné le mépris du Sort,
Dont sollicité les courages
Le soin de vivre après la mort ?

XX.

Dreux fait bien avec quelle audace
Il vit au haut de ses remparts
Ton glaive craindre de toutes parts
Se faire abandonner la place ;
Et fait bien que les Assiégés,
En péril extrême rangés,
Tenoient déjà leur perte sûre,
Quand, demi-mort par le défaut
Du sang versé d'une blessure,
Tu fus remporté de l'assaut.

XXI.

La défense victorieuse
D'un petit nombre de maisons,
Qu'à peine avoit clos de gazons
Une hâte peu curieuse ;
Un Camp, venant pour te forcer,
Abbatu sans se redresser,
Et le repos d'une Province
Par un même effet rétabli
Au gré des Sujets & du Prince,
Sont-ce des choses dignes d'oubli ?

XXII.

Sous la Canicule enflammée
Les bleds ne sont point aux fillons
Si nombreux, que les bataillons
Qui fourmilloient en cette Armée ;
Et si la fureur des Titans
Par de semblables Combatans
Eût présenté son escalade,
Le Ciel avoit de quoi douter
Qu'il n'eût vu régner Encelade
En la place de Jupiter.

XXIII.

Qui vers l'épaisseur d'un bocage
A vu se retirer des Loups
Qu'un Berger de cris & de coups
A repoussés de son herbage ;
Il a vu ces Désespérés
Par ta gloire deshonorés
S'en revenir en leurs tranchées,
Et ne rester de leurs efforts
Que toute la terre jonchée
De leurs blessés & de leurs morts.

XXIV.

La Paix qui, neuf ans retirée
Faisoit la sourde à nous ouïr,
Au la fin nous laissa jouïr
De sa présence désirée.
A lieu du soin & des ennuis,
Par qui nos jours sembloient des nuits,
L'Age d'or revint sur la terre,
Les délices eurent leur tour ;
Et mon Roi, lassé de la guerre,
Mit son tems à faire l'amour.

XXV.

Le nom de sa chaste Marie
Le travailloit d'une langueur,
Qu'il pensoit que pour sa longueur
Jamais il ne verroit guérie ;
Et bien que des succès heureux
De ses combats aventureux
Toute l'Europe fût l'histoire,
Il croioit en sa roiauté
N'avoir rien, s'il n'avoit la gloire
De posséder cette Beauté.

XXVI.

Elle auparavant invincible
Et plus dure qu'un diamant,
S'apercevoit que cet Amant
La faisoit devenir sensible.
Les doutes que les Femmes font,
Et la conduite qu'elles ont
Plus discrète & plus retenue,
Contre sa flamme combatant,
Faisoit qu'elle étoit moins connue.
Mais elle étoit grande pourtant.

XXVII.

En l'heureux sein de la Toscane,
Diane aux ombres de ses bois
La nourrissoit dessous ses loix
Qui n'enseignent rien de prophane.
Tandis le tems faisoit murir
Le dessein de l'aller guérir ;
Et ne restoit plus que d'élire
Celui qui feroit le Jason
Digne de faire à cet Empire
Voir une si belle toison.

XXVIII.

Tu vainquis en cette dispute,
Aussi plein d'aïse dans le cœur,
Qu'à Pise jadis un Vainqueur
Ou de la Course ou de la Lute ;
Et parus sur les Poursuivans,
Dont les vœux trop haut s'élevans
Te donnoient de la jalouse,
Come dessus des Arbrisseaux
Un de ces Pins de Silésie
Qui font les mâts de nos vaisseaux.

XXIX.

Quelle prudence inestimable
Ne fis-tu remarquer alors ?
Quels ornemens d'ame & de corps
Ne te firent trouver aimable ?
Thétis, que ta grace ravit,
Pleine de flamme te suivit
Autant que dura ton passage ;
Et l'Arne cessa de couler,
Plein de honte qu'en son rivage
Il n'avoit de quoi t'égalier.

XXX.

Tu menois le blond Himénée,
Qui devoit solennellement
De ce fatal accouplement
Célébrer l'heureuse journée.
Jamais il ne fut si paré,
Jamais en son habit doré
Tant de richesses n'éclatèrent.
Toutefois les Nymphes du lieu,
Non sans apparence, doutèrent
Qui de vous deux étoit le Dieu.

XXXI.

Mais quoi ! Ma barque vagabonde
Est dans les Sirtes bien avant ;
Et le plaisir, la décevant,
Toujours la pousse au gré de l'onde.
BELLEGARDE, les Matelots,
Jamais ne méprisent les flots,
Quelque Phare qui leur éclaire.
Je ferai mieux de relâcher,
Et borner le soin de te plaire,
Par la crainte de te fâcher.

XXXII.

Toute la gloire où mon attente
Croît avoir raison d'aspirer,
C'est qu'il te plaise m'assurer
Que mon offrande te contente.
Donne-m'en d'un clin de tes yeux
Un témoignage gracieux ;
Et si tu la trouves petite
Considère qu'une action
Ne peut avoir peu de mérite,
Aiant beaucoup d'affection.

XXXIII.

Ainsi toujours d'or & de soie
Ton âge devide son cours ;
Ainsi te naissent tous les jours
Nouvelles matières de joie ;
Et les foudres accoutumés
De tous les traits envenimés,
Que par la Fortune contraire
L'ire du Ciel fait décocher,
De toi, ni de TERMES ton Frère,
Ne puissent jamais approcher !

XXXIV.

Quand la faveur a pleines voiles,
Toujours compagnes de vos pas,
Vous feroit devant le trépas
Avoir le front dans les étoiles,
Et remplir de votre grandeur
Ce que la terre a de rondeur,
Sans être menteur, je puis dire
Que jamais vos prospérités
N'iront jusques où je desiré,
Ni jusques où vous mérités.

XIII. 1608. SONNET à Monsieur de Flurance,
sur son Livre de l'Art d'embellir. p. 137.

LE Titre de ce Livre est L'ART
D'EMBEILLIR ; tiré du sens de ce
sacré Paradoxe, La sagesse de la Per-
sonne embellit sa face ; étendu en toute
sorte de beauté & es moyens de faire
de la corps retire en effet son embel-
lissement des belles qualitez de l'ame.
Dédié à la Roynie. Par le sieur DE FLU-
RANCE - RIVAULT. Paris, JULIEN
BERTAUT. 1608. Le Sonnet de Mal-
herbe se lit à la tête.

On trouvera dans les OBSERVA-
TIONS de MENAGE ; Ed. de 1689 &
de 1723, un assez long détail sur cet
Ecrivain avec la liste de tous ses Ou-
vrages. Dom Liron en parle aussi très
au long dans ses SINGULARITE'S His-
toriques & Littéraires. J'y renvoie.
DAVID RIVAULT sieur de Flurance,
& non de Fleurance, comme on lit dans
les Edit. de Malherbe jusqu'en 1666,
naquit à Laval ou dans les environs
vers 1571. Il fit d'abord profession des
armes. En 1603, Henri IV, le fit Gen-
tilhomme de sa Chambre. En 1605, il
suivit en Hongrie le jeune Comte de

Laval, qui fut tué près de Gomor dans
une occasion où Flurance reçut plu-
sieurs blessures. Il rapporta le corps
de ce jeune Seigneur en France ; & se
donna tout entier à l'étude. En 1611
il fut fait Soufprécepteur de Louis
XIII, sous Desyvetaux ; & par la mê-
me Brevet du 28 d'Avril, il fut nommé
son Lecteur en Mathématiques. Le 10
de Novembre de la même année, il
eut une pension de trois mille livres,
Le 4 de Novembre 1612, après la
mort de Nicolas le Febvre, successeur
de Desyvetaux, il fut fait Précepteur
du Roi. Le 4 d'Août précédent, il avoit
été nommé Conseiller d'Etat. Il déplut
au Roi parce qu'importuné, pendant
qu'il lui donoit leçon, par un chien
que ce Prince aimoit, il le chassa d'un
coup de pied. Le Roi se mit en co-
lère & frapa Flurance, qui se retira
de la Cour. Le Roi l'y rappella dans
la suite, & lui destinoit un Evêché :
mais sa mort arrivée à Tours au mois
de Janvier 1616, à l'âge de 45 ans,
empêcha l'effet des intentions du Roi,

XIV. AVANT 1609. SONNET sur l'absence de
Madame la Vicomtesse d'Auchy. p. 138.

K 1609. P 1620. Q 1620. R 1627.

V. 1. Triste effet du besoin de la
Rime. Les Astres ne bâtissent point.
Ils éclairent ou président.

* V. 7 & 8. Toutes les Edit. avant
1666 font le V. 7 du V. 8, & le V. 8

du V. 7. La disposition des Rimes dans
le I Quatrain, & le I Terset, qui com-
mence par deux Rimes masculines,
exigent que les V. 7 & 8 soient dans
l'ordre où je les ai mis d'après Ménage.

XV. AVANT 1609. STANCES pour Madame la Vicomtesse d'Auchy. p. 139.

H 1609. K 1609 ; Titre, CHANSON. N 1615. P 1620. R 1627.

M. DE RACAN croit que Malherbe fit ces Stances pour lui-même. MEN.

P. 140. ST. II. V. 3 & 4. Ils ne font pas une répétition, une amplification des deux premiers. Le Poète parle d'abord des charmes de la conversation, ensuite des agrémens de la voix de sa Belle. C'est ce qui m'a fait croire que ces Stances avoient été faites pour sa Caliste. Outre beaucoup de beauté, d'esprit & de science, cette Dame avoit une belle voix. J'ai vu des Vers de Lingendes & de Charles Piard, fleur de

de Touvant & d'Infrainville, dans lesquels l'un & l'autre lui donnent de grandes louanges à ce sujet.

ST. III, V. 6. K 1609 & N 1615.

A celui qui vole, &c.

† P. 141. ST. I. VOÏES ci-dessus, Liv. I. VII : † ST. IV.

ST. II. Notre Poète se blâmoit lui-même de n'avoir pas fermé le sens au quatrième Vers de cette Stance, comme il avoit fait dans les autres précédentes; ce que j'ai appris de Monsieur de Racan. MEN.

XVI. AVANT 1609. SONNET pour Madame la Vicomtesse d'Auchy. p. 142.

K 1609, N 1615. P 1620. R 1627.

CE Sonnet est assés peu de chose, dans de diverses Editions du Cabinet & Bertelot, qui n'aimoit pas Malherbe en fit une Parodie qui se trouve

Satirique, & qui commence par ce Vers :

DE toutes les Laideurs FRANCINE est la plus laide.

† V. 5. Pétrarque, Sonnet LXX, Part. I.

Non era lodar suo cosa mortale.

L'Aricoste, Orl. Fur. Ch. XLVIII, parlant d'une Belle :

Celeste e non mortal cosa pareo.

V. 7. Parole & voix, n'y font point de Tautologie. Il s'agit de la Vicomtesse d'Auchy.

† V. 10. Musée V. 90 de son Poème

dit que c'est des raisons de deux beaux yeux que le flambeau de l'Amour tire sa force & sa nourriture. Tibulle. Liv. IV, *Élégie II*, dit de Sulpitia :

Illius ex oculis, cum vult exurere divos

Accendit geminas lampadas acer Amor.

C'est ce que J. A. Baïf a traduit ainsi dans ses *Diverses Amours*, Liv. II :

Quand Cupidon veut enflamer les Dieux,
Ses deux flambeaux il allume en tes yeux.

XVII. AVANT 1609. STANCES sur l'éloignement prochain de Madame la Comtesse de la Roche, ou de Madame la Vicomtesse d'Auchy. p. 143.

H 1609. K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

M. DE RACAN croit que ces Stances ont été faites par Malherbe pour la Vicomtesse d'Auchy. . . Mais Madame la Marquise de Rambouillet m'a assuré qu'il les avoit faites pour une cer-

taine Madame la Comtesse de la Roche, au nom de laquelle il avoit visé en cet endroit de ces mêmes Stances, (pag. 144. STANCE III, V. 3 & 3).

Avec quelle raison me puis-je figurer
Que cette ame de roche une grace ostroie.

Parmi

Parmi les Lètres de Théophile, il y en a une à cette Madame la Comtesse de la Roche. MEN.

P. 144. ST. II, V. 3. J'ai appris de M. de Racan que Malherbe se blâmoit lui-même d'avoir mis en cet endroit desions, au lieu de sous. MEN.

† V. 5 & 6. Imitation de cette Maxime connue : *Extrema gaudii lucus occupat.*

* P. 145. ST. II, V. 4. H 1609,

K 1609, N 1615. Et quand de mes travaux je n'aurois &c. Peut-être cette Leçon vaut-elle mieux que celle de toutes les autres Editions, que j'ai suivies.

ST. III. J'ai appris de M. de Racan que cette Stance & celle qui commence par Voilà come je vis (p. 171 ST. II.) étoient les deux de toutes les Poésies de Malherbe, que Malherbe estimoit d'avantage. MEN.

XVIII. AVANT 1609. SONNET à Madame la Vicomtesse d'Auchy. p. 146.

K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

V. 1. Le Poète veut dire que la Nature, en voyant la grace dont elle a pourvu Caliste, est elle-même étonnée

de son propre ouvrage. J'ai peine à croire que le Vers rende tout à fait cette Pensée.

XIX. AVANT 1609. SONNET fait à Fontainebleau sur l'absence de Madame la Vicomtesse d'Auchy.

P. 147.

K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

Ce Sonnet a été fait à Fontainebleau. MEN.

On apprend du XXXIIe. *Entretien de Balzac* que notre Poète estimoit ce Sonnet plus que tous les autres Sonnets; & Balzac dit qu'il ne se peut rien voir de plus pur, de plus harmonieux, ni de plus François. On y peut reprendre à son avis, V. 7. Non sans quelque Démon. Il eût été mieux de dire, si la mesure du Vers l'eût permis, Non sans quelque Divinité. Mais on peut excuser Malherbe sur ce que nos Poètes ont été longtems dans l'usage d'employer le mot Démon en bone part.

* V. 2. Les Editions des Poésies de Malherbe de 1630, 1631, 1666, 1689 & 1723 ne mettent point de Virgule dans ce Vers après matière: mais

les Edit. de 1658 & de 1660 & les Recueils en mettent une. P 1620 a du me décider. De sorte que, contre l'avis de Ménage, Malherbe a voulu dire que les Bâtimens de Fontainebleau sont divers d'ouvrages, c'est-à-dire, un assemblage de morceaux de différente Architecture. La leçon que j'ai suivie, a pour elle la vérité du fait.

V. 12. Après avoir nommé tous les appas de Fontainebleau en détail, il devoit dire, Mais avec tous ces appas, vous n'avez point Caliste. Ce n'est point qu'en effet vous n'avez des appas, ne peut être dit après une énumération particulière d'un grand nombre d'appas. MEN.

† Tout ce Sonnet est une belle Amplification d'un Distique de l'*Anthologie*, traduit par ces Vers Latins.

THERONA cum video, videor mihi cuncta videre;
Hoc sine si videam cuncta, videre nihil.

C'est ce que Chevreau n'a pas mal rendu par ce Quatrain.

SOUS un teint de lis & de roses
Théron découvre mille appas.

Quand je le vois, je crois voir toutes choses;
Et ne rien voir, quand je ne le vois pas.

La même Pensée se trouve dans ces quatre Vers de Marôt.

Mes yeux sont bons, GRELIÈRE, & ne vois rien,
Car je n'ai plus la présence de celle,
Voiant laquelle au monde vois tout bien;
Et voiant tout, je ne vois rien sans elle.

XX. AVANT 1609. SONNET sur le même sujet
& fait sans doute au même lieu. p. 148.

P 1620.

V. 9. Il m'a fait croire que ce Sonnet avoit été fait à Fontainebleau.

XXI. AVANT 1609. SONNET à Madame la
Vicomtesse d'Auchy. p. 149.

H 1609. K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

V. 1. Ménage auroit souhaité que Malherbe eût mis : CALISTE, c'en est fait. * V. 2 & 3 K 1609, N 1615, P 1620, offrent cette leçon rejetée en 1627 à cause de l'Enjambement.

La fâcheuse rigueur des loix de votre empire
Etone mon courage, & fait que je soupire.

* V. 12. Les mêmes Recueils : *Aussi cher que ma vie.*XXII. AVANT 1609. STANCES à Madame la
Princesse de Conti pour M. le Duc de Bellegarde.

P. 150.

H 1609. K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

J'AI appris de M. de Racan, que Malherbe fit ces Stances pour la Vicomtesse d'Auchy : mais qu'elles servirent à M. de Bellegarde pour la Princesse de Conti. . . . Cette Princesse de Conti étoit une Personne d'un grand mérite, qui aimoit les Beaux-Esprits, & particulièrement Malherbe. Elle étoit Fille du Balafre. Notre Poëte lui a écrit une Lètré de consolation sur la mort du Chevalier de Guise son Frère, qui est le chef-d'œuvre de ses Lètrés. MEN.
Cette Lètré est la III du Liv. I.

XXIII. 1609. SONNET à l'occasion de la Goute,
dont Henri le Grand fut attaqué au mois de Janvier
1609. p. 154.

N 1615. P 1620. R 1627.

CE Sonnet, dont les Recueils ci-dessus n'annoncent point l'occasion, est joint ici pour la première fois aux Poësies de Malherbe. Le Maréchal de Bassompierre dit dans son Journal : *Le soir du même jour (16 de Janvier 1609) le Roi fut atteint de la Goute, qui le tint plus de quinze jours au lit.*

Il m'a paru que ce ne pouvoit être qu'à cette occasion que Malherbe avoit composé ce Sonnet, l'un des meilleurs qu'il ait faits. Il me paroit d'autant meilleur, qu'il est tout entier au ton du Sentiment & ce ton, comme l'on fait, n'étoit pas le plus familier à notre Poëte.

XXIV. 1609. STANCES de la Renommée au Roi
Henri le Grand, dans le Ballet de la Reine, dansé
au mois de Février 1609. p. 155.

P 1620. Q 1620. R 1627.

LE Ballet de la Reine, dit le Maréchal de Bassompierre, se dansa le premier Dimanche de Carême (1609), qui fut le plus beau, & le dernier aussi qu'elle dansa. Je ne suis pas trop sûr que ce premier Dimanche fût en Février.

XXV. 1609. STANCES pour Henri le Grand sous le nom d'Alcandre, au sujet de l'absence de la Princesse de Condé, sous le nom d'Oranthe. p. 159.

L 1611. N 1615. P 1620. R 1627.

CES Stances sont parfaitement belles depuis le commencement jusqu'à la fin, elles ont été faites, come les suivantes (XXXVI, XXXVII, XXXVIII & XXXIX), pour le Roi Henri IV, amoureux de Madame la Princesse, Charlotte-Marguerite de Montmorenci, Femme de Henri de Bourbon, Premier Prince du Sang, Fille du dernier Connétable de Montmorenci. MEN.

On apprend du Journal de Bassompierre qu'avant le 15 de Novembre 1609. M. le Prince avoit quitté la Cour qui se tenoit alors à Fontainebleau, pour se retirer à Moret avec Madame la Princesse. Ce fut apparemment à cette occasion que cette Pièce & les deux suivantes furent faites. Il paroît que le Roi se servoit des différens Poètes, qui se trouvoient à Fontainebleau pour leur faire chanter la passion qu'il nourrissoit dans son cœur pour la Princesse de Condé. J'ai vu dans les Recueils de ce tems-là des Poésies de plusieurs Auteurs sur ce sujet, entre autres, des Stances de Desyvetaux, qui ne sont guère au dessous de celles de Malherbe. Henri IV y porte le nom d'Adraste.

* ST. I, V. 2. Edit. des Poésies de Malherbe avec L 1611, N 1615 & R 1627 : Pour ce qu'elle &c. J'ai

Plus haut encor que Pindare & qu'Horace
J'appenderois à la Divinité, &c.

J'appenderois, pour j'appenderoi. La Lettre s y est ajoutée a cause de la Voïelle qui s'ensuit. Ronfard dans son ART POÉTIQUE : Tu pouras avec licence user de la seconde Personne pour la première, pourvu que la Personne se finisse par une Voïelle ou Diphtongue, & que le mot suivant s'y commence, afin d'éviter un mauvais son qui te pouroit offenser ; come J'allois à Tours, pour dire J'alloi à Tours ; Je parlois à Madame, pour Je parlois à Madame, & mille autres semblables, qui te viendront à la plume en composant. Il est pourtant vrai qu'on ajoute pour l'ordinaire une s à ces premières Personnes des Verbes ; & qu'il y en a beaucoup qui ne s'écrivent & ne se prononcent plus autrement, come je fais, je dois, &c. & généralement tous les Prétérits imparfaits ; car nous ne dirions plus aujourd'hui, Je faisois, Je

suivi P 1620.

* ST. II, V. 4 & 5. Je les ai mis d'après N 1615 & P 1620. Par tout ailleurs on lit : que les rechercher de me permettre ce &c. Cette Phrase & celle que j'ai fait imprimer dans le Texte, sont aujourd'hui peu Françaises l'une & l'autre. Celle que j'ai préférée, autorisée par le Recueil de 1620, m'a paru plus coulante. Chevreau dit de l'autre : JE recherche un home de me permettre une chose, est sans doute une étrange manière de parler.

* P. 160. ST. I, V. 6. J'ai suivi P 1620. Partout ailleurs, A l'effort de quelque, &c.

* ST. II, V. 4. D'après P 1620. Ailleurs ; Garderoit que jusqu'aux, &c.

ST. III, V. 4 & 6. M. de Vaugelas a remarqué que notre Poète a fait ici rimer le Prétérit parfait Couvri avec Ivry, contre l'usage de notre Langue, qui veut qu'on dise, je couvris, come on dit, je crois, je dis ; & qu'en cela il ne faut pas suivre son exemple. M. de Vaugelas se trompe manifestement. On dit fort bien je couvri, je croi, je di ; & ce que l'on a ajouté une S à ces premières Personnes, n'a été que par licence & en faveur des Poètes. Muret sur ces Vers du Sonnet LXXII du Liv. I des Amours de Ronfard,

dicoi & j'appenderoi : mais Je faisois, Je disois & j'appenderois. C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas j'appenderoi, come a dit Muret. MEN.

* P. 161. ST. I, V. 2. Dans les Recueils & dans toutes les Edit. des Poésies de Malherbe on lit, Tiennent, qui fait un Solécisme avec le Nominatif la rigueur, qui termine le Vers précédent. Retient, que j'ai mis, est une conjecture de Ménage, qu'il n'avoit osé faire passer dans le Texte.

* V. 6. N 1615. C'est bien peu que, &c.

* P. 161. ST. II. ; & P. 162a ST. I. Elles ne sont point dans L 1611, N 1615 & P 1620.

* P. 162. ST. II, V. 5. P 1620. Faisoit paroître, &c.

* ST. III, V. 6. P 1620, Elle mourroit aussi pour lui, que j'aimerois mieux,

XXVI. 1609. STANCES pour Alcandre, sur le même sujet. p. 163.

† St. II. V. 5 & 6. Pétrarque, Sonnet CXLVIII.

Chi può dir com' egli arde, è'n picciol fuoco

Bertaut, *Élégie 1* :

Le mal n'est guère grand, qui se peut bien dépeindre ;
Et je fais mieux souffrir que je ne fais me plaindre.

XXVII. 1609. STANCES. Alcandre plaint la captivité de sa Maîtresse. p. 168.

N 1615. P 1620. R 1617.

PENDANT le petit nombre de jours que le Prince de Condé fut à Moret, il y tint Madame la Princesse dans une espèce de captivité.

† St. II, V. 2 & 3. Brutus dans une Lettre à Cicéron, dit : *Labeo Ségulius, homo sui simillimus.* Pétrarque, Sonnet CXXXVII :

Che sol se stessa, e nulla altra simiglia.

Le Tasse, *Jérus. dél.* Ch. IV. ST. XLVI.

Ruvido in atti, e in costume è tale

Ch'è sol né vizii à se medesimo eguale.

P. 169. ST. I, V. 2. Par les Oiseaux de Phinée le Poète entend les Harpies. PHINE'E, Roi de Bithinie & de Paphlagonie, pour avoir révélé le aux homes les secrets des Dieux,

fut aveuglé par Jupiter ; qui outre cela le fit tourmenter par les Harpies. MEN.

† P. 170. ST. I. Virgile, *Énéide*, Liv. IV, V. 522 :

Nox erat, & placidum carpebant fessa soporem

Corpora per terras, sylvæque & sæva quierant

Æquora : cum medio voluntur sidera lapsu ;

Cum tacet omnis ager, pecudes, pictæque volucres :

Quæque lacus late liquidos, quæque aspera dumis

Rura tenent, somno positæ sub nocte silenti

Lenibant curas, & corda oblita laborum.

At non infelix animi Phœnissa : nec unquam

Solvitur in somnos, oculisve aut pectore noctem

Accipit.

Silius Italicus, Liv. VII, V. 222 ;

Cuncta per & terras, & laci stagna profundi

Considerat somnus, positoque labore dierum

Pacem nocte datam mortalibus orbis agebat.

At non Sidonium curis flagrantia corda

Ductorem vigilisque metus haurire sinebant

Dona soporiferæ noctis.

Le Tasse, *Jérus. dél.* Ch. II, ST. XCII.

ERA la notte all'hor, ch'alto riposo

Han l'onde, e i venti, e pareva muto il mondo ;

Gli animai lassi, e quei che'l mare ondofo

O de liquidi laghi alberga il fondo,

E chi si giace in tana, e mandra ascoso,

E i pianti augelli ne l'oblio profondo

Sotto il silenzio de secreti horrori

Sopian gli affanni, e raddolciano i cuori.

MA n'el campo fedel, ne'l Franco Duca
Si discioglie nel sonno.

* P. 171. ST. III, V. 4. J'ai au lieu de *rétraindre* que l'on lit par
mais *restraindre* avec N 1615 & R 1627, tout ailleurs.

XXVIII. 1609. STANCES pour Alcandre, au
retour d'Oranthe à Fontainebleau. p. 173.

P 1620. Q 1620, Titre : ODE. R 1627.

LE Prince de Condé, cédant aux
conseils qu'on lui donoit de craindre
les effets de la colère du Roi, quita
Moret au bout de quelques jours,
& ramena la Princesse à Fontaine-
bleau.

* ST. II, V. 2. Q 1620. Qui font de

Les Forêts ont repris leur verd accoutrement.

P. 175. ST. I. Cette Stance & la
suivante ont rapport apparemment à
ce que la Princesse devoit aller à Chan-
tilli chés le Conétable son Père. Je
n'ai point trouvé cette circonstance
dans le Journal de Bassompierre. Si
cette conjecture est fautive, on peut

mes humeurs le flus, &c.

† ST. II, V. 1 & 2. Voies ci-dessus,

Liv. I, 1x; la note ST. I, V. 1 & 2.

† P. 174. ST. II. & III. Voies

Liv. II, III : † V. 9 & 10.

† ST. III, V. 1. Desportes, Sonnet V,

à Diane :

croire que Malherbe n'acheva ces Stan-
ces qu'après que le Prince se fut enfui
de Fontainebleau pour se retirer en
Flandre ; & que c'est pour cette rai-
son qu'il prête en cet endroit à son
Alcandre, le pressentiment d'un nou-
veau malheur.

XXIX. 1609. CHANSON pour Henri le Grand,
sur la dernière absence de la Princesse de Condé.

P. 175.

N 1615. P 1620, Il pleure la captivité de sa Maîtresse. R 1627.

CETTE Pièce a par tout le nom de
Stances : mais ces Stances se chan-
zoient, dit Ménage. C'est ce qui m'a
fait leur doner le titre de CHANSON.
Le dernier de Novembre (1609), dit
le Maréchal de Bassompierre, M. le
Prince partit de la Cour, pour s'en
aller à Moret, d'où il partit avec...
un valet qui portoit en croupe Mad-
me la Princesse, & s'en alla à Lan-
drocies. Ils furent un peu de tems à
Bruxelles ; & se retirèrent ensuite à
Milan. Ils n'en revinrent qu'en 1610,
quelque tems après les obsèques d'Hen-
ri IV. On verra plus bas que le Titre
Rec. de 1620 est faux.

* ST. I, V. 6. N 1615 & R 1627 :
Contre sa, &c. ce qui pourroit bien
être la véritable leçon.

* P. 176. ST. II, V. 6. Les mé-
mes : S'il m'envoioit.

ST. III, V. 5 & 6. Ce cercueil
évanger, dont Alcandre craint que les
cendres d'Oranthe ne soient menacées,
prouve que cette Chanson fut faite
après qu'on eut appris que le Prince
& la Princesse étoient en Flandres.

† P. 177. ST. II. Il faut rap-
procher d'ici la STANCE II de la
page 192 & le Quatrain II du Son-
net de la pag. 238. Catulle, Epigram-
me XI :

NEC meum respectet, ut ante, amorem,

Qui illius culpa cecidit, velut prati

Ultimi flos, prætereunte postquam.

Tafelus aratro est.

Virgile, *Enéide*, Liv. IX, V. 435.

Purpleus veluti cum flos succifus aratro

Languescit moriens, lassove papavera collo

Demisere caput, pluvia cum forte gravantur

Stace, *Larmes d'Hetruscus*, Liv. III des *Silves* :

Felix ô ! si longa dies, si cernere vultus

Natorum viridesque genas tibi iusta dedissent

TABLE RAISONÉE, &c. LIV. II, XXX.

*Stamina ! Sed media cecidere abrupta juvenca
Gaudia , florentesque manu scidit Aeropos annos :
Qualia pallentes declinant lilia culmos ,
Pubentesque rosæ primos moriuntur ad austros ,
Aut ubi verna novis expirat purpura pratis.*

Le Tasse , *Jérus. dél.* Ch. IX , ST. LXXXV.

*Perche vede (ahi dolor) giacerne ucciso
Il suo Lesbin quasi bel fior succiso.*

Et Ch. XX , ST. CXXVIII.

*Ella cadea quasi fior mezzo inciso
Piegando il lento collo.*

L'Arioste , *Orl. Fur.* Ch. XVIII , ST. CLIII.

COME *purpureo fior languendo more
Che'l vomere al passar tagliato lassa ,
O come carcho di superchio humore
Il papaver ne l'orto il capo abbassa ;
Così , giù de la faccia ogni colore
Cadenda , Dardinel di vita passa.*

L'original de ces Images est dans l'Iliade , Liv. VIII.

**XXX. AVANT 1610. SONNET à Monseigneur
le Dauphin , depuis Roi Louis XIII. p. 179.**

N 1615. P 1620. R 1627.

Rien ne m'ayant appris de quelle année est ce Sonnet , je n'ai pu le dater qu'avant l'année de la mort d'Henri IV.

**XXXI. AVANT 1610. STANCES composées en
Bourgogne. p. 180.**

N 1615. P 1620. R 1627.

MALHERBE fit ces Stances en Bourgogne pour lui-même , dit Ménage , qui n'avoit pu savoir cette petite circonstance que de Racan. Il en avoit sans doute appris aussi dans quelle année Malherbe fit ce voyage de Bourgogne : mais il a négligé de nous en instruire. Ainsi pour dater cette Pièce je n'avois pas d'autre secours , que l'éloge que le Poète y fait d'Henri IV , p. 182 St. III. Au reste la St. II. de la même page semble indiquer que cette Pièce fut faite pour la Vicomtesse d'Auchy.

St. I , V , 3. Le mot de Secrétaire pour une personne qui a la confidence & le secret d'une autre , come il est ici employé , se trouve souvent dans nos anciens Poètes François. . . . Nos Poètes Modernes l'ont aussi employé de la sorte ; Gombaud , dans son Amaranthe , *At. V , Sc. I.* . . . Corneille , dans

son *Menteur , At. II , Sc. VI.* . . . Cependant j'apprens de M. de Racan que , quand Malherbe publia ces Stances , on se moqua de cet endroit. MEN.

* P. 181. ST. II , V. 4. N 1615 , R 1627 : N'est-ce pas un objet.

* P. 182. ST. I , V. 6. C'est par une faute d'impression qu'on y lit , *D'où n'échappe* , pour *D'où n'échappa* , qui se trouve dans P 1620 & dans toutes les Edit. des Poésies de Malherbe Au reste *D'où n'échappe* peut-être do notre Auteur. On le trouve dans N 1615 & dans R 1627.

P. 183. ST. III , V. 6. J'approuve la conjecture de M. de Vaugelas ; qui est que Malherbe a ici préféré le mot de contemptible à celui de méprisable , plus beau , plus François & plus en usage , à cause qu'il eût rimé avec le mot agréable qui finit le Vers précédent. MEN.

XXXII. 1610. *EPIGRAMME sur Mademoiselle Marie de Bourbon, Fille de François de Bourbon, Prince de Conti, & de Louise-Marguerite de Lorraine, Fille d'Henri I, Duc de Guise.* p. 185.

R 1627.

XXXIII. 1610. *SONNET. Epitaphe de la même Mademoiselle de Conti, morte douze ou quatorze jours après sa naissance.* p. 186.

R 1627.

* V. 5-11. R 1627.

L'EXPERTE main de Nature
Et le soin propice des Cicux
Jamais ne s'accordèrent mieux
A former une Créature.

ON doute pourquoi les Destins
Au bout de quatorze matins
De ce monde l'ont appellée.

Cette première manière de notre Poète semble devoir fixer la vie de cette petite Princesse à quatorze jours ; & c'est la durée que Ménage lui donne. Le Maréchal de Bassompierre dit douze jours.

XXXIV. 1610. *SONNET au Roi Henri le Grand, pour le premier Ballet de Monseigneur le Dauphin, dansé au mois de Janvier 1610.* p. 187.

J'AI peur de m'être trompé, lors que j'ai placé ce Ballet en Janvier. Le Maréchal de Bassompierre qui n'en a point la date, paroît le mettre en Février : mais il ne le dit pas précisément.

XXXV. 1610. *STANCES au Roi Henri le Grand, pour de petites Nymphes, menant l'Amour prisonnier,* p. 188.

P 1620. Q 1620. R 1627.

DANS les Editions des Poésies de Malherbe cette Pièce a pour titre ; *BALET DE MADAME. De petites Nymphes, qui mènent l'Amour prisonnier, AU ROI.* Cette MADAME, est Madame Elizabeth de France, qui fut depuis Reine d'Espagne ; & son Ballet dut être dansé durant les divertissemens de l'hiver de 1610 : mais je n'en ai pas trouvé la date. J'ai appris de M. de Racan, dit Ménage, que Malherbe fit ces Vers en un jour. † P. 189. ST. III, V. 2. Horace : *Mista senum & juvenum dansantur funera.*

XXXVI. 1610. *STANCES sur la mort d'Henri le Grand, au nom de M. le Duc de Bellegarde,* p. 190.

CETTE Pièce n'est point dans le *Recueil de Vers sur le trépas d'Henri le Grand*, donné par G. du Peyrat en 1610. Elle fut imprimée pour la première fois dans l'Edition de 1630 ; & la raison en doit être dans ces paroles de Ménage : J'ai appris de Monsieur de Racan que Malherbe n'avoit pas mis la dernière main à ces Vers.

P. 192. ST. I. *Le Pere Bouhours dans sa Manière de bien penser, a repris cet endroit. Malherbe, dit-il, qui vous semble & si sensé & si juste, ne l'est pas toujours. Il est empoullé en de certaines rencontres; ou pour m'exprimer plus figurément, ce fleuve égal & paisible dans sa course, devient tout à coup un torrent impétueux, qui fait du fracas & qui tombe dans des précipices. Ne compare-t-il pas les pleurs de la Reine Mère après la mort de Henri le Grand, au débordement de la Seine? Et en cela je suis de son avis; car quoiqu'on dise des fleuves, des torrens & des déluges de larmes, il ne faut pas descendre*

dans le particulier de ces fleuves, de ces torrens & de ces déluges. MEN.

† ST. II, V. 2-4. Voirs ci-devant XXIX, † P. 177, ST. II.

P. 193. ST. IV, V. 3 & 4. *Il est constant parmi les Géographes que Sîpîle est une Montagne; mais il n'est pas bien constant parmi eux en quel país est cette Montagne. MEN.*

Il faut plaindre Malherbe de ce que la Rime l'a fait ici paroître assés mal à propos savant en Cérgraphie.

P. 194. ST. III. *J'ai appris de M. Racan que cet Alcippe, dont parle ici notre Poète, & qu'il appelle l'honneur & la merveille de la Cour, étoit M. de Bellegarde. MEN.*

LIVRE TROISIEME,

Contenant les Pièces composées depuis la mort
D'HENRI IV en 1610, jusqu'à celle de
l'Auteur en 1628.

I. ODE à la Reine Marie de Médicis, sur les heureux
succès de sa Régence. p. 195.

L 1611. N 1615. P 1620. R 1627.

J'AVERTIS qu'entre le chiffre I, & le mot ODE qui se lit au dessous, il devroit y avoir 1610. Je ne fais pourquoi cette date ne s'y trouve pas. Elle est indubitable. P. 197. ST. I, Malherbe date lui-même cette Pièce quatre mois après la mort d'Henri IV. *J'ai appris de M. de Racan, que cette Ode fit avoir à Malherbe une Pen-*

sion de la Reine Marie de Médicis, laquelle il n'avoit pu obtenir du Roi... (Cette Pension) étoit de quinze cens livres; & en ce tems-là cette somme étoit considérable. MEN.

ST. I, V. 7. Nos Ecrivains ont dit longtems indifféremment *Calis* ou *Cadis*. Nous ne difons plus que le dernier. † P. 196. ST. I, V. 1-4. Horace:

*Quos inter Augustus recumbens
Purpureo bibit ore nectar.*

P. 198. ST. I, V. 8. J'ai suivi N 1615 & P 1620. Par tout ailleurs, on lit: *Dont la vertu; C'est une faute*

d'impression. † P. 199. ST. II. P. 200. ST. I. Virgile, *Enéide*, Liv. I, V. 248:

*Furor impius intrus
Sæva sedens super arma, & centum vinctus ahenis
Post tergum nodis, fremet horridus ore cruento.*

Liv. VI, V. 280:

*Discordia demens
Vipereum crinem vittis innixa cruentis.*

Horace, *Epodes*, Ode, VII; V. 9.

*Sed ut, secundum vota Parthorum, sua
Urbs hæc periret dextera.*

Ibid. Ode XVI, V. 2:

Suis & ipsa Roma viribus ruit.

Lucain, *Pharsale*, Liv. I, V. 1.

Bella per Æmathios plusquam civilia campos;

*Jusque datum sceleri canimus, populumque potentem
In sua vitrici conversum viscera dextra,*

Pétrone, Poème de la Guerre Civile :

Discordia demens

*Extulit ad superos stygium caput : hujus in ore
Concretus sanguis, contusaque lumina flebant ;
Tabo lingua fluens, obsessa draconibus ora.*

P. 200. ST. I, V. 5 & 6. Il parle de la Guerre de Troie. V. 7-10. Il parle de la Guerre de Thèbes & des deux Fils d'Édipe, Ethéocle & Polinice.

P. 202. ST. I, V. 3. Pise étoit une

ville d'Élide, dans le Péloponèse, près du fleuve Alphée ; où de cinq ans en cinq ans on célébroit les Jeux Olympiques. MEN.

* V. 5-10. Malherbe avoit fait ces Vers d'une autre façon. La voici.

Et quand j'aurai peint ton image,
Comme j'en prépare l'ouvrage,
Sans doute on dira quelque jour,
Quoi que d'Apelle on nous raconte,
Malherbe pouvoit, à sa honte,
Achever la Mère d'Amour.

Et cette façon, que j'ai trouvée dans les Fragmens, me semble bien aussi bonne que celle de notre Ode. Cependant j'appréhends de M. de Racan que Malherbe a préféré les Vers de l'Ode à ceux des Fragmens. Ne seroit-ce point à cause de ces mots, à sa honte, qui sont équivoques, se pouvant rapporter à Malherbe aussi-bien qu'à Apelle ? Quoi qu'il en soit, les secondes pensées des Poètes ne valent pas souvent les premières. MEN.

On peut voir ce Fragment, ci p. 328. C'est par inattention de ma part qu'il ne se trouve pas à la suite de cette Ode

avec la date de 1610.

ST. II. V. 1. Un Proverbe Grec dit que les portes des Muses sont ouvertes à tout le monde.

* V. 5. J'ai suivi, peut-être à tort, N 1615, P 1620 & l'Édit. des Poës. de Malherbe de 1638. La leçon ordinaire est, d'en faire des couronnes ; & toute réflexion faite, je crois en ce moment que le mieux est de s'y tenir.

V. 6. M. de Segrais trouve ce Vers prosaïque. Et croit qu'il seroit mieux de la sorte : Est connu de peu de personnes. MEN.

II. 1611. SONNET à la Reine Marie de Médicis, sur la mort de Monseigneur le Duc d'Orléans, son second fils, p. 203.

N. DE FRANCE, Duc d'Orléans, étoit le Second Fils d'Henri IV & de Marie de Médicis. Il étoit né le

16 d'Avril de l'an 1607 ; & mourut en 1611, le 17 de Novembre, sans avoir été nommé.

III. 1611. SONNET. Epitaphe du même Duc d'Orléans. p. 204.

P 1620. R 1627.

M. DE SEGRAIS m'a dit qu'il avoit oui dire à feu M. le Duc d'Orléans Gaston de France, que les Religieux de S. Denis en France avoient refusé de mettre dans leur Eglise, où ce petit Duc d'Orléans est enterré, ce Sonnet de Malherbe, . . . à cause du Vers où il est parlé de Mars, & de celui où il

est parlé de la Parque, qui sont des Divinités païennes. MEN.

† V. 1. Voilà, Liv. II : v 1 : † V. 9 & 10.

† V. 9-14. Jean Second termine l'Épitaphe de Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, par ces trois Vers :

*At vos plebeio geniti de sanguine, quando
Ferreæ nec nobis didicerunt Fata, nec ullis
Parcere nominibus, patientius ite sub umbras.*

IV. 1611. STANCES à la Reine Marie de Médicis, pendant sa Regence. p. 205.

P 1620. R 1627.

IL est à remarquer que tous les Vers de ces Stances sont Masculins. Malherbe les fit sur l'Air de cette Chanson qui courroit de son tems.

BELLE qui m'avés blessé d'un trait si doux,
Hélas ! pourquoi me laissés-vous ?
Moi, qui languis d'un cruel désespoir
Quand je suis sans vous voir !

Mais elles ne purent être chantées, le premier Vers étant trop court d'une Syllabe. J'ai appris cette particularité de M. de Racan, de qui j'ai appris aussi que Malherbe n'avoit point d'oreille pour la Musique, & qu'il n'a jamais pu faire de Vers sur les Airs que les Musiciens lui donnoient. MEN.

* P. 206. ST. I, V. 3 & 4. C'est une correction de Ménage, qu'il n'a pas osé mettre dans le Texte. Toutes les Editions, & même les siénes portent

les Destins amis sous ta main les a mis. Ce ne peut être originairement qu'une faute d'impression, qui devoit être corrigée dès qu'on s'en est aperçu.

ST. II. C'est cette Stance qui m'a fourni la date de cette Pièce. Ce que l'Auteur y dit de l'Espagne appartient à l'année 1611, que l'on commença le Traité du double mariage, qui fut conclu l'Année suivante, entre Louis XIII & l'Infante d'Espagne, le Prince d'Espagne & Madame Elizabeth.

V. 1611. SONNET à Monsieur du Maine, sur ses Œuvres Spirituelles. p. 208.

CE M. du Maine, qu'on appelloit autrement le Baron de Chabans, étoit un soldat de fortune. Après avoir servi d'Ingénieur & d'Aide de Camp dans les Armées du Roi, il servit de Lieutenant d'Artillerie dans celle des Vénitiens. Etant de retour en France, il fut tué près des Minimes de la Place Royale par M. de l'Enclos. MEN.

Ce M. de l'Enclos étoit le Père de la célèbre Ninon l'Enclos.

Le Père le Long & d'autres noment l'Auteur dont il s'agit ici Louis Chabans S. du Maine. Je crois qu'ils se

trompent. L'Épître Dédicatoire de ses Œuvres spirituelles, & d'autres Vers de lui que j'ai vus, sont signés Le Maine. Je crois donc qu'il le faut nommer Louis Le Maine sieur de Chabans. Ce doit être le même Ingénieur qui dans quelques Editions des Mémoires de Bassompierre se trouve appelé Le Maine-Chabaud. Les Œuvres spirituelles de ce Poète furent imprimées en 1611, & les Vers de Malherbe se lisent à la tête.

V. 8. Remarqués orra, troisième Personne du Futur du Verbe Ouir.

VI. 1612. STANCES chantées par les Sibilles, le premier jour des Fêtes du Camp de la Place Royale, données les 5, 6 & 7 d'Avril 1612, pour la publication des Mariages arrêtés du Roi Louis XIII avec l'Infante d'Espagne Anne d'Autriche, & de Madame Elizabeth, Sœur de ce Roi avec le Prince, depuis Roi d'Espagne Philippe IV. p. 209.

N 1615. P. 1620. R 1627.

NOUS avons la Relation de ces Fêtes imprimée sous ce titre : LE CAMP DE LA PLACE ROYALE, ou RELATION de ce qui s'est passé les 5, 6 & 7e jours d'Avril 1612, pour la publication des mariages du Roy & de Madame avecques l'Infante & le Prince d'Espagne. Le tout recueilly par Ho-

noré Laugier sieur de Porcheres, par le commandement de Sa Majesté. Paris in-4°. Jean Micaud & Toissaint du Bray, 1612. Gombaud, Malherbe, Charles Tiard sieur de Touvant & d'Infrainville, Louis Le Maine Baron de Chabans, de Lingendes, Clomby, Maynard, Mottin, de Roiffet & Laugier

TABLE RAISONÉE, &c. LIV. III, VII. 473

de Porchères firent les Vers qui sont joints à cette Relation. L'ouverture des Fêtes se fit par la Gloire montée sur un char avec les Sibilles rangées au-dessus d'elle. Les Vers que la Gloire chanta, sont de Gombaud. Les Sibilles chantèrent ensuite les trois Pièces, que je donne ici telles qu'elles sont

dans la Relation. Ces Pièces de Malherbe avoient été mises en Musique par Boiffet.

P. 212. ST. I. L'allusion du Phisique au Moral n'en fait qu'une mauvaise pointe.

† ST. II, V. 4. Edit. de Malherbe répandre au lieu d'épandre.

VII. 1612. STANCES chantées à la suite des précédentes, au nom de tous les François. p. 215.

N 1615. P 1620. R 1627.

LA Relation, Indiquée ci-dessus, m'a fourni en ce titre. Ménage n'avoit pas cette Relation présente, quand il a dit que ces Stances furent faites pour le Carrousel.

* P. 217. ST. II. Cette Stance s'adresse à la Reine. N 1615 & P 1620 semblent la rapporter aux Fleurs de

Lis de la ST. I. de la Pièce, en ce qu'ils mêlent *Fleurs de Beautés*, &c. C'est peut-être une faute d'impression.

V. 2 & 3. *Malheurs abbas d'une victoire*, Expression que Ménage a raison de trouver bizarre.

* P. 218. ST. I, V. 5. N 1615. P 1620 : *Du miracle que fait*, &c.

VIII. 1612. COUPLET chanté par toutes les Sibilles, à la suite des deux Pièces précédentes. p. 218.

CE Couplet est joint ici pour la première fois aux Poésies de Malherbe.

V. 2. Remarqués fatalement pris en bone part.

IX. 1612. SONNET à la Reine Marie de Médicis, pour Monsieur de la Ceypede, premier President de la Chambre des Comptes de Provence, au sujet de ses Théorèmes spirituels, sur la Vie & la Passion de Notre Seigneur, &c. p. 219.

Jean de la Ceypede naquit à Marseille au milieu du XVI^e Siècle de Jean de la Ceypede & de Claude de Pompar. Il fut reçu Conseiller au Parlement d'Aix le 28 d'Octobre 1578 ; & le 28 d'Avril 1586 il fut fait Président en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence. Il fut élevé à la première Présidence de la même Cour le 14 Juillet 1608. En 1622 il harangua Louis XIII à Aix ; & mourut à

Avignon au mois de Juillet 1623. Je dois ce petit détail, que l'on doit croire exact, au feu R. P. Bougerel de l'Oratoire. L'Ouvrage de ce Président, à la tête duquel on lit le Sonnet de Malherbe, parut à Toulouse en 1613 in-4^o : mais, le Privilège étant de 1612, j'ai pu supposer que Malherbe avoit fait ce Sonnet à peu près dans le tems de l'expédition du Privilège.

X. 1613. EPIGRAMME sur la Pucelle d'Orléans, brûlée par les Anglois. p. 220.

CETTE Epigramme se trouve au Chapitre VI du Livre intitulé : RECUEIL de diverses Inscriptions proposées pour remplir les Tables d'attente estans sous les Statues du Roi Charles VII & de la Pucelle d'Orléans, qui sont élevés également armés, & à genoux, aux deux costés d'une Croix, & de l'Image de la Vierge Marie estant au pied d'icelle, sur le Pont de la ville d'Orléans, dès l'an 1458. Et de di-

verses Poésies faites à la louange de la mesme Pucelle, de ses Frères & leur postérité, &c : Paris, Edme Martin 1613. in-4^o. Ibid 1628 avec des augmentations. Ce Recueil contient des Poésies Grecques, Latines, Françoises, Italiènes & Espagnoles à la louange de la Pucelle, & d'autres Pièces curieuses. L'Epigramme de Malherbe est suivie de deux Traductions en Vers Latins.

XI. 1613. EPIGRAMME sur ce que la Statue érigée en l'honneur de la Pucelle, sur le Pont de la Ville d'Orléans, étoit sans Inscription. p. 221.

CETTE Epigramme, qui ne s'étoit point trouvée jusqu'ici parmi les Poë- sies de Malherbe, est tirée du Chap. III du même Recueil.

XII. 1614. ODE à la Reine Marie de Médicis, pendant sa Régence, sans doute après la guerre des Princes en 1614. p. 222.

J'AI appris de M. de Racan que cette Ode n'avoit ni commencement ni fin, & que ce n'étoit qu'un Fragment.

MEN.
La Guerre des Princes en 1614 fut un feu de paille aussi-tôt éteint qu'allumé. Les quatre Pièces suivantes furent faites à la même occasion & peut-être avant celle-ci, que le Poète n'acheva pas & qu'apparemment il ne présenta point à la Reine, puisqu'elle ne fut imprimée pour la première fois qu'en 1630 avec ses autres Œuvres.

ST. I, V. 3. Ce Vers, dont l'expression a quelque chose d'indécent, s'est attiré la censure de Chevreau. Ménage a voulu d'abord le justifier: mais ensuite il est convenu qu'il étoit condamnable. Quelque utile que soit ce qu'ils ont dit l'un & l'autre, je n'en grossirai point cette Table. Je renvoie aux Remarques de Chevreau pages

278, 368 & 408 du T. I. de l'Édit. de 1723 & aux Observations de Ménage, T. II de la même Edit. p. 176.

* V. 8. J'ai mis du *Caistre*, en conséquence de cette Remarque de Ménage. *Caistre* est un *Fleuve de Latic*, fort fréquenté, selon les Poëtes, par les cignes. . . Mais, comme ce nom de *Fleuve* est de masculin genre, il faut dire des rives du *Caistre*, & non pas des rives de *Caistre*; & je ne doute pas que notre Poète ne l'ait dit de la sorte: quoique dans toutes les Editions de ses Poësies il y ait des rives de *Caistre*.

P. 223, ST. I. Elle s'adresse aux Muses qui n'ont point encore été nommées; & le *donc* du premier Vers fait voir que la Stance, qui commence la Pièce devoit être précédée d'une ou de plusieurs Stances où le Poète parloit aux Muses.

† V. 5-10. Le fond de la Pensée est à Tibulle qui dit, Liv. II, *Eleg. V*:

Phæbe, fave; novus ingreditur tua templa Sacerdos.

Huc, age, cum cythara carminibusque veni. . .

Ipsè triumphali devinctus tempora lauro,

Dum cumulant aras, ad tua sacra veni:

Sed nitidus, pulcherque veni; nunc indue vestem

Sepositam; longas nunc bene necesse comas.

† ST. II, V. 7-10. Tibulle:

Interea dum fata sinunt, jungamus amores;

Jam veniet tenebris nox adoperta caput.

Jam subrepet iners ætas, nec amare decebit,

Dicere nec cano blanditias capite.

Ovide.

Turpe senex miles, turpe senilis amor.

V. 10. Chevreau a lu dans ce Vers: *aux Cheveux gris*; & Ménage dit qu'il l'aimeroit mieux. Nous dirions plutôt: *Un amoureux à cheveux gris*: mais je crois qu'en *cheveux gris*, passeroit encore fort bien dans les Vers.

† P. 224. ST. II, V. 3 & 4. Il faut se rappeler ici les V. 5 & 6 de la ST. II de la p. 68. Le Poète paroît avoir songé dans ces deux endroits au Proverbe Grec, qui dit: *L'ous comparés la rose au pavot.*

P. 225. ST. II, V. 6. *Malée*, aujourd'hui Capo Malio di Sant'Angelo, est un Promontoire de Laconie fameux par plusieurs naufrages, & dont *Stace* a dit, *Theb. Liv. IV*: *Raucæ circumtonat ira Maleæ.* CHEV.

V. 7 & 8: Sept étoiles de la Constellation du Taureau, portent les noms de *Pleiades*, d'*Atlantides* ou d'*Hépérides*; & chacune a son nom particulier; *Stérope*, *Célène*, *Méropé*, *Electre*, *Halcione*, *Taigète* & *Més*.

† V. 1-10. *Stace, Theb. Liv. III.*

*Non secus ac longo ventorum pace solutum
Æquor, & imbelli recubant ubi littora somno.*

Le même Liv. V.

*Tacet omne pecus, volucresque, feræque,
Et simulant fessos curvata cacumina somnos.
Nec trucibus fluviis idem sonus. Occidit horror
Æquoris, & terris maria acclinata quiescunt.*

Horace, Liv. IV, Ode XIV.

*Indomitas prope qualis undas
Exercet Auster, Pleiadum choro
Scindente nubes;*

Senèque, Herc. Fur. Act. I.

*Hinc qua tepenti vere laxatur dies
Tyriæque per undas vektor Europæ nitet;
Hinc & timendum ratibus ac ponto gregem
Passim vagantes exerunt Atlantes.*

Ovide, *Tristes*, Liv. I. *Eleg. X.*

*Sape ego nimboſis dubius jaſtabar ab Hædis;
Sape minax Steropes ſydere pontus erat.*

Senèque, *Let. LVIII*, dit: *Tranquillo, ut aiunt quilibet Gubernator est; Liv. de la Providence, Ch. IV: Gubernatorem in tempeſtate, in acie militem intelligas; & Conſolat. à Marcia, Ch. VI: Nec Gubernatoris quidem artem tranquillum & obſequens mare ostendit. Adverſi aliquid incurſat oportet, quod animum probet. Plin Liv. IX, Let. XXXVI dit: Sunt enim maxime mirabilia, quæ maxime inſperata; . . . adeo nequaquam par Gubernatoris eſt virtus, cum placido & cum turbato*

marî vehitur: tunc admirante nullo illaudatus, inglorius ſubit portum: ac cum ſtridunt f. nes, curvatur arbor, gubernacula gemunt, tunc ille clarus & Diis maris proximus.

P. 226. ST. I, V. 2. *Le mol Anaure.* L'Anaure eſt un Fleuve de Theſſalie, ainſi nommé de deux mots Grecs qui veulent dire *ſans vent*. En effet on a dit de ce Fleuve, come du Nil, qu'il ne s'élevoit jamais ni nuage ni vent ſur ſes eaux. Lucain, *Pharſ.* Liv. VI.

*Quippe nec humentes nebulas, nec rore madentem
Aëra, nec tenues ventos ſuſpirat Anaureus.*

V. 4. Valerius Flaccus a dit du Navire des Argonautes:

*Venturos canit errores; canit & Jovis iras
Vocibus humanis, ſtelligati conſcia fati.*

Les Poètes ont feint que ce Navire parloit, parce qu'on l'avoit conſtruit de chênes de la Foret de Dodone, qui rendoient des Oracles.

V. 5. Les Cianées, que les Anciens appelloient auſſi *Simplicades & Sinaromades*, & que nous nomons aujourd'hui les *Pavonares*, ſont deux écueils très dangereux & voiſins du Bosphore de Thrace, l'un en Europe, & l'autre en Aſie. Les Cianées ou Pavonares d'Europe ne ſont qu'un Ilot ou pluſtôt un Rocher hériffé de cinq pointes, qui paroiffent autant de petits écueils ſéparés, lorsque la mer eſt agitée. Entre ce Rocher & le Cap du Fanal d'Europe eſt un petit bras de mer, qui reſte à ſec dans le tems de calme. Les Cianées ou Pavonares d'Aſie ſont auprès du Cap Coraca, c'eſt-à-dire, Cap

des Corbeaux, qui n'en eſt ſéparé que par un petit bras de mer que le calme laiſſe à ſec. Ce ſont les pointes d'un Rocher, qui ne ſe font voir toutes que quand la mer eſt calme. Dès que les Flots ſont émus, on ne voit que la plus groſſe de ces pointes; ce qui rend cet écueil beaucoup plus dangereux que celui d'Europe.

P. 228. ST. I, V. 7. *Tare*, terme trop bas pour l'Ode ſublime.

ST. II, V. 10. Phraſe aſſés familière à Malherbe, & que ſa dureté devoit banir des Vers.

P. 229. ST. II. Les ſix derniers Vers de cette Stance ſont merveilleux; & M. le Duc du Maine, qui en peut juger, les appelloit un beau Paſſage. CHEV.

P. 230. ST. I, V. 1-4. Métaphore,

476 TABLE RAISONÉE, &c. LIV. III, XII.

qui n'a de justesse qu'à la faveur d'une explication extrêmement forcée, & dont même alors le sens ne peut être que ridicule.

ST. II, V. 3 & 4. 1°. Phrase peu corrigée. 2°. La Propontide est un grand Golphe entre l'Hellepont & le Pont-Euxin, communiquant à ces deux Mers par deux Détroits apellés l'un le détroit de l'Hellepont, & l'autre le Bosphore de Thrace. On la nome aujourd'hui la Mer blanche ou la Mer de Marmara. Le mot de Propontide est un de ces Termes savans & peu connus, qui ne devoient point entrer dans nos Vers.

P. 231. ST. I, V. 2 - 7. La Phrase est dure, paroît imparfaite & présente

assés difficilement son sens; ce qui ne seroit pas si, come Ménage le souhaitoit, on liseoit au V. 4: *A moins d'une immortelle main.*

† P. 232. ST. I, V. 8. Malherbe, qui se seroit volontiers de Pluriels, a dit nos *Abfinthes*, à l'imitation des Anciens qui donent un Pluriel à ce mot. On lit dans Lucrèce *Abfinthis terra*. Remarqués qu'ici notre Poète fait *Abfinthes* du féminin, & qu'ailleurs il l'emploie come Masculin.

ST. II, V. 9. Les Nomades étoient des Peuples d'Afrique, ainsi només d'un mot Grec qui signifie *pâturage*; parce que ces Peuples, qui n'avoient point d'habitations fixes, campoient dans leurs pâturages avec leurs troupeaux.

XIII. 1614. FRAGMENT au sujet de la même Guerre des Princes. p. 233.

Ce Fragment est sur la révolte des Princes. MENAGE, Edition 1723.

Tome II, page 240. Voirs ci-après XXIIX.

XIV. 1614. STANCES. Paraphrase du Pseaume CXXVIII, au nom du Roi Louis XIII, à l'occasion de la première Guerre des Princes. p. 234.

N 1615. P 1627. R 1627.

J'AI appris de M. de Racan, l'ami particulier & le disciple favori de Malherbe, que ces Vers avoient été faits au sujet de la première Guerre des Princes en 1614. MEN.

† P. 235. ST. II. La Pensée de cette Stance se trouve dans le Pseudolus de Plaute: *Quasi solstitialis herba, paulisper fui.* Aufonse a dit aussi dans ses Professeurs:

*Solstitialis velut herba solet,
Ostentatus, raptusque simul:*

V. 1 & 2. Une Javelle est une poignée d'Epis; une Gerbe, ce sont plusieurs Javelles liées ensemble. Ainsi une herbe qui ne porte jamais ni gerbe ni javelle est une herbe dont on ne fait jamais ni de gerbes ni de javelles; & pour user des paroles de David, De quo non implevit manum suam qui

metit, & sinum suam qui manipulos colligit. Ce que M. Costar ne croit pas qu'on puisse dire d'une herbe; come on le pouvoit dire de la terre. Je demeure d'accord que la façon de parler est hardie; mais elle n'est pas sans exemple. MEN.

Je la crois un peu trop hardie.

XV. 1614. FRAGMENT au sujet de la même Guerre. p. 236.

C'EST uniquement par conjecture que je rapporte ce Fragment à la Guerre des Princes de 1614. Tout bien examiné, je n'ai point trouvé d'autre événement, auquel il pût convenir. Malherbe pour témoigner sa reconnaissance à la Reine dont il tenoit une Pension, conçut à l'occasion

de la révolte des Princes plusieurs projets de Pièces qu'il n'exécuta point. Il ne mit la dernière main qu'à la Paraphrase du Pseaume CXXVIII, & laissa les autres imparfaites.

ST. II, V. 4. J'aurois dit (& je ne puis comprendre pourquoi Malherbe ne l'a pas dit):

Ou sont ses alliés, ou recherchent de l'être.

Malherbe peut être excusé par l'exemple de plusieurs écrivains de son tems

qui ont parlé de la sorte qu'il s'est ici exprimé. MEN

XVI. 1614. FRAGMENT sur le même sujet.

P. 237.

LA lecture de la seconde Stance suffit pour fixer le tems de la composition de ce Fragment.

ST. I, V. 5. Briare (ou plutôt Briarée, car c'est ainsi qu'il faut parler pour parler régulièrement) avoit cent mains. Homère (le dit) au premier de l'Iliade. . . Apollodore dit qu'outre ses cent mains, Briarée avoit cinquante têtes. Pour Tiphon, il n'avoit qu'une

tête, dont il touchoit les cieux, sans sa taille étoit prodigieuse : mais au bout de ces deux mains, dont l'une pouvoit atteindre à l'Orient, & l'autre à l'Occident, il avoit cent têtes de Dragon, come nous l'apprenons d'Apollodore ; & on prétend que c'est ce que notre Poète a voulu dire, en disant qu'il avoit cent têtes. Je ne le crois pas. MEN.

XVII. AVANT 1615. SONNET. Epitaphe de la Femme de M. Puget, qui fut dans la suite Evêque de Marseille. Le Mari parle.

N 1615. P 1620. R 1627.

PLUSIEURS croient, à cause des (deux premiers) Vers, que Malherbe a fait ce Sonnet pour sa Femme, en quoi ils se trompent ; car la Femme de Malherbe l'a survécu. Il l'a fait & l'Epigramme suivante, pour la Femme de M. Puget, Fils de M. de Pommeuse-Puget, Trésorier de l'Epargne ; & il l'a fait sous le nom de ce M. Puget, qui est aujourd'hui (1666) Evêque de Marseille. Cette Femme

étoit Fille de M. Hallé, Docteur des Maîtres des Comptes de Paris. MEN.

V. 2. J'ai suivi les Recueils. On lit dans les Edit. de Malherbe, ce que j'aimois.

† V. 5-8. Voies ci-dessus, Liv. II, xxix : † P. 177, ST. II.

† V. 12 & 14. La Pensée est prise de Martial : mais au jugement de Balzac (Entret. xxxi.) elle est beaucoup plus belle ici que dans l'Original :

Qui fles talia, nil fleas, Viator.

XVIII. AVANT 1615. EPIGRAMME, au nom de M. Puget, pour servir de dédicace à l'Epitaphe précédente. p. 239.

N 1615. P 1620. R 1627.

CE que Ménage dit de la Pièce précédente, rend raison du titre que je

done à celle-ci, qui n'en a point dans toutes les Editions que j'en ai vues.

XIX. AVANT 1615. EPIGRAMME pour mettre au devant des Heures de Madame la Vicomtesse d'Auchy. p. 240.

N 1615. P 1620. R 1627.

LE Titre dans les Editions est : Caliste ; & Caliste est la Vicomtesse Pour mettre au devant des heures de d'Auchy.

XX. AVANT 1615. EPIGRAMME sur le même sujet. p. 240.

N 1615. P 1620. R 1627.

XXI. AVANT 1615. CHANSON. p. 241.

N 1615. S 1630.

CETTE Chanson ne se trouve que dans ces deux Recueils. Elle est signée

MALHERBE. C'en est assez pour que j'aie du la joindre à ses Poésies ; & si la Pièce est de lui , come les Vers & le Stile semblent l'annoncer , c'est peut-être ce qu'il a fait de plus glorieux dans le genre galant.

XXII. 1615. STANCES. Récit d'un Berger au Ballet du Triomphe de Pallas, où Madame Elizabeth, Princesse d'Espagne représentoit Pallas. Ce Ballet fut exécuté le 19 Mars 1615, dans la grande Sale de Bourbon, lorsque Louis XIII & la Reine sa Mère se dispoient à partir pour aller conduire cette Princesse & recevoir en même tems l'Infante Anne d'Autriche, que le Roi devoit épouser. p. 244.

P 1620. Q 1620. R 1627.

J'AI oui dire à M. de Racan que Malherbe sur la fin de ses jours, préféroit cette Pièce à toutes ses autres. MEN.

Outre les Recueils que j'ai cités, j'ai consulté la Description de ce Ballet qui fut imprimée dans le tems ; où la Pièce est telle que dans les Edit. de Malherbe. Mais par un hazard assez

heureux M. de Bombarde a dans son Cabinet la même Pièce imprimée en Feuille volante. On va voir l'usage que j'en ai fait.

* P. 245. ST. I. V. 1-3. Je donc ces Vers tels qu'ils sont dans cette Feuille volante. Voici come ils sont dans la Relation du Ballet, dans les Recueils & dans les Edit. de Malherbe.

Vos pénibles travaux, sans qui nos pâturages,
Batus depuis cinq ans de grêles & d'orages,
S'en alloient désolés.

J'ai du croire que Malherbe, peu content de ces trois Vers, ne les changea qu'après l'impression de la Relation du Ballet ; & que ne voulant pas les laisser subsister, il prit le parti de faire imprimer la Pièce à part avec la correction.

ST. II, V. 2 & 3. Ils désignent la Provence.

P. 246. ST. II, V. 5. Elise est la Princesse Elizabeth.

ST. III, V. 1. Ce jeune Demi-Dieu est le Prince d'Espagne.

P. 247. ST. I, V. 4. Allusion au sujet du Ballet.

ST. II, V. 2. La Pièce est composée dans le Système Païen ; & ce Système ne connoit point les Anges. V. 4. Le Poète y donne Pan pour Conseiller à la Reine. Ménage pense que le Poète

a voulu désigner le Maréchal d'Ancre, alors tout-puissant. Je n'en crois rien. C'est un Berger qui parle & qui, voulant dire que le Ciel inspirant à la Reine tous les desseins qu'elle exécute, on ne doit pas s'étonner de leurs heureux succès, lui donne Pan pour Conseiller, parce que Pan est le Dieu des Bergers.

ST. III, V. 1-3. Ces trois Vers déparent un peu cette excellente Pièce. L'Expression n'en est pas correcte ; & le tour en est assez plat. V. 5. Par les chênes d'Epire, le Poète entend les Chênes de la Forêt de Dodone.

* V. 6. J'ai suivi la Feuille volante & P 1620. Par tout ailleurs on lit les choses à venir.

† P. 248. ST. I, V. 4. Virgile, Eglog. v,

Occidet & serpens, & fallax herba veneni
Occidet.

† ST. II, V. 1. Virgile dit dans la même Eglogue : *Omnis feret omnia tellus.*

XXIII. 1615. CHANSON, qui fut chantée dans le même Ballet que les Stances précédentes, & dont l'Auteur faisoit très peu de cas. p. 249.

J'AI oui dire à M. de Racan que Malherbe fit ces Vers à la prière de Marais, Portemanteau du feu Roi (Louis XIII), sur un Air qui courtoit.

& qu'il les fit en moins d'un quart-d'heure : Ils ne furent point estimés. Malherbe lui-même ne les estimoit pas. MEN.

XXIV.

XXIV. 1615. STANCES sur le Mariage du Roi Louis XIII avec Anne d'Autriche, Infante d'Espagne. p. 250.

P 1620. Titre : EPITHALAME. Q 1620 : même Titre. R 1627.

* ST. I, V. 1. J'ai suivi, come Ménage, la leçon de Q 1620. Par tout ailleurs : l'Appollon de notre âge.

P. 251. ST. I, V. 1 & 2. On conçoit qu'une aventure contre le sens, veut dire une aventure qui choque la raison : mais une aventure contre le discours, est quelque chose qui ne s'entend pas, & ne peut rien signifier. V. 3 & 4. Mauvaise Pointe & froide allusion du Phisique au Moral. On a vu la même pensée censurée ci-dessus, VI. Voyés-y P. 212. ST. I, &c.

ST. IV. Excellente : mais ne tenant point à celle qui précède.

* P. 252. ST. II, V. 1. P. 1620 : Faites-les, Beaux Esprits, &c.

ST. III. Elle n'a pas coulé de source.

ST. IV, V. 4. La remarque grammaticale de Chevreau sur ce Vers est fautive. Dans ces mots, à qui passe midi, la Préposition à n'est point le Régime de proche qui la précède. Cet Adverbe est employé d'une manière absolue ; & la Préposition à qui le suit, tient ici lieu de pour. La Phrase de Malherbe seroit à peu près régulière en disant : A qui passe midi, la nuit est déjà proche ; & seroit de cette autre manière à l'abri de toute censure : Pour qu'il passe midi, la nuit est déjà proche. Au reste, il s'agit ici d'un Vers de génie, à qui l'on ne doit pas reprocher une légère irrégularité.

† ST. IV, V. 4. Voyés ci-dessus, Liv. I, VIII : † P. 43. ST. III.

XXV. AVANT 1617. CHANSON pour Monsieur le Duc de Bellegarde, amoureux d'une Dame de la plus haute condition qui fût en France & même en Europe. p. 253.

* MALHERBE fit cette CHANSON & la suivante pour M. de Bellegarde, qui étoit amoureux d'une Dame de la plus haute condition qui fût en France & même dans l'Europe. Ces paroles de Ménage justifient le titre, que je donc à cette Pièce : mais elles n'en fixent point la date. Je l'ai crue, ainsi que les deux suivantes, antérieure à 1617, parce que je me suis souvenu d'avoir lu quelque part qu'en 1615 & 1616 le Duc de Bellegarde avoit été quelque tems absent de la Cour. Le Refrain de cette Chanson m'a fait imaginer qu'elle pouvoit avoir été faite pendant l'une ou l'autre de ces deux absences. La manière mystérieuse, dont Ménage parle de la Dame pour qui cette Pièce & la suivante ont été composées, ne sauroit convenir à la Princesse de Conti. Nous avons vu plus haut (Liv. II, xxii.) des Stances qui lui sont adressées par le Duc de Bellegarde. Ménage, qui nous dit de ces Stances, antérieures à 1609, que Malherbe les avoit faites pour lui-même : mais qu'elle servirent au Duc pour la Princesse de Conti ; n'eût pas fait difficulté de la nomer ici, s'il se fût encore agi d'elle. Une personne de la

plus haute condition qui fût en France : & même dans l'Europe, ne peut être qu'une des deux Reines, ou la Mère, ou l'Épouse de Louis XIII. On a tout lieu de soupçonner que, du vivant d'Henri IV, le Duc de Bellegarde, qui n'avoit pas craint d'en être le Rival auprès de la belle Gabrièle, avoit osé lever aussi les yeux sur la Reine Marie de Médicis. Mais le Stile des Pièces, dont il est question, me les a fait croire postérieures à la mort d'Henri IV. Je n'ai point trouvé d'ailleurs que, pendant la Régence, le Duc de Bellegarde ait rendu d'autres soins à cette Reine, que ceux d'un Courtisan assidu. Je puis donc penser que ce Favori de ses Maîtres, qui s'étoit toujours maintenu dans la faveur par une conduite capable de perdre tout autre que lui, ne vit point impunément les charmes de la jeune Reine Anne d'Autriche ; & que c'est pour elle que ces Pièces ont été faites vers la fin de 1615 ou dans le courant de 1616.

P. 254. ST. II & III. L'excès de respect, exprimé dans ces deux Stances, fait voir qu'il s'agit d'une personne du plus haut rang.

XXVI. AVANT 1617. CHANSON pour Monsieur le Duc de Bellegarde, amoureux de la même Dame.

P. 255.

ST. I. Elle annonce clairement la qualité de la personne, pour qui la Pièce est faite.

P. 256. ST. I, V. 4. La Comparaison d'Ixion confirme de plus en plus ma conjecture.

P. 257. ST. I, V. 1. Le Poète fait

Poison féminin, come il l'étoit de son tems. Il l'est encore au figuré dans le langage du Peuple.

* ST. II, V. 6. Malherbe avoit mis premièrement, en si noble danger; & M. de Bellegarde lui fit metre, En un si beau danger. MEN.

XXVII. AVANT 1617. STANCES pour Monsieur le Duc de Bellegarde, sur la guérison de Chrisante, c'est-à-dire, de la même Dame a qui les deux Pièces précédentes sont adressées. p. 253.

DANS la Pièce précédente la Dame, Objet des vœux téméraires du Duc de Bellegarde, est appelée *Chrisante*. C'est ce nom qui m'a fait croire que ces *Stances* avoient encore été faites au nom de ce Duc pour la même Dame. Je leur done à tout hazard la même date qu'aux Pièces XXV & XXVI, parce qu'il est assés probable qu'elles

sont à peu près du même tems.

ST. I, V. 1. Ménage, a qui le flux de mes larmes ne plaisoit pas, auroit mieux aimé, les torrens de mes larmes. Chevreau condamne aussi le flux. Il faut laisser ce nom aux Maladies, auxquelles la Médecine l'applique.

† V. 4. Ovide a dit à propos d'une jouissance, Liv. II, *Eleg.* XII.

Ite triumphales circum mea tempora lauri.

ST. III, V. 1. On y sent le besoin de la Rime.

V. 4. La double Négation supprimée mal à propos. C'est une faute, dont Malherbe a souvent repris Desportes.

P. 259. ST. II, V. 3. La suite de la Phrase demandoit; avoir eu tant, &c.

P. 260. ST. III, V. 3. Le second Hemistiche est d'une simplicité qui peut paroître plate.

XXVIII. 1617. EPIGRAMME pour mètre au devant des Poèmes divers du sieur de Lortigue Provençal.

P. 261.

CE sieur de Lortigue, qui avoit nom *Annibal*, étoit un soldat qui se méloit de versifier. Ses Poésies, intitulées, LES POÈMES du sieur DE LORTIGUES, Provençal, sont imprimées à Paris chés Jean Gesselin, 1627. Il y a au devant plusieurs Vers à sa louange; & entre autres ceux-ci de Malherbe. Il étoit de la Ville d'Apt, come il le témoigne lui-même dans le XLIII^e de ses Sonnets. . . . M. Colletet a fait la vie de ce sieur de Lortigue dans ses Vies des Poètes François, qui est un Ouvrage curieux

pour les amateurs de notre Poëte; & je convie ici M. son Fils de le donner au Public. MEN.

François, Fils de Guillaume Colletet, ne se rendit point à cette invitation de Ménage. Depuis sa mort, le manuscrit de son Père a passé dans les mains d'un célèbre Libraire de Paris, qui jusqu'à présent n'a pas cru devoir en faire part au Public; & qui n'en a même jamais voulu rien communiquer aux Gens de Lèvres, qui se sont trouvés dans le cas d'avoir besoin de le consulter.



XXIX. 1617. FRAGMENT d'une Prophétie du Dieu de Seine contre le Maréchal d'Ancre. p. 261.

CES Vers ne sont qu'un Fragment. Malherbe les fit sur le Maréchal d'Ancre après la mort de ce Maréchal, à l'imitation de ceux-ci qui sont de Ronfard :

Quand la Garonne errante
Arma contre son Roi,
Le Fleuve de Charante,
Arrêta son flot coi ;

Et qu'il a encore imités dans le Fragment sur la révolte des Princes (ci-dessus XIII) MEN.

C'est sur la parole de Ménage, que j'ai daté ce Fragment de 1617, le Maréchal d'Ancre aiant été tué le 24 d'Avril de cette année. J'avois d'abord eu dessein de le placer sous l'année 1615, parce que Malherbe dit dans la seconde Stance que l'audace effrontée de ce Favori duroit depuis cinq ans ; & que le Maréchal d'Ancre commença peu de tems après la mort d'Henri IV, à jouir, sans aucun titre, du pouvoir d'un premier Ministre. Balzac dans son *Socrate Chretien*, semble dire que cette Pièce fut faite du vivant de celui qu'elle a pour objet. Il rapporte une Pensée de Claudien, que l'on verra plus bas, & dit ensuite : Un de nos Poètes a dit je ne fais quoi de semblable, mais d'une excellente manière ; & sa copie passe sous ses originaux. Je vous la propose

comme un chef d'œuvre dans cette Ode, qu'on peut opposer aux plus belles & aux plus achevées de l'Anquisé. Le Dieu de Seine parle à un Favori qui passoit sur le Pont-neuf. Va-t'en à la malheure, &c.

ST. I. V. 1. Je crois que Balzac (*loc. cit*) y blâmoit à tort le terme d'excrément. Engeance, qu'il propose de mettre à la place, ne rendroit pas le meme sentiment de mépris & d'indignation.

ST. II. V. 5. Balzac, en citant cette Pièce, a mis soutenir au lieu de supporter ses crimes. Chapelain corrigeoit le Vers en mettant d'autoriser ses crimes. Je crois que Malherbe a le mieux rencontré. Supporter est ici dans toute l'étendue de signification qu'il doit avoir.

† Malherbe doit cette Stance si belle à Claudien, qui commence ainsi son Poème contre Rufin, Premier Ministre de l'Empereur Arcadius.

Sæpe mihi dubiam traxit sententia mentem,
Curarent superi terras, an nullus inesset
Rektor & incerto stuerent mortalia casu, . . .
Sed cum res hominum tanta caligine volvi
Adspicerem, lætosque diu florere nocentes,
Vexarique pios : rursus labefacta cadebat
Religio, . . .
Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum,
Absolvitque Deos.

Balzac dit que la copie de Malherbe passe tous ses Originaux, parce que Claudien n'est ni le seul ni le premier, à qui cette pensée soit venue.

Sénèque dit quelque part : *Deorum crimen, Sylla tam felix.*

Après lui, Martial a dit, dans une Epigramme.

Nullos esse Deos, inane cælum
Affirmat Selius probatque, quod se
Factum, dum negat hæc, videt beatum.

Avant eux, Diogène avoit eu la même idée. C'est Cicéron, qui nous l'apprend dans le Liv. II de son *Traité de la Nature des Dieux*. Il y dit : *Diogenes quidam Cynicus dicere solebat, Harpalum, qui temporibus illis prædo felix habebatur, contra Deos testimo-*

nium dicere, quod in illa fortuna tamdiu viveret. Il dit encore dans un autre endroit du même Livre : *Improbiorum igitur prosperitates, secundæque res redarguunt, ut Diogenes dicebat, vim omnem Deorum ac potestatem.*



XXX. 1619. STANCES pour le Comte de Charny, qui recherchoit en mariage Mademoiselle de Castille, qu'il épousa en 1620. p. 262.

P 1620. R 1627.

J'AI appris de M. de Racan que Malherbe avoit fait ces Stances pour le Comte de Charny, amoureux de Mademoiselle de Castille, qu'il épousa. Ce Comte de Charny étoit Charles Chabot, Fils du Marquis de Mirebeau; & cette Mademoiselle de Castille étoit Charlotte de Castille, Fille de Pierre de Castille, Contrôleur Général des Finances en 1629, & de Charloze Jeannin, Fille du célèbre Pierre Jeannin, Surintendant des Finances, & d'Anne Guéniot. Cette Mademoiselle de Castille après la mort du Comte de Charny arrivée en 1621, duquel elle n'eut point d'enfans, épousa en secondes noces Henri Taylerand Comte de Chalais, qui fut décapité à Nantes.

MEN.

J'ignore la date précise du mariage du Comte de Charny. S'il est du commencement de 1620, il me semble que j'ai pu dire ces Stances de 1619. Leur lecture fait voir qu'elles ont été faites, lorsque ce mariage étoit conclu.

P. 263. ST. II, V. 3. Cette Expression familière *faire la sourde oreille*, a à quelque chose de bas.

ST. III, V. 5. M parle ici d'un Ange, & dans la Stance précédente il parle de Neptune.

P. 264. ST. I, V. 2. Les Recueils mènent *Imputans*. Il est mieux qu'*imputans*, que j'ai conservé mal-à-propos, d'après toutes les Editions de Malherbe.

XXXI. AVANT 1620. Epigramme sur une Image de Sainte Catherine. p. 265.

P 1620. R 1627.

V. 1 & 2. M. COSTAR remarque fort subtilement que ces mots aussi-bien font une équivoque, qui ne se peut excuser; car il semble qu'ils veulent dire que l'Art eût fait plaindre cette peinture aussi bien que la Nature la

faisoit plaindre, au lieu que le sens est, l'Art du Peintre étoit assez merveilleux pour faire plaindre cette Peinture, come la nature fait plaindre les perſones qui ſouffrent & qui endurent quelque tourment. MEN.

XXXII. AVANT 1620. Epigramme imitée de la quarantième du quatrième Livre de Martial.

Q 1620.

* V. 5 & 6. A l'imitation de Ménage, j'ai suivi la leçon du Recueil. On lit dans les Editions de Malherbe avant 1666.

Come à toi les ans lui mètront
Quelque jour les rides au front.

V. 10. Je suis encore la leçon du Recueil. Toutes les Edit. même celles de Ménage ont *Je l'ai voulue*.

† Voici l'Epigramme de Martial, que Marot & M. de La Monnoie ont aussi mise en François.

FOEMINA proferri potuit tibi nulla, LYCORI:
Præferri Glyceræ fœmina nulla potest.
Hæc erit quod tu. Tu non potes esse quod hæc est.
Tempora quid faciunt? Hanc volo, te volui.



XXXIII. AVANT 1620. SONNET à Madame la Princesse de Conti. p. 267.

P 1620. Q 1620. R 1627.

VOÏE'S *Mém. de Racan*, LV, n. 2. tenue. La pesanteur accable & ne re-
V. 10 & 11. Métaphore mal sou- froidit point.

XXXIV. AVANT 1620. STANCES SPIRITUELLES. p. 268.

P 1620. R 1627.

* ST. I, V. 6. J'ai suivi P 1620 & lit dans les dernières & dans R 1627 =
les anciennes Edit. de Malherbe. On Sant les ouvrages, &c.

XXXV. 1620. EPIGRAMME mise au devant du Livre intitulé: Le Pourtrait de l'Eloquence Française, avec dix Actions Oratoires de Jean du Pré, Ecuyer Seigneur de la Porte, Conseiller du Roy & Général en sa Cour de Normandie. p. 270.

CE sont les qualités que cet Auteur prend dans le titre de son Livre imprimé à Paris in-8° chés Jean l'Evêque, sans date: mais celle du Privilège est du 6 d'Octobre 1620. Les dix Actions Oratoires sont des Plaidoiers. On trouve à la tête du Livre des Vers de plusieurs Auteurs; & ceux de Malherbe sont les premiers. V. 1. Tu faux, Temps inusité du Verbe faillir.

XXXVI. 1621. EPIGRAMME pour servir d'Epitaphe à un Grand. p. 270.

V. 1. CET Absinthe au nés de Barbet, c'est le Connétable de Luines, qu'il appelle Absinthe par une froide allusion à son nom de Luines, à cause du mot Aiuine, qui signifie Absinthe; & au nés de Barbet, parce qu'il avoit en effet un nés de Barbet. Malherbe est d'autant plus blâmable d'avoir fait cette Epigramme contre le Connétable de Luines, qu'il l'avoit extraordinairement loué pendant sa vie, come il paroît par la Lètre qu'il lui a écrite pour lui dédier sa Traduction (du XXXIIIe Livre) de Tite-Live. Mais le Connétable de Luines est aussi de son côté extrêmement blâmable de n'avoir pas considéré un home aussi considérable que Malherbe, & qui lui avoit doné de si grandes louanges. MEN. Le Connétable de Luines mourut le 15 de Décembre 1621.

XXXVII. 1621. SONNET à Monseigneur le Duc d'Orléans. p. 271.

R 1627.

MALHERBE fit ce Sonnet sur la fin de ses jours; c'est-à-dire en l'année 1628. Il n'est pas fort bon, ou plutôt il est fort mauvais. MEN. Ma date ne s'accorde point avec celle de Ménage, qui devoit être mieux informé que moi. Voici pourtant mes raisons. 1°. Ce Sonnet, étant dans le Recueil de 1627, ne peut pas être de 1628. 2°. Come il n'est point dans ceux de 1620, il est sans doute postérieur à cette année. 3°. Gaston Jean-Baptiste Duc d'Orléans, troisième Fils d'Henri IV & de Marie de Médicis, naquit le 25 d'Avril 1608. Il auroit eu vingt ans en 1628; & le Poète dit nettement que ce Prince ne les avoit pas. Il le trouve même en un âge bas relativement à celui de vingt ans. En fixant à tout hazard la date du Sonnet à 1621, je donc à ce Prince treize ans. C'est un âge, car les qualités de l'esprit & du cœur peuvent commencer à s'annoncer. En

484 TABLE RAISONÉE, &c. LIV. III, XXXVIII.

peut croire la Pièce de 1622 ou de 1623, si l'on veut. Il n'importe, pourvu qu'on laisse entre le tems de sa composition & l'année où le Prince

devoit avoir vingt ans, assez d'intervalle pour que la Pensée du Poète ait la sorte de justesse, que ce genre de flatterie peut avoir.

XXXVIII. 1621 OU 1622. STANCES à Monsieur le Premier Président de Verdun, pour le consoler de la mort de sa première Femme. p. 272.

R 1627 : Titre ODE.

MALHERBE fit près de trois ans à faire ces Stances sur la mort de la Femme du premier Président de Verdun ; & quand il les publia, le premier Président de Verdun étoit marié en secondes noces avec Charlotte de Fondébon, Veuve de M. de Barbaste de Chémérait ; ce qui leur fit perdre beaucoup de leur grace. Je tiens sous ces particularités de M. de Racan ; de qui j'ai appris aussi que cette première Femme du Président de Verdun s'appelloit Charlotte du Gué. MEN.

Cette première Femme du Premier Président de Verdun est nommée *Le Gay* dans le *Journal de Lestoille*, qui la dit de Paris & Fille d'un Marchand de Draps de Soie. Les dates, que l'on voit ici, sont de pures conjectures. J. B. L'Hermite de Souliers dans ses *Eloges des premiers Présidens du Parlement de Paris*, dit que le Premier Président de Verdun mourut le 16 de Mars 1627, & ne marque point son âge. Il avoit dit auparavant que, se trouvant veuf & déjà bien avancé en l'âge, il se maria ; ce que je suppose qu'il peut avoir fait six ou sept ans avant sa mort. Au reste le tems, que Malherbe mit à composer cette Pièce, nous est fort indifférent. Il suffit pour nous que ce soit

une de ses meilleures.

† P. 272. ST. II. P. 273. ST. I. P. 274. ST. I. Voici ci-dessus Liv. I, VIII : † Il faut lire, &c.

P. 273. ST. I, V. 4. L'Expression du premier Hémistiche est basse, & peut-être indécente.

P. 274. ST. II, V. 4. On est fâché d'y voir couleur dans le sens de raison. Au reste la Pensée, que ce Vers & les deux suivans expriment, se trouve encore, Liv. IV, XIV.

P. 275. ST. III, & IV. Les circonstances énoncées dans ces deux Stances semblent avoir rapport au commencement de la Guerre des Huguenots en 1621. C'est ce qui m'a déterminé pour la date de cette Pièce.

† ST. IV, V. 6. Sénèque, *Epi.* LXX, parlant de la fin de la vie : *Scopulum esse illam putamus, demerissimi : portus est, aliquando petendus, nunquam recusandus.* Le même, *Consolation à Polybius*, Ch. xxviii : *In hoc tam procelloso & in omnes tempestates exposito mari navigantibus, nullus portus nisi mortis est.*

P. 276. ST. III. P. 277. ST. I. Ces deux Stances semblent prouver encore que cette Pièce fut achevée, pendant que Louis XIII faisoit la guerre aux Réformés.

XXXIX. 1622. INSCRIPTION pour le Portrait de Cassandre, Maîtresse de Ronsard. p. 277.

CETTE Epigramme, qui se trouve imprimée sans nom d'Auteur sous le Portrait de Cassandre dans la dernière édition de Ronsard, est constamment de Malherbe. Cette Cassandre, Maîtresse de Ronsard, étoit une Fille de Blois, de petite condition. On ne sait point son nom de famille. J'ai appris de M. Colletet dans la Vie de Ronsard, qu'elle avoit aussi été la Maîtresse de Saint-Gelais. MEN.

La dernière Edition de Ronsard, est celle qui parut à Paris en 2 Vols. in-fol. chés Nic. Buon en 1622. Au commencement du Tome I, après la Préface de Muret, on trouve une Estampe de Mélan, où Ronsard & Cassandre sont gravés en regard dans un même Cartouche. Au dessous du Portrait de Ronsard, on lit cette Epigramme, dont je ne connois point l'Auteur.

TEL fut RONSARD, Auteur de cet Ouvrage ;
Tel fut son œil, sa bouche & son visage,
Portrait au vif de deux créations divers ;
Ici le corps & l'esprit en ses Vers.

Le Quatrain de Malherbe est au dessous du Portrait de Cassandre. Au des-

sous des deux Inscriptions est un Sonnet assez passable de Claude Garnier.

XL. 1622. STANCES pour Monseigneur le Comte de Soissons, à qui l'on faisoit espérer qu'il épouserait Madame Henriète Marie de France, depuis Reine d'Angleterre.

N 1627.

MALHERBE fit ces Stances à la prière de M. le Comte de Soissons, sur la passion qu'il avoit pour Madame Henriète de France, qui est aujourd'hui la Reine Mère d'Angleterre, qu'on lui faisoit espérer en mariage. Boiffet, le Pere, fit sur ces Vers un parfaitement bel Air, & qui est un chef-d'œuvre : mais il ne le fit qu'après la mort de Malherbe ; lequel pendant sa vie a eu cette mortification de ne point voir de beaux Airs sur ses belles Chansons. MEN.

Ménage devoit excepter le Récit d'un Berger, (ci p. 244) lequel fut mis en Musique par le même Boiffet, aussi bien que la Chanson, Ils s'en vont ces Rois de ma vie (ci p. 121).

Le Comte de Soissons, pour qui Malherbe fit ces Stances, est le Fils de celui dont il est parlé plus haut ; auquel Henri IV refusa de donner en mariage Madame Catherine Sœur de

ce Roi. Ce dernier Comte de Soissons n'avoit pas moins de courage que son Père, & n'étoit guères moins remuant. C'étoit pour le contemprer & pour flater son ambition, qu'on lui faisoit espérer la main de Madame Henriète, que l'on n'avoit pas dessein de lui donner. La Lecture de ces Stances, où le Prince se plaint de ce qu'un absolu pouvoir l'avoit forcé de s'éloigner de Madame, donne lieu de croire qu'elles furent faites en 1622, tems de Guerre où le Comte de Soissons eut quelque commandement.

* P. 279. ST. II, V. 5. Q 1627. A quoi votre espérance. Ces mots votre espérance étoient - là dans un sens actif, pour dire l'espérance de vous posséder ; ce qui faisoit avec le Vers précédent & le suivant un jeu de Penfées assez bon : mais l'expression n'étoit pas assez nette ; & votre présence est beaucoup mieux.

XLI. 1622 OU 1623. CHANSON à Madame la Marquise de Rambouillet, sous le nom de Rodante.
P. 281.

P 1620. R 1627.

RACAN (Mém. LIX.) nous apprend que cette Chanson fut faite pour Madame de Rambouillet. Le premier Recueil cité ci dessus est la preuve que je donne à cette Pièce une fautive date ; & par une suite de cette première erreur, la Pièce XLVII va se trouver mal datée. Ce n'est qu'en ce moment même que je m'aperçois que je me suis trompé, comtant trop sur une conjecture, tirée de quelques Lètres de Malherbe, que j'ai sans doute mal entendues. Il est inutile de détailler cette conjecture, puisqu'elle est fautive. Je dois convenir de ma faute. J'avois arrêté cette date, lorsque je n'avois pas encore vu le Recueil de 1620, qui m'en a fait changer plusieurs autres. Celle-ci m'est échappée. J'en avertis & j'en fais mes excuses. Cette Pièce devoit être datée A V A N T 1620, & placée ci-dessus sous le N° XXXV.

Malherbe fit cette Chanson sur un Air qu'on lui avoit donné, d'où vient que le dernier Vers de chaque Couplet est irrégulier. MEN.

Le second Vers ne l'est pas moins. Il est de neuf syllabes, sans repos ; & la sixième syllabe finit un mot par

un é muet, qui n'est point éliidé. Le dernier Vers est de onze syllabes, sans repos régulier ; & sa sixième syllabe termine de même un mot par un é muet, dont il ne se fait point d'éllision. D'ailleurs le cinquième & le sixième Vers Masculins, qui riment ensemble, suivent un autre Vers Masculin de rime différente. Ce sont toutes des fautes, qu'il étoit aisé d'éviter. Des six Vers qui composent le Couplet, il en falloit faire huit. Le second eût donné deux Vers de quatre syllabes, le premier Féminin & le second Masculin. Le sixième en eût donné de même deux de cinq syllabes, le premier Féminin & le second Masculin. Dans cet arrangement, on eût fait rimer ensemble le premier Vers de la Pièce & le Vers féminin de quatre syllabes. Le Masculin de même mesure eût rimé avec le cinquième, le sixième & le huitième ; & le quatrième & le septième eussent été d'une rime féminine différente des deux premiers. Mais il ne faut faire aucun reproche à Malherbe. Avant Bonifade, on n'avoit encore fait presque aucune attention au mécanisme des Vers

486 TABLE RAISONÉE, &c. LIV. III, XLII.

chantans ; & Quinaut devoit en fixer l'art.

* COUPL. I. V. 6. P 1620 : moins j'ai de merci.

* P. 283. COUP. I, V. 1. Ibid.

Loin de mon feu soient, &c. C'est peut-être une faute d'impression.

† P. 282. COUP. III ; & P. 283.

COUP. I. Voirs ci-dessus, Liv. I, VIII ; † ST. IV.

XLII. 1623. SONNET au Roi Louis XIII, après la guerre de 1621 & 1622 contre les Huguenots. p. 284.

R 1627.

LA date se trouve dans le Sonnet même. Louis XIII, né le 7 de Septembre 1601, eut vingt ans le 7 de Septembre 1621.

† V. 6. Au sujet de l'expression, voirs ci-dessus Liv. II, 1 † ST. I, V. 4.

† V. 13 & 14. Sannazar, dans ses Epigrammes.

*Hic Amaranta jacet, quæ, si fas vera fateri,
Aut Veneri similis, vel Venus ipsa fuit.*

Dans une ancienne Histoire du Chevalier Bayard, on lit ch. L : Après la belle & glorieuse prise de la Ville de Bresse par les François, & que la

fièvre fut passée, se logea le vieux Duc de Nemours, qui n'étoit pas l'effigie du Dieu Mars, mais lui-même.

XLIII. 1623 OU 1624. FRAGMENT d'une Ode à Monseigneur le Cardinal de Richelieu, Ministre & Secrétaire d'Etat. p. 285.

J'AI su de M. de Racan, que Malherbe avoit fait ces deux Stances plus de trente ans avant que le Cardinal de Richelieu, auquel il les adresse, fût Cardinal, & qu'il en changea seulement les quatre premiers Vers de la première Stance, pour les accommoder à son sujet. J'ai su aussi de M. de Racan que le Cardinal de Richelieu, qui avoit connoissance que ces Vers n'avoient pas été faits pour lui, ne les reçut pas agréablement quand Malherbe les lui fit présenter ; ce qui fit que Malherbe ne les continua pas. MEN.

Comme le Cardinal de Richelieu fut fait Ministre d'Etat en 1623, j'ai pu supposer que ce fut cette année ou la suivante que Malherbe fit présenter ces Vers ; & comme il les retoucha pour cet effet, j'ai pris une date qui pût s'accorder avec le titre de la Pièce. Au reste je soupçonne que ces deux Stances avoient originairement été faites au commencement du Règne d'Henri IV, pour le Duc de

Sully, qui n'aimoit point Malherbe ni le Poète La Roque, pour les raisons que dit Racan (Mém. III.) Je soupçonne encore que Malherbe aiant fait présenter ce Ministre sur l'Ode qu'il lui vouloit adresser, & sachant qu'elle ne seroit pas favorablement reçue, il en abandonna le projet, qu'il eut ensuite dessein de reprendre pour le Cardinal de Richelieu. C'est à cette tentative inutile que Malherbe fit faire auprès du Duc de Sully, qu'on peut attribuer le silence qu'il a gardé dans ses Poésies sur ce grand Ministre. La Roque fit plus d'efforts que Malherbe, pour regagner les bonnes grâces du Duc, auquel il adressa plusieurs Pièces, Odes, Sonnets, Stances, qui ne sont pas ce qu'il a fait de moins bon : mais la lecture de ses Ouvrages m'a fait voir qu'il n'avoit pas mieux réussi que son compagnon d'infortune. Il n'y a pas lieu de penser que le Duc ait jamais rien fait pour La Roque, non plus que pour Malherbe.

XLIV. 1624. SONNET à Monseigneur le Cardinal de Richelieu, Premier Ministre d'Etat. p. 287.

CE Sonnet m'aïant paru convenir au tems où le Cardinal de Richelieu fut mis à la tête des affaires, j'ai cru devoir le dater de 1624.

V. 2. Ce même Vers, avec quelques légers changemens, commence le Sonnet de la page 227.

V. 6. Malherbe fait ici de la France une Princesse. P. 52. ST. I, V. 10. il en fait une Nymphé ou, si l'on veut, une Déesse, en l'appellant l'éternelle Fleur de Lis. Ce sont des hardieses littiques, qui ne sont en elles-mêmes ni bontés ni mauvaises.

XLV. 1624. SONNET au Roi Louis XIII. p. 288.

R 1627.

CE Sonnet fut fait par Malherbe en 1624, come je l'ai appris de M. de Racan. MEN.

C'est principalement dans cette Pièce, que notre Poète étale cette vanité poétique, dont on l'a tant blâmé.

XLVI. 1624. SONNET à Monsieur le Marquis de la Vieuville surintendant des Finances. p. 289.

R 1627.

DANS les Editions antérieures à celles de Ménage, il y avoit *S. surintendant des Finances*; ce qui fait voir qu'on parloit ainsi du tems de Malherbe. Il emploie le même mot dans la *Lettre XIII* du Liv. II. Le Marquis de La Vieuville fut fait Surintendant des Finances en 1623, & ne le fut pas deux ans. C'est peut-être à l'occasion

de cette Pièce, que Desyvetaux disoit que Malherbe demandoit l'aumône le Sonnet à la main. Je la date de 1624, parce qu'elle suppose que le Marquis de La Vieuville avoit déjà commencé de mettre quelque ordre dans les Finances.

V. 2. *Le bon goût* est dans cet endroit une expression très bizarre.

XLVII. 1624 OU 1625. FRAGMENT pour Madame la Marquise de Rambouillet. p. 290.

J'AI dit ci-dessus, XLI, que cette Pièce se trouveroit mal datée : mais elle ne l'est pas aussi mal que je le croiois d'abord. Ces Vers sont les seuls que nous aions de Malherbe à rimes suivies, & furent joints à ses Poésies en 1666 par Ménage, qui les tira de la *Lettre XXX* du Liv. I. Je viens de lire cette Lettre. Elle est écrite à Racan avant son mariage ; & doit être de la fin de 1623 ou du commencement de 1624. Malherbe y dit : *Le Roi se porte bien, & use tou-*

jours des conseils de M. le Cardinal de Richelieu ; cela se voit assés au bon état où sont les Affaires. Ce Fragment devoit donc être daté de 1623 ou 1624 & se placer sous le N°. XLIV.

* V. 3-6. Dans la quatorzième *Lettre* du second Livre, que Malherbe écrit à Racan, il cite les quatre Vers que j'indique : mais il en supprime le second. J'imagine qu'il lui déplaisoit, parce qu'il a dans son Expression quelque chose d'indécot. Il change ensuite ainsi le troisième.

Pleine autant que jamais de charmes & d'appas.

J'avois eu quelque dessein de faire passer ce Vers dans le Texte, parce que c'est une seconde manière, qu'il paroît que le Poète vouloit substituer à la première. Mais la distinction de charmes & d'appas, quoique très réelle,

est peut-être, un peu trop subtile pour la Poésie ; & si Malherbe eût achevé la Pièce, où ce Fragment devoit entrer, je ne doute pas qu'il n'eût conservé le Vers, qu'il avoit inutilement voulu changer.

XLVIII. 1625 OU 1626. SONNET pour Monseigneur le Cardinal de Richelieu, Premier Ministre d'Etat. p. 292.

CE Sonnet, assés médiocre, n'avoit point encore paru parmi les Poésies de Malherbe. Je l'ai pris dans LE SACRIFICE DES MUSES, au grand Cardinal de Richelieu ; Paris Seb. Cramoisy, 1635 in-4°. C'est un Recueil de Vers de différens Auteurs, à la

louange de ce Ministre, rassemblés par l'Abbé de Boisrobert. La date, que je donne à la Pièce, est fondée sur ce que dès 1625 les Huguenots commencèrent à remuer ; & que c'est à quoi le Poète semble faire allusion dans les Vers 7 & 8.



XLIX. 1625 OU 1626. INSCRIPTION pour la Fontaine de l'Hôtel de Rambouillet. p. 293.

R 1627.

ON trouvera la raison de cette date, qui n'est que de conjecture, dans ces paroles de Ménage. J'ai oui dire à M. du Cassé, Lieutenant Général de Lessouze, qu'il y a auprès de Lessouze une Maison de Campagne, où ces Vers sont gravés d'un caractère qui paroît ancien ; & que la commune créance du pais est qu'ils sont de du Bartas, & que du Bartas les fit en faveur de sa Sœur à qui cette Maison appartenoit. Mais j'ai oui dire aussi à Madame la Marquise de Rambouillet, que Malherbe les avoit faits à sa prière, pour la Fontaine de l'Hôtel de Rambouillet, où ils furent gravés, lorsque cette Fontaine fut revêue de pierre la première fois. Malherbe étoit l'homme du monde le moins plagiaire ; & d'un autre côté ces Vers

sont plus élégans que ni le siècle ni le stile de du Bartas ne le comportent. Il ne faut dont point douter que ces Vers ne soient de Malherbe ; & puisqu'ils se trouvent gravés au pied de la Fontaine de cette Maison de Campagne dont nous venons de parler, il faut croire que quelqu'un les y a fait graver depuis que Malherbe les fit il y a plus de soixante ans (1689) pour la Fontaine de l'Hôtel de Rambouillet ; come en les a fait graver depuis peu au pied d'une Fontaine du Couvent des Capucins de la ville d'Angers.

Malherbe aiant consenti lui-même que ces Vers fussent imprimés sous son nom, dans le Recueil de 1627, je ne crois pas que l'on puisse douter qu'il en soit l'Auteur.

L 1627. ODE au Roi Louis XIII, allant châtier la rebellion des Rochelois, & chasser les Anglois, qui en leur faveur étoient descendus en l'Isle de Ré.

P. 294.

CETTE Ode est la dernière que Malherbe ait faite ; & c'est pourquoi il y a moins d'archaïsmes (de vieux mots & de vieux tours) que dans les autres. MEN.

Ménage ne connoissoit pas l'Ode, qui termine ce troisième Livre. Je date celle-ci de 1627, quoiqu'il soit très probable qu'elle ne fut achevée que dans les premiers jours de 1628. Malherbe en parle dans une Lettre du 22 de Décembre 1627 à son Cousin M. de Bouillon-Malherbe, Grand-Père de M. l'Abbé de Malherbe, Chanoine de Notre-Dame, à qui cette Edition doit beaucoup, & principalement le beau Portrait qui se voit à la tête & dont il a fait la dépense. Voici ce que notre Poète dit à M. de Bouillon-Malherbe : Vous aurés dans quinze ou vingt jours, Dieu aidant, cent ou six vingt vers que je vais envoyer au Roi. Ils lui seront présentés par Monsieur le Cardinal de Richelieu, que vous croiés bien qui n'y sera pas oublié. J'ai con-

clu de ces paroles que l'on imprimoit alors cette Ode, avec la Lettre au Roi & le Sonnet sur la mort de son Fils, qui l'accompagnent, come je l'ai dit dans les Notes sur le N^o. XIV des Mém. de Racan. La Pièce se trouve plus longue, parce qu'apparemment il fit quelques additions pendant que l'on imprimoit la Lettre. Mon dessein étoit de donner ici cette Lettre, qui ne se trouve point dans les Editions des Œuvres de Malherbe ; mais le peu d'espace, qui me reste ne me le permet pas.

ST. I, V. 2-4. Métaphore mal soutenue.

ST. II, V. 1 & 2. Encore que ces deux Vers soient dans le sens figuré, je doute qu'on puisse dire faire choir un front & le front d'une ame. CHEV. Le doute est très légitime.

† P. 295. ST. II, V. 1 & 2. Les Poètes se servent volontiers de ce mois pour marquer les années. Horace dans ses Epodes :

Hic tertius Decembris, ex quo destiti
Inachia furere, sylvis honorem decutit ;

Et dans ses Epîtres.

Fortis meum si quis te percontabitur ævum,
Me quater undenos sciat implevisse decembres . . .

Mais js ferois difficulté de dire, ou plutôt je ne dirois point du tout, le vingtième ou le trentième Décembre, pour dire, la vingtième ou la trentième année, à cause de l'équivoque du 20e & du 30e jour de Décembre. M¹⁸.

P. 295. ST. IV, V. 4. Ménage le trouve bas & profaïque. Je n'y vois que son énergie.

P. 296. ST. I, V. 2. Remarqués eux-même, sans s à la fin. On en trouve des exemples dans presque tous les Poètes du tems de Malherbe & dans ceux qui l'ont précédé. Même, employé come Particule explétive, (car quoi qu'en disent nos Grammairiens, il n'est pas autre chose à la suite des Noms & des Pronoms) est indéclinable de sa nature ; & ne se trouve chés nos Anciens avec une s à la fin, que par la coûtume qu'ils avoient d'en ajouter une à certains mots, lorsque cela leur étoit commode. Ils disoient donc encore & encores, donc, doncque & doncques ; avec, avecque & avecques ; jusque & jusques ; guère & guères. V. 4. Il faudroit : Font le plus :

*Tu sola animos, mentesque peruris,
Gloria ; Te viridem vider, immunemque senectæ
Phasidis in ripa stantem, juvenesque vocantem.*

P. 299. ST. I, V. 3. Je suis de l'avis de Chevreau. Lança vaudroit mieux que rua.

ST. IV, V. 4. Quoiqu'ici touchés soit dit à l'imitation des Latins ; il affoiblit l'Image. Il falloit frappés : mais la Rime ne le vouloit pas.

Quæ bello est habilis, Veneri quoque convenit ætas.

LI. 1628. FRAGMENT sur la prise prochaine de la Rochelle. p. 305.

J'AUROIS pu dater ces Vers de 1627. Ils sont tirés de cette Lètre de Malherbe au Roi, laquelle, come je

mais la mesure ne le permétoit pas.

ST. III, V. 1. *Accroître*, pour élever.

P. 297. ST. II, V. 3. Ce Lincée étoit un des Argonautes. Il avoit la vue si excellente, qu'elle pénétoit les choses les plus solides, come les Arbres, les Murs, la Terre. MEN.

P. 298. ST. I, V. 3. Tiphis étoit le Pilote du Navire des Argonautes. Les Sirtes, dont le nom vient d'un Mot Grec qui signifie atturer, sont deux Golphes de la Méditerranée sur les côtes de Barbarie, où les Vaisseaux sont entraînés par la rapidité des Courans. A l'égard des Cianées, voies ci-dessus, Liv. III, XII : V. 5. Les Cianées, &c.

† ST. III. Dans Valerius Flaccus, la Gloire appelle Jason sur les bords du Phafe.

P. 300. ST. I, V. 2. Transposition dure.

P. 302. ST. II, V. 1. Besoin de la Rime.

† ST. IV, V. 3 & 4. Ovide a dit dans une *Élégie* du Livre I des *Amours* :

J'ai dit, accompagnoit l'Ode précédente & le Sonnet sur la mort de son Fils, dont je vais parler.

LII. 1628. SONNET sur la mort de son Fils. p. 306.

VOÏE'S *Mémoires de Racan, XIV, Not. 1.* On peut dater ce Sonnet de 1627, parce que Malherbe le fit im-

primer avec sa Lètre au Roi Louis XIII & son Ode sur le Siège de la Rochelle.

LIII. 1628. ODE à Monsieur de la Garde, au sujet de son Histoire Sainte. p. 307.

CETTE Ode a vu le jour pour la première fois dans le T. I, P. I, pag. 164 de la *Continuation des Mémoires de Littérature & d'Histoire de M. de Sallengre*, à Paris chés Simart en 1726. On en est redevable au feu P. Bougerel de l'Oratoire, qui l'avoit fait tenir au R. P. Desmolets Bibliothécaire de la Maison de l'Oratoire de la rue Saint Honoré, par une Lètre écrite de Marseille le 21 de Février 1724. L'Ode est accompagnée d'une Lètre de Malherbe à ce même M. de la Garde. Le P. Bouge-

rel avoit tiré ces deux Pièces des Manuscrits du célèbre Peiresc, qu'avoit alors en sa possession Monsieur de Thomassin-Mazaugues, Président aux Enquêtes au Parlement de Provence. Je voulois inférer ici la Lètre du P. Bougerel & celle de Malherbe : mais je manque d'espace. Il suffit que je puisse dire avec le premier au sujet de cette Ode de Malherbe ; *Vous y remarquerez des Hyatus (& de fausses Rimes), preuve qu'il n'avoit pas eu le tems d'y mettre la dernière main. Je crois que c'est ici le dernier ou-*

vrage de ce grand home, & le dernier effort de sa Muse expirante. On ne sauroit douter de cette conjecture. La ST. II de la pag. 308 nous apprend que Malherbe composa cette Ode, lorsqu'il pleuroit la perte de son Fils; & que l'ingratitude des Grands, qui le servoient mal au besoin, l'accabloit de douleur. Il nous indique assés par-là qu'il ne fit cette Pièce qu'après son retour du voiage, qu'il avoit fait au Siège de la Rochelle pour demander justice de la mort de son Fils; & ce voiage est du Printems 1628. Je crois que l'on peut fixer le tems de la composition de l'Ode & de la Lètré au commencement de la maladie dont Malherbe mourut. Il dit lui-même P. 312. ST. I. qu'il voit approcher Atropos, & quoiqu'il se réjouisse dans sa Lètré de l'arrivée prochaine de M. de la Garde à Paris, come devant reculer son soleil pour dix ans, il y a lieu de présumer, que se sentant plus près de sa fin qu'il ne le disoit, il se hâta d'envoier à M. de la Garde son Ode avec les fautes qui s'y trouvent, & qu'il n'étoit pas alors en état de corriger. Il ne vouloit pas priver un ami de quarante ans du dernier témoignage d'amitié qu'il lui pouvoit donner. Si Malherbe fût revenu de sa maladie, on doit comter qu'il eût retouché son Ode, & qu'il l'eût du moins purgée d'*Hyatus* & de fausses Rimes.

N. de Villeneuve, Seigneur de la Garde du Freinet & de la Motte, un des plus savans Gentilhommes qu'il y eut alors en Provence, et le Frère Cadet d'Arnauld de Villeneuve, Gentilhomme ordinaire d'Henri III, ensuite Capitaine de cinquante Homes d'Armes des Ordonnances & Gouverneur de la Ville de Draguignan. Louis XIII érigea pour lui la Terre des

Arce au Diocèse de Fréjus, en Marquisat. Ces deux Frères étoient de la Maison de Villeneuve, l'une des plus illustres de Provence & de laquelle sont les Marquis de Vence. M. de la Garde, outre son *Histoire sainte* avoit fait un autre ouvrage sous le titre de *Petit Carnaval des honnêtes gens*. Malherbe en parle dans sa Lètré: mais le Pere Bougerel ignoroit si l'un ou l'autre avoit jamais vu le jour.

* ST. I, V. 3. Ci-devant toutes belles choses. Les différences qui se trouvent entre mon texte & celui de la continuation des *Mémoires d'Histoire* &c. viennent d'une copie Manuscrite que le Pere Bourgerel avoit de cette Pièce, & qu'il croioit plus exacte que celle qu'il avoit envoiée au P. Desmolets.

* ST. III, V. 3. Ci-devant: D'avoir bien vécu dans, &c.

P. 309. ST. I, V. 4. Ces mots d'un jour sont un Pleonasme; parce qu'*H. merocalle* en soi-même signifie beauté d'un jour.

ST. II, V. 2. Ci-devant, Et de biens, qui sans doute est mieux.

* P. 310. ST. II, V. 6. Ci-devant: Il tiens. Dans notre Texte Y, mis à la place d'Il se rapporte à obéir qui précède.

* ST. III, V. 3. Ci-devant remise; ce qui ne peut pas avoir lieu, ce mot finissant le V. 6.

V. 5. Ce Vers est ainsi dans la Copie de même que dans l'Imprimé. Je crois pourtant qu'il y faut effacer *fa* qui fait une syllabe de trop. Malherbe sans doute n'a pas hasardé *damnation* de trois syllabes, sur tout après avoir fait dans la ST. I de la p. 307, *affions* de trois syllabes & *affessions* de quatre.

P. 311. ST. II, V. 1 & 2. Fausse Rime.

P. 313. ST. II, V. 1 & 2. Fausse Rime.

LIVRE QUATRIÈME,

Contenant les Pièces que l'on n'a pu ranger sous aucune date.

I. STANCES pour une Masquarade, p. 315.

P. 317. S. I, V. 1. Fertile de peines; c'est un Latinisme, fertillis poenarum. MEN. Notre Langue n'a point adopté ce Latinisme

II. FRAGMENT. p. 317.

CHEVREAU trouve de l'indécence dans le premier Vers.

III. CHANSON. p. 318.

MALHERBE disoit que la Poësie Française n'étoit propre que pour des Chansons & des Vaudevilles. C'est une particularité que j'ai sue de Monsieur

TABLE RAISONÉE, &c. LIV. IV, I. 491

Guyot. MEN.

P. 319. COUPL. IV, V. 4. Faut de Syntaxe. Il falloit dire : *Elle le soit.*

IV. EPIGRAMME. p. 320.

ELLE est peu digne de Malherbe. La Pensée en est fautive.

V. CHANSON. p. 321.

† COUPL. III, V. 3 & 4. Virgile, *Enéide*, Liv. II, V. 354.

Una salus victis nullam sperare salutem.

P. 322. COUPL. III, V. 3. Pensée fautive. On ne sauroit dire de l'espace de tems, que l'on peut figurément appeller *la nuit*, ce qui se peut dire de la *Nuit*, prise en général & personnifiée.

VI. FRAGMENT. p. 325.

V. 1 & 2. Expression ridicule ; *brave de la dépouille*, &c.

VII. STANCES. p. 324.

† P. 325. ST. I. V. 3 & 4. Voies la même Pensée, P. 152. ST. II. ST. II, V. 4. Malherbe s'est trompé, lorsqu'il a cru qu'Achille avoit resté neuf ans dans ses Vaisseaux, sans se mêler du siège de Troie. Il n'y resta que quelques mois.

† P. 326. ST. II, V. 3 & 4. Properce :

*Durius in terris nihil est quod vivat amante ;
Nec, modo si sapias, quod minus esse velis.*

VIII. SONNET sur la mort d'un Gentilhomme qui fut assassiné. p. 327.

† V. 1. Voies P. 287. V. 2. la douleur ; Faut corrigée par Ménage en 1666.

* V. 8. Anciennes Editions, adoucir

IX. FRAGMENT. p. 328.

Voies ci-dessus, Liv. III, I : * V. 1-10.

X. EPITAPHE d'un Gentilhomme de ses amis, qui mourut âgé de cent ans. p. 328.

LA Pensée en est très naturelle & très bien rendue.

XI. Fin d'une Ode pour le Roi. p. 329.

V. 7 & 8. Expression bizarre : *La hauteur de l'hymne de ta victoire.*

XII. FRAGMENT D'UNE ODE. Invective contre les Mignons d'Henri III. p. 330.

CES vers ont été faits par Malherbe contre les Mignons de Henri troisième ; ce que j'ai appris de M. de Racan, qui l'a appris de Malherbe. MEN.

P. 331. ST. I. Après avoir commencé par la Discorde qui sort des Enfers, par la Justice bannie, par toutes les Loix violées, & non pas chassées ; c'est mal finir que de finir par une mouche. L'Image de ce Taon, & le Taon des Guerres civiles, est trop petite pour celles qui la précèdent, & l'est encore trop pour cette autre qui suit, & qui nous représente les Villes aussi désertes que la Campagne. CHEV.

Cette Critique est très juste.



XIII. EPITAPHE de Monsieur d'Is, Parent de l'Auteur. p. 331.

MENAGE, qui le premier a joint cette Epitaphe aux Poésies de Malherbe, ajoute au Titre : *Et de qui l'Auteur étoit héritier.* Cette petite Pièce

est un pur Jeu d'esprit, & l'on n'en doit rien conclure contre la bonté du cœur de Malherbe. On fait combien il aimoit ce qu'il devoit aimer.

XIV. EPIGRAMME à M. Colletet, sur la mort de sa Sœur. p. 332.

MENAGE joignit encore en 1666 cette Epigramme aux Poésies de notre Auteur.

† Voyés ci-dessus, Liv. III, xxxviii: P. 274. ST. II, V. 5. On est fâché, &c.

XV. STANCES. Paraphrase d'une partie du Pseaume CXLV. p. 333.

CES quatre Stances ne comprennent pas tout le Pseaume, dont notre Poète n'a point paraphrasé la fin, ne la pouvant rendre en notre Langue avec la même grace qu'il avoit fait le commencement, come il l'a souvent dit lui-même à plusieurs personnes qui me l'ont redit. MEN.

* ST. I, V. 2 & 3. Le dernier ne peut être rapporté qu'à onde. Ainsi il n'y a rien qui réponde à Verre. Après avoir

dit que la lumière du monde étoit un verre, il falloit ajouter, qui se brise tout aussi-tôt. C'est la pensée de Publius Syrus : *Fortuna vitrea est; tum cum splendet, frangitur.* . . . J'ai oui dire à M. de Racan qu'ayant fait cette objection à Malherbe, & lui ayant conseillé de changer cet endroit, il approuva son objection; & que sur l'heure même, & en sa présence il changea cet endroit de cette façon.

Son état le plus ferme est l'Image de l'onde,
Que toujours quelque vent empêche de calmer.

MEN. Come ces Stances sont extrêmement connues & que beaucoup de gens les savent par cœur, je me suis fait un scrupule de faire passer la correction dans le Texte; & c'est un scrupule, dont je me blâme en ce moment.

P. 334. ST. I. Il faut lire l'Observation de Ménage sur cette Stance dans l'Édition de 1689 ou de 1723. Il y rapporte ce que le P. Bouhours avoit dit dans sa *Manière d bien penser* pour le réfuter, & tâche d'y répondre. C'est au sentiment du P. Bouhours, qu'il faut s'en tenir. Quoi que Ménage ait pu dire, il y a du faux dans cette Stance. Une Pièce, où l'on suit le Système Chretien, ne sauroit admettre que les Ames des morts habitent dans leurs tombeaux.

VOILA tout ce que les bornes de ce Volume m'ont permis de dire sur les Poésies de Malherbe. J'ai fait usage de ce qu'il y avoit de plus important dans les *Observations de Ménage*, & j'espère que l'on m'en fera quelque gré.

Je ne puis finir, sans faire aux Lecteurs des excuses sur la variété d'Orthographe qui doit les choquer

dans ce Volume. Mon intention étoit que l'on suivit par tout celle que j'avois adoptée pour les Poésies; mais, come on en finissoit l'impression, il y a plus de dix-huit mois, je suis tombé dans une longue & cruelle maladie, dont la convalescence ne m'a laissé jusqu'ici capable que d'une très petite mesure d'attention. Me sentant donc hors d'état de pouvoir en donner assez aux Epreuves pour que l'Orthographe fût partout la même que celle des Poésies, je me suis vu forcé de faire suivre celle qui m'est familière.

Je me crois obligé d'avertir aussi que, si jamais on vouloit réimprimer toutes les Œuvres de Malherbe, il ne faudroit pas s'en tenir pour les Ouvrages en Prose à l'Édition in-4^o de 1630; mais les réimprimer sur celle de 1631, plus correcte & plus ample; & ne pas oublier de consulter une petite Édition in-12 de la Traduction du *Traité des Bienfaits*, qui parut à Paris en 1643 chés Sommeville. On y trouvera quelques Chapitres de ce *Traité*, qui manquent dans les Éditions antérieures.

F I N.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

AVANT que d'indiquer quelques corrections nécessaires, il est bon d'avertir qu'en se rapprochant, dans l'impression des Poësies de Malherbe, de l'Ortographe aujourd'hui la plus commune, on a cru devoir suivre en quelque chose celle de ce Poëte même, ou du moins des premières éditions de ses Œuvres.

1°. C'est pour s'y conformer, qu'on n'a point mis d's à la fin de la première personne du singulier du Présent & du second Parfait des Verbes Actifs, come *je li, je lû*, pour *je lis, je lûs*; & quelquefois à l'Imparfait, come *j'aimoi* pour *j'aimois*. Ce n'est que depuis Malherbe que l'on a fini communément ces premières personnes par une *s*, que nos Poëtes suppriment encore au Présent dans quelques Verbes, quand cela leur est commode.

2°. Les premières éditions des Œuvres de Malherbe & toutes les Poësies imprimées du même tems font voir que l'on vouloit alors rimer pour les yeux aussi-bien que pour l'oreille; ce qui fait que l'Ortographe ordinaire de quelques mots s'y trouve de tems en tems altérée. On a conservé quelques-uns de ces mots orthographiés pour la rime, come une preuve de l'ancien usage: mais on en a conservé très peu, parce que l'on a craint que la multitude n'en fût choquante. On trouvera donc *empraintes* rimant avec *saintes*; *civille* ou *serville* rimant avec *ville*; *fidelle* avec *immortelle* ou *éternelle*, & quelques autres.

3°. Malherbe écrivoit indifféremment *trouver, éprouver & treuver, éprouver*: mais il n'emploie jamais à la rime qu'*éprouver & treuver*. C'est pourquoi l'on les a fait imprimer ici beaucoup plus souvent qu'*éprouver & trouver*.

Passons aux corrections.

DANS LES POÉSIES.

PAGE 39, STANCE I, Vers 4; N'est jamais, *lisés*: jamais n'est.

P. 70, ST. II, V. 3; Que l'on, *lisés*: Qu'on.

P. 116, ST. II, V. 2; M'emporte, *lisés*: me porte.

P. 165, ST. II, V. 5; leur; *lisés*: leurs.

P. 173, ST. I, V. 2; fais; *lisés*: faits.

P. 180, ST. II, V. 5; A la foi, *lisés*: en la foi.

P. 200, ST. I, V. 8; La terre, *lisés*: Leur terre.

P. 217, ST. II, V. 1; de beautez & de vertus, *lisés* : des beautez & des vertus.

P. 228, ST. I, V. 7; pour, *lisés* : par.

P. 245, ST. I, V. 1; fans, *lisés* : par.

DANS LE DISCOURS, &c.

NOTA. Come dans ce *Discours* & dans la *Table raisonnée* les pages sont entremêlées de Prose & de Vers, on comte ici les lignes de Prose & les Vers séparément.

P. 345, NOTES, COLONE I, ligne 14; con raires; *lisés* : contraires.

P. 370, N. COL. I, l. 3; omme il le; *lisés* : somme il ne.

P. 374, TEXTE, l. dernière; ce n'est la; *lisés* : si ce n'est la.

P. 382, TEX. l. 11; il n'y a donc; *lisés* : il n'y done.

DANS LA TABLE RAISONNÉE.

P. 429, V. 16; Esfluere; *lisés* : Effluere.

P. 431, COL. I, l. 32; de feu; *lisés* : du feu.

P. 434, V. 15; procedit; *lisés* : præcedit.

P. 439, TITRE I, l. 1; 1664; *lisés* : 1604.

P. 454, COL. I, l. 4 & 5; effacés ces mots : V. 2. Me porte, &c.

P. 460, ST. XXIV, V. 3; Au, *lisés* : A. V. 5; A, *lisés* : Au.

P. 464, TIT. IV, COL. II, l. 4; Il me paroît; *lisés* : Je le trouve.

P. 473, COL. II, l. 3; ajoutés : Les doubles Titres, qui sont à chaque Stance de la première, m'ont été fournis par la *Relation* dont je viens de parler.

IBID. TIT. I, COL. I, l. 2; effacés : en.

P. 476, TIT. II, COL. II, l. 6; suam; *lisés* : suum.

P. 482, TIT. III, V. 3; proferri; *lisés* : præferri.

P. 489, COL. I, l. 21; après guères; ajoutés : Malherbe a fait usage de cette liberté dans le mot *même* employé come Adverbe & signifiant *etiam* en latin; lequel étant alors indéclinable ne devoit jamais avoir d's à la fin. Nos anciens cependant y en mètoient une ordinairement. On lit ici : P. 71. ST. I, V. 4; *Dont mêmes au berceau les enfans*, &c. Dans d'autres endroits des *Poësies* on trouvera *mêmes* Adverbe, sans que la nécessité de la mesure obligeât d'y mettre une s pour éviter l'éliision. Je l'ai conservé parce qu'il est ainsi dans toutes les éditions de Malherbe.



A P P R O B A T I O N .

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, la nouvelle Edition des POESIES DE MALHERBE, rangées par ordre chronologique, &c ; & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 20 Juillet 1754.

COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE.

P R I V I L E G E D U R O I .

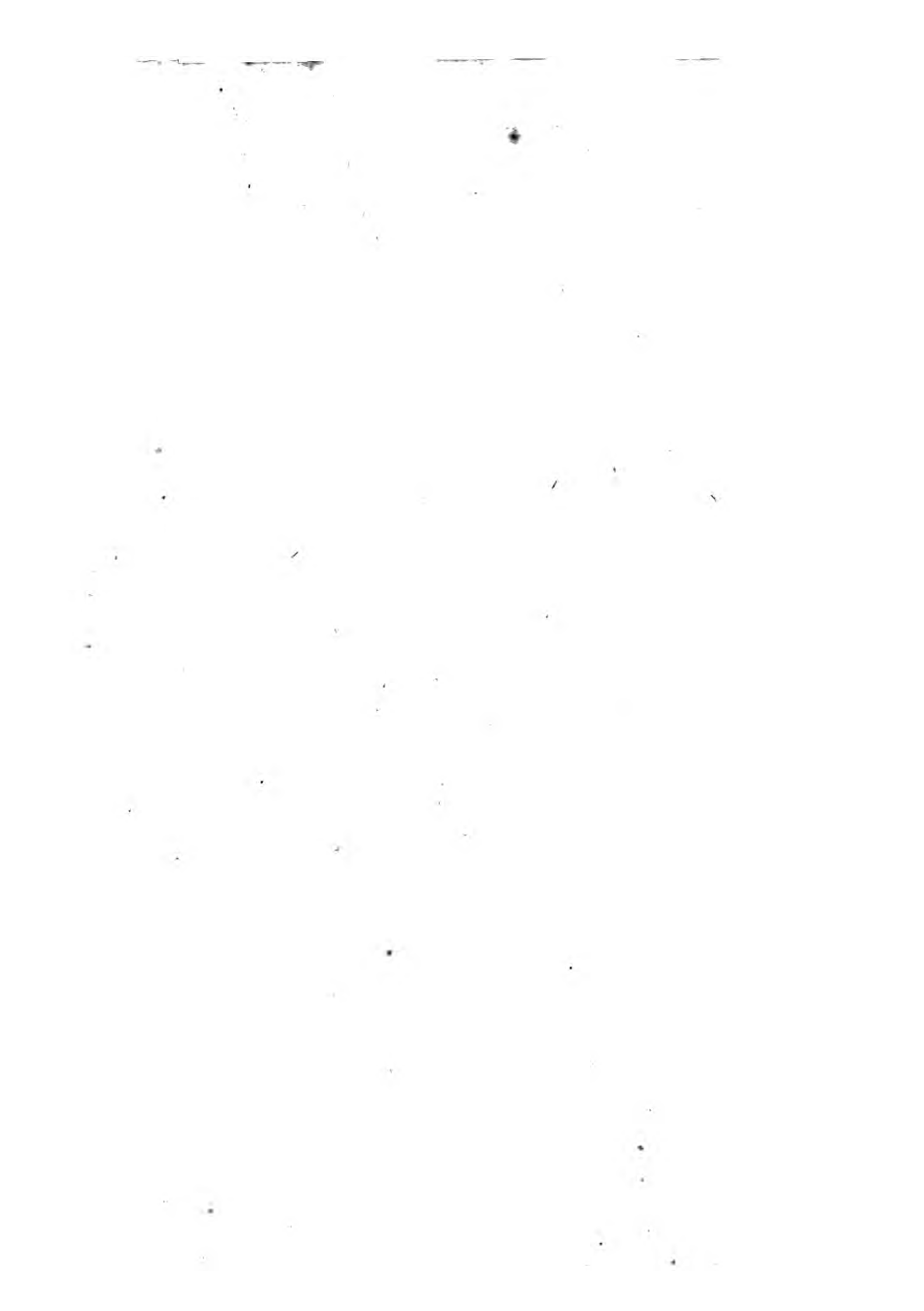
LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé JOSEPH-GERARD BARBOU, Imprimeur-Libraire à Paris, nous a fait exposer qu'il désireroit imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre, *Œuvres de Malherbe. Les Commentaires de César, Traduction nouvelle. Indiculus Universalis du Pere Pomey, augmenté & corrigé par M. l'Abbé Dinouart. Traité de la Poësie du P. Mourgues, de la Compagnie de Jesus*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, d'imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de *dix années consécutives*, à compter du jour de la date des Présentes ; Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; Comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exem-

plaires contrefaits ; de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans , dont un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris , & l'autre tiers audit Exposant , ou à celui qui aura droit de lui , & de tous dépens , dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs , en bon papier & beaux caractères , conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle sous le contrescel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie , & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de les exposer en vente , les Manuscrits , qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages , seront remis dans le même état , où l'Approbation y aura été donnée , ès mains de notre très-cher & féal Chevalier , Chancelier de France , le sieur de Lamoignon , & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France , le sieur de Lamoignon , & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier , Garde des Sceaux de France , le sieur de Machault , Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Présentes ; Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans causes , pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages , soit tenue pour dûement signifiée , & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secrétaires , soit ajoutée comme à l'original : Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis , de faire pour l'exécution d'icelles , tous actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clameur de Haro , charte Normande & Lettres à ce contraires. C'EST TEL EST NOTRE PLAISIR. Donné à Versailles le quatrième jour du mois de Septembre , l'An de grace mil sept cens cinquante-quatre , & de notre règne le quarantième. PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

Signé PERRIN.

Réglé sur le Registre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris , N^o. 416. fol. 324. conformément aux Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723 , à Paris , le 24 Septembre 1754.

Signé B. BRUNET , Adjoint.



73742661

Apr 2

cf. 6

26
400

g





